

Université catholique de Louvain

Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication
Commission Doctorale du Domaines des Sciences Politiques et Sociales

Se (re)construire et trouver sa place dans le pays de destination Reprise d'études de femmes migrantes 'dépendantes' et qualifiées en Belgique

Sarah Smit

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en sciences politiques et sociales
de l'Université catholique de Louvain

Septembre 2022

Directrice :	Prof. Laura Merla, Université Catholique de Louvain
Membres du jury :	Prof. Andrea Rea, Université Libre de Bruxelles
	Prof. Eric Mangez, Université Catholique de Louvain
	Prof. Claudio Bolzman, Université de Genève
	Prof. Asuncion Fresnoza-Flot, Université Libre de Bruxelles

« Il appartient au sociologue de traduire perpétuellement les épreuves personnelles en enjeux collectifs, et de donner aux enjeux collectifs leur riche dimension humaine ».

Charles Wright Mills, 1978

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	11
INTRODUCTION	13
CHAPITRE 1 – ACCÈS AU TERRITOIRE, À L’EMPLOI ET À L’ÉDUCATION DANS LE CONTEXTE BELGE	27
1.1. État des lieux des migrations internationales vers la Belgique	28
1.1.1. Intensification et diversification des flux migratoires	28
1.1.2. Catégorisation et durcissement des politiques migratoires belges.....	30
1.1.3. Des trajectoires migratoires fragmentées	33
1.2. Politiques migratoires et migrations familiales	35
1.2.1. Le regroupement familial en Belgique	35
1.2.2. Procédures administratives et conditions légales.....	37
1.2.3. Une procédure indirectement discriminante ?.....	43
1.3. Invisibilité relative des femmes migrantes qualifiées	45
1.3.1. Femmes, travail et migration qualifiée	45
1.3.2. Emploi et intégration en Belgique.....	48
1.4. La reprise d’études en Belgique	51
1.4.1. Se former pour s’adapter.....	52
1.4.2. Accéder à l’enseignement supérieur sous conditions	54
1.5. Conclusions du chapitre	58
CHAPITRE 2 – L’ENQUÊTE DE TERRAIN ET SA MÉTHODE	59
2.1. Démarche inductive et adoption de la méthode par théorisation ancrée	60
2.2. Construction progressive de l’objet de recherche.....	63
2.3. Questionnements de départ	66
2.3.1. Place des projets de reprise d’études dans les parcours de vie.....	67
2.3.2. Opportunités et contraintes des projets de reprise d’études.....	67
2.3.3. Influence des réseaux personnels	68
2.4. Recrutement, échantillonnage et représentativité	69
2.4.1. Recrutement des participantes	69
2.4.2. Rencontre avec des acteurs de terrain	72
2.5. Récolte des données et outils méthodologiques mobilisés.....	73
2.5.1. Des méthodes mixtes aux méthodes participatives.....	73
2.5.2. Une récolte de données en deux temps	74
2.5.3. Rencontre n°1 : focus sur les parcours de vie et la reprise d’études	76

2.5.3.1.	Méthode biographique du récit de vie	76
2.5.3.2.	Mobilisation de l'outil « ligne du temps »	79
2.5.3.3.	Opérationnalisation et déroulement.....	81
2.5.4.	Rencontre n°2 : focus sur les réseaux personnels et les ressources	83
2.5.4.1.	Méthodes qualitatives de récolte de données relationnelles.....	83
2.5.4.2.	Mobilisation de la technique des cercles concentriques	85
2.5.4.3.	Opérationnalisation et déroulement.....	88
2.6.	Une population de femmes migrantes qualifiées et ‘dépendantes’	90
2.7.	Conclusions du chapitre	94
 CHAPITRE 3 – CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE		95
3.1.	Migration et parcours de vie.....	96
3.1.1.	<i>Structures vs. agentivité</i>	<i>97</i>
3.1.2.	<i>Dépasser les clivages avec la perspective des parcours de vie.....</i>	<i>100</i>
3.1.3.	<i>Le concept de « carrière migratoire »</i>	<i>102</i>
3.2.	Migration et réseaux	105
3.2.1.	<i>L'approche par les réseaux sociaux</i>	<i>105</i>
3.2.2.	<i>Réseaux personnels et processus de socialisation</i>	<i>107</i>
3.2.3.	<i>Capital social et ressources en contexte migratoire.....</i>	<i>110</i>
3.3.	Migration et intersectionnalité	115
3.3.1.	<i>Théorisations intersectionnelles</i>	<i>115</i>
3.3.2.	<i>Approches critiques de l'intersectionnalité.....</i>	<i>118</i>
3.3.3.	<i>Intersectionnalité, pouvoir et pratiques de subjectivation.....</i>	<i>121</i>
3.4.	Un cadre analytique à l'intersection de différentes perspectives sociologiques	124
3.4.1.	<i>L'approche intersectionnelle des parcours de vie de Ilyan Ferrer et al. (2017).....</i>	<i>125</i>
3.4.2.	<i>Pour une « approche intersectionnelle de la carrière migratoire ».....</i>	<i>127</i>
3.4.2.1.	Étape n°1 : Carrière migratoire, projets et transitions	128
3.4.2.2.	Étape n°2 : Réseaux personnels transnationaux	130
3.4.2.3.	Étape n°3 : Identités, catégories de différence et processus de différenciation	132
3.4.2.4.	Étape n°4 : Domination, agentivité et stratégies de subjectivation.....	133
3.5.	Conclusions du chapitre	135
 CHAPITRE 4 – ENJEUX ÉTHIQUES ET RÉFLEXIFS		139
4.1.	Enjeux éthiques et réflexifs liés à la récolte des données	140
4.1.1.	<i>Préparation du travail de terrain</i>	<i>141</i>
4.1.2.	<i>Information et consentement des participants</i>	<i>142</i>
4.1.3.	<i>Gestion des attentes et retours pour les participants.....</i>	<i>144</i>
4.1.4.	<i>Réflexion sur le nationalisme épistémologique</i>	<i>145</i>
4.2.	Positionnalité éthique et réflexive	148
4.2.1.	<i>Insider et/ou outsider ?</i>	<i>149</i>
4.2.2.	<i>Pour une positionnalité fluide et intersectionnelle</i>	<i>150</i>

4.2.2.	<i>Asymétries de pouvoir et expérience d'une positionnalité fluide</i>	<i>153</i>
4.3.	Conclusions du chapitre	157

CHAPITRE 5 – CARRIÈRES MIGRATOIRES DE FEMMES MIGRANTES QUALIFIÉES ET ‘DÉPENDANTES’ 159

5.1.	« Suivre » son conjoint en Belgique : lorsque mobilité rime avec conjugalité	161
5.1.1.	<i>Temporalités des projets migratoires</i>	<i>161</i>
5.1.1.1.	Changements relationnels et projet migratoire	161
5.1.1.2.	Le mariage comme conséquence du projet migratoire.....	163
5.1.1.3.	Décalages entre carrières migratoires au sein du couple	165
5.1.1.4.	Influence des temporalités administratives sur le projet migratoire.....	166
5.1.1.5.	Projet migratoire à l'intersection de multiples temporalités.....	168
5.1.2.	<i>Projet migratoire négocié au sein du couple ?.....</i>	<i>169</i>
5.1.2.1.	Migrer pour prioriser la carrière de l'homme.....	169
5.1.2.2.	Migrer pour maintenir l'unité familiale	171
5.1.2.3.	Migrer pour répondre aux attentes de l'entourage	173
5.1.3.	<i>Un projet migratoire en prise aux rôles traditionnels de genre</i>	<i>176</i>
5.1.3.1.	Différentiels de pouvoir au sein du couple	177
5.1.3.2.	Cadre normatif et identités de femmes.....	179
5.1.4.	<i>Entre ruptures et détachement... ..</i>	<i>180</i>
5.1.4.1.	Ruptures et sentiment d'injustice.....	181
5.1.4.2.	Détachement émotionnel, ambivalence et compromis	183
5.2.	‘Regroupées’ et ‘dépendantes’ dans le pays de destination	184
5.2.1.	<i>Installation et nouvelles formes de conjugalité.....</i>	<i>185</i>
5.2.2.	<i>Multiples dépendances</i>	<i>187</i>
5.2.2.1.	Isolement et dépendance sociale	188
5.2.2.2.	Déqualifications professionnelles et dépendance économique	192
5.2.2.3.	Dépendance relative aux ressources et aux informations.....	201
5.2.2.4.	Dépendance juridique et citoyenneté inégale.....	203
5.2.3.	<i>Perdre sa place et son statut</i>	<i>205</i>
5.2.3.1.	Déclassement social.....	206
5.2.3.2.	Reconfigurations identitaires.....	209
5.3.	Conclusions du chapitre	211

CHAPITRE 6 – LA REPRISE D'ÉTUDES COMME PROJET DE RECONSTRUCTION ? 215

6.1.	Reprendre des études dans le pays de destination : entre opportunités... ..	216
6.1.1.	<i>Timing et temporalités des projets de reprise d'études.....</i>	<i>217</i>
6.1.2.	<i>Le capital humain comme ressource nécessaire.....</i>	<i>220</i>
6.1.3.	<i>Réponse adaptative aux difficultés rencontrées</i>	<i>223</i>
6.1.3.1.	Sortir de l'espace domestique et contrer l'inactivité.....	224

6.1.3.2.	Accéder à de nouvelles ressources sociales	225
6.1.3.3.	Faire valoir ses qualifications et acquérir de nouvelles compétences.....	226
6.1.3.4.	S'affranchir des rôles traditionnels de genre	228
6.1.3.5.	Retrouver une position sociale.....	229
6.1.3.6.	Reprendre le contrôle de leur carrière migratoire.....	231
6.2.	... et nouvelles contraintes	233
6.2.1.	<i>Conditions d'accès à l'éducation</i>	234
6.2.1.1.	Une difficile reconnaissance des diplômes étrangers	234
6.2.1.2.	Des conditions d'accès différenciées ?.....	237
6.2.1.3.	Un manque de soutien institutionnel	241
6.2.2.	<i>Une répartition des rôles au sein du couple toujours inégale ?.....</i>	242
6.2.2.1.	Responsabilités genrées et négociations intra-familiales.....	243
6.2.2.2.	Rôles concurrents et conciliations	247
6.2.3.	<i>Rapports aux autres dans l'enseignement belge.....</i>	252
6.2.3.1.	Expériences discriminatoires auprès du corps enseignant	253
6.2.3.2.	Profils particuliers et rapports aux pairs	255
6.2.4.	<i>Quelles conséquences sur les projets de reprise d'études ?.....</i>	258
6.3.	Se faire une place malgré tout	260
6.3.1.	<i>Stratégies et pratiques de subjectivation dans l'enseignement</i>	260
6.3.1.1.	Apprendre les langues nationales.....	260
6.3.1.2.	Investir les positions « influentes ».....	261
6.3.1.2.	Contrôler les temporalités	262
6.3.1.3.	Utiliser le cadre légal.....	264
6.3.1.4.	Mobiliser son réseau en Belgique	265
6.3.1.5.	Trouver un équilibre conjugal et familial.....	267
6.3.1.6.	Se rendre invisible	269
6.3.2.	<i>La reprise d'études : entre désavantages cumulatifs et redéfinitions</i>	270
6.4.	Conclusions du chapitre	272
 CHAPITRE 7 – LES RESEAUX PERSONNELS COMME RESSOURCES : AMBIVALENCE TOUT AU LONG DE LA CARRIERE MIGRATOIRE		
7.1.	Un réseau d'origine essentiellement tourné vers les parents	276
7.1.1.	<i>Les parents comme modèles</i>	277
7.1.1.1.	Figure paternelle centrale et forte.....	279
7.1.1.2.	Modèle traditionnel des relations conjugales	282
7.1.2.	<i>Attentes et normativité.....</i>	284
7.1.2.1.	« Tout le monde doit étudier ».....	284
7.1.2.2.	Pression familiale autour du mariage et de la conjugalité	287
7.2.	Migration et reconfigurations familiales	289
7.2.1.	<i>Resserrement autour de la famille nucléaire.....</i>	290
7.2.1.1.	Le mari comme figure centrale du réseau.....	290
7.2.1.2.	Socialisation au travers des enfants	293

7.2.2.	<i>Éloignement du réseau familial et amical d'origine</i>	295
7.2.2.1.	Perte de support.....	296
7.2.2.2.	Nouvelles formes de <i>care</i>	297
7.2.2.3.	Pression sociale à distance	299
7.2.2.4.	Mise à mal du <i>kin keeping</i> ?.....	303
7.3.	Pratiques genrées de networking : vers une socialisation positionnelle	305
7.3.1.	<i>Bonding, bridging ou embedding</i> ?.....	306
7.3.2.	<i>Des relations co-ethniques ambivalentes</i>	308
7.3.2.1.	Impacts lors de l'installation dans le pays de destination	309
7.3.2.2.	Pression à la déqualification	311
7.3.2.3.	Réseau co-ethnique « fragile » ici et là-bas.....	313
7.3.3.	<i>Construction d'une communauté d'expérience</i>	314
7.3.3.1.	Expériences et proximité	317
7.3.3.2.	Contraintes de se rapprocher ? Ressources imposées et fragiles	321
7.4.	Conclusions du chapitre	323
CONCLUSIONS GÉNÉRALES		325
Approche inductive de l'objet de recherche		325
Apports de l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire		326
Une réponse en trois temps		328
<i>Dépendances</i>		329
<i>Agentivité</i>		331
<i>Bagage social</i>		332
Pour une « positionnalité fluide »		333
PORTRAITS DES PARTICIPANTES		337
Portrait de Lisette		337
Portrait de Katherine		338
Portrait de Madeleine		339
Portrait de Bharati		340
Portrait d'Armandine		340
Portrait de Toti.....		341
Portrait de Rosine		342
Portrait d'Elodie.....		343
Portrait de Leah		344
Portrait de Cristal.....		345
Portrait de Seeta.....		346
Portrait de Mariam		347
Portrait de Christelle.....		348

Portrait de Lyly	349
Portrait de Tvisha	350
Portrait d'Adeena	351
Portrait de Nayani	351
Portrait de Mei	352
Portrait de Paola	353
Portrait de Nafissatou	354
Portrait d'Akiko.....	355
Portrait de Mahony.....	356
 ANNEXES.....	 359
Annexe n°1 : Affiche/flyer – Appel à contribution en français.....	359
Annexe n°2 : Affiche/flyer – Appel à contribution en anglais.....	360
Annexe n°3 : Affiche/flyer – Appel à contribution en néerlandais	361
Annexe n°4 : Mail – Appel à contribution en anglais	362
Annexe n°5 : Mail – Appel à contribution en français	363
Annexe n°6 : Formulaire d'information et demande de consentement en anglais	364
Annexe n°7 : Formulaire d'information et demande de consentement en français	366
Annexe n°8 : Guide d'entretien de la seconde rencontre (entretien semi-directif) en anglais ...	368
Annexe n°9 : Guide d'entretien de la seconde rencontre (entretien semi-directif) en français ..	369
 FIGURES ET TABLEAUX	 372
 BIBLIOGRAPHIE	 374

REMERCIEMENTS

J'aimerais tout d'abord remercier ma directrice de thèse, la Professeure Laura Merla, pour son soutien et son accompagnement sans faille depuis plus de six années maintenant. J'aimerais la remercier pour sa bienveillance, ses mots rassurants et ses conseils, tant à un niveau professionnel que personnel, mais aussi ses nombreux enseignements qui ont fait de moi la chercheuse que je suis aujourd'hui.

J'aimerais également remercier les membres de mon comité d'accompagnement, le Professeur Andrea Rea et le Professeur Eric Mangez, pour leur accompagnement, leurs relectures et leurs précieux conseils, ainsi que la Professeure Asuncion Fresnoza-Flot et le Professeur Claudio Bolzman, pour leur intérêt et pour avoir accepté de faire partie de mon jury de thèse.

J'aimerais ensuite chaleureusement remercier l'ensemble de mes collègues, avec qui j'ai eu la chance de travailler et de collaborer, tant au sein du CIRFASE qu'au sein du projet LIMA. Sylvie Sarolea, Jacques Marquet, Bruno Schoumaker, Jean-Baptiste Farcy, Giacomo Orsini, Sophie Vause, Sarah Carpentier, Christine Flamand tout d'abord, avec qui tout a commencé. Mais aussi Bérengère Nobels, Sarah Murru, Coralie Theys, Benali Guenach ou encore Pierre-Yves Wauthier. Merci pour votre accueil, vos conseils et nos nombreux échanges. Vous avez tous largement contribué à rendre cette expérience inoubliable !

J'aimerais remercier aussi ma famille et mes amis, et en particulier Bénédicte Sorce, pour ses relectures minutieuses, et Geneviève Houbben, ma maman, pour ses très nombreuses relectures mais surtout pour son soutien inconditionnel et son aide en toute circonstance.

J'aimerais également remercier de tout cœur mon mari, Kaïbeuth, qui a tout vécu avec moi depuis le début et qui m'a accompagnée tout au long du chemin, aussi enrichissant et sinueux soit-il.

Enfin, j'aimerais remercier les 22 femmes au parcours de vie incroyable qui ont participé à cette enquête et qui se sont longuement livrées à moi, parfois de manière très intime, pour me permettre de faire cette recherche. Ce travail n'aurait jamais pu voir le jour sans elles et je leur suis infiniment reconnaissante.

INTRODUCTION

J'ai rencontré Rosine pour la première fois un peu avant Noël 2018, chez elle, autour d'un café. Elle était seule. Son mari était parti travailler et ses deux enfants étaient respectivement à l'école et à la crèche. Je la rencontrais dans le cadre de mes travaux de recherche et l'objectif était qu'elle me fasse le récit de sa vie.

Rosine est née en 1978, en République Démocratique du Congo. Elle est née dans une famille relativement nombreuse, dans la région de B. Elle vit une enfance qu'elle qualifie de plutôt normale. Dans sa famille, ils sont 3 filles et 5 garçons. Rosine est l'avant-cadette. Son père est agent de l'État, sa mère est femme au foyer. Ses parents se séparent alors qu'elle n'est qu'une enfant et son père se remarie. Rosine reçoit une éducation relativement stricte de la part de ses parents. La famille n'est pas riche, elle la qualifie de classe moyenne, mais les études y occupent une place de taille. Toute la fratrie a d'ailleurs suivi des cours à l'université, tous ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur. En 1997, après avoir fini ses études humanitaires dans un internat dirigé par des sœurs et après avoir obtenu son diplôme d'État, l'équivalent du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur en Belgique, elle décide d'entrer au couvent à K. Ses frères ne soutiennent pas son projet. Ils préféreraient qu'elle poursuive ses études en allant à l'université mais sa décision est prise. Rosine ne veut pas se laisser dicter ses choix. Elle y côtoie de nombreuses personnes d'origines nationale et ethnique différentes. Après deux années, Rosine revoit toutefois son projet. Elle se rend compte que ce n'est pas véritablement sa voie. De nature indépendante, elle a l'impression d'y être en prison et ne s'y sent pas à sa place. Elle prend alors l'importante décision de quitter le couvent.

En 2004, Rosine quitte K. et se rend dans le Sud du pays, chez une tante, dans l'attente d'obtenir un visa pour l'Afrique du Sud. Elle rêve de se construire une nouvelle vie et de nouvelles opportunités. Dissuadée par ses amis et par le fait de devoir apprendre l'anglais avant de pouvoir commencer à étudier, elle abandonne toutefois son projet de voyage. Sa mère décède au même moment des suites de complications liées à une hypertension artérielle. En 2005, en pleine réflexion sur son avenir, elle se tourne vers des études supérieures dans le domaine des ressources humaines à l'université de L. Là, elle côtoie principalement des personnes originaires de sa région natale et de la région dans laquelle elle a grandi, et aborde peu les autochtones dont elle ne connaît pas bien la langue. Considérant qu'elle a déjà perdu suffisamment de temps et déçu suffisamment

ses frères, elle se concentre avant tout sur ses études. C'est lorsqu'elle entame sa seconde année de graduat qu'elle fait la rencontre de son futur mari, Serge, avec qui elle se fiance. Pour elle, c'est une évidence, les études ont priorité et le mariage devra attendre la fin de son parcours universitaire. En juillet 2008, soit 3 ans plus tard, elle finit ses études universitaires. Quelques mois plus tard, elle est engagée dans son premier emploi, en tant que gestionnaire des ressources humaines dans un hôpital de la région de L. Elle décide alors de tenter sa chance, quitte la ville où elle a grandi et entre dans la vie active. Serge décide de poursuivre sa carrière professionnelle dans la ville où ils se sont rencontrés alors qu'elle poursuit la sienne à plusieurs heures de route de là.

Après 3 années de relation de longue distance, Rosine décide de rentrer dans sa ville natale pour se marier. Au même moment, son mari apprend qu'il a obtenu une bourse pour réaliser des études supérieures en Belgique. En République Démocratique du Congo, le mariage est un long processus mais pris de court par cette nouvelle, ils accélèrent les démarches pour se marier avant son départ pour la Belgique. Serge, qui travaille en tant qu'ingénieur dans le domaine de la télécommunication, démissionne. Rosine a beaucoup de mal à accepter son départ. Ils en parlent et négocient longuement. Rosine propose même d'annuler le mariage et de le reporter au moment où il rentrera au pays mais Serge refuse cette option. La fête religieuse est annulée mais leur mariage civil est officialisé en 2010. Quelques jours plus tard, Serge quitte la République Démocratique du Congo et s'installe en Belgique afin de réaliser des études de Master.

Les études de Serge ne sont censées durer que 2 ans et Rosine décide alors de rester en République Démocratique du Congo afin de poursuivre sa carrière professionnelle. Elle demande sa mutation et quitte une nouvelle fois la ville où elle a grandi pour aller travailler, toujours comme gestionnaire des ressources humaines, dans un nouvel hôpital. Elle loue une maison et vit seule. En 2012, Rosine donne naissance au premier enfant du couple, un petit garçon. Serge, de son côté, a terminé ses deux années de Master et apprend qu'il a obtenu une bourse de doctorat pour réaliser une thèse dans l'université où il vient d'être diplômé. Il saisit cette opportunité et décide de prolonger son séjour en Belgique de quelques années supplémentaires. Pour Rosine, c'est un coup dur. Malgré les aller-retours de son mari entre la Belgique et leur pays, elle ne peut envisager d'être éloignée plus longtemps de lui. Pour elle, ils doivent être ensemble en tant qu'époux ou divorcer. Sur cette conclusion, ils décident d'introduire une demande de regroupement familial afin de permettre à Rosine et leur premier enfant de le rejoindre en Belgique. Serge entame les démarches dans la foulée et demande à Rosine de rassembler les documents nécessaires au dépôt de leur

dossier. Elle cache toutefois leur projet de départ à une grande partie de ses proches. Elle dit avoir peur qu'on lui mette des bâtons dans les roues. Elle fait alors les démarches en secret, avec l'aide de son frère qui vit dans sa ville natale et qui l'assiste dans ce projet de regroupement familial.

Une année s'écoule... En effet, après un premier dépôt, Rosine obtient un refus à cause de documents manquants. Elle renouvelle les démarches et introduit une nouvelle fois l'ensemble des documents qui avaient expiré entre temps. 6 mois plus tard, Rosine et son enfant obtiennent une décision positive et un visa est apposé dans leurs passeports. Rosine utilise le temps qui lui reste dans son pays d'origine pour vendre la totalité de ce qu'elle possède, elle confie ses meubles et ses objets de valeurs à des proches. À contrecœur, elle remet également sa démission à son employeur, surpris par cette décision qui semble soudaine. En 2015, Rosine et son premier enfant quittent la République Démocratique du Congo et, après un voyage long et éreintant, s'installent en Belgique.

L'installation en Belgique est difficile pour Rosine. Après une période de séparation et de relation de longue distance qui a duré plus de 5 ans, les retrouvailles avec son mari sont compliquées et le couple doit réapprendre à vivre ensemble. Elles sont d'autant plus compliquées que Rosine dépend désormais légalement et financièrement de Serge. Pour chaque dépense qu'elle souhaite réaliser, elle doit lui demander de l'argent et cette situation crée d'importantes tensions au sein du couple. Au-delà de ces questions d'argent, les premières semaines en Belgique sont solitaires pour Rosine. Serge, en pleine thèse de doctorat, est à l'étranger pour une conférence et elle ne connaît encore personne dans le voisinage. Elle réalise rapidement qu'elle ne veut pas rester sans rien faire à la maison alors que son mari part travailler tous les jours et que leur enfant doit se rendre à l'école, et décide de reprendre une formation. Ses recherches montrent que ses diplômes seront difficilement valorisables en Belgique. L'emploi qu'elle occupait dans son pays d'origine n'a pas vraiment d'équivalent dans le marché de l'emploi belge. Elle introduit tout de même une demande d'équivalence pour ses diplômes mais n'obtient jamais les originaux nécessaires à son dossier. Ils coûtent cher et sont particulièrement difficiles à obtenir. Peu encline à laisser tomber, elle participe alors à une formation de découverte des métiers organisée par le Forem, le service public en charge de l'emploi et de la formation professionnelle en Wallonie, et décide, après discussion avec son mari, de reprendre des études d'aide-soignante. Si elle avait pu obtenir l'équivalence de ses diplômes, Rosine affirme qu'elle se serait plutôt tournée vers des études d'infirmière ou dans le domaine des ressources humaines mais sans l'original de son diplôme, cette voie semble impossible. Son objectif est alors de trouver un emploi le plus facilement possible en Belgique

afin de participer aux finances du ménage et de retrouver son indépendance. C'est d'autant plus vrai que Rosine ne peut bénéficier de l'aide du Centre Public d'Action Sociale¹ ou d'une quelconque forme d'aide sociale en étant « dépendante » juridiquement de son mari en Belgique. N'étant pas au chômage, elle ne peut pas non plus bénéficier d'autres avantages et doit, par exemple, payer le minerval pour son inscription à la formation qui l'intéresse. En parallèle de toutes ces démarches, Rosine accouche de leur second enfant en 2016, un deuxième petit garçon. Son père décède la même année et bien qu'elle aurait souhaité assister à l'enterrement, elle décide d'envoyer l'argent qui devait servir à son voyage à sa famille restée en République Démocratique du Congo afin de financer les funérailles. Elle souhaite également garder cet argent pour soutenir sa petite sœur, désormais seule.

Rosine est globalement contente de sa formation d'aide-soignante bien qu'elle affirme vivre un certain nombre de difficultés liées en particulier à son origine ethnique et à son âge. En effet, Rosine fait partie des personnes les plus âgées de la formation et certains professeurs s'adressent parfois à elle en l'appelant « l'Afrique ». Ces différences de traitement la touchent mais elle prend la décision de les accepter et de persévérer malgré tout. En réalité, cette reprise d'études, Rosine la vit un peu comme un sacrifice. Elle a déjà travaillé dans son pays d'origine et la perspective de devoir rejoindre à nouveau les bancs de l'école la frustre beaucoup, d'autant plus qu'elle a ses enfants dont elle doit s'occuper. Gérer simultanément sa vie de famille et des études supérieures lui semble compliqué, et Rosine éprouve des difficultés à organiser son temps. Les horaires particuliers, avec deux enfants, sont difficiles à maintenir. Elle doit se lever tôt, se coucher tard pour arriver à concilier tous ses rôles et responsabilités. Elle n'a pas non plus de connaissances suffisamment proches en Belgique sur qui compter pour la garde de ses enfants et rencontre peu de gens. Cette organisation la pèse beaucoup. Dans ces moments-là, elle dit regretter de ne pas être restée dans son pays où elle n'aurait pas eu à subir tous ces changements. Elle regrette d'avoir quitté une situation stable pour une situation relativement incertaine en Belgique. Malgré ces difficultés, elle tient bon et finit sa formation d'aide-soignante en juin 2018.

¹ Les Centres Publics d'Action Sociale, ou CPAS, sont des organismes publics communaux qui veillent au bien-être de chaque citoyen en prestant un certain nombre de services sociaux et d'accompagnements spécifiques (psychologiques, financiers, médicaux, judiciaires, administratifs, etc.). En effet, ils ont pour mission « de permettre [à chacun et chacune] d'être en mesure de mener une existence conforme à la dignité humaine ». Chacune des 581 communes a son propre CPAS. (Site fédéral belge : https://www.belgium.be/fr/famille/aide_sociale/cpas).

Lors de notre rencontre, fin 2018, ses enfants ont respectivement 6 et 2 ans et Rosine est toujours en recherche d'un emploi dans le domaine paramédical, en tant qu'aide-soignante.

Le récit de Rosine soulève d'importantes questions qui renvoient à des thématiques se trouvant au cœur des expériences migratoires de nombreuses femmes migrantes en Belgique. Rosine parle de ses relations et de la manière dont elles ont influencé ses choix de vie et sa décision de migrer en Belgique. Elle parle des difficultés liées à son projet migratoire et, en particulier, à son projet de rejoindre son mari avec qui elle a vécu une relation de longue distance pendant de nombreuses années. Elle parle de son sentiment de devoir dépendre de lui, en particulier sur le plan financier, mais aussi des négociations qui y sont liées au sein de son couple. Elle évoque également sa recherche d'autonomie et d'indépendance dans un contexte national nouveau qui lui met quelques fois des bâtons dans les roues. Elle parle aussi de la manière dont elle tente de regagner un certain contrôle sur sa vie, sur ses projets, sur sa trajectoire individuelle et des opportunités que cela représente pour elle. Elle explique finalement les raisons qui la poussent à reprendre une formation en Belgique mais évoque aussi les conséquences de cette décision sur sa trajectoire familiale et professionnelle ainsi que les difficultés que cela suppose pour elle, en tant qu'épouse, en tant que personne étrangère racialisée, en tant que mère, en tant que femme.

Ces dynamiques sont prédominantes dans les expériences de beaucoup de femmes migrantes qualifiées ayant migré dans le cadre d'un regroupement familial. Cette thèse se fixe dès lors pour objectif de répondre aux questions que ces dynamiques posent en termes de rapports sociaux, de projets individuels et de possibilités d'émancipation. Elle cherche finalement à comprendre les stratégies, les négociations, les opportunités et les diverses ressources, sociales notamment, qui permettent à ses femmes de se (re)construire et de (re)trouver une place au sein de la société au sens large, mais aussi de comprendre ce que cela signifie pour elles et pour leur entourage. Cette thèse vise dès lors à dépasser la considération selon laquelle la migration est, a priori, émancipatrice ou opprimante. Elle vise à échapper à une vision victimisante des personnes migrantes en général, et des femmes migrantes en particulier, en leur accordant une place centrale d'actrices de leur récit, de leur migration et de leur trajectoire.

Pour ce faire, cette thèse s'inscrit au cœur du projet LIMA, intitulé « *Personal Aspirations and Processes of Adaptation: How the Legal framework Impacts on Migrants' Agency* » et financé par le programme « Actions de Recherche Concertées (ARC) » de l'Université Catholique de Louvain-la-Neuve (15/20-064). Ce projet de recherche, d'une durée de 5 ans, a débuté en septembre 2015 et s'est clôturé en septembre 2020. Il a pour objet d'examiner l'impact des cadres juridiques belges et européens sur les trajectoires familiale, professionnelle et résidentielle de personnes migrantes ressortissantes de pays tiers à l'Union européenne (ci-après *personnes ressortissantes de pays tiers*) en Belgique.

Profondément interdisciplinaire, ce projet privilégie une approche dite 'triangulaire' en rassemblant des chercheurs en droit des étrangers avec la participation de l'Équipe Droits européens et migrations (EDEM), en démographie avec la participation du Centre de Recherche en Démographie (DEMO) ainsi qu'en sociologie avec la participation du Centre Interdisciplinaire de Recherche sur les Familles et les Sexualités (CIRFASE) de l'Université Catholique de Louvain (UCLouvain). L'articulation de ces trois disciplines permet de dépasser une analyse théorique du cadre légal qui serait trop rigide et qui ne refléterait pas vraiment la réalité vécue par les personnes migrantes, en la confrontant précisément à l'étude des trajectoires et des expériences vécues de ces personnes. En effet, cette démarche pluridisciplinaire allie deux perspectives complémentaires. Une approche dite '*top-down*', d'abord, qui examine la manière dont le cadre légal régule l'entrée des personnes ressortissantes de pays tiers à l'Union européenne sur le territoire national ainsi que leur accès à un certain nombre de droits et ce, en utilisant les outils et méthodes d'analyse juridique. Une approche '*bottom-up*', ensuite, qui combine quant à elle des méthodes quantitatives et qualitatives issues de la démographie et de la sociologie afin d'analyser, d'une part, l'impact concret de l'environnement normatif sur les trajectoires des personnes migrantes et, d'autre part, les stratégies que ces dernières développent afin d'organiser leur vie professionnelle, familiale et personnelle, à la fois sur le plan national et transnational.

Plus particulièrement, ce projet s'intéresse aux expériences et aux trajectoires de personnes migrantes originaires de République Démocratique du Congo (ci-après *RDC*), d'Inde et des États-Unis d'Amérique (ci-après *USA*) en Belgique. L'intérêt de se pencher sur le cas de la Belgique réside dans son histoire migratoire. Si les formes des migrations et les origines nationales des personnes migrantes se sont diversifiées au cours du temps, la Belgique n'a toutefois jamais cessé d'être un pays d'immigration pour des personnes aux origines multiples (Lafleur, Martiniello et Rea, 2015). Le choix de s'intéresser à ces trois nationalités spécifiques résulte lui d'une

combinaison de plusieurs facteurs. D'abord, elles n'ont pas reçu la même attention dans la recherche. Si la littérature sur l'immigration congolaise en Belgique est abondante, elle l'est moins pour les immigrations états-unienne et indienne. Ensuite, les flux migratoires pour ces trois nationalités sont actuellement d'une ampleur similaire en Belgique et représentent chacun de 4 à 6% des entrées, permettant de comparer leur situation sur le territoire. Leurs tendances migratoires sont néanmoins différentes dans le temps. L'immigration congolaise est ancienne et a fluctué en fonction des périodes de crise et de conflit dans le pays. L'immigration indienne est plus récente et a augmenté dès la fin des années 2000. L'immigration états-unienne, qui apparaît dès les années 1970, est quant à elle restée constante depuis plusieurs décennies. Ces différences permettent de contraster trois populations qui n'ont pas accès à des réseaux co-ethniques² de même ampleur en Belgique. Les considérations politiques, légales et sociales différencient aussi les trois nationalités retenues. Une distinction est généralement faite entre les personnes venant de pays dits du Sud global et celles venant du Nord global. Les personnes originaires des USA sont perçues comme des expatriées et leur immigration, quasiment invisible, n'est pas perçue comme problématique alors que les personnes originaires de RDC sont davantage perçues comme des personnes immigrantes 'non désirées'. Les personnes venant d'Inde, originaires d'un pays qualifié d'« émergent », semblent occuper une place intermédiaire dans cette dichotomie. Ces trois nationalités disposent également, en raison de leur trajectoire migratoire spécifique, de profils économiques et socioculturels différents³. Cela influence les réseaux et les ressources auxquelles elles peuvent accéder.

A partir de ce cadre théorique et de cette population cible, l'objectif scientifique du projet LIMA est double : comprendre comment et dans quelle mesure le cadre normatif existant, c'est-à-dire le cadre juridique belge et européen, façonne et impacte les trajectoires migratoire, professionnelle et familiale des personnes migrantes ainsi que leurs projets de vie ; analyser les stratégies

² Dans cette thèse, la notion de « réseau co-ethnique » renvoie au réseau ou, plus largement, à l'ensemble des relations qu'une personne entretient avec des personnes d'une même origine ethnique.

³ En 2014, pour les USA, 41% des titres de séjour ont été délivrés pour des raisons liées à la famille, 14% pour des raisons liées à l'éducation, 35% pour des raisons liées à des activités rémunérées et 10% pour d'autres raisons. Pour l'Inde, 44% des titres de séjour ont été délivrés pour des raisons liées à la famille, 10% des raisons liées à l'éducation, 42% pour des raisons liées à des activités rémunérées, 1% pour des raisons humanitaires et 3% pour d'autres raisons. Pour la RDC, 67% des titres de séjour ont été délivrés pour des raisons liées à la famille, 13% pour des raisons liées à l'éducation, 1% pour des raisons liées à des activités rémunérées, 7% ont obtenu un statut de protection internationale, 2% pour des raisons humanitaires et 10% pour d'autres raisons (Myria, 2016).

développées par ces dernières pour essayer de surmonter les obstacles jalonnant leur parcours mais aussi l'utilisation qu'elles font des opportunités offertes par ce cadre légal pour mener leur vie et faire des choix en fonction de leurs aspirations et de leurs projets personnels. En d'autres termes, il vise à confronter l'environnement normatif et les réalités concrètes de l'immigration, tout en objectivant le décalage.

Dans la continuité de cette recherche, j'ai proposé, en mars 2017, ma candidature pour l'obtention d'un financement du Fond de la Recherche Scientifique (F.R.S.-F.N.R.S.). Grâce à l'obtention du financement demandé, j'ai pu débiter, en octobre 2017, un mandat d'aspirante de 2 ans renouvelable afin de mener mes travaux de recherche à bien. Dans le sillon du projet LIMA, ceux-ci se concentrent sur les expériences et les trajectoires de personnes ressortissantes de pays tiers en Belgique et, plus particulièrement, sur les expériences et les trajectoires de femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes'. En leur accordant une place centrale, mes travaux de recherche visent à appréhender la manière dont ces femmes se (re)construisent et trouvent leur place dans la société, en se concentrant plus particulièrement sur leurs projets de reprise d'études en Belgique. Pour ce faire, j'ai rencontré une population de 22 femmes adultes qualifiées qui, comme Rosine, ont migré en Belgique dans le cadre d'un regroupement familial et qui, parce que confrontées à un ensemble d'opportunités et de contraintes, ont décidé d'entamer ou de reprendre une formation supérieure dans le pays⁴. En revenant sur leurs expériences et leurs parcours, et en accordant une place centrale à leur récit, cette thèse participe à faire entendre leur voix.

Cette thèse se décompose en sept chapitres. Ces chapitres s'articulent dans une suite logique retraçant, étape par étape, le cheminement de ma réflexion et de mon travail de recherche. Ils retracent et précisent également les choix envisagés et posés tout au long de la recherche doctorale, tout en mettant en lumière les changements et les recentrages apportés au cours de celle-ci, avant de présenter les résultats dégagés de ma rencontre avec les femmes qui composent ma population d'étude.

Aux termes de cette introduction, cette thèse s'ouvre tout d'abord sur un premier chapitre qui présente un état des lieux des mouvements de population et des migrations internationales dans

⁴ Plus de précisions concernant ma population cible sont fournies dans les chapitres suivants.

le contexte belge. Comprendre ce contexte, et en identifier les spécificités, permet de mettre en évidence un groupe de personnes migrantes particulièrement touché par les changements, les modifications et les nombreuses évolutions qui caractérisent actuellement les politiques migratoires en Belgique : les femmes qualifiées et regroupées. En effet, après la mise en évidence d'une tendance au durcissement des politiques migratoires belges, qui fragmentent toujours plus les carrières migratoires et les parcours de vie des personnes mobiles, ce chapitre s'intéresse aux politiques migratoires qui encadrent les migrations familiales et, en particulier, le regroupement familial. Le regroupement familial concerne, aujourd'hui encore, une proportion importante des migrations internationales vers la Belgique, et les nombreux changements dont il a fait l'objet ces dernières années invitent à en approfondir l'étude des effets et des contours. Parmi les personnes qui migrent pour des raisons familiales, les femmes occupent une place prédominante. En réalité, le genre impacte différemment les hommes et les femmes mobiles, et l'étude du contexte belge montre que les femmes qualifiées qui migrent dans le cadre d'un regroupement familial sont invisibilisées, tant dans les flux migratoires qu'au niveau des politiques, des lois et des prises en charge institutionnelles. L'importance de se pencher sur leur situation spécifique semble alors centrale. En particulier, les études menées sur ce groupe de femmes qualifiées et regroupées montrent que leur insertion sur le marché du travail dans le pays de destination reste compliquée et invitent à s'intéresser aux stratégies de requalifications qu'elles mettent en place pour en minimiser les effets. Pour un grand nombre d'entre elles, la reprise d'études s'envisage alors comme une réponse privilégiée. Comme le montreront les prochains chapitres, l'accès à une éducation formelle n'est toutefois possible que sous certaines conditions.

C'est dans ce contexte que mon intérêt pour la situation et les expériences de femmes migrantes qualifiées et regroupées prend forme et que l'enquête de terrain se dessine. Le deuxième chapitre présente ainsi l'ensemble des méthodes mobilisées pour mener à bien ce projet de recherche. Cette mise en mot de ma démarche scientifique, profondément inscrite dans une démarche qualitative et inductive, présente également les remises en question et les tâtonnements suscités, mais également les difficultés rencontrées et les recentrages effectués tout au long du travail de recherche. Dans ce chapitre, je présente ensuite les critères d'inclusion retenus pour constituer la population identifiée dans le chapitre précédent : les femmes qualifiées qui migrent dans le cadre d'un regroupement familial et qui s'engagent dans un projet de requalification en Belgique. Les questions de recherche qui guident l'ensemble de ma démarche se précisent alors progressivement. Plus précisément, trois questions de recherche ont orienté mon travail de

recherche. La première de ces questions s'interroge quant à la place des projets de reprise d'études dans les parcours de vie et, plus particulièrement, dans les carrières migratoires de ces femmes migrantes qualifiées et regroupées. La seconde question vise à comprendre les opportunités et les contraintes qui accompagnent ces projets de requalification, ainsi que les stratégies mises en place pour mener ces projets à bien dans le contexte de destination. La troisième question s'intéresse davantage aux réseaux personnels des femmes de ma population cible et étudie l'influence de ces réseaux personnels, que ce soit en termes de ressources ou de contraintes, sur les projets et les parcours de ces femmes. À la lumière de ces interrogations, ce deuxième chapitre se penche ensuite sur la question du recrutement des participantes aux entretiens. Il présente également de manière approfondie la manière dont s'est déroulée la récolte de données sur le terrain, ainsi que les outils méthodologiques mobilisés pour y arriver. Enfin, ce deuxième chapitre présente ma population d'étude. Il décrit, avec autant de précisions que possible, les caractéristiques des femmes que j'ai eu l'opportunité de rencontrer pendant les quelques deux années passées sur le terrain. Cette dernière section ouvre la voie à une meilleure compréhension des analyses proposées dans les chapitres analytiques qui suivront.

Le troisième chapitre s'attèle à présenter le cadre conceptuel et théorique privilégié pour étudier les questions de recherche mises en exergue dans le chapitre précédent. Il se constitue à l'intersection de plusieurs champs et perspectives de recherche sociologique : les études migratoires, l'approche des parcours de vie, l'analyse des réseaux et les théories intersectionnelles. Après une présentation de ces divers champs et de leurs intérêts, l'objectif est de les combiner de manière pertinente afin d'étudier mon objet de recherche. Il s'agit de les allier pour en faire ressortir les forces et en atténuer les faiblesses, et d'imaginer un cadre théorique et conceptuel qui puisse prendre en compte toute la complexité des situations rencontrées sur le terrain. C'est au contact du travail de terrain que ces choix théoriques sont pensés et posés. Le chapitre se poursuit ainsi par la présentation et la description d'un cadre analytique original. Inspiré de l'approche intersectionnelle des parcours de vie développée par Ilyan Ferrer, Amanda Grenier, Shari Brotman et Sharon Koehn (2017), je propose une série d'adaptations et d'ajustements aux différentes étapes prévues par les auteurs afin de prendre en compte l'ensemble des dimensions et des particularités des expériences de ma population d'étude. L'originalité de ma démarche réside dès lors dans l'articulation de l'approche intersectionnelle des parcours de vie aux apports conceptuels, analytiques et théoriques des perspectives sociologiques mentionnées précédemment, afin de développer une approche davantage intégrée.

Réaliser une recherche scientifique amène son lot d'enjeux éthiques et réflexifs. Ceux-ci sont apparus progressivement au cours de mes travaux de recherche et, en particulier, au cours de la récolte des données sur le terrain. En effet, la préparation du travail de terrain, l'information des participantes à l'enquête et la gestion de leurs attentes sont des points d'attention que ce quatrième chapitre met en évidence. Ce chapitre questionne également les enjeux liés à un nationalisme épistémologique, encore fréquents dans la recherche sur les migrations internationales et qu'il semble important de déconstruire. Ce chapitre explique aussi que ma rencontre avec les femmes qui composent ma population cible a permis de mettre au jour des dynamiques spécifiques liées à la positionnalité. L'existence de différences entre les participantes et moi-même, en tant que chercheuse occidentale, produit des asymétries de pouvoir et me place, de prime abord, dans un rôle d'*outsider* qui complique la construction d'une relation de confiance. Ce chapitre montre que ces asymétries de pouvoir, conscientes ou non, peuvent toutefois être évitées, en adoptant une positionnalité fluide et intersectionnelle qui brouille la dichotomie existante entre *outsider* et *insider*.

Ce quatrième chapitre laisse ensuite sa place à l'analyse des données récoltées sur le terrain. Celle-ci se compose de trois chapitres, répondant chacun à leur tour aux trois questions de recherche posées précédemment. Le premier de ces chapitres, le cinquième chapitre, s'intéresse à un premier moment clé identifié dans les parcours de vie des femmes que j'ai rencontrées : leur migration et leur installation dans le pays de destination. Il analyse les carrières migratoires de ces femmes migrantes qualifiées en se penchant sur les dynamiques qui sous-tendent la migration dans le cadre d'un regroupement familial. Il se pose alors la question des temporalités spécifiques de ces projets migratoires, de la manière dont ces derniers sont négociés au sein des couples migrants malgré des différentiels de pouvoir et des rôles de genre encore prégnants et des ruptures qu'ils entraînent pour ces femmes. Ce chapitre interroge ensuite les dynamiques qui sous-tendent l'installation dans le pays de destination et, en particulier, les multiples dépendances auxquelles ces femmes font face. Finalement, dans ce chapitre, les analyses montrent que les femmes qualifiées qui migrent dans le cadre d'un regroupement familial doivent jongler avec une perte de leur statut social et professionnel, et plus largement de leur place au sein de la société.

Le sixième chapitre analyse un second moment important dans les parcours des femmes de ma population cible : la reprise d'une formation dans le pays de destination. Face aux difficultés présentées dans le chapitre précédent, la reprise d'études apparaît, pour ces femmes, comme une solution pour se reconstruire socialement et professionnellement. Après une analyse de leur timing et des ressources nécessaires en terme de capital humain, ce chapitre présente tout d'abord

les opportunités qui sous-tendent ces projets éducationnels : sortir de l'espace domestique et contrer l'inactivité, accéder à de nouvelles ressources, faire valoir des diplômes déqualifiés sur le marché du travail belge, s'affranchir des attentes en terme de genre mais aussi se reconstruire et reprendre le contrôle de leur carrière migratoire. Malgré ces opportunités, la reprise d'une formation dans le pays de destination amène également de nouvelles contraintes et de nouveaux défis. En effet, ce chapitre présente ensuite les difficultés que rencontrent ces femmes en terme d'accès à l'éducation, les conciliations et les négociations intra-familiales par lesquelles elles passent alors qu'elles sont en prise, au même moment, avec des rôles souvent concurrents mais aussi les difficiles rapports aux autres que de tels projets peuvent mettre au jour. Si leur reprise d'études s'en voit impactée, ce chapitre montre enfin qu'elles mettent en place des stratégies diverses pour se frayer un chemin malgré tout. Finalement, les analyses montrent que la reprise d'études est un fragile équilibre à trouver entre désavantages cumulatifs et redéfinitions.

Le dernier chapitre analytique, correspondant au septième chapitre de cette thèse, se penche sur l'objet de la troisième question de recherche et s'intéresse aux réseaux personnels des participantes afin de comprendre s'ils représentent des ressources ou des contraintes à la reprise d'études de ces femmes. Plus particulièrement, il étudie la manière dont leur réseau personnel évolue et se modifie tout au long de leur carrière migratoire, tout en mettant en exergue les stratégies de réseautage et les diverses formes de contraintes qui les sous-tendent. Ainsi, ce chapitre montre tout d'abord qu'à l'origine, les réseaux des femmes de ma population cible sont essentiellement tournés vers leur famille et, plus précisément leurs parents, qui y occupent une place centrale. Ces derniers véhiculent une série d'attentes et de normes particulières qui modèlent leur trajectoire tant professionnelle que familiale. Ce chapitre présente ensuite la manière dont les relations familiales et amicales se reconfigurent lorsque ces femmes décident de migrer pour suivre leur mari en Belgique. Dans ce contexte, les relations familiales et amicales se détendent progressivement, tandis que leur réseau se recentre soudainement sur leur famille nucléaire. Enfin, ce chapitre analyse les pratiques de réseautage que ces femmes mettent en place lorsqu'elles arrivent dans le pays de destination. En effet, à partir du concept d'*embedding*, que je propose d'approfondir, il s'intéresse d'une part à l'ambivalence qui caractérise les réseaux co-ethniques dans lesquels s'insèrent ces femmes dès leur arrivée et, d'autre part, à la manière dont elles se font progressivement une place auprès d'une communauté d'expérience certes fragile mais solidaire.

Enfin, les conclusions générales de cette thèse reviennent tout d'abord sur la question de recherche qui a guidé mes travaux au cours des dernières années et sur la manière dont celle-ci

s'est construite selon une démarche inductive. Elles reviennent ensuite sur les enseignements dégagés dans les trois chapitres analytiques, tout en les raccrochant aux méthodes et au cadre conceptuel et théorique développés précédemment. Elles expliquent comment cet ensemble d'outils et de concepts aide à donner un sens au matériau empirique récolté sur le terrain. Sur base de ces analyses, et comme le prévoit la méthode par théorisation ancrée, ces conclusions générales proposent ensuite une nouvelle manière d'approcher théoriquement les expériences en contexte migratoire. Après être revenues sur un certain nombre de biais, elles se terminent par quelques pistes de réflexion.

CHAPITRE 1 – ACCÈS AU TERRITOIRE, À L'EMPLOI ET À L'ÉDUCATION DANS LE CONTEXTE BELGE

Les thématiques mises en évidence dans le récit de vie de Rosine sont centrales dans ce projet de recherche. Elles reflètent des ressentis, des réalités et des expériences qui découlent d'un contexte particulier. Ce contexte est le point de départ de mon intérêt pour l'histoire de cette femme et de toutes celles qui vivent une expérience similaire en contexte migratoire.

Dans ce premier chapitre, je développe ainsi les points de contexte qui m'ont amenée à m'intéresser à la population qui fait l'objet de mes travaux de recherche. Il débute par un état des lieux général des données concernant les migrations internationales vers la Belgique. Il met en lumière les types de migrations contemporaines, quelques chiffres mais surtout aussi les profils généraux des personnes qui migrent actuellement vers le territoire belge. De manière générale, les personnes migrantes qui séjournent sur le territoire belge sont confrontées à un certain nombre de difficultés et d'obstacles en lien avec les politiques adoptées dans le pays dans le but de gérer les migrations internationales. Cette première section m'amène ensuite à m'intéresser au cas spécifique des migrations familiales, et en particulier du regroupement familial. Principale voie de migration légale vers la Belgique, le regroupement familial suppose effectivement des procédures et des dynamiques particulières qui exposent les personnes migrantes, et les femmes en particulier, à un certain nombre de défis. Dans cette seconde section, je m'intéresse en particulier au regroupement familial de personnes ressortissantes de pays tiers désireuses de rejoindre un membre de leur famille en Belgique. Dans la troisième section de ce premier chapitre, je mets en lumière les défis spécifiques liés à la migration internationale de femmes qualifiées. Invisibilisées par les politiques migratoires, ces femmes butent contre un certain nombre de conditions, notamment en ce qui concerne l'accès au marché de l'emploi belge. Ces conditions révèlent des dynamiques de genre encore profondément ancrées dans la manière de gérer les migrations internationales. Dans la quatrième et dernière section, je présente les diverses possibilités d'intégration professionnelle qui s'offrent à ces femmes en pointant, en particulier, les projets de reprise d'études. Je présente les conditions d'accès à l'enseignement supérieur ainsi que les procédures existantes pour y arriver. Je conclus en mettant en exergue les principaux éléments du chapitre et en faisant le lien avec ma question de recherche.

1.1. État des lieux des migrations internationales vers la Belgique

Sans prétendre à l'exhaustivité, cette section présente quelques données concernant les migrations internationales vers la Belgique, ainsi que les évolutions récentes des politiques les régulant et leurs conséquences sur les trajectoires migratoires.

1.1.1. Intensification et diversification des flux migratoires

Circonsrites pendant longtemps à quelques pays d'accueil et à quelques régions de départ – souvent marquées par un passé colonial, les migrations internationales concernent aujourd'hui l'ensemble des pays, faisant du monde actuel un espace interdépendant et interconnecté. L'accélération forte du phénomène migratoire au niveau mondial et les importantes mutations dont il fait l'objet sont quelques conséquences des déséquilibres croissants de l'économie politique globale. Celle-ci encourage, aujourd'hui plus que jamais, les personnes aspirant à un mieux-être économique, politique, social et/ou culturel à se déplacer. Dans ce contexte, la Belgique connaît elle aussi une augmentation constante du nombre de personnes étrangères sur son territoire. En effet, si la Belgique est un pays d'immigration, d'émigration et de transit depuis plusieurs siècles, les données disponibles en termes de flux migratoires⁵ – soit le rapport entre les entrées (immigrations) et les sorties (émigrations) sur le territoire – montrent une tendance générale à la hausse du nombre d'entrées de personnes étrangères. Ce nombre atteint d'ailleurs des niveaux historiquement élevés depuis le début des années 2000 (Vause, 2020).

A la différence de l'ère des migrations de main d'œuvre et des accords bilatéraux entre États, aujourd'hui, de plus en plus de femmes et d'hommes quittent leur pays d'origine parce qu'ils sont habités par un imaginaire et un idéal migratoire. Comme le suggère Catherine Withol de Wenden (2002), les seules raisons politiques ou économiques ne suffisent plus à rendre compte des motivations des personnes qui quittent leur pays. Aspirations individuelles, espoir de liberté, quête d'individualisme ou encore logiques familiales s'entremêlent pour se substituer à un enjeu unique

⁵ L'expression « flux migratoire » est à distinguer de l'expression « stock migratoire ». Dans l'étude des migrations, il existe deux types de données chiffrées permettant d'étudier le phénomène des migrations internationales : les données en matière de stocks qui présentent l'état de la population immigrée présente sur le territoire à une date précise, et les données en matière de flux qui font référence aux mouvements de population (émigrations et immigrations) sur le territoire au cours d'une période donnée, généralement une année. Les chiffres les plus récents existants pour les flux migratoires sont de 2018. Les données en matière de stocks datent du 1^{er} janvier 2019 (Myria, 2020; Vause, 2020).

de départ. Derrière cette tendance globalement à la hausse de la mobilité depuis une vingtaine d'années, des logiques migratoires fortement contrastées peuvent effectivement être dégagées. Le système migratoire mondial s'intensifie alors que les migrations internationales se transforment, et les profils migratoires se diversifient. Dans l'éditorial écrit par Marco Martiniello, Jacinthe Mazzocchi et Andrea Rea pour la Revue Européenne des Migrations Internationales (2013), les auteurs parlent de « nouvelles migrations » pour désigner les évolutions récentes qu'ont connu les mouvements de population au niveau mondial, et en particulier au niveau belge. En effet, les migrations internationales se sont fortement diversifiées ces dernières années, tant en terme de forme qu'en terme de pays d'origine. Les « nouveaux migrants » utilisent désormais différentes portes d'entrées, qu'elles soient légales ou non, ainsi que différents modes de séjour, qu'ils soient réguliers ou non, pour séjourner en Belgique (Martiniello, Rea, Timmerman et Wets, 2010; Myria, 2020).

Ces « nouveaux migrants » sont tout d'abord des citoyens de l'Union européenne (ci-après *citoyens européens*) qui pratiquent la mobilité intra-européenne. Bien qu'ils ne soient pas toujours considérés comme des immigrés en tant que tels (Martiniello *et al.*, 2013), ils profitent du principe de libre circulation entre les États membres de l'Union européenne (ci-après *États membres*) pour venir en Belgique. Bruxelles, en tant que capitale de l'Union européenne et des institutions européennes, contribue aussi à la présence toujours plus forte de citoyens européens sur le territoire. Malgré ce que peuvent laisser penser les médias et les politiques publiques au sujet des migrations internationales, les flux les plus importants vers la Belgique sont ceux de citoyens européens. En 2018, ils représentent en effet plus de la moitié des immigrations internationales, soit 59% des entrées sur le territoire (Myria, 2020).

Les « nouveaux migrants » sont ensuite des personnes ressortissantes de pays tiers. Après une hausse soutenue entre 2014 et 2016, soit au moment de ce qui a été désigné comme la « crise migratoire », leur nombre semble légèrement diminuer mais la tendance reste toutefois une augmentation constante depuis une quarantaine d'années (Van Mol et de Valk, 2016).

Les citoyens européens et les personnes ressortissantes de pays tiers ont des profils migratoires différents. Les citoyens européens viennent en Belgique d'abord pour des raisons liées à une activité rémunérée. Les raisons professionnelles représentent en effet plus de la moitié des premiers titres de séjour délivrés pour ce groupe (51% en 2018). Dans le cas des personnes ressortissantes de pays tiers, les raisons liées à la famille représentent de loin le premier motif de

séjour, à hauteur de 40% pour l'année 2018. Suivent ensuite les motifs de protection subsidiaire et internationale (19%), les raisons liées à l'éducation (14%) et les raisons liées à une activité rémunérée (12%) (Myria, 2020).

Outre cette « européanisation des migrations » (Martiniello *et al.*, 2013), la féminisation des flux migratoires n'est plus autant perceptible que dans les années 1990. Si la proportion de femmes dans les migrations internationales vers la Belgique est passée de 47% en 1992 à 49% en 2015, la tendance semble aujourd'hui s'atténuer. En 2018, 54% des immigrations enregistrées en Belgique étaient d'ailleurs le fait d'hommes (Myria, 2020). Aussi, la féminisation des flux migratoires n'est ni une tendance nouvelle ni une tendance universelle. La fluctuation de la proportion des hommes et des femmes au sein des mouvements migratoires dépend en réalité de la nationalité d'origine des personnes migrantes, des types de migration et des voies privilégiées d'entrée sur le territoire. Certains flux d'immigration sont davantage masculins (par exemple, en provenance de Roumanie ou des pays d'Asie occidentale comme la Syrie ou l'Afghanistan). A l'inverse, certains flux d'immigration sont majoritairement composés de femmes (par exemple, en provenance de Russie ou d'Asie orientale).

Les chiffres mis à disposition montrent donc une transformation profonde du paysage migratoire belge, avec des courants migratoires de plus en plus hétérogènes et des raisons de migrer de plus en plus diverses, représentant autant de défis pour la Belgique en tant que pays d'accueil. Comme les forces derrière les mouvements de population varient, les objectifs de régulation de ces mouvements et les intérêts en jeu évoluent, emmenant leur régulation dans des directions différentes. Toutefois, comme l'explique Sophie Vause (2020), les statistiques liées aux immigrations et émigrations ne reflètent pas toujours complètement la réalité des migrations. Les données en termes d'entrées sur le territoire nous donnent à voir les raisons légales de la migration mais floutent les logiques individuelles et collectives – plus labiles, multiples et complexes – des personnes migrantes qui arrivent en Belgique (Withol de Wenden, 2002).

1.1.2. Catégorisation et durcissement des politiques migratoires belges

En Belgique, les migrations internationales sont encadrées par la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (ci-après *loi des étrangers de 1980*). Bien que le pays ait toujours été concerné et traversé par les migrations, il s'agit du

premier texte structurant en la matière et son découpage particulier rend cette loi difficile à appréhender.

Elle distingue tout d'abord les personnes étrangères jouissant d'un droit au séjour sur le territoire de celles soumises au régime de la faveur. Les premières sont protégées par la loi, qu'elles peuvent invoquer si elles respectent les conditions posées, bien que parfois strictes. Les secondes peuvent former une demande de séjour, sans disposer de la garantie qu'elle leur sera accordée. Parmi les personnes étrangères bénéficiant d'un droit, les sept catégories les plus importantes sont : 1- les citoyens européens et les membres de leur famille ; 2- les personnes ressortissantes de pays tiers rejoignant un Belge ou une personne ressortissante de pays tiers, dans le cadre du regroupement familial ; 3- les personnes bénéficiant de la protection internationale ; 4- les personnes 'vulnérables' bénéficiant d'une protection comme les personnes gravement malades ; 5- les mineurs étrangers non accompagnés ; 6- les victimes de la traite des êtres humains ; et enfin, 7- les migrants dits 'économiques' comme les étudiants ou les travailleurs.

Ces catégories sont définies selon des critères juridiques et temporels particuliers, et sont soumises à des conditions procédurales très différentes. La procédure pour l'obtention d'un titre de séjour auprès de l'administration compétente, tout d'abord, peut être plus ou moins compliquée. Les citoyens européens et les membres de leur famille peuvent solliciter un droit de séjour directement sur le territoire belge. Les membres de la famille d'un Belge bénéficient également de ce régime simplifié. Les autres ne peuvent quant à eux exercer leur droit qu'en sollicitant un visa au départ de leur pays d'origine (sauf dans certains cas, lorsqu'ils en sont dispensés). Il existe certes des possibilités de transfert de titre de séjour sans avoir à quitter le territoire – par exemple du séjour étudiant à celui de travailleur, mais elles sont assez contraignantes puisque les conditions pour obtenir le nouveau titre de séjour doivent être intégralement réunies avant que l'ancien expire. Les bénéficiaires de la protection internationale et les personnes dites 'vulnérables' ne peuvent obtenir de visa. Elles doivent arriver en Belgique le plus souvent irrégulièrement, pour ensuite solliciter une protection.

Ensuite, la procédure de recours devant le Conseil du Contentieux des Étrangers (ci-après *CCE*)⁶ présente également des niveaux différents de qualité. Le recours sera soit suspensif de plein droit

⁶ Créé en 2006, le Conseil du Contentieux des Étrangers (CCE) est une juridiction administrative indépendante, spécialisée dans les recours en matière de politiques migratoires. Il peut être saisi contre les décisions du

(par exemple, pour les citoyens européens et les membres de leur famille, ou les demandeurs d'asile), soit non suspensif (par exemple, pour les personnes ressortissantes de pays tiers dans le cadre d'un regroupement familial). Dans ce second cas, la personne est en situation irrégulière tant que le recours est ouvert. Au sein du CCE, le rôle du juge est également variable. Soit la procédure est de plein contentieux et le juge prend une décision qui se substitue à celle de l'administration (en matière d'asile uniquement), soit le juge ne peut qu'annuler la décision et le dossier est renvoyé à l'administration (Sarolea, 2021).

Quarante années plus tard, bien que modifiée à de nombreuses reprises, c'est toujours la loi des étrangers de 1980 qui sert de base pour déterminer le statut légal des personnes étrangères. Toutefois, comme le soutiennent de nombreux auteurs qui se sont penchés sur la question des migrations internationales et des politiques qui les régissent (notamment Aligisakis et Gianni, 2003; Martiniello, Rea et Dassetto, 2006 au niveau belge), toute analyse implique une intégration à l'échelle européenne, au-delà des frontières nationales des États membres. En effet, la politique migratoire belge est indissociable des décisions et des directives prises au niveau européen. Les derniers changements législatifs visent une harmonisation des catégories juridiques des travailleurs étrangers au niveau européen. Plusieurs directives concernant les migrations liées à une activité rémunérée ont effectivement été transposées en droit belge au printemps 2019. Plus particulièrement, les conditions procédurales concernant les travailleurs saisonniers, les chercheurs ou encore les transferts au sein d'une même compagnie ont été revues. Le droit belge a également adopté la politique du permis unique⁷ pour les travailleurs étrangers hautement

Commissariat général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA), contre les décisions de l'Office des Étrangers (OE) et contre toutes les autres décisions individuelles prises en application de la loi du 15 décembre 1980 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers (Site du CCE : <https://www.rvv-cce.be/fr>).

⁷ Avant 2019, un employeur qui souhaitait engager un travailleur ressortissant d'un pays tiers pour une durée supérieure à trois mois devait faire une demande de permis de travail pour son travailleur auprès de la Région compétente. Une fois arrivé sur le territoire, le travailleur devait ensuite entamer des démarches pour l'obtention d'un titre de séjour. Depuis le 3 janvier 2019, la procédure est simplifiée pour les personnes ressortissantes de pays tiers désireuses de venir travailler et résider en Belgique plus de trois mois. La politique du permis unique prévoit effectivement une procédure unique pour l'obtention d'un permis couvrant tant le travail que le séjour. Les employeurs ne doivent plus introduire qu'une seule demande auprès de la Région compétente. Celle-ci prend ensuite une décision concernant le travail alors que l'Office des Étrangers (OE) statue sur le volet « séjour » (Farcy, 2018; Ciré, 2021).

qualifiées⁸, tout en réduisant les temporalités procédurales pour ce type de permis. De manière générale, suite à la crise économique de 2008, on observe de nombreux changements et évolutions législatives qui tendent vers un durcissement des politiques migratoires en Belgique.

La crise justifie une plus grande fermeté à l'égard des personnes étrangères, l'introduction de sanctions ainsi qu'une généralisation du principe de conditionnalité dans les politiques d'immigration et d'intégration (Bousetta, Lafleur et Martiniello, 2016). Ainsi, caractérisé dans la littérature par son immobilité, ce durcissement se traduit, notamment, par un renforcement des contrôles à l'entrée, par des cadres juridiques toujours plus labiles et inconstants mais aussi par des politiques de plus en plus sélectives. Le résultat est un système migratoire complexe et en constante évolution. Mais la frontière n'est en réalité pas fermée pour tous. Nombreux sont les auteurs qui observent que la tendance vise en fait à faciliter la venue de ceux qui disposent de diplômes recherchés, d'argent ou de réseaux intéressants, avec une politique belge essentiellement utilitariste tournée vers les migrations qualifiées (par exemple, avec la mise en place de la politique du permis unique pour les personnes hautement qualifiées) et, d'autre part, à freiner l'arrivée des moins 'chanceux' et des personnes ressortissantes de pays tiers plus particulièrement ciblés par les réformes des dernières années (par exemple, l'ajout de conditions pour le regroupement familial). Dans un système où les entrées se font au compte-gouttes, une dichotomie se crée entre migrants 'désirés' et ceux qui ne le sont pas (Bousetta *et al.*, 2016; EMN Belgium, 2020; Myria, 2020; Sarolea, 2021; Withol de Wenden, 2002).

1.1.3. Des trajectoires migratoires fragmentées

Dans ce contexte de plus grande visibilité des mobilités et de durcissement des politiques migratoires, les personnes migrantes sont confrontées à un certain nombre de difficultés et d'obstacles. En effet, le cadre légal impacte fortement les trajectoires personnelles des individus, en particulier lorsqu'il s'agit de personnes migrantes (Schuck, 2007). Identifier des personnes comme migrantes implique qu'elles aient traversé des frontières légalement définies et qu'elles soient entrées sur un territoire selon différents modes (par exemple, le regroupement familial) et pour différentes raisons (politiques, familiales, professionnelles, etc.) (Rakotonarivo, 2013). Cela

⁸ Un travailleur étranger est dit « hautement qualifié » s'il est titulaire d'un diplôme de l'enseignement supérieur et s'il bénéficie d'une rémunération brute égale ou supérieure à 43.395 euros par an. Ce montant minimal est indexé chaque année et il s'agit d'un montant brut pour un temps plein (Site du Service Public de Wallonie : <https://emploi.wallonie.be>).

entraîne leur catégorisation dans des statuts légaux différents liés à leur visa d'entrée et au titre de séjour qui leur a été délivré au moment de leur entrée sur le territoire national.

Face à cette grande variété de raisons et de motivations migratoires, la catégorisation légale des personnes migrantes apparaît terne, voire superficielle (Cohen, 2010). Pourtant, comme l'exprime Constance de Gourcy (2013), « si la dynamique des mobilités témoigne de la complexité des sociétés de départ, le cadre juridique et administratif des pays de destination détermine dans une large mesure ces flux en établissant les catégories à partir desquelles sont pensées les migrations » (p. 372). En ayant connaissance de ce rôle que joue le cadre légal dans l'identification et la catégorisation des personnes qui traversent des frontières nationales, les personnes migrantes apparaissent comme légalement construites, structurées par et dans la loi. Les mécanismes de régulation conçus pour diriger et contrôler les migrations sont en réalité profondément entrelacés avec le phénomène qu'ils cherchent à gouverner (Cohen, 2010).

Les politiques migratoires, et cette catégorisation des personnes migrantes dans des statuts légaux spécifiques, impactent fortement leurs conditions de vie sur le territoire. Elles supposent non seulement qu'elles aient accès à des droits distincts de ceux des citoyens du pays d'accueil mais également à des droits distincts d'une catégorie à une autre, les droits octroyés aux étrangers variant fortement d'un statut légal à un autre. Elles régulent leur entrée sur le territoire, leur droit d'y rester, la durée de leur séjour et les conditions pour prolonger celui-ci, mais également leur droit en matière de vie familiale et d'accès au regroupement familial, leur accès à la sécurité sociale ainsi qu'à d'autres services publics, leur accès au marché du travail et leur droit de travailler, leur accès au logement ou à l'enseignement, la fin de leur droit de séjour ou encore leur accès éventuel à la nationalité belge (de Gourcy, 2013 ; Luthra & Platt, 2016).

En réalité, le cadre légal qui régule les migrations internationales se base sur les normes propres au pays d'accueil et n'est pas imaginé dans le but de refléter les aspirations et les projets personnels des personnes qui migrent. Ainsi, si l'État belge rend leur présence possible sous certaines conditions, ces personnes endurent malgré tout certaines contraintes légales, juridiques et institutionnelles qui vont limiter leurs droits et leur autonomie dans des domaines essentiels de la vie (Morris, 2002; Bolzman, 2016). En d'autres termes, en Europe, la citoyenneté – comprise ici comme la pleine possession des droits dans un État – se caractérise par « un système inégal basé sur la relation qu'entretient l'État avec les différentes catégories d'individus » (Morris, 2002 : 79). Concevoir les personnes migrantes au travers du prisme de la citoyenneté renforce une conception

basée sur les statuts et les catégories juridiques. Cette conception conserve le caractère hiérarchique (et donc exclusif) des statuts légaux assignés et suppose que la citoyenneté s'accorde de l'intérieur. Autrement dit, la citoyenneté est conférée aux personnes migrantes par des personnes qui appartiennent déjà à une citoyenneté établie. Cette citoyenneté dite 'stratifiée' – qui distingue non seulement les non-citoyens des citoyens mais également les citoyens et les non-citoyens entre eux – va non seulement impacter les conditions de vie des personnes migrantes sur le territoire mais aussi leurs expériences, leurs futures opportunités dans le pays d'accueil et leurs possibilités de construire des projets personnels de long-terme. Toutefois, le cadre légal fournit également la principale caractéristique commune permettant de penser et de parler collectivement de personnes aux expériences de vie très différentes (Cohen, 2010; Kraler, 2010; Kraler, Kofman, Kohli et Schmoll, 2011).

1.2. Politiques migratoires et migrations familiales

Les raisons familiales sont depuis longtemps la principale voie de migration légale en Belgique et le regroupement familial, en particulier, représente une proportion importante des migrations vers la Belgique. Pourtant, dans ce contexte de durcissement des politiques migratoires, les règles et conditions pour en bénéficier n'ont cessé de se durcir.

1.2.1. Le regroupement familial en Belgique

Le regroupement familial est une procédure qui permet aux membres de la famille d'une personne (belge ou étrangère) résidant légalement sur le territoire de venir en Belgique afin de vivre en famille. En effet, en Belgique, les membres de la famille de Belges et de personnes étrangères en séjour légal – qu'elles soient citoyennes européennes ou ressortissantes de pays tiers – bénéficient d'un droit de migrer et de séjourner dans le pays, que l'on appelle le regroupement familial.

En Belgique, le regroupement familial ainsi que les conditions pour y accéder sont encadrées par la loi des étrangers de 1980, et plus particulièrement par l'article 10/10bis pour les demandes de regroupement familial avec une personne ressortissante d'un pays tiers, l'article 40bis pour les demandes de regroupement familial avec un citoyen européen ou un Suisse et l'article 40ter pour les demandes de regroupement familial avec un Belge. La loi des étrangers de 1980 est très largement inspirée du droit de l'Union européenne, qui a souhaité en harmoniser les contours

ainsi que les conditions pour en bénéficier, au travers de plusieurs directives⁹ applicables dans les pays membres. Sur base de ces documents, les pays membres sont ensuite autorisés à établir leurs propres conditions concernant les procédures effectives pour le regroupement familial et la manière dont sont accordés certains droits (Purkayastha et Bircan, 2021).

Le droit au regroupement familial varie donc non seulement en fonction du lien familial existant entre le regroupant¹⁰ et le regroupé¹¹, mais surtout en fonction de la nationalité du regroupant. Il existe en réalité 4 régimes différents, selon que les regroupants sont 1- originaires de pays tiers ayant obtenu l'asile en Belgique, 2- originaires d'un pays tiers en possession d'un séjour régulier (limité ou illimité), 3- belges ou 4- européens. Sans entrer dans les détails, le droit au regroupement familial est accessible selon le respect de conditions qui varient en fonction de ces 4 régimes légaux. Le droit au regroupement familial peut être demandé comme une première admission dans le pays (obtention d'un visa lorsque le regroupé réside à l'étranger) ou comme un moyen de rester sur le territoire (obtention d'un nouveau titre de séjour lorsque le regroupé réside déjà sur le territoire belge).

Comme déjà évoqué, le regroupement familial est une des principales voies d'accès légal au territoire et représente une proportion importante des migrations vers la Belgique, en particulier en ce qui concerne les personnes ressortissantes de pays tiers. En 2018, les regroupements familiaux représentaient 40% des premiers titres de séjour délivrés aux personnes ressortissantes de pays tiers nées à l'étranger. De plus, 38% de ces titres de séjour délivrés concernaient des regroupements entre conjoints. Par ailleurs, en 2018, 35.177 premiers titres de séjour délivrés l'ont été pour des raisons liées à la famille et 70% d'entre eux l'ont été plus particulièrement dans le cadre d'un regroupement familial avec une personne ressortissante d'un pays tiers. Entre 2017 et 2018, le nombre de visas long séjour accordés pour raisons familiales a légèrement augmenté (+

⁹ Il s'agit de la Directive 2003/86/CE du Conseil du 22 septembre 2003 relative au droit au regroupement familial et de la Directive 2004/38/CE du Parlement européen et du Conseil du 29 avril 2004 relative au droit des citoyens de l'Union et des membres de leurs familles de circuler et de séjourner librement sur le territoire des États membres.

¹⁰ Le « regroupant » est la personne légalement présente en Belgique qui est rejointe par un ou plusieurs membres de son entourage familial. Le regroupant est donc la personne qui ouvre le droit au regroupement familial pour les membres de sa famille.

¹¹ Le « regroupé » est la personne bénéficiant du regroupement familial. Il est donc la personne qui souhaite rejoindre un membre de sa famille (enfant, parent ou conjoint), déjà présent en Belgique.

5%). Cette hausse est importante pour les regroupements familiaux avec un Belge ou un citoyen européen (+ 22%). À l'inverse, pour les regroupements familiaux avec une personne ressortissante d'un pays tiers, c'est une légère baisse du nombre de visas octroyés (-1%) qui est observée (Myria, 2020).

La section précédente a montré qu'au cours des dernières décennies, les politiques migratoires ont connu d'importants changements conduisant à leur complexification et à leur renforcement dans la plupart des pays européens, dont la Belgique. Cela concerne également les politiques et les règles établies en terme de regroupement familial. La loi des étrangers de 1980 a effectivement régulièrement été modifiée ces dernières années, ajoutant des conditions supplémentaires dans le chef des personnes souhaitant en bénéficier. La procédure devient de plus en plus compliquée (Flamand, 2021).

1.2.2. Procédures administratives et conditions légales

Cette section trace les grandes lignes des aspects procéduraux et des conditions légales du regroupement familial. Elle est essentielle pour comprendre au mieux les futurs développements analytiques mais aussi les parcours et les difficultés rencontrées par les personnes qui composent ma population cible. Cette section ne présente pas l'ensemble des exceptions existantes, particulièrement nombreuses, mais s'intéresse plutôt au cas des personnes ressortissantes de pays tiers désireuses de rejoindre un membre de leur famille en Belgique. Comme précisé en amont, il existe toutefois une différence de traitements selon la nationalité du regroupant. La procédure et les règles ne sont effectivement pas les mêmes selon que le regroupant est belge, européen ou ressortissant d'un pays tiers, et elles diffèrent encore lorsque le regroupant originaire d'un pays tiers est en possession d'un séjour illimité (par exemple, dans le cas des personnes bénéficiant d'un statut de réfugié) ou limité (par exemple, dans le cas des personnes séjournant en Belgique pour des raisons d'études) en Belgique.

Au niveau purement procédural, la règle est que la personne qui souhaite bénéficier du droit de séjour dans ce cadre – c'est-à-dire le regroupé – doit en demander l'autorisation depuis son pays d'origine. Il s'agit d'une demande de visa de long séjour (plus de trois mois), et non d'une demande de visa de court séjour (moins de trois mois). Certaines exceptions existent toutefois pour les membres de la famille d'un Belge ou d'un citoyen européen résidant en Belgique, ainsi que pour tous les autres en présence de circonstances exceptionnelles.

Les membres de la famille d'un Belge ou d'un citoyen européen qui en font la demande en Belgique doivent s'adresser à l'administration communale. Il doivent alors prouver le respect des conditions socio-économiques mais aussi l'absence de dangerosité dans un délai de trois mois. À la différence du régime applicable dans le cadre du regroupement familial avec un citoyen européen ou un Belge, la demande pour l'obtention d'un permis de séjour en tant que membre de la famille d'une personne ressortissante d'un pays tiers doit impérativement être faite à partir de l'étranger, via l'ambassade ou le consulat belge. Lorsque elles entrent sur le territoire, les personnes regroupées doivent déclarer leur arrivée à leur commune de résidence et leur est alors délivré un titre de séjour sur base du type de visa qu'elles ont obtenu dans leur pays d'origine (EMN Belgium, 2020; Myria, 2020; ADDE, 2020; Sarolea, forthcoming; Vause, 2020).

En ce qui concerne les conditions légales, la transposition des directives relatives au regroupement familial¹² n'était que partielle jusqu'en 2006. La loi a ensuite progressivement intégré les conditions minimales qui étaient prévues par les directives, et l'année 2011 a véritablement marqué une première étape-clé dans cette transposition. En 2011, tout le droit du regroupement familial a effectivement été réformé pour introduire, notamment, des conditions socio-économiques strictes dans le chef du regroupant, en particulier pour les personnes ressortissantes de pays-tiers et les Belges (Flamand, 2021). Cette transposition des directives dans la loi belge, ainsi que les nombreuses modifications qui ont suivi, reflètent assez clairement la tendance au durcissement en matière de migrations familiales tel qu'il est fait mention dans la section précédente.

Les modifications concernent tout d'abord 1- la définition des membres de la famille pouvant bénéficier du regroupement familial. Dans le cas des personnes ressortissantes de pays tiers, qu'elles détiennent un séjour limité ou non, seule la famille nucléaire est prise en compte, c'est-à-dire le/la conjoint(e) (ou le/la partenaire)¹³, les enfants mineurs biologiques ou adoptifs ainsi que

¹² Idem supra, la Directive 2003/86/CE et la Directive 2004/38/CE.

¹³ Des précisions existent concernant l'éligibilité des conjoints ou partenaires au regroupement familial. 1- Les conjoints/partenaires liés par un mariage (ou un partenariat équivalent au mariage) doivent prouver qu'elles vivent ensemble et être âgées de plus de 21 ans (ou 18 ans si le mariage ou le partenariat équivalent au mariage existait déjà avant l'arrivée du regroupant en Belgique). 2- Les partenaires liés par un partenariat enregistré conformément à une loi (par exemple, la cohabitation légale en Belgique) doivent a) prouver qu'ils entretiennent une relation stable et durable soit en prouvant qu'ils ont cohabité légalement en Belgique ou dans un autre pays pendant au moins un an ininterrompu avant la demande ; soit en montrant qu'ils se connaissent depuis au moins deux ans et qu'ils ont entretenu des contacts réguliers par téléphone, courrier ordinaire ou électronique, qu'ils se sont rencontrés trois fois durant les deux années précédant la demande, et que ces rencontres totalisent au moins 45

les enfants majeurs handicapés. Depuis 2011, les Belges qui n'ont pas exercé la liberté de circulation au sein de l'Union européenne sont assimilés aux personnes ressortissantes de pays tiers, ce qui signifie que seule la famille nucléaire est prise en compte pour le regroupement familial avec ces personnes également. Pour les citoyens européens, la notion de famille est élargie et prend en compte l'ensemble des membres composant le ménage. Outre ces modifications légales, les personnes désireuses de bénéficier du regroupement familial sont tenues de prouver elles-mêmes les liens biologiques ou adoptifs avec les membres de leur famille.

Les modifications concernent ensuite 2- les conditions socio-économiques imposées au regroupant. Avant la réforme, aucune condition socio-économique n'était exigée de le part du regroupant ressortissant d'un pays tiers mais en 2011, des conditions matérielles ont été transposées dans la loi belge. Les personnes ressortissantes de pays tiers sont désormais soumises à la condition de disposer de « moyens de subsistance réguliers, stables et suffisants » afin de ne pas devenir une charge pour le système d'aide sociale belge. La loi prévoit que pour être suffisant le montant doit correspondre à une somme représentant 120 % du revenu d'intégration sociale¹⁴. Par ailleurs, l'exigence de régularité et de stabilité des ressources suppose des contrats de travail longs et exclut, notamment, le travail intérimaire ou les contrats de remplacement. Les regroupants ressortissants de pays tiers sont également soumis à la condition de disposer d'un logement suffisant et d'une assurance maladie en Belgique. Les montants exigés sont conséquents pour une famille qui s'installe tout juste dans un nouveau pays et ne semblent pas tenir compte des réalités socio-économiques du marché de l'emploi belge (Carpentier, 2016). Un régime plus favorable est mis en place pour les personnes ressortissantes de pays tiers bénéficiant de la protection internationale. Du fait de leur 'vulnérabilité spécifique', la loi belge exonère les réfugiés

jours ; soit parce qu'ils ont un enfant commun. Ils doivent ensuite b) vivre ensemble en Belgique ; c) être âgés de plus de 21 ans (ou 18 ans s'ils ont cohabité pendant au moins un an avant l'arrivée du regroupant en Belgique) ; d) être célibataires et n'entretenir aucune relation durable et stable avec une autre personne ; e) ne pas faire l'objet d'un empêchement au mariage sur base de la parenté ou de l'alliance ; f) ne pas faire l'objet d'une décision de refus de mariage. De plus, afin d'éviter les regroupements dits « en cascade », l'étranger qui a lui-même obtenu son séjour sur base d'un regroupement familial en tant que conjoint ou partenaire ne pourra se faire rejoindre par un nouveau conjoint ou partenaire qu'après un séjour régulier d'au moins 2 ans. Enfin, le/la conjoint(s) d'un étranger polygame ne peut pas prétendre au regroupement familial lorsqu'un autre de ses conjoints séjourne déjà en Belgique (ADDE, 2021).

¹⁴ Ce montant s'élève ainsi à 1.555,09 euros depuis le 1^{er} mars 2020, contre 1.333,94 euros en 2015 (Site de la SPP Intégration Sociale : <https://www.mi-is.be/fr/reglementations/circulaire-concernant-ladaptation-des-montants-qui-relevant-de-la-legislation-2>).

ainsi que les bénéficiaires de la protection subsidiaire des conditions matérielles imposées aux autres personnes étrangères, à condition que la demande pour le regroupement familial soit introduite dans l'année de la reconnaissance de leur statut. Les regroupants belges statiques – c'est-à-dire les Belges qui n'ont pas exercé leur droit à la libre circulation – sont soumis aux mêmes conditions que les regroupants ressortissants de pays tiers qui détiennent un séjour limité en Belgique. Le risque que la famille devienne dépendante des pouvoirs publics a été jugé plus important dans le cas du regroupement familial avec un Belge, puisque le citoyen européen, lui, doit quoi qu'il arrive disposer de moyens de subsistance suffisants pour conserver son propre droit de séjour en Belgique. Ces obligations matérielles posent des questions d'un point de vue légal et en termes d'égalité de traitement¹⁵. Elles sont en réalité soumises à l'appréciation du Ministre des affaires étrangères – en réalité, le Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (ci-après *CGRA*)¹⁶ – qui se charge de prendre les décisions en matière de regroupement familial. Elles impliquent surtout de la part du regroupant d'être particulièrement bien informé de la législation, d'anticiper ces différentes conditions et ce qu'elles supposent concrètement en termes de montant avant de se lancer dans une procédure de regroupement familial.

Les modifications concernent également 3- l'ajout de frais de dossiers. Depuis 2014, une redevance est effectivement exigée pour l'introduction d'une demande de regroupement familial. Elle ne peut être imposée aux mineurs étrangers ou aux bénéficiaires d'une protection internationale mais s'ajoute aux autres exigences matérielles dans le cas des autres catégories de personnes étrangères.

L'ajout de 4- conditions d'intégration fait également partie des modifications majeures apportées depuis 2011. Si les mineurs, les personnes bénéficiant du statut de réfugié et les citoyens européens ainsi que leur famille en sont exemptés, les personnes ressortissantes de pays tiers souhaitant rejoindre un membre de leur famille en Belgique sont désormais soumises à des conditions d'intégration. Cette condition correspond concrètement à la signature d'une déclaration par laquelle la personne étrangère indique comprendre les valeurs et les normes fondamentales de la société de destination et qu'elle agira en conformité avec celles-ci. La jurisprudence précise qu'il

¹⁵ Pour plus d'informations à ce sujet, voir Christine Flamand (2021).

¹⁶ Créé en 1988, le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA) est une administration fédérale indépendante belge dédiée au droit d'asile. Instance centrale de la procédure, il est compétent pour l'instruction des demandes d'asile (reconnaissance du statut de réfugié et délivrance du statut de protection subsidiaire).

s'agit bien d'un objectif de moyen et non de résultat pour la personne étrangère. L'insertion de cette disposition ajoute toutefois une pression supplémentaire sur les personnes sollicitant le droit de vivre en famille. En Belgique, les personnes adultes regroupées sont tenues de suivre un cours d'intégration civique, qui les initie à la vie, au travail, aux normes et aux valeurs belges. Ils ont également le droit d'accéder aux services des agences publiques pour l'emploi (Purkayastha et Bircan, 2021).

En 2017, 5- les interdictions d'entrées sont insérées à leur tour dans la loi belge encadrant le regroupement familial. Ces modifications entravent parfois l'introduction même de la demande de regroupement familial, bien que cela soit réfuté par la jurisprudence. En effet, bien que la Belgique puisse rejeter une demande pour des raisons d'ordre public et de sécurité nationale, elle doit le faire en respectant le droit à la vie familiale ainsi que l'intérêt supérieur de l'enfant. La seule existence d'antécédents pénaux ne suffit dès lors pas à rejeter automatiquement une demande de regroupement familial.

Les modifications concernent ensuite 6- les délais pour la prise de décision en matière de regroupement familial. Une fois le dossier complété, il est transmis à l'administration compétente pour examen, le CGRA, et les délais sont longs. En 2016, ces délais ont été rallongés encore puisqu'ils sont passés de six à neuf mois pour les membres de la famille d'un Belge ou d'une personne ressortissante d'un pays tiers, qu'elle détienne un séjour limité ou non. Si la loi belge prévoit des échéances pour examiner ces demandes, les délais peuvent être considérablement prolongés puisqu'ils sont renouvelables à deux reprises pour une durée de trois mois, portant les délais d'examen totaux à quinze mois. Jusqu'en 2019, en l'absence de décision de l'administration au bout de ces quinze mois, le droit de séjour était automatiquement accordé mais depuis cette date, cette délivrance automatique est supprimée. Pour les membres de la famille d'un citoyen européen, ces délais ont été maintenus à six mois.

Si ces différentes conditions sont remplies, le regroupement familial peut avoir lieu. Toutefois, obtenir le séjour ne signifie pas pour autant être 'hors de danger'. Le droit au regroupement familial est en réalité temporaire et précaire puisqu'il est conditionné au respect de l'ensemble des conditions présentées ci-avant pour une durée déterminée et précise. Avant les modifications introduites au cours des années 2000, les personnes regroupées devaient respecter ces différentes conditions pour une durée de trois ans avant d'obtenir un séjour permanent en Belgique. En 2013, et il s'agit de la dernière modification apportée à la loi des étrangers de 1980, 7- cette durée a été

prolongée jusqu'à cinq ans pour les membres de la famille des citoyens européens. En 2014, cette modification a également été introduite pour les membres de la famille des personnes ressortissantes d'un pays tiers. Cette durée ne permet toutefois pas à un/une conjoint(e) ou partenaire, par exemple, d'acquérir un séjour autonome et indépendant avant l'expiration de ce délai. Il s'agit en fait d'un séjour « sous contrôle » (Mascia, 2019).

Le Tableau 1 ci-après reprend l'ensemble des différences en termes de regroupement familial liées à la nationalité et au type de séjour du regroupant, telles qu'elles ont été modifiées et fixées au 1^{er} janvier 2021.

Tableau 1. Régimes pour le regroupement familial en fonction de la nationalité et du type de séjour du regroupant (au 1er janvier 2021).

	Ressortissant de pays tiers avec un séjour limité	Ressortissant de pays tiers avec un séjour illimité	Belge	Citoyen européen
<i>Membres bénéficiaires</i>	Famille nucléaire uniquement	Famille nucléaire uniquement	Famille nucléaire uniquement (sauf si liberté de circulation exercée)	Ménage
<i>Conditions socio-économiques</i>	Moyens de subsistance Logement Assurance maladie	Pas de conditions (si demande introduite dans l'année de la reconnaissance)	Moyens de subsistance Logement Assurance maladie	Moyens de subsistance Logement Assurance maladie
<i>Redevance</i>	Exigée	Non exigée	Exigée	Exigée
<i>Conditions d'intégration</i>	Exigées	Non exigées	Exigées	Non exigées
<i>Interdiction d'entrée</i>	Oui	Oui	Oui	Oui
<i>Demande et délais de la décision</i>	9 mois	9 mois	9 mois	6 mois
<i>Type de séjour obtenu</i>	Limité à 5 ans	Limité à 5 ans	Limité à 5 ans	Limité à 5 ans

Outre ces nombreuses modifications, certaines dispositions prévues dans les directives européennes n'ont pas (encore) été transposées (par exemple, l'âge limite des enfants fixé à 15 ans pour l'introduction d'une demande de regroupement familial¹⁷).

¹⁷ Dans une de ces dérogations, la Directive 2003/86/CE permet aux États membres d'imposer que les demandes concernant le regroupement familial d'enfants mineurs soient introduites avant que ceux-ci n'aient atteint l'âge de 15 ans. Dans le cas où elles seraient introduites ultérieurement, les États membres qui décident de faire usage de

Quoi qu'il en soit, ces changements législatifs successifs ont conduit à une sélectivité de plus en plus importante des personnes pouvant bénéficier du regroupement familial, diminuant les possibilités d'accès au territoire et affaiblissant la protection de la vie familiale en contexte migratoire. La population que j'ai rencontrée – et que je présenterai dans le chapitre suivant – a été confrontée à ces différents régimes applicables dans le cas d'un regroupement familial et ont été inévitablement impactées par les différentes modifications et réformes qu'a connu ce droit au cours des dernières années.

1.2.3. Une procédure indirectement discriminante ?

Alors que le droit au regroupement familial est un droit fondamental, ces nombreuses modifications – tant en terme de fond qu'en terme de forme – semblent aller dans le sens d'un durcissement des conditions et représentent un frein important au droit de vivre en famille. Comme le démontrent Sylvie Sarolea et Laura Merla (2021), il existe une véritable différence de statut, et de traitement, entre les familles migrantes et les familles belges dites « sédentaires ». En effet, les auteures mettent en exergue « le décalage [existant] aujourd'hui en Belgique entre cette vision normative très restrictive de la famille « migrante » et les transformations de la famille contemporaine, documentées de longue date par les sociologues » (p. 263). Le droit au regroupement familial est désormais un processus long et exigeant, entièrement dicté par l'administration belge et sur lequel les personnes concernées ont peu d'emprise. La famille « migrante », quant à elle, doit être nucléaire, régie par des liens biologiques, soudée dans le temps et dans l'espace, stable financièrement, assurée, correctement logée et méritante. Ces exigences ne reconnaissent pas suffisamment les dynamiques familiales mises au jour dans le champ des études transnationales et sont largement en porte-à-faux avec les évolutions majeures qu'a connues la famille contemporaine ces dernières années (Sarolea et Merla, 2021). De plus, le processus de regroupement familial est source de tensions et d'insécurité pour tous les membres de la famille, tant dans le pays d'origine que dans le pays où séjourne le regroupant (Farcy et Smit, 2020; Merla et Smit, 2020). Finalement, la multiplicité des conditions rend ce droit relativement peu accessible, constituant des barrières parfois insurmontables pour les personnes migrantes et, en particulier, pour les personnes ressortissantes de pays tiers, nombreuses à mobiliser les raisons familiales pour

la présente dérogation doivent dès lors autoriser l'entrée et le séjour de ces enfants pour d'autres motifs que le regroupement familial.

migrer mais perçues – aujourd’hui encore – comme des menaces (Mascia, 2019; Flamand, 2021; Sarolea et Merla, 2021).

Au-delà de viser spécifiquement les personnes ressortissantes de pays tiers, majoritaires dans les processus de regroupement familial, les évolutions législatives qui ont modifié le droit au regroupement familial touchent plus fortement les femmes. Souvent invisibles, car masquées par la condition d’étrangers qui constitue déjà la base d’une différence de traitement, les discriminations liées au genre existent pourtant. Elles relèvent tant de critères indirectement discriminants dans les textes légaux que de stéréotypes dans la manière dont sont traitées les demandes au niveau des instances d’asile belges (Carayon, 2013). En effet, bien qu’officiellement neutres et objectives, les politiques liées aux migrations familiales – et la directive sur le regroupement familial en particulier – restent basées sur des présupposés liés au genre et engendrent des effets différents, et la plupart du temps inégalitaires, pour les femmes et les hommes en situation de mobilité (Carles-Berkowitz, 2015).

Concrètement, les chiffres existants montrent que la majorité des personnes bénéficiant d’une demande de regroupement familial sont jeunes et de sexe féminin (Lodewyckx, Wets et Timmerman, 2011). Effectivement, la prédominance des femmes dans ce dispositif est particulièrement frappante. En 2017, en Belgique, 56% des titres de séjour délivrés pour des raisons familiales sont accordés à des femmes. Cette proportion augmente encore dans le cas d’un regroupement familial avec le conjoint ou le partenaire, pour lequel les femmes représentent en moyenne 78% des conjoints. Ce chiffre augmente encore pour atteindre 89% dans le cas d’un regroupement familial avec un regroupant ressortissant de pays tiers (Site de l’OE : <https://www.ibz.be/fr/office-des-etrangers>, 2021). Par ailleurs, les femmes arrivées dans le cadre du regroupement familial représentent toujours la majorité des femmes migrantes présentes en Belgique, et elles sont nombreuses à être instruites et qualifiées mais malheureusement invisibilisées dans le contexte du pays de destination.

Ce dispositif est d’autant plus discriminant qu’il place les personnes qui le mobilisent dans une position particulièrement vulnérable car – comme présenté dans la section précédente – le droit de séjour qui leur est accordé dépend de la pérennité de leur relation avec la personne qu’elles ont rejoint. Cette conditionnalité cause un rapport de dépendance et de force inégale entre regroupant et regroupé (Mahieu, 2010; Orsini, 2021). Loin de vouloir généraliser la condition de ces femmes,

ce chapitre répond dès lors à l'appel formulé par Himabindu Timiri (2018) et propose une lecture contextuellement spécifique de leur expérience vécue sur le territoire belge.

1.3. Invisibilité relative des femmes migrantes qualifiées

Les recherches sur les migrations internationales tiennent compte et intègrent le genre à leurs analyses depuis les années 1970 environ. Elles montrent non seulement l'ampleur du phénomène de la mobilité féminine mais s'intéressent aussi aux facteurs déterminants et propres à la condition des femmes migrantes. A ce titre, la migration qualifiée¹⁸ est sensible à la dimension de genre. Dans le contexte d'une économie inégalement globalisée, les femmes qualifiées et les hommes qualifiés circulent différemment (Kofman et Raghuram, 2005). Se pose dès lors la question des raisons et des mécanismes qui expliquent que les femmes qualifiées en particulier tendent à être invisibles, tant dans les études que dans les données disponibles sur les migrations.

Pour mettre ces raisons et ces mécanismes au jour, cette section se base sur le chapitre 8, intitulé *(Re)construire sa carrière professionnelle et trouver sa place dans le pays de destination : expériences de femmes migrantes 'dépendantes' et qualifiées en Belgique*, que j'ai écrit et publié dans l'ouvrage collectif du projet LIMA¹⁹.

1.3.1. Femmes, travail et migration qualifiée

La littérature existante ne fournit que peu d'enseignements à ce sujet. En effet, tandis que Carina Meares (2010) décrit la connaissance de l'interaction entre femmes, travail et migration qualifiée comme faible, Éléonore Kofman (2004; 2000) et Robyn Iredale (2005) vont jusqu'à parler de

¹⁸ Le terme de « migration qualifiée » renvoie à de nombreuses définitions et peut couvrir, selon ces définitions, différentes réalités. La littérature a montré que le terme manque de clarté au niveau conceptuel. Dans cette thèse, le terme de « migrant qualifié » renvoie à un groupe particulier de personnes migrantes, instruites et en possession d'un diplôme de l'enseignement supérieur, qu'il soit obtenu dans le pays d'origine ou de destination. Cette définition remet en question l'acception dominante de la migration qualifiée dans la littérature, qui ne tient pas toujours compte des personnes situées aux intersections de plusieurs catégories conceptuelles (Salt, 1997; Hercog et Sandoz, 2018; Rodriguez et Scurry, 2019).

¹⁹ Smit, S. (2021). *(Re)construire sa carrière professionnelle et trouver sa place dans le pays de destination : expériences de femmes migrantes 'dépendantes' et qualifiées en Belgique*. In L. Merla, S. Sarolea, & B. Schoumaker (Eds.), *Composer avec les normes: trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal*. Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.

l'invisibilité des femmes dans la recherche sur la migration qualifiée. Celle-ci s'est avant tout concentrée sur les migrants qualifiés masculins et les contextes institutionnels desquels ils émigrent et s'est en revanche peu préoccupée des femmes ou de leurs expériences. Comme évoqué plus haut, c'est le cas en particulier pour les femmes qualifiées qui migrent dans le cadre du regroupement familial, en tant qu'épouse 'dépendante'. Peu d'attention a été accordée à la question de savoir si ces femmes changent leur statut d'épouses 'dépendantes' en celui de travailleuses, si leur emploi reste secondaire par rapport à leur rôle d'épouse ou encore dans quelles conditions structurelles ces changements se produisent (Purkayastha, 2005; Hsu, 2020; Purkayastha et Bircan, 2021). En particulier, la question des implications des politiques migratoires pour ces femmes, de l'accréditation de leurs qualifications et compétences (Iredale, 2005) et des processus par lesquelles elles passent pour (re)construire leur carrière (Colakoglu, Yunlu et Arman, 2018) n'a guère retenu l'attention.

Pour les auteurs qui se sont malgré tout penchés sur le sujet, cela s'explique par la définition encore problématique de la migration qualifiée ainsi que par sa nature hétérogène. Il existe tout d'abord un manque de dissociation entre migration qualifiée et migrants qualifiés, et un manque de prise en compte de la diversité des profils parmi cette catégorie de personnes étrangères. Il semble pourtant important d'éviter d'établir des corrélations automatiques entre les deux car les mouvements de travailleurs, et leur définition, ont fortement évolué (Colakoglu *et al.*, 2018) : la migration qualifiée est une catégorie de visa qui concerne l'entrée légale de personnes étrangères en tant qu'experts ou travailleurs hautement qualifiés dans le cadre de programmes spécifiques, alors que les personnes migrantes qualifiées peuvent utiliser d'autres canaux d'entrée légale sur un territoire (Kofman et Raghuram, 2005; Kofman, 2000). Des études ont en effet montré que les femmes instruites et qualifiées, notamment, ne migrent pas automatiquement par le biais des courants migratoires qualifiés. Contrairement aux hommes, elles migrent davantage pour des raisons – en apparence – non-professionnelles, en tant que conjointes de travailleurs migrants, d'étudiants ou de réfugiés. Comme l'ont évoqué les sections précédentes, elles sont alors majoritaires dans les programmes de regroupement familial (Iredale, 2005; Liversage, 2009). Les migrants économiques et les migrants 'dépendants' étant perçus comme des catégories conceptuellement distinctes voire exclusives, les personnes qui présentent des caractéristiques communes à ces deux catégories sont souvent négligées en tant que sujet de recherche (Hsu, 2020). En fait, la perspective étroitement économique d'une grande partie de la littérature sur la migration qualifiée fait en sorte d'invisibiliser la migration des femmes qualifiées. Elle est traitée

comme secondaire, sans implications pour l'emploi dans le pays de destination (Kofman et Raghuram, 2005). Comme l'expliquent en détails Damini Purkayastha et Tuba Bircan (2021) dans leur article intitulé *Present but not counted : highly skilled migrant women in Belgium*, cette distinction entre migrants économiques et migrants 'dépendants' tend également à invisibiliser les femmes au sein des données internationales et nationales sur les migrations. L'absence de données concernant les compétences des personnes migrantes au sein des différents flux migratoires alimente l'hypothèse selon laquelle les compétences sont limitées aux seuls migrants économiques et renforce l'idée selon laquelle les personnes qui migrent pour des raisons familiales sont peu qualifiées et peu instruites.

Ensuite, Anika Liversage (2009) suggère que les enquêtes menées sur les migrations qualifiées ont jusqu'à présent été entachées de préjugés sexistes. D'après l'auteure, les recherches ont porté sur un ensemble limité de types de migration, comme la migration de main-d'œuvre hautement qualifiée ou celle des personnes transférées au sein d'une entreprise, en grande partie masculines. Ce biais genré aurait limité la connaissance d'un éventail plus complet d'expériences migratoires.

D'après Éléonore Kofman et Parvati Raghuram (2005), la non-prise en compte des femmes (qualifiées) dans les recherches sur la migration qualifiée s'explique aussi par la définition problématique de ce qu'est une compétence. La place centrale de l'innovation technologique dans la mondialisation et l'économie de la connaissance a conduit à définir les personnes qualifiées comme étant celles impliquées dans les professions scientifiques et technologiques, secteurs dominés par les hommes (Purkayastha et Bircan, 2021). Au contraire, les compétences liées à l'éducation ou aux soins, notamment, sont considérées comme inhérentes à la féminité et les emplois considérés comme semi-qualifiés plutôt que qualifiés. Aussi, la définition des compétences est revue en contexte migratoire. Dans de nombreux pays d'accueil, la pénurie de main-d'œuvre est effectivement un facteur central pour définir les compétences et influence la sélectivité des personnes migrantes. Invisibilisées, les femmes sont dès lors nombreuses à rencontrer des difficultés pour poursuivre leur carrière professionnelle et font souvent l'expérience d'un déclassement dans le pays de destination (Colakoglu *et al.*, 2018; Killian et Manohar, 2016).

Enfin, les discussions sur les migrations familiales ont quant à elles été largement dominées par la notion de « *trailing spouse* », qui donne une image standard de la femme migrante qui suit son mari pour prioriser la carrière professionnelle de celui-ci ainsi que l'intégrité de sa famille. Cette notion

occulte par ailleurs toute forme d'agentivité, que ce soit avant ou après la migration (Sinha-Kerkhoff, 2014). Largement critiquée, cette vision occulte non seulement l'expérience professionnelle, les qualifications multiples ou encore le potentiel professionnel de ces femmes (Purkayastha et Bircan, 2021), mais aussi les tensions et les négociations existantes au sein des couples migrants (Hsu, 2020).

L'invisibilité des femmes est donc non seulement due aux rapports sociaux de genre qui restent dominés par les hommes, mais aussi aux cadres théoriques et méthodologiques encore largement axés sur des perspectives économiques et androcentristes. Parce qu'invisibles dans les flux et dans les recherches, aucune politique spécifique n'est mise en place pour accompagner ces femmes dans les pays de destination (Purkayastha et Bircan, 2021). Ainsi, aussi contradictoire que cela puisse paraître lorsque l'on sait qu'un des éléments-clés des politiques migratoires belges actuelles est d'attirer et de retenir des travailleurs qualifiés sur son territoire, nombreuses sont celles qui rencontrent des obstacles à leur insertion sur le marché du travail. Se pencher sur la situation des femmes qualifiées qui migrent dans le cadre du regroupement familial permet dès lors d'élargir le concept de migration qualifiée et de participer aux connaissances quant à la manière dont les voies d'entrée influencent les expériences des personnes migrantes.

1.3.2. Emploi et intégration²⁰ en Belgique

Outre les régulations existantes quant à l'accès au territoire et au séjour, la gestion des migrations internationales passe également par l'intégration des personnes migrantes au sein du pays de destination (Bousetta *et al.*, 2016). De nombreux écrits montrent que leur intégration passe souvent par l'emploi et l'accès au marché du travail. Toutefois, d'après Tom Bevers et Valérie Gilbert (2016), la situation concernant l'accès des personnes migrantes au marché de l'emploi belge reste préoccupante. Damini Purkayastha et Tuba Bircan (2021) affirment d'ailleurs que la Belgique figure parmi les pays les moins performants de l'Union européenne en ce qui concerne l'intégration des personnes migrantes, en particulier des personnes ayant migré pour des raisons familiales, sur le marché du travail. En effet, le marché de l'emploi est confronté à une double dynamique : celle d'une fragmentation de l'emploi et celle d'une multiplication des *3D Jobs* (*Dirty*,

²⁰ La notion d'« intégration » est une notion largement débattue dans la littérature contemporaine du fait des attentes qu'elle sous-tend. Comme le suggère Caterina Thomas-Vanrell (2018), la notion d'« établissement » semble plus adéquate en ce qu'elle permet d'appréhender les processus d'installation des personnes migrantes sans préjuger du résultat final de la mobilité comme le suppose, au contraire, la notion d'intégration.

Demanding et Dangerous). Si certains parviennent à obtenir des emplois à hauts niveaux de qualification, le travail immigré concerne néanmoins plus que jamais des emplois difficiles, précaires et mal rémunérés. D'après Marco Martiniello *et al.* (2010), l'occupation de la main-d'œuvre étrangère connaît en fait un déplacement des secteurs d'activités de l'industrie vers les services, où les besoins en termes de flexibilité des horaires et la réduction des coûts du travail sont importants. Les discriminations raciales à l'embauche se perpétuent elles aussi, attestant une fois de plus de la forte fragmentation du marché de l'emploi belge et créant des « niches ethniques »²¹ (Martiniello *et al.*, 2013; Rea, 2013). Cela est d'autant plus vrai pour les femmes, qui représentent une part importante des personnes qui migrent en Belgique. En effet, si les études montrent que la participation des femmes migrantes aux marchés de l'emploi représente une possibilité émancipatrice, il existe toutefois des risques liés à l'instabilité et à la précarité des emplois (Mick, Yuren et De La Cruz, 2013). Les femmes migrantes se concentrent alors sur deux marchés professionnels spécifiques : celui de la domesticité et du *care* (Martiniello *et al.*, 2010; Vause, 2011). Loin d'être neutre, le fonctionnement du marché du travail est au contraire traversé par des divisions s'appuyant sur différentes catégories comme le sexe, la nationalité mais aussi l'âge ou l'origine sociale (Ouali, 2012).

Concrètement, les personnes qui souhaitent travailler en Belgique doivent passer par une reconnaissance de leurs qualifications professionnelles. Cette procédure de reconnaissance professionnelle varie selon le projet professionnel de la personne migrante, selon qu'elle souhaite exercer une profession réglementée (par exemple, médecin, architecte ou enseignant), une profession non réglementée ou devenir indépendante. Il ne s'agit pas d'une procédure automatique mais les décisions sont prises au cas par cas, selon la jurisprudence existante. De plus, pour que ces personnes puissent obtenir un permis de travail belge, leur futur employeur doit généralement en faire activement la demande auprès de l'administration compétente. Ces conditions ont un effet discriminant pour les femmes car les domaines des services à domicile et des services à la personne se caractérisent généralement par une multiplicité d'employeurs, davantage de temps partiels et de faibles salaires. Bien que l'importance de l'insertion des personnes migrantes dans le travail ait été établie, leur activité et le degré de précarité de leurs conditions de travail sont souvent liés à leur statut de séjour (Martiniello *et al.*, 2010; Carayon,

²¹ Le concept de « niche ethnique », proposé initialement par Roger Waldinger, désigne la surreprésentation de travailleurs d'un même groupe ethnique ou d'une même nationalité dans des secteurs d'activité particuliers (par exemple, la construction ou les services à la personne). Pour plus de précisions à ce sujet, voir Andrea Rea (2013).

2013). Pour une personne qui migre pour d'autres raisons que l'emploi – comme c'est le cas pour de nombreuses femmes, accéder au marché du travail suppose en fait un certain nombre de défis spécifiques (Smit, 2021). Ce constat rejoint l'idée que les catégories juridiques attribuées aux personnes migrantes au moment de leur entrée sur le territoire sont limitatives et réductrices.

Certains auteurs, comme Tom Bevers et Valérie Gilbert (2016), affirment que les femmes migrantes font face à une double pénalité : le fait d'être une femme et le fait d'être d'origine étrangère. Les femmes, et en particulier celles qui sont instruites, ont dans l'ensemble moins de chances que les hommes de trouver un emploi de niveau similaire à celui qu'elles occupaient dans leur pays. Bien que la Belgique soit un pays dit 'développé', qui encourage l'immigration de personnes (hautement) qualifiées (Farcy, 2021), les opportunités professionnelles et l'accès à l'emploi restent fondamentalement influencés par la classe, l'origine ethnique et le genre (Killian et Manohar, 2016). Cela crée des inégalités notamment pour les femmes migrantes dites 'dépendantes'. De manière générale, leurs expériences professionnelles sont façonnées par des conditions d'emploi précaires, des discriminations, des contraintes, un manque d'opportunités mais surtout un manque de reconnaissance de leur légitimité professionnelle (Rodriguez et Scurry, 2019).

En réalité, la qualification reste le critère principal pour accéder au territoire belge. En Belgique, comme ailleurs en Europe, l'élaboration des politiques migratoires se fait selon une approche essentiellement utilitariste. Sans être explicite, et bien que cela n'ait jamais atteint le caractère systématique et proactif des politiques mises en place au Canada par exemple, la Belgique a toujours visé une politique d'immigration choisie. Dans la lignée des politiques mises en place dans les années 60 et 70, dans le but de recruter de la main d'œuvre dans les domaines en pénurie, immigration et chômage ne font pas bon ménage. « L'immigration se justifie et est légitime si – et seulement si – les migrants rapportent plus qu'ils ne coûtent à l'économie et à la société » (Bousetta *et al.*, 2016 : 28). Ainsi, au travers des années et des conjonctures économiques, si les profils des personnes migrantes ont évolué, la logique utilitariste des politiques migratoires belges, elle, n'a pas changé. Dans ce contexte, les liens entre politiques d'immigration et politiques d'intégration évoluent. De plus en plus, les mesures visant à favoriser l'intégration des personnes migrantes s'inscrivent comme des outils subordonnés de la politique d'immigration (Bousetta *et al.*, 2016). Dans ce contexte, la non-prise en compte des qualifications et des compétences est majoritairement le cas des personnes arrivées via le regroupement familial.

De manière générale, l'intégration des personnes étrangères continue d'être vaguement définie. Pourtant, en Belgique, les Communautés, compétentes en matière de politique d'accueil et d'intégration des personnes immigrées, ont mis en place un parcours d'intégration partiellement obligatoire, contenant même des sanctions en cas de non-respect. Ce parcours d'intégration est également une condition pour accéder à la nationalité belge. De plus, comme évoqué dans une des sections précédentes, la loi des étrangers de 1980 a été modifiée en 2020 afin d'instaurer un parcours préparatoire en matière d'intégration et de connaissances linguistiques. Cette modification tend à imposer le dépôt d'une attestation de réussite d'un parcours d'intégration et d'un test linguistique aux personnes étrangères majeures souhaitant rejoindre un membre de leur famille en Belgique. Il s'agit d'une nouvelle obligation et d'une condition supplémentaire au séjour qui compliquent encore la migration des membres de la famille et restreignent le droit à une vie familiale.

Ce contexte fait émerger de nouveaux projets dans le chef des migrants, nombreux à se tourner vers la reprise d'une formation pour trouver leur place dans le pays d'accueil. En effet, les politiques menées en matière d'enseignement et de formation professionnelle contribuent elles-aussi à l'objectif d'intégration des personnes migrantes. Selon Lucille Guilbert et Claudia Prévost (2009), la question de l'imbrication entre projets d'études et projets d'immigration – bien qu'elle corresponde à une tendance relativement récente – prend d'ailleurs de plus en plus d'ampleur dans le phénomène des migrations internationales contemporaines.

1.4. La reprise d'études en Belgique

Si la reprise d'une formation dans le pays d'accueil est un phénomène grandissant, ce dernier n'a toutefois retenu l'attention que de peu de chercheurs dans le champ de la sociologie des migrations jusqu'à aujourd'hui, et les sources pertinentes sont rares (Guilbert et Prévost, 2009).

En réalité, les recherches réalisées sur l'articulation entre éducation et migration concernent majoritairement la mobilité étudiante et l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Elles concernent également les étudiants étrangers pour qui les études semblent être le cœur du projet migratoire, c'est-à-dire les personnes étrangères qui entrent sur le territoire munis d'un visa étudiant. Dans ces champs particuliers, plusieurs auteurs se sont intéressés plus spécifiquement à la distinction entre mobilité étudiante et migration étudiante (notamment Godin & Rea, 2011 ; King & Raghuram, 2013 ; Pellerin, 2011), d'autres se sont penchés sur la différence entre étudiants

internationaux et étudiants étrangers (notamment Benabdeljalil, 2009 ; Garneau, 2007). Plusieurs autres recherches, réalisées au cours des dernières années, concernent les migrations de personnes hautement qualifiées (notamment Antoons & Pirotte, 2013 ; Felbermayr & Reczkowski, 2012 ; Gérard & Cornu, 2013) et les inégalités inhérentes à ce phénomène (notamment Garneau, 2007 ; Luthra & Platt, 2016). D'autre part, les recherches couplant migration et éducation s'intéressent aux étudiants internationaux arrivant en Europe dans le contexte de la libre circulation et des programmes Erasmus (notamment Otero, 2008 ; King & Ruiz-Gelices, 2003 ; Ballatore, 2013). Nombreux sont enfin les auteurs qui, comme Michiel Baas (2006) ou Shanti Robertson (2015; 2011), se sont intéressés au cas des personnes migrantes munies d'un visa étudiant et dont l'intention est de changer de statut afin d'obtenir la résidence permanente dans le pays de destination, appelés « *students-turned-migrants* ». Cette dernière approche pose dès lors la question de celles et ceux que nous pourrions appeler les « *migrants-turned-students* », c'est-à-dire les personnes migrantes qui, à un moment donné au cours de leur séjour, décident de se former et de reprendre des études.

1.4.1. Se former pour s'adapter

Comme les sections précédentes l'ont montré, les personnes migrantes arrivées en Belgique sont confrontées à une précarité grandissante de leurs emplois et à des difficultés pour intégrer le marché du travail, malgré une nécessité de plus en plus pressante de s'intégrer dans la société de destination. L'acquisition de savoirs est alors vécue comme un processus continu et une réelle nécessité de s'adapter aux besoins du marché du travail. Dans ce contexte, la reprise d'études est généralement courte et orientée vers les secteurs en demande ou qui connaissent une pénurie de travailleurs dans le pays d'accueil. La reprise d'études supérieures peut également traduire une volonté des personnes de s'engager plus activement et durablement dans leur nouvel environnement, mais aussi de reprendre un certain contrôle sur leur vie. L'enseignement est effectivement un lieu privilégié de socialisation, et un endroit intéressant pour apprendre à connaître de nouvelles personnes et accéder à de nouvelles ressources (Field, 2005; Rakotonarivo, 2013).

La littérature existante sur la reprise d'études supérieures par des personnes migrantes dans le pays de destination montre que l'acquisition de connaissances et la reprise d'une formation au sein de l'enseignement supérieur sont des projets élaborés comme une réponse adaptative à des situations sociales ou économiques compliquées. Elle concerne généralement des personnes pour qui les

études ne représentent pas le principal objectif de leur migration en Belgique. Ces personnes décident effectivement de suivre ou de reprendre des études après une ou plusieurs années de séjour, laissant supposer que les études ne constituaient pas leur première activité à leur arrivée dans le pays. Dans un article dédié à l'insertion professionnelle de personnes migrantes congolaises en Belgique, Andonirina Rakotonarivo (2013) montre que les motifs migratoires pour cette partie de la population ne sont pas spécifiquement liés aux études mais sont, au contraire, plus variés. Pour beaucoup de ces « retournés aux études », les raisons sont politiques ou familiales. Ils peuvent être arrivés dans le cadre d'une demande d'asile ou d'un regroupement familial. Ce groupe compte également une majorité de femmes qui, comme les sections précédentes l'ont abordé, sont nombreuses à mobiliser le regroupement familial pour migrer en Belgique. Aussi, ces personnes arrivent généralement dans le pays de destination à un âge relativement plus avancé que celles qui migrent dans le but d'étudier. L'âge moyen auquel elles décident de reprendre des études supérieures s'élève à 35,7 ans en moyenne. Le retour aux études se fait donc relativement tard dans la vie de ces personnes, qui sont généralement en couple ou ont déjà fondé une famille (Ordozensky & Hagy, 1998 ; Marmojelo et al., 2008 ; Guilbert & Prévost, 2009 ; Manço & Sensi, 2009 ; Rakotonarivo, 2013).

Ces projets s'inscrivent donc dans un contexte marqué par des tensions grandissantes entre structures d'opportunités et capacité d'agir des individus. Les difficultés financières, matérielles ou d'intégration rencontrées et les épreuves vécues dans le pays de destination amènent progressivement les personnes migrantes à redéfinir le sens donné à leurs projets, à revoir leurs attentes et, plus largement, leurs trajectoires personnelles. En réalité, pour nombre d'entre elles, l'expérience de la migration est vécue comme une période propice à la redéfinition de leur statut tant sur le plan personnel que sur le plan professionnel (Ma Mung, 2009; de Gourcy, 2013; King et Raghuram, 2013). Ces projets éducationnels, conditionnés par l'accès à l'enseignement supérieur belge, passent toutefois par de longs processus institutionnels et administratifs.

1.4.2. Accéder à l'enseignement supérieur sous conditions

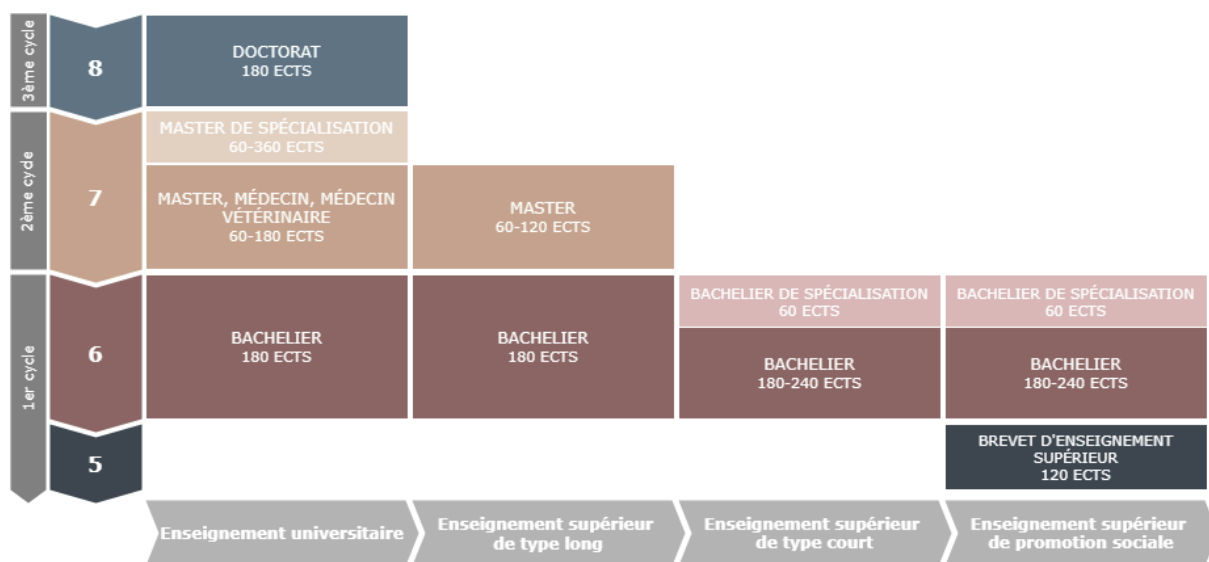
Le système éducatif belge comporte un enseignement obligatoire²², en ce compris l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire, et un enseignement supérieur. Dans le cadre du fédéralisme belge, le pouvoir fédéral a confié l'organisation de tous les niveaux d'éducation aux entités fédérées que sont les communautés linguistiques, soit la Communauté francophone (ci-après *Fédération Wallonie-Bruxelles*), la Communauté flamande et la Communauté germanophone. Le pouvoir fédéral fixe les conditions minimales d'obtention des diplômes mais ce sont ces communautés qui organisent l'enseignement, subventionnent les établissements éducatifs et fixent un certain nombre de mesures. L'enseignement supérieur ne fait dès lors pas partie des enseignements obligatoires mais « permet d'approfondir ses connaissances et d'augmenter sensiblement ses chances d'insertion sur le marché de l'emploi » (Site fédéral belge : <https://www.belgium.be/fr/formation>). Depuis 2004, il a subi de nombreux changements du fait de la réforme appelée « processus de Bologne » qui vise son harmonisation au niveau européen.

Plus précisément, l'offre en terme d'enseignement supérieur comprend des formations au sein d'écoles supérieures (appelées aussi hautes écoles) et des formations dispensées au sein des universités. Elle peut être de quatre types : enseignement universitaire, enseignement supérieur de type long, enseignement supérieur de type court et enseignement de promotion sociale. Une distinction fondamentale existe. Les universités ont pour la plupart un pouvoir organisateur privé (contrairement à beaucoup d'autres pays) et proposent majoritairement un enseignement long de type théorique visant à développer des compétences avant tout générales. Les hautes écoles proposent des formations de type court (trois ou quatre ans) davantage axées sur la pratique et des formations de type long (quatre ou cinq ans) de niveau universitaire. L'enseignement de promotion sociale offre aux adultes un large éventail de formations, organisées d'une manière permanente ou occasionnelle, de niveau secondaire ou supérieur. Les écoles supérieures des arts ont également une habilitation à dispenser une formation d'enseignement supérieur. Au total, vingt-six domaines d'études sont répartis en quatre secteurs : les sciences humaines et sociales ; la santé ; les sciences et techniques ; l'art. Les universités organisent les études supérieures de type long dans les quatre secteurs d'études décrits ci-dessus. Les hautes écoles aussi dispensent un

²² L'instruction est un droit fondamental mais également une obligation pour les mineurs d'âge. En Belgique, l'obligation scolaire porte sur toutes les personnes mineures âgées de 5 à 18 ans, domiciliées ou résidant sur le territoire belge, et ce sans distinction de statut (Site fédéral belge : <https://www.belgium.be/fr/formation>).

enseignement supérieur dans ces quatre secteurs d'études et organisent, selon les cas, des études supérieures de type court ou de type long. Les écoles supérieures des arts quant à elles dispensent un enseignement supérieur dans le secteur spécifique des arts et organisent, selon les cas, des études supérieures de type court ou long. Cette organisation de l'enseignement supérieur en Belgique est illustrée par la Figure 1 ci-après.

Figure 1. Organisation et structure de l'enseignement supérieur en Belgique.



Source : Site de la Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://www.enseignement.be>).

L'admission au sein d'un établissement d'enseignement supérieur est conditionnée par la possession d'un diplôme de l'enseignement secondaire, autrement dit un certificat d'enseignement secondaire supérieur (ci-après *CESS*) ou son équivalent. Il s'agit de la règle générale. A partir de là, les personnes ressortissantes d'un pays tiers peuvent se classer dans deux catégories différentes, impliquant deux procédures différentes.

Les personnes ressortissantes d'un pays tiers n'ayant qu'un CESS – c'est-à-dire ne possédant pas de diplôme de l'enseignement supérieur –, délivré par un pays hors de l'Union européenne doivent obtenir une équivalence de diplôme avant de pouvoir s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur. Les personnes ressortissantes d'un pays tiers ayant un diplôme d'enseignement supérieur obtenu à l'étranger (pour la plupart, dans leur pays d'origine) peuvent s'adresser directement à l'établissement d'enseignement supérieur de leur choix pour demander leur admission. C'est l'établissement qui examinera alors la comparabilité de leurs études antérieures avec celles qu'elles souhaitent poursuivre, et décidera du programme d'études auquel

elles peuvent prétendre. En Fédération Wallonie-Bruxelles, les universités et les établissements d'enseignement supérieur organisent des examens d'admission. En Communauté flamande, lorsqu'une personne ne répond pas aux conditions générales d'admission, l'établissement d'enseignement supérieur décidera lui-même de son admission. L'obtention d'une équivalence de diplôme n'est donc pas obligatoire mais les critères dépendent de l'établissement d'enseignement supérieur, qui en fait généralement la demande.

Concrètement, une équivalence de diplôme est un document déterminant la valeur d'un cursus d'études suivi à l'étranger²³. Elle peut être demandée pour un diplôme délivré par l'enseignement secondaire ainsi que pour un diplôme délivré par l'enseignement supérieur. Elle est obligatoire pour le diplôme secondaire étranger lorsqu'une personne souhaite poursuivre des études supérieures, suivre une formation ou tout simplement travailler en Belgique. Pour les diplômes supérieurs étrangers, la demande d'équivalence est régie par un règlement adopté en juin 2016, qui prévoit deux procédures distinctes ainsi que deux types d'équivalence (cfr. Figure 2).

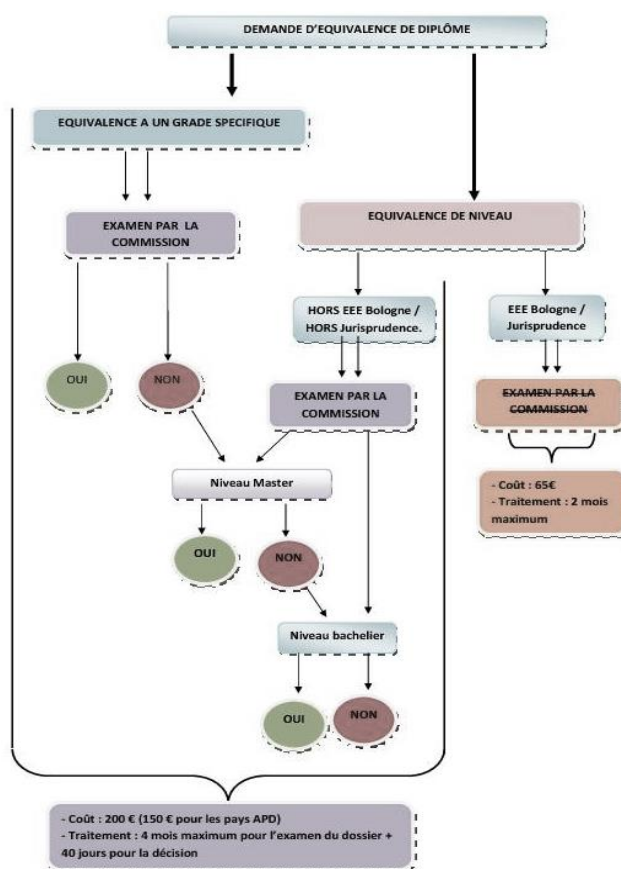
Une première procédure prévoit l'obtention d'une équivalence académique complète (ou équivalence à un grade académique spécifique) qui reconnaît le niveau d'études ainsi que le domaine d'études (par exemple, une maîtrise en économie). Le contenu de la formation suivie à l'étranger est alors reconnu comme équivalent à celui du diplôme belge correspondant. Une seconde procédure prévoit l'obtention d'une équivalence de niveau d'études, qui reconnaît le niveau d'études uniquement, et non le domaine dans lesquelles elles ont été réalisées (par exemple, un bachelier).

Les personnes étrangères qui souhaitent solliciter une équivalence de leur diplôme étranger, que ce soit à un grade académique spécifique ou à un niveau d'études, doivent introduire un dossier qui sera soumis à l'avis d'une commission d'équivalence. Il n'existe pas d'équivalence automatique, chaque dossier est analysé individuellement. Pour qu'une équivalence soit envisageable, plusieurs conditions sont à respecter : les études doivent avoir été réalisées dans un établissement pleinement reconnu par les autorités compétentes en matière d'enseignement supérieur du pays où les études ont été menées (ce qui peut être problématique dans le cas des établissements

²³ À noter qu'aucune équivalence n'est nécessaire pour les diplômes délivrés par une école dispensant un programme belge à l'étranger ou les diplômes obtenus au sein d'une autre communauté linguistique, automatiquement reconnus comme équivalents entre eux (Site fédéral belge : <https://www.belgium.be/fr/formation>).

d'enseignement privés) ; le programme d'études suivi doit lui aussi être pleinement reconnu ; la durée légale des études effectuées doit être au minimum la même que la durée légale des études correspondantes en Belgique ; les personnes qui postulent doivent fournir le programme complet des études qu'elles ont effectuées ainsi que des copies certifiées des diplômes et des relevés de notes ; elles doivent avoir réalisé un travail de fin d'études qui puisse être jugé correspondant à celui qui est exigé des étudiants en Belgique. Lorsque ces conditions sont rassemblées, le service compétent dispose de 4 mois pour solliciter l'avis de la commission d'équivalence et de 40 jours pour faire part à la personne qui a postulé de sa décision. Les frais liés à cette procédure sont élevés²⁴. Lorsque la commission d'équivalence émet un avis négatif concernant une équivalence à un grade académique spécifique, une équivalence de niveau d'études peut encore être envisagée.

Figure 2. Procédures pour l'obtention d'une équivalence de diplôme pour les diplômes supérieurs étrangers en Belgique.



Source : Site du Service Équivalences de la Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://www.equivalences.cfwb.be>).

²⁴ Ils s'élèvent généralement à 200 euros (Site fédéral belge : <https://www.belgium.be/fr/formation>).

La procédure pour l'obtention d'une équivalence académique est donc une étape cruciale mais peu évidente pour les personnes migrantes désireuses de reprendre des études supérieures dans le pays de destination. Les contraintes sont nombreuses et toutes n'arrivent pas au bout de la procédure.

1.5. Conclusions du chapitre

Ce premier chapitre dresse un portrait du contexte dans lequel s'inscrit ma recherche doctorale. Cette étape est indispensable pour comprendre le cheminement de ma pensée mais aussi les choix que j'ai posés aux niveaux empirique, méthodologique ainsi que théorique.

Le contexte actuel de durcissement des politiques migratoires à l'égard des personnes ressortissantes de pays tiers, nombreuses à mobiliser le regroupement familial pour arriver en Belgique, crée d'importants obstacles juridiques et institutionnels à leur établissement sur le territoire. Les femmes sont particulièrement touchées par ces difficultés, tant au niveau de leur établissement dans le pays de destination qu'au niveau de leur intégration sur le marché de l'emploi belge. Ces difficultés ne s'arrêtent toutefois pas là. Elles continuent d'être présentes tout au long des parcours de ces femmes qui, invisibilisées et déqualifiées en contexte migratoire, reprennent des études supérieures. En effet, les femmes étant majoritaires au sein des flux migratoires liés aux raisons familiales, ces dernières sont particulièrement nombreuses à être enfermées dans des titres précaires. Comme le souligne Lisa Carayon (2013), elles sont alors moins mobiles que les hommes, plus dépendantes de leur réseau et moins libres dans la construction de leur parcours migratoire, renforçant les stéréotypes de genre dont elles sont déjà victimes.

Dans le chapitre suivant, je présente les choix méthodologiques posés à la suite de cet état des lieux. Ce second chapitre présente également ma population cible et mon travail de terrain, ainsi que les outils méthodologiques privilégiés pour les aborder et les étudier au mieux.

CHAPITRE 2 – L'ENQUÊTE DE TERRAIN ET SA MÉTHODE

Ce second chapitre présente l'ensemble des méthodes mobilisées pour appréhender mon sujet d'étude et la population qui m'intéresse, choix qui découle du contexte présenté dans le chapitre précédent. Comme le suggère Natalie Benelli (2011), la mise en mots de la démarche scientifique constitue une étape indispensable d'une recherche de doctorat. Elle fournit aux lecteurs les éléments permettant de rendre intelligibles et pertinents les résultats produits et les analyses réalisées. Il s'agit en fait de donner une cohérence à une démarche qui peut sembler systématique à première vue, notamment pour le chercheur ou la chercheuse qui la mobilise, mais qui est en réalité relativement complexe. Cette mise en mots est d'autant plus importante que les démarches dites qualitatives souffrent aujourd'hui encore d'un certain manque de légitimité et que le propre du travail scientifique, comme le montrera ce chapitre, est fait de tâtonnements, d'incertitudes, de doutes et d'erreurs. Ce chapitre présente l'enquête de terrain mais aussi les réflexions qu'elle a suscitées et les difficultés auxquelles elle a été confrontée, entraînant un ensemble de recentrages tout au long de son déroulement.

Concrètement, la première section de ce chapitre expose les apports d'une démarche inductive et de la mobilisation de la méthode par théorisation ancrée pour l'étude de mon sujet. Elle propose un bref aperçu de l'état de l'art concernant ces démarches et précise la manière dont je les ai mobilisées dans le cadre de ma recherche. Le chapitre se poursuit par la présentation plus détaillée de la population cible de ce travail de recherche ainsi que des critères d'inclusion retenus pour la constituer. Cette section expose aussi les recentrages effectués en cours de travail. La troisième section de ce chapitre présente les questionnements de départ qui ont guidé mon travail de récolte de données ainsi que leurs évolutions. Le chapitre se poursuit dans un quatrième temps par la présentation, d'une part, de la manière dont s'est déroulé le recrutement des participantes à ma recherche et, d'autre part, des objectifs liés à la décision de rencontrer un certain nombre d'acteurs de terrain dans le cadre de cette recherche. Cette quatrième section aborde également les questions de la représentativité et de l'échantillonnage de la population d'étude, ainsi que les difficultés liées au recrutement. Dans une cinquième section, je présente les choix posés en matière d'outils méthodologiques dans le but d'aborder mon sujet et de récolter les données sur le terrain. Ces informations sont essentielles pour comprendre la démarche scientifique adoptée ainsi que les

résultats obtenus. J'en présente les apports, les limites mais aussi les éventuelles adaptations. La dernière section de ce chapitre présente, plus en détails, les 22 femmes qui composent ma population d'étude.

2.1. Démarche inductive et adoption de la méthode par théorisation ancrée

La démarche adoptée dans le cadre de cette recherche s'est voulue dès le départ inductive. En effet, pour appréhender les personnes faisant partie de ma population cible et comprendre leurs expériences et les processus par lesquels elles passent, leurs projets, leurs remises en question ou encore les ressources qu'elles peuvent ou non mobiliser, l'approche inductive est apparue tout à fait pertinente. Il semblait également important de laisser émerger les thèmes et les données du terrain, tout en remettant au centre de l'attention les récits des personnes rencontrées.

La méthode par théorisation ancrée (de l'anglais, *grounded theory*) est un type de démarche inductive qui s'ancre au cœur de la sociologie dite qualitative. Cette méthode a été développée initialement par Barney G. Glaser et Anselm Strauss, en 1967, dans le but de construire une théorie à partir des données, et selon une approche qui recueille et analyse les données de façon simultanée. Si Barney G. Glaser et Anselm Strauss en sont les précurseurs, la méthode est reprise et enrichie au fil des années par différents auteurs qui adoptent différentes positions. Barney G. Glaser (2007) ou encore Isabelle Walsh *et al.* (2015), quelques années plus tard, adoptent une position classique positiviste en soutenant que la réalité est indépendante du chercheur et des méthodes qu'il emploie pour l'étudier. Juliet Corbin et Anselm Strauss (2015), quant à eux, se tournent vers un paradigme davantage post-positiviste en affirmant qu'une réalité, complexe et toujours située dans un contexte particulier, ne peut être cernée dans sa totalité ou de façon totalement objective. Les auteurs visent alors plutôt une interprétation la plus plausible possible des données récoltées. Kathy Charmaz (2006 ; 2014), enfin, développe une théorisation ancrée davantage constructiviste qui comprend la réalité comme étant construite à partir des interprétations des personnes rencontrées dans le cadre de l'enquête de terrain puis de celles du chercheur. La réalité étudiée serait donc loin d'être purement objective mais plutôt doublement interprétée. Aujourd'hui, ces différentes approches de la méthode par théorisation ancrée coexistent et il revient au chercheur, finalement, de choisir celle qui lui semble la plus pertinente. Le tableau ci-après résume les grandes lignes de ces différences (cfr. Figure 3) (Jacques, Hébert, Gallagher et St-Cyr Tribble, 2020).

Figure 3. Distinctions entre les trois approches de la théorisation ancrée proposées par Marie-Claude Jacques *et al.* (2020).

Distinctions entre trois approches courantes de la théorisation ancrée			
Type	Classique (Glaser et Strauss, 1967 ; Glaser, 1992, 2007)	Straussienne (Strauss et Corbin, 1998 ; Corbin et Strauss, 2015)	Constructiviste (Charmaz, 2000, 2005, 2006)
Paradigme	Positiviste Objectiviste Réaliste	Post-positiviste Pragmatique Interprétatif	Constructiviste Interprétatif
Épistémologie	La réalité est considérée comme totalement objective et externe.	La réalité peut être découverte par la recherche, mais ne peut jamais être entièrement appréhendée.	La réalité est une construction issue des interprétations.
Relation avec les participants	Indépendante	Active	Coconstruction
Phases de l'analyse de données	Codage ouvert Codage sélectif Codage théorique	Codage ouvert Codage axial Codage sélectif	Codage initial Codage focalisé Codage théorique

Source : Jacques *et al.* (2020).

Comme l'affirme Christophe Lejeune (2014), dans son manuel sur les méthodes qualitatives, « il ne s'agit donc pas d'une théorie mais bien d'une méthode dont le programme conjugue deux règles impératives : (1) rendre compte du matériau empirique et (2) créer de nouvelles théories » (p. 20). En effet, l'objectif de la méthode par théorisation ancrée est de construire une théorie sans forcer les données recueillies sur le terrain à entrer dans des cases qui seraient théoriquement préconçues. D'après Marie-Claude Jacques *et al.* (2020), cette méthode par théorisation ancrée est particulièrement intéressante lorsque les questions de recherche visent à comprendre les personnes rencontrées sur le terrain et à mettre en lumière la manière dont elles vivent, comprennent et appréhendent les expériences qu'elles font. Au-delà de proposer une description des phénomènes étudiés, la méthode par théorisation ancrée permet de répondre à la question du « comment ? », et se centre spécifiquement sur la compréhension des processus sociaux en s'intéressant aux actions, aux relations et aux interactions humaines. En effet, comme le précisent les auteurs, la méthodologie repose notamment sur l'interactionnisme symbolique, centré sur les relations dynamiques existant entre significations et actions. Ces significations et ces actions peuvent être mises en lumière en s'intéressant aux perceptions des personnes vivant un phénomène donné, tout en permettant la compréhension. Cela signifie que plutôt que de rechercher des dimensions ou des propriétés spécifiques, l'analyse permettra de mettre en lumière non seulement l'évolution des actions et des interactions dans le temps, mais aussi la manière dont

ces changements sont survenus ou, au contraire, sont restés inchangés, malgré des évolutions de leurs conditions structurelles (Jacques *et al.*, 2020).

En bref, la méthode par théorisation ancrée permet de mieux comprendre les situations auxquelles les personnes doivent s'adapter. Elle permet d'expliquer des phénomènes tels que les trajectoires, les transitions ou les changements vécus dans une situation donnée, ce qui correspond aux problématiques et aux questions que je développe dans cette recherche doctorale.

Dans cette démarche qui se veut inductive, la construction de l'objet de recherche se fait surtout à partir du travail de terrain. En effet, « si l'on peut se focaliser [dès le départ] sur une problématique, comprise ici comme manière spécifique d'envisager un problème et proposition de lignes de force en réponse à la question initiale, cette problématique se précise néanmoins au cours de la recherche » (d'Arripe, Oboeuf et Routier, 2014 : 98). Les questionnements de départs, les outils méthodologiques et les méthodes d'analyse sont eux aussi imaginés et façonnés tout au long de l'avancement du travail scientifique (Benelli, 2011). L'objectif final de la méthode par théorisation ancrée est donc d'élaborer des théories en se basant sur l'analyse des données (Jacques *et al.*, 2020). Il ne s'agit dès lors pas de tester la validité d'une théorie existante mais plutôt de produire des cheminements théoriques sans « tomber dans ce piège où l'on installe la théorie d'entrée de jeu et où les faits, trop aisément manipulables, se cantonnent dans un rôle d'illustration-confirmer » (Kaufmann, 2001 : 12).

Toutefois, comme le notent ces divers auteurs qui se sont penchés sur cette méthode, lorsqu'un chercheur appréhende une problématique ou un sujet d'étude, il le fait toujours avec ses connaissances théoriques antérieures et un certain nombre d'a priori. S'il ne connaît pas d'avance les questions théoriques que ses recherches vont soulever, il n'est cependant pas dépourvu de préconceptions, et la connaissance qu'il a des théories existantes nourrit sa sensibilité théorique. Il s'agit de rester suffisamment ouvert d'esprit, en particulier vis-à-vis des théorisations qui ne seraient pas apparues dans les lectures en amont du travail de terrain, tout en se laissant inspirer par les théories existantes (d'Arripe *et al.*, 2014; Lejeune, 2014). Cette tension rend la démarche parfois compliquée.

2.2. Construction progressive de l'objet de recherche

Au départ, lorsque ce projet de recherche a été imaginé, il s'intéressait aux expériences de personnes migrantes qui décidaient d'entamer ou de reprendre une formation supérieure dans le pays de destination. L'objectif était de comprendre les expériences spécifiques de cette population lors de cette période de transition et d'adaptations que représente la reprise d'études dans leur parcours de vie. Pour ce faire, mon projet de recherche se concentrait spécifiquement sur des personnes migrantes, femmes et hommes, ressortissantes de RDC, d'Inde et des USA, âgées de plus de 25 ans et arrivées en Belgique sans visa étudiant, qui entament ou reprennent des études supérieures au sein d'un établissement d'enseignement supérieur belge (universités, hautes écoles ou autres). Mon intérêt pour ces trois nationalités s'expliquait tout d'abord par mon inscription dans le projet de recherche interdisciplinaire LIMA dont je fais mention dans l'introduction. Ce choix s'expliquait ensuite par le fait que ces personnes envisagent – du moins a priori – une installation de plus long terme dans le pays d'accueil, ce qui pose la question de l'« intégration » et des stratégies mises en place dans cet objectif.

Cette population cible se distinguait des personnes arrivant en Belgique en possession d'un visa pour études, c'est-à-dire dans le but d'étudier et pour qui le projet d'installation est généralement cadré par une temporalité plus courte. La question de l'« intégration » dans la société d'accueil se pose alors avec moins de force. Le choix de me concentrer sur cette population spécifique se justifiait également par le fait qu'il s'agit d'une population relativement peu étudiée dans le champ des études migratoires alors qu'une augmentation du nombre d'étudiants étrangers au sein des établissements d'enseignement supérieur, notamment dans le cas des trois nationalités retenues, est observée depuis un certain nombre d'années. En effet, outre les facteurs exposés dans l'introduction, le nombre d'étudiants indiens, congolais et américains inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur belges ainsi que l'évolution de ce nombre dans le temps varient. Frank Caestercker (2007) observe une augmentation presque ininterrompue du nombre d'étudiants indiens et américains entre 1995 et 2004 dans les universités flamandes puis une diminution de ce nombre dès 2005. Le nombre d'étudiants congolais au sein des universités flamandes semble quant à lui constant. Au sein des universités francophones, selon les chiffres du Conseil des recteurs des universités francophones (CREF), le nombre d'étudiants américains reste relativement constant, avec certaines variations légères d'année en année alors que le nombre d'étudiants indiens et congolais augmente progressivement dès 2005. Pour l'année académique 2013-2014 plus spécifiquement, derniers chiffres disponibles à ce sujet, le nombre d'étudiants

ressortissants de RDC s'élevait à 1.028, le nombre d'étudiants ressortissants d'Inde s'élevait à 718 et le nombre d'étudiants ressortissants des USA s'élevait à 380 pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur belges. Il semblait alors intéressant d'analyser ces variations pour comprendre ce qu'elles traduisent en termes de projet et d'accès à l'éducation²⁵.

C'est au fur et à mesure du processus de récolte et d'analyse des données tant sur le terrain que dans la littérature que ma population cible s'est précisée et que les critères d'inclusion se sont peu à peu affinés. En effet, l'état des lieux actuel des migrations internationales vers la Belgique, les évolutions et les restrictions toujours plus importantes qui en découlent en termes de politiques migratoires ainsi que les spécificités politiques, administratives et procédurales liées au regroupement familial – présentées dans le chapitre précédent, m'ont poussée à redéfinir les critères d'inclusion de ma population d'étude et à me concentrer sur la situation spécifique des femmes au sein de ce groupe. Les difficultés présentées en termes d'« intégration », notamment professionnelle, et d'accès à un enseignement supérieur m'ont ensuite encouragée à explorer davantage les projets de reprise d'études. C'est donc précisément dans ce contexte particulier que j'ai peu à peu construit mon projet et mes thématiques de recherche, et que je me suis intéressée aux carrières migratoires et aux expériences vécues de femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes' dans le pays de destination.

De plus, le travail de terrain a montré que les personnes migrantes qui reprennent une formation supérieure, que ce soit au sein d'une université ou d'un autre type d'établissement d'enseignement supérieur, sont en fait majoritairement des femmes. Ma rencontre avec ces personnes a également montré que la grande majorité d'entre elles étaient arrivées en Belgique dans le cadre d'un regroupement familial et que leur projet de reprendre une formation dans le pays de destination découlait d'un certain nombre d'opportunités et de contraintes légales, institutionnelles, politiques mais aussi familiales. Pour la plupart qualifiées, leur projet éducationnel répond alors à une volonté de reprendre un certain contrôle sur leur trajectoire professionnelle, interrompue – comme on le verra – au moment de leur migration vers la Belgique. Marginalisées dans leur vie de tous les jours, écartées des prises en charge politiques et institutionnelles, et invisibilisées dans les recherches classiques existantes dans le champ des études migratoires, ces femmes font l'objet d'un certain

²⁵ Les chiffres dont il est fait mention dans cette section sont le résultat d'une compilation de plusieurs sources, à savoir le site du CREF (<http://www.cref.be>), le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles (<http://www.federation-wallonie-bruxelles.be>) et le site de la Communauté flamande (<https://www.vlaanderen.be>).

nombre de différenciations et de catégorisations sociales au cours de leur vie et, plus particulièrement lors de leur reprise d'études en Belgique. Qu'elles soient vécues comme des obstacles, des contraintes ou – au contraire – des opportunités, ces diverses catégorisations ont toujours pour effet de réduire, voire de nier, la singularité des histoires et des parcours de vie mais aussi la complexité des situations individuelles. L'objectif est alors de regarder au-delà du fossé théorique existant entre les « migrants qualifiés » et les épouses dites 'dépendantes', et de participer à l'étude de la migration qualifiée genrée et féminine (Aure, 2013). Il s'agit également d'examiner les parcours et les expériences de ces femmes au haut capital humain, en questionnant les mécanismes du marché du travail à l'origine de leur déclassement professionnel et en analysant les réponses qu'elles y apportent dans un contexte de transition propice aux réadaptations et aux négociations. Étant donné de me concentrer sur les expériences des femmes, je n'ai pas exploré la manière dont les hommes ayant migré dans le cadre d'un regroupement familial vivent des processus sociaux similaires.

Mon projet s'intéressait de plus à certaines nationalités d'origine en particulier et mon recrutement visait alors des femmes migrantes originaires de RDC, d'Inde et des USA. Le choix de ces trois nationalités d'origine s'expliquait notamment par mon implication dans le projet LIMA précédemment évoqué. Les réalités du terrain, et les difficultés rencontrées pour trouver des personnes qui répondaient à l'ensemble de mes critères de sélection, m'ont également poussée à redéfinir les nationalités d'origine. J'ai dès lors décidé d'élargir le critère de sélection lié à la nationalité d'origine (ou pays d'origine) à l'ensemble des pays non inclus dans l'Union européenne. Cela me permettait de conserver le critère « originaire de pays tiers à l'Union européenne », critère important puisqu'il joue sur les effets des politiques migratoires sur les personnes migrantes. En effet, comme évoqué dans le chapitre précédent, les politiques migratoires, en particulier dans le cadre du regroupement familial, font généralement une distinction entre les personnes originaires de l'Union européenne et celles originaires de pays tiers. Le fait d'inclure des femmes aux origines ethniques et nationales diverses permet également d'éviter un certain nationalisme méthodologique d'une part, et de croiser la catégorie liée à l'origine ethnique/nationale avec d'autres catégories, d'autre part. Si les personnes originaires des trois pays retenus au départ sont surreprésentées au sein de ma population cible, en particulier en ce qui concerne les femmes originaires de RDC, celle-ci inclut désormais aussi des personnes originaires d'autres pays tiers.

Ce projet de recherche vise ainsi à contribuer aux recherches et aux connaissances s'inscrivant dans les champs de la sociologie des migrations, de la sociologie des réseaux et des études de

genre, en développant et en questionnant les connaissances empiriques et théoriques quant au phénomène de reprise d'études supérieures, en tant que période de transition, dans les parcours de vie de femmes migrantes adultes en provenance de pays tiers à l'Union européenne et arrivées en Belgique dans le cadre d'un regroupement familial. Plus particulièrement, ce projet s'intéresse à la situation et aux expériences multiples de ces femmes dans le contexte belge ainsi qu'à la manière dont elle se (re)construisent et trouvent leur place dans le pays d'accueil.

Quelle signification attribuent-elles à ces projets de reprise d'études ? Comment se reconstruisent-elles dans le pays de destination alors que leur migration implique une série de reconfigurations ? Quelles stratégies mettent-elles en place pour y parvenir ? Quelles sont les opportunités et les contraintes auxquelles elles sont confrontées dans le contexte spécifique de la Belgique ? Quelles ressources peuvent-elles mobiliser ? Ce sont autant de questions auxquelles ce projet de recherche essaie de trouver une réponse en écoutant et en analysant le récit des femmes qui composent ma population cible.

2.3. Questionnements de départ

Plutôt que de démarrer mes recherches par la formulation d'hypothèses générales à vérifier sur le terrain, j'ai choisi – selon une volonté d'inscrire mon projet dans une démarche inductive – de formuler des questions de recherche qui permettaient l'émergence de réponses au moyen du terrain. À l'instar de la position qu'adoptent Juliet Corbin et Anselm Strauss (2015) entre autres, j'étais loin d'être complètement étrangère à la problématique et à ma population d'étude lorsque j'ai débuté mes recherches. J'avais, d'une part, longuement parcouru la littérature existante et identifié un certain nombre de zones d'ombres que j'avais envie d'explorer davantage. J'avais, d'autre part, réalisé un certain nombre d'entretiens en amont dans le cadre du projet LIMA que j'ai présenté dans mon introduction. Ce premier travail de terrain auprès de personnes migrantes ressortissantes de pays tiers aux statuts légaux divers, qui peut dès lors être considéré comme un terrain exploratoire, m'avait permis de me faire une première idée des expériences vécues par ma population cible. J'avais donc dès le départ un certain nombre d'a priori qui ont inévitablement influencé et guidé la formulation de mes questionnements de départ.

Concrètement, ce projet de recherche s'articule autour de trois questions de départ spécifiques. Ces questions ont guidé mon accès au terrain, elles ont guidé ma rencontre avec ma population cible et ont permis d'approfondir certaines thématiques au cours du travail de terrain. Selon la

principe de la méthode par théorisation ancrée, les questionnements de départ, loin d'être des hypothèses à vérifier, doivent chercher à répondre à la question du « comment ? » et porter sur des processus.

2.3.1. Place des projets de reprise d'études dans les parcours de vie

Ce projet vise tout d'abord à questionner et à analyser la place et le sens des projets de reprises d'études dans les parcours de vie de ces femmes. Le projet de reprendre (ou d'entamer) des études supérieures dans le pays de destination semble intervenir comme un moment clé dans leur parcours de vie, entraînant une période de transition et de changements importante durant laquelle peuvent être renégociés leurs réseaux, les formes de support et de ressources qui en découlent, mais aussi les processus de socialisation dans lesquelles elles s'inscrivent et les rôles et la place qu'elles endossent dans la société. Comme le suggère Lucille Guilbert dans ses recherches sur la migration étudiante, « la conception et la réalisation de projets en situation de mobilité et de migration ouvrent sur une période de transition entre un avant et un après, un là-bas et un ici, sur un état des savoirs et des compétences et un autre état en voie d'élaboration, sur une transformation dans les valeurs et une relecture du réel, pour édifier un futur 'vers-un-après-transition' » (Guilbert, 2010 : 153). Ces périodes de transition se caractérisent effectivement par des changements importants dans la vie d'une personne parce que cette dernière vit une forme de rupture et va devoir s'adapter à de nouvelles situations, à un nouveau contexte et à de nouvelles dynamiques.

2.3.2. Opportunités et contraintes des projets de reprise d'études

Il vise ensuite à comprendre les effets réciproques qui se jouent entre contraintes structurelles – en ce compris le cadre légal belge et européen, les politiques migratoires et éducatives mais également les catégories sociales 'classiques', l'inscription dans un statut juridique particulier, les rôles sociaux de genre et les structures relationnelles (c'est-à-dire la manière dont la relation entre des individus est organisée – certaines relations peuvent être asymétriques, par exemple) – et formes d'autonomie au cours de cette période particulière. Cet objectif contribue au débat opposant traditionnellement structure et agentivité. En effet, selon la perspective des parcours de vie, il s'agit d'appréhender la manière dont les structures politiques, institutionnelles, éducationnelles, juridiques et légales d'une part, ainsi que les structures relationnelles ancrées au cœur des réseaux personnels d'autre part, impactent l'autonomie, les capacités et l'agentivité de

ces femmes migrantes qui reprennent une formation supérieure dans le pays de destination. Il s'agit également de comprendre la manière dont ces femmes font preuve d'agentivité pour s'adapter, contourner ou encore s'opposer à ces opportunités et ces contraintes structurelles et les types de ressources qu'elles peuvent mobiliser pour y parvenir.

2.3.3. Influence des réseaux personnels

Enfin, ce projet de recherche cherche à saisir et à interroger les influences diverses qu'exercent les réseaux personnels dans lesquels ces femmes s'insèrent sur leur parcours de vie et, en particulier, sur leur projet d'études au cours de cette période de transition. Il s'agit d'appréhender ce que ces réseaux personnels représentent en termes de processus de socialisation, de capital social et de ressources et d'interroger la manière dont elles mobilisent leurs réseaux afin de jongler avec les divers obstacles qu'elles rencontrent dans l'accomplissement de leur projet, ainsi que les formes d'autonomie qu'elles développent face aux diverses influences encourageantes et/ou décourageantes qui sous-tendent leurs réseaux. En effet, les réseaux co-ethniques, familiaux et transnationaux influent sur la prise de décision, la formulation et la poursuite d'un projet mais aussi sur l'autonomie, l'agentivité et la carrière au sens large d'un individu (Geddie, 2013 ; Guilbert, 2010 ; Guilbert & Prévost, 2009). L'objectif est donc d'enrichir le niveau mésosociologique des études sur les migrations. Mon intérêt pour les réseaux des femmes migrantes, et la question du capital social qui en découle, répond également d'une considération plus large concernant les inégalités, l'expérience de ces inégalités et la manière dont elles les gèrent ou les surpassent.

Les parcours de vie et les projets de ces femmes migrantes sont modulés, facilités ou obstrués par différents types de contraintes structurelles et de catégorisations sociales, et les réseaux personnels apparaissent comme une composante essentielle de leur trajectoire, de leur installation et de leur 'intégration' dans le pays de destination. Les épreuves rencontrées peuvent progressivement amener ces femmes migrantes soit à s'adapter et à résister afin de mener leurs projets à bien, soit à redéfinir le sens qu'elles leur donnent ou encore à revoir leurs attentes et leurs trajectoires personnelles. C'est pourquoi il semble indispensable de s'interroger sur la manière de prendre ce dynamisme en compte dans l'étude des migrations internationales (Ma Mung, 2009; de Gourcy, 2013; King et Raghuram, 2013).

2.4. Recrutement, échantillonnage et représentativité

Après avoir défini la population cible et délimité les questionnements de départ, la phase de recrutement des participants à l'enquête de terrain a pu débuter. Comme évoqué dans une des sections précédentes, il était clair, dès la conception de mon projet de recherche, que je n'excluais pas la possibilité d'affiner les critères de recrutement et d'adapter ma population cible sur base des réalités du terrain. Ainsi, si j'ambitionnais de recruter au départ des participants, hommes et femmes, originaires de RDC, d'Inde et des USA, aux titres de séjour variés, je me suis recentrée ensuite sur le recrutement spécifique de femmes migrantes, ressortissantes plus globalement de pays tiers à l'Union européenne, âgées de plus de 25 ans, arrivées en Belgique dans le cadre d'un regroupement familial et ayant décidé de reprendre des études supérieures – ou une formation supérieure – dans le pays.

2.4.1. Recrutement des participantes

J'ai débuté la phase de recrutement des participantes par la préparation d'un appel à participation que j'ai rédigé en anglais, en français et en néerlandais dans certains cas, afin de toucher un maximum de personnes sur l'ensemble du territoire belge. Cet appel à participation a pris la forme d'affiches, de flyers²⁶ et de mails²⁷ également selon les lieux et les personnes à qui je les transmettais. J'ai ainsi envoyé l'appel à participation aux administrations pertinentes dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur en Belgique, à savoir les hautes écoles et les établissements universitaires présents en Wallonie, en Flandre et dans la région de Bruxelles-Capitale. Ma population cible étant composée de femmes en reprise d'études, cela me permettait de toucher directement des personnes inscrites au sein des établissements d'enseignement supérieur. Certains de ces établissements m'ont permis d'envoyer l'appel à participation aux étudiants directement au moyen d'une *mailing list* créée spécialement à cet effet. Grâce à cet outil, j'ai pu viser directement les personnes qui rassemblaient un certain nombre des critères de ma population cible (nationalité et date d'inscription dans l'enseignement supérieur). D'autres établissements se sont chargés eux-mêmes de la transmission de l'appel auprès de leurs étudiants. J'ai également contacté un certain nombre d'associations qui rencontrent la population cible

²⁶ Voir Annexe n°1 : Affiche/flyer – Appel à contribution en français ; Annexe n°2 : Affiche/flyer – Appel à contribution en anglais ; Annexe n°3 : Affiche/flyer – Appel à contribution en néerlandais.

²⁷ Voir Annexe n°4 : Mail – Appel à contribution en anglais ; Annexe n°5 : Mail – Appel à contribution en français.

(association de soutien aux étudiants, associations de soutien aux étrangers, association de soutien dans les démarches d'équivalences académiques et professionnelles, etc.) et laissé des flyers à disposition dans plusieurs d'entre elles. Je me suis inscrite sur des groupes Facebook dédiés aux personnes expatriées, et aux femmes en particulier, dans différentes villes belges. J'ai également pris contact avec des professeurs d'université afin de présenter mon projet de thèse et de distribuer des flyers à leurs étudiants durant certains de leurs cours. Étant donné mon implication dans le projet LIMA, j'ai pris contact avec un certain nombre de personnes qui avaient participé au projet et que j'avais rencontrées dans le cadre des entretiens afin qu'elles relayent l'information auprès de leurs contacts. J'ai réalisé plusieurs sorties de terrain à Liège, Bruxelles, Anvers et Louvain afin de déposer des affiches et des flyers dans les établissements d'enseignement supérieur, de rencontrer les administrations de ces établissements ainsi que d'autres associations sur place. J'ai enfin contacter plusieurs ambassades et consulats afin de leur transmettre mon appel à participation. Suite à ces différentes méthodes de recrutement, j'ai pu rencontrer un certain nombre de participantes qui m'ont mise en contact avec d'autres personnes répondant aux critères d'inclusion de ma population cible dans leur entourage proche ou moins proche. Cette technique dite « boule de neige » m'a permis de rencontrer davantage de participantes et d'élargir ma population cible. Le recrutement s'est arrêté lorsqu'un certain niveau de saturation des données a été atteint.

En effet, concernant la représentativité de la population rencontrée, il n'a jamais été question de récolter un ensemble de données qui serait représentatif de la population des femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes' qui reprennent des études en Belgique. Cela s'explique tout d'abord par le fait que, comme je l'ai présenté dans le premier chapitre de cette thèse, ces femmes sont fortement invisibilisées dans les mouvements migratoires, dans les politiques, dans le pays de destination ainsi que dans la recherche. Ne faisant pas l'objet d'un quelconque recensement, que ce soit au niveau national ou au niveau des établissements d'enseignement supérieur, elles sont dès lors particulièrement difficiles à « trouver » et à rencontrer. Elles ne représentent pas non plus un groupe circonscrit à une zone géographique physiquement précise ou spatialement délimitée (contrairement à une association ou à une ville par exemple), ce qui ne permet pas non plus de les rencontrer au moyen du terrain à proprement parler.

La seconde raison qui explique le fait que la population rencontrée ne soit pas forcément représentative est inhérente aux méthodes sociologiques qualitatives de récolte de données. La participation aux récits de vie dépend entièrement de la volonté et du bon-vouloir des personnes

correspondant aux profils visés. La disponibilité des potentielles participantes répondant aux critères de ma recherche a été une troisième difficulté à laquelle j'ai été confrontée. En effet, du fait de leur profil de personnes en reprise d'études, assumant dans une majorité des cas également des responsabilités parentales/familiales (nombreuses d'entre elles ont effectivement un ou plusieurs enfants) et professionnelles (la majorité d'entre elles travaillent à côté de leurs études, soit dans le cadre d'un contrat de travail soit de manière non officielle), il était parfois très difficile pour elles d'envisager se consacrer pleinement à ma recherche. Les méthodes mobilisées (entretiens biographiques, méthodes participatives) demandent effectivement du temps qu'elles n'ont pas toujours à leur disposition. Beaucoup de potentielles participantes ont refusé de participer pour cette raison précise.

Enfin, dans la méthode par théorisation ancrée, la collecte et l'analyse des données s'effectuent simultanément. « Chaque nouvel élément empirique est analysé dès qu'il est disponible. Réalisée au fil de la collecte, cette analyse draine, avec ses résultats temporaires, de nouvelles questions. Ces questions orientent les collectes suivantes » (Lejeune, 2014 : 29). En effet, à la suite de l'analyse des premiers entretiens, une direction tend généralement à se dégager. Les catégories émergentes ainsi générées vont alors orienter le recrutement de nouveaux participants vers des critères de plus en plus précis. Cela peut aussi amener le chercheur à retourner auprès de participants déjà rencontrés et qui ont une expérience intéressante par rapport à ces catégories, ou encore à se tourner vers d'autres sources de données. Cet échantillonnage ciblé est appelé échantillonnage théorique. Dans le cadre de ma recherche, l'échantillonnage théorique m'a premièrement amenée à approfondir certaines thématiques émergentes lors d'entretiens de suivi menés avec les personnes de ma population cible. Deuxièmement, il m'a encouragée à élargir quelque peu les critères de ma population cible. J'ai ainsi rencontré des femmes migrantes qui étaient déjà en Belgique depuis plus de 10 ans, soit qui étaient arrivées sur le territoire avant 2008, et qui avaient repris un parcours d'études mais qui n'étaient plus dans cette démarche aujourd'hui. L'intérêt de les conserver dans ma population d'étude est de comparer leur situation à celles des femmes arrivées plus tard, que ce soit en termes de procédures pour le regroupement familial et de droits octroyés en Belgique ou en termes de possibilités professionnelles et/ou éducationnelles dans le contexte post-migratoire. Il m'a troisièmement amenée à organiser des rencontres avec des acteurs de terrain impliqués dans les thématiques étudiées (cfr. Section 2.4.2.).

Finalement, la population de cette recherche se compose dès lors de 22 femmes migrantes qualifiées et ‘dépendantes’ ayant repris une formation supérieure en Belgique. Ces femmes font l’objet d’une présentation plus détaillée dans une prochaine section (cfr. Section 2.6.).

2.4.2. Rencontre avec des acteurs de terrain

J’ai complété mon travail de terrain approfondi auprès de ces femmes migrantes qualifiées et ‘dépendantes’ par une série d’entretiens qualitatifs semi-directifs avec divers acteurs de terrain, répartis sur le territoire belge et aux profils variés : des assistants sociaux, des administrations rattachées aux communautés linguistiques, des administrations universitaires, etc. (cfr. Tableau 2).

Ces entretiens ont permis d’approfondir ma compréhension des enjeux davantage structurels qui encadrent les dynamiques rencontrées dans les récits de vie de ces femmes, telles que le regroupement familial de personnes originaires de pays tiers à l’Union européenne, l’intégration de ces personnes sur le marché de l’emploi belge, les possibilités de reprise et d’accès aux études supérieures ainsi que les procédures pour l’obtention d’une équivalence de diplômes étrangers en Belgique. Ils donnent un aperçu de la nature de leurs interactions avec les différentes administrations et institutions par lesquelles elles doivent passer.

Tableau 2. Récapitulatif des entretiens menés avec des acteurs de terrain sur l’ensemble du territoire belge.

Date	Institution/organisme ²⁸	Profil de la personne
18/05/2018	Université wallonne	Gestionnaire de dossiers au Service des Inscriptions
24/05/2018	Université wallonne	Assistant social au Service d’Aide des Étudiants
02/07/2018	Centre régional wallon d’intégration	Assistant social
13/07/2018	Université flamande	Gestionnaire de dossiers au Service des Inscriptions
15/10/2018	Université wallonne	Assistant social à la Coordination Générale des Étudiants Internationaux

²⁸ Aucun détail n’est fourni dans ce tableau concernant les institutions ou organismes concernés afin de préserver leur anonymat et l’anonymat des acteurs de terrain rencontrés.

09/07/2019	Association d'information juridique aux étrangers	Assistant social dans le service « Travail, Équivalences et Formations (TEF) »
18/11/2019	Centre d'intégration bruxellois	Assistant social dans le service « <i>Integratie Inburgering</i> ».

Source : Sarah Smit (2021).

2.5. Récolte des données et outils méthodologiques mobilisés

Lorsque l'on choisit de privilégier une démarche inductive, l'organisation de la récolte des données et les outils méthodologiques mobilisés sont eux aussi susceptibles de changer au fur et à mesure de l'avancement de l'enquête de terrain, soit pour faire face aux aléas du terrain, soit parce que les interrogations évoluent au cours de l'enquête ou, encore, parce que les outils choisis ne permettent plus de répondre adéquatement aux questions posées (Benelli, 2011). Les recentrages progressifs quant aux critères d'inclusion de ma population cible et la (re)précision des questionnements de départ qui en a découlé m'ont ainsi amenée à affiner peu à peu aussi les outils méthodologiques mobilisés pour la récolte des données sur le terrain.

2.5.1. Des méthodes mixtes aux méthodes participatives

Les méthodes que j'avais choisies se voulaient au départ mixtes, alliant des outils à la fois quantitatifs et qualitatifs. Je souhaitais ainsi combiner un travail de terrain qualitatif au moyen d'entretiens semi-directifs avec un volet quantitatif basé sur l'analyse de données récoltées au moyen d'une enquête par questionnaire en ligne. Les réalités du terrain ainsi que les différents recentrages effectués au niveau empirique, notamment suite aux suggestions formulées lors de mon épreuve de confirmation en septembre 2019, m'ont poussée à prendre du recul et à repenser ma démarche ainsi que mon dispositif méthodologique. Pour des raisons pratiques, il m'a été suggéré d'abandonner la réalisation de l'enquête quantitative en ligne et de m'intéresser à la méthode spécifique des récits de vie. En effet, alors que le focus se recentrait progressivement sur les expériences et les parcours de femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes' en reprise d'études, j'ai eu envie de privilégier des méthodes qui mettaient les récits de ces femmes au cœur de l'attention. J'ai également eu envie de 'produire' les données avec elles, plutôt que sur elles, en reconnaissant, en valorisant et en mobilisant leurs connaissances, notamment expérientielles. J'ai donc peu à peu opté pour une démarche participative, afin de saisir les changements et les évolutions qui accompagnent les périodes de transition dans le parcours de vie et les projets de

ma population cible. Je me suis dès lors intéressée aux méthodes participatives de récolte de données sur les parcours de vie et j'ai approfondi mes recherches sur la récolte et l'analyse de données relationnelles, et notamment sur la manière de récolter des données quantitatives sur les réseaux personnels au moyen d'un terrain qualitatif.

Mon projet de recherche s'appuie dès lors désormais sur des outils sociologiques qualitatifs qui placent l'individu au cœur de la recherche et de la production des données : 1- la méthode biographique des récits de vie, qui représente véritablement le cœur de mon travail de recherche et offre une manière privilégiée de placer les récits individuels au centre de la recherche ; 2- le *Life History Calendar* qui, utilisé en combinaison avec le récit de vie, permet de saisir les étapes clés et les périodes de transition au cœur des parcours de vie des participantes ainsi que les liens entre les différentes sphères de vie dans lesquelles elles s'insèrent ; 3- un générateur de noms, sous la forme d'un entretien semi-directif, qui découle des méthodes d'analyse des réseaux et qui permet de saisir les relations et les systèmes sociaux dans lesquelles les participantes s'inscrivent ; et enfin, 4- la technique des cercles concentriques (*hierarchical mapping technique*), qui permet une meilleure visualisation des réseaux personnels des participantes tant au moment de la récolte que de l'analyse des données.

2.5.2. Une récolte de données en deux temps

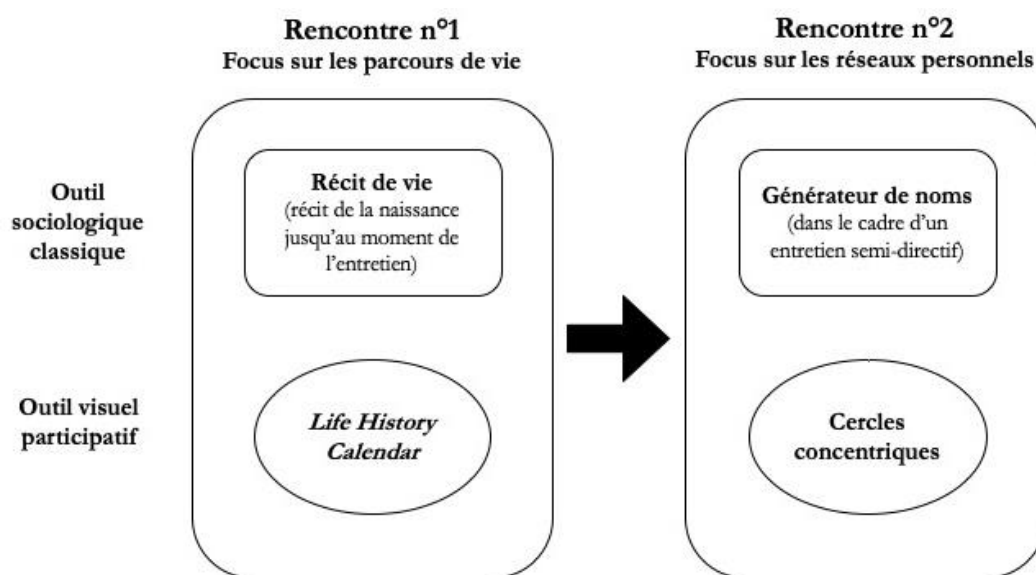
L'objectif initial quant à la récolte des données sur le terrain était de privilégier une approche longitudinale et de suivre les participantes sur un temps relativement long²⁹. Ainsi, lorsque j'ai débuté mon travail de terrain à proprement parlé, deux vagues de récolte de données étaient prévues, à environ 12 mois d'intervalle.

Une première vague de récolte de données a été conduite dans les premiers mois suivant l'entrée de ces femmes aux études supérieures. Comme le montre le schéma récapitulatif ci-dessous (cfr. Figure 4), elle se décline en deux rencontres : 1- une première rencontre basée sur les parcours de vie des participantes, avec l'utilisation du récit de vie et du *Life History Calendar* ; et 2- une seconde rencontre basée sur les réseaux personnels des participantes avec l'utilisation d'un générateur de

²⁹ Le travail de terrain devait s'étendre sur une période d'un peu moins de 24 mois, période justifiée par la temporalité des études dans lesquelles s'inscrivent les personnes migrantes « retournées aux études » en Belgique, qui est en moyenne de 2 ans (Rakotonarivo, 2013).

noms et de la technique des cercles concentriques. Cette première vague de récolte de données a pu être clôturée au début de l'année 2020 (20 janvier 2020).

Figure 4. Schéma récapitulatif des méthodes mobilisées lors de la première vague de récolte de données (septembre 2018 – janvier 2020).



Source : Sarah Smit (2021).

Une seconde vague de récolte de données était ensuite initialement prévue à la fin de leur cursus d'études, soit environ 12 mois plus tard. Cette procédure de suivi devait permettre d'observer les changements qui surviennent chez ces femmes au cours de leur parcours d'étudiante dans l'enseignement supérieur, les effets de ces changements sur leurs réseaux personnels et les ressources qu'elles peuvent ou non mobiliser ainsi que les conséquences de ces changements sur leur projet éducationnel. Les circonstances et les restrictions liées à la crise sanitaire du covid-19, qui s'est maintenue tout au long de l'année 2020, ne m'ont malheureusement pas permis de réaliser cette seconde vague de récolte de données. Les restrictions imposées en termes de mobilité (notamment le confinement strict imposé durant la période de mars à avril 2020) et de distanciation sociale ont empêché ma rencontre avec les personnes faisant partie de ma population cible. Le contexte a également fragilisé davantage et mis énormément de pression (garde d'enfants, cours en distanciel, difficulté financière et autres) sur les personnes composant ma population cible, dès lors beaucoup moins enclines et disponibles pour se livrer à l'exercice des entretiens et des récits de vie.

Mon enquête de terrain se base ainsi sur les données récoltées lors de la première vague de récolte de données, qui s'est déroulée de septembre 2018 à février 2020 et qui s'est déclinée en deux rencontres distinctes (cfr. Figure 4).

2.5.3 Rencontre n°1 : focus sur les parcours de vie et la reprise d'études

La première rencontre s'est focalisée sur les parcours de vie de ma population cible et, plus particulièrement, sur la période de transition que représente leur reprise d'études supérieures en Belgique. Pour ce faire, j'ai mobilisé deux outils de manière combinée : le premier est le récit de vie, outil sociologique classique pour l'étude des parcours de vie et des dispositions d'une population ; le second est un outil de visualisation participatif qui prend la forme d'une ligne du temps.

2.5.3.1. Méthode biographique du récit de vie

Le récit de vie³⁰ est un type d'entretien qui s'inscrit au cœur de la méthode biographique. Parmi les précurseurs qui ont utilisé cette méthode pour l'étude des migrations internationales, on ne peut que citer Florian Znaniecki et William I. Thomas, avec leur ouvrage intitulé *The Polish Peasant In Europe And America* (1918).

De manière générale, la méthode biographique permet de récolter des données sur divers phénomènes sociaux, à travers la reconstruction des dispositions d'un individu tout au long de sa vie ou sur une période définie. Elle permet de saisir le social aux niveaux microsociologique et individuel. Le focus est effectivement placé sur l'individu ainsi que sur ses inscriptions dans de multiples domaines de vie et champs sociaux. Comme le dit très bien Beate Collet et Blandine Veith (2013), « lorsque les personnes se racontent, elles relient des sphères de la vie que les sciences sociales, et en particulier la sociologie, ont progressivement cloisonnées en de multiples champs thématiques » (p. 38). En effet, lors de leur narration, les individus – qui se trouvent en réalité à l'intersection de diverses sphères sociales – traversent ces cloisonnements pour donner du sens à leurs expériences. Cette méthode permet dès lors aussi de ne pas réduire les personnes migrantes à la seule dimension migratoire, et évite ainsi d'essentialiser les différences – quelles qu'elles soient – en soulignant le fait qu'elles ne sont que des caractéristiques de plus se combinant avec de nombreuses autres dimensions. En replaçant de la sorte les trajectoires individuelles dans

³⁰ La notion de « récit de vie » a été introduite par le sociologue français Daniel Bertaux, en 1976.

les différents contextes – politiques, légaux, institutionnels, sociaux, normatifs mais aussi relationnels – parcourus par une personne, cette méthode représente un outil particulièrement intéressant pour étudier les processus de socialisation (Asis, 2002; Bertaux, 2016; Collet et Veith, 2013). « [...] c'est toute la complexité des logiques individuelles et sociales que l'approche biographique vise à éclairer » (Collet et Veith, 2013 : 38).

Le récit de vie, qui en est une technique particulière, est un type d'entretien qualitatif non-directif au cours duquel il est demandé à la personne participante de se remémorer sa vie et de raconter son expérience personnelle. C'est la reconstruction *a posteriori* d'une histoire personnelle et collective plus ou moins longue. L'intérêt sociologique de cet outil réside précisément dans cet ancrage subjectif : il s'agit de saisir les logiques d'action selon le sens même que les participants confèrent à leur parcours et leurs expériences, et les perceptions qu'ils ont de leur vie. En tant que technique particulière de collecte de données, les récits de vie donnent une voix aux participants, en leur permettant de donner leur propre point de vue sur leurs expériences individuelles. Cette technique permet aussi de dépasser la vision victimisante des personnes migrantes – et toute personne considérée comme vulnérable – en mettant en évidence les différentes formes d'articulation entre agentivité humaine et contraintes structurelles ainsi que les stratégies et les projets, qu'ils aboutissent ou qu'ils échouent. Il ne s'agit pas de sous-estimer le poids des déterminismes et des contraintes, mais plutôt de les appréhender autrement au travers des vécus et des ressentis (Asis, 2002; Bertaux, 2016; Collet et Veith, 2013).

Par ailleurs, cette méthode, propre aux recherches sur les parcours de vie, met en évidence les interrelations entre origine culturelle et ethnique, liens sociaux, agentivité individuelle et le temps. Elle permet de mettre au jour la manière dont ces facteurs s'entremêlent et le fait que les actions et attitudes individuelles ne dépendent pas seulement de situations au niveau microsociologique ou de structures au niveau macrosociologique, mais aussi du contexte historique et de l'activité des individus. Beate Collet et Blandine Veith (2013) en font la synthèse parfaite :

Les récits de vie n'offrent pas seulement une vision synchronique des faits sociaux, mais ils les inscrivent aussi dans une dimension diachronique. Ils relatent en effet une histoire personnelle et collective, à l'échelle d'une expérience vécue, d'un morceau de vie ou d'une vie entière, parfois même sur plusieurs générations, en faisant appel à la mémoire d'une famille, d'un groupe. Cette dimension diachronique est primordiale pour saisir le passé avant la migration, la socialisation initiale, la transmission des patrimoines, des savoirs, des normes et des valeurs.

Il s'agit de tisser les fils de l'histoire avant et après la migration, de penser comment s'opèrent des confrontations et des ajustements sociaux et culturels (p. 39).

Comme l'explique très bien Ingrid A. Nelson (2010), il existe en fait quatre avantages principaux à utiliser l'approche des récits de vie pour collecter des données sur les parcours de vie. Tout d'abord, l'approche par les récits de vie capture les processus d'engagement et de désengagement d'activités, de groupes et de comportements, exposant ainsi l'agentivité des participants. Cette approche met ensuite au jour des modèles de comportements au cours du temps, mettant en évidence les continuités mais aussi les changements et les ruptures. Les récits de vie exposent de plus l'hétérogénéité des comportements pouvant mener à un résultat commun, désarticulant de ce fait des phénomènes complexes. Enfin, cette approche met en lumière la manière dont les comportements individuels sont ancrés dans des contextes sociaux et historiques, mais aussi la manière dont ces contextes et les réactions des individus vis-à-vis de ces derniers évoluent au cours du temps. Ainsi, au-delà des parcours individuels, les récits de vie permettent de révéler les logiques sociales et institutionnelles à l'œuvre aux différents niveaux d'analyse.

Loin de singulariser les cas, la méthode du récit de vie permet de mettre en évidence des thèmes communs et des questions qui montrent des expériences partagées. L'objectif n'est donc pas de décrire précisément la vie d'une personne mais de reconstruire, à l'aide des restitutions des cas particuliers, certains des mécanismes sociaux fondamentaux qui traversent une population (Bachmann, 2011). Elle permet – entre autres – de comprendre le réseau dans lequel le participant se positionne et d'inscrire les phénomènes sociaux dans un enchaînement de causes et d'effets. En effet, le focus privilégié par la méthode biographique n'est pas placé seulement sur la reconstruction d'intentionnalité, représentée sous la forme du parcours de vie d'un individu, mais aussi sur l'imbrication et l'enchevêtrement des trajectoires biographiques dans les structures sociales³¹ (Asis, 2002). Cette situation est sociale dans la mesure où elle engendre, pour toutes les personnes qui s'y retrouvent, plus ou moins les mêmes contraintes, les mêmes tensions, les mêmes logiques, etc. Les récits de vie permettent alors de saisir par quels mécanismes et processus des sujets en sont venus à se retrouver dans une situation donnée, de découvrir les caractéristiques

³¹ Dans le champ de la sociologie, le concept de « structure sociale » renvoie généralement aux institutions sociales, interreliées et interdépendantes, qui composent une société donnée au niveau macrosociologique (la famille, la religion, l'éducation, la politique, le droit, etc.). La « structure sociale » renvoie ainsi non seulement aux systèmes d'interaction sociale, mais aussi aux systèmes de différenciation sociale basés sur la distribution inégale des ressources et des positions sociales au sein des différentes sphères de vie.

profondes de cette situation, et notamment les tensions qui la traversent et la caractérisent, et comment les personnes qui s'y retrouvent s'efforcent de gérer cette situation sociale (Asis, 2002; Bertaux, 2016).

Le dispositif méthodologique du récit de vie est relativement simple puisque l'idée est de générer une narration autobiographique et spontanée dans le chef des participants. Le récit de vie n'est donc pas structuré par une série de questions et de réponses au moyen d'un guide d'entretien mais plutôt par l'énoncé d'une consigne ou d'une question de départ qui invite les participants à faire le récit soit de la totalité chronologique de leur vie, soit d'une partie spécifique de leur vie selon l'objectif poursuivi dans la recherche. Comme l'expliquent bien Maruja M.B. Asis (2002) ou encore Geneviève Pruvost (2018), il est possible de prévoir et de faire des relances ou même de poser des questions, notamment d'approfondissement, mais il s'agit avant tout de veiller à ce que l'entretien suive la voie et la structure choisies par la personne rencontrée (Asis, 2002; Bertaux, 2016; Adriansen, 2012).

2.5.3.2. Mobilisation de l'outil « ligne du temps »

Dans un objectif de faire participer activement ma population cible, j'ai mobilisé le récit de vie en combinaison avec une ligne du temps, tracée progressivement tout au long du récit des participantes. Ce second outil méthodologique, appelé *Life History Calendar* ou, plus simplement, la technique de la « ligne du temps », fournit une représentation visuelle des principaux événements de la vie d'une personne, tout en impliquant cette dernière dans la construction de cette histoire. Traditionnellement, cet outil met l'accent sur la temporalité et l'historicité des événements sociaux ainsi que des rôles des personnes rencontrées, propres à la perspective du parcours de vie. Il est essentiellement utilisé dans le cadre d'études quantitatives de grande échelle. Bien que peu nombreux, certains auteurs proposent toutefois une adaptation et une opérationnalisation dans le cadre de recherches qualitatives. Le papier de Hanne Kirstine Adriansen (2012), par exemple, intitulé « *Timeline interviews: A tool for conducting life history research* », est particulièrement intéressant pour en comprendre l'utilité et le fonctionnement.

Dans le cadre d'une démarche qualitative, l'intérêt d'utiliser cet outil repose tout d'abord dans le fait qu'il permet de stimuler les discussions entre le chercheur et les participants. La ligne du temps sert de « mémoire collective » où l'histoire peut être visualisée à la fois par le chercheur et par la personne interrogée. En effet, en invitant les participants à construire leur ligne du temps et en

récoltant des dates ou des lieux clés tout au long de leur récit, le chercheur peut plus facilement rebondir sur les informations fournies, revenir sur des questions abordées en amont, les relier à d'autres dates ou événements en cours de récit. Il a une meilleure vision de l'ensemble du parcours de vie des participants. De plus, que la personne rencontrée participe ou non concrètement à l'écriture de sa ligne du temps, elle s'attache généralement à en suivre le déroulement sur le papier. Au contraire d'un entretien où le chercheur prend des notes que le participant ne peut pas voir, l'utilisation de cette technique comme mémoire collective transforme la rencontre en un processus collectif. Les participants peuvent s'en approprier le processus et construire la ligne du temps relève alors d'un effort de collaboration partagé par le chercheur et la personne qui se raconte (Adriansen, 2012). Les visuels racontent également une histoire. Plutôt que de réduire les parcours des personnes migrantes à la seule composante migratoire, cet outil a – à l'instar de ce que proposent les récits de vie – le potentiel de complexifier les trajectoires et de les comprendre dans leur ensemble (Desille, Buhr et Nikielska-Sekula, 2019).

Cet outil permet ensuite d'intégrer les attitudes et les aspirations des personnes rencontrées, les interprétations et les explications qu'elles donnent des moments de transitions dans leurs parcours de vie ainsi que les événements majeurs qui interviennent. Si les récits de vie permettent de considérer les vies comme un tout, sans séparation entre ce qui est considéré comme public et ce qui est au contraire considéré comme privé, la méthode de la ligne du temps augmente encore cette possibilité et permet de voir les événements, et les perceptions de ces événements, dans un contexte plus large. Les vies sont comprises dans leur contexte global. La ligne du temps ne doit pas pour autant être considérée comme linéaire, à l'image d'une suite chronologique fluide et cohérente. Au contraire, elle permet aux participants de mettre en évidence leur appartenance à plusieurs sphères de vie, dans différents contextes et avec différentes histoires. Elle permet des va-et-vient, des retours en arrière, des sauts en avant et illustre toute la complexité de la vie d'une personne (Adriansen, 2012).

Enfin, cet outil est utilisé par des chercheurs qui s'intéressent avant tout au vécu des personnes interrogées, plus qu'à la manière dont leurs histoires sont racontées. Il permet de mettre en évidence une série de faits, davantage 'objectifs' (par exemple, les dates exactes liées aux procédures administratives d'obtention d'un visa ou d'installation dans le pays de destination), qui permettent de relier l'histoire de vie d'une personne à ses actions concrètes. Ce n'est pas seulement la façon dont l'histoire est racontée qui est pertinente mais la façon dont l'histoire se rapporte à

ce qui s'est passé dans la vie de la personne interrogée et comment elle a réagi à cela (Adriansen, 2012).

2.5.3.3. Opérationnalisation et déroulement

Concrètement, cette première rencontre était toujours organisée dans le lieu de choix des participantes. Cette décision de laisser les participantes choisir le lieu de la rencontre découlait d'une volonté de leur permettre de se sentir aussi à l'aise que possible pour raconter leur récit. Ce choix de lieu pouvait par ailleurs mettre en lumière des éléments importants de leur rapport avec le pays de destination et, plus particulièrement, avec l'endroit où elles vivent. Dans ce cadre, certaines ont choisi d'organiser notre rencontre à leur domicile, d'autres ont préféré que nous nous rencontrions dans un lieu public, généralement un café, une boulangerie ou un restaurant. D'autres encore ont souhaité organiser la rencontre sur le lieu de leur reprise d'études, à la bibliothèque, dans une salle de travail ou dans une salle de réunion. Ce choix appuyait le fait qu'entre leurs multiples responsabilités, elles n'avaient pas toujours énormément de temps à me consacrer. Les femmes que je rencontrais étant de diverses origines, nous ne parlions pas toujours une langue commune. Il m'était toutefois impossible d'apprendre la langue maternelle de chacune d'entre elles. Les rencontres se sont dès lors déroulées en français ou en anglais. Lorsque nous étions installées et que j'avais pu me présenter avec plus de détails, je leur partageais un formulaire d'information³², soit en anglais soit en français, qui réexpliquait précisément la manière dont allait se dérouler la rencontre³³ et leur demandais leur consentement sous la forme d'une signature.

Une fois que cette étape était passée, je mettais l'enregistrement en route et l'entretien débutait. L'énoncé de départ était le suivant : « *Pouvez-vous me raconter l'histoire de votre vie, de votre naissance dans votre pays d'origine à votre arrivée ici en Belgique, en mettant en évidence et en expliquant les événements, les personnes et les lieux qui ont été les plus importants pour vous ?* ». Il n'y avait donc pas de grille d'entretien. Nous débutions la conversation par le récit de leur vie, de leur naissance jusqu'au présent, en insistant sur le récit de leur reprise d'études en Belgique. C'est la totalité de leur parcours biographique qui constituait le fil conducteur de la conversation et de l'entretien. Cette étape était

³² Voir Annexe n°6 : Formulaire d'information et demande de consentement en anglais ; Annexe n°7 : Formulaire d'information et demande de consentement en français.

³³ Lors de la première prise de contact avec les (potentielles) participantes, généralement par appel téléphonique, j'ai expliqué l'objet de ma recherche, les critères de ma population cible ainsi que la manière dont allaient se dérouler les deux rencontres.

accompagnée par l'utilisation de l'outil « ligne du temps ». En effet, en parallèle de leur récit, nous tracions une ligne du temps horizontale (bien qu'elle puisse prendre d'autres formes) au milieu d'une grande feuille de papier. Les participantes décidaient si elles souhaitaient participer au dessin et tracer leur ligne du temps elles-mêmes ou si je m'en chargeais. Tout en retraçant les étapes de leur parcours de vie et les périodes de transitions qui constituaient leurs parcours migratoire, résidentiel, éducationnel et professionnel, familial ou amoureux, j'encourageais les participantes à fournir certains détails ou explications. Nous approfondissions ainsi certains passages de leur vie, en revenant sur les personnes qui apparaissaient dans leur récit, la manière dont elles avaient pris certaines décisions, les ressources dont elles avaient pu disposer, les dates, les ressentis de leurs proches, le sens qu'elles donnaient à certaines réactions ou à certains événements. Ces informations relatives aux dates, aux événements ou encore aux lieux étaient ainsi indiquées selon trois couleurs : bleu pour les informations relatives à leurs parcours résidentiels/migratoires, vert pour les informations relatives à leurs parcours éducationnels/professionnels et rouge pour les informations relatives à leur parcours familial.

L'utilisation de cet outil méthodologique a permis de mettre en évidence les éventuelles contradictions et les tensions inhérentes au récit des participantes, plus apparentes lorsqu'elles sont couchées sur le papier. De plus, le fait d'avoir cet « exercice » à réaliser tout en se racontant a permis de créer une ambiance de confiance et une atmosphère plus détendue. Le dessin détournait l'attention de la présence de l'enregistreur, qui avait tendance à bloquer la parole, et évitait également d'avoir à se regarder dans les yeux, ce qui pouvait être intimidant. L'utilisation de cet outil a permis aux participantes de se sentir à l'aise, notamment pour parler de choses davantage personnelles. En tant que technique particulière, le récit de vie peut devenir très personnel et intime. Le chercheur doit être conscient de cette possibilité et faire preuve de prudence et de sensibilité. Aussi, les récits de vie étant souvent très longs – et fatigant aussi pour les participantes, cette technique pouvait dans certains cas être reportée à la seconde rencontre. Ce report a toutefois permis de revenir sur le parcours de vie des participantes. En effet, l'idée du récit de vie étant d'interrompre aussi peu que possible la narration des participantes, certaines informations ou dates pouvaient parfois manquer pour comprendre l'enchaînement des événements.

Comme dans la recherche de Hanne Kirstine Adriansen (2012), le papier avec la ligne du temps est un moyen de récolte de données, qui a le même statut que les notes prises lors d'un entretien. Cet outil s'est avéré avant tout intéressant pour tous ces différents aspects mis avant, au moment

de la rencontre et de de l'entretien biographique. Les informations récoltées à l'aide de cet outil, le dessin en lui-même ainsi que les notes apposées le long de la ligne du temps, ne représentent dès lors pas la totalité des données récoltées lors de la rencontre.

2.5.4. Rencontre n°2 : focus sur les réseaux personnels et les ressources

Cette seconde rencontre s'est intéressée aux réseaux personnels des participantes ainsi qu'aux ressources, normes, valeurs et sens qui y sont véhiculés. Afin de saisir ces dynamiques relationnelles et la manière dont elles évoluent au cours d'une période de transition comme la reprise d'études dans le pays d'accueil, deux outils méthodologiques m'ont semblé pertinents : le premier, outil classique de l'étude des réseaux, est un générateur de noms, réalisé dans le cadre d'entretiens semi-directifs approfondis selon une démarche qualitative et inductive ; le second est la technique des cercles concentriques, un outil de visualisation participatif qui implique les participantes dans la production des données.

2.5.4.1. Méthodes qualitatives de récolte de données relationnelles

Les réseaux de ma population cible sont au cœur de cette recherche. Il était dès lors nécessaire de mobiliser des outils méthodologiques qui permettent de les appréhender et de les étudier au mieux, tout en continuant de s'inscrire dans une démarche qualitative et inductive.

L'étude des réseaux sociaux, et plus particulièrement celle des réseaux dits personnels, est devenue un point d'intérêt grandissant dans les sciences sociales et la littérature qui s'y intéresse est toujours plus abondante. Toutefois, plutôt qu'une approche théorique et méthodologique clairement définie, l'étude des réseaux est décrite comme une fédération relativement lâche et souple d'approches et d'outils divers (Ryan, Erel et D'Angelo, 2015). D'un point de vue méthodologique, l'étude des réseaux a jusqu'à aujourd'hui surtout été appréhendée de manière quantitative, notamment via la mobilisation de logiciels de visualisation permettant d'analyser la composition des réseaux de façon schématique. Les méthodes quantitatives de récolte de données sur les réseaux produisent effectivement des données numériques sur les relations sociales qui les composent au moyen d'enquêtes ou de cartes, appelées sociogrammes. Elles sont capables de cartographier et de mesurer les propriétés structurelles des relations sociales de manière systématique et précise, et abordent des questions liées à la construction, la reproduction, la variabilité et à la dynamique des relations. Les méthodes quantitatives ont également développé un intérêt grandissant pour la nature des objets qui circulent au sein des réseaux et les manières

avec lesquelles les propriétés structurelles mesurables de ces derniers affectent la manière dont ces objets circulent. Les méthodes quantitatives sont donc plutôt formelles et s'intéressent avant tout à la structure ou à la forme des relations sociales.

La forme et la taille des réseaux en tant que telles révèlent toutefois peu de choses quant aux types de relations qui les composent, leur fréquence, les valeurs qu'elles incorporent et véhiculent, les circonstances dans lesquelles elles se développent ou encore la possibilité pour les personnes qui en font partie d'accéder aux ressources. D'après Louise Ryan *et al.* (2015), compter et mesurer les relations et les liens qui composent les réseaux doit dès lors être lié à une analyse des normes qui les régulent et des perceptions qu'elles supposent. C'est à ce titre que les méthodes qualitatives sont intéressantes. Malgré une dominance des méthodes et techniques quantitatives, il existe effectivement une tradition qualitative de récolte de données sur les réseaux, en particulier lorsque l'on s'intéresse aux réseaux personnels plutôt qu'aux réseaux sociaux complets (Edwards, 2010; Bilecen, 2021). Les méthodes qualitatives de récolte de données sur les réseaux permettent d'analyser les processus, les changements, le contenu et le contexte des réseaux. En effet, elles s'intéressent davantage aux processus interactionnels qui génèrent les structures relationnelles, en explorent le contenu, l'expérience qu'en font les individus, le sens qu'ils leur donnent mais aussi les conséquences de ces dynamiques sur les inégalités sociales. Elles permettent d'analyser et de comprendre la manière dont les réseaux sont vécus et la manière dont ils sont enchevêtrés dans des contextes spatio-temporels plus généraux (Edwards, 2010).

Si les méthodes de collecte de données varient donc selon la recherche menée, l'étude des réseaux personnels implique généralement toujours la mobilisation d'un générateur de noms (« *name generator* ») afin d'élaborer une liste des *alters* qui composent le réseau de l'individu *ego* qui participe à la recherche³⁴. En effet, les générateurs de noms sont généralement utilisés pour identifier les personnes importantes ou significatives dans le monde social d'*ego*, les contacts d'*ego* dans certains types de relations (par exemple, les relations de voisinage ou professionnelles), certaines sphères de vie (par exemple, le ménage ou le club de sport) ou d'intimité (par exemple, les confidents) (Lin, 1999, cité par Bilecen, 2016). Dans les recherches sur les types de support par exemple, les participants nomment un nombre défini d'*alters* sur lesquels ils peuvent compter pour des conseils

³⁴ Dans les réseaux personnels, également appelés réseaux « égocentrés », l'acteur central est appelé *ego* et chacun des autres acteurs à qui il est personnellement connecté sont appelés *alters*. Plus de détails concernant l'approche par les réseaux personnels sont fournis dans le chapitre théorique (cfr. Chapitre 3).

ou une aide matérielle. Pour comprendre la composition des réseaux personnels, le chercheur demande ensuite aux participants (*ego*) davantage de détails sur les personnes impliquées dans leur réseau (*alters*) comme leur genre, leur âge ou encore leur niveau d'éducation. Les relations peuvent également être définies selon le type d'interaction qu'elles supposent (par exemple, amicale, familiale ou professionnelle), leur intensité (déterminée généralement par la fréquence des contacts), leur durée ou encore leur contenu, soit la forme que prennent les flux des ressources. En posant des questions précises aux *egos* sur les relations que les membres de leur réseau entretiennent entre eux, il est également possible d'obtenir des données sur la structure des réseaux, incluant des variables comme la densité et la manière dont les membres du réseau sont connectés entre eux (Bilecen, 2016; McCarty, Molina, Aguilar et Rota, 2007). Le nombre de personnes (*alters*) à lister n'est pas fixe et il est par ailleurs relativement compliqué de récolter des informations sur l'ensemble des personnes importantes ou significatives d'un individu. C'est pourquoi la grande majorité des recherches sur les réseaux personnels s'intéressent en fait à un sous-groupe d'*alters*, défini par le chercheur et son sujet d'étude. Cela est d'autant plus vrai qu'une des limites identifiées quant à l'utilisation de cet outil est le fait que les *egos* peuvent ne pas décrire les relations qu'ils entretiennent avec les membres de leur réseau personnel de manière suffisamment précise, et qu'ils ont tendance, notamment, à surestimer la fréquence des contacts avec les *alters* (Wellman, 2007).

Ces méthodes qualitatives permettent la production de données narratives, observationnelles et/ou visuelles, qui peuvent être récoltées au moyen d'ethnographies, d'entretiens approfondis ou encore de techniques de cartographie participative (Edwards, 2010). Un certain équilibre doit dès lors être trouvé entre le nombre de participants à rencontrer, le nombre d'*alters* à récolter, la quantité d'informations à demander pour chacun de ces *alters* cités et la manière de récolter ces données (McCarty *et al.*, 2007).

2.5.4.2. Mobilisation de la technique des cercles concentriques

Afin d'impliquer les participantes dans ce processus de production de données, j'ai choisi de mobiliser la technique des cercles concentriques (ou *hierarchical mapping technique* en anglais), qui est une technique de cartographie visuelle participative. Si les techniques de représentation visuelle des réseaux personnels ne sont pas un outil commun des recherches en sciences sociales, elles le sont davantage dans les champs de la psychologie et du travail social (McCarty *et al.*, 2007). Toutefois, Amandine Desille, Franz Buhr et Karolina Nikielska-Sekula (2019) proposent de

déconstruire ce cadrage disciplinaire en considérant la méthodologie visuelle comme un moyen privilégié d'accéder et de produire des connaissances dans le domaine spécifique des études sur la migration.

Ces visuels peuvent prendre la forme d'images animées ou fixes, d'illustrations ou encore de cartes, produites tant par les chercheurs que par les participants à la recherche, au moment de l'analyse, de la diffusion ou aussi de la récolte des données. Les auteurs affirment également que les chercheurs qui travaillent dans le champ des études sur la migration, en particulier, bénéficient souvent de ce qu'ils appellent un « privilège de mobilité » que leurs participants n'ont pas. Ces chercheurs projettent alors des idées préconçues sur les résultats, d'autant plus lorsque des différences raciales entrent en jeu.

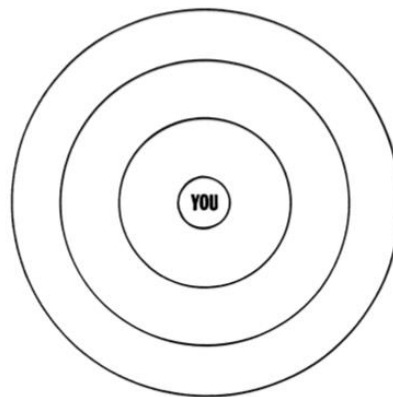
L'utilisation de méthodes visuelles permet alors une plus grande participation et rétablit un certain équilibre dans la relation entre le chercheur et les participants (Desille *et al.*, 2019). Ces techniques de cartographie visuelle sont intéressantes également parce qu'elles permettent aux participants de dépasser la simple description de leurs pratiques sociales en les élaborant et les théorisant (Edwards, 2010). En effet, elles reflètent l'état actuel mais aussi l'histoire des relations personnelles d'une personne et fonctionnent comme une sorte d'archive de leur monde cognitif. Ces représentations permettent alors aux participants de se rendre compte de la composition de leur réseau personnel et de la structure relationnelle dans laquelle ils sont impliqués. Ils peuvent réfléchir aux ressources qui y sont véhiculés, à leur position sociale ainsi qu'à celle de leurs contacts sociaux, tant dans le pays d'origine que dans le pays de destination. Pour le chercheur, cartographier ces relations sociales permet aussi de mieux comprendre les relations auxquelles les participants font référence dans leur récit (Bilecen, 2021).

La technique des cercles concentriques, que j'ai mobilisée dans le cadre de mes travaux de recherche, est une de ces techniques de cartographie visuelle³⁵. Cette technique particulière de cartographie hiérarchique, dont Toni C. Antonucci (1986) est le précurseur (cfr. Figure 5), est généralement utilisée comme un générateur de noms dans le cadre d'entretiens approfondis (Edwards, 2010). Elle utilise trois cercles concentriques afin de représenter les réseaux personnels

³⁵ D'autres techniques de cartographie visuelle existent. Dans leur article intitulé *A Comparison of Social Network Mapping and Personal Network Visualization*, Christopher McCarty *et al.* (2007) proposent par exemple de demander aux répondants de dessiner leur réseau personnel librement, avec peu ou pas d'instructions quant à la manière de les représenter.

des personnes qui participent à la recherche. Au centre de ces cercles se trouve *ego*, soit le participant, qui place ensuite les personnes importantes ou significatives pour lui dans les trois cercles concentriques. Il place ces personnes en fonction de la distance qu'il met entre lui et ces personnes (très proches, proches, moins proches). Les personnes qui lui sont le plus proches sont dès lors placées dans le premier cercle (cercle le plus interne), les personnes qui sont importantes mais moins proches sont placées dans le dernier cercle (cercle le plus externe). Cela permet au chercheur d'avoir une idée de la composition et de la taille du réseau des participants, mais aussi de la distribution des relations en fonction de la distance entre elles. Malgré ce potentiel participatif, les chercheurs qui utilisent cette technique doivent toutefois planifier chaque étape de manière à favoriser les points de vue des participants sur le processus (McCarty *et al.*, 2007; Bilecen, 2016; Antonucci, 1986).

Figure 5. Représentation de la technique participative et visuelle des cercles concentriques (*hierarchical mapping technique*) telle que présentée par Toni C. Antonucci (1986).



Source : Antonucci (1986).

Comme l'explique Barry Wellman (2007), des limites existent malgré tout quant à l'utilisation de cette technique pour la récolte de données relationnelles. Les participants, ou *egos*, peuvent tout d'abord ne pas représenter leurs relations sociales avec précision. Ils ont, par exemple, tendance à surestimer la fréquence de leurs contacts avec les *alters* ou à considérer que les membres de leur famille sont d'emblée des personnes proches. Comme dans bon nombre d'études sur les réseaux personnels, les relations, les ressources échangées ainsi que les effets de certains liens personnels ne sont en fait que des comptes rendus subjectifs des participants à la recherche (Bilecen, 2021).

Ce manque de précision ou de fiabilité peut également être dû à la fatigue, cette technique étant particulièrement chronophage.

2.5.4.3. Opérationnalisation et déroulement

Concrètement, programmée lors de la première rencontre, cette seconde rencontre prenait la forme d'un entretien semi-directif approfondi. Elle était organisée elle aussi dans un lieu choisi par les participantes, généralement le même que pour la première rencontre, et se déroulait en anglais ou en français. Après avoir expliqué une nouvelle fois les enjeux de l'entretien et de ma recherche, je démarrais l'enregistrement. Afin d'appréhender et d'étudier les réseaux personnels de ma population cible, j'opérationnalisais les deux outils méthodologiques présentés, soit le générateur de noms et la technique des cercles concentriques, en plusieurs étapes reprises dans un guide d'entretien³⁶ réalisé en anglais et en français.

Je demandais tout d'abord aux participantes de citer les personnes composant leur réseau personnel selon l'énoncé suivant : « *Certaines personnes sont plus significatives que d'autres et jouent un rôle important dans nos vies de tous les jours. Quelles sont les personnes que vous considérez comme significatives/importantes pour vous dans votre vie, qui ont joué un rôle important dans votre vie ?* ». Le terme « significatif » se réfère ici aux personnes qui jouent un rôle, qu'il soit positif ou négatif, dans leur vie de tous les jours. Cela permet de mettre en évidence les personnes qui leur sont significatives parce qu'elles les aiment ou les respectent mais aussi celles qui les ont déçus ou fâchés au cours des dernières années (Widmer et Farga, 2000). Au cours de cette première étape, je demandais également aux participantes de placer les personnes qu'elles citaient (leurs *alters* significatifs) dans les trois cercles concentriques, selon le degré de proximité qu'elles entretenaient avec elles. Cette première étape permettait de saisir la composition de leur réseau personnel.

Dans un second temps, des questions additionnelles étaient posées aux participantes afin d'obtenir des informations sur les caractéristiques individuelles de ces *alters* : leur âge, leur sexe, leur nationalité, leur localisation géographique ou lieu de vie ainsi que leur niveau d'éducation. Il leur était également demandé de donner des précisions quant à certaines caractéristiques de leur relation avec ces *alters*, comme le type de lien qu'elles entretiennent avec cette personne, la durée

³⁶ Voir Annexe n°8 : Guide d'entretien de la seconde rencontre (entretien semi-directif) en anglais ; Annexe n°9 : Guide d'entretien de la seconde rencontre (entretien semi-directif) en français.

de leur relation, les circonstances de leur rencontre et, enfin, la fréquence de leurs contacts en face à face ou via d'autres moyens. Poser ce type de questions après le générateur de noms permettait d'éviter que les participantes ne parlent que de certaines personnes centrales, comme leurs parents par exemple. Aussi, comme le lieu de vie des *alters* n'était demandé que dans un second temps, les participantes pouvaient citer tant des liens locaux que transnationaux. Elles pouvaient également citer des personnes aux nationalités, origines ethniques, âges ou encore sexes différents. Cette technique offre dès lors une vision large des relations sociales au sein des réseaux personnels.

La troisième étape prévoyait ce que Başak Bilecen (2016) appelle une matrice des relations entre *alters*, afin d'avoir une idée de la structure des réseaux personnels des participantes. Ces relations sont mesurées en termes de contacts entre les *alters*, selon l'énoncé suivant : « *Parmi les personnes que vous venez de citer, quelle personne connaît quelle personne ?* ». Cette étape permettait d'identifier les liens existant entre les *alters* des participantes.

Dans la quatrième étape, une série de questions étaient posées dans le but de collecter des informations plus détaillées sur les formes de ressources échangées au sein des réseaux personnels des participantes : les formes de support, de pressions exercées ou encore d'influences positives et/ou négatives que les membres de ces réseaux exercent sur leur carrière migratoire et leur projet de reprise d'études ainsi que les formes de ressources qu'elles peuvent mobiliser. Cette étape a été réalisée à l'aide d'un code couleur reliant chaque personne du réseau à *ego* : les relations essentiellement déterminées comme négatives étaient dessinées en rouge, celles essentiellement déterminées comme positives étaient tracées en vert et celles considérées comme ambivalentes étaient représentées en bleu. Lors de cette étape, il était également demandé aux participantes de réfléchir à la signification du terme « significatif » et aux raisons pour lesquelles les personnes qu'elles avaient citées étaient importantes pour elles dans ce sens. Cette question s'est avérée utile pour comprendre leurs relations, y compris la manière dont leur importance a changé au fil du temps et après leur arrivée dans le pays de destination ou au cours de leur reprise d'études.

L'utilisation de cette technique des cercles concentriques a permis aux participantes de réfléchir à leurs *alters* de manière visuelle tout en les nommant, et leur a permis de fournir des comptes rendus, des histoires et des souvenirs détaillés sur chaque personne plus tard au cours de l'entretien. De plus, des retours en arrière ont été possibles pour comprendre davantage leur parcours de vie, objet de la première rencontre explicité précédemment. Une limite de cette technique réside toutefois dans la difficulté de comparer les cercles concentriques des différentes

participantes entre eux. Les participantes pouvaient cartographier le nombre d'*alters* qu'elles souhaitaient, sans aucune limite. Leur réseau personnel ont dès lors des tailles très variables et ne peuvent être analysés indépendamment des entretiens réalisés simultanément.

2.6. Une population de femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes'

Au moyen des différents modes de recrutement et des outils méthodologiques décrits ci-avant, j'ai eu l'opportunité de rencontrer 22 femmes migrantes, ressortissantes de pays tiers à l'Union européenne. Cette section s'attèle à en détailler les profils afin d'en donner une vue d'ensemble.

Au moment de nos rencontres, ces 22 femmes migrantes étaient âgées entre 22 et 50 ans.

Leur arrivée en Belgique se situe entre 1995 et 2018. Huit d'entre elles sont plus particulièrement arrivées sur le territoire belge avant l'importante réforme du droit au regroupement familial en 2011.

Ces 22 femmes migrantes sont originaires de divers pays non inclus au sein de l'Union européenne. Huit participantes sont originaires de République Démocratique du Congo, quatre participantes sont originaires d'Inde et deux participantes sont originaires des États-Unis d'Amérique. Suite à l'élargissement du critère de sélection lié à la nationalité d'origine (ou pays d'origine), j'ai également eu l'opportunité de rencontrer une participante originaire du Soudan, une participante originaire du Pakistan, une participante originaire du Sri Lanka, une participante originaire de Chine, une participante originaire du Chili, une participante originaire de Guinée, une participante originaire du Japon et enfin une participante originaire de Madagascar.

Elles sont toutes arrivées en Belgique pour des raisons familiales. En effet, la majorité de ces femmes, soit 19 d'entre elles, sont arrivées dans le cadre d'une procédure de regroupement familial avec leur conjoint ressortissant d'un pays tiers (ci-après dans le tableau *Mari PT*), européen (ci-après dans le tableau *Mari EU*) ou belge (ci-après dans le tableau *Mari B*). Une minorité d'entre elles, soit deux participantes, sont arrivées dans le cadre d'une procédure de regroupement familial avec un ascendant, et en particulier leur père belge (ci-après dans le tableau *Père B*) ou ressortissant d'un pays tiers (ci-après dans le tableau *Père PT*). Le droit au regroupement familial pouvant être demandé de deux manières (cfr. Section 1.2.1. et Section 1.2.2.), 18 participantes en ont fait la demande depuis leur pays d'origine, comme une première admission sur le territoire belge, tandis que trois participantes en ont fait la demande alors qu'elles étaient déjà sur le territoire belge. Une

participante parmi les 22 femmes que j'ai rencontrées est arrivée avec un visa court séjour et a fait une demande d'asile en Belgique (ci-après dans le tableau *DA*) avant de chercher un emploi sur le territoire.

Au moment de l'enquête de terrain, soit entre 2017 et 2020, douze participantes vivaient en Wallonie, huit participantes vivaient en Flandre et deux participantes vivaient dans la région de Bruxelles.

Comme déjà précisé, ces femmes sont toutes qualifiées à leur arrivée en Belgique. La majorité d'entre elles ont réalisé l'ensemble de leur cursus éducationnel dans leur pays d'origine, mais quelques-unes d'entre elles se sont également formées dans d'autres pays du monde. La majorité d'entre elles ont également une expérience professionnelle plus ou moins longue dans les domaines de la santé, des ressources humaines, des sciences humaines et sociales, des langues ou encore de l'éducation, qu'il s'agisse de leur domaine d'études ou non. Quatre participantes sont arrivées en Belgique munies d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou son équivalent. Huit participantes sont arrivées en Belgique munies d'un diplôme de Bachelier ou son équivalent. Neuf participantes sont arrivées en Belgique munies d'un diplôme de Master ou son équivalent. Une participante est arrivée en Belgique munie d'un diplôme de Doctorat. Bien qu'elles soient toutes arrivées sur le territoire belge en tant que personnes 'dépendantes', elles ont toutes envisagé et essayé de reconstruire leur carrière professionnelle en Belgique.

En ce qui concerne leur projet de reprise d'études en Belgique, certaines d'entre elles ont repris des études supérieures à l'université ou en haute école, d'autres ont choisi de réaliser une formation davantage professionnalisante, d'autres encore ont réalisé plusieurs formations dans des institutions de différents types.

Enfin, 14 des 22 participantes ont des enfants, nés soit dans leur pays d'origine, soit en Belgique.

L'ensemble de ces données socio-démographiques sont récapitulées dans le tableau ci-après (cfr. Tableau 3).

Tableau 3. Profils des 22 femmes ayant participé à l'enquête de terrain.

Pseudo	Naissance	Origine	Migration	Type de RF	Lieu de vie	Reprise d'études	# enfants
Lisette	1978	RDC	2013	Mari PT	Wallonie	2013	3
Katherine	1984	Inde	2015	Mari PT	Wallonie	2015	0
Madeleine	1977	RDC	2007	Mari PT	Wallonie	+ ³⁷	3
Bharati	1991	Inde	2014	Mari PT	Flandre	Refus	0
Armandine	1996	RDC	2015	Père PT	Wallonie	2018	0
Toti	1984	RDC	2012	Mari PT	Wallonie	2016	3
Rosine	1978	RDC	2015	Mari PT	Wallonie	2016	2
Elodie	1972	RDC	1998	Mari B	Wallonie	+	2
Leah	1972	USA	1998	Mari PT	Wallonie	1998	2
Cristal	1969	USA	2010	Mari B	Flandre	2019	0
Seeta	1980	Inde	2018	Mari EU	Wallonie	Projet	1
Mariam	1974	Soudan	2017	DA ³⁸	Flandre	Projet	0
Christelle	1978	RDC	1995	Père B	Flandre	+	5
Lyly	1973	RDC	2008	Mari PT	Wallonie	+	2
Tvisha	1988	Inde	2013	Mari PT	Flandre	2014	1
Adeena	1988	Pakistan	2010	Mari PT	Flandre	2016	2
Nayani	1985	Sri Lanka	2018	Mari B	Flandre	Projet	0
Mei	1990	Chine	2018	Mari PT	Wallonie	2019	0
Paola	1975	Chili	2010	Mari B	Bruxelles	2013	3
Nafissatou	1984	Guinée	2012	Mari B	Flandre	2014	2
Akiko	1988	Japon	2018	Mari PT	Bruxelles	2019	0
Mahony	1989	Madagascar	2011	Mari B	Wallonie	+	2

Source : Sarah Smit (2021).

³⁷ Le sigle “+” signifie que les participantes ont réalisé plusieurs formations à différents moments au cours de leur séjour en Belgique.

³⁸ Mariam est arrivée en Belgique dans le but initial de suivre une conférence. Elle était en possession d'un visa court séjour d'une vingtaine de jours seulement, puis a décidé de rester en Belgique. Elle a alors fait une demande d'asile et se distingue de cette façon des autres participantes aux entretiens.

Comme prévu dans mon dispositif méthodologique, j'ai pu échanger avec la majorité de ces femmes à deux reprises : une première fois dans le cadre d'un entretien biographique, qui retraçait leur parcours de vie et explorait plus précisément leur projet de reprise d'études ; et une seconde fois dans le cadre d'un entretien davantage semi-directif, centré sur leur réseau personnel. Le tableau ci-après revient sur les dates de ces deux rencontres (cfr. Tableau 4 ci-dessous).

Tableau 4. Récapitulatif des rencontres réalisées avec les participantes à la recherche.

	Récit de vie	Réseau + <i>Life History Calendar</i>
Lisette	19/01/2017	10/07/2017
Katherine	02/03/2017	18/05/2018
Madeleine	31/10/2018	12/11/2018
Bharati	15/11/2018	15/11/2018
Armandine	10/12/2018	10/12/2018
Toti	02/01/2019	02/01/2019
Rosine	21/12/2018	21/12/2018
Elodie	02/05/2019	16/05/2019
Leah	30/04/2019	09/05/2019
Cristal	06/05/2019	11/10/2019
Seeta	24/05/2019	07/06/2019
Mariam	17/06/2019	/
Christelle	28/06/2019	/
Lyly	10/06/2019	14/11/2019
Tvisha	29/06/2019	/
Adeena	08/07/2019	08/10/2019
Nayani	30/07/2019	06/11/2019
Mei	08/07/2019	26/09/2019
Paola	08/08/2019	25/10/2019
Nafissatou	26/08/2019	20/01/2020
Akiko	17/10/2019	25/10/2019
Mahony	03/12/2019	17/12/2019

Source : Sarah Smit (2021).

Ce tableau montre par ailleurs que je n'ai pu rencontrer qu'une seule fois trois des 22 participantes.

Les portraits individuels de chaque participante sont quant à eux à retrouver dans les annexes de cette thèse (cfr. Portraits des participantes). Ils donnent un aperçu du contexte familial dans lequel

les participantes ont grandi, présentent leur parcours éducationnel et professionnel dans leur pays d'origine mais reviennent aussi brièvement sur leur migration en Belgique et le contexte dans lequel la décision de migrer s'est prise, ainsi que sur leur parcours de reprise d'études dans le pays de destination.

2.7. Conclusions du chapitre

Ce chapitre expose la méthode que j'ai développée pour appréhender les parcours, les expériences et les réseaux personnels des femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes' qui composent ma population cible. Ce chapitre propose également un regard réflexif, propre à la démarche inductive, sur les thématiques retenues et les divers outils méthodologiques mobilisés.

C'est donc au travers de deux rencontres – une première axée sur la biographie des individus et leur expérience de la reprise d'études, et une seconde basée sur les réseaux personnels, alliant des méthodes qualitatives et des outils de visualisation – que j'explore les parcours de vie des 22 femmes composant ma population. Ce nombre limité de cas est intéressant car il permet une analyse qui identifie les logiques qui sous-tendent le phénomène étudié, en tenant compte de la complexité et des nombreuses dimensions de la vie sociale (Bott, 1957). Comme le montreront les prochains chapitres, ces outils m'ont permis de mettre en lumière leurs expériences spécifiques de diverses formes d'oppression ou d'inégalités, que ce soit dans leurs expériences individuelles ou dans leurs interactions avec les autres. Ils ont également permis d'observer des stratégies et des formes d'agentivité spécifiques, distinctes de celles mobilisées par les hommes qui vivent une situation similaire. Enfin, ces méthodes ont permis de mettre à jour le fait qu'un grand nombre de dimensions avaient une influence sur la façon dont les femmes adultes migrantes vivaient leur expérience post-migratoire et les projets de reprise d'études (genre, race/ethnicité, âge, statut familial, statut juridique, classe, etc.).

En s'inscrivant dans une démarche inductive, propre à la méthode par théorisation ancrée, cette thèse cherche *in fine* à développer une théorie qui puisse expliquer le phénomène étudié. À partir de la lecture détaillée des données récoltées sur le terrain, auprès des femmes de ma population, l'objectif était de faire émerger des catégories d'analyse. Les analyses progressives, tout au long de la collecte des données, ont ensuite permis de tisser des liens théoriques entre ces diverses catégories et de construire un cadre conceptuel et analytique original dont il est question dans le prochain chapitre.

CHAPITRE 3 – CADRE CONCEPTUEL ET THÉORIQUE

Après une mise en contexte essentielle et la présentation de ma population cible, en passant par l'exposé des méthodes mobilisées pour la récolte et l'analyse des données, il est temps de passer à la présentation du cadre théorique et conceptuel qui m'intéresse.

La population étudiée regroupe des femmes migrantes qualifiées qui sont arrivées sur le territoire belge au moyen du regroupement familial. Cette migration marque un tournant dans leur trajectoire et implique un certain nombre de changements (familiaux, relationnels, professionnels, etc.) et d'adaptations. Ces femmes cherchent alors à trouver leur place et leur équilibre au cœur d'une configuration nouvelle dans le pays d'accueil. Les projets de reprise d'études apparaissent alors comme une solution adaptative à ce contexte social, économique et juridique compliqué, et ouvre la voie à une période de transition durant laquelle négociations et reconfigurations semblent désormais possibles. Quels sont les changements qui accompagnent la migration de ces femmes ? Quelles sont les caractéristiques de cette nouvelle configuration ? Comment ces femmes se (re)construisent-elles concrètement dans le pays d'accueil ? Quelles sont les structures d'opportunités et de contraintes auxquelles elles font face ? Quelles sont les ressources à leur disposition ? Quelles dimensions influencent leur expérience ?

Cette partie théorique vise à présenter les outils théoriques, conceptuels et analytiques pertinents pour répondre à ces questions ainsi qu'aux questions de recherche mises en évidence dans le chapitre précédent. Afin d'y parvenir et d'enrichir la compréhension du phénomène étudié, j'articule le cadre théorique et analytique proposé par la perspective intersectionnelle du parcours de vie développée par Ilyan Ferrer, Amanda Grenier, Shari Brotman et Sharon Koehn (2017) aux apports de la perspective des parcours de vie, de l'approche intersectionnelle et de l'analyse des réseaux personnels. Cette approche originale s'articule autour d'un certain nombre de concepts qui permettent de prendre en compte les différents aspects explicatifs du phénomène mais surtout d'en saisir toute la complexité.

Concrètement, ce chapitre théorique se compose de quatre sections. La première s'intéresse aux liens existants entre migration et parcours de vie. Elle revient ainsi sur le débat sociologique classique qui oppose structure et agentivité, puis propose de mobiliser la perspective du parcours

de vie pour dépasser cette dichotomie. Elle présente également le concept de « carrière migratoire », central pour la compréhension du phénomène étudié. La seconde section fait le lien entre migration et réseaux. Après une présentation de l'approche par les réseaux sociaux, et de l'intérêt de s'intéresser plus particulièrement aux réseaux personnels, elle présente les développements théoriques en lien avec le capital social et la question des ressources en contexte migratoire. Dans une troisième section, ce chapitre présente l'approche intersectionnelle, ses apports ainsi que les critiques existantes. Cette section fait également le lien entre intersectionnalité et pratiques de subjectivation. Enfin, je présente le cadre analytique de l'approche intersectionnelle des parcours de vie, qui se nourrit des différentes perspectives théoriques présentées en amont. Développés dans le champ des études ethnogérontologiques, j'explique les apports de cette approche, puis la complexifie pour en proposer une application originale à ma population d'étude.

3.1. Migration et parcours de vie

Mon approche méthodologique se voulant inductive, il est nécessaire de mobiliser un cadre théorique, conceptuel et analytique qui puisse prendre en considération un nombre important de dimensions afin de comprendre et d'exprimer le plus pertinemment possible les dynamiques en jeu et les expériences vécues par la population étudiée. La perspective des parcours de vie est alors apparue comme intéressante pour mon analyse.

L'expression « parcours de vie » revête plusieurs significations. Elle renvoie d'abord aux biographies individuelles à proprement parler des individus, composées d'un ensemble de trajectoires plus ou moins entrelacées et renvoyant aux différentes sphères de vie dans lesquelles ces derniers sont impliqués au quotidien (scolaire, professionnelle, familiale, amicale, etc.). Elle renvoie ensuite à une dimension de la structure sociale ou, en d'autres termes, à une institution sociale normative qui structure et dirige les parcours de vie individuels. Cette distinction entre parcours de vie institutionnalisé et parcours de vie individuel renvoie à deux niveaux d'analyse : un premier qui étudie la manière dont la société organise la vie humaine, et un second qui analyse les trajectoires des individus et la manière dont ils négocient ce qui leur est imposé par la société (Cavalli, 2007). Cette dichotomie renvoie au débat sociologique classique qui oppose structures et agentivité, qu'il semble indispensable d'aborder avant de se plonger davantage dans la perspective théorique des parcours de vie.

3.1.1. Structures vs. agentivité

Le débat qui oppose structures et agentivité est un débat classique au sein des sciences sociales. Il remonte aux écrits des premiers sociologues tels que Georg Simmel, Émile Durkheim ou encore Max Weber, qui se sont intéressés aux relations entre individu et société. Dans leurs conceptions, les individus sont représentés comme étant en relation avec quelque chose d'externe appelé système, structure ou encore société. Bien qu'il s'agisse d'un débat ancien, les concepts mêmes de structures et d'agentivité sont restés sensiblement imprécis. Ils ont été définis de manière variable et contrastée au sein des différentes disciplines des sciences sociales (Sewell, 1992). Le concept d'agentivité, en particulier, reste un concept théorique compliqué (Kristiansen, 2014).

Le concept de « structures » renvoie à un ensemble de mécanismes par lesquels une société donnée organise et modèle le déroulement des vies humaines et, plus particulièrement, des personnes qui vivent en son sein. Au travers de l'État, des systèmes économiques et sociaux, de la socialisation ou encore des politiques, la société impose une certaine chronologie et un ensemble de normes et de rôles aux différents âges, mais aussi au cours des périodes de transition (Cavalli, 2007). En d'autres termes, il est attendu des individus qu'ils endossent un certain nombre de rôles et intègrent un certain nombre de normes standardisées et propres aux différentes étapes qu'ils traversent au cours de leur vie (enfance, adolescence, âge adulte, etc.). Le pouvoir structurant de la société est donc central dans cette conception. Toutefois, d'après Stefano Cavalli (2007), ce pouvoir de la société dans la structuration des parcours individuels est remis en question par les parcours de moins en moins prévisibles, de plus en plus flexibles et discontinus. Aujourd'hui, le modèle de parcours de vie institutionnalisé est également de plus en plus individualisé et déstandardisé.

L'agentivité, traduction du terme « *agency* » en anglais³⁹, renvoie à des concepts cousins tels que la rationalité, le sujet, l'autonomie ou encore l'intentionnalité. De manière générale, elle est comprise comme la capacité des individus à choisir, à agir et à engendrer des changements (Sen, 1999) ou – en d'autres termes – la capacité des individus à agir de manière indépendante et à faire leurs propres choix. L'agentivité est toutefois un concept complexe et aux multiples facettes, dont il est difficile de définir précisément les contours. Sarah Carpentier, Jean-Baptiste Farcy, Sarah Smit et

³⁹ Le terme *agency* a été traduit de différentes manières au sein des sciences sociales (par exemple, agencéité ou puissance d'agir) mais c'est le terme « agentivité » qui est retenu dans le cadre de cette thèse.

Giacomo Orsini (2021) se sont penchés sur sa définition, en particulier en contexte migratoire. Ils proposent de concevoir l'agentivité comme une capacité évolutive à s'engager et à engendrer des changements, ancrée dans le présent et dans le parcours de vie, informée par le passé et orientée vers l'avenir, et motivée par les aspirations et les valeurs propres à chacun mais également par les structures de pouvoir et de rôles inscrits dans les réseaux et les institutions, constituant tant d'opportunités que de contraintes. Cette définition rejoint la conception proposée par Sherry Beth Ortner. Selon Sherry Beth Ortner (2001), l'idée d'agentivité concerne la médiation entre intention et habitus, entre motivations conscientes et résultats imprévus, entre des individus marqués historiquement et des événements d'une part, et l'accumulation de reproductions et de transformations comme résultats des pratiques quotidiennes d'une autre. Elle distingue donc deux modalités à cette catégorie théorique : la première est liée à l'idée de pouvoir, à l'habilité à agir pour son propre compte et à conserver un certain contrôle sur sa vie, incluant de la domination et de la résistance ; la seconde est liée à l'idée d'intention, aux projets des individus dans le monde et à leur habilité à les formuler et à leur donner force. Il ne s'agit par d'élaborations stratégiques ou, au contraire, de pratiques habituelles sans réflexion mais plutôt de la capacité d'accomplir certaines choses dans un cadre et selon ses propres termes et catégories de valeurs (Ortner, 2001). Les recherches ayant étudié et mesuré l'agentivité sont rares mais se multiplient actuellement dans l'objectif de passer d'une notion plutôt théorique à un concept empiriquement tangible, qui puisse être utilisé comme un facteur explicatif des phénomènes sociaux et des comportements de manière générale (Kristiansen, 2014).

Si les structures modèlent et limitent les parcours individuels, et si les individus sont capables d'agentivité, se pose alors une question fondamentale : comment structures et agentivité interagissent et s'influencent ? En compilant les écrits de différents auteurs, Marcus H. Kristiansen tente de répondre à cette vaste question dans un document de travail intitulé *Agency as an Empirical Concept. An Assessment of Theory and Operationalization* (2014).

Dans une perspective déterministe ou structuraliste, d'abord, la structure influence l'agentivité de deux manières : 1- elle façonne les opportunités pour l'agentivité ; et 2- elle influence directement la variable « agentivité ». En effet, une des idées principales inhérentes à la perspective des parcours de vie est que l'agentivité individuelle est située dans un certain contexte social et dans certaines structures sociales, qui fournissent des opportunités et des contraintes. Marcus H. Kristiansen (2014) traduit cela par la notion d'« opportunité pour l'agentivité » (*the opportunity for agency*) (p. 3). Cette notion ne doit pas être confondue avec l'agentivité en tant que telle, puisque

l'agentivité se réfère, elle, à la capacité de décider de poursuivre une action étant donné les contraintes et les opportunités saisies par la notion d'opportunité pour l'agentivité.

Dans l'approche institutionnaliste de Phyllis Moen (2013), l'agentivité est structurée par des facteurs institutionnels et rendue possible par le couplage lâche entre les différentes institutions et les différentes sphères dans lesquelles l'individu est impliqué. Ce couplage lâche est possible dans plusieurs situations : 1- lorsqu'existent des logiques institutionnelles et/ou sociales contradictoires ou des projets institutionnels et/ou sociaux qui prévoient différents comportements ; 2- lorsque les objectifs et les moyens institutionnalisés et/ou sociaux sont découplés ou déconnectés ; et 3- une combinaison de ces deux premières possibilités. Plus le degré de couplage lâche est élevé, plus il y aura d'opportunités pour l'agentivité. Comme il s'agit de phénomènes sociaux, l'opportunité pour l'agentivité implique que l'agentivité soit socialement structurée. Cette notion d'opportunité pour l'agentivité peut être rattachée à l'idée de « force situationnelle » (*situational strength*), issue de la littérature psychologique et introduite comme un facteur contextuel. Cette idée de « force situationnelle » peut être comprise comme des indices explicites et implicites fournis par des entités externes de désirabilité de comportements potentiels. Chaque situation peut alors être classée selon son degré de force : des situations faibles correspondent à des situations où les indices concernant les comportements appropriés à adopter sont peu clairs et/ou ambigus et où la place pour l'agentivité est plus grande ; alors que des situations fortes correspondent à des situations dans lesquelles les indices sont forts, clairs et non-ambigus avec moins de place pour l'agentivité individuelle. Les trajectoires de vie et les événements du passé agissent également sur le développement de l'agentivité, tout comme les catégories sociales plus 'classiques' tel que le genre ou l'âge. L'agentivité est donc dépendante d'autres facteurs, et en particulier des facteurs structurels que les sociologues peuvent 'contrôler'.

Ensuite, dans une perspective davantage volontariste ou individualiste, l'agentivité influence les structures. L'agentivité est alors perçue comme opposant ou surmontant une résistance. Dans ce sens, l'agentivité n'est possible que si l'action est inhabituelle ou non-conforme. Si l'agentivité n'est pas définie comme influençant la structure en tant que telle, l'approche par les résistances privilégie le potentiel transformatif de l'agentivité. L'agentivité entretient une relation dialectique avec la structure et en agissant, les structures contre lesquelles un individu réagit peuvent ensuite être altérées et, consécutivement, entraîner un changement social. Cette vision est toutefois critiquée car elle ne prend pas en compte les formes d'agentivité qui se conforment aux structures existantes. Dans cette vision basée sur la résistance et l'aspect transformatif de l'agentivité, celle-

ci peut facilement être confondue avec une action en tant que telle puisqu'elle n'intervient qu'en opposition à la structure. Cette approche n'est donc pas suffisante pour comprendre l'agentivité puisqu'au-delà d'une action, elle est davantage un antécédent ou un précurseur de cette action.

Comprise dans une perspective des parcours de vie davantage développementaliste, l'agentivité d'une personne à un moment donné dans le temps peut affecter les structures ou le contexte dans lequel se trouve cette personne à un moment ultérieur. Cela peut se trouver dans la littérature décrivant l'agentivité comme un mécanisme de sélection, dans lequel les personnes choisissent activement leurs environnements sociaux et affectent ainsi le contexte social dans lequel elles se situent à un moment ultérieur de leur vie. Cet argument renvoie à l'idée des parcours de vie qui suppose que les individus suivent certaines pistes, trajectoires ou schémas de mobilité ou de stabilité au cours de leur vie. Contrairement au potentiel transformatif de l'agentivité énoncé précédemment – idée selon laquelle les structures en soit peuvent être altérées et un changement peut être initié, cette perspective développementaliste n'implique pas que les structures en soit changent, mais plutôt que les personnes ont la possibilité de choisir le set d'opportunités et de contraintes auquel elles veulent se confronter au cours de leur vie (Kristiansen, 2014).

La recherche s'intéressant à ces deux notions ne fait pas de distinction aussi tranchée entre l'une ou l'autre approche mais cherche plutôt une position intermédiaire dans laquelle l'agentivité est située au sein de structures et de contextes sociaux (Kristiansen, 2014). En effet, la relation entre structures et agentivité est dialectique et doit être comprise comme une interaction dans laquelle comportement humain et structures sociales se façonnent mutuellement et interagissent (Emirbayer et Mische, 1998). La perspective des parcours de vie permet de mettre ces interrelations en lumière.

3.1.2. Dépasser les clivages avec la perspective des parcours de vie

Outre les significations précédemment énoncées, le « parcours de vie » est aussi un paradigme de recherche. En d'autres termes, il correspond à une approche conceptuelle multidisciplinaire et dynamique, qui permet précisément de dépasser les clivages classiques entre structures et agentivité, en analysant leurs interrelations.

La conceptualisation la plus répandue du parcours de vie est celle proposée par Glen Elder (1974, 1994). Pour lui, le parcours de vie peut être compris au travers des structures et des trajectoires individuelles, évoluant dans le temps et façonnant les identités et les comportements individuels.

La perspective des parcours de vie de Glen Elder repose concrètement sur quatre concepts majeurs. Le premier de ces concepts correspond « aux vies humaines et aux temps historiques » (*human lives and historical times*). Ainsi, il perçoit les vies humaines comme étant entrelacées et définies par des événements importants, produisant des effets durables. Le second concept majeur est celui du « timing de ces vies humaines » (*timing of lives*) et appréhende la manière dont ces événements, survenant à des moments spécifiques au cours d'une période, peuvent avoir des conséquences différentes pour des personnes différentes. Le troisième concept est celui des « vies liées » (*linked lives*), qui aborde l'idée que les relations humaines sont interreliées et interdépendantes tout au long de la vie. Enfin, le quatrième concept essentiel dans la conceptualisation de Glen Elder est celui d'agentivité (*agency*), qu'il comprend là aussi comme la capacité des individus à faire des choix, adopter des stratégies et résister lorsqu'ils sont confrontés à des contraintes structurelles.

La perspective des parcours de vie permet effectivement d'étudier le déroulement de la vie humaine et les rôles sociaux endossés par les individus, ainsi que leurs changements et évolutions au cours du temps et au travers des contextes socio-historiques, en s'intéressant à la réciprocity dynamique qui se joue entre le cadre sociétal structurant des parcours de vie et les formes de capacité individuelle et de marges de manœuvre biographiques. Concrètement, et bien qu'elle ne soit pas un corpus théorique uniforme, la perspective des parcours de vie permet de mettre en évidence et d'analyser les liens existant entre les expériences individuelles (au niveau microsociologique) et les contextes structurels (au niveau macrosociologique), tout en tenant compte des formes individuelles d'agentivité. Elle accorde également une importance aux transitions comme moments de remise en question dans les parcours individuels. En définitive, elle permet de comprendre les comportements et les expériences des individus, et d'expliquer les effets cumulatifs qui résultent de leurs actions, imbriquées dans les structures sociétales et cadrées par les institutions.

La perspective des parcours de vie ne se limite pas à un type de données ou à une méthodologie spécifique mais se distingue avant tout par sa richesse conceptuelle. Elle accorde effectivement une attention particulière à 6 dimensions, qui renvoient toutes à une multitude d'autres concepts et de principes interconnectés. Elle s'intéresse ainsi non seulement à 1- l'agentivité et aux structures mais aussi à 2- la continuité et aux changements, 3- aux intersections entre les niveaux macro et micro, 4- à la biographie et à l'histoire individuelle, 5- aux intersections complexes entre les sphères de vie et, enfin, 6- aux réseaux sociaux et personnels. En bref, cette perspective accorde

une attention particulière à l'influence des lieux géographiques et sociohistoriques sur les projets, les périodes de transition dans la vie des personnes ainsi que sur les parcours de vie qui en résultent. Elle s'intéresse également aux relations sociales, à l'agentivité et à son potentiel productif ainsi qu'à l'influence du passé sur le présent.

Bien que chaque parcours de vie individuel soit unique, la perspective des parcours de vie permet de mettre en lumière et d'expliquer les « régularités systématiques dans des événements ayant une signification unique » (Alwin, Felmler et Kreager, 2018; Wingens, Windzio, de Valk et Aybek, 2011). Ces dernières années, la perspective des parcours de vie est devenue centrale au sein des sciences sociales et a servi de cadre théorique et conceptuel pour l'analyse d'une grande variété de phénomènes et de thématiques. Malgré cela, Matthias Wingens *et al.* (2011) affirment que les échanges avec le champ spécifique des études des migrations sont restés relativement limités. Ainsi, dans leur ouvrage intitulé *A life course perspective on migration and integration*, Matthias Wingens *et al.* (2011) proposent un point de départ intéressant pour aborder la migration et l'intégration selon une approche fondée sur le parcours de vie. Dans une perspective plus dynamique, ils proposent de comprendre la migration comme un événement dans le temps, et le fait d'« être migrant » comme une étape dans la vie d'une personne. Le moment de la migration a donc une importance dans l'expérience d'autres événements et dans le déroulement de la suite du parcours de vie (Wingens *et al.*, 2011).

3.1.3. Le concept de « carrière migratoire »

Si la perspective des parcours de vie est prometteuse, certains auteurs estiment effectivement qu'elle n'a pas encore pleinement été exploitée par les recherches sur les migrations, d'autant que le contexte récent a montré une importante diversification des mouvements de population et des expériences migratoires. Le concept de « carrière migratoire », développé pour la première fois par Andrea Rea et Marco Martiniello dans leur publication intitulée *Des flux migratoires aux carrières migratoires. Éléments pour une nouvelle perspective théorique des mobilités contemporaines* (2011), est intéressant car il permet de prendre en compte les difficultés liées précisément à ces enjeux en « réconciliant les approches structurelles et les approches plus basées sur l'individu » (Martiniello *et al.*, 2010 : 5).

Le concept de « carrière » est couramment utilisé dans la langue française pour désigner les différentes étapes de la vie professionnelle et est appliqué à des individus qui naissent sur un

territoire donné, y vont à l'école, y effectuent leur formation, y cherchent un travail puis y vieillissent. Le concept se réfère donc à une sorte de suite logique dans laquelle les étapes à franchir sont relativement claires, transparentes et limitées à un espace géographique unique. Inspiré du concept de « carrière morale » développé par Erving Goffman (1968), puis repris par Howard S. Becker et le courant interactionniste, le concept de « carrière » s'élargit ensuite pour analyser les passages d'une position à une autre et les changements de comportements et de subjectivités qu'ils induisent chez les individus qui vivent ces périodes de changements. Elle suppose également une certaine notion de réussite. Cette définition, adoptée notamment par Howard S. Becker dans son ouvrage *Outsiders* (1963), est intéressante mais correspond davantage à des individus qui ne quittent pas leurs cadres sociaux d'origine et pour qui les changements en termes d'identité sont davantage liés au travail. Aussi, comme le suggère Olivier Fillieule (2009), le concept de « carrière » accorde une attention particulière au caractère processuel des trajectoires biographiques, et « permet de comprendre comment, à chaque étape de la biographie, les attitudes et comportements sont déterminés par les attitudes et comportements passés et conditionnent à leur tour le champ des possibles à venir, resituant ainsi les périodes d'engagement dans l'ensemble du cycle de vie » (Fillieule, 2009 : 87). Dans une perspective diachronique, le concept met en évidence les transformations des identités. Dans une perspective synchronique, il questionne la pluralité des inscriptions sociales d'un individu. Les questions relatives à la mobilité et à la migration, et les situations de 'rupture' avec le pays d'origine vécues par les personnes migrantes, impliquent toutefois d'en approfondir la compréhension.

Le concept de « carrière migratoire » articule les questions relatives aux migrations à la perspective des parcours de vie en analysant les enjeux et les changements liés au fait de migrer et de devoir s'intégrer dans une nouvelle société, événements considérés comme significatifs (Wingens *et al.*, 2011). Il approfondit davantage cette perspective en proposant un cadre théorique qui intègre également le niveau mésosociologique aux niveaux microsociologique et macrosociologique d'analyse, traditionnellement disjoints par la sociologie des migrations. En effet, les recherches ont pendant longtemps expliqué les migrations soit par des déterminants « extérieurs » (par exemple, la différence de niveau de vie entre pays d'origine et pays de destination qui supposerait que les personnes migrantes n'aient aucune emprise sur leurs actions), soit par des déterminants « intérieurs » (par exemple, un calcul des coûts et bénéfices du fait de migrer qui supposerait que les personnes migrantes soient des calculateurs ayant toutes les informations à leur disposition pour connaître les effets de leurs actions). Ces théories ont été largement critiquées dans la

littérature, notamment parce qu'elles exposent deux visions à la fois opposées et réductrices des personnes migrantes. En effet, le caractère multidimensionnel du phénomène migratoire est peu à peu mis en avant dans les travaux, car il est rare qu'un individu s'engage dans la migration en raison d'un facteur unique. La recherche a depuis lors montré que d'autres déterminants, se situant à un niveau intermédiaire notamment, influencent aussi les mouvements migratoires et font intervenir les ménages, les considérations familiales, les réseaux et le capital social de manière générale (Ma Mung, 2009; Piguet, 2013). En effet, Marco Martiniello *et al.* (2010) proposent de comprendre les carrières migratoires comme le résultat d'une relation entre les caractéristiques individuelles des migrants (niveau microsociologique individuel), la structure des opportunités et contraintes (niveau macrosociologique structurel), ainsi que de la mobilisation des réseaux sociaux (niveau mésosociologique relationnel). Construit en réponse à ces trois dimensions, le concept de « carrière migratoire » permet de mettre en lumière les interactions entre dimensions objectives telles que le parcours juridico-institutionnel et socio-économique (par exemple, l'occupation d'un statut juridique spécifique) et dimensions subjectives telles que l'évolution des identités et des projets. Ces interactions permettent par ailleurs de donner une profondeur sociologique à la carrière et de mieux saisir les évolutions des conceptions qu'ont les personnes migrantes d'elles-mêmes et de leurs projets en fonction des contextes économiques, juridiques, politiques et sociaux (Martiniello *et al.*, 2013). Cela renvoie à la conception que propose Pierre Bourdieu des pratiques et des comportements, déterminés par la trajectoire d'un individu, sa place dans la société et le système de relations dans lequel il évolue.

La carrière migratoire doit donc être comprise comme une « construction diachronique, évolutive et soumise au changement » (Martiniello *et al.*, 2010) et renvoie inévitablement à la notion de « transition ». Cette dernière permet de parler de ces périodes de changements, vécues dans certains cas comme une forme de rupture et durant lesquelles les personnes doivent s'adapter à de nouvelles situations. Tania Zittoun et Anne-Nelly Perret-Clermont (2002, cités par Guilbert, 2010) ajoutent d'ailleurs que ces changements impliquent généralement pour ces personnes l'occupation d'une nouvelle place et de nouveaux rôles dans l'espace social, l'acquisition de nouvelles connaissances et de compétences sociales, cognitives et pratiques mais aussi la redéfinition de leur identité. Cette transition fait donc la distinction entre un avant et un après, entre un état des savoirs et des compétences et un autre état en voie d'élaboration.

Des exemples d'une utilisation concrète du concept de « carrière migratoire » peuvent être trouvés dans les écrits de Julien Debonneville, notamment dans son article intitulé *Regards croisés sur les récits*

de vie des femmes philippines dans l'économie mondialisée du travail domestique. Pour une analyse processuelle des carrières migratoires (2015) qui étudie les expériences des travailleuses domestiques philippines en termes processuels et utilise le concept de « carrière migratoire » pour dépasser les effets de catégorisation. Any Freitas et Marie Godin (2013) mobilisent elles aussi le concept pour analyser les différentes portes d'entrée de femmes migrantes sur le marché de la domesticité à Bruxelles. Dans leurs travaux, elles montrent que leurs carrières ne se réduisent pas à la sphère du travail domestique mais que leurs projets se transforment avec le temps, ainsi que leurs capitaux, leurs identités, leurs ambitions et leurs aspirations. Enfin, dans le champ de la littérature anglophone, Francesca Alice Vianello (2018) utilise le concept dans une perspective davantage historique.

Le concept de « carrière migratoire » est central dans cette thèse car s'intéresser à la migration et aux expériences des personnes migrantes rend indispensable la prise en compte des trois niveaux d'analyse qui s'articulent de façon complexe à chaque étape de leur parcours de vie. Combiner les trois niveaux d'analyse permet de concevoir les parcours de vie comme un continuum mais aussi de mettre en évidence leurs singularités en relation avec des histoires plus longues, des politiques et des réseaux (de Haas, 2009, cité par Castles, de Haas et Miller, 2014; Martiniello *et al.*, 2013).

3.2. Migration et réseaux

Les réseaux sont au cœur des études des migrations, en particulier lorsque l'on s'intéresse aux projets migratoires et aux processus d'établissement des personnes migrantes dans le pays de destination. La dimension relationnelle du concept de carrière migratoire présenté ci-avant, et qui s'inscrit comme un niveau intermédiaire entre le niveau structurel et celui de l'individu, est dès lors centrale dans mon projet et appréhendée au travers d'une approche par les réseaux personnels.

3.2.1. L'approche par les réseaux sociaux

Les réseaux sociaux sont le résultat de l'implication des personnes – migrantes ou non – dans de multiples sphères de vie et forment un ensemble de relations que des individus entretiennent les uns avec les autres. En d'autres termes, ils correspondent aux formes sociales résultant de l'ensemble des interactions existantes entre des individus. Ils ne renvoient dès lors ni au niveau microsociologique de l'individu, ni au niveau macrosociologique de la société dans son ensemble mais plutôt à un niveau intermédiaire, se situant entre les deux précédents. D'après Claire Bidart

(2008), les sciences sociales ont bien des raisons de s'intéresser aux réseaux sociaux car, en tant qu'objet transversal aux thématiques traditionnelles, ils permettent d'appréhender les liens existants entre individus, groupes et société globale. En effet, l'approche par les réseaux sociaux cherche non seulement à décrire les relations sociales, la manière dont elles se forment et leurs transformations mais aussi à en analyser les effets sur les comportements individuels d'une part et sur les structures sociales d'autre part, liant ainsi les trois niveaux d'analyse sociologique intégrés, notamment, par le concept de « carrière migratoire ».

Inspirée de l'approche relationnelle de Georg Simmel⁴⁰, l'approche par les réseaux sociaux présente deux caractéristiques intéressantes. Elle est tout d'abord dualiste, en ce qu'elle ne privilégie pas une seule conception de l'articulation entre individu et société de manière exclusive, mais privilégie plutôt une approche conjuguant les deux. En effet, l'auteur explique et interprète les formes sociales comme étant, d'une part, les produits des interactions entre des individus mais aussi, d'autre part, le cadre qui modèle ces interactions entre individus. De plus, les institutions étant entrelacées avec les réseaux sociaux, leur analyse met en lumière les mécanismes de construction de ces liens et de ces chemins entre individus, collectifs et institutions. « Les mouvements d'encastrement (l'individu qui se fond dans le collectif) et de découplage (l'individu qui se détache du collectif et se singularise) animent la dynamique des rapports entre individus et société » (Grossetti, 2004, cité par Bidart, 2008 : 39). Au travers de cette approche, qualifiée d'interactionniste, l'accent est donc placé sur les interactions plutôt que sur la structure proprement dite des réseaux d'un individu. De ce fait, il s'agit de placer l'attention sur la façon dont ces relations et les formes qu'elles prennent modèlent les comportements individuels et, en retour, sur la façon dont ces comportements individuels contribuent à modeler les structures sociales. L'approche par les réseaux est ensuite formaliste (Mercklé, 2011). D'après Georg Simmel, la forme que prennent les interactions entre individus prime sur leur contenu proprement dit pour comprendre l'émergence, le maintien et les transformations des formes sociales. A cette première idée, il ajoute qu'il est possible d'étudier ces formes sociales parce qu'elles présentent une régularité et une stabilité impliquant que les actions entre des individus présentent des formes invariantes. « Dans les domaines les plus divers de la vie sociale, et aux époques les plus

⁴⁰ Georg Simmel appartient à la liste des pères fondateurs de la sociologie et est connu, en particulier, pour son approche microsociologique. Selon lui, la vie sociale est fondamentalement relationnelle et ne peut se saisir que dans le quotidien. Il s'intéresse avant tout à la société ainsi qu'aux actions réciproques des individus, aux interactions entre dynamiques individuelles.

différentes, on pourra ainsi trouver des formes ou des ‘types’ de relations sociales, comme la domination, la compétition, l’imitation, le conflit, etc. » (Mercklé, 2011 : 14-15). En analysant ces objets relationnels, l’approche par les réseaux sociaux observe les diverses formes de sociabilité, d’amitié, de conflit ou encore de cohésion sociale (Bidart, 2008; Mercklé, 2011).

Les personnes migrantes sont des acteurs pluriels et complexes, impliqués dans un large spectre de sphères de vie et de relations sociales. Elles ne sont pas que des migrants dont l’unique fonction serait leur ‘intégration’ dans le pays de destination mais sont simultanément des citoyens d’un pays, des membres d’une famille, des amis ou encore des travailleurs ou des étudiants. C’est à l’intersection de ces multiples positions sociales, traduction de leur appartenance et de leur inscription dans ces multiples sphères de vie, que se joue leur carrière migratoire. La carrière migratoire voit effectivement s’enchevêtrer projets individuels, positions sociales et appartenance à divers univers sociaux ainsi que réseaux multiples, eux-mêmes composés d’une multitude d’acteurs (Garneau et Mazzella, 2013; Guilbert, 2010; Geddie, 2013; King et Raghuram, 2013).

En tant qu’ensemble de relations, un réseau social peut prendre plusieurs formes. Il peut être défini soit par un collectif et représente alors le réseau total d’une organisation ou d’une institution, soit par un individu commun et représente alors le réseau personnel de cet individu. C’est ce dernier type d’ensemble relationnel, porteur de processus de socialisation, qui fait l’objet de ce projet de recherche.

3.2.2. Réseaux personnels et processus de socialisation

L’approche par les réseaux personnels est une approche spécifique de la sociologie des réseaux sociaux. Les chercheurs qui la privilégient se placent au centre de l’univers d’une personne (appelée *ego*) pour en analyser les connections – même au-delà d’éventuelles frontières géographiques – et en comprendre les conséquences. Le réseau personnel est en effet un type de réseau, égocentré, qui consiste en un ensemble de membres de famille, d’amis et de connaissances (appelés *alters*), éparpillés dans différentes régions du monde, entourant une personne centrale (Bilecen, 2016; McCarty *et al.*, 2007).

L’intérêt de cette approche réside dans le fait que les réseaux personnels sont perçus comme les principaux instruments pour l’observation des mécanismes de construction de l’espace social. En effet, ces ensembles de liens portent la trace des univers et des milieux parcourus par les personnes à différentes époques de leur vie et à partir desquelles elles ont construit leurs relations sociales.

Ils sont une sorte d'empreinte sur le réseau personnel tout au long du parcours de vie. Ils témoignent d'une histoire et, au fur et à mesure que les individus tissent leur réseau de relations, ceux-ci circulent dans des espaces sociaux plus ou moins diversifiés. C'est dans ces espaces, et par la fréquentation et l'entretien de relations avec d'autres, que les individus travaillent leur inscription sociale, appréhendent les différenciations sociales, construisent des accords, se situent, s'affilient ou se distancient, et apprennent à interagir dans le monde social et à négocier leur place dans la société. Cette approche permet de comprendre les effets qu'ont les interactions ainsi que leurs transformations, sur les stratégies et les comportements individuels dans un contexte structurel donné. Cette dynamique s'inscrit pleinement dans l'étude des processus de socialisation (Gribaudo, 1998; Wellman, 2007; Bidart, 2008; Thomas-Vanrell, 2018).

Les réseaux personnels ne sont pas des entités floues ou indifférenciées mais forment des systèmes qui doivent être précisément reconstruits par tout chercheur qui s'y intéresse. Ces systèmes ne se limitent pas à une liste de noms ou une collection de relations, mais supposent des techniques de récolte de données spécifiques dont il sera question dans la partie méthodologique. Les liens qui les composent interagissent les uns avec les autres, ont des actions réciproques, s'organisent et réagissent. Ces diverses formes de structuration des réseaux ont des conséquences sur les modes de socialisation. Un réseau fortement concentré sur une sphère de vie unique, relativement homogène et fortement interconnecté, implique un solide ancrage et une insertion locale intense dans cette sphère mais relativement limitée dans d'autres milieux. Une personne a tendance à préférer se lier avec des personnes relativement semblables à elle (même niveau d'éducation, enfants du même âge, même occupation, etc.) et son entourage va donc, dans une certaine mesure, lui ressembler. En s'éloignant de ce premier type de réseau, l'individu risque de manquer de ressources. Au contraire, un réseau hétérogène et dispersé est davantage composé de liens différents, répartis dans différentes sphères de vie et séparés les uns des autres. Un individu impliqué dans différentes activités (sportives, éducatives, familiales, artistiques, etc.), avec des personnes différentes, qui ne se connaissent pas toujours entre elles, dispose d'un réseau varié. L'individu est alors moins inséré dans un milieu en particulier, est moins dépendant et peut plus facilement se déplacer, s'adapter, jouer de la pluralité des opinions, dissocier ses rôles et adapter ses identités. Cette diversité permet une certaine souplesse normative et peut mener à une différenciation sociale. Ces différences en terme de réseau déterminent la variété et l'emprise des univers sociaux auxquels les individus ont accès et, de ce fait aussi, les modalités de leur insertion sociale (Bidart, 2008).

A côté des institutions, des lois ou encore des politiques publiques, les réseaux fonctionnent eux aussi comme une instance régulatrice qui modèle et détermine les carrières et les parcours de vie des individus. La famille, en tant que groupe de référence et lieu primaire de socialisation, influence particulièrement les comportements individuels, et ce de deux façons principales. Elle façonne, tout d'abord, les comportements individuels au travers de modèles familiaux établis et communément admis. Utilisés comme référence, ces modèles familiaux influencent les comportements et styles de vie, l'idée que les individus se font d'eux-mêmes et contribuent à la formation de valeurs, normes et attitudes. La famille modèle ensuite les aspirations de ses membres et joue, de ce fait, un rôle important dans la production de satisfaction ou de frustration. Cette influence de la famille sur les comportements individuels est particulièrement manifeste dans les processus de prise de décisions ainsi que dans les processus de formulation et de poursuite d'un projet. En réalité, même au-delà de la sphère familiale, les réseaux personnels contribuent à orienter le parcours d'une personne en lui offrant des exemples desquels elle peut se rapprocher ou se distancer. Ils influent en particulier dans les moments-clés du parcours d'une personne, c'est-à-dire les périodes de transition pendant lesquelles celle-ci doit prendre des décisions, faire des choix, s'orienter. En effet, les projets personnels et les choix individuels s'articulent et se modulent d'une part, à des structures politiques, institutionnelles, économiques ou encore légales, exerçant des opportunités ou – au contraire – des contraintes et, d'autre part, à des projets et des choix relationnels et familiaux pouvant être convergents ou divergents. Les réseaux influent par les conseils qu'ils prodiguent, les ressources qu'ils offrent mais aussi par les contraintes qu'ils posent. Ils jouent dès lors un rôle important dans la prise de décision, la formulation et la poursuite d'un projet pouvant être résumé en cinq mécanismes : les affinités, l'information, la facilitation, le conflit et l'encouragement (Haug, 2008). Malgré leur caractère individuel apparent, les projets et périodes de transition peuvent donc aussi dépendre de dynamiques relationnelles et familiales en cours (Geddie, 2013; Guilbert, 2010; Guilbert et Prévost, 2009; Bidart, 2008; Nedelcu, 2005; Piguet, 2013).

En contexte migratoire, les réseaux personnels ne repartent pas de zéro. Les personnes migrantes ont effectivement une certaine capacité à maintenir les liens à distance, d'une part, et à créer de nouvelles relations dans le pays de destination, d'autre part, en s'impliquant dans différentes sphères de sociabilité (professionnelle, territoriale, culturelle, familiale ou encore éducative) au sein de la société dans laquelle elles s'installent. Elles se caractérisent dès lors par une diversité d'appartenance. L'étude des réseaux personnels permet d'étudier ces relations qui se maintiennent

dans le temps, tout au long du parcours de vie, et dans l'espace, au-delà des frontières géographiques et des contextes nationaux. Elle met ainsi en lumière l'existence d'une diversité de configurations relationnelles, de sphères sociales et de modes de vie (Thomas-Vanrell, 2018). Les personnes migrantes sont des acteurs complexes aux multiples réseaux. Plus spécifiquement, au sein des recherches sur les réseaux en contexte migratoire, compilée notamment dans l'appellation « *Migration Network Theories* » (Castles *et al.*, 2014), les réseaux des personnes migrantes sont définis comme un ensemble de liens interpersonnels de migrants, anciens migrants et non-migrants, que les personnes créent et maintiennent tant dans leur pays d'origine que dans les pays qu'ils parcourent et dans leur pays de destination, au travers de liens de parenté, d'amitié et communautaires (Massey *et al.*, 1993, p. 448, cité par Castles *et al.*, 2014). La globalisation, et les avancées concernant les moyens de transport ou les technologies de la communication, ont effectivement augmenté la capacité des migrants à maintenir des liens et des réseaux sur des longues distances, et notamment avec les sociétés d'origine. Il en découle une intensification de la circulation, des liens et des connexions entre société de départ et d'arrivée. Dans ce nouvel espace mondial, les acteurs sociaux, et plus particulièrement les membres de la sphère familiale – bien que dispersés dans différentes parties du monde – restent alors fortement connectés et jouent un rôle prédominant dans l'évolution des pratiques dans la société d'accueil. Contrairement à une position assimilationniste, la perspective transnationale, lorsqu'elle est appliquée à l'étude des réseaux personnels, permet de dépasser l'idée qu'au fil du temps, les contacts des personnes migrantes comporteront inévitablement une majorité de personnes originaires du lieu d'accueil. La rupture avec les pays d'origine est au contraire de moins en moins marquée (Thomas-Vanrell, 2018).

En dévoilant ainsi les types de personnes et de relations présentes au sein des réseaux personnels, cette approche permet également d'étudier les questions liées au capital social et aux ressources sociales en questionnant la manière dont elles y circulent et y sont mobilisées par la personne concernée (Wellman, 2007).

3.2.3. Capital social et ressources en contexte migratoire

Les réseaux des migrants sont un élément incontournable de leur parcours de vie car ils facilitent la migration et le départ du pays d'origine, mais aussi l'installation et l'établissement dans le pays de destination. Les réseaux représentent effectivement une source-clé de capital social pour les personnes qui décident de migrer. Le concept de « capital social » est un concept polysémique qui

a retenu l'attention de nombreux chercheurs au fil des années, mais c'est l'analyse qu'en fait Pierre Bourdieu (1980) qui semble être le point de départ le plus intéressant. Effectivement, s'il s'intéresse avant tout au capital économique, Pierre Bourdieu inclut également d'autres formes non-économiques de capital dans son analyse et propose notamment une définition conceptuelle pertinente du capital social.

Pour de nombreux auteurs, le capital social est – par définition – une propriété collective plutôt qu'individuelle parce qu'il est forcément entremêlé dans un ensemble de relations sociales. Pas de relations sociales, pas de capital social (Yang, 2007). Pourtant, lorsque l'on s'intéresse aux réseaux personnels, c'est l'individu qui devient l'unité d'observation et le capital social est alors analysé comme une propriété individuelle. Dans la conception de Bourdieu, le capital social est envisagé au niveau individuel puisqu'il est le produit de l'inscription d'une personne au sein de réseaux et le résultat d'une construction individuelle de relations. Plus particulièrement, Pierre Bourdieu définit le capital social comme étant un ensemble de ressources actuelles ou potentielles, générées de la construction et du maintien de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance et formant le réseau social d'un individu, qui peuvent être disponibles pour l'individu comme résultat de l'histoire de ces relations. Ainsi définie, la notion permet de lier les caractéristiques individuelles à celles plus larges de la société en pointant précisément « l'action des relations ». Les réseaux sociaux en tant que tels ne représentent donc pas du capital social mais sont plutôt les canaux au travers desquels les individus peuvent y accéder. Aussi, les connections entre les différentes formes de ressources et de capital sont un autre aspect important de sa définition. Dans son modèle, ce qui définit les ressources comme capital repose en fait sur leur convertibilité vers d'autres ressources. Pour que des ressources puissent être qualifiées de capital, elles doivent dès lors être accumulées et/ou convertibles en d'autres ressources ou en d'autres formes de capital (économique, culturel ou symbolique) (Van Der Gaag et Snijders, 2005; Bidart, 2008; Bourdieu et Lamaison, 1985; Cederberg, 2012).

Dans la continuité des travaux de Pierre Bourdieu, Robert D. Putnam (2007) soutient que les réseaux sociaux ont de la valeur et que les individus ont la possibilité de sécuriser certains avantages ou de surmonter des désavantages en s'appuyant justement sur les ressources auxquelles ils peuvent accéder via leurs réseaux. Toutefois, le simple fait de faire partie d'un réseau en dit finalement peu sur la nature et l'étendue des ressources disponibles. L'utilité et l'accessibilité de ces réseaux et de leurs ressources ne sont ni automatiques ni invariables dans le temps. Le travail de Pierre Bourdieu révèle effectivement que l'existence d'un réseau de relations n'est pas donnée

mais plutôt le produit d'un effort continu pour produire et maintenir des relations durables (Bourdieu et Lamaison, 1985). Certaines périodes de changements et de transition, fréquents tout au long du parcours de vie, peuvent entraîner de nouvelles relations mais aussi des ruptures. Ainsi, si certains auteurs s'intéressent davantage à la stabilité des relations sociales, c'est en réalité le dynamisme des réseaux qui est particulièrement pertinent pour l'étude des réseaux des personnes migrantes. Par ailleurs, les opportunités pour les individus d'accéder et de participer aux réseaux dépendent aussi du temps et des ressources qui leur sont disponibles (Ryan *et al.*, 2015). Des personnes différentes peuvent ne pas bénéficier de ressources égales et de bénéfices égaux au sein des mêmes réseaux. L'idée d'exclusion est en effet centrale dans la conception de Pierre Bourdieu, qui soutient que des individus différents sont différemment capables d'accéder et d'utiliser des ressources ou du capital (Ryan *et al.*, 2015). L'accès aux ressources, et la capacité pour les individus de les utiliser, sont influencés par de nombreux aspects comme les différences de profils individuels (Martiniello *et al.*, 2010) ou encore les contextes politiques et institutionnels. Ainsi, par exemple, l'idée selon laquelle les personnes migrantes sont d'emblée capables d'accéder à des réseaux communautaires soudés dans le pays de destination simplifie fortement leurs expériences en sous-estimant non seulement les difficultés qu'elles peuvent rencontrer mais aussi l'exclusion dont elles peuvent faire l'objet (Ryan *et al.*, 2015; Guilbert, 2010; Piguet, 2013; Portes, 1998; Ryan, Sales, Tilki et Siara, 2008; Ryan, 2011).

Dans le champ spécifique de l'analyse des réseaux personnels des migrants, beaucoup de recherches se sont focalisées sur la question de l'ethnicité. Dans la littérature existante, la composition ethnique des réseaux personnels des migrants, basés sur ce qui semblerait être une ethnicité partagée, influence les possibilités d'intégration dans la société de destination. Toutefois, si l'ethnicité est effectivement déterminante, elle ne doit pas pour autant être prise pour acquise par principe. Des migrants d'un même pays peuvent, par exemple, appartenir à des groupes ethniques différents, impactant inévitablement la dynamique de leurs réseaux (Ryan *et al.*, 2015). Dans un article publié en 2021, Başak Bilecen s'est longuement penchée sur cette question. D'après l'auteure, étudier les réseaux personnels des migrants en se focalisant principalement sur l'ethnicité, et donc sur leur capital ethnique, lui donne en fait une certaine « fixité structurelle ». Selon elle, l'importance de l'ethnicité dans les réseaux personnels et, plus largement, dans la vie quotidienne et les expériences des personnes migrantes est exacerbée alors que, dans certains cas, elle n'est pas la seule explication (Bilecen, 2021). Comme le suggèrent Louise Ryan *et al.* (2015), il semble alors nécessaire de déconstruire la notion d'ethnicité dans les réseaux personnels des

migrants et d'appréhender leur imbrication avec d'autres catégories pour comprendre la manière dont les migrants construisent et mobilisent leurs réseaux et les ressources qui y sont liées. Pour ce faire, Başak Bilecen (2021) propose de mobiliser l'intersectionnalité. Analyser les réseaux personnels selon une perspective intersectionnelle permet, selon elle, de déconstruire les notions préétablies d'ethnicité, de communauté et de relations de pouvoir, notamment, et de laisser les participants décider des catégories qui sont déterminantes dans leur cas. Aucune catégorie n'est considérée comme prédominante mais toutes les catégories sont entendues comme socialement construites et importantes. La lunette intersectionnelle fournit dès lors une approche relationnelle et permet d'analyser les discriminations vécues au-delà de la seule catégorie de l'ethnicité. Elle permet aussi de mettre en évidence les catégories qui influencent effectivement les positions sociales d'une personne et, ainsi, son expérience du monde. Elle permet enfin de résoudre l'un des problèmes fondamentaux des études migratoires, à savoir comment concilier structure et agentivité sans pour autant promouvoir un essentialisme culturel.

Les types de liens sont également intéressants pour comprendre ces dynamiques, et la distinction que fait Robert D. Putnam entre *bonding* (intra-groupe) et *bridging ties* (inter-groupes) a été particulièrement influente dans le champ des études migratoires. L'auteur associe les liens et les réseaux *bridging* à des formes positives de capital social, car ils permettent une certaine intégration et la mobilité sociale des migrants dans le pays de destination. Cela renvoie d'ailleurs à la conceptualisation proposée par Mark Granovetter à propos du capital *bridging* dans les liens faibles, permettant aux personnes d'accéder à des informations et des ressources au-delà de celles disponibles dans leurs propres cercles sociaux (Granovetter, 1973, cité par Ryan *et al.*, 2015). Au contraire, Robert D. Putnam associe les liens et les réseaux *bonding* à des formes négatives de capital social, parce qu'ils entraînent des enclaves ethniques fermées qui menacent la cohésion sociale. Başak Bilecen (2021) confirme cette idée en montrant que les réseaux personnels basés sur l'ethnicité n'amènent pas toujours des bénéfices ou des avantages. Pourtant, la littérature existante suppose que les réseaux des personnes migrantes sont essentiellement basés sur une ethnicité partagée. Linda Morrice (2007) explique que les individus se sentent effectivement plus à l'aise de côtoyer des personnes qui leur ressemblent et dont ils peuvent prédire le comportement, promouvant ainsi un sentiment de communauté et de réciprocité, et encourageant la solidarité au sein des groupes ethniques. Cette idée ne doit pourtant pas prédominer car des migrants d'un même pays peuvent, par exemple, appartenir à des groupes ethniques différents, impactant la manière dont ils construisent leurs réseaux et génèrent du capital. Pour ce faire, Başak Bilecen

(2021) propose de défaire cette notion d'ethnicité et d'évaluer plutôt les intersections entre ethnicité, classe et genre, en particulier, pour examiner cet accès inégal aux ressources. La vision de Putnam, très simpliste et dichotomique, doit dès lors être complexifiée. Plutôt que de suivre l'idée de Putnam et de différencier *bonding* et *bridging* avant tout sur la base de la similarité ou non des personnes impliquées, il s'agit de s'attarder davantage sur le sens et la structure des réseaux, c'est-à-dire sur les relations spécifiques qu'entretiennent les acteurs, leur position sociale relative au sein des réseaux ainsi que sur les ressources qui peuvent leur être disponibles (Ryan, 2011; Ryan *et al.*, 2015). Louise Ryan et Jon Mulholland (2015, cités par Ryan *et al.*, 2015) suggèrent alors de retenir le concept d'*embedding* afin d'examiner le processus dynamique selon lequel les individus forment des connections, établissent des relations et accèdent à des ressources avec des personnes particulières dans différents contextes sociaux.

C'est donc au travers des processus de socialisation et au sein de leurs réseaux divers et complexes que les personnes migrantes ont la possibilité d'accéder à différentes formes de ressources. Il semble toutefois important de garder une compréhension plus critique du capital social, notamment en contexte migratoire. En effet, si les réseaux des personnes migrantes représentent a priori un capital social important en termes de socialisation, de proximité, de soutien ou encore d'informations, l'interprétation positive et unilatérale du capital social doit être nuancée. Pour de nombreux auteurs qui se sont intéressés à la question, les réseaux supposent effectivement aussi certaines implications négatives au travers – par exemple – de contraintes et d'obligations sociales, de l'exclusion de personnes, d'attentes sociales et matérielles, de conflits ou encore une certaine pression en vue d'une conformité sociale (Zontini, 2010; Piguet, 2013; Ryan, 2011; Portes, 1998). Les réseaux co-ethniques, familiaux et transnationaux influent de ce fait sur l'autonomie, l'agentivité et le parcours de vie des personnes qui migrent. Pour Mihaela Nedelcu (2005), les réseaux sociaux dont disposent les personnes migrantes ont effectivement une influence incontestable sur les stratégies qu'elles développent pour accomplir des projets complexes (Nedelcu, 2005). D'ailleurs, la littérature montre que les différences de ressources et de capital social liées aux réseaux des individus – tant dans le pays de destination que dans le pays d'origine – engendrent des possibilités différentes et une manière différenciée de tirer parti des circonstances et des opportunités rencontrées dans le pays d'accueil (Martiniello *et al.*, 2010). D'après Claire Bidart (2008), comprendre la manière dont fonctionnent les réseaux permet de mettre en évidence les fonctionnements alternatifs aux circuits officiels et de dépasser les explications basées essentiellement sur les attributs. Au travers de leur agentivité, les migrants

peuvent défier les contraintes structurelles telles que la pauvreté, l'exclusion sociale ou les restrictions législatives. L'agentivité des migrants repose donc aussi sur leur capacité à mobiliser leur capital social (Castles *et al.*, 2014).

Malgré ces théories, les liens entre réseaux et capital ont souvent été considérés comme acquis plutôt que scrupuleusement analysés dans le champs des études des migrations. Pour Louise Ryan *et al.* (2015), ces liens permettent pourtant de comprendre la manière dont les réseaux façonnent et sont façonnés par la mobilité des personnes migrantes au travers de l'espace et du temps ; la manière dont les processus de réseautage émergent d'une interaction entre stratégies individuelles et structures d'opportunités ; la manière dont les personnes migrantes utilisent les réseaux pour transférer, générer et activer diverses ressources ; la manière dont les réseaux sont souvent caractérisés par une balance complexe entre solidarité, exploitation, confiance et conflit ou encore la manière dont les ressources des personnes migrantes sont stratifiées par des dynamiques de genre, de classes, d'ethnicité et autres dimensions. Comme le suggère Başak Bilecen (2021), l'approche intersectionnelle semble alors pertinente pour comprendre la complexité de ces réseaux personnels et, en particulier, pour saisir les types de relations qui informent les parcours de vie des personnes migrantes.

3.3. Migration et intersectionnalité

Pour répondre aux questions de recherche qui m'intéressent, et en particulier celle qui vise à comprendre les effets réciproques qui se jouent entre structures et formes d'autonomie, mais aussi celle concernant les réseaux personnels, il semble effectivement indispensable de s'intéresser également au concept d'intersectionnalité. Érigé en paradigme, le concept d'« intersectionnalité » devient effectivement central dans les débats qui traversent la réflexion sur les systèmes d'oppression et les conditions d'émancipation.

3.3.1. Théorisations intersectionnelles

Le concept d'« intersectionnalité » apparaît au départ dans le milieu militant et, en particulier, dans les travaux pionniers de l'organisation féministe noire Combahee River Collective qui se penche sur l'imbrication des systèmes d'oppression entre race, genre et classe pour comprendre les expériences et les luttes des femmes de couleur. La juriste américaine Kimberlé Crenshaw développe ensuite le concept pour parler spécifiquement de l'imbrication entre le sexisme et le

racisme subi par les femmes afro-américaines, doublement invisibilisées dans les discours féministes et antiracistes blancs de l'époque (Crenshaw, 1991). Elle pointe du doigt le fait qu'au niveau juridique, les victimes noires sont soit représentées par des hommes, soit représentées par des femmes blanches. En effet, les discriminations subies par ces femmes ne trouvent d'expression adéquate ni dans les discours féministes (dominés par la perspective des femmes blanches de classe moyenne), ni du côté du mouvement noir (dominé par une perspective masculine) (Davis, 2015). Dans la continuité de ces premiers développements, Patricia Hill Collins (1990) mobilise elle aussi l'intersectionnalité pour analyser la relation entre les différents systèmes de domination. L'idée centrale est alors que les processus de différenciation traduisent la manière dont les catégories sociales sont organisées par les systèmes de domination que sont historiquement le racisme, le colonialisme, le patriarcat et le capitalisme. Formulé initialement dans le champs des mouvements sociaux et du droit, le sens du terme s'élargit ensuite progressivement pour s'imposer dans le milieu universitaire dans sa globalité. Désormais, le concept englobe toute forme de discrimination pouvant s'entrecroiser et s'impose en tant que terme privilégié pour désigner l'articulation complexe des identités, des inégalités sociales et des systèmes d'oppression dans des champs universitaires aussi divers que le droit, l'anthropologie, la géographique ou encore la sociologie. L'intersectionnalité est considérée par certains comme une des contributions théoriques les plus importantes à ce jour dans le champ des études féministes (Bilge, 2009; Davis, 2015).

L'intersectionnalité renvoie donc à une théorie transdisciplinaire qui vise à appréhender la complexité des identités et des inégalités sociales au moyen d'une approche intégrée. L'intersectionnalité propose effectivement d'étudier la réalité sociale des femmes et des hommes comme étant multiple, et déterminée simultanément et de façon interactive par plusieurs axes de discriminations significatifs. Elle permet de comprendre la manière dont les processus de différenciation organisent les individus de diverses manières mais aussi la manière avec laquelle ceux-ci sont capables d'y résister. L'intersectionnalité rejette l'idée d'un cloisonnement et d'une hiérarchisation entre les grands axes de la différenciation sociale que sont les catégories de genre, de classe, de race, d'ethnicité, d'âge, de handicap ou encore d'orientation sexuelle. En outre, l'élargissement de la portée de la recherche et de la pratique intersectionnelle n'a pas seulement clarifié les capacités de l'intersectionnalité ; il a également amplifié son objectif en tant qu'outil analytique pour capturer et engager les dynamiques contextuelles du pouvoir. En tant qu'approche, l'intersectionnalité dépasse la simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes

d'oppression qui opèrent à partir de ces catégories, et postule leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales. Elle permet d'appréhender la situation de personnes subissant simultanément plusieurs formes de stratification, de domination, d'oppression ou de discriminations dans une société. L'intersectionnalité se place donc en critique des catégories essentialisantes et homogénéisantes afin d'éviter précisément la tendance à uniformiser les expériences vécues de celles-ci (Bilge, 2009; Cho, Crenshaw et McCall, 2013; Bachand, 2014). En bref, l'intersectionnalité désigne à la fois l'interaction entre le genre, la race et d'autres catégories de différences dans les vies individuelles, les pratiques sociales, les dispositions institutionnelles et les idéologies culturelles, ainsi que le résultat de ces interactions en termes de rapports de pouvoir (Davis, 2015).

De manière générale, l'intersectionnalité est un ensemble non unifié d'outils théoriques et conceptuels (Windsong, 2016), mais aussi une pratique et un outil politique élaboré afin d'affronter et de combattre les systèmes d'oppression imbriqués qui façonnent les vies, par la production de connaissances théoriques et empiriques, ainsi que par l'activisme et la pédagogie (Dill et Zambrana, 2009). En effet, dans ses premiers écrits, Kimberlé Crenshaw (1991) établit une distinction entre ce qu'elle appelle l'intersectionnalité structurelle et l'intersectionnalité politique. Le premier concept s'applique aux expériences individuelles des inégalités, déterminées par les intersections de différentes catégories d'oppression. Le second s'intéresse aux façons dont ces inégalités et leurs interactions sont abordées dans les stratégies et les luttes institutionnelles et politiques. D'après l'auteure, l'objectif de l'approche intersectionnelle est effectivement de rendre l'« invisible » – parce que situé à l'intersection de plusieurs dimensions sociales – visible. Les groupes qui se situent à l'intersection de plusieurs formes de domination ou de plusieurs systèmes d'oppression (par exemple, les femmes noires ou, comme c'est le cas dans ma thèse, les femmes qualifiées et 'dépendantes') tendent à être marginalisées et ne sont pas prises en compte que ce soit dans les recherches ou dans les politiques.

L'intersectionnalité permet de dépasser ce biais. Au travers des projets et des débats, le concept d'intersectionnalité laisse progressivement la place à un champ florissant d'études intersectionnelles qui, d'après Sumi Cho *et al.* (2013), peuvent être réparties selon trois types d'engagement. Le premier consiste à appliquer l'approche intersectionnelle ou à réaliser des recherches sur les dynamiques intersectionnelles. Le second vise les débats sur la portée et la conceptualisation de l'intersectionnalité en tant que paradigme théorique et méthodologique. En effet, les recherches actuelles s'attèlent de plus en plus à élaborer un instrument intersectionnel

qui permettrait de clarifier la manière de mener une recherche intersectionnelle (Bilge, 2009). Le troisième, enfin, consiste à avoir un impact politique en utilisant la lunette intersectionnelle. La visée de l'intersectionnalité est donc triple.

Appliquée aux études sur les migrations, les apports de l'intersectionnalité sont essentiels car ils permettent de saisir les migrations comme des processus situés, et de comprendre les expériences migratoires individuelles comme étant enchevêtrées dans des systèmes de catégorisations et de hiérarchisation variables et dynamiques. Cette approche permet d'articuler la race ou la classe, par exemple, à un ensemble d'autres catégories sociales comme le genre, l'origine ethnique ou encore le statut juridique, afin d'appréhender les formes complexes d'inégalités et de relations sociales dans lesquelles évoluent les personnes migrantes (Windsong, 2016). Si elle procure un cadre important pour comprendre le monde social, l'approche intersectionnelle est toutefois difficile à mettre en œuvre.

3.3.2. Approches critiques de l'intersectionnalité

Si les auteurs s'accordent pour reconnaître l'importance de l'intersectionnalité dans l'avancement des connaissances sur la complexité des inégalités et des identités sociales, certains ne manquent pas d'en identifier les limites théoriques et proposent diverses pistes en guise de solution. En effet, malgré sa portée académique étendue, plusieurs débats animent encore ce champ de recherche (Cooper, 2016; Bilge, 2009).

Le premier de ces débats concerne la question de l'identification des rapports de pouvoir et des systèmes d'oppression à prendre en compte dans l'analyse. Pour certains auteurs, l'intersectionnalité apparaît en réalité comme un terme flou, voire fourre-tout, qui donne le sentiment que tout le monde fait finalement du travail intersectionnel. L'intersectionnalité étant comprise comme un savoir situé, le terme ne fait pas l'objet d'une définition universelle mais représente plutôt un terrain de discussion entre différentes approches féministes. Il s'agit davantage d'« un champ de recherche transnational » que d'une théorie clairement délimitée.

Un second débat questionne ensuite la manière dont les rapports de pouvoir et les systèmes d'oppression interagissent entre eux. Si la littérature existante se distancie d'une hiérarchisation des catégories de différence et des processus qui les sous-tendent, la manière dont ils sont « mutuellement constitutifs » reste effectivement floue. Les critiques formulées à l'égard de l'intersectionnalité lui reprochent effectivement sa superficialité dans certains de ses usages et, en

particulier, son manque de conceptualisation des relations (et imbrications) entre les différentes catégories de différences. Doivent-ils être hiérarchisés ? Fonctionnent-ils de façon autonome ? Plusieurs auteurs répondent à ces questions en pointant l'importance de maintenir, malgré tout, des dissociations analytiques entre les catégories de différence tout en reconnaissant que, dans la réalité, les individus vivent ces catégorisations simultanément. Nira Yuval-Davis affirme effectivement que la base ontologique de chacune de ces différenciations est autonome, chacune donnant la priorité aux différentes sphères de relations sociales, mais que « dans l'expérience concrète de l'oppression, être opprimé, par exemple en tant que 'personne noire', est toujours construit et interrelié avec d'autres divisions sociales (par exemple, le genre, la classe sociale, le statut d'invalidité, la sexualité, l'âge, la nationalité, le statut migratoire, la géographie, etc.) » (Yuval-Davis, 2006 : 195). Refuser de hiérarchiser les processus de différenciation et les catégories de différence fait courir le risque de standardiser les relations entre eux et d'aboutir à des analyses qui seraient décontextualisées (Bilge, 2009).

Ce constat rejoint une troisième critique formulée à l'égard de l'intersectionnalité. Celle-ci pose la question de la nature de son objet d'étude. S'agit-il des catégories de différence en tant que telles ou plutôt des processus qui les sous-tendent ? Ce débat sur les niveaux d'analyse de l'intersectionnalité est marqué par une divergence de points de vue. D'après un premier groupe d'auteurs critiques, l'intersectionnalité semble être devenue trop introspective et mettrait l'accent sur les catégories d'identité plutôt que sur les structures d'inégalité (Bilge, 2009). Or, pour eux, l'intersectionnalité devrait concerner avant tout la manière dont les choses fonctionnent, plutôt que les identités vécues des personnes, perçues comme une manière rigide et non dynamique de comprendre les différenciations sociales (Cho *et al.*, 2013). Pour un second groupe d'auteurs critiques, au contraire, l'intersectionnalité se concentrerait trop sur le niveau macrosociologique. Elle dépendrait excessivement des structures, au détriment de l'analyse des dimensions subjectives et individuelles des rapports de pouvoir. De manière plus générale, l'intersectionnalité tendrait à confondre les identités stigmatisées, imposées et les identités politiques des groupes minorisés. Dans ses écrits, Kimberlé Crenshaw soutenait déjà l'idée que les expériences vécues par les personnes marginalisées sont également façonnées par une série de pratiques sociales et institutionnelles qui produisent et reproduisent des catégorisations tout en leur insufflant des significations sociales. L'auteure fait une distinction claire entre les identités individuelles et les identités structurelles. La société, ainsi que les mécanismes qui la sous-tendent (les institutions, les cadres légaux, etc.), conceptualisent et catégorisent les individus au travers d'identités structurelles

aussi diverses telles que le genre, la classe, la race, l'origine nationale ou encore les statuts légaux octroyés à ceux qui migrent. Elle distingue ces identités structurelles, imposées, des identités personnelles, perçues, faisant référence aux goûts personnels, à la personnalité, à la performativité de ces catégories structurelles, etc. (Cooper, 2016). Pour elle, l'objet de l'intersectionnalité est donc double : d'une part les identités imposées et les discriminations structurelles et, d'autre part, les identités perçues à titre individuel et les discriminations vécues. Rita K. Dhamoon (2011) va plus loin encore en décortiquant l'objet de l'intersectionnalité en quatre niveaux à étudier : les identités assignées (par exemple, une femme noire), les catégories de différence (dans ce cas-ci, la race et le genre), les processus de différenciation (la racialisation et la différenciation des sexes⁴¹) ainsi que les systèmes de domination (le racisme et le patriarcat). Pour elle, les catégories de différence et les systèmes de domination sont les plus efficaces pour l'analyse et la compréhension des dynamiques de pouvoir. En définitive, les catégories de différence doivent être conceptualisées comme des productions dynamiques de facteurs individuels et institutionnels, simultanément contestées et imposées aux niveaux institutionnel et individuel. L'intersectionnalité permet alors d'appréhender tant le niveau macrosociologique que le niveau microsociologique. Par sa considération des catégories sociales imbriquées et des sources multiples de pouvoir et de privilège, elle permet d'une part de cerner les effets des structures d'inégalités sur les vies individuelles et les manières dont ces intersections produisent des configurations uniques. D'autre part, elle interroge les manières dont les systèmes de pouvoir sont impliqués dans la production, l'organisation et le maintien des inégalités (Bilge, 2009).

Enfin, les recherches sur les migrations et les expériences des personnes mobiles exacerbent l'idée selon laquelle les inégalités sont constituées, avant tout, selon les situations et selon les contextes. L'intersectionnalité peine toutefois à prendre ce dynamisme en compte (Calas, Ou et Smircich, 2013). Sirma Bilge (2009) exprimait déjà la nécessité de contextualiser et d'historiciser les systèmes d'oppressions et les discriminations que l'intersectionnalité cherche à analyser. Jasbir Puar (2012, citée par Calas *et al.*, 2013) regrette elle aussi le manque de flexibilité de l'intersectionnalité et exprime la nécessité de repenser les catégories telles que le genre, la race et la sexualité comme des événements, des actions et des rencontres, et de reconnaître « l'événementialité de l'identité ». A ce sujet, Floya Anthias (2008) propose de mobiliser la notion de « positionnalité translocale » (*translocational positionality*), qu'elle comprend comme les positions sociales liées à une situation, à

⁴¹ Traduction de *gendering*.

des sens et à l'interaction d'espaces sociaux de manière complexe, voire contradictoire. De plus, la recherche sur les migrations semble encourager la prise en compte d'une intersectionnalité « élargie », en intégrant davantage de catégories d'analyse (comme l'âge, le statut juridique, le lieu de vie, la religion, l'éducation, etc.) à la trilogie plutôt classique de « genre-classe-race ». Certaines critiques notent toutefois l'accent individualiste de cette démarche, qui rend les expériences individuelles de plus en plus « uniques ». Ces critiques proposent elles aussi d'accorder une plus grande attention à la spécificité des lieux et des espaces, où de nouvelles formes de subjectivation peuvent apparaître (Calas *et al.*, 2013).

Penser les discriminations au niveau microsociologique des subjectivités et de l'individu impose de questionner également la place de l'agentivité et des stratégies de résistance, et nécessite une réflexion sur les processus de subjectivation (Bachand, 2014). Quels sont les éléments qui permettent aux personnes invisibilisées de se subjectiver et quels sont les facteurs qui entravent leur constitution en tant que sujets de leur propre trajectoire ? Pour rendre compte de ce dynamisme, il semble opportun de réfléchir à la combinaison de l'intersectionnalité à d'autres théories sociologiques plus générales afin d'élargir sa portée théorique.

3.3.3. Intersectionnalité, pouvoir et pratiques de subjectivation

L'approche intersectionnelle se penche sur l'intersection des catégories de différences pour comprendre les expériences vécues de personnes considérées comme marginalisées. Pour ce faire, elle s'intéresse aux inégalités vécues à titre individuel mais aussi – comme présenté dans la section précédente – aux catégories de différences, aux processus de différenciation ainsi qu'aux systèmes de domination desquels ils découlent, renvoyant pour leur part à la notion de structures. Dans ce contexte, s'intéresser à la manière dont les individus se font une place malgré ces systèmes de domination et se (re)construisent en tant que sujet, semble central. Pour y arriver, il est pertinent de réfléchir aux concepts de sujet et au processus du « devenir sujet », appelé subjectivation.

Malgré leur centralité, ces deux concepts restent relativement abstraits et théoriques. Ils sont interprétés et appréhendés de différentes manières selon les disciplines et les traditions sociologiques mais aussi selon les auteurs qui se sont penchés dessus. Ils sont également parfois confondus avec d'autres concepts tels que ceux d'acteur social, d'individu ou encore d'individualisation. S'il semble admis qu'ils soient tous deux sensibles aux questions de pouvoir, de domination et d'émancipation, en appréhendant les rapports de l'individu à son environnement

social (Boucher, Pleyers et Rebughini, 2017), la façon dont la relation entre sujet et pouvoir est théorisée pose encore question (Bilge, 2010).

Selon les auteurs, le concept de sujet, tout d'abord, est compris tant comme étant lié aux idées d'esprit, de rationalité et de corps que comme une position purement textuelle et discursive. Il est conçu comme le résultat d'un processus de subjectivation et d'intériorisation des rapports de domination et de pouvoir, ou comme le résultat d'un processus d'émancipation lié au libre arbitre. Il est encore conceptualisé comme étant introspectif, ou comme étant relationnel lorsqu'il est le résultat de relations entretenues avec d'autres sujets et avec son environnement social (Rebughini, 2014). Plutôt qu'une figure idéale d'un sujet pleinement réalisé, Manuel Boucher *et al.* (2017) proposent tout d'abord de comprendre le concept de subjectivation comme « la possibilité de se construire comme individu, comme un être singulier capable de formuler ses choix et donc de résister aux logiques dominantes, qu'elles soient économiques, communautaires, technologiques ou autres [...], la possibilité de se constituer soi-même comme principe de sens, de se poser en être libre et de produire sa propre trajectoire » (p. 14). Pour les auteurs, la subjectivation n'est jamais acquise mais réside plutôt dans un travail continu de construction et d'extension d'un espace qui lui permette de se manifester. Cette subjectivation est provisoire et évolutive.

Manuel Boucher *et al.* (2017) ajoutent toutefois que les critiques formulées à l'égard du concept de subjectivation invitent à sortir d'une conception idéalisée du sujet, à la repenser dans le cadre des relations intersubjectives, des pratiques et des contraintes de l'environnement social mais aussi à comprendre le poids et les implications des catégories de différences (Boucher *et al.*, 2017). En effet, l'approche poststructuraliste proposée par Michel Foucault, qui s'est longuement penché sur la question de la réalisation du sujet au travers des processus de subjectivation, semble aller dans ce sens. Foucault affirme que le sujet ne peut être tout à fait « auto-transparent » puisqu'il est justement le produit de rapports de force et de domination. Pour lui, le sujet est autant une partie qu'un détachement réflexif de la société qui l'entoure. Le sujet est toujours « en situation », en tant que partie de l'environnement social et des conditions de cet environnement, de sorte que la relation du sujet à la société reste toujours ouverte et imprévisible. Dans son analyse, Foucault affirme aussi que cette contingence devient justement le moment privilégié durant lequel le sujet peut s'émanciper de l'inévitabilité du processus de subjectivation. Considéré comme une évidence dans le champ des sciences sociales, le sujet ne peut être considéré séparément des contingences contextuelles, historiques et culturelles, ou séparément de l'aspect concret des biographies individuelles et des expériences collectives. Ainsi, être sujet ne se traduit pas dans la pure

introspection et dans la recherche de l'auto-transparence, mais fait interagir les pratiques de subjectivation avec le contexte sociohistorique dans lequel elles se produisent (Boucher *et al.*, 2017). Il existe d'ailleurs une sorte d'injonction historique, institutionnelle et contextuelle à devenir sujet, la société ayant besoin d'individus autonomes et responsables, capables de s'affirmer face aux institutions (Rebughini, 2014). Sirma Bilge (2010) va dans le sens de Michel Foucault en remettant en question le paradigme de la résistance et ainsi l'idée selon laquelle le fait d'être sujet est forcément lié à la capacité individuelle d'agir sur et contre les forces sociales (le sujet « constituant »). Si l'on s'en tient à cette idée, l'individu qui n'agit pas contre ces forces sociales et qui est plutôt considéré comme déterminé par elles (le sujet « constitué ») ne mériterait pas l'étiquette de « sujet ». Ce constat explique que les femmes, les mineurs ou encore les étrangers, par exemple, aient longtemps été invisibilisés dans le groupe des personnes considérées comme sujets. Pour l'auteure, le sujet « constituant » n'est pas interchangeable avec le sujet « constitué » car le pouvoir, souvent compris exclusivement comme contraignant la liberté individuelle, est en fait également productif et permet les pratiques de subjectivation. Cette conceptualisation offre une analyse dynamique du sujet, toujours constituant et constitué, ainsi que du pouvoir, à la fois contraignant et constituant. Finalement, l'étude des pratiques de subjectivation (ou de la formation des sujets) peut être liée aux préoccupations systémiques et relationnelles concernant l'intersection des systèmes de pouvoir, en examinant leurs effets favorables et défavorables sur les individus ainsi que leurs configurations contextuelles, sans réduire pour autant les nombreuses façons dont la vie humaine est vécue (Bilge, 2010).

En tant que sujet constituant et constitué par une multitude de rapports de pouvoir, les individus – quels qu'ils soient – disposent alors d'espaces productifs qui leur permettent de s'impliquer dans des processus de subjectivation. Selon les contextes et leurs configurations, selon les relations dans lesquelles ils sont investis, selon les systèmes de pouvoir dans lesquels ils sont imbriqués, les sujets peuvent s'engager dans telle ou telle pratique de subjectivation. En tant que « métathéorie du pouvoir et de la domination », l'intersectionnalité permet alors de comprendre les expériences individuelles en analysant les diverses formes que prennent ces pratiques de subjectivation en fonction des contextes et des systèmes de pouvoir qui y sont liées.

Malgré cela, les études qui se sont intéressées aux pratiques de subjectivation n'ont que très peu abordé le champs des migrations internationales (Mick *et al.*, 2013). Qu'en est-il alors des personnes qui migrent et qui cherchent à se reconstruire alors que les cartes sont rebattues ? Qu'en est-il des femmes migrantes, en particulier, qui migrent dans le cadre du regroupement familial et

qui tentent de se (re)faire une place dans un nouveau contexte et de nouveaux systèmes de pouvoir ? Quelles sont leurs pratiques de subjectivation ? Comment et quand les activent-elles ? Ces quelques questions nous invitent à penser une approche théorique et conceptuelle davantage intégrée qui puisse offrir une meilleure compréhension du phénomène étudié et de ses particularités.

3.4. Un cadre analytique à l'intersection de différentes perspectives sociologiques

Cette section présente le cadre théorique que je mobilise dans ma thèse pour analyser les données récoltées auprès de femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes' en Belgique. Mon travail sur le terrain a montré qu'un grand nombre de dimensions avaient une influence sur les expériences et les parcours de vie de ces femmes adultes migrantes. Aussi, les juxtapositions entre les récits des participantes et les décisions prises en termes de politiques migratoires et d'intégration ont mis en évidence les liens existants entre une multitude d'événements et de choix de vie, et les structures sociales et systèmes d'oppression qui les façonnent. Ce constat rend nécessaire la mobilisation d'un cadre théorique et conceptuel qui puisse prendre en considération toutes ces dimensions identifiées et exprimer au mieux les dynamiques en jeu aux différents niveaux d'analyse sociologique.

Les trois approches théoriques et conceptuelles présentées ci-avant comportent de nombreuses qualités pour l'étude du phénomène qui m'intéresse mais supposent également un certain nombre de limites ou faiblesses qu'il est important de prendre en compte et de dépasser. Ainsi, une combinaison de ces trois approches permet de mutualiser les qualités identifiées tout en dépassant les limites observées par ailleurs afin de développer une approche davantage intégrée et compréhensive du phénomène étudié.

Pour ce faire, je m'intéresse tout d'abord au cadre théorique proposé par Ilyan Ferrer *et al.* (2017), appelé l'approche intersectionnelle des parcours de vie. Les auteurs combinent plusieurs approches pour proposer une procédure analytique par étapes. Ils l'appliquent ensuite au champ ethnogérontologique, champ dans lequel il a été exclusivement utilisé jusqu'à maintenant. À la suite de ces développements, je propose un certain nombre d'adaptations de ce cadre théorique afin de répondre aux questions de recherche qui m'intéressent dans le cadre de cette thèse.

3.4.1. L'approche intersectionnelle des parcours de vie de Ilyan Ferrer et al. (2017)

Dans leur article intitulé *Understanding the experiences of racialized older people through an intersectional life course perspective*, Ilyan Ferrer et al. (2017) imaginent un cadre théorique et analytique original pour étudier les parcours de vie et les expériences de personnes âgées racisées : l'approche intersectionnelle du parcours de vie.

L'originalité de leur cadre théorique et analytique repose avant tout sur une combinaison et une approche intégrée de plusieurs approches théoriques différentes. Les auteurs proposent effectivement de combiner la perspective des parcours de vie avec l'approche intersectionnelle afin d'offrir un point de vue théorique novateur à partir duquel il est possible d'analyser de façon plus nuancée et plus complète la diversité, la complexité et l'hétérogénéité des expériences des personnes dites marginalisées. Si chacune de ces deux approches théoriques est à elle seule pertinente et potentiellement intéressante, en allier les forces offre une analyse originale et davantage intégrée de l'interaction entre les catégories de l'identité, les événements chronologiques individuels et l'impact des institutions, des politiques mais aussi des histoires et des systèmes plus larges qui viennent à façonner les identités et les expériences. L'approche intersectionnelle des parcours de vie permet de mieux comprendre la relation entre forces structurelles et institutionnelles et les récits de vie des personnes rencontrées sur le terrain. Elle permet d'analyser la manière dont leurs rôles, leurs identités, leurs projets et leurs attentes évoluent alors qu'elles traversent des contextes, des espaces géographiques ou encore des systèmes de domination divers et multiples tout au long de leur vie. Si l'intersectionnalité et la perspective des parcours de vie offrent des contributions uniques, relier ces deux approches par le biais d'une perspective intersectionnelle des parcours de vie offre une nouvelle possibilité de situer l'individu dans des structures sociales changeantes à travers le temps et l'espace. Le cadre théorique de l'approche du parcours de vie ne tient effectivement pas compte de la multiplicité et de la complexité des identités sociales que les individus peuvent endosser ou encore des systèmes d'oppression auxquels ils peuvent être confrontés. Ce qui manque dans cette approche théorique est la prise en compte de la manière dont les systèmes d'oppression sont interreliés, influencent les événements de la vie et façonnent les expériences futures. Certains auteurs suggèrent alors de dépasser l'analyse de l'intégration des personnes migrantes pour s'intéresser davantage à l'analyse des inégalités et discriminations. L'intersectionnalité apparaît alors comme un cadre théorique intéressant puisqu'elle va au-delà d'une simple reconnaissance de la multiplicité des systèmes d'oppression – opérant à partir des catégories de sexe/genre, de classe, de race, d'ethnicité ou même de l'âge –

en postulant leur interaction dans la production et la reproduction des inégalités sociales (Ferrer *et al.*, 2017).

Concrètement, Ilyan Ferrer *et al.* (2017) reviennent sur chacune de ces deux approches théoriques et trouvent des points communs entre leurs composantes conceptuelles afin de créer un cadre analytique singulier et intégré.

Figure 6. Composantes de l'approche intersectionnelle du parcours de vie développée par Ilyan Ferrer et al. (2017).

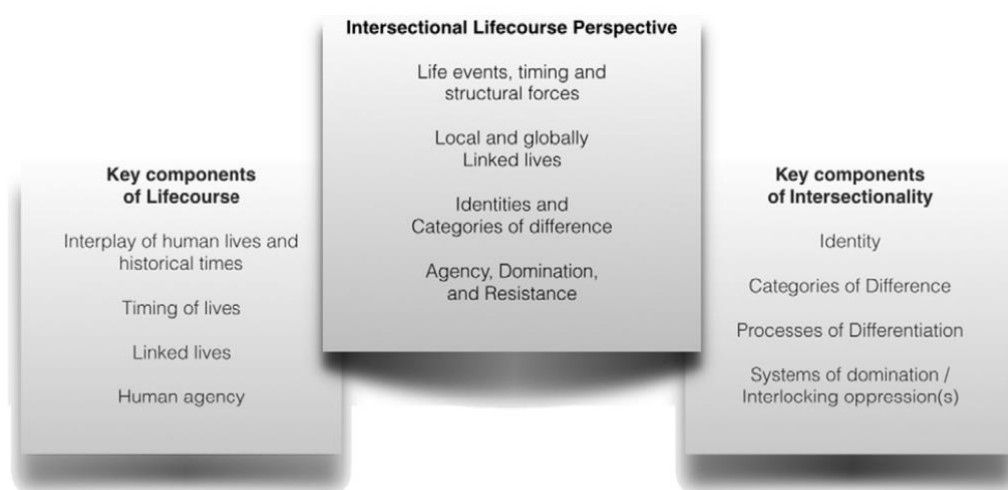


Fig. 1. Main components of the lifecourse perspective and intersectionality.

Source : Ferrer *et al.* (2017).

Comme le montre l'image ci-dessus, l'approche intersectionnelle du parcours de vie retient quatre éléments déterminants pour l'étude des expériences et parcours de vie. Chacun de ces éléments est interconnecté et permet de mettre en lumière les réalités intersectionnelles, les systèmes d'oppression structurels ainsi que les processus de différenciation au travers du temps et des frontières, alors qu'ils sont explicitement et/ou implicitement ancrés dans les biographies, les expériences et les perspectives individuelles. A partir de ces quatre composantes-clés, les auteurs proposent d'opérationnaliser l'approche intersectionnelle du parcours de vie en quatre étapes. La première de ces étapes vise à identifier les événements-clés dans le parcours de vie d'un individu, leur timing ainsi que les forces structurelles qui les cadrent ; la seconde étape vise à identifier les personnes importantes d'un individu, tant au niveau local qu'au niveau global ; la troisième étape prévoit de mettre en évidence les identités et les catégories de différences propres à un individu ; et enfin, la quatrième étape permet de mettre en lumière les systèmes de domination en jeu, ainsi

que les formes d'agentivité et de résistance qu'un individu développe en réponse à ces éléments de structure.

Dans leur article, Ilyan Ferrer *et al.* (2017) développent ce cadre théorique et analytique particulier dans le champ spécifique de l'ethnogérontologie. Plus précisément, ils mettent ce cadre en action afin de mettre en lumière les expériences de personnes âgées racialisées et de questionner l'impact de la race et de la racialisation sur leurs parcours de vie. Au travers de l'analyse en quatre étapes d'une étude de cas, celui d'une immigrante philippine ayant été employée de maison et aujourd'hui à la retraite appelée Rizza, leur objectif est de démêler les intersections existantes entre immigration, marché du *care* et vieillissement au sein de la communauté philippine au Canada. Cet objectif répond à des préoccupations émergentes concernant le vieillissement de la population générale mais aussi l'augmentation de la proportion de personnes immigrantes adultes âgées parmi celle-ci. La recherche gérontologique qui s'intéresse aux personnes âgées immigrées, autrement appelée l'ethnogérontologie, connaît d'ailleurs un essor en tant que sous-discipline se concentrant sur les causes, les processus et les conséquences de la racialisation, de l'origine nationale et de la culture sur le vieillissement des individus et de la population. Peu de cadres combinent explicitement les histoires personnelles du vieillissement aux barrières structurelles plus larges et aux histoires longues qui ont façonné les communautés racialisées et la vie de ces personnes âgées.

Loin d'homogénéiser les cas, cette approche conceptuelle et analytique permet de mettre en évidence la diversité et l'hétérogénéité des expériences individuelles. Elle n'a toutefois été appliquée quand dans le champ de la sociologie du vieillissement jusqu'à aujourd'hui, par les auteurs qui l'ont développée. Elle représente pourtant une base intéressante, sensible aux réalités fluides et spécifiques inhérentes à chaque sujet, que je souhaite adapter au champ des études migratoires et, plus particulièrement, à mon sujet de recherche.

3.4.2. Pour une « approche intersectionnelle de la carrière migratoire »

L'approche intersectionnelle des parcours de vie accorde une attention particulière au développement d'une approche nuancée, sensible aux réalités fluides et spécifiques à chaque sujet. Non pas envisagée comme un modèle théorique statique, Ilyan Ferrer *et al.* (2017) proposent effectivement cette approche originale comme un cadre pouvant être adapté à chaque sujet d'étude, c'est-à-dire comme une perspective théorique et analytique en évolution.

Ainsi, bien que l'approche intersectionnelle des parcours de vie présente une base théorique intéressante pour l'étude et l'analyse des récits récoltés auprès des femmes de ma population, des adaptations et des ajustements semblent indispensables aux différentes étapes prévues par les auteurs afin de prendre en compte l'ensemble des dimensions et des particularités de leurs expériences. De plus, l'approche intersectionnelle des parcours de vie a jusqu'à aujourd'hui été cantonnée à un champ disciplinaire et est encore peu mobilisée dans la littérature et les recherches inscrites plus spécifiquement dans le champ des études migratoires.

L'originalité de ma démarche réside dès lors dans l'articulation de l'approche intersectionnelle des parcours de vie aux apports conceptuels, analytiques et théoriques d'autres auteurs – mentionnés précédemment, dans les développements théoriques antérieurs – afin de développer une approche davantage intégrée, qui puisse répondre aux questions que je me pose précisément dans cette thèse.

Concrètement, chacune des étapes suggérées par Ilyan Ferrer *et al.* (2017) dans l'opérationnalisation de leur cadre analytique est passée en revue, complétée et renommée comme suit.

3.4.2.1. Étape n°1 : Carrière migratoire, projets et transitions

Dans la première étape de leur approche analytique, Ilyan Ferrer *et al.* (2017) retiennent les deux premières composantes de la perspective des parcours de vie et suggèrent de prendre en considération les principaux événements du parcours de vie des individus, le timing de ces événements ainsi que les forces structurelles qui mènent à et/ou qui encadrent ces événements. L'identification de ces événements permet d'examiner plus attentivement le rôle des politiques, des structures sociales et des institutions au-delà des seuls niveaux individuel et relationnel.

À cette étape, je suggère d'analyser l'ensemble du parcours de vie des personnes afin de prendre en compte les événements qui se sont déroulés après, mais aussi avant la migration, pour les comprendre dans un continuum. En effet, les événements survenus dans le pays d'origine, leur timing ainsi que les forces structurelles en jeu influencent aussi les expériences individuelles dans le pays de destination. En s'intéressant au parcours de vie des individus dans leur ensemble, l'approche permet ainsi de dépasser la vision simpliste basée sur le modèle binaire qui oppose systématiquement société d'origine et société de destination, et que l'on retrouve dans bon nombre de travaux dans le champ des études migratoires. Comme le suggère Nassima Moujoud (2008), entre autres, cette vision dichotomique, ancrée dans une approche évolutionniste,

empêche la bonne compréhension des phénomènes analysés et la véritable émergence d'une analyse globale des dynamiques de changement et d'oppression que révèle le processus migratoire, tant dans les sociétés d'origine que de destination. En s'intéressant aux migrations sous l'angle des pays de destination mais aussi des pays de départ, le point de vue du chercheur en devient également moins ethnocentré (Collet et Veith, 2013). De plus, les études sur l'intégration des personnes migrantes et, plus largement, les études sur les migrations suscitent de plus en plus de critiques, notamment parce qu'elles reproduisent l'idée que la migration et l'intégration des migrants sont des processus problématiques et, par conséquent, cristallisent une conception des personnes migrantes comme des sujets problématiques. Cette approche répond à l'appel qu'elles formulent quant à une plus grande réflexivité sur les implications sociopolitiques des concepts, épistémologies et méthodologies utilisés dans les études sur la migration et l'intégration des personnes migrantes. Cet ajout permet aussi de questionner l'idée selon laquelle la migration est d'emblée émancipatrice pour les femmes migrantes mobiles et montre que les systèmes d'oppression (de genre mais pas uniquement) sont en réalité revus en contexte migratoire.

Pour aller encore plus loin, et faire le lien avec ce qui a été présenté en amont, je suggère d'étendre la portée de ce cadre théorique au champ des études migratoires en mobilisant le concept de « carrière migratoire » développé par Marco Martiniello et Andrea Rea (2011; 2014). En articulant la perspective des parcours de vie aux questions liées aux migrations, le concept de « carrière migratoire » permet de tenir compte du caractère multidimensionnel de la migration et de prendre en compte ces changements d'espaces dans l'analyse des parcours de vie des femmes migrantes étudiées. Il permet également d'appréhender de manière plus dynamique les périodes de transitions et de changements en les considérant comme des périodes privilégiées pour l'agentivité. Le concept de « carrière migratoire » est effectivement pertinent pour l'analyse des changements dans les comportements au cours d'une période de transition. « La notion de transition permet de parler de périodes de changements importants dans la vie : parce qu'elle change ou change de cadres d'activités, la personne vit une forme de rupture et va devoir s'adapter à de nouvelles situations » (Zittoun et Perret-Clermont, 2002, cité par Guilbert, 2010 : 153). Au-delà d'une rupture avec le pays d'origine, plusieurs chercheurs tels que Kate Geddie (2013) ou Lucille Guilbert (2010) ont effectivement montré que « les transitions sont des périodes de transformations, qui par le processus même de transformation nécessitent un espace de liberté, de gratuité, 'de rêverie sur le présent et le futur', d'essais, d'erreurs, de trouvailles et de pistes de solution et d'action » (Guilbert, 2010 : 155). En effet, ces changements impliquent en général que

« la personne occupe une nouvelle place dans l'espace social, qu'elle remplit de nouveaux rôles, qu'elle acquiert des connaissances et des compétences sociales, cognitives et pratiques, qu'elle redéfinit son identité et qu'elle donne un sens aux nouvelles données et à la transition elle-même » (Zittoun et Perret-Clermont, 2002, cité par Guilbert, 2010 : 153). À l'égard de ce que propose Erving Goffman (1961) lorsqu'il définit la carrière morale, différentes étapes peuvent être identifiées pour la carrière migratoire des personnes qui migrent dans un nouveau pays. La première est celle du projet d'installation dans le pays d'accueil et relève de la dialectique entre structure et individu ; la deuxième est celle du développement d'un projet comme une voie d'intégration et un processus d'adaptation, impliquant un changement dans le statut et l'identité ; la troisième, enfin, est celle qui s'ouvre à la suite du projet et qui offre un horizon d'opportunités a priori plus large, qu'il faut mettre en lien avec la notion de réussite.

Enfin, si dans le champ de l'ethnogérontologie, les parcours de vie sont appréhendés plutôt de manière nostalgique ou diachronique, je propose d'analyser les événements marquants, leur timing et les forces structurelles en jeu également dans une perspective synchronique. En effet, les femmes faisant partie de ma population cible vivent des moments marquants au moment-même où je les rencontre et s'inscrivent – ou redéfinissent leurs inscriptions – dans de multiples sphères sociales.

En définitive, cette étape va permettre de comprendre les interrelations existantes entre les niveaux microsociologiques et macrosociologiques, entre les parcours biographiques individuels d'une part, et les parcours de vie institutionnalisés qui organise la vie humaine. Elle va permettre de mettre en évidence le pouvoir structurant de la société mais aussi, comme l'ont montré les études sur les questions migratoires, que les parcours de vie sont multiples et de moins en moins prévisibles entraînant des périodes de changements propices aux redéfinitions et aux négociations au niveau individuel.

3.4.2.2. Étape n°2 : Réseaux personnels transnationaux

Cette seconde étape prévoit de mettre en évidence les relations sociales dans lesquelles les personnes étudiées sont impliquées.

Compris comme l'ensemble des personnes importantes dans l'entourage d'un individu, les auteurs suggèrent alors d'élargir le concept de *linked lives*, propre à la perspective des parcours de vie, aux individus et aux membres de la famille au travers des générations et au travers des frontières

nationales et internationales. Comme le suggèrent également Marco Martiniello et Andrea Rea (2011; 2014), les trajectoires individuelles des personnes qui migrent sont en effet rarement vécues de manière isolée mais impliquent plutôt de multiples autres personnes (membres de la famille, collègues, amis, etc.) dans des contextes transnationaux. L'aspect transnational des réseaux, largement étudié dans le champ des études des migrations, est donc intégré à l'approche pour une compréhension plus complète de la multiplicité des liens dans lesquels sont impliquées les personnes migrantes. Par ailleurs, élargir le concept de « *linked lives* » aux relations transnationales permet également d'inclure les expériences en lien avec la mondialisation.

Plus particulièrement, je propose d'aborder la question des relations sociales transnationales en tenant compte des apports de l'analyse des réseaux personnels détaillés précédemment et, plus particulièrement, des apports concernant la question de l'ethnicité. Dans le champ spécifique de l'analyse des réseaux personnels des personnes migrantes, beaucoup de recherches se sont effectivement focalisées sur la question de l'ethnicité. Dans la littérature existante, la composition ethnique des réseaux personnels des migrants, basés sur ce qui semblerait être une ethnicité partagée, influence les possibilités d'intégration dans la société de destination. Cette idée est prédominante également dans la conception que proposent Ilyan Ferrer *et al.* (2017). Toutefois, si l'ethnicité est effectivement déterminante, elle ne doit pas pour autant être prise pour acquise par principe. Des migrants d'un même pays peuvent, par exemple, appartenir à des groupes ethniques différents, impactant inévitablement la dynamique de leurs réseaux (Ryan *et al.*, 2015). Dans un article publié en 2021 et intitulé *Personal network analysis from an intersectional perspective: How to overcome ethnicity bias in migration research*, Başak Bilecen s'est longuement penchée sur cette question. D'après l'auteure, étudier les réseaux personnels des migrants en se focalisant principalement sur l'ethnicité, et donc sur leur capital ethnique, lui donne en fait une certaine « fixité structurelle ». Selon elle, l'importance de l'ethnicité dans les réseaux personnels et, plus largement, dans la vie quotidienne et les expériences des personnes migrantes est exacerbée alors que, dans certains cas, elle n'est pas la seule explication (Bilecen, 2021). Comme le suggèrent Louise Ryan *et al.* (2015), il semble alors nécessaire de déconstruire la notion d'ethnicité dans les réseaux personnels des personnes migrantes, et d'appréhender leur imbrication avec d'autres catégories pour comprendre la manière dont celles-ci construisent et mobilisent leurs réseaux et les ressources qui y sont liées. Pour ce faire, Başak Bilecen (2021) propose justement de mobiliser l'intersectionnalité. Analyser les réseaux personnels selon une perspective intersectionnelle permet, selon elle, de déconstruire les notions préétablies d'ethnicité, de communauté et de relations de pouvoir, notamment, et de

laisser les participants décider des catégories qui sont déterminantes dans leur cas. Aucune catégorie n'est considérée comme prédominante mais toutes les catégories sont entendues comme socialement construites et importantes. Sont pris en compte l'ensemble des rapports sociaux de pouvoir imbriqués dans les réseaux personnels des migrants.

La lunette intersectionnelle permet donc d'analyser les discriminations vécues au-delà de la seule catégorie de l'ethnicité. Elle permet aussi de mettre en évidence les catégories qui influencent effectivement les positions sociales d'une personne et, ainsi, son expérience du monde. Elle permet enfin de résoudre l'un des problèmes fondamentaux des études migratoires, à savoir comment concilier structure et agentivité sans pour autant promouvoir un essentialisme culturel. L'intégration du niveau mésociologique à l'analyse, telle que suggérée par ailleurs par Marco Martiniello et Andrea Rea (2011; 2014), permet effectivement là aussi de dépasser la vision dichotomique qui oppose forces structurelles et parcours individuels.

3.4.2.3. Étape n°3 : Identités, catégories de différence et processus de différenciation

Dans la troisième étape de leur approche analytique, Ilyan Ferrer *et al.* (2017) proposent de tenir compte des identités, des catégories de différences ainsi que des processus de différenciation qui y sont liés, pour comprendre les parcours de vie et les expériences d'individus *a priori* marginalisés (dans leur recherche, les personnes âgées racisées).

Ces diverses notions-clés, propres à l'approche intersectionnelle et développées par ailleurs dans une des sections précédentes de ce chapitre théorique, sont étroitement liées mais évoquent des niveaux différents d'analyse. Comme l'explique Rita K. Dhamoon (2011), les processus de différenciation renvoient aux mécanismes, tels que la racialisation ou la différenciation des sexes, par lesquels des individus sont catégorisés et différenciés. Les catégories de différences renvoient aux catégories sociales, telles que la race ou le genre, comprises comme les productions dynamiques de facteurs individuels et institutionnels. La notion d'identité, quant à elle, semble nécessiter davantage d'attention.

Comme précisé dans la section qui aborde les critiques formulées à l'égard de l'intersectionnalité (cfr. Section 3.3.2.), la notion d'identité peut revêtir plusieurs significations. Elle est structurelle et imposée/assignée, d'une part, et individuelle et perçue/vécue, d'autre part. Cette distinction n'est pourtant pas abordée clairement par les auteurs. De plus, la compréhension de la notion d'identité

peut être approfondie encore afin de poser aussi la question des discriminations et des inégalités sociales, certains accès pouvant être limités pour certains individus du fait de leur identité (assignée et/ou vécue). Cette étape étend donc la perspective des parcours de vie au-delà des événements historiques, du temps et des aspects relationnels des expériences individuelles afin d'inclure davantage le poids des structures et des institutions sur les expériences vécues et les identités.

Par ailleurs, en combinant l'approche intersectionnelle avec la perspective des parcours de vie, les auteurs répondent à l'appel formulé par Marta B. Calas *et al.* (2013) ou encore Sirma Bilge (2009) de contextualiser et historiciser les discriminations et inégalités sociales. En effet, s'intéresser aux migrations internationales et aux personnes migrantes impliquent de devoir prendre en compte un certain dynamisme dans l'analyse. À l'instar de ce que propose Floya Anthias (2008) avec le concept de « positionnalité translocale » (*translocational positionality*), il semble alors indispensable de penser la notion d'identité comme étant changeante et fluide, selon les contextes et selon les situations. Il semble également indispensable de tenir compte du fait que les individus peuvent, selon les contextes et les situations, activer différemment les diverses facettes de leur identité.

Enfin, dans leur conceptualisation, les auteurs se concentrent en particulier sur les catégories de différence que sont l'âge et la race. Si l'application de ce cadre analytique est étendue au champ des études migratoires, il semble effectivement nécessaire de prendre en compte une intersectionnalité dite « élargie » et d'intégrer, comme le suggère d'ailleurs Marta B. Calas *et al.* (2013), un plus grand nombre de catégories dans l'analyse.

3.4.2.4. Étape n°4 : Domination, agentivité et stratégies de subjectivation

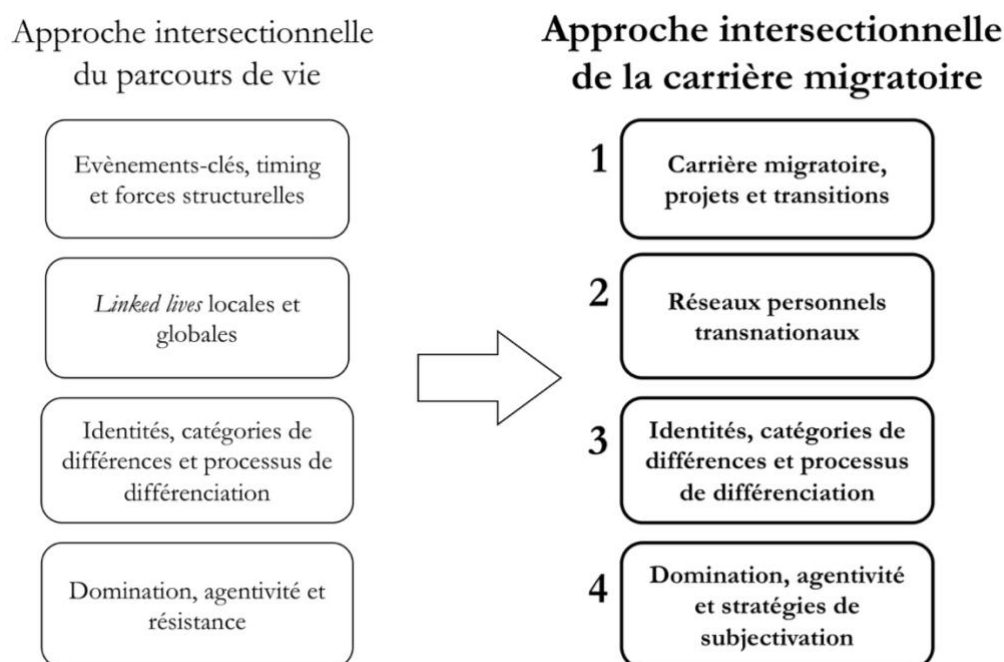
La quatrième étape prévoit de contextualiser les différentes expériences, mises au jour dans les trois précédentes étapes, dans le cadre de systèmes de domination plus larges. Au-delà de s'intéresser à ces aspects structurels, cette quatrième étape prévoit également de mettre en lumière et d'analyser les formes d'agentivité et les diverses formes de résistance que les personnes étudiées développent au cours de leur parcours de vie.

La première précision que je souhaite apporter dans le cadre de cette étape concerne justement la notion de résistance. Si cette notion est certes intéressante, je propose d'élargir l'analyse à celle de « stratégie » qui, à mon sens, est davantage englobante. Par ailleurs, il semble indispensable de préciser que l'emploi du terme « stratégie » ne vise pas à souligner l'élaboration intentionnelle de plans stratégiques de la part des migrants, mais plutôt le caractère complexe et dynamique de leur

projet qui, plutôt que d'être le résultat d'un calcul précis des potentiels coûts et bénéfices, s'apparente alors plutôt à une réponse, certes intentionnelle, mais surtout réfléchie en réaction à une situation particulière. Cette interprétation fait ainsi écho aux travaux de Pierre Bourdieu et Pierre Lamaison (1985) qui comprennent la notion comme une « invention permanente, indispensable pour s'adapter à des situations indéfiniment variées et jamais parfaitement identiques » (p. 95). En effet, les événements-clés et les périodes de transition que la première étape de ce processus analytique permet de dégager ouvrent la voie à des résistances, comme une forme de stratégies, mais aussi à des négociations, des interprétations ou encore des adaptations au niveau individuel. Cette étape pose aussi la question des ressources. En effet, ces diverses formes de stratégies, multiples et labiles, dépendent fortement des ressources dont disposent les individus soumis à l'analyse. Comme le précise Stefano Cavalli (2007), la capacité d'un individu à bâtir son plan de vie dépend effectivement des ressources dont il dispose et des cadres dans lesquels il est inséré.

Enfin, cette étape s'intéresse aux pratiques agentiques des individus. À l'instar de ce que suggèrent Sarah Carpentier *et al.* (2021), je propose de concevoir l'agentivité comme « une capacité évolutive à s'engager et à engendrer des changements, ancrée dans le présent et dans le parcours de vie, informée par le passé et orientée vers l'avenir, et motivée par les aspirations et les valeurs propres à chacun mais également par les structures de pouvoir et de rôles inscrits dans les réseaux et les institutions, constituant tant d'opportunités que de contraintes » (p. 307). Cette définition de l'agentivité renvoie inévitablement à la question du pouvoir, inhérente au concept, et des rôles assignés par la société. À ce stade, il semble alors intéressant d'analyser également les pratiques de subjectivation des individus telles que je les ai définies dans le chapitre théorique (cfr. Section 3.3.3.). À l'instar de ce que prévoit Sirma Bilge (2010), je suggère de comprendre ces pratiques, ainsi que l'idée de sujet, comme étant dynamiques : les individus sont des sujets constituants et constitués par une multitude de rapports de pouvoir contraignants et productifs. Cette conception, tant de l'agentivité que des pratiques de subjectivation, permet de dépasser une vision victimisante et homogénéisante des personnes migrantes, et des femmes migrantes en particulier. Elle permet de dépasser l'idée que, parce qu'elles sont souvent considérées comme vulnérables – parce qu'elles sont femmes et parce qu'elles sont migrantes, les femmes migrantes ne méritent pas l'étiquette de « sujet ».

Figure 7. Représentation du cadre conceptuel et analytique de l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire



Source : Sarah Smit (2021).

3.5. Conclusions du chapitre

Pour mettre en évidence les expériences de ma population cible, et (re)donner une place centrale et une voix à ces femmes, je m'attèle à analyser leurs parcours de vie en mobilisant ce que j'ai appelé l'« approche intersectionnelle de la carrière migratoire ». Cette approche intégrée représente une lunette conceptuelle et analytique intéressante non seulement pour appréhender des expériences multiples et offrir une analyse plus riche des parcours complexes des personnes migrantes, mais aussi pour analyser de manière plus nuancée et complète les dynamiques de pouvoir en jeu et rendre compte de la nature fluide des positions sociales ancrées dans des temps, des contextes et des espaces particuliers.

La population à laquelle je m'intéresse regroupe des femmes adultes mariées ou en couple. Elles sont qualifiées dans leur pays d'origine et dépendantes dans le pays de destination du fait de leur statut de personnes migrantes. D'origines ethniques et nationales diverses, certaines d'entre elles sont racisées dans le contexte du pays de destination. La majorité d'entre elles sont mères, toutes sont les filles de leurs parents. La plupart d'entre elles sont croyantes, mais de confessions

religieuses différentes. Ces multiples caractéristiques individuelles, qui renvoient à différents types de structures et de systèmes d'oppression, influencent la manière dont elles vivent leur vie et font des projets, tant dans le pays d'origine que dans le pays de destination. Elles modulent leur rapport au monde et aux autres de manière dynamique et fluide selon les contextes dans lesquelles elles se trouvent, les espaces qu'elles côtoient et les personnes qu'elles rencontrent. Les parcours de vie de ces femmes, mais aussi leurs projets, sont donc modulés, facilités ou obstrués par différents types d'éléments structurels comme les conditions d'accueil, les politiques migratoires, leur catégorisation dans des statuts juridiques prédéfinis et rigides, ainsi que par des politiques éducationnelles et des catégorisations sociales et mentales qui régulent leur accès et leur réussite dans l'enseignement supérieur. Les réseaux personnels apparaissent alors comme une composante essentielle de leur parcours et de leur établissement dans le pays de destination, et la reprise d'études est alors vécue comme une manière privilégiée de rencontrer de nouvelles personnes et d'accéder à de nouvelles formes de ressources.

En privilégiant une analyse en quatre étapes, l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire telle que je l'envisage permet précisément de saisir ces dynamiques multiples, tant aux niveaux microsociologique et macrosociologique qu'au niveau mésociologique. Elle combine ainsi les apports de l'intersectionnalité et de la perspective des parcours de vie mais aussi ceux de l'analyse des réseaux personnels afin de traduire les expériences uniques dont ces femmes font l'objet. Elle permet en définitive de dépasser l'idée que la migration est a priori émancipatrice ou opprimante en offrant une vision éclairante de la manière dont ces femmes migrantes qualifiées négocient leur parcours, mobilisent des ressources, créent des espaces d'autonomie en parallèle des dynamiques de dépendance dans lesquelles elles se retrouvent, pour se reconstruire et se faire une place en faveur de leur émancipation. De plus, cette proposition de cadre analytique répond à l'appel formulé par Sumi Cho *et al.* (2013) de participer à l'élaboration d'outils efficaces pour l'opérationnalisation de l'analyse intersectionnelle. En effet, l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire propose une analyse concrète, en étapes, à l'heure où l'opérationnalisation de l'intersectionnalité reste encore compliquée dans les recherches sociologiques en général, et dans le champ des études migratoires en particulier. Enfin, comme le suggèrent les auteurs de l'approche intersectionnelle des parcours de vie dans un article de 2020, intitulé *Situating the life story narratives of aging immigrants within a structural context: the intersectional life course perspective as research praxis* (Brotman, Ferrer et Koehn, 2020), les données récoltées auprès des participantes dans le cadre des récits de vie, notamment, permettent précisément cette approche théorique spécifique.

Si cette approche porte son attention sur les catégorisations sociales au travers des notions d'identités, des catégories de différences et des processus de différenciation, il ne faut toutefois pas penser que les catégories sociales (genre, origine ethnique, race, classe, etc.) parlent d'elles-mêmes. Afin d'éviter l'écueil de l'essentialisation, l'analyse – prévue dans les prochains chapitres de cette thèse – devra faire le point et définir ces catégories en fonction des contextes, des réseaux et des espaces dans lesquels la population que j'étudie s'inscrit.

CHAPITRE 4 – ENJEUX ÉTHIQUES ET RÉFLEXIFS

Chaque recherche est unique et amène son lot d'enjeux éthiques. Cela nécessite d'accorder une attention particulière et personnalisée à ces préoccupations que ce soit avant, pendant ou encore après le travail de terrain. En effet, « si des questions éthiques se posent avant d'entamer le processus d'enquête, celle-ci ne sera jamais totalement maîtrisable anticipativement dans son déroulement. A une régulation, ou plutôt une vigilance éthique préalable doit forcément s'ajouter une attention éthique sur et dans l'enquête 'en train de se faire' » (Genard et Roca i Escoda, 2019 : 8). Cette attention concerne l'entrée sur le terrain, le recrutement des participants, leur rôle et leur autonomie ainsi que leur participation volontaire et leur consentement. Elle pose la question de la confidentialité, de l'anonymat, de la transparence et de la confiance, mais aussi des potentiels bénéfiques et risques. Plutôt que de parler d'éthique de la recherche, les développements récents de ce champ tendent d'ailleurs à parler d'« éthique dans la recherche », tant ces questions semblent aujourd'hui incontournables.

La réflexion éthique est un équilibre à trouver entre la qualité et l'objectivité de la recherche, d'une part, et la réalisation des trois conditions éthiques principales, d'autre part : ne pas nuire ; respecter l'autonomie ; et respecter et assurer un partage équitable des avantages. En outre, cette réflexion éthique suppose des questions de réflexivité et de positionnalité. Parler d'éthique dans le cadre d'une recherche, c'est effectivement parler des responsabilités du chercheur en matière de collecte et de production d'informations, mais aussi de sa relation avec la population qu'il étudie (Zapata-Barrero et Yalaz, 2020).

Dans ce chapitre, j'expose les enjeux éthiques auxquels j'ai été confrontés dans ma recherche et, en particulier, dans le cadre de ma démarche méthodologique. La première section présente ainsi la question des enjeux éthiques en lien avec la récolte des données et le travail de terrain. Il s'agit d'une section avant tout réflexive. J'aborde pour ce faire la manière dont j'ai préparé mon travail de terrain et imaginé mon dispositif méthodologique. J'aborde également la question de l'information des participantes à l'enquête. Cette première section présente enfin les questions de la gestion des attentes des participants et des retours de ma recherche. Dans une seconde section, j'aborde la question de la positionnalité et m'interroge sur ma relation avec les participantes au cours du travail de terrain. J'explore tout d'abord la dichotomie qui oppose chercheurs *outsiders* et

insiders, pour la mettre ensuite en perspective avec la proposition d'une positionnalité intersectionnelle et fluide. Je reviens enfin sur mon expérience personnelle de cette positionnalité sur le terrain. Je termine en mettant en évidence les points importants du chapitre, mais aussi en présentant quelques mises en garde quant aux risques de détournement des propos, d'une part, et aux dangers d'être réflexif dans la recherche, d'autre part.

4.1. Enjeux éthiques et réflexifs liés à la récolte des données

Pour parler des enjeux éthiques liés au travail de terrain et à la récolte des données, je me base principalement sur les développements proposés par Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020), dans leur article intitulé *Qualitative migration research ethics: a roadmap for migration scholars*. En tant que compilation des possibles enjeux éthiques liés au fait d'étudier les migrations, sous l'appellation *Qualitative migration research ethics* (QMRE), j'utilise leur propos comme référence. Je me base également sur les propos développés par Jean-Louis Genard et Marta Roca i Escoda (2019), dans leur ouvrage intitulé *Éthique de la recherche en sociologie*, qui s'intéressent aux enjeux éthiques liés plus généralement à la pratique de la sociologie. Pour ces auteurs, les enjeux éthiques liés à la récolte des données doivent être appréhendés lors de la mise en place de la recherche (*research design*), au cours du travail de terrain ainsi qu'au moment de la dissémination des résultats. Enfin, je m'intéresse au propos de Janine Dahinden (2016) qui, dans son article intitulé *A plea for the 'de-migrantization' of research on migration and integration*, propose une importante réflexion sur la manière dont la recherche sur les migrations reproduit les catégories qu'elle critique.

Aussi, les débats éthiques et réflexifs qui lient la recherche qualitative et les recherches sur les migrations sont en pleine expansion⁴² (Dahinden, 2016). Comme l'expliquent Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020), cela est dû au développement des études sur les migrations ces dernières années ainsi qu'à une gouvernance juridique, politique et sociale des migrations de plus en plus complexe et imprévisible. Comme évoqué précédemment, les questions éthiques peuvent surgir de manière relativement inattendue tout au long du processus de recherche. Elles ne sont pas toujours anticipées. La tendance actuelle est donc de dépasser la vision qui considère la

⁴² Ces dernières années, le champ des études migratoires a fait l'objet d'importantes réflexions épistémologiques et conceptuelles. Celles-ci ont mené à un changement de paradigme au sein du champ, ainsi qu'à un tournant dans la manière de faire et de concevoir la recherche sur les migrations. Pour plus d'information quant à ce tournant réflexif dans les recherches migratoires (*reflexive turn*), voir notamment Anna Amelina (2021).

réflexion éthique comme une activité *ad hoc*. Il n'y a toutefois pas une seule façon de faire face aux défis éthiques. Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020) défendent une vision pluraliste quant à la façon de traiter les dilemmes éthiques, ainsi qu'une éthique dite situationnelle. Appliquée à la recherche sur les migrations, la réflexion éthique doit être appréhendée comme un processus continu, dépendant des circonstances contextuelles, des perspectives individuelles des participants à la recherche et des types de migrations étudiés. En d'autres termes, « toute décision de recherche est une décision éthique » (Zapata-Barrero et Yalaz, 2020 : 271).

4.1.1. Préparation du travail de terrain

La conception du guide d'entretien et la préparation du travail de terrain sont des étapes clés du dispositif méthodologique, qui supposent un certain nombre de challenges éthiques. Ceux-ci sont d'autant plus prégnants lorsque l'on s'intéresse à la situation de personnes considérées, a priori, comme vulnérables ou en situation compliquée. Dans les recherches qui portent sur les migrations comme la mienne, l'objectif est d'entrer en contact avec des personnes ayant migré. Ces personnes sont considérées – de manière relativement réductrice à mon sens d'ailleurs – comme des personnes vulnérables. La condition de migrant implique également une certaine précarité juridique à prendre en considération, ainsi qu'une précarité liée aux discriminations vécues sur le plan politique, économique, social. De plus, revenir sur les parcours de vie de ces personnes dans le cadre du travail de récolte de données peut être délicat, qu'il soit vécu comme une expérience positive et heureuse ou, au contraire, comme une expérience compliquée, voire traumatique (Zapata-Barrero et Yalaz, 2020). Une entrée en douceur sur le terrain est donc primordiale pour réussir une recherche qualitative empiriquement fondée sur la participation de personnes migrantes.

D'après Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020), cet intérêt suppose également d'obtenir un échantillon représentatif. Cette préoccupation se justifie non seulement d'un point de vue scientifique mais également éthique car le risque est grand de ne recruter que les participants les plus disponibles et les plus accessibles, laissant pour compte les personnes les plus vulnérables et difficiles à atteindre. Il en revient de la responsabilité du chercheur de permettre la participation des groupes défavorisés pouvant être négligés ou mis à l'écart. L'échantillonnage selon la technique « boule de neige » est alors considérée comme une possible solution pour atteindre des populations moins visibles. Il amène toutefois également son lot de défis éthiques. Cet type d'échantillonnage peut tout d'abord mener à une sélection biaisée des participants, en produisant

une population relativement homogène selon les points d'entrée. Un second défi concerne la confidentialité et l'anonymat. La violation de la confidentialité peut devenir particulièrement problématique dans le cas des migrants, surtout lorsqu'ils ont un statut juridique précaire. Enfin, l'échantillonnage en boule de neige est particulièrement difficile pour les populations très mobiles, car les participants peuvent ne pas connaître les noms et coordonnées exacts de leurs connaissances (Zapata-Barrero et Yalaz, 2020).

Dans le cadre de ma recherche, les questions éthiques sont survenues et ont été appréhendées au cours de mon travail de terrain. En effet, bien que j'y ai apporté une certaine attention durant la préparation de mon travail de récolte de données, ces questions sont apparues essentielles lors de ma rencontre avec les femmes de ma population cible. Je n'ai donc pas mené de réflexion éthique poussée ou exhaustive en amont de ma recherche mais plutôt face aux enjeux rencontrés après-coup. Étant donné mon inscription dans une démarche qualitative et inductive, les décisions ont été prises de manière dynamique, en réaction aux situations émergentes et ce, malgré une volonté de plus en plus affirmée d'imposer des contrôles éthiques dans le champ des sciences sociales.

4.1.2. Information et consentement des participants

Un des piliers de l'éthique dans la recherche consiste à garantir la participation volontaire et informée de la population étudiée. Cette dernière passe par l'obtention d'un consentement libre et éclairé, qui repose sur le principe du respect de l'autonomie décisionnelle des personnes. Bien que cette considération semble couler de source à première vue, elle suppose un certain nombre de questions comme, par exemple, comment s'assurer que le consentement est véritablement volontaire ; quelles informations doivent être données pour que les participants soient effectivement suffisamment informés ou encore comment prouver le consentement si un consentement écrit est impossible. Ces préoccupations sont d'autant plus importantes lors de rencontres avec des personnes migrantes.

La notion de consentement éclairé peut être comprise et interprétée différemment selon les cultures, notamment, mais aussi du fait de l'existence d'une éventuelle barrière linguistique entre le chercheur et les participants. D'après certains des auteurs cités dans l'article de Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020), la notion de consentement éclairé revête en fait un caractère eurocentré. De plus, le caractère souvent asymétrique de la relation entre le chercheur et les participants à son enquête peut mettre à mal le caractère volontaire du consentement éclairé. En

effet, les fortes différences de pouvoir et les conditions parfois extrêmes dans lesquelles vivent ces personnes peuvent les obliger à consentir à la recherche. La question de la participation volontaire devient encore plus compliquée lorsque les demandes de participation des chercheurs créent l'illusion d'une sorte d'aide à leur situation compliquée (Zapata-Barrero et Yalaz, 2020). Enfin, l'idée de consentement éclairé suppose le fait que les participants ont été correctement informés du contenu de l'entretien et des questions qui seront posées. Toutefois, beaucoup de sujets non-anticipés peuvent émerger lors de l'entretien, en particulier lorsque le chercheur mobilise la technique du récit de vie (Brotman *et al.*, 2020).

Dans le cadre de ma recherche et de mon travail de terrain, un consentement libre et éclairé était demandé aux participantes avant le début des entretiens. Toutes les informations nécessaires à leur compréhension adéquate de la recherche et, en particulier, concernant leur/les implications étaient données aux participantes avant la première rencontre, lors d'un premier contact (téléphonique ou autre). Je pouvais également leur fournir ces informations sous la forme écrite, au moyen d'un email ou d'un message. Si elles acceptaient de me rencontrer, l'ensemble de ces informations leur étaient redonnées une fois encore au début de la première rencontre. Leur consentement écrit était demandé au moyen de leur signature. S'il ne leur était pas possible de me donner un consentement écrit, pour quelque raison que ce soit, je leur demandais un consentement oral, qui était alors enregistré. Afin de minimiser toute détresse émotionnelle, j'ai adopté une stratégie de consentement continu. Je leur expliquais effectivement, tant par écrit dans leur formulaire d'information qu'à l'oral, qu'elles pouvaient se rétracter à tout moment de la recherche, sans en avoir à spécifier les raisons et sans préjudice. L'entretien pouvait ainsi être interrompu sur demande des participantes à tout moment. L'enregistrement pouvait également être momentanément arrêté. En effet, le fait de parler de leur situation peut également raviver certains souvenirs douloureux. Certaines questions étant liées à des sujets davantage personnels et pouvant alors être source de malaise ou d'inconfort pour les participantes. Pour minimiser ces éventuels inconvénients, il leur était expliqué – avant le début l'entretien – qu'elles pouvaient ne pas répondre à toutes les questions pour quelque raison que ce soit et cela, sans préjudice. J'avais également préparé une liste reprenant le contact de services appropriés et spécialisés au cas où il apparaissait que la participante nécessite un soutien professionnel. L'ensemble de ces informations leur étaient fourni en français ou en anglais, selon leur préférence. Je mettais également mes coordonnées à leur disposition pour toute question supplémentaire ou de précision qu'elles avaient en dehors de nos contacts ou rencontres.

4.1.3. Gestion des attentes et retours pour les participants

Dans le cadre des études migratoires, la réflexion éthique amène inévitablement à réfléchir à la production de connaissances non pas comme une fin en soi mais comme une façon d'atteindre d'autres objectifs publics. Penser au-delà du champ spécifique de la recherche implique dès lors de réfléchir à l'impact social et politique de notre recherche, à l'influence que notre recherche peut avoir sur le changement social et à l'impact qu'elle peut avoir sur les situations particulières des personnes migrantes. Comme le suggèrent Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020), il s'agit d'une combinaison entre « engagement et esprit public » (p. 271). La répartition équitable des risques et des avantages est une autre question qui interpelle particulièrement les chercheurs dans le champs des études migratoires. La question des bénéfices et des retours pour les participants à la recherche est centrale. La question des migrations internationales étant fortement politisée ces dernières années, les chercheurs ont également la responsabilité d'éviter de participer à ce que Nicholas De Genova (2013) a appelé le « spectacle des frontières » (Desille *et al.*, 2019). Ils ont ainsi des devoirs éthiques supplémentaires qui exigent que leurs représentations ne causent pas de préjudice à la vie des participants.

Dans ma recherche, la participation des femmes concernées contribue tout d'abord à l'avancement des connaissances empiriques et théoriques quant au phénomène de reprise d'études supérieures dans le pays de destination. Cette recherche permettra ainsi de mieux comprendre les difficultés auxquelles ces personnes font face dans leur cursus, leur projet éducationnel et permettre de formuler des solutions afin d'améliorer leur situation en Belgique et au sein des établissements d'enseignement supérieur. Ensuite, les participantes ont bénéficié de l'opportunité de parler de leur expérience de la migration et de la reprise d'études supérieures dans le pays de destination. Un certain nombre de recherches montrent que les participants vivent la discussion comme un soutien – d'autant plus si ces derniers sont socialement isolés – et la trouve parfois thérapeutique. L'entretien est également l'occasion pour elles de donner leur point de vue et de documenter leurs difficultés de façon à contribuer à l'amélioration de la situation migrante en Belgique de manière générale. L'objectif final du projet de recherche est donc de mieux informer l'ensemble des acteurs qui gravitent autour de ces questions afin qu'ils puissent les prendre en compte dans la prise en charge et l'accompagnement des migrants sur le territoire belge.

Toutefois, comme l'indiquent Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020), la grande mobilité des participants migrants réduit quelque peu leurs chances de bénéficier directement de la

recherche. En effet, lorsque celle-ci s'achève et qu'elle peut commencer à avoir un impact sur les politiques publiques, les participants de la recherche peuvent ne plus résider dans la localité concernée. Aussi, l'utilisation d'une approche intersectionnelle peut diminuer également leurs chances de bénéficier d'un retour de cette recherche. En effet, plus l'approche analytique est complexe, multiple et calquée sur les individus, plus les contours du groupe étudié sont flous, et plus il est difficile de mettre en place des politiques adaptées. Un autre danger lié au recueil des récits de ces femmes relève de l'éthique de la représentation (Pickering et Kara, 2017, cités par Zapata-Barrero et Yalaz, 2020). Les données récoltées, parfois sensibles, sont sujettes à l'interprétation du chercheur, qui ne peut garantir la façon dont elles seront comprises par un public différent. Les chercheurs doivent ainsi évaluer leurs résultats de manière critique et être conscients que la façon dont ils les représentent peut alimenter la rhétorique anti-migrants, voire renforcer les politiques sécuritaires ou réactives. Pour ce faire, il faut veiller à ce que les résultats de la recherche ne perpétuent pas les stéréotypes et ne présentent pas les personnes migrantes comme un groupe homogène, atemporel et sans voix. Il ne faut pas tomber dans le piège de l'essentialisation (Zapata-Barrero et Yalaz, 2020).

4.1.4. Réflexion sur le nationalisme épistémologique

Dans cette section, j'aimerais aborder la question du nationalisme épistémologique dans les recherches sur les migrations et, en particulier, dans la recherche que j'ai moi-même menée. En effet, les récentes évolutions concernant la recherche sur les migrations remettent en question l'utilisation d'une épistémologie centrée sur la nation, l'État et l'ethnicité et prônent pour une décolonisation des recherches sur les migrations.

Parmi les critiques les plus largement répandues dans ce champ, l'utilisation de lentilles nationales et ethniques pour théoriser et conceptualiser les migrations ainsi que les processus qui y sont liés est prédominante. Les questions éthiques liées plus particulièrement au « nationalisme méthodologique » (ou « ethnicité méthodologique ») sont elles aussi de plus en plus prises en considération. Cette critique du « nationalisme méthodologique » est effectivement devenue une évidence pour beaucoup de spécialistes du champ comme Andreas Wimmer et Nina Glick Schiller (2003), par exemple.

Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020) se sont penchés récemment sur cette question et compilent les écrits de plusieurs auteurs pour l'expliquer dans leur article. Pour eux, le

nationalisme méthodologique suppose une adéquation naturelle entre les frontières nationales, territoriales, politiques, culturelles et sociales, et les groupes ethniques sont alors perçus comme des unités d'analyse soi-disant 'logiques'. Les différences sont normalisées et institutionnalisées. La catégorie des migrants suppose leur différence inhérente et continue par rapport à la société d'accueil et elle est comprise comme une exception problématique à la règle. Pour Janine Dahinden (2016), ce nationalisme est reproduit dans les études migratoires parce que le « national » reste le système de référence le plus important pour la recherche empirique et théorique. Le discours de normalisation des différences liées à la migration imprègne le monde social dans lequel les individus, y compris les chercheurs, sont socialisés. Les différences liées à la migration et à l'ethnicité sont essentialisées et apparaissent naturelles, et les acteurs incorporent ces idées à travers leur socialisation : les migrants sont, par opposition aux non-migrants, considérés comme fondamentalement (et culturellement) différents. Cela signifie que les chercheurs dans le champ des études migratoires courent le risque de reproduire ces catégories de différences naturalisées et normalisées en les inscrivant dans leurs modèles de recherche, leurs unités d'analyse et leurs méthodologies. En outre, les chercheurs en migration prennent souvent un groupe ethnique, migrant ou minoritaire d'une origine nationale spécifique comme unité d'investigation et d'analyse afin d'explorer les phénomènes liés à la migration tels que l'intégration, les processus de transnationalisation ou les réseaux sociaux, contribuant ainsi à la reproduction de cette sémantique ethnique spécifique de la différence (Dahinden, 2016).

Si cela pose question, il ne fait toutefois aucun doute que la migration et l'ethnicité peuvent effectivement être d'importants critères de différence. La gestion migratoire de l'État-nation et le discours de normalisation évoqué précédemment créent des réalités sociales et des inégalités spécifiques. Ainsi, ne pas tenir compte de la catégorie « migrant » peut toutefois aussi invisibiliser les souffrances, les inégalités et les discriminations auxquelles sont confrontées les personnes justement parce qu'elles sont migrantes. Les catégories essentialisées et considérées comme naturelles existent bel et bien dans le monde que les chercheurs dans le champ des études migratoires étudient, que ce soit en tant que faits empiriques, en tant que ressenti quotidien des acteurs ou en tant qu'outils stratégiques des politiques publiques. Comme le suggèrent Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020), la classification et la catégorisation des groupes ethniques doivent être un processus critique et conscient. La catégorie de « migrant » se croise avec d'autres catégories telles que le genre, la classe sociale, l'éducation ou encore l'âge pour n'en citer que quelques-unes. L'étude de la dynamique de ces intersections peut fournir un meilleur outil

d'analyse que de s'appuyer uniquement sur les personnes migrantes comme unité d'analyse. Cette position critique et autoréflexive à l'égard des catégories permet non seulement de produire des analyses plus rigoureuses, mais contribue également à la conscience éthique développée tout au long d'une recherche. La migration ou l'ethnicité ne sont pas forcément les critères les plus importants dans l'explication des processus sociaux et des pratiques des individus. Ce qui est intéressant, c'est avant tout de déterminer, à partir des données empiriques, si et dans quels contextes ces catégories sont pertinentes pour comprendre des phénomènes donnés et comment elles s'entrecroisent avec d'autres catégories de différences (Dahinden, 2016).

De manière très intéressante, à mon sens, Janine Dahinden (2016) suggère de « démigrantiser » la recherche sur les migrations au moyen d'une stratégie en trois temps. 1/ La première étape de sa stratégie consiste à distinguer clairement les catégories analytiques des catégories de sens commun, qui participent au discours de normalisation. Les catégories liées à la migration et à l'ethnicité deviennent alors des données empiriques, et non des outils analytiques. 2/ La seconde étape consiste à analyser les questions propres aux recherches migratoires au moyen de concepts et de cadres théoriques élaborés en dehors du champ des études migratoires, en les liant à des théories sociales et des méthodologies plus générales (comme par exemple, l'intersectionnalité ou l'approche par les réseaux personnels). 3/ Enfin, la troisième étape de sa stratégie, appelée *strategic positive essentialism*, consiste à modifier l'objet d'étude. En se concentrant sur une partie de la population dans son ensemble plutôt que sur la population migrante en général pour l'analyse ; les questions de recherche perdent leur caractère spécifique à la migration tout en restant sensibles au rôle que cette dernière joue dans le phénomène étudié. Cette étape permet d'abord d'étudier les processus sociaux en général, puis d'évaluer le rôle de la migration et de l'ethnicité dans ces processus. Dans ma recherche doctorale, le fait d'inclure des femmes aux origines ethniques et nationales diverses permet également d'éviter ce nationalisme méthodologique.

Une dernière stratégie concerne l'écriture et la rédaction en tant que telles. Dans ce manuscrit, je fais le choix de parler de « personnes migrantes » plutôt que de migrants ou de migrantes. La migration, et l'ethnicité qui en découle éventuellement, deviennent des attributs et des catégories de différences parmi d'autres, plutôt qu'une nature en soi.

4.2. Positionnalité éthique et réflexive

Cette seconde partie s'inscrit dans une perspective réflexive davantage féministe, en posant la question de la positionnalité. Comme le souligne Maria Vivas-Romero (2017a), « la recherche en sciences sociales faisait [traditionnellement] l'impasse sur la diversité de la condition humaine – en focalisant l'analyse sur les seuls individus mâles – et plus particulièrement de la condition féminine – en essentialisant les femmes et en taisant leur diversité » (p. 37). Cette partie s'attèle dès lors à questionner ces biais occasionnés par les méthodes traditionnelles de la recherche sociologique, en soulignant le rôle qu'endosse le chercheur au cours de la production de ses données.

Cette partie interroge l'identité et la subjectivité du chercheur, ainsi que la manière dont il fait de la recherche, formule ses questions et présente ses résultats (Ryan, 2015a; Vivas-Romero, 2017a). En effet, dans la recherche sociologique qualitative, la notion de « positionnalité » fait référence au fait que les caractéristiques d'un chercheur affectent les aspects substantiels, pratiques et méthodologiques du processus de recherche – de la nature des questions posées à la manière de présenter les résultats, en passant par la collecte, l'analyse et la rédaction des données (Carling, Erdal et Ezzati, 2014). L'enquête de terrain est alors conçue comme un « espace autoethnographique » (Nadège Compaoré, 2017 : 107), au cours duquel se posent au moins trois questions fondamentales : 1/ de quelles façons la positionnalité influence-t-elle la manière de faire de la recherche ; 2/ quelles sont les relations de pouvoir qui se dégagent, apparaissent et sont reproduites au cours de la recherche ; et 3/ de quelles manières nos questions de recherche influencent-elles la condition de la population qui est étudiée (Vivas-Romero, 2017a). Maria Vivas-Romero (2017a) explique que « ces discussions font écho à la notion de 'savoir situé' de Donna Haraway (1998 : 589) qui prétend que les savoirs scientifiques et académiques ne sont jamais complètement neutres et désintéressés. D'après elle, le savoir est produit dans des contextes particuliers combinant la position du chercheur dans le temps, l'espace, le corps et les relations de pouvoir socio-historiques aussi bien que les technologies de recherche, ce qui de fait implique une multiplicité de points de vue » (p. 38-39). Mener une recherche selon une approche intersectionnelle nécessite d'autant plus de tenir compte de ces discussions et implique une réflexion sur les caractéristiques, les privilèges et les rapports de pouvoir qu'ils supposent de celui qui réalise la recherche. Chaque production de connaissances et chaque concept qui en découle est influencé par son auteur et son contexte sociohistorique.

Dans cette section, je m'intéresse en particulier à la positionnalité sur le terrain, lors de la récolte des données et à la manière dont les caractéristiques du chercheur affectent l'accès aux données et les interactions avec les participantes.

4.2.1. *Insider et/ou outsider ?*

Dans le champ spécifique des études migratoires, les recherches portent souvent sur les expériences, les processus, les interactions ou encore les parcours de personnes étrangères, étudiées en raison de leur mobilité. Leur objet d'étude est alors souvent un groupe défini par la migration entre des pays ou des territoires différents. Toutefois, un important nombre de ces recherches sont financées et réalisées par les pays dits du 'Nord global', destinataires des flux migratoires internationaux, et menées par des chercheurs basés dans ces pays. Enfin, malgré le tournant transnational des études portant sur les migrations, la plupart des recherches sont axées sur l'immigration et l'intégration, c'est-à-dire sur les processus qui ont lieu dans les pays de destination, et ce même lorsque les recherches sont menées par des chercheurs d'origine migrante.

Dans ce contexte, deux positions de recherche dominantes se dégagent : les chercheurs qualifiés de « *outsiders* », qui appartiennent à la population du pays de destination ; et les chercheurs dits « *insiders* », qui sont migrants ou descendants de migrants et étudient leur propre groupe d'immigrants. La littérature scientifique qui s'intéresse à la question de la positionnalité reconnaît des avantages et des défis aux deux positions. Les chercheurs *insiders*, tout d'abord, peuvent disposer de compétences linguistiques et/ou culturelles qui vont faciliter leur accès et leur interaction avec les membres de la population qu'ils étudient. Parce qu'ils peuvent construire plus rapidement ou bénéficier d'un rapport privilégié à la population d'étude, ils sont considérés comme étant plus aptes à en produire une compréhension précise et juste. Il leur est toutefois régulièrement reproché de manquer d'objectivité. Au contraire, les chercheurs *outsiders* sont considérés comme des observateurs davantage impartiaux, qui peuvent utiliser la distance qui les sépare de la population qu'ils étudient pour développer des analyses plus subjectives. Par ailleurs, ils peuvent encourager les participants à expliciter plus en détails les choses (événements, traits culturels, traditions, etc.) qui sont considérées comme allant de soi lorsque l'on fait partie du groupe. Les *outsiders* peuvent toutefois également rencontrer davantage de difficultés à obtenir la confiance de leur population d'étude, en particulier lorsqu'elle concerne des personnes considérées comme vulnérables (Carling *et al.*, 2014; Irgil, 2020). Dans le cas d'une étude portant sur des personnes migrantes, par exemple, les chercheurs *outsiders* sont souvent associés aux

autorités migratoires et à leurs pratiques. Le statut de chercheur est un statut parfois peu connu. Ils peuvent alors être considérés soit comme une source potentielle d'aide dans le processus d'immigration, soit comme une menace – notamment pour les personnes en situation irrégulière – et faire craindre à des répercussions négatives (Carling *et al.*, 2014). Ces différences entre chercheurs *insiders* et *outsiders* ne sont pas seulement méthodologiques, mais aussi politiques. Dans le champ des études migratoires, les recherches menées par des chercheurs *outsiders* sont largement critiquée par le courant néocolonialiste (cfr. Section 4.1.4.). La position d'*insider* est, au contraire, implicitement émancipatrice.

Cette dichotomie, proposée initialement par Robert K. Merton (1972) dans son article intitulé *Insiders and Outsiders: A Chapter in the Sociology of Knowledge*, semble toutefois simpliste. Dans les recherches sur les migrations et les personnes migrantes, notamment, la positionnalité est étroitement liée à l'objet d'étude. Si ce dernier est défini selon des critères ethniques (ou nationaux), l'ethnicité (ou la nationalité) devient alors un élément incontournable pour déterminer le statut *insider* ou *outsider* du chercheur. En effet, le fait d'énoncer des critères de recrutement basés sur l'ethnicité (ou la nationalité) pour la population cible façonne les expériences et les récits des participantes ainsi que les expériences de positionnalité dans le processus de recherche. Par ailleurs, il existe une hypothèse implicite d'une collectivité fixe et claire, généralement définie par l'ethnicité (ou la nationalité), dont on fait explicitement partie ou non. Une telle hypothèse sous-estime toutefois non seulement les identités multiples des chercheurs et des participants, mais aussi le dynamisme par lequel diverses dimensions de l'identité peuvent être mises en œuvre au cours d'un entretien (Ryan, 2015a; Carling *et al.*, 2014). Une compréhension plus nuancée de la positionnalité et de ce qu'elle englobe semble alors indispensable pour éviter tout biais d'essentialisation.

4.2.2. Pour une positionnalité fluide et intersectionnelle

Si la notion de positionnalité est aujourd'hui incontournable dans une démarche de recherche réflexive, elle « amène souvent les chercheurs à employer des formulations pragmatiques et abstraites dans lesquelles ils se positionnent eux-mêmes à l'aide d'étiquettes génériques préconçues » (Vivas-Romero, 2017a : 39). En effet, les chercheurs ont tendance à s'enfermer dans cette dichotomie qui oppose *insiders* et *outsiders*, qui ne permet pas de rendre compte de la labilité et de la fluidité des relations de recherche.

La catégorisation *insider/outsider* a effectivement été largement discutée au sein des sciences sociales, et en particulier dans le champ des études migratoires. De nombreux chercheurs tels que Deianira Ganga et Sam Scott (2006), Jørgen Carling *et al.* (2014), Magdalena Nowicka et Louise Ryan (2015) ou encore Ezgi Irgil (2020) proposent effectivement de voir cette dichotomie davantage comme un continuum, composé d'une multitude de positions « d'entre-deux ». Ces positions sont alors déterminées par une multitude de catégories telles que le sexe, l'âge ou encore la classe – fonctionnant de manière simultanée ou non, mais aussi par la position sociale du chercheur, ses traits personnels, ses expériences et ses croyances. Ainsi, les chercheurs ne peuvent en réalité jamais être complètement *insider* ou *outsider* lorsqu'ils abordent un terrain, mais occupent toujours les espaces situés entre ces deux extrêmes.

Dans le champ spécifique des études sur les personnes migrantes, Jørgen Carling *et al.* (2014), par exemple, proposent de parler de « troisièmes positions » (*third positions*) pour qualifier les diverses positions intermédiaires dans lesquelles le chercheur peut se retrouver au cours des rencontres avec sa population cible. Pour déterminer ces positions intermédiaires – qui prennent forme dans un contexte spatial, temporel et relationnel spécifique au moment des entretiens, le chercheur et les participants se réfèrent à un certain nombre de marqueurs spécifiques, repris dans le tableau ci-après (cfr. Figure 8) : le nom, la profession et le titre, le genre et le groupe d'âge, l'apparence physique, les styles vestimentaires, la parentalité (ainsi qu'une éventuelle grossesse apparente), les compétences linguistiques et la langue utilisée dans le cadre de la rencontre, les compétences culturelles, l'attachement au terrain étudié, la religion et l'expérience migratoire. La visibilité de ces marqueurs peut varier, notamment en fonction de la capacité du chercheur à les modifier ou à les communiquer de manière sélective.

Figure 8. Récapitulatif des marqueurs de positionnalité développés par Jørgen Carling *et al.* (2014).

Table 2. Specific markers that may influence insider/outsider status

	Markers of archetypal insider/outsider status	Apparent to informants	Possible for researchers to adapt in the field	Possible for researchers to communicate selectively to informants
Name	●	●	○	○
Occupation and title		●	○	○
Gender		●		
Age group		●		
Physical appearance	○	●		
Clothing style	○	●	●	
Parenthood				●
Visible pregnancy		●		○
Language skills	●	○		○
Language used	●	●	○	
Cultural competence	●	○		●
Sustained commitment	●	○		○
Religion	○			●
Migration experiences	●	○		●

Note: open circles indicate that there is context-specific variation. See text for details.

Source : Carling *et al.* (2014).

Sur base de ces marqueurs, liés à la personne et au comportement du chercheur, Jørgen Carling *et al.* (2014) déterminent ensuite cinq catégories de « troisièmes positions », soit cinq catégories de chercheurs. 1/ Les « tiers explicites » (*explicit third parties*) désignent les chercheurs qui ont une identité qui les distingue clairement tant de la population d'étude que de la population dite « majoritaire » du pays de destination. Ils ne sont clairement ni *outsiders*, ni *insiders*. 2/ Les « insiders honorifiques » (*honorary insiders*) désignent les chercheurs qui ont développé des relations fortes avec la population migrante étudiée du fait d'une bonne connaissance de sa culture et de sa langue, ou parce qu'ils sont impliqués personnellement avec un de ses membres (mariage, enfants, etc.). 3/ La catégorie appelée « insiders par procuration » (*insiders by proxy*) définit la position des chercheurs eux-mêmes migrants qui étudient une autre communauté de migrants. Les liens se

tissent au travers d'un sentiment de communauté d'expérience. 4/ La catégorie des « insiders-outsiders hybrides » (*hybrid insider-outsider*) désigne des chercheurs qui partagent des marqueurs, ou caractéristiques, tant avec la population migrante étudiée qu'avec la population du pays de destination. C'est le cas notamment des chercheurs d'origine migrante qui sont installés dans le pays de destination depuis de nombreuses années ou des chercheurs descendants de personnes migrantes. 5/ Les « insiders apparents » (*apparent insiders*), enfin, font partie de la population migrante étudiée mais n'ont pas vécu les mêmes expériences (par exemple, en terme de processus migratoire). Ces « troisièmes positions » sont construites de manière relationnelle au moment de la rencontre entre le chercheur et le participant. Tous deux attribuent alors une étiquette à l'autre selon les marqueurs et les caractéristiques qu'ils identifient, et l'associent à un inventaire mental de catégories sociales qui définira leur relation (Carling *et al.*, 2014 : 41).

Au-delà de ces positions intermédiaires, les auteurs cités ci-avant qui se sont penchés sur cette question ont montré que ce continuum est également le reflet d'une positionnalité dynamique, négociée par le chercheur et les participants que ce dernier rencontre. D'après Louise Ryan (2015a), quant à elle, si l'idée qu'il existe des positions d'entre-deux est intéressante pour dépasser la vision dichotomique des chercheurs *outsiders* et *insiders*, elle renforce aussi l'apparente fixité des relations entre chercheurs et participants. L'auteure propose alors de revoir l'idée d'une identité fixe et unique en mettant en lumière la pluralité des identités et des points de vue. A ce sujet, elle cite Christina Chavez (2015), qui parle de ce dynamisme et des multiples dimensions des relations de recherche en affirmant qu'un chercheur peut expérimenter la position d'outsider ou d'insider de manière variable selon la manière dont il se situe socialement vis-à-vis des (et par les) participants au cours du processus de recherche. Les identités de chacun sont donc modulées et façonnées par et au cours de la rencontre selon les indices verbaux et non-verbaux utilisés pour comprendre l'autre. Plutôt que de parler d'*insider*, d'*outsider* ou de positions intermédiaires, Louise Ryan (2015a) propose d'utiliser le concept de « positionnalités multiples » (*multiple positionalities*). Une telle approche permet par ailleurs aux chercheurs de réfléchir à l'instabilité et à la contingence de leur relation avec les participants, qui est sans cesse renégociée au travers des multiples couches et différences de pouvoir qui la constitue.

4.2.2. Asymétries de pouvoir et expérience d'une positionnalité fluide

Comme l'ont montré les précédents développements, dans le champ des études migratoires, le statut social du chercheur le place presque d'emblée dans une position de pouvoir relatif par

rapport aux participants qu'il rencontre sur son terrain. Dans mon cas, plus particulièrement, certaines caractéristiques (ou marqueurs) me plaçaient effectivement dès le départ dans la catégorie – certes réductrice – des chercheurs *outsiders*, créant des asymétries de pouvoir lors de ma rencontre avec les femmes migrantes de ma population d'étude.

Ces rencontres étaient effectivement d'entrée de jeu influencées par mon statut de jeune chercheuse, blanche et membre de la population dite « dominante ». Ces quelques caractéristiques primaient sur l'ensemble des discussions. En effet, comme l'expliquent Jørgen Carling *et al.* (2014), la profession et le titre affectent la relation entre le chercheur et les participants, en créant une dimension hiérarchique. Par ailleurs, les participantes étaient nombreuses à affirmer dès le début de la rencontre qu'elles n'avaient pas grand-chose à dire et que leur propos, reflet de leur situation, serait probablement peu intéressant. Cette mise en garde renvoie là encore à la question de la position sociale, et crée une asymétrie de pouvoir entre le chercheur et les participants à la recherche. Comme le suggère Natalie Benelli (2011) suite à sa rencontre avec des professionnels du nettoyage, leurs discours n'étant pas perçus comme légitimes par les groupes considérés comme « dominants » (les métiers du nettoyage sont socialement dévalorisés, voire méprisés), ces personnes ne voient pas comment leur situation peut faire l'objet d'une recherche ou d'une discussion. Ainsi, les participantes à ma recherche avaient elles aussi tendance à dévaloriser leur parole, leur vécu ainsi que leur parcours en Belgique. Par ailleurs, elles étaient nombreuses à mettre en évidence et à appuyer le fait qu'elles détenaient des diplômes de l'enseignement supérieur, qu'elles avaient fréquenté des écoles prestigieuses ou encore qu'elles avaient toujours été très bonnes élèves dans leur pays d'origine. La question de la race, quant à elle, n'était pas du tout abordée, comme tue. Ce « silence racial »⁴³ traduit là encore un différentiel entre les participantes et moi-même. Ces asymétries de pouvoir, vécues ou perçues, créaient un climat de méfiance, peu propice à une discussion ouverte, sincère et libre, propre à la méthode biographique.

Mon objectif était dès lors de retrouver une horizontalité relationnelle, en instaurant un climat de confiance et de confiance, mais aussi en cultivant une certaine similarité de positions. J'ai dès lors privilégié plusieurs stratégies. J'ai tout d'abord tenu à réaliser l'entretien dans un lieu que les participantes de ma recherche avaient elles-mêmes choisi. Je partais du principe qu'elles pourraient ainsi choisir un lieu dans lequel elles se sentiraient bien, en confiance et dans lequel elles pourraient

⁴³ Pour plus d'informations à ce sujet et au sujet de l'indicibilité de la race, voir notamment Colette Guillaumin (1972), Horia Kebabza (2006), Edward W. Morris (2007) ou encore Sarah Mazouz (2008).

maintenir un certain contrôle sur la rencontre et les échanges (par exemple, dans leur propre domicile). Je leur ai ensuite laissé le choix de la langue de l'entretien, en français ou en anglais, selon leur préférence et leur maîtrise. En effet, l'utilisation de la langue est un des marqueurs de la positionnalité des chercheurs vis-à-vis des participants. La maîtrise relative de chaque personne dans chaque langue affecte la dynamique du pouvoir dans le cadre d'un entretien (Carling *et al.*, 2014). Une autre manière de gérer ce différentiel de pouvoir a été de faire participer les femmes de ma population à la recherche en utilisant les méthodes participatives, telles qu'elles sont décrites dans le chapitre méthodologique de cette thèse (cfr. Chapitre 2). En particulier, l'utilisation d'une méthodologie visuelle tend à privilégier une plus grande participation. Dessiner leur réseau personnel, par exemple, déclenchait des dialogues qui permettaient, d'une certaine façon, de rétablir un certain équilibre dans la relation chercheur-participante. Ces méthodes participatives découlent de l'idée de faire de la recherche selon les principes d'égalité. Ces méthodes permettent de surmonter un modèle positiviste qui consiste à maintenir une distance entre le chercheur et les participants comme garantie d'atteindre la vérité. Au-delà de leur « donner une voix », ces méthodes reconnaissent les participants comme tels plutôt que comme de simples informateurs. La capacité de produire des connaissances n'est dès lors plus limitée au chercheur et une certaine parité peut être obtenue (Desille *et al.*, 2019). Dans la conception de Jørgen Carling *et al.* (2014), les compétences et connaissances liées à la culture des participants est un autre des marqueurs de la positionnalité et de l'identité du chercheur. Compris comme l'interprétation partagée des codes et normes d'une culture, il est subtil mais intéressant. Dans mon cas précis, le fait d'avoir finalement relativement peu de connaissances et de compétences culturelles quant aux contextes de départ des femmes de ma population cible (chercheur *outsider*) a été un avantage sur le terrain. Je pouvais poser davantage de questions, creuser certains sujets afin de « bien comprendre » ce dont elles me parlaient (comme, par exemple, la notion de *joint family* ou les traditions encadrant les mariages arrangés, termes définis ultérieurement). Cette dynamique avait là aussi tendance à renverser les rapports de pouvoir : je n'avais pas les connaissances mais les participantes que je rencontrais si, elles avaient quelque chose à m'apprendre.

Enfin, dévoiler les différentes facettes de ma personnalité au fur et à mesure de l'entretien ou, en d'autres termes, activer un à un les marqueurs tels qu'ils ont été pensés par Jørgen Carling *et al.* (2014), a été une dernière façon de créer du lien avec les participantes. Comme le précisent Jørgen Carling *et al.* (2014), une communication stratégique sur ses caractéristiques permet de remettre en question les catégories sociales communément admises entre chercheurs et participants, et

d'obtenir un certain niveau de confiance entre eux. Ainsi, au cours de la rencontre et des échanges, lorsqu'elles comprenaient ou découvraient que j'étais mariée, une barrière tombait instantanément quant aux discussions concernant les dynamiques conjugales, les diverses pressions exercées au sein du couple, la vie maritale ou encore les différences de genre dans la répartition des rôles. Il en ressortait une complicité, dans laquelle les participantes se sentaient davantage à l'aise d'émettre une opinion négative ou de formuler des critiques. Comme elles, j'étais une femme mariée. Au-delà des frontières ethno-nationales, le sexe et la parentalité – ainsi que l'âge aussi, dans certains cas – sont apparus comme des éléments fondamentaux de mon identité sociale dans le cadre de cette recherche. Ces caractéristiques communes ont permis de mettre en évidence des expériences de similitudes et de créer un sentiment de communauté. En tant que chercheur, le fait de partager des informations sur nous-mêmes constitue un élément central de la gestion de l'identité et de la positionnalité sur le terrain. Par ailleurs, alors que la situation de départ entraînait ces femmes à se dévaloriser, cette nouvelle positionnalité les plaçait davantage dans la position de femmes mariées expérimentées aux conseils précieux. Ce changement dans les relations de pouvoir s'est répercuté sur la discussion de sujets qui étaient au cœur de la question de recherche (Carling *et al.*, 2014). Louise Ryan (2015a) utilise la métaphore d'une danse pour parler de cette positionnalité changeante et fluide tout au long de la rencontre entre chercheur et participants :

Il ne s'agit toutefois pas d'une danse dont les pas sont connus des deux partenaires. Razon et Ross (2012) suggèrent qu'il peut s'agir d'une « danse de pouvoir » qui navigue le différentiel de statuts des participants et des chercheurs. L'un d'entre eux peut prendre la main et tenter de guider l'autre. Il peut en résulter une harmonie fluide et synchronisée. Cependant, il peut également en résulter une série de pas maladroits et hésitants dans lesquels aucun des partenaires ne sait comment se positionner et positionner l'autre. L'enquêteur essaie de cerner le participant, mais ce dernier essaie également de cerner le chercheur. La façon dont les personnes interrogées anticipent, se positionnent et s'adaptent vis-à-vis du chercheur peut soit faciliter, soit entraver la collecte de données, en favorisant l'harmonie et la confiance ou en créant une gêne et un malaise (Ryan, 2015a : 5).

Comme le montre mon expérience ci-avant, la positionnalité n'est donc pas donnée une fois pour toute. Au contraire, comme le suggère également Fatma Çingi Kocadost (2017) lorsqu'elle parle de « positionnement intersectionnel », la positionnalité est changeante tout au long de la rencontre, alors que chacun des interlocuteurs – chercheur et participants – se dévoile l'un à l'autre.

4.3. Conclusions du chapitre

Ce chapitre fait le point sur les questions et les enjeux éthiques et réflexifs que pose mon travail de recherche. Ces enjeux concernent tout d'abord les questions éthiques et pratiques liées à la récolte des données et aux outils méthodologiques mobilisés. Comme je l'évoquais dans le premier chapitre de cette thèse, la population de femmes qui m'intéresse dans ce projet de recherche a été longtemps invisibilisée que ce soit dans les prises en charge institutionnelles, politiques ou encore sociales que dans les recherches en sciences sociales. Si permettre à ces femmes de parler de leurs expériences et de leurs parcours semble dès lors important, Ricard Zapata-Barrero et Evren Yalaz (2020) mettent en garde contre les risques de détournements des propos. En effet, dans le champ des recherches sur les migrations, la production de connaissances peut être une arme à double tranchant car les connaissances produites destinées à guider les acteurs concernés dans l'accompagnement des personnes migrantes sont susceptibles d'être détournées par les discours racistes et/ou anti-migrants, particulièrement vigoureux à l'heure actuelle. Les enjeux éthiques et réflexifs de ce chapitre posent ensuite la question de la positionnalité et de la relation entre chercheur et participants. Dans les études sur la migration en particulier, les chercheurs bénéficient souvent de privilèges que leurs participants n'ont pas, et d'une certaine position sociale qui créent des asymétries de pouvoir et compliquent les dialogues.

Si être réflexif semble aujourd'hui incontournable, Louise Ryan (2015a) met toutefois en évidence les dangers qui peuvent y être liés. La réflexivité peut aboutir à une forme de narcissisme et la recherche devenir une manière pour le chercheur de se dédouaner plutôt que d'améliorer la compréhension de questions sociales plus larges. Bien qu'il s'agisse d'un auteur critiqué, Louise Ryan (2015a) cite également Wanda Pillow (2003) pour parler de « réflexivités de l'inconfort ». Cette notion exprime l'idée qu'au lieu de mettre les similitudes entre chercheurs et participants en évidence, la réflexivité continue d'explorer les dynamiques de pouvoir et renforce l'idée d'un savoir situé. Jørgen Carling *et al.* (2014) aussi mettent en garde face aux dangers liés à la réflexion sur la positionnalité. D'après eux, la façon dont nous – en tant que chercheurs – jouons sur notre positionnalité et décidons de communiquer sélectivement certains marqueurs plutôt que d'autres lors de notre rencontre avec la population d'étude soulève également des questions méthodologiques et éthiques.

Ce chapitre montre finalement que ces dilemmes éthiques sont situationnels et contextuels, qu'ils ne peuvent être totalement anticipés ou résolus par des réponses préétablies, mais nécessitent une

conscience éthique active et une « responsabilité morale continue » (Zapata-Barrero et Yalaz, 2020). Toutefois, bien qu'il soit compliqué de donner des réponses claires et nettes à la question de savoir ce qui est bien ou mal dans un contexte particulier, le processus de réflexion est important. Les chercheurs sont effectivement de plus en plus encouragés à réfléchir à leur position, aux déséquilibres de pouvoir que celle-ci peut engendrer et aux fondements éthiques de leur démarche. Ce chapitre veut finalement tout simplement mettre l'accent sur l'importance de reconnaître et d'assumer continuellement les empreintes que laissent nos recherches sur les populations que nous étudions, que ce soit de manière intentionnelle ou non.

CHAPITRE 5 – CARRIÈRES MIGRATOIRES DE FEMMES MIGRANTES QUALIFIÉES ET ‘DÉPENDANTES’

Maintenant que les principaux éléments quant à la manière dont les données ont été récoltées au niveau méthodologique et appréhendées aux niveaux éthique et théorique ont été détaillés, les résultats dégagés dans le cadre de cette recherche doctorale peuvent être présentés. Ce cinquième chapitre amorce effectivement la présentation des résultats empiriques de mes travaux de recherche. Il suggère un début de réponse au premier questionnement de recherche mis en exergue dans le chapitre méthodologique (cfr. Section 2.3.1.), concernant la place et le sens des projets de reprise d’études dans les parcours de vie des femmes migrantes qualifiées et ‘dépendantes’. Il présente également le contexte migratoire, familial, professionnel et relationnel dans lequel ces projets d’études post-migratoires se formalisent.

Pour ce faire, ce chapitre se penche notamment sur la littérature abordant la question des *trailing spouses* – aussi appelées *tied movers*, *relocated partners*, *tied partners* ou encore *following spouses*. Bien que ces notions aient été largement critiquées pour leur analyse partielle des dimensions qui influencent les expériences des femmes migrantes (cfr. Section 1.3.1), en mettant l’accent sur leurs rôles d’épouses et de mères (Kōu et Bailey, 2017), elles permettent de comprendre – en partie – les motivations, les arrangements ainsi que les stratégies déployées par ces femmes, majoritaires au sein de ce groupe. À partir de cet ensemble de littérature, ce chapitre propose une opérationnalisation de la perspective intersectionnelle de la carrière migratoire telle qu’elle a été présentée et développée aux termes du chapitre conceptuel théorique de cette thèse (cfr. Chapitre 3).

Comme le suggèrent Sorana Toma et Sophie Vause (2013), il est primordial de distinguer le cas des femmes qui migrent alors qu’elles sont déjà mariées de celui des femmes qui migrent et rencontrent leur conjoint dans le pays de destination. Cette distinction rejoint l’explication qui est apportée dans la section 1.2.1. de cette thèse (cfr. Chapitre 1) concernant les deux formes de regroupement familial. Dans le premier cas, un visa est demandé à l’étranger comme première admission dans le pays alors que dans le second, un nouveau titre de séjour est requis comme moyen de rester sur le territoire du pays de destination. Ces manières différentes de faire

s'accompagnent toutes deux d'un projet migratoire⁴⁴. En effet, bien qu'il s'agisse d'un projet de migration dans un cas, et davantage d'un projet d'établissement dans le second, ils relèvent tous deux de négociations et de discussions concernant le futur lieu de vie de ces femmes et de leur famille. Parmi les femmes que j'ai rencontrées, seules Cristal, Nafissatou et Paola ont fait la demande d'un nouveau titre de séjour alors qu'elles séjournaient déjà en Belgique. Les 18 autres femmes de ma population sont arrivées sur le territoire et étaient déjà mariées ou en couple.

Malgré une grande hétérogénéité parmi les profils des femmes de ma population cible, leurs récits montrent que leurs expériences et leurs parcours se recoupent à plus d'un niveau. Ils mettent ainsi en lumière l'existence d'opportunités et de contraintes structurelles au sein de la société dans laquelle elles migrent et ce, en dépit de toute particularité individuelle. Dans les chapitres analytiques qui vont suivre, les extraits d'entretiens cités ne constituent dès lors pas des cas à part mais ont été choisis, avant tout, pour leur caractère typique.

La première section de ce chapitre s'intéresse au projet migratoire en tant qu'événement majeur dans la carrière migratoire des femmes composant ma population cible. Elle analyse la temporalité de ces projets et tente de mettre au jour les dynamiques et les forces structurelles sous-jacentes dans une perspective intersectionnelle. Elle s'intéresse ainsi également aux négociations qui accompagnent les projets migratoires, aux rôles traditionnels de genre qui se réactivent dans ce contexte et aux conséquences sur les identités et les possibilités pour ces femmes. La seconde section aborde ensuite la question de l'installation dans le pays de destination. Après une analyse des nouvelles formes de conjugalité que l'arrivée de ces femmes suppose au sein du pays de destination, elle s'intéresse aux dépendances que la migration entraîne dans le contexte spécifique du regroupement familial. Elle analyse enfin les effets de ces diverses dynamiques sur la place et le statut de ces femmes dans le contexte du pays de destination. Ce chapitre se clôture en questionnant l'idée selon laquelle la migration est d'emblée émancipatrice pour les femmes.

⁴⁴ A l'instar de ce qui est proposé par Florence Boyer (2005), la notion de « projet migratoire » ne permet pas seulement de comprendre les raisons de la migration mais aussi de s'interroger sur la manière dont le projet de migrer se construit et sur la manière dont la migration se poursuit, de façon dynamique.

5.1. « Suivre » son conjoint en Belgique : lorsque mobilité rime avec conjugalité

Les récits récoltés auprès des participantes à mon enquête de terrain montrent que leur projet de migrer (ou de s'établir durablement) en Belgique occupe une place particulière dans leur parcours de vie et marque un tournant dans leur carrière migratoire. Comme le prévoient les étapes du cadre conceptuel et théorique développé dans le chapitre 3 de cette thèse, la migration représente ainsi le premier événement marquant que je souhaite analyser.

Plus largement, je souhaite étudier le projet migratoire de ces femmes, c'est-à-dire la manière dont ces projets se formalisent, les négociations et les rapports de pouvoir qui accompagnent la décision de migrer dans un autre pays ainsi que les effets du processus de décision pour ces femmes, tant en matière d'identité que d'agentivité.

5.1.1. Temporalités des projets migratoires

Dans ce premier point, je m'intéresse plus particulièrement au timing et à la temporalité des projets migratoires des femmes de ma population d'étude. À noter que pour beaucoup d'entre elles, comme Toti ou Bharati par exemple, cette migration vers la Belgique représente leur première expérience de mobilité internationale.

Ainsi, les deux premières sous-sections ci-après montrent la manière dont les projets migratoires sont imbriqués aux temporalités conjugales, le mariage – ou, dans certains cas, la mise en couple – en étant tantôt une cause, tantôt une conséquence. La troisième sous-section illustre l'existence de décalages entre les carrières migratoires des partenaires au sein du couple. La quatrième sous-section explique ensuite la manière dont les temporalités institutionnelles et administratives façonnent, elles aussi, les projets migratoires de ma population cible. La dernière des sous-sections propose une brève conclusion de ces imbrications temporelles.

5.1.1.1. Changements relationnels et projet migratoire

D'après les récits récoltés au cours de l'enquête de terrain, le projet migratoire de ces femmes prend généralement vie à la suite d'un changement majeur et marquant au niveau de leurs relations personnelles. En effet, comme dans l'extrait ci-après, leur projet migratoire s'élabore généralement à la suite d'une rencontre amoureuse, d'une mise en couple ou – comme pour Katherine et la majorité d'entre elles – à la suite de fiançailles ou d'un mariage. En effet, Katherine se marie en mai 2014 alors qu'elle travaille comme assistante enseignante. Son mari migre peu de temps après

en Belgique afin de réaliser des études doctorales et, après quelques mois d'attente pour l'obtention de son visa, Katherine le rejoint au moyen d'une procédure de regroupement familial.

After I got married [...], my husband said I have to come. So I applied for [the] visa, we waited for a few months [...] and then I just got my visa and I came, and here we are (Katherine, Inde, 32 ans, pas d'enfants, regroupée en 2015, Master en Sciences de l'éducation)⁴⁵.

C'est également ce qu'observent Harry H. Hiller et Kendall S. McCaig (2016) dans leurs travaux auprès de celles qu'ils ont appelées les « *partnered women* ». Pour ces auteurs, le projet migratoire des personnes ayant un tel profil est à interpréter dans le contexte d'un changement relationnel. Plus spécifiquement, ils l'attribuent à des changements tels que l'obtention d'un diplôme, un mariage, un divorce ou la rupture d'un engagement, un licenciement ou un sous-emploi, ou d'autres événements de ce type (Hiller et McCaig, 2016). Madeleine, qui rejoint son mari en mai 2007, soit quelques mois seulement après leur mariage, l'exprime clairement :

J'ai grandi à Bukavu et c'est là que j'ai terminé mes études en médecine. Après, je me suis mariée. Mon mari [...] venait aux études ici comme doctorant. Comme il n'avait pas fini, il fallait que je le rejoigne. Donc je l'ai rejoint. J'ai fini mes études en mai [...] et je l'ai rejoint en septembre (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en médecine générale).

Pour Tvisha aussi, le projet de migrer s'est construit à la suite de son mariage en 2012. Avant cet événement précis, elle n'avait jamais envisagé de quitter son pays d'origine pour la Belgique :

In December 2012, I got married [...]. At that time, I didn't have any plans [regarding] what I'll do in Belgium... My husband said : 'Ok we'll see how it goes'. At that time, I didn't even had the slightest thought to travel to Belgium, I never thought I will get the chance or an opportunity to work in Belgium. So, on the 19th of December 2012, I got married, and in January 2013, I came here (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en médecine dentaire).

⁴⁵ Les informations reprises entre les parenthèses correspondent aux pseudonymes des femmes de ma population d'étude (utilisé afin de conserver leur anonymat), à leur pays d'origine, à leur âge et au nombre de leurs enfants au moment de notre rencontre, à l'année de leur arrivée en Belgique et au dernier diplôme qu'elles ont obtenu avant leur arrivée en Belgique (dans leur pays d'origine ou un autre pays étranger). Ces informations seront indiquées à la suite de chacun des extraits tirés de leurs récits.

Ces deux extraits de récit mettent ainsi en évidence la relation étroite existant entre migration et mariage dans le parcours de vie de ces femmes. Toutefois, comme évoqué ci-avant, si pour certaines c'est le mariage qui marque le début de leur projet migratoire, pour d'autres, c'est leur rencontre avec quelqu'un et l'envie de vouloir s'investir dans cette relation. Cristal, par exemple, migre seule en Belgique dans l'objectif de réaliser un stage, pour ensuite changer de vie. Elle y rencontre un homme, avec qui elle se met en couple. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'elle décide de s'installer plus durablement sur le territoire. Elle raconte :

But in the end, that job, internship, whatever, did not work out. I quit after 6 months. And I probably would have left Belgium except that I had met my husband at that point and would stay with him (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Leur décision de migrer, ou de s'installer durablement, s'inscrit finalement dans ce que Harry H. Hiller et Kendall S. McCaig (2016) appellent un contexte de relations modifiées (« *context of changed relationships* »). Si dans leur article, les auteurs associent plutôt ce processus décisionnel à une perte relationnelle, cela ne semble toutefois pas être vrai pour les femmes qui composent ma population cible. Dans leur cas, et bien que la migration implique une relative perte de capital social, il s'agit plutôt d'un changement au niveau de leurs relations personnelles, voire intimes, ainsi que d'une modification de leur statut en tant que femmes. Les temporalités conjugales sont une cause de la migration.

5.1.1.2. Le mariage comme conséquence du projet migratoire

À l'inverse, le mariage – moins la mise en couple dans ce cas précis – et la trajectoire que prennent les temporalités conjugales peuvent également être une conséquence du projet migratoire. En effet, les récits montrent que cette étape du mariage est parfois précipitée afin de répondre aux temporalités spécifiques du projet migratoire familial ainsi qu'aux exigences des procédures pour l'obtention d'un visa de séjour. L'obtention d'un visa étant une prérogative à la migration vers le territoire belge, les temporalités liées à la culture du mariage, dans des pays tels que l'Inde ou la RDC, s'en voient bousculées.

Ainsi, Bharati explique qu'elle et son mari ont accéléré les démarches pour se marier légalement auprès de l'autorité compétente afin d'obtenir leur certificat de mariage et d'entamer les démarches pour le regroupement familial :

After I got engaged... I got engaged after one week we met. Then, the next week he had to come [to Belgium]. And for the visa, they needed the marriage certificate. So they suggested to my father that we get married legally. We had to go to the office and do the registration and they would give us the marriage certificate. And then, officially, legally, we are married. So just because of the visa process, we did that (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Cette précipitation répond également à une volonté de l'entourage – et en particulier des parents – de sécuriser le mariage de leur fille avant une mobilité à l'étranger.

My to-be husband [...] gave this proposal that we get married in court in June or July, and [to celebrate] the official marriage in December. [...] and when I got officially married in July, he made my papers and then before 9th of December, I got my visa. [...] So then my father said : 'Ok, let's do it like this'. Although in India, it's not very normal. In India, the religious marriage is more important than the official marriage. But there were situations (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en médecine dentaire).

Seeta n'avait pas non plus envisagé de se marier. Lorsqu'elle rencontre son conjoint, un homme de nationalité française, le mariage ne fait pas partie de leurs projets. Toutefois, lorsque le couple envisage de migrer, la question des conditions légales les pousse à se marier :

I had not considered marriage [...]. We definitely had this weird cultural problem, where in India, you are, like, expected to get married – of course you get married, especially if you are in a relationship, you get married, that's like the next obvious step, and the French don't think that way. [...] But we also had this problem... I think for us marriage had a lot more to do with like legal issues than anything else [giggle], because we were, you know, from 2 different countries, living in a 3rd country and there's visa, there's all kinds of legal things that come up, and... So for us getting married seemed like the simplest thing to do, especially because [...] by that point, we knew we would be together and we were talking about, you know, one day we would have kids, so [...] despite any cultural reasons, it was like just to make our lives easier, having a marriage certificate was... the right thing to do, so we literally decided to get married while eating a pizza in the mall. [...] the assumption was that I would move, also, and I was like 'Yeah, but if we are not married, it makes life so much more complicated, so okay we should get married' (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Dans ce cas de figure, le projet migratoire a créé le projet de mariage. « Comme le soutient Robertson (2019), les processus institutionnels fonctionnent de manière à contenir les corps migrants dans des états et des espaces particuliers ; ils poussent ces individus dans des directions qu'ils n'auraient pas prises pour sécuriser leur séjour » (Merla et Smit, 2021 : 107).

5.1.1.3. Décalages entre carrières migratoires au sein du couple

De manière générale, le projet migratoire de ces femmes – et plus largement la carrière migratoire de celles-ci – est confronté aux projets et carrières des personnes composant leur entourage proche. Rosine, par exemple, explique les difficultés auxquelles elle a été confrontée lorsqu'il a été question qu'elle rejoigne son mari ayant migré en Belgique :

Je n'étais pas d'accord hein ! En fait, imagine-toi, on va se marier et après, tu vas me quitter ? Qu'est-ce que ça fait ? Il peut aller là-bas, il peut changer, il peut aller voir des femmes et moi, qu'est-ce que je vais devenir ? Je n'étais pas contente aussi. Pour le premier temps, je n'avais pas accepté. Je n'avais pas accepté, vraiment ça me faisait mal. [...] On va se marier et après, même pas un mois après, il va partir. [...] J'avais refusé, je lui avais dit 'Si c'est comme ça, on annule le mariage et tu pars d'abord'. Mais il a dit 'Non, je ne peux pas annuler le mariage, partir là-bas puis revenir et encore recommencer à zéro. Je ne sais même pas si je te trouverai encore. Il est possible que tu te maries aussi parce que tu ne vas pas attendre toutes ces années-là pour dire que voilà, on va se marier'. Alors il a dit 'Non, le mariage était prévu avant, ça reste comme ça. Si on s'aime, on va se respecter'. Mais vraiment, pour moi, au début, je n'avais pas aimé. [...] Mais par après, j'ai accepté mais ça m'a pris du temps. Il fallait vraiment du temps pour accepter ça (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Cet extrait montre que, pour une majorité de ces femmes, la migration de leur conjoint est souvent vécue comme une contrainte. Elles sont nombreuses à redouter la séparation inévitable qui accompagne la mobilité de leur conjoint. En effet, les politiques migratoires qui encadrent le regroupement familial obligent le couple de personnes migrantes à se séparer le temps des démarches pour le regroupement familial. Les femmes restent alors dans leur pays d'origine le temps que le conjoint s'installe et stabilise sa situation dans le pays de destination. Cette séparation entraîne inévitablement des changements au niveau de l'organisation de la vie familiale et de la division sexuelle du travail au sein du foyer. Dans ce contexte, alors que leur mari cherche à s'installer dans le pays d'accueil, les épouses restées au pays sont nombreuses à s'investir dans un emploi et à gagner en autonomie.

Avant de venir, j'ai travaillé. J'ai travaillé dans une banque. Le matin, généralement, je partais travailler et je revenais le soir. Quand je me suis mariée, après une année, mon mari est venu en Belgique, donc j'ai commencé à travailler quand mon mari est venu en Belgique. Donc généralement je n'étais pas à la maison. Je vivais avec ma petite sœur, ma cousine et aussi avec une femme qui travaillait chez moi et qui s'occupait de mon enfant (Lisette, RDC, 40 ans, 3 enfants, regroupée en 2013, Master en Démographie).

Ca a changé ! D'abord, les années là où il est venu [...], le fait de rester d'abord seul et de s'habituer au moins pendant des années à être seul et moi aussi, d'être seule de ma part, d'organiser ma vie, d'être indépendante et après, de venir ensemble faire comme si... Il faut suivre ça. Ca fait aussi quelque chose, ce n'est pas facile (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Ces extraits mettent en lumière l'existence de décalages entre les trajectoires, les parcours, les projets – professionnels, en particulier – des deux partenaires au sein du couple. Ce décalage, relativement fréquent lorsque l'on s'intéresse aux familles en attente de regroupement, s'explique d'une part parce que les deux conjoints se trouvent dans des contextes géographiques et nationaux différents et, d'autre part en raison de statuts juridiques différents (Merla et Smit, 2021).

5.1.1.4. Influence des temporalités administratives sur le projet migratoire

Le timing du projet migratoire de ces femmes est également fortement influencé par les temporalités administratives spécifiquement liées à la procédure de regroupement familial. En effet, le droit de séjour de ces femmes étant lié à un certain nombre de conditions légales imposées par les politiques migratoires européennes et l'administration belge, ces dernières impactent inévitablement les projets migratoires des femmes de ma population d'étude. Comme le précise Bruno Langhendries (2013), les contours de la loi qui encadre le regroupement familial restent toutefois flous, et les voies de fait administratives fréquentes, impliquant « des démarches qui s'apparentent souvent à un véritable parcours du combattant et qui nécessitent de longs mois pour aboutir » (p. 124). Lisette confirme :

Les démarches pour venir, ce n'était pas facile. [...] J'ai fait trois fois les démarches. [...] D'abord il faut faire faire des avis médicaux, [...] il faut aller retirer les fiches pour l'inscription, pour prendre rendez-vous et tout, et il faut passer une séance de formation [...] ça prend du temps. [...] le jour va arriver où on va t'appeler, et ton tour viendra. [Mais] ce n'est pas facile. [...] à l'office des étrangers, ça prend toujours du temps (Lisette, RDC, 40 ans, 3 enfants, regroupée en 2013, Master en Démographie).

Rosine, par exemple, explique qu'elle a eu à précipiter son départ pour la Belgique du fait de l'obtention rapide de son visa dans le cadre de sa demande de regroupement familial.

Il fallait vendre tout tout tout avant de voyager. [...] J'étais chez moi, bien installée, mais il fallait vendre tout ce que j'avais. Et je pense qu'en un mois, je n'avais même pas fini de vendre les choses, j'ai laissé une partie chez eux et une partie chez la tante. Voilà. [...] le temps était vraiment limité. Je ne savais pas que le visa allait sortir à ce moment-là mais c'était sorti. [...] je ne m'étais pas préparée. [...] Même quand je suis partie dans le lieu du travail pour leur dire que moi, je ne vais plus travailler parce que je vais suivre mon mari. Et tout le monde s'étonne 'Comment ? Et tu n'as même pas appelé ?'. Prévenir ? Comment je pouvais prévenir. Je ne savais pas que ça allait arriver et c'est arrivé. Et c'est comme ça que j'ai laissé aussi le boulot (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Adeena, quant à elle, a dû retarder sa venue en Belgique à cause de l'existence d'un décalage entre la législation belge et la législation de son pays d'origine. En effet, elle explique que son certificat de mariage pakistanais a été longuement refusé par l'administration belge parce qu'il contenait une clause qui lui interdisait de divorcer. Au Pakistan, les maris peuvent prendre la décision d'interdire un divorce mais cette clause est inconstitutionnelle en droit belge. Adeena a ainsi dû recourir aux tribunaux de son pays d'origine pour modifier son certificat de mariage afin qu'il soit recevable en Belgique et qu'elle puisse obtenir son visa. Ces démarches, longues et coûteuses, ont mis plusieurs mois à aboutir. Nayani et son mari ont quant à eux dû repousser leur mariage parce que la procédure de regroupement familial a pris du retard.

We planned our first wedding in October by thinking that within 6 months the process would be finished, but it didn't finish. And then after 6 months we decided to do it on the first of December. It was written in the city hall, we booked the days and then again, [the visa] did not come, and then of course, by December, it came to Sri Lanka, the visa, and then we decided, as soon as I come here, we will marry. So the 15th of December, we married (Nayani, Sri Lanka, 34 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Management du développement).

Ces quelques extraits de récits montrent finalement que les projets migratoires s'accompagnent de nombreux chamboulements et de périodes de fortes accélérations, qui interviennent à la suite de périodes d'attentes et de séparation, parfois longues. Ils montrent que les parcours de vie de ces femmes migrantes sont également largement façonnés par les temporalités institutionnelles,

qui peuvent ralentir, suspendre, retarder ou – dans le cas qui nous intéresse – accélérer certains projets familiaux (Merla et Smit, 2021).

5.1.1.5. Projet migratoire à l'intersection de multiples temporalités

De manière générale, ces quelques extraits de récits illustrent le fait que pour ces femmes – quel que soit leur âge, leur situation familiale ou encore leur situation professionnelle – la migration et l'établissement dans un autre pays que celui dans lequel elles ont grandi, ne s'inscrit pas dans une démarche purement économique. Leur migration n'est dès lors pas seulement une question d'emploi, de carrière ou encore de revenu, mais s'exprime davantage en termes relationnels et émotionnels. Dans ce cas de figure – et contrairement aux images standardisées véhiculées par les médias de grande ampleur concernant les migrations internationales – un modèle patriarcal du mariage, de la conjugalité et des rôles sociaux de genre – soit les comportements jugés, d'un point de vue social, comme appropriés pour chaque sexe/genre – a probablement été la force structurelle en jeu plus que des politiques migratoires spécifiques ou des conditions sociales, politiques et/ou économiques compliquées dans leur pays d'origine. Si elles ne s'étaient pas mariées, si elles n'avaient pas fait de rencontre amoureuse, elles n'auraient probablement pas migré.

À ce titre, Matthias Wingens *et al.* (2011) soutiennent que le timing d'événements intervenant dans un domaine est souvent lié au timing d'événements intervenant dans d'autres domaines. Si l'on en croit ce que suggèrent Laura Merla et Sarah Smit (2021) dans leur chapitre dédié aux temporalités familiales et migratoires, ces effets s'apparentent à ce que Mimi Sheller (2019), ou Anna Lowenhaupt Tsing (2005) avant elle, ont qualifié de « frictions » entre différentes « échelles temporelles » (Meeus, 2012). Ces frictions ne sont pas seulement envisagées comme un chevauchement entre échelle temporelle institutionnelle et légale des politiques migratoires et des procédures administratives, et échelles biographiques et quotidiennes des personnes migrantes, mais plutôt comme une rencontre produisant un effet. Ces frictions obligent ces femmes à revoir leurs projets et leurs trajectoires. En tant qu'événement majeur dans leur carrière migratoire et leur parcours de vie, leur projet migratoire semble dès lors se formaliser à l'intersection de multiples temporalités : familiales, conjugales, migratoires et institutionnelles.

Face à ces « frictions » entre échelles temporelles, le projet migratoire est un projet familial complexe faisant l'objet de nombreuses négociations au sein du couple et de l'unité familiale.

L'existence de décalages entre les projets particuliers et les attentes différentes des conjoints place elle aussi les négociations au cœur du processus décisionnel. Ces négociations – loin d'être restreintes au noyau familial uniquement – mettent en lumière l'existence de différentiels de pouvoir entre les conjoints.

5.1.2. Projet migratoire négocié au sein du couple ?

Comme le montrent les extraits de récits retenus dans la section précédente, ainsi que le vocabulaire utilisé par les femmes de ma population cible dans leurs récits, le projet migratoire et d'installation des femmes ne se construit pas de manière isolée. Au contraire, il est fortement influencé par les personnes qui composent leur réseau personnel et en particulier leur conjoint, qu'elles soient mariées ou non.

Ce second point vise alors à mettre au jour les négociations qui accompagnent le projet migratoire et d'installation de ces femmes. Pour ce faire, la littérature concernant les *trailing wives* et en particulier les articles de Elizabeth Ann Whitaker (2005), de Fang Lee Cooke (2016), de Harry H. Hiller et Kendall S. McCaig (2016) ou encore de Ortal Slobodin (2017) sont particulièrement intéressants pour comprendre les dynamiques en jeu au sein des couples ainsi que l'implication de l'entourage proche dans cette décision.

5.1.2.1. Migrer pour prioriser la carrière de l'homme

Le vocabulaire couramment utilisé par les femmes que j'ai rencontrées pour évoquer leur décision de migrer montre que le conjoint occupe une place centrale dans le processus décisionnel encadrant leur projet migratoire. Madeleine l'exprime clairement dans l'extrait ci-dessous :

Bon, je suis arrivée en Belgique via le regroupement familial parce que je devais suivre mon mari (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

Madeleine utilise l'idée de « devoir » envers son mari pour justifier sa décision de migrer en Belgique. Dans l'extrait ci-après, Leah aussi suggère qu'elle n'a pas vraiment choisi de se délocaliser en Belgique :

My degree is in international management with industrial psychology. [...] But actually, I didn't use it that much. I had met my husband in university and we dated quite a while. [...] And I ended up marrying him and now, I am living in Belgium and... I don't know how I

got here but anyway. He did work in the US for a little bit but he was not happy with the job he was working with... I mean, he always wanted to work in finance or a bank so he came back to Belgium and worked for P. [...] And we always tried to move to London so it would be equal for both of us but that never happened (Leah, USA, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Bachelier en Management international).

Comme l'illustrent ces deux extraits de récits, les projets migratoires des femmes de ma population cible semblent effectivement indissociables des projets migratoires familiaux et surtout professionnels de leur conjoint. Ils montrent qu'elles sont nombreuses à justifier leur décision de migrer comme une manière de soutenir leur mari. C'est également le cas de Mei qui soutient la décision de son mari parce qu'avec une expérience acquise à l'étranger, il sera plus compétitif sur le marché de l'emploi.

So we stayed together for about three years. After that, because most of it comes from his decision, he decided to go abroad to study [...] I think it's a very reasonable choice because he wants to [be a] teacher at universities in China in the future. So going abroad for the studies is a choice, it's very popular, maybe to be more competitive in the future. So I support his decision (Mei, Chine, 28 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Traduction-Interprétation).

De manière générale, les discussions qui accompagnent la décision de migrer se font autour de la volonté de prioriser la carrière professionnelle de celui-ci, de lui permettre de monter les échelons et ainsi, d'améliorer la qualité de vie de la famille dans son ensemble. En 2017, Ortal Slobodin (2017) fait le même constat en affirmant que les migrations familiales sont, de manière prédominante, centrées sur l'homme, en particulier lorsqu'il s'agit de couple marié. Elles ont souvent lieu au privilège de la carrière du mari, même au sein des couples qui se considèrent égaux.

C'est dans son programme parce que pour monter d'assistant, à chef de travaux, professeur, professeur associé, professeur ordinaire, il y a des étapes. Il faut faire le master, il faut faire sa thèse. Du coup, oui, il pouvait le faire sur place hein. Il pouvait le faire mais comme il avait trouvé cette opportunité ici, de faire sa formation, son master et sa thèse ici, il a dit : 'C'est mieux que j'aille là-bas parce qu'on a un peu de livres, l'environnement aussi, c'est propice'. [...] c'était une opportunité pour lui. C'était une opportunité parce que déjà, quand il y a des bourses là-bas pour les doctorants, c'est un cercle fermé. C'est difficile. Et pour évoluer aussi sur place, il faut beaucoup ramer. [...] Donc quand il a eu cette bourse-là, il a dit c'est une opportunité que je ne veux pas lâcher pour avancer un peu plus vite. [...] Donc

pour moi, je trouvais que c'était une opportunité qu'il ne pouvait pas laisser tomber (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Au-delà du fait de suivre leur mari dans le pays de destination, le soutien des femmes se traduit aussi fréquemment par un soutien financier du projet professionnel et/ou académique de leur conjoint dans le pays de destination. Ceux-ci sont nombreux à migrer afin de reprendre des études et, à terme, réaliser un doctorat afin de monter les échelons d'une carrière académique et/ou professionnelle. Ils se retrouvent dès lors sans moyens de subsistance stables. Leurs épouses, restées au pays, travaillent et leur envoient de l'argent. Cet aspect est particulièrement prégnant dans les récits des femmes ressortissantes de RDC, comme Toti ou Lisette, dont les maris ne disposent généralement pas de revenus dans le pays de destination.

Et quand mon mari est parti, c'était encore les économies qui devaient sortir pour son billet, pour le départ et tout (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Styliste).

Quand il est arrivé, [...] financièrement, ce n'était pas facile. Socialement oui, mais financièrement ce n'était pas facile parce que... [...] Il n'avait pas vraiment un financement quand il est arrivé. Il a fait [son master] sans financement et il n'y avait pas grand-chose qui pouvait le soutenir. [Il n'y avait] que moi qui était au Congo qui pouvait de temps en temps lui envoyer un peu d'argent (Lisette, RDC, 40 ans, 3 enfants, regroupée en 2013, Master en Démographie).

Ainsi, la plupart des femmes que j'ai rencontrées ont migré en Belgique dans l'optique de favoriser la carrière de leur mari, comme une étape nécessaire dans l'évolution de la carrière des hommes. Les extraits montrent aussi qu'au sein des couples, et en particulier des couples mariés, les carrières des deux conjoints ne sont pas symétriques (Testenoire, 2001). L'examen attentif des récits des femmes révèle enfin que cette migration est en réalité souvent vécue comme la seule voie possible, empêchant un discours réellement ouvert sur la décision de migrer (Slobodin, 2017).

5.1.2.2. Migrer pour maintenir l'unité familiale

Pour ces femmes, la décision de migrer et de suivre leur conjoint à l'étranger relève également d'une volonté de protéger et de conserver l'unité familiale. C'est notamment ce qui se dégage de l'extrait de récit de Madeleine ci-après, qui explique que malgré les obstacles qu'elle rencontre en

Belgique en tant que femme migrante, elle n'aurait pas envisagé de ne pas suivre son mari en Belgique :

La Belgique n'a pas une bonne politique pour intégrer les gens. Il y a des médecins qui sont en France, qui ont étudié avec moi et qui exercent en France. Il y a des gens avec qui j'ai étudié qui sont en Angleterre, ils exercent en Angleterre. Pourquoi la Belgique met des conditions ? Je ne vais pas divorcer pour aller exercer chez moi hein ? Et je laisse les enfants avec qui ? Mon mari est là, il est bien où il est ! On a une maison, on a notre maison à nous. [...] Donc on est bien, on est bien. [...] Et donc moi je me dis, il faut que je me sacrifie, j'accepte les conditions (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

Le fait que mariage et mobilité coïncident aussi étroitement, en particulier pour les participantes asiatiques et africaines, est également lié au désir de fonder une famille et d'avoir des enfants. Comme le souligne Lyly, ressortissante de RDC, dans la culture congolaise, le fait de concevoir et d'avoir des enfants est la priorité lorsqu'un couple est marié.

On s'est mis ensemble. Après un an, je n'arrivais pas à concevoir. Là, en Afrique, vraiment concevoir c'est... c'est quelque chose une fois que tu es mariée. Donc, il faut... Il faut sinon ce sont des racontages, la famille qui commence à demander, qui sont derrière : 'Qu'est-ce qu'il se passe ? Qu'est-ce qu'il se passe ?' [...] Ben, entretemps, lui quand il a terminé ses études, il a été nommé tout de suite comme assistant à l'université de Lubumbashi là-bas et il a commencé à faire des recherches. Pour son doctorat, il est venu ici. Il a reçu une bourse pour faire ses études ici. Il a fait le master et puis après son master, on lui a accordé de faire encore son doctorat ici. Du coup, il a dit bon 'Faire deux ans et comme ça, on est pas tout le temps ensemble, on ne maximise pas non plus la chance de... [Rires] d'avoir... de concevoir quoi (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

D'une autre manière, le projet migratoire peut également répondre à une volonté de retrouver, au-delà de maintenir, une unité familiale en se rapprochant géographiquement des membres de la famille élargie, comme dans le cas de Seeta et son mari, dont la famille vit en France :

My husband [...] knew he was moving back to France, and it was... and then I think, after he met me, he was less sure about it. Then I think it was more my decision, not specifically to move to France, but more like not to live in the US. So I really wanted to move closer to family. I think, like say if I had not married my husband, and if we had decided to stay in the US, we would've probably moved closer to where my brother went. [...] I was definitely

the one who wanted to leave the US and... and my husband wanted to move to France. [...] he was like "Yeah but we have so many friends here, we know people here, we speak the language, it will be very difficult for you", I think he was worried that if I don't like it, it would sort of affect our relationship in that I will move for him and then I will not like it (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Cette volonté de mettre le bien-être de la famille au premier plan peut également avoir un impact sur les projets de retour, comme le montre cet extrait de l'entretien de Lyly :

Bon, il a terminé sa thèse. Comme il était retenu comme assistant là-bas [en RDC], il devait retourner pour faire le rapport et donner son travail de fin de sa formation, de fin de sa thèse et entre-temps, moi je suis restée ici avec les enfants. Bon, dans un premier temps, comme je te dis, on était pour un objectif :lui il termine sa thèse, moi entre-temps je fais mes études et je suis mes soins pour maximiser les chances. [...] J'ai dit 'bon, comme on a fini, on va retourner'. On va retourner. Mais, avant de venir, on habitait dans une, dans un logement de l'université. Un logement de l'université. Comme moi je suis venue ici, du coup on a... On nous a mis dehors donc pour retourner, il fallait encore chercher un endroit où on va habiter, maintenant avec les enfants, tout ça, tout ça. Et le travail qui n'était pas encore bien assuré pour lui. Il avait dit 'C'est mieux que tu restes encore un peu, le temps que j'aïlle, je vois sur le terrain si ça promet que pour l'avenir des enfants, les études, tout ça, ça promet. Là maintenant, vous revenez'. C'est comme ça que je me suis retrouvée encore ici, toute seule avec les enfants. Lui il est là-bas (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Dans cet extrait, Lyly explique que le projet initial était qu'elle bénéficie d'une aide médicale pour maximiser ses chances de tomber enceinte le temps que son mari finisse ses études doctorales. Elle poursuit en expliquant que leur projet de retourner en RDC est mis entre parenthèse car les conditions dans lesquelles ils y vivraient ne sont pas celles que le couple souhaite pour leurs enfants. Comme le note également Ortal Slobodin (2017), les femmes s'en remettent aux intérêts de leur conjoint lorsqu'il s'agit de décisions liées à l'emploi, mais elles placent les considérations familiales au premier plan lorsqu'il s'agit de leur propre projet migratoire. Chacun des conjoints place ses priorités différemment, au cours de négociations et de discussions.

5.1.2.3. Migrer pour répondre aux attentes de l'entourage

Les conjoints au sein du couple ne sont pas les seuls à participer aux négociations quant au projet migratoire des femmes que j'ai rencontrées. En effet, d'autres acteurs s'invitent eux aussi aux

discussions, que ce soit de manière active ou passive. Le projet migratoire devient finalement un projet familial.

Les attentes de l'entourage – et par extension de la société – quant aux couples mariés sont très fortes et occupent une place prédominante dans ces discussions, en particulier pour les femmes ressortissantes d'Inde et de RDC.

Quand on a appris qu'il devait venir, c'était difficile parce qu'on se disait, en tant que mariés, [on va être séparés]. Avec les histoires qui se passent maintenant en Afrique... Qu'il parte et qu'il ne revienne plus, qu'il laisse sa femme comme ça... Est-ce que ça va aller ? Les gens se posaient des questions mais pfff... Ca ne dépendait pas d'eux. C'est une décision qu'on a prise ensemble et c'est juste les informer (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylisme).

La décision s'est prise parce que... Quand on l'a accepté pour faire sa thèse de doctorat, les doctorats ça prend plus d'années alors je ne pouvais pas rester toujours, en plus de ce qu'il avait fait, ajouter en plus les années de doctorat [...] Qu'est-ce qui montre que l'on s'aime et qu'on est marié ? Il fallait être ensemble ! La décision en fait est venue de lui-même. Quand il m'a parlé de ça en fait, il m'a demandé 'Qu'est-ce que tu en penses ? Tu me dis quoi parce que là !'. Et je lui ai posé la question de savoir ça durerait combien d'années. 'De trois à quatre ans'. Quatre ans, là c'est minimum. Si tu as encore à faire, il faut ajouter. Alors, en fonction de ça, je vois le nombre d'années qu'il a fait et encore plus 4 ans ? Il va les faire encore seul. C'est un homme ! De toutes les façons, c'est un homme, il peut faire ce qu'il veut... Ca va devenir quoi ? Ce n'est plus le mariage ! Alors je lui ai fait voir mon inquiétude : 'Ou soit tu suis ton doctorat, et c'est le divorce, ou soit on est ensemble et c'est le mariage qu'on a fait'. Alors là, aussi, il a parlé avec... Et c'est comme ça qu'il a introduit la demande pour que je puisse venir (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Cette décision est souvent soutenue par la famille élargie et les parents du couple lorsque ces derniers sont encore en vie. Dans certains cas, comme celui de Bharati, de Tvisha ou encore d'Adeena, les parents des conjoints occupent une place importante au sein des négociations. C'est en particulier le cas lorsque les jeunes femmes se marient dans le cadre d'un mariage arrangé⁴⁶.

⁴⁶ Les mariages arrangés sont fréquents en Inde, ainsi que dans d'autres pays dont sont originaires les femmes de ma population cible. Dans le cadre de mariages arrangés, les familles des deux futurs époux jouent un rôle central

When I was saying to [my mother] that it is so difficult for me to move to Belgium, she said to me : 'You are a woman, and being a woman, you should know what responsibilities you have. And at this time, your husband is your first priority. And, you know, you [already] spent a lot of time without him. When he was in Belgium, you both were separate. So now it's time to spend time with him. So you should go for it' (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en communication et presse écrite).

Dans d'autres cas, comme ceux de Toti ou de Lisette, les promoteurs de leur mari prennent également part aux discussions et donnent leur avis sur la manière dont doit être envisagé le regroupement familial.

Bon, quand il est venu ici en Belgique, il m'a dit... Bon, il avait sa bourse mais sa bourse pouvait aussi, mais son promoteur lui avait dit, bon pas lui avait dit mais lui avait conseillé que pour faire ta thèse, il faut que tu prouves vraiment dans ton master que tu es capable quoi. Il faut te mettre à fond et avoir une distinction et tout... Et là, tu pourras trouver un promoteur qui pourra te suivre pour ta thèse et il trouve mieux que quand tu as déjà une famille, un enfant, ici parfois c'est difficile pour te mettre à fond dans le travail et pour avoir des meilleurs résultats. Et il lui a conseillé s'il pouvait laisser un peu nos démarches, d'abord terminer son master (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylisme).

Cette implication de personnes extérieures à l'unité familiale pose la question des intérêts en jeu dans la prise de décision quant au projet migratoire.

After I got married we just... My husband said 'Come!' so I applied for a visa [...]. My friends were quite happy [and said] it will be a completely different environment [and that] I will learn a lot of things. My family was happy because I will be joining him (Katherine, Inde, 32 ans, pas d'enfants, regroupée en 2015, Master en Sciences de l'éducation).

Elle pose également la question de la place et de l'importance de chacun des deux membres du couple dans les discussions. En 1998, après 2 ans et demi de relation à distance, Elodie épouse son compagnon belge en Afrique du Sud et 3 mois plus tard, elle le rejoint en Belgique. Elle raconte :

dans l'arrangement du mariage. Le choix de se marier ou non peut toutefois être exercé à tout instant par les deux futurs époux (Bensaid, 2013).

Oh mais c'est dans un processus normal culturellement parlant. Quand tu te maries, tu vas avec ton mari où qu'il soit donc. [...] En tout cas dans mon entourage, c'était quelque chose de normal. [...] Mais si j'avais un choix à faire oui, je serais restée. J'aurais plutôt demandé à mon mari [...] que lui vienne avec moi en Afrique du Sud plutôt que moi venir ici. [...] Non, ce n'était pas particulièrement chouette mais bon, après, c'est agréable de vivre ici. Mais non, ce n'est pas comme ça que je voyais ma vie à cet âge-là (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Dans cet extrait, Elodie explique que dans son entourage, une femme se doit de suivre son mari lorsqu'ils sont mariés. Il s'agit d'une pratique normale, voire encouragée. C'est ce qui est attendu d'une femme congolaise qui se marie.

Le terme de projet est-il dès lors encore pertinent si ces femmes semblent, en réalité, dépossédées de la décision de migrer ? Ce qui apparaît comme un « consensus apparent » (Hiller et McCaig, 2016) entre les conjoints cache en réalité bon nombre de désaccords. Comme dans l'article d'Elizabeth Ann Whitaker (2005), ces analyses mettent au jour le fait que les femmes qui suivent leur mari pour des raisons familiales ont tendance à considérer le processus de décision comme consensuel, même lorsqu'elles sont en réalité mécontentes de migrer. Leur projet migratoire relève finalement rarement de leur libre choix en tant que tel. Bien que cette migration soit en apparence décidée au sein du couple, cette mobilité semble régulièrement vécue comme une contrainte.

5.1.3. Un projet migratoire en prise aux rôles traditionnels de genre

Les théories portant sur les rôles sociaux liés au genre soutiennent que si les femmes sont censées faire passer leur famille avant leurs objectifs personnels et assumer la responsabilité des activités reproductives, les hommes sont censés assumer la position de principal pourvoyeur pour leur famille. Cette théorie est étayée par les travaux de Elizabeth Ann Whitaker (2005), évoqués ci-avant, qui a montré que la décision et les expériences de migration étaient basées sur les identités sexuelles primaires de l'homme, de la femme, du père et de la mère. Dans ses recherches, Ortal Slobodin (2017) montre qu'en effet, peu importe que le moteur de la migration soit l'homme ou la femme au sein du couple, les responsabilités des hommes restent centrées sur la question du soutien de la famille – même si ces derniers ne pourvoient pas ou pas seul pour la famille – tandis que les responsabilités des femmes incluent toujours la question du bonheur et du bien-être de la famille – même lorsqu'elles sont seules à pourvoir pour la famille.

Pour la plupart des femmes de ma population, la migration n'est finalement pas un véritable choix, et cette impuissance s'explique par des rôles sociaux traditionnels de genre qui réduisent considérablement les possibilités de choix qui sont offertes aux femmes qui migrent. En effet, il prévaut une idéologie selon laquelle les femmes occupent la place de principale pourvoyeuse de soins alors que les hommes sont dépeints comme les chefs de famille principaux pourvoyeurs de revenus. Ainsi, les femmes intériorisent la croyance selon laquelle les efforts de leur mari sont plus importants que les leurs. Le modèle traditionnel de l'homme comme principal pourvoyeur de revenu désavantage les femmes qui ont une carrière professionnelle. De tels résultats soulèvent de sérieuses questions quant au choix réel des femmes suiveuses, au cours de ce qui est généralement considéré comme un processus d'accord partagé.

5.1.3.1. Différentiels de pouvoir au sein du couple

Comme d'autres décisions relatives aux rôles professionnels et familiaux au sein de la famille, la migration peut révéler des modèles de pouvoir au sein des relations conjugales (Hiller et McCaig, 2016). À ce titre, les récits des femmes migrantes de ma population cible semblent pointer vers une prédominance de l'homme dans les discussions qui encadrent le projet de migrer, et un déséquilibre de pouvoir entre les maris et les épouses (Whitaker, 2005). D'après les propos recueillis, cette prédominance s'explique par le fait que, dans certaines cultures, les rôles traditionnels de genre et les identités traditionnelles de genre continuent de régir les relations au sein du couple et forment la base pour les décisions de migration (Slobodin, 2017).

Chez nous, quand tu es mariée, c'est ton mari qui décide pour toi. Ta famille, elle ne sait plus rien dire. Quand ton mari te dit que tu dois partir, tu pars (Lisette, RDC, 40 ans, 3 enfants, regroupée en 2013, Master en Démographie).

Le différentiel de revenus entre les partenaires au sein du couple, qu'il soit marié ou non, joue également un rôle dans les négociations encadrant le projet migratoire. Le conjoint qui gagne un meilleur salaire semble avoir un avantage dans la négociation (Hiller et McCaig, 2016). En effet, d'après Ortal Slobodin (2017), la décision de migrer serait basée sur l'estimation de la manière de maximiser le revenu conjoint du couple. Les intérêts du membre supposé être le plus productif auraient dès lors plus de poids dans les négociations. Cependant, l'auteur suggère également que la décision de migrer reste basée sur les rôles traditionnellement acceptés par les hommes et les femmes, selon lesquels les carrières des hommes sont prioritaires dans les décisions de migration

familiale, indépendamment du changement net du revenu du couple (bien que les hommes gagnent généralement plus que les femmes).

I think the decision of coming to Belgium was pretty much entirely based on the fact that he got a good job here that was a permanent contract, as opposed to both of us having... sort of... precarious job conditions in France (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

C'est également ce qui est observé lorsque l'on s'intéresse aux cas des mariages dits transnationaux⁴⁷ et lorsque des femmes ressortissantes de pays tiers rejoignent un mari belge, comme c'est le cas pour Mahony, Elodie, Cristal, Nayani, Leah, Nafissatou ou encore Paola, qui explique que l'emploi de son compagnon en Belgique primait sur la nécessité pour Paola de rester au Chili, avec ses deux filles nées d'un précédent union.

Je pense qu'il y a eu aussi toute une histoire de situation économique et de travail parce que quand j'ai rencontré mon compagnon, il était encore au chômage et moi j'avais mon travail au Chili. Mais le temps qu'on se revoit pour le deuxième voyage, [...] lui avait trouvé un boulot dans le Ministère des logements ici. Un truc assez bien, vraiment, une belle opportunité et moi j'avais perdu mon travail [...]. Et pendant 7 semaines, on a commencé à réfléchir par rapport à quoi faire, toi tu viens ici, moi je viens là-bas... C'était évident à cause de la situation professionnelle à ce moment-là et des opportunités. Mais il y avait l'entrave des filles surtout. Et pour moi c'était plus facile de dire c'est pas grave je peux laisser mes filles un certain temps que pour lui... (Paola, Chili, 44 ans, 3 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Psychologie).

Si d'autres facteurs peuvent influencer le projet migratoire et le choix de s'installer en Belgique – tels qu'une différence d'âges importante, des considérations de race empruntées de néo-colonialisme ou encore l'imaginaire qui place l'Europe en Eldorado – la question de la différence de carrières professionnelles et de revenus entre les deux conjoints semble primer dans les discussions encadrant la décision de migrer. Mahony, Elodie, Nayani et Nafissatou, quant à elles, se sont mariées avec des hommes plus âgés, déjà longuement investis dans une carrière en

⁴⁷ Ces mariages transnationaux doivent être compris comme l'union entre une personne ressortissante d'un pays tiers à l'Union européenne et une personne ressortissante de Belgique. Plusieurs expressions peuvent être trouvées dans la littérature sur le sujet mais elles n'ont pas toutes les mêmes significations : mariages mixtes, mariages internationaux, etc. Pour plus d'informations à ce sujet, voir notamment l'article de Maïté Maskens (2013) intitulé *L'amour et ses frontières : régulations étatiques et migrations de mariage* (Belgique, France, Suisse et Italie).

Belgique qu'ils ne souhaitent pas abandonner. Ils gagnent généralement bien leur vie et cet argument est utilisé pour donner la priorité à la carrière du conjoint, indépendamment de leurs propres projets.

Le couple – et la famille plus généralement – sont des groupes sociaux traversés par des rapports de pouvoir, et ces rapports de pouvoir dépendent des ressources dont dispose chacun et chacune (Mounchit, 2018). En effet, comme le suggère Hamidou Dia (2014), comprendre les rapports de pouvoir au sein des couples migrants nécessite en réalité d'articuler la dimension de genre à la prise en compte des ressources de chacun des conjoints, liées à leurs caractéristiques personnelles (comme le niveau d'étude, par exemple) et familiales (comme le capital social dans le pays d'origine). Ainsi, « on observe [plutôt] une mosaïque d'arrangements conjugaux dans une pluralité de contextes autorisant une reformulation, voire une élaboration continue des normes » (Dia, 2014 : 396).

5.1.3.2. Cadre normatif et identités de femmes

Les extraits de récits mis au jour dans les sections précédentes montrent que l'expérience des femmes de ma population cible est largement influencée par l'intersection et l'activation de plusieurs identités : leur identité d'épouses, d'abord, qui est liée aux rôles sociaux traditionnels de genre, et leur identité de membres regroupés dans le cadre du regroupement familial ensuite, qui est liée au statut juridique qui leur est imposé lorsqu'elles migrent.

Lors de la formulation de leur projet migratoire, et dans le contexte des démarches pour le regroupement familial qui accompagnent celui-ci, leur identité d'épouse est mise au premier plan. Si mariage et mobilité coïncident autant au sein de leur carrière migratoire, c'est parce que sans cette identité d'épouse, elles n'auraient pas pu rejoindre leur mari en Belgique. En effet, « en Belgique, le mariage est, avec la cohabitation légale, la seule institution qui permette à un couple dont l'un des conjoints ne dispose pas d'un titre de séjour d'y faire valoir le droit de vivre en famille » (Langhendries, 2013 : 123). Leur appartenance à ce groupe social spécifique est donc la condition pour pouvoir prétendre au regroupement familial, sans qu'une réelle différence soit exercée entre les épouses qui travaillent et celles qui ne travaillent pas (Toma et Vause, 2013). C'est également ce qu'observe Claudie Lesselier (2004) dans le contexte français en affirmant que « comme l'accès au séjour est limité pratiquement aux critères familiaux et conjugaux (ou de type conjugal), l'aspiration à l'autonomie des femmes est entravée par la contrainte ou l'incitation à se

conformer aux modèles de mère, de compagne, d'épouse, et à entrer dans le cadre normatif de la vie de couple stable et cohabitant » (Lesselier, 2004 : en ligne). L'identité d'épouse revêt dès lors une dimension juridique.

Cette observation ne peut être faite indépendamment des cadres sociaux qui la modèlent (Mounchit, 2018). En effet, les relations de genre affectent le volume des migrations féminines, les caractéristiques des femmes qui migrent ainsi que les canaux migratoires. La migration des femmes prend des formes très différentes selon le degré de patriarcat du système de genre qui prévaut dans le pays d'origine : dans les sociétés dans lesquelles les femmes sont davantage autonomes et moins liées aux hommes en tant que partenaires, celles-ci sont plus susceptibles de migrer de manière indépendante (Toma et Vause, 2013). Ainsi, Sorana Toma et Sophie Vause (2013) montrent qu'en RDC, les femmes sont traditionnellement subordonnées à l'autorité masculine, moins éduquées et moins présentes sur le marché du travail où elles occupent des emplois plus précaires. Toutefois, les graves crises qu'a connu la RDC ces dernières décennies ont engendré des changements dans ces relations sociales. Les hommes étant confrontés à un chômage croissant, les femmes ont dû prendre en charge les responsabilités de leur mari, sortir de la sphère domestique et trouver des emplois. La position sociale des hommes s'est affaiblie alors que les femmes ont gagné en statut social et en pouvoir de décision au sein de leur famille.

Ces dynamiques sont davantage exacerbées en situation migratoire, lorsque le mari migre à l'étranger et que la femme endosse le rôle de pourvoyeur pour sa famille. En effet, « dans un contexte de fortes mobilités et d'interconnexion dense entre plusieurs parties du monde, il faut rappeler les limites de la notion de culture comme modalité d'objectivation des dynamiques familiales [...]. Il faut définir et inscrire les univers de sens dans des dynamiques globales » (Dia, 2014 : 395).

5.1.4. Entre ruptures et détachement...

Dans leurs travaux, Harry H. Hiller et Kendall S. McCaig (2016) expliquent que, lorsqu'elles participent activement au processus de décision, les femmes en couple ont tendance à évaluer leur migration de manière positive. En revanche, les femmes qui n'ont pas ce contrôle sur la décision de migrer expriment plutôt des regrets et de la résignation. Comme les précédentes sections l'ont montré, ces sentiments négatifs sont toutefois souvent refoulés ou rationalisés afin de soutenir le conjoint et l'intérêt de la famille. De plus, même lorsqu'elles participent aux négociations, elles le

font dans le contexte contraignant des attentes au regard des rôles sociaux de genre et dans le cadre d'un différentiel de pouvoir qui penche généralement en faveur du mari. La participation et l'implication de ces femmes dans la formulation du projet migratoire influencent dès lors la manière dont elles vivent leur migration, entre ruptures, sentiment d'injustice, détachement et ambivalence.

5.1.4.1. Ruptures et sentiment d'injustice

Comme déjà évoqué, le fait de migrer représente un tournant important dans les parcours de vie des femmes de ma population d'étude, et la migration amène ainsi son lot de changements et de ruptures. Ainsi, les femmes que j'ai rencontrées sont nombreuses à avoir affirmé être très attachées à leurs parents, leurs grands-parents ou à d'autres membres de leur famille dans leur pays d'origine. La migration représente alors une rupture au niveau familial. Comme le suggèrent Harry H. Hiller et Kendall S. McCaig (2016), la séparation avec le réseau familial et amical dans le pays d'origine représente un coût social élevé. Celui-ci conduit à l'expression d'une ambivalence émotionnelle.

A typical day? [laughter] Just like normal, like daily routine, get up and then interact with my family members, then go to work and back; it was just normal. [...] It was like that. I used to enjoy my job a lot, where I used to work. [...] I was just focusing on my career, because I did Education in 2011. So after that, I was in the Education field and I wanted to be in there, so that was the only thing that I was learning at that time (Katherine, Inde, 32 ans, pas d'enfants, regroupée en 2015, Master en Sciences de l'éducation).

Comme le montre cet extrait de Katherine, cette rupture sociale et familiale s'accompagne généralement d'une rupture professionnelle. En effet, le fait de migrer représente un tournant important en ce qui concerne leur trajectoire professionnelle. Les portraits des participantes (cfr. Annexes) montrent que beaucoup de ces femmes étaient investies dans une carrière professionnelle dans leur pays d'origine et aimaient leur emploi dans lequel elles se sentaient valorisées. Pour elles, migrer signifie inévitablement interrompre la carrière qu'elles ont longuement construite dans leur pays d'origine. Akiko, par exemple, a quitté un emploi qu'elle appréciait beaucoup pour suivre son mari en Belgique.

However I quit my job because my husband was transferred to Belgium. [...] I got married with him in 2014. Before that, the centre of my life was my job, and I really loved my job, [it] was my ideal job, I really wanted to work there since my university days, but just after getting a proposition there I had to quit my job, so it was really tough for me because I didn't

want to quit. [...] I just quit the job and accompanied him although I wanted to keep the job, keep working (Akiko, Japon, 31 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Bachelier en Littérature).

Comme Lyly ci-après, elles sont alors nombreuses à exprimer des regrets quant au fait d'avoir dû quitter leur emploi pour suivre leur mari en Belgique.

[Mon travail] me plaisait beaucoup, ça me plaisait dans ce sens-là. [...] Du coup, mon mari qui vient ici et qui me dit 'Non, tu arrêtes et tu viens ici'. Donc... Les ruptures comme ça, c'était ça ! (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Contrairement à ce que proposent H. Hiller et Kendall S. McCaig (2016), qui s'intéressent plus particulièrement aux projets migratoires dans le contexte des migrations internes, les perspectives de développement professionnel ne sont pas toujours perçues de manière positive dans le contexte des migrations internationales. En effet, mise au courant des conditions d'intégration sociale et professionnelle dans le pays de destination par leur conjoint ayant migré en amont, beaucoup d'entre elles savent qu'elles ne pourront pas travailler ou qu'elles retrouveront difficilement un emploi qui réponde à leurs qualifications. Ainsi, même lorsqu'il est négocié en amont, le départ du pays d'origine et l'arrivée dans le pays de destination sont vécus comme un sacrifice.

Par rapport à mes projets, non, je ne serais pas ici. Je ne viendrais pas. Parce que là, je réalise que je n'ai rien fait. [...] Je ne regrette pas... Mais... C'est un parcours qui a demandé beaucoup d'efforts, beaucoup de sacrifices... (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Pour les couples dont les deux membres sont investis dans une carrière professionnelle, la décision de migrer entraîne un sentiment de déséquilibre et d'injustice (Slobodin, 2017). Dans l'impossibilité de migrer de manière simultanée, les épouses qui rejoignent leur mari dans le pays de destination sont celles qui font des concessions au regard de leur carrière professionnelle. Elles sont alors nombreuses à développer le sentiment d'être au second plan. Cela est d'autant plus vrai lorsque le couple a des enfants (Kōu et Bailey, 2017). Bien que leur histoire migratoire ne semble trouver son sens qu'une fois mise en relation à la biographie conjugale fondamentalement construite pour les hommes, ces femmes ne sont toutefois pas passives (Dia, 2014).

5.1.4.2. Détachement émotionnel, ambivalence et compromis

Comme le précise Hamidou Dia (2014), « si de nombreuses réalités relèvent de ce qu'on peut interpréter comme une domination masculine, il ne faut pas tomber dans une vision misérabiliste ni nier la diversité des trajectoires » (p. 376). En effet, les sections précédentes ont montré que les projets migratoires des femmes faisant partie de ma population cible font l'objet de nombreuses négociations. Elles invitent ainsi à mettre en évidence l'hétérogénéité des arrangements observables.

I didn't inform my workplace that I would be leaving, so they got angry with me, angry also because I enjoyed my job, but in the end I had to come; I had to make a choice, so I chose to come (Katherine, Inde, 32 ans, pas d'enfants, regroupée en 2015, Master en Sciences de l'éducation).

L'utilisation du terme « choisir » par Katherine illustre qu'il est nécessaire de se détacher d'une vision totalement contrainte de la femme migrante. Toute action est porteuse à la fois d'un certain degré de contrainte et d'un certain degré de liberté, et dans la décision de migrer se dissimulent les deux (Martiniello *et al.*, 2010). En effet, si le vocabulaire généralement employé suggère un mouvement de détachement au bénéfice de l'autre et de la vie familiale, la décision de migrer est loin d'exclure des stratégies individuelles (Smit, 2021). Ortal Slobodin (2017) l'avait déjà noté dans ses travaux, les femmes qui rejoignent leur mari dans le pays de destination – notamment dans le cadre d'un regroupement familial – développent, au cours du processus décisionnel, ce qu'il a appelé un « détachement émotionnel et cognitif ». D'après l'auteur, cette « inconscience temporaire » est un mécanisme d'adaptation qui permet, probablement, de contrer les sentiments d'anxiété, de perte, voire de ressentiment à l'égard de la migration. Il poursuit que cette inconscience ou ce détachement sont associés à la peur, consciente ou non, qu'un refus de suivre leur mari dans le pays de destination menacerait la stabilité du couple ainsi que l'unité familiale. En réalité, les femmes que j'ai rencontrées sont confrontées à une certaine ambivalence concernant leur projet migratoire.

Honestly, when we got married, it was decided that I will move [with] my husband to Belgium, because he was studying [...] I knew it. [...] if he [has] a good opportunity in other country, I have to move with him. So it was decided. [...] it was not like that I'm saying : 'I have a job here. No, it was it was decided. [...] And I agreed with him. [It was more like] a compromise, because I don't like going out of Pakistan. I did a compromise for him in that sense. [...] I accept this relationship [and] I think being a woman, I [need to] support him.

If he wants to go to another country, I support him [...]. But in a personal way, I should say [it is] a compromise because I don't have any future outside Pakistan. [...] I accepted that I have to live like that (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en communication et presse écrite).

Cet extrait d'Adeena montre que les projets migratoires des femmes de ma population cible sont fait de compromis.

5.2. 'Regroupées' et 'dépendantes' dans le pays de destination

L'installation – ou l'établissement – dans le pays de destination s'inscrit dans la continuité du projet migratoire et représente un second moment particulièrement marquant dans la carrière migratoire des femmes qui composent ma population d'étude. S'intéresser à ces premiers moments de vie en Belgique permet de comprendre en quoi la migration et l'installation dans un pays étranger, pour les femmes migrantes arrivées dans le cadre d'un regroupement familial, est un moment « de mises à l'épreuve et de réajustements dus à leur condition de migrante et à leur situation d'immigrée 'regroupée' » (Mounchit, 2018 : 158). En effet, outre les bouleversements du quotidien en migration, comme le climat ou les rapports sociaux perçus comme distants, les femmes migrantes font face à de nombreux changements au sein de leur vie sociale et, par ricochet, dans leur couple.

Comme pour les précédentes, cette section se base avant tout sur les récits des femmes de ma population cible. Elle étaye également son propos sur base de la littérature existante, et en particulier les articles de Ronan Hervouet et Claire Schiff (2017), Nadia Mounchit (2018) ou encore Nawal Bensaid (2013) et Marco Martiniello *et al.* (2010) qui analysent eux aussi ces premiers moments dans le pays de destination.

Concrètement, cette section se penche tout d'abord sur les formes que prend la conjugalité après une période plus ou moins longue de séparation entre les conjoints d'un couple. Elle analyse ensuite les multiples dépendances auxquelles les femmes regroupées font face lors de leur installation dans le pays de destination. Elle s'intéresse finalement à la question de la place et du statut de celles-ci.

5.2.1. Installation et nouvelles formes de conjugalité

Lorsque la demande de regroupement familial aboutit à la délivrance d'une autorisation de séjour, la migration et l'installation en Belgique sont possibles.

Pour certaines des femmes que j'ai rencontrées, en particulier en provenance d'Asie, s'ouvre alors une période propice aux découvertes et aux nouveautés. Mei explique que son arrivée en Belgique a été une période particulièrement excitante pour elle.

I was very excited about [coming here]. And I always wanted to try something new, I can feel that I'm the kind of person who wants to settle down and stay here for quite a long time. [...] I never settled down. [...] You can see people from different countries and it's very open-minded. You have more opportunities to take part in different activities, see different people, have different experiences (Mei, Chine, 28 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Traduction-Interprétation).

La migration en Belgique est effectivement l'occasion d'explorer de nouveaux lieux, de faire de nouvelles expériences et de s'impliquer dans des activités qu'elles n'auraient peut-être pas pu expérimenter dans leur pays d'origine.

[It] was the first time I came out of [my home town]. That was a totally different experience for me. [...] at first I was a little bit nervous because it is very far from my home and I never left my mother and father. So at first, I was a little bit nervous but then... [...] you have new things, it is very exciting, so it was exciting to come here. I was looking at videos, what Belgium is like and what famous thing they have. [...] I changed! When I was [in India], I just used to go to school, came home, go to class, came home. College, school, home, college, home. This is the only thing I was doing. But after coming here, I got to know so many things, I got exposed to so many things. Like, I had never done swimming, I had never played badminton, I had never danced. So all these things I got to know and exploring (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Les travaux de Kathinka Sinha-Kerkhoff (2014), qui portent sur les activités non-économiques d'épouses de migrants indiens aux Pays-Bas, montrent que les régimes de genre dans les ménages indiens à l'étranger changent effectivement considérablement de façon à offrir une sorte de 'pause' dans la vie des épouses. Leurs maris travaillent en journée, tandis que leurs enfants – quand elles en ont – sont à l'école ou à la garderie. Les obligations sont alors moins importantes que dans leur pays d'origine. En outre, le ménage jouit généralement d'un meilleur revenu qu'en Inde,

permettant à ces femmes de suivre des formations ou de voyager. Comme elles peuvent plus facilement mobiliser les transports publics, ces femmes sont beaucoup plus mobiles qu'en Inde. Kathinka Sinha-Kerkhoff (2014) note aussi que la migration offre aux conjoints originaires d'Inde une nouvelle forme d'agentivité. La patrilocalité⁴⁸ liée au système de *joint family*⁴⁹, fréquent dans le contexte asiatique, offre peu d'espace aux nouveaux mariés pour apprendre à se connaître et à s'habituer l'un à l'autre dans un cadre privé. La belle-famille ayant souvent un pouvoir considérable sur les affaires du ménage et les décisions plus personnelles, les couples ont généralement des choix limités, situation vécue parfois comme compliquée pour les participantes que j'ai rencontrée.

Malgré ce temps de 'pause', les retrouvailles des deux conjoints dans le pays de destination peuvent toutefois aussi s'avérer compliquées, comme l'explique Rosine par exemple :

Et puis, le fait de rester d'abord seule et de s'habituer au moins pendant des années à être seule et moi aussi, d'être seule de ma part, d'organiser ma vie, d'être indépendante et après, de venir ensemble faire comme si... Il faut suivre ça. Ça fait aussi quelque chose, ce n'est pas facile. Et le début pour nous aussi ça a été difficile parce que le monsieur quand... Bon, là c'est un secret que je te dis ! Quand il parle sur l'argent, la première année, il ne disait pas combien il gagne. Tu vois ? Le fait qu'il ait déjà habité seul, il n'en parle à personne. C'est son argent, il fait ce qu'il veut. Et il a continué à le faire comme ça ! Il ne tient même pas compte qu'on est maintenant ensemble, il faut faire des choses ensemble, il faut faire ça ensemble... Il fallait laisser le temps au temps. Ne pas venir seulement brutalement comme ça faire les choses pour avancer, non. Il faut peut-être prendre du temps, Pourquoi il a fait ça ?', peut-être le temps qu'il a passé seul, peut-être que c'est ça. Le tout, ce n'était pas rose ! Ici, on a eu des problèmes ici hein ! Des problèmes ! Voilà, ce qu'il voulait... Il voulait continuer comme si il était seul mais moi je vais m'imposer parce qu'on est à deux ! (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Après une période de séparation et de relation à distance relativement longue, le couple doit tout d'abord réapprendre à fonctionner à deux et trouver un nouvel équilibre. Cela est d'autant plus

⁴⁸ La patrilocalité, également appelée virilocalité, désigne un principe de fonctionnement social de certaines sociétés traditionnelles selon lequel un couple marié s'installe dans le ou à proximité du domicile des parents du mari une fois que le mariage est contracté. Ce principe forme la base du système de *joint family*, qui prévaut dans le contexte indien.

⁴⁹ Le système de *joint family* est un arrangement familial répandu en Asie du Sud, et en particulier en Inde. Ce système familial consiste en plusieurs générations vivant sous le même toit, toutes liées par une relation commune.

vrai que le couple vit désormais séparé de ses réseaux personnels, et en particulier du réseau familial, de chacun de deux conjoints dans le pays d'origine. A ce sujet, Jacques Barou (2011, cité par Mouchit, 2018) affirme que « le resserrement de la famille élargie au couple et ses enfants est une des conséquences premières de la migration » (p. 72). Le couple « comme 'détaché' [...], se retrouve dans une situation de face-à-face propice à l'exercice d'une intimité et introduisant une 'conjugalité nouvelle' » (Mouchit, 2018 : 163).

Pour Paola, qui a migré seule pour rejoindre son compagnon, puis fait venir ses deux filles nées d'un précédent union au moyen d'un regroupement familial, cette conjugalité nouvelle était d'autant plus compliquée à apprivoiser qu'elle impliquait la présence d'enfants. Son compagnon, qui n'avait pas d'enfants, devait gérer une nouvelle conjugalité et une nouvelle paternité.

Pour ramener les enfants, ça c'était un peu difficile. [...] avec les enfants déjà ça changeait la dynamique de couple. En étant à 4, et pas qu'à 2, avec un homme qui n'a pas d'enfants et qui se retrouve à devoir gérer une nouvelle paternité, si vous voulez. Mais ça s'était passé, les filles se sont très bien adaptées (Paola, Chili, 44 ans, 3 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Psychologie).

Ces diverses situations sont exacerbées par le fait que, dans un nombre important de cas, cette vie en Belgique est la première expérience de cohabitation du couple. En effet, comme l'a montré la section précédente, il arrive fréquemment que le mari migre – ou retourne en Belgique, lorsqu'il y vit déjà – très rapidement après le mariage dans le pays d'origine. Cette première expérience, dans un pays étranger, exacerbe dès lors les dépendances qui découlent du processus de regroupement familial et remet en question l'idée selon laquelle l'immigration est d'emblée émancipatrice pour les femmes qui migrent. Comme l'exprime Nassima Moujoud (2008), « la migration féminine peut exacerber la dépendance de certaines mais être libératrice pour d'autres et elle peut finalement changer, peu ou prou, les rapports de genre au sein du couple et de la famille ».

5.2.2. Multiples dépendances

Comme l'a également observé Nadia Mouchit (2018), en migrant, ces femmes quittent une société dans laquelle elles avaient une certaine autonomie – professionnelle, financière et sociale – renforcée d'ailleurs par le départ de leur mari à l'étranger. À leur arrivée en Belgique, elles passent dès lors par un temps d'adaptation contraint. En effet, les premières années qui suivent l'installation sur le territoire belge imposent des réadaptations à ces femmes qui ont quitté leurs

repères, leur emploi, leur réseau et leur autonomie pour rejoindre un nouvel environnement, déjà investi par leur mari. À ces changements viennent s'ajouter plusieurs formes de dépendances qu'il semble indispensable d'analyser.

Ainsi, dans cette section, il est tout d'abord question de dépendances sociale et relationnelle, résultant – notamment – d'un isolement social. Il est ensuite question de dépendances économique et financière, dans la mesure où ces femmes peinent à réintroduire le marché du travail. La section aborde également la question de la dépendance de ces femmes en termes de ressources et d'accès à l'information. Enfin, l'accent est placé sur la dépendance juridique et légale, en lien avec le statut dans lequel les femmes s'inscrivent lorsqu'elles migrent dans le cadre d'un regroupement familial.

5.2.2.1 Isolement et dépendance sociale

Dans le pays d'origine, avant la migration, le réseau amical et familial occupe une place particulièrement importante dans la vie des femmes que j'ai rencontrées. La famille élargie, en particulier, est principalement présente dans leur récit.

I really faced a very hard time in the beginning because I came from my family. It is a very big house. We had a very big house in Pakistan and with a lot of people living together. Even at my in-laws, [...] they are living together. And here I was alone (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Comme Adeena, Leah explique qu'elle est très proche de ses parents et de sa famille, dont les membres vivent tous à quelques kilomètres les uns des autres, aux USA. Elle explique que ça a été particulièrement difficile pour sa mère de la laisser partir, d'autant plus qu'à son arrivée en Belgique, Leah s'est retrouvée relativement seule. En effet, après la migration, lors de l'arrivée, de l'installation et des premiers moments de vie dans le pays de destination, le réseau personnel des femmes qui migrent dans le cadre du regroupement familial se recentre fortement autour du mari, « suite logique de l'éloignement du réseau relationnel, familial et amical et du mode de vie communautaire caractéristique de [certaines] sociétés de départ » (Mouchit, 2018 : 159-160). Cristal explique :

I still talk to some of my close friends back in the US. [...] But that is definitely something that I feel that I miss here in Belgium, having a support system here. Obviously, my husband

is supportive but there is things that he can not really relate to and also, you know, I do not want him to have to be my whole support. Because you know, he has got his work and there is other things in the relationship without putting extra pressure on the relationship. [...] I have my husband's family, to a certain degree. You know, he has a very stable group of friends that they... The core group has known each other since university, so we socialize with them on a pretty regular basis but hum... But to me it remains on sort of a superficial level (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Les nouvelles rencontres que font les participantes sont pour la plupart rattachées au réseau personnel de leur mari, installé précédemment sur le territoire et familiarisé aux codes de socialisation de ce nouveau pays d'installation. Elles sont également fortement liées aux réseaux co-ethniques dans le pays de destination. Lyly et Bharati expliquent :

Quand je suis venue, j'ai retrouvé mon mari, il avait déjà un logement. Il était voisin de ce couple-là. Quand je suis arrivée, il m'a présentée : 'Ce sont des gens biens, ils viennent du Congo'. Son mari a étudié aussi à l'université de Lubumbashi là-bas et comme eux parlent swabili et qu'on parle aussi swabili, donc euh... Il a voulu que je puisse faire connaissance avec eux pour que je puisse me sentir aussi un peu à l'aise (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

[My new friend] knew my husband. But not very close friend. She is also not very close to my husband but I just knew that she was from India and from the same community. So when I came, when we got married, he posted on Facebook and obviously then she was in the group and she liked it. So when I came she contacted me and invited us both to her home (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Ces extraits de récits mettent en évidence les difficultés qui se cachent derrière ce recentrement de leur réseau personnel autour de leur mari. Elles sont nombreuses à souffrir de cet isolement social. Elles arrivent dans un pays dans lequel elles ne connaissent personne ou presque et dans lequel elles sont dépourvues d'un réseau personnel propre. C'est aussi ce que Sorana Toma et Sophie Vause (2013) observent à l'égard des femmes originaires de RDC qui migrent en Belgique. Les auteures affirment que les femmes qui rejoignent leur mari dans le cadre d'un regroupement familial sont deux fois moins susceptibles d'avoir d'autres liens dans le pays de destination que les femmes qui migrent de façon indépendante.

L'enfant devait directement aller à l'école, on l'a inscrit et il est parti à l'école. Mais moi je devais rester seule à la maison. Seule, comme ça. Mon mari part au boulot, mon enfant va à

l'école. Je reste ainsi jusqu'à ce qu'il vienne pour au moins parler. Tu vois la solitude d'abord ! [...] quand je suis arrivée ici, après une semaine, mon mari est parti en Espagne. Il est parti pour une conférence, pour aller défendre son article qu'il avait publié. Je suis restée seule avec le bébé, avec l'enfant après une semaine (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Comme l'explique Rosine dans l'extrait précédent, cet isolement est d'autant plus prégnant qu'il s'accompagne d'un retrait dans la sphère domestique et de l'absence fréquente du conjoint qui travaille généralement à l'extérieur, ainsi que des enfants lorsqu'ils vont à l'école. Comme le montre l'extrait ci-après, Tvisha aussi vit cet isolement d'autant plus fortement que son mari travaille tous les jours de la semaine et que, de nature peu sociable, il n'a pas développé de relations particulières avec ses collègues de travail. Comme elle le précise, beaucoup de femmes indiennes socialisent en rencontrant les épouses des collègues de leur mari lors de dîners ou de sorties. Comme son mari est quant à lui peu enclin à socialiser avec ses collègues, Tvisha n'a pas de réelles occasions de les rencontrer ou de rencontrer leurs épouses, limitant ainsi ses possibilités de briser l'isolement.

When I came here before that, only my husband arranged a house and everything, socializing. That's one of the negative point of my husband, that he's not a very sociable person. He likes to go out with me and the family, but not like with colleagues and on every weekend. And so normally here Indians, they have a very good big social group. But I don't have it because my husband doesn't have it. He keeps professional apart and personal apart. So socializing, I'm mostly with my colleagues so all the Belgians. I have the Indians. I don't socialize much. Now, I don't have time also. But it's mainly because of the fact that my husband is not very social and [...]. I don't have, like, very close Indian friends or family here in Belgium. No, I don't have this because you mean mostly you have your social group, according to her husband, the I mean, you socialize with the wives of the friends of your husband. It's like this. So my husband, he doesn't have much Indian friends, so we don't socialize like this much (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Pour Lyly, cet isolement est dû à l'éloignement de la famille restée dans le pays d'origine et est particulièrement difficile.

Ici, je suis toute seule, je n'ai aucun membre de la famille, personne donc moi, et les enfants et mon mari. Toute la famille est là-bas. Ça me manque, ça me manque beaucoup. Ça fait

depuis 2008 que je n'ai plus mis les pieds là-bas donc... (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Dans les cas particuliers des mariages transnationaux – comme ceux de Leah ou de Mahony, notamment, qui ont rejoint leur conjoint belge en Belgique – la famille de leur mari occupe également une place prédominante. En effet, en quittant leur pays d'origine, ces femmes s'éloignent de leur famille et de leurs amis. Lorsqu'elles s'installent en Belgique et qu'elles ne connaissent encore personne ou presque, les premières voire les seules personnes avec qui elles ont la possibilité de socialiser sont les membres de la famille du conjoint qu'elles ont rejoint. De plus, que le couple élise domicile chez la famille du mari ou non, il se trouve fréquemment sous l'influence directe de celle-ci. Les femmes qui ont rejoint leur mari éprouvent alors des difficultés à trouver leur place en tant qu'épouse et en tant que personne à part entière. Leah, par exemple, regrette qu'elle ait à aller dîner tous les dimanches midis chez ses beaux-parents mais n'ose pas rompre avec cette tradition car ils ont fait énormément de démarches pour elle lorsqu'elle est arrivée en Belgique et qu'elle ne connaissait pas encore les langues nationales. Mahony vit une situation similaire avec sa belle-mère, qui occupe une place particulièrement importante dans la vie de son mari (au moment de notre rencontre, il s'agit de son ex-mari). À l'arrivée de Mahony en Belgique, le couple vit d'abord plusieurs mois chez la mère de son mari mais la cohabitation est compliquée et Mahony a dû mal à se faire une place.

Je cherchais encore un appartement. Je mettais la pression un peu sur mon ex pour partir. Donc à un moment donné, je trouve un appartement tout près de chez sa mère. J'avais d'abord trouvé un appartement un peu plus loin [mais ça n'allait pas]. Donc j'avais compris qu'il fallait [se rapprocher] parce que lui, il allait là tous les jours quoi [...] En fait, il passait d'abord là avant de rentrer, c'était toujours sa mère, tous les jours quoi. Et donc j'ai trouvé un appartement qui était à 5 minutes de chez sa mère et on a déménagé. [...] mais c'est resté toujours sa mère. C'était toujours elle, il passait tous les jours et tous les samedis [et] nous on suivait (Mahony, Madagascar, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2011, équivalent du CESS).

Comme l'observait déjà Nawal Bensaid (2013) au sujet des couples mixtes turques et marocains en Belgique, « la difficulté à cohabiter ou à composer avec la belle-famille semble peser lourd. En effet, lorsque la belle-famille se montre peu amène ou que les référents culturels sont trop différents, de telles situations peuvent générer une grande souffrance pour le conjoint » (p. 118).

5.2.2.2. Déqualifications professionnelles et dépendance économique

Les femmes de ma population sont toutes instruites et en possession d'au moins un diplôme universitaire obtenu dans leur pays d'origine. Comme les précédentes sections l'ont montré, lorsqu'elles arrivent sur le territoire, ces femmes sont toutefois confrontées à une mise à l'arrêt de leur vie professionnelle. Cette rupture professionnelle est d'autant plus marquée qu'elle succède à une période relativement longue d'emploi et d'autonomie financière dans leur pays d'origine. En effet, elles étaient nombreuses à être impliquées dans une activité rémunératrice, ou à finir leurs études en vue de rechercher un emploi, lorsque la décision de migrer s'est prise au sein de leur couple ; activité qu'elles ont interrompue afin de rejoindre leur mari en Belgique. À leur arrivée dans le pays de destination, elles sont dès lors nombreuses à vouloir poursuivre leur carrière professionnelle, mais ces démarches s'avèrent toutefois semées d'embûches.

Pour une partie d'entre elles, travailler n'est légalement pas possible. En effet, depuis la réforme du regroupement familial en 2011, les femmes migrantes qui rejoignent un ressortissant de pays tiers détenant un titre de séjour pour études en Belgique, comme des étudiants ou des doctorants par exemple, n'ont pas la possibilité d'obtenir un permis de travail⁵⁰. Comme Toti l'explique dans l'extrait ci-après, obtenir un permis de travail n'est possible que si le futur employeur en fait spécifiquement la demande, ce qui est peu fréquent.

Non, je n'ai pas essayé [de trouver un emploi] parce que la loi [interdit aux] femmes des étudiants [de] travailler. Donc avec ça, j'étais à la maison [...]. à chaque fois que [j'allais] dans les agences d'intérim, partout, chercher pour faire même n'importe quoi, c'était toujours... Quand tu donnes ta carte [...], ils te donnent la réponse tout de suite : 'Non, avec cette carte, ce n'est pas possible'. Et ce n'est pas facile quoi. Vraiment l'obstacle qu'on a eu, c'est ça. Parce qu'on a besoin de travailler, on est là et parfois ils vous disent que 'Oui, on a besoin de gens et tout, venez déposer votre CV, on va vous appeler'. Et à chaque fois, [...] quand tu sors ta carte, il y a un refus. [...]. Mais on a besoin de travailler, on est

⁵⁰ En effet, selon la loi du 30 avril 1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers et selon l'arrêté royal du 9 juin 1999 qui en prévoit son application, le droit au travail des membres de la famille du regroupant dépend du statut de celui-ci et de son propre droit au travail (Carlier et Sarolea, 2016). Ainsi, d'après cette loi, le permis de travail C est accordé, entre autres, aux ressortissants étrangers invoquant le bénéfice d'un droit de séjour ou d'un droit à l'autorisation de séjour sur la base des articles 10 et 10bis de la loi du 15 décembre 1980, pendant la période d'examen de leur demande, durant un éventuel recours devant le CCE et lorsque ce droit est accordé, à l'exception des membres de la famille de ressortissants étrangers dont le séjour est limité à la durée d'un permis de travail ou d'une carte professionnelle ou de l'exercice d'une activité indépendante et des membres de la famille d'un étudiant.

disponible mais il y a la loi qui est là, qui nous [en] empêche. C'est difficile. [...] La loi dit que je ne peux travailler que si l'employeur accepte de me demander un permis de travail. [...] il y a des gens qui comprennent mais il y en a d'autres qui bloquent directement : 'Encore demander un permis pour vous, ça prend du temps, on préfère les gens qui sont prêts à travailler' (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylistique).

Akiko n'a pas non plus trouvé d'employeurs enclins à financer la procédure pour l'obtention d'un permis de travail.

We are expected to stay here 5 years and I thought, if I get a work permission from a company, I can work. However, no company is willing to publish a work permission because it costs a lot, so it means it's really tough to get a job, and 5 years are a big deal... And if I work as a human resource manager for a company, I don't want to hire a staff that has a 5-years blank, so I was really disappointed about it (Akiko, Japon, 31 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Bachelier en Littérature).

D'après un certain nombre d'écrits à ce sujet, dont ceux de Laura Merla et Sarah Smit (2020; 2021) sur l'intersection entre temporalités migratoires et familiales, les politiques migratoires belges rendraient les démarches pour l'obtention d'un permis de travail compliquées afin d'éviter leur installation définitive sur le territoire. De plus, bien que la procédure pour l'obtention d'un permis de travail soit gratuite, elle suppose un certain nombre d'obstacles qui rend les démarches compliquées. Les personnes ayant migré dans le cadre d'un regroupement familial rencontrent alors beaucoup de difficulté à être embauchées rapidement. Ne bénéficiant généralement que de titres de séjour temporaires – comme Adeena ci-après, il est difficile de trouver un employeur qui soit prêt à investir du temps et de l'argent pour une personne qui ne pourra peut-être pas rester en Belgique.

In the beginning, [...] I submitted my CV to the [...] official newspaper of [an university]. [...] I got a reply from them and they said : 'Ok, your CV is good but you don't know the language so we cannot give you the job. And you also don't have a full-time visa'. So it is more like they do not want to take a person who doesn't have the work permit (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Alors que l'Union européenne plaide pour une ouverture des frontières à une immigration (hautement) qualifiée, les recherches et les rapports existants montrent que « l'aspect temporaire

est au cœur de la philosophie du régime migratoire belge actuel : le séjour limité prévaut alors que le séjour illimité (cinq ans) reste l'exception » (Merla et Smit, 2021 : 95). Comme le laisse entendre l'extrait du récit de Toti ci-avant, et les récits des autres femmes de ma population d'étude, cette interdiction tend à exacerber l'isolement et le retrait de ces femmes à la sphère domestique.

Lorsqu'elles ont la possibilité légale d'obtenir un permis de travail, toutes font face à une déqualification professionnelle, sans réelle distinction relativement à leur âge, leur carrière professionnelle antérieure ou encore leur origine ethnique. Nafissatou explique que cela peut parfois être fortement décourageant.

J'étais trop diplômée... On arrivait même à me proposer des boulots pour lesquels je me disais : 'Mais tu vois quand même mon diplôme, tu vas pas me demander d'aller remplacer quelqu'un au restaurant ?' Allez, je veux bien faire ça si j'ai pas d'argent, mais pour moi, je voulais trouver autre chose qui correspondait quand même un peu plus à... Et le plus souvent, les gens sont tellement frustrés qu'ils abandonnent parce que simplement, c'est tellement difficile de se démarquer. C'est tellement complexe (Nafissatou, Guinée, 35 ans, 2 enfants, regroupée en 2012, Master en Droit maritime).

Vidhula Venugopal et Afreen Huq (2021) expliquent que le fait de retrouver les femmes migrantes dans les domaines dans lesquels le système les accueille plutôt que dans les domaines dans lesquels leurs compétences et leur potentiel sont les mieux servis est emblématique de cette déqualification professionnelle. « [La] déqualification [...] caractérise généralement la condition du migrant, homme ou femme » (Mouchit, 2018 : 160-161). Cette déqualification professionnelle s'explique tout d'abord par une barrière importante de la langue, en particulier pour les ressortissantes indiennes et américaines de la population cible. Comme l'explique Cristal dans l'extrait de récit ci-après, beaucoup d'emplois requièrent des compétences linguistiques et la connaissance d'au moins deux des trois langues nationales.

While I moved here, I did not have the language skills. I did not speak Dutch at all. I have a little bit of French, like tourist level French, high school level French but that was about it. And... I quickly became very frustrated trying to find a job, I interviewed for some jobs in Brussels because I thought maybe I have better chances as an English speaker in Brussels. But even there, even when they were advertising : 'We want a native English speaker', they also expected you to be able to speak French and Dutch as well (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Cette nécessité de connaître les langues du pays est la raison pour laquelle Bharati, par exemple, a décidé de repousser sa recherche d'emploi. Dans l'extrait de récit ci-dessous, elle explique qu'elle prend des cours de langue afin d'améliorer son curriculum vitae et de le rendre davantage attractif sur le marché de l'emploi belge.

I posted my CV on that website thing... LinkedIn. And then I got news from that website. And then I looked if I am eligible and if I meet the criteria. I applied. But right now, I am waiting because they have mention... They require languages like Dutch or French. So I am just waiting to finish my 4th level of French and it will look good on the CV to apply (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Anna Vouyioukas et Maria Liapi (2013) affirment toutefois que bien que certaines femmes migrantes parlent couramment la langue du pays de destination – comme les ressortissantes de RDC que j'ai rencontrées, leur accès au marché du travail n'est pas garanti puisqu'il reste lié au statut juridique et au type de titre de séjour qu'elles possèdent. La langue est une condition indispensable mais non suffisante pour accéder au marché du travail.

La question des compétences et de leur transférabilité représente un deuxième obstacle. Les États jouent un rôle central dans l'impossibilité pour les épouses de migrants de travailler dans le pays de destination. En effet, il n'existe pas de politiques nationales visant à soutenir ces femmes afin qu'elles puissent utiliser pleinement leurs compétences sur le marché du travail belge. Au contraire, leurs chances de voir leurs qualifications reconnues sont extrêmement limitées. D'après Anika Liversage (2009), la migration réduit considérablement l'utilisation que les gens peuvent faire de leurs compétences éducatives de haut niveau, les diplômes délivrés dans un État pouvant être considérablement dévalués dans un autre. Cela est d'autant plus vrai que les employeurs dans les pays de destination jugent les qualifications et diplômes occidentaux avec plus d'estime que les autres (Iredale, 2010), entraînant une forme de discrimination à l'embauche vis-à-vis des personnes migrantes. Les lois et les règles institutionnelles sont en réalité basées sur l'expérience des ressortissants nationaux et les personnes dont l'expérience ne correspond pas à la norme sont confrontées à des charges supplémentaires pour s'adapter à des règles et des procédures (Purkayastha, 2005).

L'âge des diplômes semble également être un motif pour leur non-reconnaissance, car il est particulièrement difficile, voire impossible d'obtenir les documents d'origine. Cristal explique

qu'elle a réalisé les démarches pour obtenir une équivalence de son diplôme obtenu aux USA, afin de pouvoir poursuivre sa recherche d'emploi. Ces dernières se sont toutefois avérées extrêmement compliquées, coûteuses et chronophages :

I applied for a few jobs recently and for one of the jobs it was necessary [...] to apply for the equivalency in Belgium. I am going through that process now of having my degree approved and that is a really difficult and frustrating process. [...] that is also kind of one of the reasons I started freelancing and became self-stranded. [...] After I moved here, I realized that my degree is worthless [...] Because there were not Belgian degrees. And now that I have actually started this very expensive, complicated process, it has just been really frustrating because they are asking for records, you know, [...] and I graduated 28 years ago. So trying to get all this information now is just... [...] So I feel like there are these barriers that are in the way of, you know, sort of, yes, taking advantage of the education and experience that I already have! [...] You first have to fill out this long application and you need to provide a lot of documentation. So I rushed because I was applying for this job and they were like : 'Well, we can not go on with your application unless you apply for this'. So I had to gather all this documentation and even after I submitted it, I got another email saying : 'Ok, well we have your transcript, we have the copy of your degree, you know, you filled out the report but we still need a list of all the classes that you took, plus a description of every class'. And yes... I mean these are very old record at this point! (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Dans cet extrait, Cristal met en avant la frustration qui accompagne ces procédures, qui ne tiennent pas compte des qualifications en tant que telles et de ce qu'elles pourraient apporter dans un futur emploi, mais répondent à des logiques procédures et bureaucratiques contre-productives. Cristal met également en évidence le manque de soutien reçu. A la difficulté de faire reconnaître des diplômes s'ajoute effectivement un manque important de soutien institutionnel et structurel. En effet, comme le montre l'extrait de récit de Lyly ci-après, les organismes de recherche d'emploi, entre autres, sont nombreux à pousser ces femmes migrantes à la déqualification professionnelle malgré leurs (nombreuses) qualifications et compétences.

J'ai été au Forem [...] pour m'inscrire comme demandeur d'emploi, voir si j'avais une chance de travailler dans mon domaine. Mais non, ce n'est pas le cas. On m'a dit 'Déjà, vos diplômes là-bas, on ne reconnaît pas trop et ici, pour trouver du travail, ça sera difficile. Vraiment cherchez plutôt une formation qui va vous mener tout de suite à un emploi' [...]. On ne m'a même pas proposé [autre chose]. Non. 'Vous avez le diplôme d'ici ?'. J'ai dit 'Non, j'ai le diplôme du pays'. 'C'est quoi ?'. J'ai dit 'Licence'. [...] 'Non, ici on ne reconnaît pas, on ne

reconnaît pas votre diplôme'. J'ai dit mais comment ça se fait parce que moi, avec mon diplôme, j'ai pris l'inscription à l'[université]! Comment est-ce que vous allez me dire qu'on ne va pas le reconnaître ici ? 'Ah bon, je ne sais pas mais ici pour trouver du travail avec ce diplôme-là, je ne pense pas'. Il vaut mieux faire une formation. Bon, comme on était derrière le temps, il n'y avait plus de bourse, il fallait... Du coup, j'ai pris la formation d'aide-soignante (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Cet extrait montre qu'en plus de pousser ces femmes vers des emplois sous-qualifiés, les organismes de recherche d'emploi ne leur laissent pas la possibilité d'aspirer à autre chose. Comme l'observent Damini Purkayastha et Tuba Bircan (2021), en Europe, les agences pour l'emploi sont généralement conçues pour répondre aux besoins des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi, comme les travailleurs peu qualifiés, les jeunes à risque ou les personnes handicapées. Ces dernières années, leur rôle est toutefois devenu davantage nuancé, puisqu'elles s'occupent de personnes migrantes issues de toutes les couches sociales, de différents milieux culturels et professionnels, et de tous les niveaux de compétences. Malheureusement, en Belgique, les conseillers qui y travaillent sont rarement formés à cette diversité et très peu d'entre eux ont une expertise relative aux secteurs hautement qualifiés du marché du travail local.

Ainsi, si la littérature existante indique que les personnes qui migrent dans le cadre d'un regroupement familial – contrairement à des personnes qui fuient leur pays d'origine afin de demander l'asile, par exemple – jouissent généralement d'une forte autonomie dans les contextes nationaux et sociaux qu'elles ont quittés, cet avantage ne semble guère faire de différence lorsqu'elles sont confrontées aux mêmes obstacles concernant l'adaptabilité professionnelle (« *career adaptability* »)⁵¹. Paola, qui exerçait en tant que psychologue au Chili et pourvoyait financièrement pour son ménage, explique que l'arrivée en Belgique a été compliquée parce qu'elle est soudainement devenue dépendante financièrement de son conjoint.

Pour moi, l'indépendance des femmes était toujours super importante. Le fait de pouvoir prendre des décisions, de pouvoir administrer mon argent. Dans mon premier mariage, c'était moi qui administrais en fait. [...] Il n'a jamais été question que je ne le fasse pas. [Quand]

⁵¹ La notion de « *career adaptability* », traduite dans ce présent texte par l'expression « adaptabilité professionnelle », renvoie à la capacité d'un individu à gérer des transitions dans sa carrière professionnelle. Cette adaptabilité professionnelle est centrale pour comprendre les processus d'intégration des personnes qui migrent. Elle est également centrale à la notion d'agentivité individuelle (Venugopal et Huq, 2021).

je suis arrivée en Belgique, c'était très difficile pour moi d'être une femme dépendante, d'avoir un petit peu d'argent de poche et de ne pas pouvoir avoir plus d'indépendance économique. [...] Parce qu'à un moment donné, je me suis dit la psychologie c'est trop compliqué, je vais laisser tomber, je vais faire autre chose en Belgique (Paola, Chili, 44 ans, 3 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Psychologie).

En réalité, ces obstacles sont systémiques et structurels (Venugopal et Huq, 2021). Ainsi, en dépit de leur niveau de qualification élevé, les femmes ayant migré pour des raisons familiales ont peu de chances de voir leur situation professionnelle s'améliorer et sont nombreuses à faire face à un problème de surqualification⁵² (Vause, 2011).

Aussi, comme l'explique Fang Lee Cooke (2016) dans son article retraçant les trajectoires de couples chinois en Angleterre, les stratégies familiales sont dans la majorité des cas tournées vers une priorité donnée à la carrière du mari, qu'elle soit rémunératrice ou non. L'analyse du récit de Toti mais cela en évidence. Malgré les diplômes qu'elle a obtenus tant en RDC qu'en Belgique, Toti travaille comme aide-ménagère. Son mari, qui a terminé des études doctorales, prend la décision d'ouvrir un bureau d'études mais peine à obtenir un revenu. Contrairement à son mari qui ne souhaite pas obtenir un emploi alimentaire, Toti décide d'accepter un emploi sous-qualifié afin de subvenir aux besoins de sa famille.

Et il y a une agence qui a accepté et c'est là que je travaille depuis. [...] je fais le ménage. [...] Bon, ça ne me plaît vraiment pas mais ça me donne quelques sous quand même. Alors si du moins j'ai quelque chose, ça m'encourage d'y aller encore. Mais ça me plaît pas trop mais il n'y a rien à faire. Avec un bureau d'études, vous savez en tant qu'indépendant, il n'a pas non plus de revenus quoi. Il n'a plus de bourses, maintenant vous devez vous même vous prendre en charge. Jusqu'à la fin de ces études, il avait la bourse. Maintenant, il ne l'a pas. Je dois prendre en charge... Avec le ménage, on a quand même un revenu à la fin du mois (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylistique).

Ainsi, les femmes regroupées font généralement le choix d'articuler leur emploi et leur carrière professionnelle autour de la carrière professionnelle de leur mari ainsi que du bien-être de leurs enfants. Pour elles, cela signifie souvent de ne pas travailler ou de ne travailler qu'à temps partiel

⁵² Pour reprendre les mots de Nouria Ouali (2012), une personne surqualifiée est une personne qui occupe un emploi dont le niveau de qualifications est inférieur au niveau de qualifications que son niveau d'études lui permettrait normalement d'occuper.

(Cooke, 2016). Comme le suggèrent également Anu Kõu et Ajay Bailey (2017), les analyses ont montré que les femmes qui migrent dans le cadre du regroupement familial se voient contraintes à une déqualification professionnelle dans le pays de destination, ce qui relève plus du fait de leur statut de mère que de leur statut d'épouse.

C'est compliqué, c'est compliqué. [...] Parce que quand [mon mari] a terminé sa thèse, on lui avait proposé de faire Article 60⁵³ et il a travaillé comme assistant social à Bruxelles pour essayer d'aider les réfugiés à s'intégrer, à faire leur formation, les démarches administratives, ... Il a fait ça pendant 1 an. Après, il devait trouver du travail mais ici on ne trouve pas. [...] Ce qu'on lui propose bon, lui ne veut pas non plus. [...] Il dit 'Bin, déjà j'ai cette promesse-là de là-bas, c'est promettant mais si je me dis... Si je prends ce qu'on me propose ici, jardinage ou dans un restaurant tout ça, non'. [...] Le contrat qu'il avait, Article 60, de suivre ces réfugiés là, ça répondait un peu, ça allait dans son domaine. Là oui, il pouvait continuer. Mais bon... Jardinage, plonge... Il ne veut pas (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Les récits récoltés auprès de Toti et de Lyly laissent supposer que, dans certains cas, les maris refusent effectivement tout simplement leur propre déqualification professionnelle poussant leurs épouses à accepter un emploi pour lequel elles sont surqualifiées. De manière générale, « l'accès à l'emploi ne se fait pas sans contradictions, résistances ou opposition de la part des hommes [...], et le travail des femmes apparaît être plus l'affaire commune du couple que ne l'est le travail du conjoint (Kellerhals et al. 1982, p. 179), lequel est davantage légitimé par le rôle masculin de pourvoyeur de revenus » (Mouchit, 2018 : 166-167). En faisant ce constat, Nadia Mouchit (2018) invite de plus à s'interroger sur cette frilosité du conjoint : « est-ce par jalousie ou bien par crainte de voir leurs épouses (re)gagner une indépendance susceptible de mettre en péril leur propre statut – [de] chef de famille – au sein du couple ? » (p. 167).

Quoi qu'il en soit, la recherche d'emploi dans le pays de destination semble non seulement raviver la distribution traditionnelle des rôles de genre entre les conjoints mais aussi les dépendances dont souffrent les femmes migrantes regroupées. En effet, cette impossibilité d'obtenir un emploi ou

⁵³ Les articles 60 sont un type de contrat de travail conclu entre le CPAS et un bénéficiaire du revenu d'intégration sociale (RIS). La mise à l'emploi est une forme d'aide sociale permettant au CPAS de procurer un emploi à une personne qui n'est jamais entrée sur ou qui s'est éloignée du marché du travail. L'objectif est de permettre au bénéficiaire d'ouvrir ou de récupérer un droit aux allocations de chômage à la fin du contrat de travail et de se (ré)insérer sur le marché de l'emploi (loi organique du 8 juillet 1976 sur le CPAS).

de trouver une activité qui correspond à ces qualifications exacerbe la dépendance économique de ces femmes à leur mari. « Dépourvues de revenu, les femmes sont contraintes de demander à leur conjoint de répondre à leurs besoins quotidiens » (Mounchit, 2018 : 167). C'est notamment le cas de Nayani.

Since 2006, I was independent economically, so I had my own real income and I managed everything. And now, being dependent of my husband is a challenge. And of course he does everything for me, and whenever I want something, sometimes I don't want it but he still does it because he thinks I need it, so it's just a lot of things but in my mind, I know I'm dependent on him. That's a little bit of a challenge. Of course when you are used to be an independent woman and all of a sudden you have to be dependent, it's a little challenge. I hope I will find a job in one year and then I can start my normal way of independent woman life (Nayani, Sri Lanka, 34 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Management du développement).

Comme l'expliquent Rosine et Toti ci-après, cette dépendance économique est d'autant plus compliquée à vivre qu'elle peut avoir des conséquences sociales et financières importantes pour les membres de la famille élargie restés dans le pays d'origine et pour lesquels certaines de ces femmes se sentent responsables.

Même s'il me donne, il va pas aider ma sœur mais je veux moi, peut-être, l'aider un jour. Je veux peut-être aussi aider mes neveux et mes nièces. Il ne va pas le faire (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Et même en Afrique, avec les frères et sœurs, il y a quelqu'un qui a besoin de quelque chose, qui vous appelle, vous savez sortir vous-même de l'argent pour donner. Vous êtes libre, vous êtes épanoui, vous êtes bien quoi. Quand vous dépendez de quelqu'un, ce n'est pas facile. Ce n'est pas la même chose. [...] Quand vous dépendez de quelqu'un, il prend tout en charge. Il doit payer le loyer, il doit payer, il doit payer. Et quand vous voulez un petit peu d'argent de poche, vous dépendez de ça quoi. Quand il n'y a plus, vous attendez le mois prochain, et vous aurez peut-être encore un peu. C'est comme si tu étais un enfant qui restait, qui attendait de l'argent de poche de ses parents (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylisme).

De manière générale, les cristallisations sont importantes autour de la question de l'argent, qui semble jouer un rôle central au sein des relations conjugales entre regroupant et regroupé. Nadia Mounchit (2018) explique qu'en agissant sur la distribution des pouvoirs au sein des couples, l'argent sert en fait de révélateur des rapports sociaux, et des rapports sociaux de genre en

particulier. L'analyse de l'extrait du récit de Seeta ci-après met cela en évidence. Elle explique que les responsabilités de *care* étaient réparties de manière relativement égalitaire entre son mari et elle, jusqu'à ce qu'elle arrête de travailler. En effet, lorsqu'elle rejoint son mari en Belgique, Seeta ne retrouve pas directement d'emploi et reprend à son compte l'ensemble des tâches liées à l'entretien de la maison et au soin de leur fille. En migrant et en perdant son rôle économique, l'arrangement entre les conjoints est devenu davantage inégalitaire.

In some ways, yes, because [...] we are fairly equal in terms of house work, my husband does a lot of house work or even child care, he cares a lot, but when I'm not working I automatically become the main person who would do all of it, so... He still does a lot more on weekends and it's... but yeah it has definitely changed that dynamic. And also like financially, because we always had this system of... People work differently, some people join all their money in one account and do it, and for us it was always like we have a joint account, and then I have my account and he has his account and... and the joint account is for all the joint expenses, so yeah. So when I'm working we both contribute to it, but now it's just my husband who contributes to it. [...] After my daughter was born, it's always- even when we were in the US, or when we were in France, it was always like he's the one who did the morning drop off. So he did everything in the morning. I left early, I left by 7, 7:30 so I would usually leave after she woke up, and then he would be the one who got her ready and everything. And then I would leave work early, and pick her up in the evening. So we had our set up... And now I just do all of it (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

« La requête d'argent exprimée, loin de se faire sans tensions, reflète une nouvelle configuration des pouvoirs entre les conjoints en défaveur des femmes qui, affectées dans leur fierté, ont perdu le rôle économique qu'elles avaient et avec lui l'espace qu'il leur conférait » (Mounchit, 2018 : 168). Au sein de cette nouvelle configuration, les dépendances et l'impression pour ces femmes de ne pas (pouvoir) contribuer au ménage sont renforcées. Se pose alors la question de l'intégration occupationnelle (« *occupational integration* ») de ces femmes au sein de la société de destination.

5.2.2.3. Dépendance relative aux ressources et aux informations

Ces dépendances concernent également l'accès aux informations et aux ressources au sens large.

Cette dépendance relative aux informations s'observe tout d'abord dans le cadre des procédures de regroupement familial. Comme Paola, qui ne parle pas français lorsqu'elle s'installe en Belgique,

les femmes migrantes impliquées dans ces démarches sont nombreuses à dépendre des informations que leur mari ou leur compagnon mettent à leur disposition.

Parler français... Tu vois, c'est communiquer avec les gens. Alors j'attendais toujours tout de mon copain, toutes les démarches administratives, quoi que ce soit que je voulais savoir, je répondais toujours de lui. Au niveau professionnel mais aussi au niveau de toute la bureaucratie (Paola, Chili, 44 ans, 3 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Psychologie).

Ces informations concernent tant les démarches à effectuer et les documents à rassembler afin d'obtenir leur visa, que le contexte social, économique et culturel dans lequel elles vont migrer. Ces femmes sont – une fois encore – en quelque sorte dépossédées de leur projet migratoire.

It was not hectic. The thing was... When I applied for the visa... Because he was giving me all the instructions, I was following them (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Comme précisé en amont, cette dépendance concerne également les ressources au sens large. Un exemple marquant de cela concerne le logement. Les femmes décident rarement de leur logement en Belgique car cette tâche revient à leur mari, ayant migré plus tôt. La situation migratoire de Cristal, qui rencontre son mari en Belgique alors qu'elle y vit déjà, la pousse à se mettre en couple relativement rapidement. La maison dans laquelle elle vit, par ailleurs, est celle de son mari (qu'il a achetée avant de rencontrer Cristal).

I met my husband that way. [...] So basically, quickly after we started dating, I ended up moving in with him. [...] We met in January, we started dating in February and I think, the end of March, I moved in (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Comme l'observait déjà Nadia Mouchit (2018) en France, lorsque ces femmes arrivent en Belgique, leur mari est leur seul point de repère au sein d'un environnement et d'un contexte dans lesquels il est installé depuis une période plus importante et dont il maîtrise dès lors déjà une partie des codes. Cette situation entraîne inévitablement une dissymétrie au sein du couple ainsi que des dépendances qui vont parfois jusqu'à une infantilisation de ces femmes migrantes.

5.2.2.4. Dépendance juridique et citoyenneté inégale

Les politiques migratoires distinguent juridiquement les travailleurs des personnes ‘dépendantes’, indépendamment des aspects individuels. Ainsi, migrer dans le cadre du regroupement familial signifie aussi être placé dans une dépendance juridique et administrative totale vis-à-vis de la personne qui est rejointe dans le pays de destination. Rosine avait un emploi dans son pays d’origine. Alors que son mari poursuivait sa carrière dans la ville où ils s’étaient rencontrés, Rosine poursuivait la sienne dans une autre région de RDC. Même après qu’ils se soient mariés et qu’ils aient accueilli leur premier enfant, Rosine poursuivait sa carrière professionnelle. En migrant, Rosine dit avoir perdu cette autonomie qu’elle chérissait tant.

Et jusqu’à ce que je quitte, jusqu’à ce que je vienne ici, j’étais chez moi. [...] J’étais autonome
(Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Le droit au regroupement familial dépend tout d’abord de la volonté des époux de sponsoriser ou non leur épouse. Ensuite, comme expliqué dans la section 1.2. de cette thèse, lorsqu’elles arrivent sur le territoire belge, les personnes regroupées disposent d’un droit de séjour temporaire et conditionné. Conditionné, tout d’abord, parce que le titre de séjour obtenu par la personne regroupée est dépendant du titre de séjour de la personne qui est rejointe, mais également dépendant du maintien de leur relation. Temporaire, ensuite, parce que le droit belge prévoit un délai minimal de cinq ans de vie commune pour que ce droit de séjour puisse devenir illimité. Lorsque ce délai n’est pas respecté et que le couple se sépare avant cinq ans de vie commune, le conjoint regroupé peut se voir retirer son droit de séjour. Cette disposition légale précarise fortement le séjour des personnes qui arrivent dans le cadre du regroupement familial, tout en les maintenant dans une situation de dépendance forcée. Lors de notre rencontre, Paola, qui a rejoint son conjoint belge en Belgique, exprime cette pression qui est exercée tant sur elle que sur son couple.

On était, en tout cas, au moins une fois un peu séparés à un moment donné. Mais c’est vraiment arrivé du fait qu’on [venait] d’endroits différents parce que voilà... Le fait que je sois immigrant, ça ne permet pas vraiment que je parte chez mes parents ou quoi que ce soit. Et... la situation économique aussi. Ce qui a fait qu’une relation qu’on aurait pu rester comme des petits copains encore pour un ou deux ans, même trois ou toute la vie, je n’en sais rien, a fait qu’en arrivant ici, on a dû tout de suite vivre ensemble. On ne se connaissait pas comme on aurait voulu. Et ce sont des choses que l’immigration pousse un peu à faire.

Vraiment tout de suite fonder une famille, tout de suite... que si on avait été issus de la même ville, même si c'était pas la même culture, peut-être qu'on aurait pris plus de temps à se rencontrer, etc. Et même au niveau des séparations, je disais si je n'ai plus le droit de rester ici, c'est une situation super stressante qui dans certaines situations peut faire qu'on décide de ne pas se séparer parce que ce n'est pas... ça ne convient pas. C'est lourd je trouve [...]. Ce n'est pas mon cas, mais ça peut arriver qu'on reste dans la relation pas parce qu'on en a envie mais parce que sinon c'est la catastrophe quoi, au niveau des enfants, au niveau de l'école, au niveau de devoir déménager de pays, ce n'est pas la même chose que de se séparer simplement (Paola, Chili, 44 ans, 3 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Psychologie).

Comme l'affirme Nawal Bensaid (2013), ces conditions ont également pour conséquence que les personnes qui rejoignent leur conjoint en Belgique se trouvent dans l'obligation de se montrer conciliantes durant le délai de cinq ans fixé par la loi s'ils veulent pouvoir rester en Belgique. Cette situation administrative précaire représente un aspect extrêmement difficile à gérer pour les femmes que j'ai rencontrées. Le séjour de Bharati est lié à celui de son mari. Lorsque celui-ci dans le renouveler, Bharati se voit contrainte de renouveler le sien également.

Yes, I have to renew it. Because he... Recently, he got an extension for his project. So now we have to apply for next year's residence card, to extent it! (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Bien que la situation de Bharati ne semble pas spécifiquement compliquée, lorsque je lui pose la question du renouvellement de son titre de séjour, elle répond en évoquant le titre de séjour de son mari, exacerbant l'idée qu'elle est juridiquement et légalement dépendante de ce dernier.

Finalement, les personnes regroupées – quel que soit leur sexe – ne disposent pas des mêmes droits que la personne qu'elles rejoignent en Belgique, ou encore que les Belges ou les autres catégories de personnes migrantes présentes légalement sur le territoire belge. Si l'État belge rend leur présence possible dans certaines conditions, leur catégorisation dans le statut juridique de personnes regroupées les mène en réalité à un accès différencié aux droits. Les contraintes légales et juridiques qui y sont liées impactent fortement leur trajectoire de vie, leurs choix quotidiens, leur autonomie dans des domaines essentiels de la vie, mais aussi leurs futures opportunités dans le pays d'accueil. Lydia Morris (2002) suggère d'utiliser le terme de citoyenneté « stratifiée » pour parler de ce phénomène. Cette stratification concerne tant la citoyenneté civile, qui concerne l'accès aux droits et aux libertés, que la citoyenneté politique, qui renvoie à l'exercice des droits politiques tels que le droit de vote, ou encore la citoyenneté sociale, qui concerne l'accès aux droits

sociaux comme le droit à la protection sociale, à l'éducation ou encore au travail (Morris, 2002; Kubal, 2011; Kofman, 2002). Les développements précédents montrent que les personnes regroupées sont limitées pour chacune de ces citoyennetés. Les conditions strictes, ainsi que les nombreuses dépendances qui en découlent, ont des effets destructeurs pour les conjoints regroupés et vont jusqu'à annuler l'agentivité que devrait leur conférer la citoyenneté, que ce soit en terme de pouvoir de décision en tant qu'individus ou de valeur accordée à leurs besoins et aspirations en tant que citoyens (Venugopal et Huq, 2021)

Le premier chapitre de cette thèse l'a montré, les femmes sont, aujourd'hui encore, majoritaires à migrer dans le cadre du regroupement familial. Ainsi, dans un article qui s'inscrit dans la lignée des *feminist legal studies*, Isabelle Carles-Berkowitz (2015) remet en question l'idée selon laquelle le droit serait neutre, en soulignant sa dimension genrée. D'après l'auteure, le droit – en étant intrinsèquement patriarcal – reproduit en fait la subordination féminine. Il agit comme un vecteur des renforcements des rôles traditionnels de genre et entraîne un traitement discriminatoire. À l'instar de ce que proposent Marco Martiniello *et al.* (2010), le statut migratoire endosse une dimension juridique – voire politique – d'une part, en ce qu'il renvoie aux rôles standards d'une personne tels qu'ils sont décrits dans la loi ou les mœurs, ainsi qu'une dimension sociale, d'autre part, « en agissant sur la réalité sociale jusqu'à la soumettre à la définition entendue de ce que doit être idéalement, pour le politique et selon les besoins du moment, la place de l'immigré » (Martiniello *et al.*, 2010 : 23-24). Considérées dès lors comme personnes à charge, ces femmes commencent leur vie post-migratoire avec beaucoup moins de pouvoir que leur mari (Purkayastha, 2005). Cette dépendance juridique impacte aussi leur statut et leur place en confinant les femmes migrantes à la seule sphère de l'intime, en tant qu'épouses et mères, et renforce le stéréotype largement répandu de la femme migrante regroupée, économiquement inactive et dépendante de son mari (Mouchit, 2018).

5.2.3. Perdre sa place et son statut

Ces nombreuses dépendances ont des effets sur la place et le statut de ces femmes migrantes. En effet, elles traduisent un phénomène de marginalisation socio-économique, vécue tant dans le pays de destination, au sein de la société, de leur réseau personnel ou de leur couple, que dans leur pays d'origine. Pour comprendre ce phénomène, cette section s'alimente, notamment, des travaux de Maja Cederberg (2017) qui s'intéresse aux processus de mobilité sociale en contexte migratoire en analysant les expériences de femmes migrantes au Royaume-Uni. L'auteure montre que les

personnes migrantes peuvent expérimenter une mobilité sociale ascendante et descendante de manière conjointe, et que le temps est une dimension importante de ces processus. Elle propose également de concevoir la classe, et la question du déclassement social, dans une perspective plus large.

Ainsi, cette section s'intéresse tout d'abord à la question de la mobilité sociale des femmes de ma population, en explorant les dimensions mises au jour dans leurs récits et qui impactent leur position sociale. Elle se penche ensuite sur les reconfigurations identitaires que leur nouvelle position sociale suppose, notamment au sein de leur couple.

5.2.3.1. Déclassement social

Migrer au sein de l'Union européenne, dans un pays comme la Belgique, représente un certain prestige pour des personnes migrantes originaires du Sud global.

At that time when you are in India going abroad, especially to a good European country, it gives you butterflies (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Toutefois, la réalité peut être très différente. En effet, en migrant dans le cadre du regroupement familial, ces femmes instruites et qualifiées sont confrontées à un phénomène de déclassement social. Ce déclassement social est d'abord une conséquence de leur migration. En effet, la littérature existante à ce sujet a montré qu'au-delà d'une mobilité géographique, les migrations internationales impliquent une mobilité sociale. Les personnes migrantes peuvent soit améliorer leur situation socio-économique grâce à des opportunités économiques accrues dans le pays de destination, soit connaître une mobilité descendante à cause d'une impossibilité de transférer leurs ressources économiques, sociales ou éducatives dans le contexte du pays d'accueil (Cederberg, 2017). En réalité, la migration impacte le statut socio-économique des personnes de manière complexe (Ryan *et al.*, 2015). Au travers de ces observations très concrètes, Toti exprime cette ambivalence liée au fait de migrer en Europe.

On a quitté l'aéroport et on arrive à L., et je vois les briques, les briques rouges. Je me dis : 'C'est ça, l'Europe ?'. Ce n'est pas ce que je vois, ce n'est pas l'idée que j'en avais. Je vois des petites voitures au parking. Au Congo, j'ai laissé des Jeep et des grosses grosses voitures (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylisme).

La migration des femmes de ma population d'études s'accompagne généralement aussi d'un déclassement professionnel et, de manière plus générale, d'une rupture professionnelle (cfr. Section 5.2.2.2.). Professionnellement actives dans leur pays d'origine, ces femmes sont nombreuses à abandonner leur carrière lorsqu'elles migrent pour rejoindre leur mari en Belgique. Comme déjà évoqué, le manque relatif de réussite de ces femmes sur le marché du travail s'explique ensuite par plusieurs facteurs : les voies d'entrée, le type de compétences, les discriminations sur le marché du travail et les divisions familiales genrées. Le statut social étant fortement lié à la position sur le marché du travail, l'impossibilité d'utiliser les anciens titres de compétences a des implications cruciales sur ce que ces femmes peuvent « devenir » après la migration (Smit, 2021), comme en témoigne Madeleine.

Tu vois des personnes, des juristes, des médecins comme moi mais on te dit : 'Madame, on n'a pas de boulot, on ne sait pas reconnaître votre diplôme, il faut reprendre les études'. Certains ça fait longtemps qu'ils ont étudié, plus de 10 ans. Donc ils sont sans rien alors que peut-être ils sont mariés, comme moi, ou Belges. Ils doivent aller faire le ménage chez les gens, avec un diplôme de 7 ans de sacrifice qui va rester dans leur chambre. C'est de la maltraitance, c'est tuer quelqu'un alors qu'il est encore en vie (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

Comme le suggère Maja Cederberg (2017), cette situation s'explique également par le fait que les trajectoires de classe sont largement genrées. La place des femmes migrantes au sein de la famille, de leur communauté et de la société au sens large est effectivement largement façonnée par les structures de genre : en partant de la division inégale des tâches domestiques et des responsabilités de *care*, qui ont un impact sur la capacité des femmes à s'engager dans d'autres activités, en passant par les inégalités propres au marché de l'emploi – notamment belge – qui compliquent l'intégration professionnelle des femmes, jusqu'aux idéologies traditionnelles de genre qui conditionnent leur engagement dans les différents domaines de la vie sociale. L'effet du genre sur le sens des mobilités sociales en migration est donc loin d'être univoque.

Mon mari est professeur à [l'université]. [...] C'est quelqu'un de très très très intelligent mon mari. C'est un homme très intelligent. Il m'a mise vraiment à l'aise mais souvent j'étais un peu complexée aussi quand on se retrouvait avec certaines personnes qu'il fréquentait, de dire que je n'avais aucun diplôme, j'étais vraiment mal. [...] Et pourtant c'est une grande fierté pour moi d'être mère au foyer mais je trouvais qu'il me manquait quelque chose quand je disais que j'élevais mes enfants. C'est l'excuse facile entre guillemets. J'étais complexée vraiment (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Ce déclassement social s'explique ensuite par la précarité juridique dans laquelle se retrouvent ces femmes à leur arrivée en Belgique (cfr. Section 5.2.2.4.). Si elles ne se retrouvent pas systématiquement en insécurité financière car leur mari pourvoit aux besoins de l'ensemble de la famille, le fait d'être dépendante et de perdre leur statut de femme autonome pèse fortement sur la balance. Comme le montre l'extrait du récit de Rosine ci-après, l'expérience d'un titre de séjour précaire impacte fortement les expériences de mobilité sociale (Cederberg, 2017).

Je lui avais [dit] que moi je ne pouvais pas rester ici à la maison, femme au foyer, à attendre qu'il vienne et me donne quelque chose... J'étais habituée, je ne dépendais pas de lui, j'étais seule, j'organisais ma vie, on me payait. Alors voilà, tout d'un coup, même 5 euros pour acheter du crédit [de téléphone], il faut lui demander et ça me coûte ! Même encore aujourd'hui, ça me coûte ! (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

L'expérience d'une mobilité sociale descendante a des impacts tant dans le pays de destination que dans le pays d'origine. L'impossibilité d'être mobile socialement impacte, par exemple, leur capacité à développer un sentiment d'appartenance à la société de destination. Les analyses ont montré qu'en ne valorisant par leurs diplômes et qualifications, et en leur compliquant l'accès à des emplois qualifiés, ces femmes se retirent peu à peu de l'espace public, s'isolent et se sentent systématiquement en décalage.

Bien que les difficultés rencontrées soient essentiellement vécues dans le pays de destination, ce déclassement social a également un impact sur la manière dont ces femmes se perçoivent et sont perçues dans la société et ces perceptions ont des effets sur la manière dont elles se voient dans le pays d'origine (Cederberg, 2012). Leurs récits montrent qu'elles taisent certaines choses à leur famille ou à leurs réseaux amicaux dans leur pays d'origine, comme leur situation professionnelle ou les difficultés qu'elles rencontrent avec leur mari. Dans certains cas, comme celui de Lyly ci-après, elles coupent les contacts avec leur pays d'origine, en particulier leurs amis et les personnes avec qui elles ont étudié, afin de ne pas à avoir à se justifier.

La plupart de mes copines, de mes amies, mes collègues avec qui on a étudié, elles ont évolué. Et là, moi, je me dis : 'Qu'est-ce que je fais ?'. Je n'ai pas évolué ! Je n'ai rien fait [...]. Moi ce que je veux moi, c'est me réaliser, faire ce que je veux, atteindre mon objectif, mes rêves. Même si je ne peux pas tous les réaliser, quand même, mais au moins un ! Au moins un ! Vraiment, pour moi, c'est vraiment important. [...] C'est en quelque sorte honorer aussi mon père. [Rires]. Honorer aussi mon père parce qu'il a fait tout ça. Il a payé des études

pour ça ? Être aide familiale ? Être femme de ménage ? (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Cette situation est également accentuée par le fait que ces femmes jouissaient d'une position sociale relativement élevée dans leur pays d'origine, auprès de leurs parents.

[Mon père] est douanier [...], c'est quelqu'un d'un peu important quoi (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylistique).

Comme le suggère Maja Cederberg (2012), qui adopte une perspective familiale et intergénérationnelle de la mobilité sociale, cette expérience de déclassement social des femmes migrantes regroupées peut toutefois être atténuée par la perspective d'une mobilité ascendante pour leurs enfants, au travers des opportunités qu'offre la migration, notamment en matière d'éducation. L'extrait du récit de Lyly ci-dessous met au jour un réel sentiment de devoir envers les enfants.

Mais aussi, ce qui [est déstabilisant], c'est le fait d'être à cheval. Ici ou là-bas ? Ici ou là-bas ? Mon mari, lui il dit qu'il préfère que les enfants grandissent ici, la sécurité, dans des bonnes conditions pour les écoles et tout ça. Et bon, moi j'ai pas trop envie non plus... Si on dit qu'on retourne là-bas, je vais sacrifier mes enfants et après, peut-être elles vont me culpabiliser ? C'est de l'égoïsme de ma part ? C'est un peu compliqué de se décider. [...] C'est un peu comme si on éparpillait les efforts. [...] ça me déstabilise un peu. Je me dis que si je veux partir faire des affaires là-bas et les enfants, qu'est-ce que je fais ? Est-ce qu'elles vont rester ici ? Est-ce que je vais partir avec elles là-bas ? Et si je vais là-bas, il faut assurer tout pour que les enfants ne puissent pas encore se retourner contre moi (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Une autre façon pour ces femmes de parler de leur expérience de la mobilité sociale est de mettre l'accent sur d'autres aspects que ceux purement économiques et professionnels, comme le fait d'avoir eu l'opportunité de découvrir un nouveau pays et une nouvelle culture, d'avoir appris de nouvelles langues, de s'être impliquée dans de nouvelles occupations comme Paola qui s'est activement engagée dans le monde associatif belge ou encore, comme dans le cas particulier de Lyly, d'avoir pu bénéficier de traitements procréatifs efficaces pour avoir des enfants.

5.2.3.2. Reconfigurations identitaires

Dans ce contexte de dépendances et de marginalisation socio-économique, les rôles traditionnels de genre au sein du couple sont une nouvelle fois exacerbés. Sans autres véritables contacts que

le conjoint, sans proximité avec leur réseau de soutien, sans aide dans les tâches domestiques ou éducatives, l'isolement social et l'enfermement dans la sphère domestique sont vécus d'autant plus fortement, et les tensions au sein du couple sont d'autant plus vives.

Les femmes que j'ai rencontrées sont également confrontées à des responsabilités supplémentaires. Elles sont chargées d'effectuer un « travail de transition » en organisant le processus d'installation dans le pays de destination, en veillant au bien-être émotionnel de la famille et en développant les réseaux communautaires (Venugopal et Huq, 2021). Moins mobiles que leur mari, plus dépendantes de leurs relations familiales et moins libres dans la construction de leur carrière migratoire, les stéréotypes de genre dont elles sont déjà victimes sont dès lors renforcés (Carayon, 2013).

En effet, ce contexte renforce un modèle patriarcal des relations conjugales et entraîne, bien souvent, ce que Vidhula Venugopal et Afreen Huq (2021) ont appelé un phénomène de « refémisation ». Puisque la décision de migrer est prise dans l'objectif de soutenir la carrière de leur mari, les femmes regroupées sont effectivement confrontées à des obstacles spécifiques liés à leur statut de femmes et de migrantes ressortissantes d'un pays étranger. Au-delà des déséquilibres de pouvoir au sein du couple, les tensions existantes entre culture d'origine et les normes culturelles dominantes dans le pays de destination produisent des situations dans lesquelles genre et ethnicité s'entrecroisent pour repousser les femmes regroupées dans des rôles qui contraignent leur agentivité.

Le faire par contrainte, ne pas le faire par plaisir... Parce que j'ai des projets moi. J'aimerais me réaliser, j'aimerais me réaliser. Dans ces métiers-là, c'est pour gagner quelques miettes de pain hein ! On n'épargne pas hein, non. C'est pour payer seulement les factures et c'est à peine que tu peux nouer les deux bouts. Oui, c'est ça (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Alors que Nadia Mouchit (2018) observe ce qu'elle appelle une « dette de la rejoignante », les récits que j'ai récoltés montrent qu'il arrive aussi que le conjoint se sente plutôt redevable envers son épouse pour les sacrifices qu'elle fait afin de soutenir sa carrière. Le mari d'Akiko, par exemple, montre qu'il lui est redevable en étant davantage attentionné.

He feels really guilty because he knows I loved my job, and also he knows how work is important in life, so he feels guilty. He does very well, he is really kind to me. He's kinder

than before because he has a sense of sacrifice me (Akiko, Japon, 31 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Bachelier en Littérature).

Un autre exemple est celui de Seeta. Elle explique que bien qu'elle n'ait pas besoin d'argent – elle dispose de nombreuses économies personnelles – son mari insiste pour lui acheter, à ses frais, ce dont elle a besoin.

I don't really need financial support, but I think he just... because he thinks that I don't work so he will... like I had to buy shoes, and he was like "No, I buy shoes", which if I was working I would probably buy my shoes myself, but it's not like I asked him to buy me shoes but he was like "No, I'll buy shoes for you". I don't really need financial support but I guess that's how it is right now (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Cet extrait du récit de Seeta montre néanmoins aussi que la frontière entre sentiment de redevabilité et renforcement du rôle masculin de pourvoyeur pour la famille est relativement fine.

Dans ce contexte compliqué et ambivalent, les femmes regroupées sont souvent confrontées à une certaine désorientation, une perte du sens et du système de valeurs qui étaient attachés à l'ancienne identité, ainsi qu'une crise identitaire (Iredale, 2005).

[Certaines fois], je me dis : 'Mais je n'ai rien fait moi'. Je n'ai rien fait, je n'ai rien fait vraiment ! Je réfléchis, je réfléchis. A part garder les enfants, aller les récupérer à l'école, faire les devoirs, payer les factures, qu'est-ce que j'ai fait ? [Rires]. Rien (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Ces femmes, en quelque sorte forcées de rester à la maison, sont nombreuses à se sentir dévalorisées et à se sentir perdues. Ces difficultés supplémentaires puisent dans leurs ressources déjà maigres, entraînant d'autres barrières et freinant leurs efforts d'intégration en général (Venugopal et Huq, 2021).

5.3. Conclusions du chapitre

En s'intéressant spécifiquement aux projets migratoires et aux premiers moments dans le pays de destination, ce chapitre montre que la migration des femmes qualifiées et regroupées amène son lot d'épreuves. Outre un déracinement du pays d'origine et un choc culturel à l'arrivée en Belgique, elle entraîne des ruptures, des chamboulements et des dépendances à plus d'un niveau.

Ce chapitre montre également que les parcours de vie des personnes migrantes, et leurs expériences de manière plus générale, sont fortement influencés par toute une série de dynamiques de pouvoir. Les dynamiques de genre, d'abord, sont particulièrement prégnantes. Le genre influence d'abord la mobilité et l'installation dans le pays d'accueil, en facilitant ou en limitant les départs, les modalités des flux ou encore l'accès à l'emploi. Il influence aussi les relations sociales et les interactions quotidiennes, soit les rapports consécutifs à la migration. Réciproquement, la migration a elle aussi des effets sur les dynamiques et les relations de genre en modifiant ou en confirmant les rôles existants qui y sont liés. Les dynamiques de race et de classe, ensuite, influencent tout particulièrement les relations au sein des couples unis dans le cadre de mariages transnationaux. L'âge et la nationalité ou le pays d'origine, quant à eux, impactent plus particulièrement les trajectoires professionnelles de ces femmes. De manière générale, comme l'explique Isabelle Carles-Berkowitz (2015), cette construction des femmes migrantes vues comme dépendantes et victimes à protéger a un impact direct sur les politiques et les dispositions prises à leur égard, davantage tournées vers leur protection que vers leur autonomie et l'égalité de leurs droits. La migration est-elle alors vraiment synonyme d'émancipation pour les femmes mobiles ?

L'un des enjeux majeurs des travaux féministes sur la migration est de comprendre la manière dont elle contribue ou non à l'émancipation des femmes (Moujoud, 2008). À l'instar de ce que partage Lyly – entre autres – dans le cadre de son récit, ces épreuves émergent avant tout dans un contexte d'entre-deux : entre le pays d'origine et le pays de destination, entre la famille restée au pays et la famille en Belgique ou encore entre le désir de se réaliser en tant que personne et la volonté de soutenir le bien-être de sa famille. Privilégier un modèle d'analyse binaire qui oppose société d'origine et société d'arrivée est une démarche que Nassima Moujoud (2008) qualifie de trop simpliste pour comprendre pleinement les phénomènes étudiés. D'après l'auteure, il n'est pas pertinent d'analyser ce qui se joue lorsque les femmes migrent au travers de l'opposition entre société d'origine et société de destination parce que la dualité entre émancipation et oppression est dynamique et changeante, et se construit justement dans ce contexte d'entre-deux. Ce chapitre montre d'ailleurs que les pratiques de domination n'émergent pas seulement dans l'intimité du couple ou dans la société d'origine mais apparaissent aussi au travers de multiples arrangements institutionnels – comme le marché de l'emploi ou les politiques migratoires, qui renvoient les personnes migrantes aux cadres normatifs conjugaux et familiaux, et les positionnent différemment au sein des structures d'opportunités d'une société (Killian et Manohar, 2016;

Purkayastha, 2005). Pour dépasser cette vision binaire, il est pertinent de s'intéresser aux stratégies développées par ces femmes, ainsi qu'aux formes d'agentivité qu'elles développent.

Contrairement au portrait que dressent Vidhula Venugopal et Afreen Huq (2021), qui voient les femmes migrantes regroupées comme étant dénuées – au terme de leur installation dans le pays de destination – d'une quelconque agentivité ou de quelconques ressources pour rebondir, ce chapitre propose d'autres observations. Ce chapitre a montré que lorsqu'elles migrent pour rejoindre leur conjoint, ces femmes sont généralement confinées à leur rôle d'épouse et se voient refuser toute ambition ou activité professionnelle dans le pays de destination. Elles sont toutefois nombreuses à vouloir s'engager activement dans leur nouvel environnement et à vouloir reprendre un certain contrôle sur leur vie. En effet, les femmes que j'ai rencontrées sont déterminées à retrouver une meilleure position au sein de la société et sont habitées par l'espoir que de meilleures opportunités se présenteront avec le temps et qu'elles trouveront leur place à force de persévérance. Ainsi, les épreuves vécues dans le pays d'accueil (dépendance administrative et légale, difficultés financières ou matérielles, insertion compliquée dans le marché du travail, marginalisation socio-économique, etc.) amènent progressivement ces femmes migrantes soit à s'adapter et à résister afin de mener leurs projets à bien, soit à redéfinir le sens qu'elles leur donnent et à revoir leurs attentes et leurs trajectoires personnelles. Loin d'être passives, elles développent des stratégies pour reconstruire, négocier ou encore reconfigurer leur relation à elles-mêmes, aux membres de leur famille et à la société de destination. Parmi les diverses réponses qu'elles apportent, les projets de reprise d'études occupent une position privilégiée.

CHAPITRE 6 – LA REPRISE D'ÉTUDES COMME PROJET DE RECONSTRUCTION ?

Pour faire face aux difficultés rencontrées dans les premiers moments de leur installation dans le pays de destination ainsi qu'aux marginalisations socio-économiques dont elles sont victimes, les femmes arrivées dans le cadre du regroupement familial soit résistent, soit s'adaptent, soit remodelent leurs projets. En effet, les épreuves vécues dans le pays de destination amènent progressivement les personnes migrantes à redéfinir le sens donné à leurs projets, à revoir leurs attentes et, plus largement, leurs trajectoires personnelles. Dans ce contexte, les projets de reprise d'études sont prédominants. En effet, à l'instar de ce que propose Lucille Guilbert (2008) dans ses travaux⁵⁴, les projets d'éducation post-migratoires peuvent répondre à plusieurs objectifs. Ils peuvent être envisagés comme un moyen d'accéder plus rapidement à un poste professionnel qualifié, ils peuvent être un moyen de se faire une place dans la société de destination ou encore de trouver un sens nouveau à leur vie quotidienne. Quelles que soient les opportunités et les contraintes qui se dissimulent derrière ces projets de reprise d'études, ils représentent un troisième événement majeur dans la carrière migratoire de ces femmes⁵⁵.

Si l'éducation et l'apprentissage des enfants issus de l'immigration sont des thématiques largement étudiées dans le champ de la sociologie, nous savons encore très peu de choses quant à la participation des personnes migrantes adultes à l'éducation dans le pays de destination (Söhn, 2016). De plus, malgré un nombre toujours plus important d'études sur la migration des femmes, il existe peu de recherches qui explorent plus particulièrement les expériences que font les femmes

⁵⁴ Lucille Guilbert distingue effectivement quatre profils de positionnements des personnes migrantes eu égard à la poursuite des études : 1) la reprise des études peut constituer un projet opératoire dans la trajectoire migratoire, que cette migration soit volontaire ou forcée ; 2) la reprise des études peut constituer un projet adaptatif qui prend forme après la migration, comme stratégie pour obtenir une meilleure situation (emploi, éducation, etc.) ; 3) la reprise des études est une aspiration secondaire, une anticipation imaginaire, presque un rêve parmi les multiples possibilités, sans que cela ne constitue un réel projet ; ou encore, 4) la reprise des études ne constitue en rien un projet ni avant ni après la migration. Les femmes de ma population cible semblent correspondre au deuxième profil.

⁵⁵ A noter cependant que cet événement a pu être évoqué comme marquant dans le récit de ces femmes spécifiquement parce que l'objet de ma rencontre avec elles était lié à leur reprise d'études en Belgique. Malgré cet aspect, la reprise d'études reste un projet central de l'expérience post-migratoire des participantes que j'ai rencontrées.

immigrées de l'éducation et de l'apprentissage d'un point de vue qualitatif (Sadeghi, 2008). Ainsi, ce chapitre vise non seulement à combler ce manque, mais aussi à nuancer le regard qui est porté sur ces femmes et qui les dépeint comme des victimes confinées à leurs rôles d'épouses et de mères, et déconnectées du monde professionnel (Ouali, 2012). Il cherche également à comprendre les structures particulières d'opportunités et de contraintes dans lesquelles ces projets s'inscrivent, ainsi que les formes de stratégies qui sont déployées par ces femmes pour mener leur nouveau projet à bien dans le pays de destination. À noter que dans ce chapitre, ces projets d'éducation post-migratoires comprennent les études universitaires, les formations diplômantes dispensées en Hautes Écoles ainsi que les formations professionnalisantes disponibles dans d'autres structures. Ils ne comprennent pas les cours de langue.

Pour y arriver, ce chapitre mobilise les travaux de Lucille Guilbert et Claudia Prévost (2009) qui s'intéressent aux effets de la jonction entre projets d'études et projets d'immigration sur les personnes immigrantes ainsi qu'à la place des études dans les processus d'intégration, d'insertion durable et de mobilité de ces personnes. Il mobilise également les travaux de Janina Söhn (2016), de Maria Adamuti-Trache (2010), de Rupa Banerjee et Anil Verma (2011) ou encore de Linda Morrice (2013) pour n'en citer que quelques-uns, qui se sont penchés sur les projets d'éducation post-migratoires de différents groupes nationaux, dans différents contextes de réception.

En se basant sur cette littérature et sur les récits des 22 femmes que j'ai rencontrées, la première section porte sur les opportunités que représentent les projets de reprise d'études pour ces femmes. Elle s'intéresse à leurs positionnements, le sens qu'elles y accordent en tant que projet ainsi qu'à leurs motivations. La seconde section s'intéresse aux contraintes et aux obstacles rencontrés, en particulier dans le contexte éducationnel belge. La troisième section porte ensuite sur les stratégies adoptées par ces femmes et sur l'agentivité dont elles font preuve pour naviguer coûte que coûte dans cet espace-temps de transition.

6.1. Reprendre des études dans le pays de destination : entre opportunités...

Reprendre une formation en tant qu'adulte est un projet qui s'inscrit dans un contexte spatio-temporel bien particulier et qui répond à des besoins bien particuliers. En effet, comme l'explique Maria Adamuti-Trache (2010), la reprise d'une formation en tant qu'adulte n'est pas un acte isolé mais plutôt le résultat de leur histoire et de leur vie. Il est le reflet de structures d'opportunités et de contraintes, parfois conflictuelles, qui comprennent tant des facteurs situationnels,

institutionnels et dispositionnels qui vont soit le favoriser, soit le contraindre. Pour les femmes migrantes que j'ai rencontrées, et qui possèdent des niveaux élevés de capital humain, la reprise d'études est avant tout envisagée comme l'un des principaux moyens de reconstruire leur identité professionnelle et sociale dans la société.

Pour analyser les opportunités liées à la reprise d'une formation dans le pays de destination, cette section s'intéresse d'abord au timing de ces projets de reprise d'études et à la manière dont ils entrent en contradiction avec les normes sociales d'âge imposées par la société. La seconde section analyse le rôle de ressource que le capital humain antérieur de ces femmes joue sur ces projets. Enfin, la troisième section met en lumière les opportunités qui se cachent derrière la volonté de ces femmes adultes qualifiées et regroupées de reprendre une formation.

6.1.1. Timing et temporalités des projets de reprise d'études

Pour les femmes que j'ai rencontrées, la reprise d'études n'aurait pas été un projet si elles n'avaient pas migré afin de rejoindre leur conjoint ou leur mari en Belgique. En effet, comme l'a montré la section 5.2.2.2. ci-avant, avant de prendre la décision de migrer, les femmes de ma population cible étaient toutes engagées dans une carrière professionnelle ou éducative dans leur pays d'origine : Lisette, Nayani, Akiko, Katherine, Rosine ou encore Leah avaient un emploi rémunérateur ; Bharati, Adeena et Mei, notamment, finissaient leurs études et projetaient de chercher un emploi dans leur domaine de qualifications ; Toti, Cristal ou encore Seeta étaient en cours de reconversion professionnelle ou en recherche d'emploi dans leur domaine de qualifications. Bien qu'elles ne détenaient pas toutes un emploi rémunéré au moment de leur migration, leurs récits montrent qu'elles étaient toutes néanmoins inscrites dans un projet professionnel et qu'elles ne prévoyaient ni d'être uniquement mère au foyer, ni de reprendre une quelconque formation.

Si l'on en croit Janina Söhn (2016), une certaine continuité est attendue des femmes adultes, migrantes ou non, en terme d'étapes de vie. En effet, selon la perspective classique du parcours de vie (cfr. Section 3.1.), il existe des normes sociales plus ou moins contraignantes concernant l'âge auquel il est jugé normal de poursuivre une éducation. D'après les premiers théoriciens de ce champ d'études, les parcours de vie classiques suivent effectivement une séquence type qui prévoit d'abord une phase d'éducation, puis une phase d'emploi ou liée à la famille. Si une personne de 19 ans, qui a déjà commencé des études dans son pays d'origine, migre et continue

ses études après son installation dans le pays de destination, elle suit un modèle caractérisé par une certaine continuité biographique. Une autre transition considérée comme normale est celle d'une personne qui termine ses études dans son pays d'origine, migre, puis cherche un emploi ou fonde une famille dans le pays de destination. Si l'on en croit cette logique, plus les personnes migrantes sont âgées lorsqu'elles arrivent dans le pays de destination, moins elles sont susceptibles de s'investir dans une éducation en raison des normes sociales associées à leur âge avancé (Söhn, 2016). Aussi, bien que les parcours féminins et masculins tendraient, tout en gardant leurs spécificités, à se rapprocher, Stefano Cavalli (2007) affirme que le modèle normatif des parcours de vie est plus prégnant pour les femmes.

Les récits et les expériences des femmes que j'ai rencontrées semblent toutefois entrer en contradiction avec ces normes sociales d'âge et rompre avec cette idée de continuité biographique type. Dans leur cas, leur migration vers la Belgique a entraîné une rupture de leur projet professionnel et de leur parcours de vie. Comme le suggèrent Matthias Wingens *et al.* (2011), en tant qu'événement dans le temps, leur migration impacte leur expérience d'autres événements ainsi que le déroulement de la suite de leur parcours de vie. Le fait qu'elles reprennent des études après leur installation, dans le pays de destination, alors qu'elles étaient engagées dans une carrière professionnelle dans leur pays d'origine contredit la séquence considérée comme normale des parcours de vie. Les projets de reprise d'études à temps plein par ces femmes migrantes adultes s'inscrivent alors au cœur d'un type de parcours de vie dit déstandardisé (Söhn, 2016). Cette déstandardisation ne mène toutefois pas nécessairement à une désinstitutionnalisation du parcours de vie mais plutôt, comme le suggère Stefano Cavalli (2007), à une « institutionnalisation de la flexibilité », voire une institutionnalisation du parcours de vie individualisé. En effet, d'après l'auteur, un parcours de vie peu standardisé et flexible, dans ce contexte d'institutionnalisation de la flexibilité, a des effets ambivalents. Si les individus profitent de plus amples possibilités dans la poursuite de leurs buts et d'une extension du contrôle sur leur vie, ils peuvent aussi être confrontés à un sentiment d'insécurité ainsi qu'à de fortes pressions pour qu'ils accomplissent au mieux leur parcours. Cette déstandardisation entraînerait ainsi « un sentiment d'insécurité et une plus grande vulnérabilité qui créent des demandes de support institutionnel » (p. 65).

Le timing de ces projets de reprise d'études, à savoir le temps que prennent ces projets post-migratoires pour se mettre en place et se concrétiser, peuvent toutefois être différents d'une femme à une autre. En réalité, leurs récits ont montré que la reprise d'une formation et l'inscription proprement dite dans un établissement d'enseignement supérieur interviennent à un

moment particulier de leur trajectoire individuelle et familiale : elles sont nombreuses à avoir préféré attendre que leurs enfants aient atteint un certain âge ou de trouver une solution de garde pour leurs jeunes enfants. Ainsi, pour celles qui ont des enfants, le statut de mère – et les attentes genrées qui y sont liées – joue un rôle important sur leur décision de reprendre des études (Smit, 2021). Madeleine, par exemple, est entrée dans l'enseignement supérieur 10 ans environ après son installation en Belgique. Elle a d'abord fait du bénévolat pendant quelques années, puis a travaillé dans l'administration. Un jour, cependant, elle a un déclic. Elle ne veut pas continuer à travailler dans un domaine qui n'est pas le sien et décide de reprendre des études de Master en Médecine pour pouvoir exercer en Belgique. Elle décide toutefois d'attendre que ses enfants soient plus âgés, puis s'inscrit à l'université. Le timing de son inscription aux études supérieures est donc intervenu à un moment particulier de sa vie personnelle, soit lorsqu'elle était personnellement disposée à faire un changement dans sa vie, et familiale, une fois que ses enfants étaient suffisamment grands. Le timing de son inscription a également dépendu du processus d'obtention des équivalences de ses diplômes, qui est une procédure longue. Madeleine a eu la possibilité de travailler pendant plusieurs années car sa migration a précédé les changements législatifs apportés en matière de regroupement familial en 2011⁵⁶. C'est également le cas de Paola, de Lyly, de Leah ou encore de Adeena. Katherine, par contre, a repris des études supérieures en Belgique dès son arrivée dans le pays parce que son mari ne voulait pas qu'elle travaille. Ceci est probablement également lié au fait que la législation concernant l'accès au travail pour les membres regroupés de la famille ait maintenant changé. Lisette, Akiko et Toti, notamment, sont dans la même situation et ont repris des études en Belgique dès leur arrivée. Dans ces deux cas, les politiques migratoires – et la législation encadrant le regroupement familial et l'accès à l'emploi pour les personnes regroupées plus spécifiquement – mais aussi les politiques d'enseignement supérieur en termes d'équivalences de diplômes délivrés dans un pays tiers à l'Union européenne et leur dynamique familiale ont influencé le calendrier de leur inscription aux études supérieures dans le pays de destination.

⁵⁶ Depuis 2011, les personnes qui arrivent en Belgique dans le cadre du regroupement familial afin de rejoindre leur conjoint détenant un titre de séjour lié aux études ne peuvent pas obtenir de permis de travail, et ne peuvent donc pas travailler légalement (cfr. Section 1.3.2.).

6.1.2. Le capital humain comme ressource nécessaire

Au-delà de ces aspects structurels, reprendre une éducation dans le pays de destination nécessite d'importantes ressources individuelles en terme de capital humain, compris comme l'ensemble des connaissances, des aptitudes, des expériences et des qualités accumulées par une personne et qui détermine sa capacité à produire pour elle-même ou pour les autres⁵⁷. Comme expliqué dans le chapitre 2 de cette thèse, les femmes de ma population sont effectivement toutes qualifiées. Elles disposent ainsi d'un important éventail de connaissances culturelles et professionnelles acquises au cours de leurs vies antérieures et possèdent des niveaux élevés de capital culturel institutionnel prenant la forme de qualifications universitaires et professionnelles. Beaucoup d'entre elles parlent également plusieurs langues en plus de leur langue maternelle. Cet important capital humain détermine fortement les projets d'éducation post-migratoires qu'elles conçoivent ainsi que l'agentivité que cette entreprise requiert.

En effet, à l'instar de ce que proposent Anna Vouyioukas et Maria Liapi (2013), les femmes migrantes instruites et qualifiées, plus à même d'analyser les conditions socio-économiques du pays dans lequel elles migrent, sont davantage enclines à tirer parti des conditions structurelles et politiques de ce pays dans le but d'accroître leur accès aux droits, aux services et aux biens et d'augmenter leur agentivité, leur donnant ainsi de meilleures chances d'intégration sociale et économique. Leur capital humain joue un rôle de stimulus et les incite à prendre des mesures pour améliorer leur vie dans la société de destination. Fortes de ce capital humain, elles sont alors plus susceptibles de s'engager activement dans des processus de requalification et de formations (Vouyioukas et Liapi, 2013). C'est aussi ce qu'observent Rupa Banerjee et Anil Verma (2011) dans le contexte canadien. D'après les auteurs, les personnes migrantes (hautement) qualifiées font face à une plus grande dépréciation de leurs qualifications et un déclassement professionnel plus important que les immigrants moins scolarisés. Le capital culturel et social qui existait auparavant dans un domaine où il était reconnu comme légitime n'a que peu ou pas de valeur d'échange (Morrice, 2013). Leurs diplômes étrangers n'étant pas reconnus sur le nouveau marché du travail, l'incitation à améliorer leur statut professionnel en investissant dans la poursuite de leurs études est alors plus importante que pour ceux dont les compétences sont transférables

⁵⁷ Le concept de « capital humain » se rapproche de celui de « capital culturel », développé par Pierre Bourdieu.

(Banerjee et Verma, 2011). En effet, la transférabilité du capital humain antérieur joue un rôle important sur la conception de projets d'éducation post-migratoires.

Cette importance accordée aux études s'explique également par le fait que les personnes migrantes instruites et qualifiées accordent généralement plus de valeur à l'éducation formelle que celles ayant des niveaux de capital humain moins élevés. D'après Linda Morrice (2013), qui s'est penchée sur le cas de personnes réfugiées au Royaume-Uni, les personnes migrantes qualifiées sont généralement issues de milieux où l'éducation et la réussite scolaire sont hautement considérées. Les femmes migrantes que j'ai rencontrées ont – pour une bonne partie d'entre elles – effectivement été élevées selon l'idée que l'éducation est importante et un premier levier de mobilité sociale. Comme Adeena, elles sont nombreuses à affirmer avoir été de bonnes élèves durant leur enfance et à avoir apprécié l'école :

I should not say that I was an extraordinary student but I was a very good student in Pakistan. That is why my family supported me to get through it. Otherwise, you know, people start saying that you cannot do it, [that] you should do something else. But I was very interested to get an education (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Comme le montre cet extrait, et les suivants, l'éducation occupe une place importante dans leur enfance et dans leur parcours de vie avant leur migration.

Notre papa nous a donné cette chance d'étudier au moins. Il nous a dit à tous : 'Il faut étudier. Je vous donne tous la chance d'être égaux, il ne faut pas être jaloux que tel ou tel a réussi dans la vie, non'. [...]. Mon papa nous encourageait à étudier et à apprendre la vie, à prendre nos vies dans nos propres mains (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Leurs récits montrent aussi que c'est un domaine dans lequel elles sont encouragées, confiantes, sûres d'elles et de leurs compétences. L'habitus dans lequel elles sont nées et le capital culturel⁵⁸

⁵⁸ Le modèle théorique de Pierre Bourdieu inclut différentes formes de capital culturel : 1/ le capital culturel *institutionnalisé* correspond aux qualifications éducationnelles tels que les diplômes universitaires ; 2/ le capital culturel *objectifié* se réfère aux objets culturels comme les livres, les instruments de musique ou les œuvres d'art ; et 3/ le capital culturel *incorporé* est défini comme les caractéristiques durables du corps et de l'esprit, soit les manières de penser et d'agir que les individus ont progressivement acquises au travers de leur socialisation (Ryan et al., 2015).

qu'elles ont acquis au cours de leur enfance leur ont permis de progresser avec une relative aisance dans leur éducation et d'accéder, à termes, à des postes professionnels (Morrice, 2013). Leurs projets de reprise d'études sont alors aussi une façon de rendre compte de cet habitus et de ne pas décevoir la famille, et en particulier leurs parents, qui ont investi dans leur éducation. Ils sont envisagés comme un retour sur investissement et une dette envers les parents.

I never worked so I really want to experience that thing. [...] It is more to satisfy my inner self: yes, you can do it! [...] And also one thing... We do not come from that big family, we are middle-class so my father, as I told you, he took a loan. So I don't want to waste his effort for my education, for educating me and if I am not doing anything for myself, I am not using my education, then I feel very bad like I am wasting his effort! So for that also, I want to. So he can see: 'Oh, I educated my daughter, and she is doing or she is earning' (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

En effet, toutes les participantes que j'ai rencontrées ont affirmé que ce besoin de poursuivre des études leur avait été transmis par leur famille. Leur récit montre d'ailleurs que l'éducation est profondément ancrée dans leurs premières expériences de socialisation et prend la forme d'un capital culturel incorporé. Pour beaucoup d'entre elles, qui ont grandi au sein de famille éduquée et instruite, l'éducation est un point central dans leur vie, voire une priorité. C'est le cas de Paola ci-après dont les deux parents avaient déjà suivi un cursus universitaire.

J'étais fille unique, entourée d'adultes. Et voilà, j'ai toujours eu des aspirations universitaires parce que mes parents avaient fait disons une petite université, l'école normale. [...] Et alors ça a toujours été mon aspiration, j'ai jamais vu autre chose pour moi. Et quand j'ai fini les secondaires, j'ai commencé tout de suite la psychologie. J'avais 17 ans. [...] Déjà dans la mentalité de ma maman, de ces générations-là, il y avait l'idée que les femmes, c'est mieux qu'elles étudient pour qu'elles puissent avoir une certaine indépendance (Paola, Chili, 44 ans, 3 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Psychologie).

Cette éducation reçue dans leur pays d'origine crée ainsi une structure qui favorise les projets de reprise d'études, en tant qu'adultes, dans le pays de destination (Alfred, 2016). C'est également ce qui explique le projet de reprise d'études de Cristal.

I would say that one value that is important is education. And that was something that was sort of installed in me from a young age by my mother, probably because she never got one herself so she wanted me to have a good education. But also, that was something that was

encouraged by my grand-parents, so my father's parents. And then yes, having gone through sort of elite schools obviously that is a value that gets transmitted from that setting. Yes, most of my friends are pretty well-educated but I would not necessarily say that from everyone (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Grâce aux messages qui leur ont été transmis quant à la valeur de l'éducation et d'un travail constant, et du contexte social dans lequel elles ont grandi et qui accorde une valeur centrale au fait d'être éduqué, ces femmes ont acquis une certaine discipline. Pour Mary Alfred (2016), ce sens de la discipline est un facteur qui contribue également à la capacité de ces femmes à gérer les multiples dimensions de leur vie dans le pays de destination.

6.1.3. Réponse adaptative aux difficultés rencontrées

La littérature existante quant à la reprise d'études dans le pays de destination met surtout l'accent sur les opportunités économiques et/ou professionnelles qu'elle représente pour les personnes migrantes. Les projets d'éducation post-migratoires sont alors envisagés comme des réponses adaptatives à des situations socio-économiques compliquées dans le pays de destination. Ils sont une façon, pour ces femmes migrantes qualifiées et dépendantes, de répondre aux difficultés qu'elles rencontrent au cours de leur installation en Belgique et d'étendre leurs possibilités d'intégration économique et sociale (Adamuti-Trache, 2010).

Toutefois, comme le suggère déjà la section 1.4.1. de cette thèse, ces projets ne sont pas qu'un moyen de retrouver un emploi dans le pays de destination et ne se limitent pas à ces considérations économiques. Cette section vise à montrer que l'acquisition de savoirs en situation migratoire est davantage construit comme un processus continu qui participe aussi d'une réalisation personnelle et permet de reprendre un certain contrôle sur la vie. La reprise d'études, conséquence de la migration, s'inscrit dans une logique de transition, comme un moment propice aux redéfinitions. Elle est associée à des possibilités de mobilité sociale ascendante mais aussi à des possibilités d'autonomie et d'émancipation (Sadeghi, 2008). Leurs motivations sont alors diverses et complémentaires. À noter aussi que ces projets de reprise d'études naissent précisément parce que ces femmes ont migré et si la migration est certes propice aux redéfinitions, elle est aussi la raison pour laquelle ces femmes doivent se redéfinir et retrouver leur place.

Mais comment ces femmes reprennent-elles ce contrôle concrètement ? Quelles sont les dynamiques par lesquelles elles passent ? Quelles sont les opportunités associées à ces projets ?

Quelles sont les nouvelles ressources auxquelles elles peuvent avoir accès ? Qu'est-ce que reprendre des études dans le pays de destination signifie vraiment ?

6.1.3.1. Sortir de l'espace domestique et contrer l'inactivité

Pour certaines des femmes que j'ai rencontrées, comme Leah, Tvisha, Elodie ou Bharati, ces projets d'éducation post-migratoires sont tout d'abord une manière de contrer l'inactivité et l'ennui associés aux premiers moments de l'installation dans le pays de destination.

Some people left [the study program] in January, like 5 people. It wasn't a very big group but I continued on because [laughs]. Actually because I didn't have my residence card until April that year, so I was, you know, I couldn't work anyways, and I couldn't do anything else but finish it (Leah, USA, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Bachelier en Management international).

Quitte à ne pas travailler, plutôt que de rester confinée à la sphère domestique, Leah entreprend des études en Management et gestion d'entreprise (*Business Administration*). Le programme d'études dans lequel elle s'inscrit est, selon elle, de mauvaise qualité. Comme elle l'explique dans l'extrait ci-dessus, plusieurs étudiants abandonnent d'ailleurs leur cursus pour cette raison. Elle le voit alors davantage comme une manière de passer le temps que dans le but d'acquérir de nouvelles compétences. Elle évoque d'ailleurs l'idée qu'il s'agit uniquement d'un *wife babysitting*, car beaucoup de femmes dans sa situation reprennent des études simplement pour être occupées. C'est également une manière d'éviter les trous trop importants dans leur curriculum vitae, comme dans le cas de Seeta.

The other thing also is that, if I'm not working for like a year and half at that point, it's... at least that gives me something to put on my CV and say this is what I did for the last year (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Ils permettent à ces femmes de sortir de chez elles, de quitter l'espace-temps du domicile privé et de se sentir utile.

This is another reason [for me to go back to studies], I don't want to waste the time. [My husband] needs to stay here for about four years so if I do nothing here, it's not very worthwhile for me. So maybe have something to do is a good choice (Mei, Chine, 28 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Traduction-Interprétation).

Pour ces femmes, dont les maris occupent des emplois à responsabilités généralement bien rémunérés (le mari de Leah est expert juridique et fiscal pour une entreprise internationale, le mari de Tvisha est comptable dans le secteur des diamants, le mari d'Elodie est professeur à l'université et le mari de Bharati est chercheur à l'université), les enjeux professionnels et/ou économiques ne sont pas prédominants et ces projets de reprise d'études s'élaborent comme des projets par défaut. Les études choisies, se situant parfois même à un niveau d'éducation inférieur à celui déjà atteint dans leur pays d'origine, sont « la chose à faire » dans une économie de la connaissance (Söhn, 2016).

6.1.3.2. Accéder à de nouvelles ressources sociales

Ces femmes étant confrontées à un certain isolement social et à un retrait dans la sphère familiale à leur arrivée en Belgique, ces projets de reprise d'études sont également l'opportunité d'accéder à de nouvelles ressources sociales et de rencontrer de nouvelles personnes.

Dans des formations. Par exemple, dans des formations, je rencontre d'autres personnes, on partage des expériences différentes. Des gens de nationalités différentes aussi, d'autres pays, on échange et on se soutient comme ça (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Alors que leurs relations sociales se construisent essentiellement autour de celles de leur mari, à l'échelle de leur communauté co-ethnique, la reprise d'études est une manière de s'émanciper de ces espaces sociaux afin de côtoyer des gens issus du même niveau social qu'elles et de s'intégrer dans des réseaux locaux. Ce nouveau capital social leur permet par ailleurs d'accéder à de nouvelles informations, sur les possibilités d'emploi par exemple, mais aussi à une compréhension de la société de destination qui les rendrait plus compétitives sur le marché du travail (Banerjee et Verma, 2011). C'est le cas de Nafissatou, par exemple, qui a décidé de reprendre des études en Droit des assurances afin de rencontrer des gens de ce milieu professionnel et augmenter ses chances de trouver un emploi.

Dans les cours, moi, je cherchais beaucoup aussi une sorte de network pour pouvoir intégrer ce milieu (Nafissatou, Guinée, 35 ans, 2 enfants, regroupée en 2012, Master en Droit maritime).

Cette observation rejoint la conceptualisation proposée par Robert Putnam, ou encore Mark Granovetter et Başak Bilecen après lui, à propos des *bridging ties* (inter-groupes) (cfr. Section 3.2.3.).

Les projets de reprise d'études représentent effectivement une opportunité d'accéder à des ressources au-delà de celles disponibles dans leurs propres cercles sociaux.

So here, we are together. We should make a community [but] that is so difficult because [...] we are coming from different backgrounds, different families [...]. [We feel close] because of the country, not because of the background of the family or so, but because of the country and because of the same language. [...] Sometimes you have conflicts, [...] but you have to be with them because they are your family. [...] we are close because we are suffering from the same thing in a sense that we are away from our families, even with different family backgrounds (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Si ces femmes sont proches des personnes composant leur réseau co-ethnique en terme d'ethnicité et parce qu'elles vivent les mêmes expériences loin de leurs réseaux familiaux, elles se sentent toutefois plus proches des personnes qu'elles rencontrent dans le cadre de leurs études en termes de position sociale et de capital humain.

6.1.3.3. Faire valoir ses qualifications et acquérir de nouvelles compétences

Comme suggéré par de nombreuses recherches, le recours à l'éducation au-delà de l'âge « normal » de l'entrée dans l'enseignement est généralement le résultat de l'absence d'opportunités d'emploi et de la non-reconnaissance, voire de la dévalorisation, de leurs diplômes étrangers dans le pays de destination. Pour pallier à ce gaspillage du capital éducationnel et professionnel (Vouyioukas et Liapi, 2013), une des voies privilégiées est alors la reprise d'une formation supérieure dans le pays de destination, soit un investissement dans l'accumulation de capital humain. Cristal, tout d'abord, a repris des études doctorales en espérant qu'un diplôme belge lui ouvre davantage d'opportunités.

For me it was, kind of a time of my life where it seemed like a good time to go back to my doctorate. Because of these external factors but at the same time, yes, there was this idea that if I have a PhD from a Belgian university, you know, hopefully it will lead to other opportunities and options (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Nafissatou, qui a obtenu plusieurs diplômes en droit, fait cette même réflexion.

Encore des études? Pourquoi ce choix? Parce que je me suis dit peut être que si j'ai un diplôme belge, ça donnerait déjà un autre regard à mon parcours, [...] que ça donnera un plus à mon

parcours (Nafissatou, Guinée, 35 ans, 2 enfants, regroupée en 2012, Master en Droit maritime).

Paola explique quant à elle que ses qualifications obtenues en Belgique avaient plus de poids sur son curriculum vitae.

Mais j'ai l'impression que tout ce qui était écrit dans mon CV, c'était rien si je n'avais pas une expérience belge, des études belges. Quand j'ai commencé à mettre des choses en Belgique, ça prenait tout de suite du poids. [...] Peut-être que je me fais des idées mais c'est vraiment quand j'ai commencé à mettre des choses faites en Belgique, même les petites formations, [...] les petits stages de vacances, mes expériences d'animation avec des enfants ici en Belgique, ça avait plus de poids que 4 ans en clinique dans un hôpital quoi par exemple. Voilà. Alors je pense que c'est vraiment ça qui a permis de... de pouvoir être crédible ! (Paola, Chili, 44 ans, 3 enfants, regroupée en 2010, Master en Psychologie).

Ces extraits confirment les résultats observés aussi par Rupa Banerjee et Anil Verma (2011), qui affirment que les personnes migrantes s'engagent dans des études dans le pays de destination au moins en partie à cause de la dévalorisation et de la non-reconnaissance de leur capital humain antérieur à la migration. La reprise d'études dans le pays de destination représente alors un moyen d'éviter un trou dans leur curriculum vitae, d'acquérir des compétences pertinentes à l'échelle locale, d'obtenir de nouveaux titres de compétences pour mettre en avant leurs compétences existantes et valider leur expérience antérieure auprès de potentiels futurs employeurs afin de réintégrer le marché du travail. En d'autres termes, les projets de reprise d'études sont alors envisagés dans le but d'accroître la pertinence et la valeur du capital humain accumulé dans leur pays d'origine (Adamuti-Trache, 2010).

Quel boulot dois-je faire ? A part avec ce que j'ai fait comme études, mais ici ça ne correspond pas. On engage pas les gens à ce titre-là. Voilà. [...] Alors comme le système de santé chez nous, c'est différent de chez vous, alors c'est là un peu que ça m'a compliqué. [...] Tel que j'ai travaillé au Congo, je ne peux pas trouver une place ici pour travailler, il fallait refaire encore une formation ou m'orienter et faire autre chose pour que je puisse travailler. [...] J'ai fait une formation de découverte des métiers pendant 3 mois et, en fait, après j'ai dit 'Bon, j'aime bien les gens et les personnes âgées' [et] comme j'ai travaillé aussi beaucoup en hôpital, je me suis orientée à faire la formation d'aide-soignante (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

A l'image de Rosine, l'éducation post-migratoire peut aussi être envisagée comme un moyen de changer de profession et de repartir à zéro, alors que leurs expériences antérieures ne sont pas valorisées sur le marché du travail belge. Plusieurs recherches ont montré qu'elles sont effectivement plus susceptibles de suivre des cours de reconversion professionnelle ou des formations spécialisées diplômantes dans un nouveau domaine, afin de se construire un nouveau profil professionnel, que de tenter de valider leurs diplômes antérieurs (Vouyioukas, Liapi 2013)

L'idée c'était plus que peut-être, mon mari va finir les études ici, il va rentrer, il va aller au Congo. Il va travailler et peut-être que toute la famille pourra rentrer. Qu'est-ce que je vais rapporter de nouveau ? J'ai été en Belgique, j'ai eu des enfants et je n'ai pas travaillé. Mais peut-être qu'apporter quelque chose, un diplôme en développement, peut-être que ça va m'aider, peut-être pas, en dehors de ma mode. Je peux apporter quelque chose au Congo en dehors de la mode que j'ai fait. [...] Je n'ai pas eu la chance de travailler, je suis restée à la maison et je vais quitter la Belgique, qu'est-ce que j'ai profité de la Belgique ? C'était ça l'idée quoi. Et quand j'ai raté, je me disais toujours que je cherchais n'importe quelle formation, mais je dois quitter ne fut-ce qu'avec quelque chose que j'ai réussi de la Belgique. Si un jour il arrivait que l'on rentre quoi (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Styliste).

Pour d'autres encore, comme l'explique Toti dans l'extrait de son récit ci-avant, la reprise d'études en Belgique traduit non seulement une volonté d'acquérir de nouvelles compétences à rapporter dans le pays d'origine lors de la migration de retour, mais aussi la peur d'avoir migré pour rien.

6.1.3.4. S'affranchir des rôles traditionnels de genre

La reprise d'études dans le pays de destination est également une manière de s'affranchir des rôles sociaux traditionnels de genre, exacerbés en contexte migratoire dans le cas de ces femmes qui migrent au moyen du regroupement familial. Rosine exprime avec éloquence cette volonté de ne plus entièrement dépendre de son mari.

Avant même que je ne parte me renseigner ou faire quoi, je lui en avais parlé, que moi je ne pouvais pas rester ici à la maison, femme au foyer, attendre qu'il vienne et donne ou quoi... [...] Alors c'est pour cela que je lui avais dit que 'je ne saurais pas rester comme ça, il faut que je me trouve une solution et la solution là c'est quoi ? S'il y a une formation à faire, je dois la faire, je veux le faire ! Parce que je veux, je dois ! Je veux le faire et voilà, je ne vais pas rester comme ça sur deux pieds (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Comme le suggère Shiva Sadeghi (2008) dans ses travaux sur les expériences de femmes immigrantes iraniennes au Canada, l'éducation – envisagée comme un tremplin pour obtenir plus facilement un emploi dans le pays de destination – joue un rôle crucial dans l'émancipation financière des femmes vis-à-vis des hommes.

Si on se sépare, un jour ça peut arriver qu'on se sépare alors qu'est-ce que je vais devenir ? Je vais devenir quoi ? Et si je dépends toujours de lui ? Je vais dépendre à ce moment-là de qui ? [...] Je dois arriver jusqu'au bout, je ne peux pas lâcher. Parce qu'on ne sait jamais et si demain ou après-demain on divorce ? Je vais rester seulement comme ça et qu'est-ce que je vais devenir ? Non hein ! Je ne peux pas. Je ne peux pas. Je ne peux pas. [...] Alors je dois me débrouiller aussi seule. Pour prendre soin de moi aussi un jour, même s'il n'est pas là, je dois pouvoir me prendre en charge et ne pas dépendre toujours de lui (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

La reprise d'études est donc une manière de retrouver une certaine indépendance et une autonomie vis-à-vis de leurs maris. Elle a dès lors des implications importantes dans la définition des relations de pouvoir au sein du couple. Elle a également des implications au niveau social, à l'échelle de la famille, de la communauté ou encore du contexte plus large du pays de destination. En accédant à l'enseignement, ces femmes ont la possibilité de développer une conscience de plus en plus accrue quant à leurs droits à poursuivre des études et à trouver un emploi. Beaucoup d'entre elles ont également modifié leur vision de leurs rôles au sein de leur famille et de leur ménage. En effet, en aménageant ce nouvel espace d'autonomie, elles travaillent à l'élaboration de nouvelles pratiques conjugales et à la définition de nouveaux rôles au sein du couple et de la société (Dia, 2014).

À ce titre, Anu Kõu et Ajay Bailey (2017) rappellent toutefois que les rapports sociaux de genre peuvent s'avérer plutôt positifs aussi à l'égard des femmes, qui peuvent rencontrer moins de pressions quant au fait de ne pas travailler et de reprendre des études, que les hommes, qui peuvent se sentir obligés de continuer de travailler afin de subvenir aux besoins de leur famille et maintenir leur rôle de pourvoyeur pour le ménage. Le genre affecte bien entendu les expériences et les parcours tant des femmes que des hommes (Aure, 2013).

6.1.3.5. Retrouver une position sociale

L'analyse des carrières migratoires des femmes que j'ai rencontrées révèle la complexité de leur statut social à leur arrivée en Belgique. La section 5.2.3.1. a montré que les multiples dépendances

dans lesquelles elles se retrouvent au moment de leur migration entraînent un important déclassement social. Certains travaux, comme ceux de Maja Cederberg (2017) notamment, utilisent le terme de « mobilité de classe contradictoire » (*contradictory class mobility*) pour désigner les trajectoires des femmes migrantes qui ont obtenu un meilleur revenu grâce à leur travail dans les pays de destination, mais qui connaissent une mobilité sociale descendante en effectuant un travail au statut social faible. Les femmes de ma population ne semblent toutefois pas concernées par cette dénomination. En effet, comme Tvisha ci-après qui malgré son diplôme de dentiste se retrouve à devoir nettoyer des instruments médicaux pour quelqu'un d'autre, elles connaissent plutôt une dégradation de leur situation économique, exacerbant davantage leur déclassement social.

When I was learning my Dutch, and I was waiting for the results, I thought, let's go to some dentist clinic just to see how it goes in Belgium [...]. So I asked one of the dentist in A. [...] : 'Can I come just to assist you?'. Because obviously I couldn't work at that time. [...] But then, I think the second or third day, he wanted me to sterilize instruments and he wanted me to do all the cleaning work. I think that was the trigger when I thought : 'No, this is not my job'. This is the job of a cleaning lady or some assistant. I am much more educated than this. I think I also cried that day because I was not feeling very happy that it happened to me, I didn't expect it. So I think that day, my husband said : 'Let's do something really serious about your studies'. [...] That was like a wakeup call for me [...]. I mean, cleaning is not a small job, but in India it is considered a small job, [...] it is the job of people who are not much educated. So here, when you are suddenly asked to do that, you feel intimidated, you feel offended. So I think that was the wakeup call for me (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

L'éducation pouvant être utilisée comme un « signal social » (Sadeghi, 2008), les projets d'éducation post-migratoires sont alors une manière de retrouver une position sociale. L'éducation est effectivement perçue comme un moyen d'accumuler un capital qui a de la valeur sur le marché du travail belge et qui a dès lors le potentiel de permettre aux femmes de regagner leur statut social (Morrice, 2013). Elodie reprend des études en Belgique à l'âge de 38 ans et pour elle, ces études sont le début d'une nouvelle indépendance.

C'est comme une vraie indépendance pour moi qui commençait à 38 ans [...]. C'est comme un temps important pour moi, vraiment d'indépendance financière, où j'ai commencé à nouveau à rêver de pouvoir faire des choses. [...] L'indépendance financière, évidemment, mais j'ai commencé vraiment à me sentir femme et à me donner de l'importance dans la société.

Mais aussi du fait que chez moi, j'ai des projets, je peux faire des projets ! Je peux contribuer aux projets familiaux, je peux proposer des projets et me dire que financièrement ça allait aller... (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

En reprenant des études et en s'accordant ce temps pour elle, Elodie se sent à nouveau femme et retrouve une place au sein de la société. Pour Christelle, qui a 5 enfants, ce « signal social » est aussi une manière de pouvoir se positionner comme un exemple positif pour ses enfants.

J'ai aimé reprendre mes études aussi pour mes enfants, parce que quand on a des enfants, on doit se battre pour que les enfants deviennent, non pas des millionnaires, mais des intellectuels, pour se valoriser et être une personne. [...] je ne voulais pas être cette maman qui n'a pas de formation, qui ne sait pas aider les enfants à se développer dans d'autres environnements. De cette façon-là, j'ai repris des études (Christelle, RDC, 41 ans, 5 enfants, regroupée en 1995 avec son père, Diplôme d'État).

6.1.3.6. Reprendre le contrôle de leur carrière migratoire

Pour les femmes de ma population, toutes les opportunités liées aux projets de reprendre des études dans le pays de destination présentées ci-avant traduisent finalement une volonté de reprendre un certain contrôle de leur carrière migratoire, de leur vie et de leur futur.

I should say that I got back to my life when I got admission in the Master's degree. It gave me my life [back], and more grounds to play, actually [...] With this Master's degree program, I feel more alive, I feel more connected to the society and also [more] connected to my family because I feel more active. [...] all negativity is gone (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Ces projets d'éducation post-migratoires sont également une manière de reprendre un contrôle par rapport aux politiques migratoires qui, comme expliqué en amont, changent de plus en plus rapidement et de plus en plus fréquemment.

Moi-même aujourd'hui, on me dit d'aller au CPAS. Moi, ça ne m'intéresse pas du tout dans le sens que oui, au CPAS, je vais rester et je ne fais rien. [...] Il vaut mieux travailler pour avoir des sous que d'aller, rester comme ça pour avoir les sous. [...] Et le jour où on a rien, on peut dire 'Non, c'est fini le CPAS' et là je vais faire quoi ? C'est ça toujours, le soucis c'est ça. Si je me pose des questions comme ça je me dis 'Un jour ou un autre, on peut dire fini avec le CPAS' puisque les lois changent, les choses changent de jour en jour. Les choses évoluent de jour en jour (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Les études permettent à ces femmes de récupérer de l'agentivité et leur donnent la possibilité de faire des choix.

Les études te donnent une indépendance complète [...], vraiment une liberté dans tout, tout simplement, en tant qu'être humain, en tant que personne dans une société. [C'est la possibilité de] faire le choix d'un travail que tu as envie de faire, de ne pas être obligée de faire un travail parce que c'est ce qui s'est présenté. [...] Quand je m'entends dire que je fais des études... Ces possibilités qui me sont données, ce que je pourrais devenir. [...] Et quand j'ai fait mon [bachelier], j'étais hyper heureuse de dire : J'ai mon graduat mais je préfère rester chez moi et élever mes filles'. Ça, c'était une fierté oui. Je me disais, ça, c'est vraiment un choix. [...] J'aime bien dire que j'ai choisi de ne pas... (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Comme le montre le récit d'Elodie, et comme le soutient Etienne Bourgeois (2018) aussi dans son ouvrage intitulé *Le désir d'apprendre*, « la finalité de toute entreprise éducative n'est pas en soi l'apprentissage, mais bien la subjectivation [...]. L'enjeu central de la formation [...] n'est pas tant de faire apprendre, comme une fin en soi, mais de donner les moyens à l'apprenant de faire, dans sa vie, quelque chose de personnel de ce qu'il apprend, de se l'approprier pour devenir sujet, c'est-à-dire désirer, penser, parler, et agir en « je » dans le monde, en relation aux autres ». Au travers de ces projets de reprise d'études, les femmes s'investissent donc dans des pratiques de subjectivation. Ainsi, au-delà de se former, elles cherchent avant tout à se (re)construire en tant que sujet et à forger leur identité malgré les réadaptations, les négociations, les ruptures et les bifurcations. Comme l'explique Etienne Bourgeois (2018), ces pratiques de subjectivation au sein de l'éducation se traduisent par 4 dimensions : 1/ l'apprenant développe d'abord le sentiment d'exister, c'est-à-dire de savoir ce qu'il est, ce qu'il sait et ce que les autres peuvent lui apporter ; 2/ peu à peu, il développe également son agentivité car en initiant son parcours de formation, en le co-construisant avec ses pairs et les enseignants et en s'auto-réglant, il apprend à s'affirmer, à s'accomplir personnellement, en paroles et en actes ; 3/ en étant parfois seul pour apprendre, l'apprenant prend également peu à peu son indépendance à l'égard de son environnement ; 4/ enfin, l'apprenant, en créant des ponts et en reliant les éléments des situations qu'il rencontre, pose progressivement un regard réflexif sur ses actions, sur ses connaissances et sur ce qu'il est.

Cet extrait des travaux de Shiva Sadeghi (2008) résume parfaitement les enjeux et les opportunités que représentent les projets de reprise d'études dans le pays de destination par ces femmes migrantes qualifiées, arrivées dans le cadre du regroupement familial :

Qu'il s'agisse d'une promotion socio-économique, d'une aspiration à l'autonomie au sein de la famille ou d'une recherche d'une plus grande reconnaissance et d'une voix plus forte au sein de la société d'accueil, l'apprentissage et la poursuite d'aspirations éducatives ont façonné la décision de nombreuses femmes immigrées de participer à l'enseignement supérieur et à la formation continue et de s'engager dans des pratiques d'apprentissage dans divers contextes d'apprentissage. Qu'elles soient formelles ou informelles, les femmes immigrées profitent des nouvelles opportunités qui s'offrent à elles dans leur pays d'adoption et en tirent parti (Sadeghi, 2008 : 218).

Toutefois, loin de penser les personnes qui reprennent des études à l'âge adulte comme étant complètement autonomes et capables de naviguer l'enseignement hors de tout système normatif, le concept de subjectivation – comme le souligne encore une fois Etienne Bourgeois (2018) – invite à penser aux dynamiques existantes entre ces femmes, leurs pairs, les enseignements et leur environnement.

6.2. ... et nouvelles contraintes

Si ces projets d'éducation post-migratoires traduisent de nombreuses opportunités, ils se heurtent toutefois aussi à un certain nombre de contraintes et d'obstacles linguistiques, administratifs, familiaux et autres qui limitent leur accès et leur réussite dans le système d'enseignement supérieur belge. Comme le suggère Mary Alfred (2016), bien que l'apprentissage soit souvent considéré comme un processus cognitif interne, l'environnement social, les positionnalités mais aussi les structures institutionnelles influencent également fortement les expériences des personnes qui décident de reprendre des études. L'acquisition d'une éducation post-migratoire est alors tant associée à des avantages qu'à des coûts (Banerjee et Verma, 2011).

Ainsi, si les données existantes montrent une croissance du nombre d'étudiants adultes au sein des établissements d'enseignement supérieur, ces derniers rencontrent toutefois divers obstacles liés aux catégories sociales et mentales dont ils font partie. Dans cette configuration, les femmes, bien qu'elles soit le groupe grandissant le plus rapidement au sein de l'enseignement belge, semblent particulièrement touchées par ces processus de catégorisations et de différenciations. Cette reprise d'une formation dans le pays de destination « prend d'autant plus les aspects d'une tâche ardue qu'il s'inscrit dans un contexte où, lors des premières années après l'arrivée, différents éléments ont concouru à la réduction des espaces d'autonomie, dans une dépendance accrue au conjoint » (Mouchit, 2018 : 170).

Pour pallier au manque de recherches sur les expériences des personnes migrantes au sein de l'enseignement dans le pays de destination, cette section s'intéresse tout d'abord aux contraintes et obstacles rencontrés au niveau des conditions d'accès à l'éducation. Elle se penche ensuite sur la manière dont les rapports traditionnels de genre modulent non seulement l'accès à l'éducation mais aussi les expériences qu'en font les femmes qualifiées regroupées en Belgique. Elle analyse enfin leurs expériences de discriminations, tant au niveau institutionnel et structurel qu'au niveau relationnel.

6.2.1. Conditions d'accès à l'éducation

Les projets d'éducation post-migratoires sont inévitablement conditionnés par l'accès à un établissement d'éducation. Toutefois, comme expliqué dans la section 1.4.2. de cette thèse, l'accès à l'enseignement, et à l'enseignement supérieur en particulier, comporte des conditions. Les personnes ressortissantes d'un pays tiers ne possédant pas de diplôme de l'enseignement supérieur doivent obligatoirement obtenir une équivalence de leur diplôme d'études secondaires avant de pouvoir s'inscrire dans un établissement d'enseignement supérieur belge. Celles disposant d'un diplôme d'enseignement supérieur peuvent s'adresser directement à l'établissement d'enseignement de leur choix qui décidera du programme d'études auquel elles peuvent prétendre. Dans ce second cas, l'obtention d'une équivalence de diplôme n'est pas obligatoire mais l'établissement d'enseignement supérieur en fait toutefois généralement la demande.

Les récits des femmes que j'ai rencontrées montrent que ces procédures supposent de nombreuses barrières administratives et institutionnelles, qui compliquent considérablement leur accès à l'éducation en Belgique.

6.2.1.1. Une difficile reconnaissance des diplômes étrangers

La première de ces barrières administratives et institutionnelles concerne la difficile reconnaissance de leur diplôme d'études secondaires, c'est-à-dire les équivalents du CESS belge à l'échelle de leur pays. À l'instar de ce que précise Tvisha ci-dessous, cette procédure – prise en charge par une institution indépendante – est tout d'abord coûteuse et chronophage.

I heard that NARIC⁵⁹ also asks you a fee of two hundred euros [now]. [...] they ask you two hundred euros and they are quite busy, they don't reply you (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

En effet, les procédures d'équivalence sont des procédures bureaucratiques qui sont connues pour prendre du temps et pour l'insécurité concernant leur issue, loin d'être automatiquement positive. Elles sont nombreuses à être découragées par les difficultés liées à cette procédure et à l'abandonner. Elles sont alors dans l'incapacité de reprendre des études dans les domaines qui les intéressent ou doivent reprendre les études en première année. La majorité des femmes de ma population ne s'attendaient pas à une telle complexité de la procédure. Alors qu'elles se sentaient confiantes dans la reprise de ce projet éducationnel, c'est le désenchantement lorsqu'elles ont étudié de nombreuses années, voire travaillé également de nombreuses années, sans que cela puisse être reconnu en Belgique. Cette situation est également liée au fait que les femmes migrantes arrivées dans le cadre du regroupement familial, fortement dépendantes de leur mari et isolées socialement, ont un accès limité aux informations sur les procédures à suivre pour obtenir une reconnaissance ainsi que sur les exigences et les frais qui y sont liés (Vouyioukas et Liapi, 2013).

A ces informations partielles ou limitées, s'ajoute dans certains cas l'impossibilité d'obtenir les documents demandés par les administrations en charge des équivalences de diplômes. Rosine, par exemple, est dans l'incapacité d'obtenir son diplôme original, et donc dans l'incapacité de faire une demande d'équivalence en Belgique puisque la procédure le requiert.

Pour obtenir l'équivalence, il faut avoir les documents originaux. J'ai une attestation [mais] ce n'est pas le diplôme original. Chez nous, les diplômes originaux, ça coute ! [...] on peut te donner l'attestation de réussite mais pour avoir ton diplôme original il faut payer et j'ai payé mais jusque-là, je n'ai encore rien eu. Avec ce qu'il se passe... C'est un peu compliqué. Alors c'est pour cela que je n'ai pas d'équivalence de mon diplôme. Je n'ai pas introduit [de demande]. Ça ne sert à rien. Si on me dit que ce sont les originaux qu'il faut introduire mais que je n'ai pas les originaux. Qu'est-ce que je dois faire ? Je dois recommencer. Si j'avais l'équivalence, je n'allais pas faire aide-soignante, peut-être que j'allais faire infirmière ou autre

⁵⁹ NARIC est l'acronyme pour *National Academic Recognition Information Centre*. Cet organisme public flamand est l'autorité compétente pour la reconnaissance des qualifications étrangères des personnes cherchant un emploi en Flandre et la légalisation des diplômes flamands pour ceux qui souhaitent travailler ou étudier à l'étranger (Site de NARIC : <https://naricvlaanderen.be>).

chose, [...] peut-être les ressources humaines [...]. Parce que j'ai déjà travaillé plusieurs années dans les ressources humaines. Alors, comme je n'avais pas, il fallait recommencer. [...] Si tu n'as pas l'équivalence, il faut refaire une formation. Et pour moi, je me suis dit 'Encore, encore sur les bancs de l'école, étudier encore'. Moi qui ai travaillé, il fallait que je continue de travailler [plutôt que de] recommencer les études encore (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Dans le cas de Bharati, c'est une erreur d'encodage sur son diplôme original obtenu dans son pays d'origine qui l'empêche de le faire reconnaître en Belgique.

Because there is also one problem with my birth date. Because my birth date is written in my education. So I have to follow... It was wrong throughout my education. But my real birth date was different. A few things happened like that. And then, my husband said : 'You should keep your real birth date on your passport'. So for that, I did not have any problem. But for education I had here! If I had gotten into the Master program, then that might have created some problem. Because on my passport, there is a different... My real birth date and my education certificate is miswritten (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Bien qu'il existe un important cadre institutionnel concernant la reconnaissance des diplômes académiques et la certification des qualifications au sein de l'Union européenne, les chances de voir leurs qualifications reconnues restent toutefois extrêmement limitées.

Le travail mené sur le terrain révèle que, dans le système belge, les reconnaissances de diplôme se basent sur plusieurs distinctions. La première de ces distinctions concerne le pays d'origine des diplômes. En effet, la reconnaissance des diplômes est davantage basée sur le pays d'origine des candidats plutôt que sur leur acquisition effective de connaissances et compétences. Les personnes migrantes issues de pays d'origine considérés comme moins développés sont souvent confrontées à une plus grande dévalorisation de leurs diplômes que celles issues de régions considérées développées (Banerjee et Verma, 2011). Dès lors, des personnes avec un background éducationnel équivalent mais originaires de pays différents peuvent ne pas avoir accès aux mêmes programmes d'études ou aux mêmes établissements d'enseignement supérieur, dévaluant ainsi aussi leur capital culturel institutionnalisé (D'Angelo, 2015).

Une seconde distinction concerne l'âge des diplômes et l'impossibilité de retrouver le détail et le contenu des cours réalisés, il y a parfois plus de 10 ans, dans le cadre d'études antérieurs.

J'ai essayé de trouver si je pouvais faire quelque chose, le développement ou quoi, ici à L. Mais ils m'ont renvoyé, il fallait faire [...] l'équivalence. Et quand je suis arrivée là, il y avait la loi qui avait changé en Belgique pour dire que les équivalences de telle année à telle année étaient refusées, des choses comme ça. Donc, d'abord, l'équivalence du graduat on ne l'acceptait pas, seulement de la licence. [...] Ce qui a fait que je n'ai pas pu faire le développement ici parce qu'il fallait une équivalence pour s'inscrire. Et je suis restée à la maison tout ce temps (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylistique).

La qualité perçue des diplômes étrangers est la troisième de ces distinctions. En effet, les procédures de reconnaissance des diplômes sont influencées par des hiérarchies de reconnaissance qui marginalisent bien souvent les qualifications et les expériences acquises à l'étranger (Kofman et Raghuram, 2005). L'éducation acquise à l'étranger est dévalorisée parce que la qualité perçue des diplômes étrangers n'est pas positive (Banerjee et Verma, 2011). Découragées, le nombre de femmes migrantes qui réussissent à aller au bout de ce processus est par conséquent relativement faible (T'imiri, 2018).

En Belgique, la question de l'accès à l'éducation pose également la question des métiers protégés. La reconnaissance des diplômes universitaires n'est pas automatiquement couplée à une reconnaissance formelle des compétences professionnelles qui leur sont associées. La reconnaissance ne signifie pas non plus l'acquisition automatique d'une licence pour exercer une profession. Pour les professions réglementées, comme les médecins, les infirmières ou les avocats par exemple, les personnes migrantes doivent également obtenir une licence professionnelle afin de pouvoir exercer leur profession. La reconnaissance n'est pleinement garantie qu'aux diplômés de quelques pays avec lesquels il existe des accords spéciaux. Pour tous les autres, la reconnaissance dépend du pouvoir discrétionnaire des autorités responsables, ce qui se traduit généralement par un nombre très faible de titres reconnus (Vouyioukas et Liapi, 2013). Les femmes migrantes sont alors désavantagées lorsqu'elles souhaitent intégrer le marché du travail ou, dans ce cas-ci, lorsqu'elles souhaitent reprendre des études.

6.2.1.2. Des conditions d'accès différenciées ?

Les récits des femmes migrantes que j'ai rencontrées ainsi que les échanges réalisés avec divers acteurs de terrain ont montré que les conditions d'accès propres à chaque établissement d'enseignement sont une autre barrière administrative et institutionnelle fréquente aux projets de reprise d'études dans le pays de destination.

Ces conditions d'accès se basent tout d'abord sur une distinction entre les catégories juridiques dans lesquelles s'inscrivent les personnes migrantes dès leur arrivée dans le pays de destination. En effet, les administrations et institutions font généralement une distinction entre les personnes possédant le statut de réfugié et les demandeurs d'asile, et les autres catégories de personnes migrantes, perçues comme moins vulnérables que les précédentes. Cette situation minimise les difficultés et les contraintes vécues par les personnes migrantes volontaires (Geddie, 2013). Les établissements d'enseignement supérieur, et l'éducation de manière générale, ont en effet pris la question de l'intégration des demandeurs d'asile et des réfugiés reconnus à bras le corps en réponse aux arrivées nombreuses au cours des dernières années et à la réaction de l'opinion publique en organisant des programmes et des facilités qui leur sont spécifiques. Bien moins est prévu pour les autres catégories juridiques de migrants. C'est aussi ce qu'observent Anna Vouyioukas et Maria Liapi (2013). D'après les auteurs, très peu de pays promeuvent des mesures destinées spécifiquement aux femmes migrantes adultes au sein de l'enseignement. La seule exception concerne les femmes réfugiées, en demande d'asile ou victimes de la traite des êtres humains, fondée sur la conceptualisation des femmes migrantes comme des victimes ayant besoin d'une protection.

Mon travail de terrain montre que le minerval, c'est-à-dire les frais de scolarité, ainsi que certaines facilités et aides financières sont également différenciées sur base du statut juridique des personnes, ainsi qu'entre migrants et Belges. Les ressortissants de certains pays se voient dans l'obligation de payer des minervaux plus importants que d'autres. Les Américains, par exemple, font partie des nationalités concernées par cette majoration alors que les ressortissants de RDC, ressortissants d'un pays considéré comme moins développé, en sont parfois exemptés. Cette distinction est également mise en évidence dans les pratiques des administrations attendant à l'enseignement supérieur. Ces administrations reposent dans certains cas sur des critères relativement vagues, par exemple pour l'attribution d'aides financières, et sont plus attentives aux risques de fraude qu'à l'intérêt des projets d'études de certains candidats (de Gourcy, 2013).

La formation en fait... J'y suis allée, je me suis inscrite et j'ai payé. En tant que demandeuse d'emploi, l'inscription, normalement, c'est gratuit. J'étais demandeuse d'emploi mais comme je dépends de mon mari, on n'a pas accepté et j'ai payé. Parce que j'étais à [sa] charge donc je devais payer. Je ne suis pas au CPAS. Je n'étais pas au chômage et donc il fallait payer l'inscription (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Cette situation a notamment comme conséquence que beaucoup de personnes migrantes se retrouvent dans l'obligation de trouver un emploi rémunéré à côté de leurs études, engendrant une implication plus limitée dans les études. Cela est d'autant plus vrai pour les personnes qui doivent subvenir aux besoins d'une famille dont elles sont responsables.

Je voulais retourner faire la communication. [Mais] là maintenant, ça devient un problème de minerval. Oui. C'est là où ça m'a freinée. Je n'avais pas cet argent pour payer encore le minerval et tout ça, j'étais bloquée. J'ai dit bon, je fais [une formation de bureautique] à la place (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

En outre, comme dans le cas de Lyly, les frais de scolarité et autres coûts d'inscription peuvent empêcher les immigrants financièrement défavorisés de participer à l'éducation du pays d'accueil (Banerjee et Verma, 2011).

L'accès à l'enseignement est également conditionné par les langues parlées. Bien que certaines femmes migrantes parviennent à obtenir une équivalence de leur diplôme dans le pays de destination, la langue reste un frein important à leur insertion dans l'éducation.

There is an organization called X. in Belgium and this is an organization that recognizes all foreign diplomas. [...] within like 2 or 3 months, I got the reply from X. that we have studied all your documents and everything but what you have, the diploma you have is like recognized only to the Bachelor's level according to the dental schools in Belgium. So you cannot work here unless you get your Master Degree. But before that, you have to get an exam [...], and if you pass that exam, then we'll recognize your Bachelors. Otherwise you have to study the Bachelor also from the beginning. Luckily, that exam was in English [...] I passed my exam [...] and they said if you want to join next year in September, then you should be done by level 5 (language course), otherwise you won't get an admission (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Enfin, l'accès à l'enseignement belge est rendu compliqué pour les personnes migrantes du fait d'un « déficit de légitimité » qui plane au-dessus de chacun de leurs projets. Comme le note Maïté Maskens (2013), « des formes de suspicion étatique et sociale constituent la trame sociale des interactions entre migrants et nationaux, que ces derniers fassent partie de l'appareil étatique ou non. [...] De vieux stéréotypes autour de la figure menaçante de l'étranger, profiteur du système économique ou voleur de travail, ont la peau dure et sont renforcés par la tendance à la fermeture et à la 'sécurisation' des frontières européennes qui ont cours depuis des décennies. Ce contexte

d'opportunité de mobilité réduite pèse de tout son poids sur le phénomène et entoure les migrants d'un 'déficit de légitimité', quelles que soient les motivations multiples qui les font se mouvoir » (p. 54). Lors de notre rencontre, Bharati a expliqué qu'elle avait été confrontée à ce type de déficit de légitimité et explique que l'université dans laquelle elle s'était inscrite a refusé son inscription malgré ses diplômes.

They saw my education background and my school, and because of that I got rejected
(Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

À l'instar de ce qu'observe Maria Adamuti-Trache (2010) dans le contexte canadien, les programmes d'études ne reconnaissent pas, notamment, le fait que ces personnes possèdent – dans une majorité des cas – des compétences et des expériences antérieures et sont en transition sur un marché de travail qui a tendance à les déqualifier. Si les personnes migrantes adultes en reprise d'études bénéficient certes des efforts qui ont été fournis par les établissements d'enseignement en terme d'accueil et d'accès des apprenants adultes, ils ne prennent toutefois pas leurs spécificités en compte. Pourtant, les conditions juridiques liées à leur titre de séjour important et sont des indicateurs des opportunités auxquelles ces personnes peuvent prétendre. Bien qu'il n'existe pas de réglementations spécifiques ou de conditions spéciales en matière d'accès à l'éducation pour les personnes qui migrent dans le cadre d'un regroupement familial, la durée et la sécurité du séjour, les droits sociaux, économiques et éducatifs sont accordés de manière différenciée par l'État aux immigrants de différentes catégories (Söhn, 2016). Cette situation s'explique également par le fait que l'État produit non seulement des catégories juridiques mais également des catégories mentales qui organisent les représentations que se font les individus du monde. Les personnes migrantes peuvent être considérées comme une de ces catégories (Bourdieu, 1993).

Ainsi, si les projets de reprise d'études sont largement influencés par les politiques migratoires, qui ne permettent pas toujours à ces femmes 'dépendantes' de travailler dans le pays de destination – soit parce que travailler ne fait pas partie de leurs droits sociaux, soit parce que l'accès au marché du travail est compliqué, ce sont toutefois ces mêmes politiques qui rendent ces projets compliqués à mettre en place.

6.2.1.3. Un manque de soutien institutionnel

Ce traitement différencié, mis en lumière dans les récits des femmes que j'ai rencontrées, laisse également entrevoir un manque de soutien institutionnel à leur égard. En effet, plusieurs chercheurs ont pointé l'absence de politiques éducatives spécifiques qui soient attentives à la situation particulière de ces femmes, dressant davantage de barrières en termes d'accès à une formation supérieure (Smit, 2021).

À l'instar de ce que suggère Linda Morrice (2013) au sujet des personnes réfugiées qui reprennent des études, cela peut notamment s'expliquer par le fait qu'une fois qu'elles ont satisfait aux exigences d'entrée, les femmes migrantes sont confrontées aux mêmes défis que les autres étudiants. Bien que la proportion de personnes migrantes adultes soit en hausse dans les établissements d'enseignement, les politiques éducatives ne les identifient pas comme un groupe social aux besoins spécifiques. Comme précisé, les programmes de soutien existants bénéficient plutôt aux personnes migrantes reconnues réfugiées ou en procédure de demande d'asile. Sans cette reconnaissance, aucune politique ciblée et aucun soutien adapté ne peut voir le jour.

D'après mes observations, ce manque de soutien institutionnel et l'expérience de contraintes, voire de discriminations institutionnelles, s'expliquent aussi par le fait que, comme expliqué dans la section 6.1.1. sur le timing des projets de reprise d'études, ces femmes migrantes adultes qui se réinvestissent dans une éducation rompent avec ce qui est socialement attendu d'elles. À l'instar de ce qui est expliqué en amont, leur projet de reprise d'études représente une rupture dans le parcours de vie qui leur est « normalement » imposé par la société et, inévitablement, par les institutions. Dans le cas de Madeleine, par exemple, son âge semblait représenter un obstacle :

Je suis allée à [l'organisation spécifique] pour apporter mes diplômes. Ils m'ont donné l'équivalence mais ils m'ont dit : 'Non, Madame, vous avez terminé en 2007' – mon diplôme d'enseignement secondaire date de 1996 – 'Non, Madame, vous ne pouvez pas faire médecine'. Ils m'ont dit que je devais faire soit la pharmacie, soit la biologie médicale, soit une école supérieure, mais pas la médecine.

Interviever : Vous ont-ils donné les raisons ?

Ils ne l'ont pas écrit mais ils me l'ont dit : 'Madame, avec votre âge, vous avez fini depuis longtemps, reprendre de longues études comme la médecine, ce n'est pas bon, avec ce risque d'échec... [...]'. C'est injuste ! Ils ne doivent pas décider à ma place. [...] Je décide de ce que je

veux, [...], ce n'est pas juste (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en médecine générale).

Cet extrait du récit de Madeleine montre que l'interaction spécifique entre son âge et son sexe – en raison notamment des responsabilités attendues d'une femme de son âge en termes de vie familiale et de soins aux enfants – a influencé son insertion dans l'éducation. Outre les règles formelles, il existe effectivement des normes sociales concernant l'âge auquel il est jugé approprié et 'normal' de suivre des études, en particulier dans le cas d'un enseignement à temps plein (Söhn, 2016). Comme le suggère Stefano Cavalli (2007), lorsqu'une personne s'écarte ou rompt avec ces normes sociales, elle peut faire face à beaucoup d'insécurité et avoir besoin d'un support institutionnel spécifique et pourtant, celui-ci n'est que très rarement prévu. Cet extrait avance également l'idée qu'il existe des clichés concernant l'accès à certaines professions : on peut devenir plombier ou secrétaire à un certain âge, mais pas médecin ou ingénieur.

6.2.2. Une répartition des rôles au sein du couple toujours inégale ?

Au-delà de devoir négocier avec un ensemble de règles institutionnelles, reprendre des études suppose également de négocier avec un ensemble de normes familiales (Smit, 2021). L'accès à l'éducation ainsi que les expériences qu'en font les femmes migrantes sont également fortement modulés par les rapports traditionnels de genre qui, comme pour les décisions encadrant le projet migratoire et l'installation en Belgique (cfr. Section 5.1.), sont particulièrement prégnants. Les analyses proposées dans cette section recourent celles mises au jour par Rupa Banerjee et Anil Verma (2011), qui se penchent sur les projets d'éducation post-migratoires de personnes migrantes au Canada, ou encore Shiva Sadeghi (2008), qui s'intéresse plus particulièrement aux expériences de femmes migrantes iraniennes dans ce contexte.

Ces analyses concernent tout d'abord les négociations intra-familiales que supposent les projets de reprise d'études des femmes de ma population d'étude ainsi que les rapports de genre qui persistent au sein de leurs couples malgré les nouvelles responsabilités qu'elles endossent en se réinvestissant dans une formation. Elles mettent ensuite en lumière les difficultés qu'elles peuvent éprouver quant à la gestion de rôles parfois concurrents. Les analyses montrent enfin un manque important de soutien institutionnel à l'égard de ce groupe d'étudiants aux besoins spécifiques.

6.2.2.1. Responsabilités genrées et négociations intra-familiales

La participation des femmes que j'ai rencontrées à une éducation dans le pays de destination est fortement conditionnée par les rapports traditionnels de genre au sein de leur couple, de leur famille et de la société en général. En effet, peu importe qu'elles aient obtenu des qualifications ou qu'elles occupaient un emploi dans leur pays d'origine, leur projet de reprendre des études dans le pays de destination fait toujours l'objet de négociations au sein de leur couple.

Well yes, I discussed it with my husband. [...] I tried to talk about it with people here and there. But the most important thing for me was to talk about it with my husband, to see if, you know, he would support me in doing that. So... Obviously, there is a financial consideration because I am working less, we have less money but also just would he support the idea? Would he think it was a good idea? And he said : 'If this is what you want to do, if this is important to you than I totally support you!' (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Cet extrait du récit de Cristal montre que les aspirations éducationnelles de ces femmes, dont le réseau s'est fortement recentré sur leur mari comme conséquence de leur migration en Belgique (cfr. Section 5.2.2.1.), semblent toujours devoir être ratifiées en amont par leur mari, qui peut se montrer réticent à l'égard des opportunités que représentent ces projets. Pour Shiva Sadeghi (2008), ce renforcement des rôles traditionnels des hommes et des femmes serait étroitement lié à la centralité des projets et des aspirations des hommes dans la famille. C'est aussi ce que montrent mes analyses.

Pour [mon mari], s'il faut que je me réalise moi, ça doit venir à partir de lui. Donc si je vais demander quelque chose venant de lui pour que je puisse me réaliser, ça sera trop long, j'attendrai longtemps. Oui. J'attendrai d'abord longtemps parce qu'il va te faire d'abord marcher... Il faut que tu reconnaisse que c'est lui l'homme et tout ça. Et parfois je me dis : 'Non quand même !'. [...] Me rabaisser, non. Parce qu'il ne va pas comprendre non plus tout de suite que j'ai envie de me réaliser hein ! C'est comme si c'est une compétition. C'est comme si j'allais entrer en concurrence avec lui si je veux aussi me réaliser de mon côté. Pourquoi je dis ça... Parce que maintes fois, j'ai déjà essayé, je n'ai pas de soutien. Il te décourage : 'Non, tu ne vas pas arriver, tu vois, c'est difficile, tu vois (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Les propos de Lyly dans l'extrait ci-avant rejoignent ceux de nombreuses femmes de ma population. Leurs aspirations éducationnelles dans le pays de destination semblent entraîner une

sorte de compétition au sein de leur couple. Si l'on en croit les analyses de Shiva Sadeghi (2008), la poursuite d'études peut fréquemment impliquer une réévaluation des valeurs traditionnelles associées aux rôles de genre socio-culturellement considérés comme « normaux », et cette compétition traduit alors une volonté de préserver les rôles traditionnels des femmes en tant que mères, épouses et dispensatrices de soins, propre à la domesticité.

Dans ce contexte, les obligations familiales qui incombent traditionnellement aux femmes impactent forcément les discussions concernant leur projet de reprendre des études. Les femmes étant considérées comme les principales pourvoyeuses de soins au sein du ménage, il est attendu d'elles qu'elles reportent, voire sacrifient, leurs propres aspirations afin de prendre soin de leur famille et de permettre à leur mari de poursuivre sa carrière professionnelle (Banerjee et Verma, 2011). Elodie, par exemple, a convenu avec son mari qu'elle attendrait que sa fille soit en âge d'aller à l'école pour reprendre des études en cours du soir.

Quand j'ai eu ma fille ainée, je suis restée avec elle à la maison puisqu'on avait décidé que je n'allais pas travailler et j'allais l'élever à la maison et ne pas la mettre à la crèche. Et j'ai décidé de lui parler en anglais comme langue maternelle donc comme ça je continuais à pratiquer l'anglais. Et quand elle a commencé à aller à l'école, je me suis inscrite au cours du soir, en promotion sociale, pour faire un bachelier en commerce extérieur et transports internationaux (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Madeleine a elle aussi reçu un avis très peu favorable de la part de son mari lorsqu'elle lui a fait part de son désir de reprendre une formation.

C'est à ce moment-là que je me suis dit que je ne voulais pas renouveler mon contrat par la suite. Je préfère aller à l'école. [...] Et mon mari m'a dit : 'Tu es folle ? Mais qu'est-ce que c'est ? Non, tu ne peux pas !' (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

Le mari de Paola, quant à lui, s'est montré réticent parce qu'il souhaitait que Paola travaille.

Je voulais étudier. Ça faisait partie de mes projets depuis ma séparation et tout ça, et mon compagnon il avait un peu de mal et il me disait : 'Ok, lances toi avec des courtes études', parce que lui il voulait plutôt que je travaille comme ça, alors je me suis dit que ce n'était pas tout à fait possible. [Mais] je pense que le fait de refaire une formation était important (Paola, Chili, 44 ans, 3 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Psychologie).

Au contraire, Katherine a pratiquement été forcée dans cette voie par son mari qui a élaboré le projet pour elle parce qu'il ne souhaitait pas qu'elle reste à la maison.

I had no plans but when I came, my husband would push me [into Master's studies]. I had no plans when I came over here that I would look for, but he had already planned it in his mind, he did not tell me [Laughs]. [...] I did not want to but I got okay with it as the time went by. It got okay for me because there were many people I made friends with, so things got easier. [But] it was his plan, not my plan; I did not want to study further. But then he did not want me to be staying at home [...]. He has always something in his head for me [Laughs] (Katherine, Inde, 32 ans, pas d'enfants, regroupée en 2015, Master en Sciences de l'éducation).

Cet extrait montre l'importance qui est accordée à l'éducation des femmes, sans toutefois remettre en question leurs rôles traditionnels au sein de la famille. Cette importance crée finalement une situation dans laquelle les femmes se sentent obligées de poursuivre leurs études même si elles ne le souhaitent pas (Sadeghi, 2008). Cela rejoint les propos de Stefano Cavalli (2007). Pour lui, ce n'est pas parce que les choses semblent plus personnelles qu'elles en sont moins institutionnalisées. Cette incitation à plus d'individualité devient en fait une contrainte à la réalisation de soi. « La notion de projet a acquis un caractère normatif: non seulement les hommes et les femmes ont le droit de choisir leur vie, mais le fait de construire son propre parcours biographique se transforme en injonction » (p. 66).

Ces diverses réactions sont en réalité liées aux rôles que ces femmes jouent au sein de leur famille. En effet, dans le cas de Madeleine, qui a 3 enfants, c'est son identité de mère qui a prévalu dans les négociations. Pour Katherine, qui n'a pas d'enfants au moment des négociations, cette question n'a pas pesé dans la balance. La présence ou non d'enfants au sein de la famille, et le rôle de mère qui y est associé, impactent ainsi fortement les négociations encadrant la décision de reprendre des études. Ces observations mettent en évidence l'importance des enfants et du statut de parent dans les parcours de vie de ces femmes migrantes, et plus particulièrement dans leurs trajectoires éducatives et professionnelles. Rupa Banerjee et Anil Verma (2011) observent d'ailleurs que pour les hommes, l'état civil et le nombre d'enfants dans le ménage n'ont pas d'incidence sur leur participation à une éducation post-migratoire alors que pour les femmes, le fait d'avoir des enfants de moins de 18 ans, en réduit fortement la probabilité. De manière générale, leur expérience respective montre comment leur vie, liée à celle de leur mari, de leurs enfants et de leurs parents, a transcendé les générations ainsi que les frontières de leur pays d'origine jusqu'en Belgique. Bien

qu'elles soient conscientes de leur droit à poursuivre des études dans le pays de destination, elles n'occupent dès lors pas une place égale dans le processus de décision familiale (Sadeghi, 2008). Parce qu'elles sont dépendantes du projet de leur conjoint, ces femmes doivent mobiliser une conception néolibérale de la formation pour convaincre leur famille, soit une conception tournée vers un retour sur investissement pour les finances et dans l'intérêt du ménage (Smit, 2021).

Il semble toutefois important de noter que certaines des femmes que j'ai rencontrées parviennent à négocier ces rôles traditionnels de genre et leur répartition afin de reprendre une éducation. C'est le cas de Toti, par exemple.

Quand on est arrivé, le papa a pris la relève. Tout le temps qu'il a raté [rire] avec son fils. C'est lui qui accompagnait, c'est lui qui allait prendre, c'est lui qui allait partout avec lui (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylisme).

C'est également le cas de Seeta.

Since we last spoke I came across this sort of [...] training programme for people with PhD's in biology, it's like a 6 months intensive training program in... regulatory affairs for clinical research kind of thing. So I've been like seriously considering doing that, but it's in L. and it's like 5 days a week, 8:30 to 5 [laugh]. If I do it, then basically [my husband] has to do pretty much everything, he has to do the drop off in the morning, pick up in the evenings, start dinner... I would just be there for bedtime and that's it, bedtime and weekend. But he's like "If you think this is something you would like to do then do it", so... I think he's been fairly supportive about it [laugh] (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Toutefois, ces extraits montrent tout de même que la répartition genrée traditionnelle des rôles au sein du couple reste malgré tout la norme et que des exceptions sont envisageables mais lorsqu'il s'agit de compenser des sacrifices passés ou lorsqu'elles sont relativement limitées dans le temps. Les renégociations en cours de projets sont d'ailleurs relativement fréquentes, comme en témoigne Rosine.

En fait, pour commencer la formation, on s'était entendu. Avant même que je ne parte me renseigner ou faire quoi, je lui en avais parlé, que moi je ne pouvais pas rester ici à la maison [...]. Et on s'est entendu mais... Quelque part, là après, il a accepté, on s'est convenu mais quand j'ai commencé, pour la première fois, la première année, et après [mon mari] ne voulait plus que je fasse la formation et voilà ! Alors j'ai dit 'Non, je ne veux pas couper ma formation, j'ai payé mon argent pour l'excursion et j'ai accepté de faire cette formation, je dois

le faire jusqu'au bout !' (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

En effet, lorsqu'elles sont perçues comme gênantes, les aspirations éducationnelles peuvent être interrompues à tout moment afin de tenir compte de la carrière et des aspirations de leur mari. Ces observations montrent dès lors que l'accès des femmes à l'enseignement supérieur ne leur confère pas pour autant un statut égal à celui des hommes au sein de la famille. Les hommes sont toujours considérés comme les responsables et les premiers pourvoyeurs pour leur ménage, tandis que les femmes continuent d'occuper un rôle central de reproduction.

6.2.2.2. Rôles concurrents et conciliations

Au-delà des négociations qui encadre la décision de reprendre des études, la reprise d'une éducation dans le pays de destination crée un contexte dans lequel les femmes doivent sans cesse négocier et concilier avec leurs divers rôles.

Au sein de l'enseignement, ces femmes migrantes adultes se distinguent des étudiants dits 'classiques' dont l'âge oscille généralement entre 18 et 25 ans en moyenne (Kasworm, 2005, cité par Vertongen, Bourgeois, Nils, de Viron et Traversa, 2009). Pour Elodie, reprendre des études à l'âge adulte suppose une série de dynamiques spécifiques, liées aux autres responsabilités et contraintes (professionnelles, parentales ou médicales, par exemple) qui peuvent incomber à une personne d'un âge plus avancé.

Ce sont des adultes en reprise d'études donc des adultes avec tout ce qui va avec, tout ce qu'on traîne dans la vie d'adulte. [...] mes faiblesses au niveau de la santé, au niveau du travail, la fatigue physique tout simplement quand on revient du travail et qu'on doit faire... On doit aller au cours, on se retrouve en sous-groupe le soir après une journée de travail et le lendemain, on doit aller au travail, on doit être prêt au travail. Et les contraintes de la vie... (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Les femmes de ma population, comme c'est le cas d'Elodie, sont généralement à des stades plus avancés de leur vie familiale et professionnelle (Rakotonarivo, 2013; Chamahian, 2011) et la poursuite ou la reprise d'études affectent les conditions de vie de leur famille (Guilbert et Prévost, 2009). En reprenant une formation, elles doivent alors tenter d'articuler leurs études avec leurs autres responsabilités, en particulier lorsqu'elles ont des enfants en bas âge. Adeena explique :

I am still facing [struggle]. My children are so small, they need me. I am a 24/7 mom, so they need me all the time. I am trying to cope with the situation and to finish my education, because if I wait a very long time, it will be a very, very long gap. And, you know, it has been already nine years that I finished my graduation. So I personally don't want to stop learning, so I want to continue with it. [...] But by being a woman, I'm a mother, I'm a student, I'm a housekeeper, I'm a friend of my children, I'm a nurse because I'm taking care [of them] when they are sick. So I am doing a lot of jobs and also looking for a new job to get some extra financial support (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Christelle, qui s'est essayée à diverses formations avant de se tourner vers la comptabilité, éprouve elle aussi des difficultés à articuler ses études et ses responsabilités de mère de famille. Elle en vient à abandonner plusieurs des formations qu'elle avait commencées.

Je suis tombé enceinte, pour le premier, [...] j'ai essayé de faire les études, [mais] ça marchait pas... J'ai arrêté, et puis le deuxième est venu, et la troisième, et là je me suis dit : 'Non, je dois vraiment suivre mes études'. J'ai commencé par infirmière, [...] j'ai réussi mais je n'ai pas aimé [...] Alors je suis allé chercher dans administration [et] j'ai fait assistant social. C'était difficile de suivre les cours, énorme, il y avait du droit, il fallait faire des enquêtes, aller chercher par-ci, par-là et avoir des enfants à la maison, en bas âge, c'était difficile ! Et mes enfants commençaient l'école néerlandaise donc ils avaient du français à la maison, du néerlandais à l'école, c'était difficile aussi pour [eux]. J'ai dû abandonner les études d'assistant social. Je me suis dit j'ai des enfants, je privilégie la vie de mes enfants. Alors j'ai privilégié la vie de mes enfants jusqu'à leur première année secondaire, [et] je me suis remise à l'école (Christelle, RDC, 41 ans, 5 enfants, regroupée en 1995 avec son père, Diplôme d'État).

Finalement, cet extrait montre que Christelle a attendu que ses enfants soient suffisamment grands pour reprendre des études. Madeleine, quant à elle, doit gérer les attentes de ses enfants, qui ont des difficultés à accepter son manque de disponibilités.

Mes enfants me disaient : 'Si tu prends un travail, ça pourrait être intéressant parce que là les samedis, on ne joue plus trop avec toi hein'.

Interviewer : Vous devez étudier ?

Oui. On a des TP à rendre [...] et tu dois rendre ça à 20h le dimanche au plus tard. Oups, je n'ai pas encore fini. 'Vous pouvez aller jouer avec papa, de l'autre côté'. 'Mais tu ne viens pas ?'. 'Ah non non, je viens l'autre dimanche'. Alors mes enfants ils me disent 'Pourquoi

tu vas étudier hein ! C'était mieux quand tu travaillais' (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

Comme le montrent ces extraits de récit, cette situation amène une forte pression sur l'ensemble des responsabilités qu'elles endossent quotidiennement, mais aussi une concurrence entre leurs rôles.

[Striking a balance between family life, work and studies] is a difficulty! [Laugh]. Yes, it is really hard! That is something that I am definitely struggling with and that I am trying to find that balance... So I am married, so yes I have this family life, I have a partner, I have responsibilities at home. I am still trying to do some work. It is not as much as I was doing before but it still requires time and effort. So yes... It is challenging (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Cet extrait ci-avant montre que même lorsque ces femmes n'ont pas d'enfants, comme Cristal, une certaine pression repose sur elles quant au fait d'assurer leur rôle au sein de leur couple, selon les attentes sociales et culturelles propres à chacun de leur pays d'origine. Ce rôle d'épouse est parfois difficilement conciliable avec une reprise d'études, ou tout du moins la reprise d'une formation telle qu'elle le ferait si elle n'était pas engagée dans une relation de couple. Cet extrait de l'entretien de Tvisha illustre également cela :

When they gave me the list of all the subjects, it was like 18 subjects in a whole year. [...] I was like : 'Ok', then I also thought maybe I shift to Leuven and stay there but we were like newly married and in India it's not very easy, I mean it's not in the culture that husband and wife stay apart. So I thought Ok I will do up and down everyday from [...] from Antwerp to Leuven. So everyday I used to wake up at 5 :30 in the morning and I used to catch the train at 6 and then I was there at 7 :30, I used to take the bus and then by 8 I can start. So the first year was very difficult [...]. By the time I was studying, so it was almost like 3-4 years married, so you also get a little bit of pressure from your family : 'Have a child, have a child', but it was not possible because having a child would mean just stopping my studies. So in that case my husband was very supportive he said don't listen to them, they don't know the situation here and then I passed in July 2016 (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Les femmes de ma population sont confrontées aux attentes de leur entourage quant au rôle qu'elles ont à jouer au sein de leur foyer. La question de subvenir aux besoins de la famille lorsque leur mari, principal pourvoyeur pour le ménage, perd son emploi ou son revenu met également beaucoup de pression sur les projets de reprise d'études de ces femmes. Les participantes sont

alors nombreuses à devoir reprendre un travail, bien souvent en-deçà de leurs qualifications, parce que la nécessité de trouver un emploi pour subvenir aux besoins de la famille est urgente.

Au-delà de ces difficultés en termes de rôles concurrents, le réseau familial a un impact important sur les projets de reprise d'études de ces femmes, même à distance. Les femmes de ma population sont nombreuses à faire face à un manque de soutien et à des réticences de la part de leur réseau élargi, en particulier familial, même dans le pays d'origine, pas toujours très ouvert à leurs projets et aspirations personnels.

[Mon mari] était quelque part influencé par sa maman, depuis le pays. [Elle] ne connaît pas la vie ici, comment [on] vit ici, et quand elle a entendu que l'enfant était parti à la crèche a déjà 4 mois [...] et qu'on lui a dit que j'avais commencé à étudier, elle a influencé son enfant en disant : 'Comment tu peux accepter des choses pareilles ? Tu laisses ta femme aller [étudier] et l'enfant elle le laisse chez quelqu'un d'autre qu'elle ne connaît pas'. Voilà. Et c'est après que lui aussi a commencé à changer ses idées. Elle ne veut pas, il ne veut pas. Mais moi je lui ai dit : 'Moi, j'ai commencé et je dois arriver au bout !' (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Plusieurs d'entre elles, comme Lyly, Adeena ou Paola, ont par ailleurs vécu une grossesse et accouché alors qu'elles étaient impliquées dans des études, entraînant une interruption de leur cursus.

Et là, entre temps, je devais aussi suivre mes soins gynéco pour essayer de maximiser les chances de concevoir. Et j'ai commencé ma première année et au milieu de l'année, on devait m'opérer. Je devais subir une intervention chirurgicale. J'ai été opérée et après, il y avait la convalescence et tout ça... J'ai perdu un peu la main sur les études et tout ça. Pour moi, c'était... J'étais un peu bouleversée déjà : le fait de quitter là-bas, de venir ici, tout ça... C'était un peu beaucoup pour moi. Suivre les études, le rythme d'ici qui m'était un peu difficile au début pour m'adapter, le climat, tout ça... Après mon opération, j'étais un peu perdue. Je ne savais plus continuer cette année-là. J'ai remis ça pour l'année prochaine. Et je me suis reposée un peu. Après, l'année prochaine, j'ai repris encore des études. Entre-temps, je suivais toujours mes soins et au milieu de l'année encore, je tombe enceinte ! On va dire 'Bonne nouvelle !' [Rires]. D'un côté, mais... J'étais tout le temps malade, je ne savais plus encore continuer à faire des études, du coup j'ai dû encore arrêter (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

I was pregnant and I was studying as well. But at one point I had to stop my studies because I had my daughter. But I didn't get the place in day-care. I didn't know that we had to

register to get day-care when I [was still] pregnant. I didn't know that. If I had known before, maybe I would have gone for that. [...] But I didn't know that. So I stopped my studies for one year, just to take care of my daughter because I have no family here. If my family would have been here, she could have help. But for my daughter, I took a break for one year and then after one year of waiting time, I got a place in day-care. [...] and then I applied again to continue the same masters with the same degree. And the day I got the news that I got admission again, I got the news that I am expecting a baby again. [...] But then I knew the system. The good thing is that, thank God, I knew the system. When I was one month pregnant, I applied for the creche again for my second child. And I got the place. My son was five and a half months. [...] Yes... I am a woman and I have to accept it and fight with all the difficulties, with all the hurdles, with all the problems, with all the solutions (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Ces difficultés sont exacerbées par l'absence d'un réseau de support dans le pays de destination. En effet, comme la section 5.2.2.1. l'a montré, les femmes migrantes qui arrivent dans le cadre du regroupement familial sont nombreuses à souffrir d'un certain isolement à la suite de leur migration du fait de l'éloignement du réseau familial dans le pays de destination. Sauf dans le cas où leur famille leur rend visite, souvent de manière temporaire, elles n'ont pas la possibilité d'avoir recours aux membres de leur famille et ne peuvent souvent compter que sur elles-mêmes, par exemple pour la garde de leurs enfants (Kõu et Bailey, 2017).

Et des fois, je suis au cours et les enfants, il faut aller les chercher mais je ne sais pas [à qui demander]. Parce qu'ici, [...] je n'ai personne. Personne de la famille ou quoi, qui peut m'aider... [...] Chez moi, chez nous, tu peux aller même chez les voisins, tu laisses l'enfant. Tu vas le retrouver comme tu l'as laissé. Ou chez la voisine, il n'y a pas de problème. [...] Où est-ce que je vais les mettre [ici] ? Et les jours où les enfants n'ont pas école, comment je vais m'organiser ? Tu vois ? Tout ça vraiment, c'était un problème pour moi. Si je compte les problèmes, je n'ai pas l'équivalence, je dois recommencer la formation et la formation que je veux recommencer, il faut avoir la garde des enfants. Pas seulement aller les chercher, aller les déposer mais les jours où eux n'ont pas école, ils vont rester avec qui ? Comment je vais m'organiser ? Moi si, par exemple, j'ai les stages. Comment je vais faire ? Voilà ! C'était un problème pour moi. Je ne connais personne (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Ces fortes tensions entre leur rôle de mère et leur projet d'éducation créent une grande détresse chez ces femmes. Les défis qu'elles doivent surmonter afin d'obtenir leurs diplômes tout en étant

des « bonnes mères » et des « bonnes épouses » sont conséquents. Elles se sentent alors souvent submergées, et développent un sentiment d'épuisement face à leurs multiples responsabilités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de leur foyer. Elles font face à ce que Shiva Sadeghi (2008) qualifie de « dilemme de la double journée de travail ».

J'ai perdu un peu la main sur les études et tout ça. Pour moi, c'était... J'étais un peu bouleversée déjà : le fait de quitter là-bas, de venir ici, tout ça... C'était un peu beaucoup pour moi. Suivre les études, le rythme d'ici qui m'était un peu difficile au début pour m'adapter (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

De manière générale, comme le résume Lyly, le rythme des études est difficile à suivre. La majorité des participantes ont eu des difficultés à suivre le rythme des études non seulement du fait des autres rôles qu'elles endossent au sein de leur famille et de la société en général, mais aussi parce que le rythme des études telles qu'elles sont pensées dans le monde occidental est relativement soutenu, en comparaison à ce que certaines semblent avoir connu dans leur pays d'origine.

6.2.3. Rapports aux autres dans l'enseignement belge

Les établissements d'enseignement sont essentiellement conçus autour du rôle central de l'étudiant et organisés pour répondre aux besoins des étudiants « classiques » nationaux. Malgré une volonté d'objectivité et d'impartialité, les étudiants issus de l'immigration, souvent en marge, restent alors les cibles fréquentes de discriminations, tant de la part de leurs pairs que de la part du corps enseignant. Cette situation a inévitablement un impact négatif sur la participation à l'enseignement de cette population d'étudiants, leurs résultats scolaires ainsi que leur bien-être (Colak, Van Praag et Nicaies, 2020; Alfred, 2016).

À partir des récits récoltés sur le terrain, cette section vise à analyser ces expériences discriminatoires et la manière dont les participantes y réagissent. Au-delà de mobiliser l'expérience vécue de la population d'étude, cette section se penche également sur les travaux réalisés par Zehra Colak *et al.* (2020), qui s'intéressent aux expériences de racisme vécues par les Turques et les descendants de Turques au sein de l'enseignement secondaire et universitaire belge. De nombreux parallèles peuvent être mis au jour, en particulier en ce qui concerne les expériences vécues des ressortissantes de RDC dont l'immigration vers la Belgique est historique et ancrée dans une histoire coloniale.

6.2.3.1. Expériences discriminatoires auprès du corps enseignant

Malgré une rhétorique d'égalité et de non-discrimination au sein de l'enseignement belge, les expériences des femmes de ma population cible montrent que les expériences discriminatoires, notamment d'un point de vue de la race et de l'origine ethnique, restent fréquentes. Comme déjà évoqué, ces expériences touchent plus particulièrement les femmes ressortissantes de RDC faisant partie de ma population d'étude. En effet, bien que les femmes originaires d'Inde soient également racisées, leurs récits n'ont pas mis ce type d'expériences discriminatoires en évidence, contrairement aux femmes originaires d'Afrique que j'ai rencontrées pour qui la question de la race semble centrale dans leurs expériences de l'enseignement belge.

Ces expériences discriminatoires s'expriment tout d'abord par un manque de tolérance vis-à-vis des connaissances acquises dans le pays d'origine des femmes de ma population. A l'instar de ce qu'observe Janina Söhn (2016), il existe effectivement un manque général d'ouverture et de sensibilité à l'égard des enseignements et des apprentissages culturellement différents de la part des établissements d'enseignement traditionnels et des enseignants qui y enseignent, qui entrave la participation des personnes migrantes à l'enseignement.

J'ai repris [un cours que j'avais raté l'année précédente]. [Le cours ne se] donnait plus en soirée [...] donc j'ai suivi le cours en jour. [La professeure] m'a vue en classe et pendant la pause, elle m'appelle et elle me dit : 'Qu'est-ce que vous faites ?'. Je lui dis : 'Mais je n'avais pas réussi l'année dernière donc je viens suivre le cours'. Elle me dit : 'Mais non, vous n'êtes pas capable, vous n'avez pas le droit de suivre mon cours'. Comme ça ! C'est incroyable hein ? J'ai dit : 'Mais comment ça, je suis inscrite comme tout le monde, j'ai réussi certains cours, d'autres non. On m'a dit que je n'ai pas d'autres choix que de [le repasser]. Je dois bien réussir ce cours un jour'. [Elle a répondu :] 'Non non, je ne vous donne pas le droit de suivre mon cours si vous n'êtes pas capable de réussir, ça ne sert à rien, il ne faut pas insister' (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Le récit d'Elodie montre que les enseignants peuvent avoir tendance à dévaloriser les capacités et les motivations des femmes migrantes qui reprennent des études, impactant négativement leurs attitudes à leur égard et minimisant les chances de réussite de ces femmes au sein de l'enseignement (Colak *et al.*, 2020). L'expérience d'Elodie pose inévitablement la question des raisons de cette dévalorisation. Comme déjà évoqué, les diplômes et les compétences de certains pays sont fortement dévalorisés, tant sur le marché de l'emploi belge que dans un contexte éducationnel. Il s'agit ici d'une question d'origine ethnique croisée à celle de l'âge.

J'avais beaucoup aimé les cours, j'avais vraiment aimé mais entre les collègues, les professeurs, je trouvais qu'il y avait un obstacle là. Surtout s'il fallait faire un travail de groupe. [...] Et quand je revenais vers les professeurs pour dire qu'il n'y a aucun groupe qui m'accepte, c'était tout de suite : 'Débrouilles-toi, essaies de t'intégrer, c'est comme ça. Tu as voulu venir étudier ici donc c'est comme ça'. [...] Il faut se faire accepter et même si on entre dans un groupe, il faut fournir beaucoup, beaucoup plus d'efforts qu'eux. [...] Il faut vraiment prouver beaucoup que tu as compris, que tu connais, que tes idées sont convaincantes aussi. C'était fatigant. Tous ces efforts-là, c'était vraiment fatigant (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Cet extrait du récit de Lyly montre que les personnes d'origine étrangère, et en particulier les personnes racisées, doivent fournir davantage d'efforts pour convaincre les enseignants de leurs capacités et de leurs compétences à suivre et à réussir leurs cours. Elles doivent mériter leur place. De plus, leurs récits suggèrent que la culture et la langue de la majorité ethnique sont traitées comme la norme et que les étudiants étrangers ou issus des minorités ethniques sont censés s'y adapter, alors même que leurs ressources culturelles et linguistiques ne sont pas reconnues. À l'instar de ce qu'observe Zehra Colak *et al.* (2020) dans le cas des Turques et descendants de Turques en Belgique, les questions stéréotypées qui leur sont posées supposent que leurs origines ethniques et leurs différences culturelles perçues sont « curieuses » et donnent à ces femmes le sentiment d'être réduites à leur identité culturelle et de ne pas pouvoir mener une vie étudiante « normale ».

Même ça, même à l'école où j'ai fait ma formation, c'est comme ça. [...] On pose la question et le professeur connaît mon nom et il connaît les autres mais au lieu de poser la question par les noms de Rosine, je m'appelle Rosine, il dit 'L'Afrique, qu'est-ce qu'elle dit ?'. Moi, je suis Rosine, je ne m'appelle pas l'Afrique quand même ! Tu vois ce que ça fait ? Alors, s'il y a au moins des choses comme ça, ça ne me donne pas vraiment l'envie... Je me dis 'Mais qu'est-ce que l'Afrique à avoir avec l'école quoi ?'. C'est une formation, écoutes, vous m'appellez par mon nom. Dites 'Rosine, toi qu'est-ce que tu en dis ?'. Je vais te répondre si je connais et si je ne connais pas, je me tais. Je te dis 'Je ne sais pas'. Au lieu de dire 'Qu'est-ce que l'Afrique dit, qu'est-ce que l'Europe dit ?'. Déjà c'est une séparation. [...] On accepte des fois, même si ça fait mal. Je sais que ça fait mal mais après, je l'accepte. C'est pas chez moi en fait. Chez moi, ce n'est pas comme ça. C'est un peu ça (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Certaines des femmes que j'ai rencontrées évitent toutefois d'interpréter ces attitudes discriminatoires comme étant « racistes » et préfèrent parler d'un traitement différentiel entre les

divers groupes qui composent la population des étudiants. À ce sujet, Zehra Colak *et al.* (2020) précisent toutefois que l'élimination du racisme conscient et intentionnel ne marque toutefois pas la fin des inégalités raciales, car le racisme existe aussi à un niveau subconscient. D'après les auteurs, qui mobilisent la théorie critique de la race (*Critical Race Theory*)⁶⁰, les normes et pratiques institutionnelles reproduisent l'exclusion et les attitudes discriminatoires qui perpétuent l'inégalité ethnique dans l'éducation. Le racisme, et les discriminations plus globalement, continuent de structurer les réalités et les expériences sociales de nombreuses populations minoritaires, allant des minorités ethniques et religieuses aux populations noires.

6.2.3.2. Profils particuliers et rapports aux pairs

Comme déjà évoqué, les profils des femmes que j'ai rencontrées sont généralement très différents des profils des étudiants dits « classiques » au sein de l'enseignement belge. Le premier de ces traits distinctifs concerne leur âge. En effet, les participantes sont nombreuses à avoir mis en évidence l'écart existant en terme d'âge entre les autres étudiants, généralement âgés de 18 à 25 ans, et elles.

Interviewer : [...] vous vous êtes une femme adulte qui avez déjà une formation dans votre pays et vous reprenez des études ici, et j'imagine que tous les autres étudiants de votre auditoire ne sont pas forcément dans ce cas-là...

Apparemment, je suis la seule hein !

Interviewer : C'est vrai ? Vous avez l'impression d'être la seule ?

Il n'y a que des bébés là (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

Cet extrait du récit de Madeleine, et celui de Cristal ci-après, montrent que cette différence en terme d'âge crée souvent un décalage entre les femmes de ma population et les autres étudiants. Qu'il soit à l'initiative – consciente ou non – des participantes elles-mêmes ou des autres étudiants,

⁶⁰ La théorie critique de la race, de l'anglais *Critical Race Theory*, est un courant de recherche critique quant aux relations entre race, loi et pouvoir. Cette théorie comprend la race comme une construction sociojuridique et sociopolitique. Elle critique également la daltonisme racial (ou *colorblindness* en anglais) qui soutient qu'une justice sociale n'est possible qu'à condition de ne pas faire de distinctions raciales. Pour plus d'informations au sujet de la théorie critique de la race, voir notamment Delgado, R., Stefancic, J., et Harris, A. (2017). *Critical race theory : an introduction*. New York : New York University Press.

ce décalage entraîne bien souvent un sentiment d'exclusion dans le chef des femmes que j'ai rencontrées, et un sentiment de ne pas être à sa place.

I audited a class last year [...] so I was sitting on that sort of graduate sort of class, [...] and I thought a bit, self-conscious, of being the oldest person in the class and also being the only non-Belgian in my class. So... Yes, there is an element of feeling a little bit out of place when I am on campus. In a sense, it is all familiar but in another sense, I am conscious of being twice the age of other students (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Pour Christelle, l'ambiance entre étudiants n'a toutefois jamais été une priorité. Pour elle, reprendre des études est avant tout une opportunité pour avancer dans la vie.

L'ambiance, c'était moi ! Je regardais mon intérêt, d'avoir une attestation de l'université. Je ne regardais pas l'ambiance, je ne cherchais pas à me faire des amis à l'école. On parle avec tout le monde mais on ne vient pas pour faire des amis, on vient pour avoir un papier pour avancer dans la vie (Christelle, RDC, 41 ans, 5 enfants, regroupée en 1995 avec son père, Diplôme d'État).

Cette situation renforce le décalage pouvant exister entre étudiants dits « classiques » et les femmes adultes de ma population d'étude. L'environnement d'apprentissage est pourtant déterminant, la collaboration entre étudiants permettant de réduire l'anxiété et d'accroître la participation aux études. Les récits des participantes montrent que cette collaboration n'est toutefois pas toujours présente dans leur expérience des études. Leur participation au travail collaboratif est même souvent empêché comme l'explique Elodie dans l'extrait ci-après.

L'année dernière, en sous-groupe. Ici, cette année, je suis dans un sous-groupe où il n'y a que des noirs. Il y a 7 noirs dans la classe et on est un sous-groupe de noirs. Et quand on a formé le sous-groupe, il y a eu beaucoup de déceptions. Des gens qui, en troisième, on choisit d'être dans le sous-groupe de leur intérêt. Ici, nous, on s'est retrouvé entre noirs puisque... Voilà, chacun a ses raisons. [...] Voilà, moi je me dis que je n'ai pas le même rythme de travail que les autres collègues, je n'aurais pas voulu être là parce que j'allais être un frein pour eux. Mes deux dernières années, j'étais tout le temps tout le temps malade, je ne vais pas enfoncer les gens, les gens n'ont pas de temps à perdre. On a chacun des buts (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Leur expérience des travaux de groupe est révélatrice de cette collaboration limitée. Les participantes, en particulier celles originaires de RDC, sont effectivement nombreuses à

rencontrer des difficultés à intégrer et à se sentir bienvenues dans certains groupes de pairs en raison de leur origine ethnique. Bien qu'il ne s'agisse pas vraiment d'un choix, elles sont alors nombreuses à se tourner vers des pairs de même origine ethnique pour minimiser leur marginalisation au sein de l'enseignement. Comme l'expliquent Colak *et al.* (2020), se rapprocher de pairs d'une même origine ethnique dans un espace où leurs expériences et leurs points de vue sont validés et partagés leur permet de construire un sentiment d'appartenance dans un contexte d'enseignement où elles sont considérablement sous-représentées.

I have a very good impression from the university in general and luckily I have very good chemistry with my professors, but not with the students. [...] Because, you know, again, the [local] students, they have their own group and they don't want others to come in. [...] And I also have other priorities. I cannot behave like a teenager. [...] Also, I have a lot of gaps because of my children. I stopped in 2013 and then I got back in 2016. This 3-year gap is because I was not getting the place at the crèche, so I was taking care of my daughter [...] And in that three years, a lot of new students arrived, they graduated and went away. So in terms of students, I didn't get a lot of friends from university [...]. I have more international friends because there they speak English. I have Italian friends. I have Romanian friends. But they graduated in 2014 (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

La nature et la fréquence de ces expériences discriminatoires et de ces attitudes d'exclusion varient toutefois d'une femme à une autre. Bien que l'origine ethnique ou la race soient des facteurs prédominants, ceux-ci s'entrecroisent par ailleurs avec d'autres facteurs comme l'âge, le sexe ou encore la langue. En effet, les récits des femmes de ma population d'étude montrent que l'interaction spécifique entre leur âge et leur sexe – en raison notamment des responsabilités attendues d'une femme de son âge en termes de vie familiale – a particulièrement influencé leur expérience de reprise d'études ainsi que leurs relations avec leurs pairs. Cette situation est exacerbée par l'expérience de Katherine, par exemple. Pour elle, qui s'est inscrite dans un cursus international destiné aux étudiants étrangers, l'âge et l'origine ethnique semblent être moins un problème et davantage une opportunité. Son récit montre effectivement que les autres étudiants qui sont inscrits dans le cursus sont tous à des étapes ultérieures de leur parcours de vie et doivent tous jongler avec d'autres responsabilités créant un sentiment d'appartenance et de proximité.

The course which I'm doing is for international students. [...] So most of the students are from different countries. [...] There was no differentiation in class because most of them were international. I had one Indian friend as well in the class. [...] It was okay because people

used to get to know each other, they used to talk quite frequent... No one showed bad feeling towards anyone. [...] a few of them were married. My friend conceived during that period. [...] Everyone had their own life they used to juggle with (Katherine, Inde, 32 ans, pas d'enfants, regroupée en 2015, Master en Sciences de l'éducation).

Ces quelques extraits de récits soulignent le caractère élitiste de l'enseignement supérieur belge qui valorise, voire favorise, les étudiants classiques nationaux. La prédominance des étudiants et des enseignants d'origine belge, les expériences discriminatoires et les inégalités vécues de manière quotidienne par ces femmes migrantes adultes, parfois racisées, mais aussi la prédominance d'un programme d'études eurocentré entretiennent un système d'opportunités et de privilèges accordés aux étudiants issus du groupe ethnique majoritaire dominant (Colak *et al.*, 2020). Toutefois, le temps permet à ces femmes d'apprendre les codes et les normes propres à l'enseignement belge et bien que la reprise d'études soit vécue comme une période difficile au départ, les femmes de ma population d'études ont acquis peu à peu davantage de compétences leur permettant de mieux naviguer ce contexte particulier.

6.2.4. Quelles conséquences sur les projets de reprise d'études ?

Ces obstacles structurels, institutionnels, normatifs, relationnels, familiaux ou encore conjugaux ont des conséquences sur les projets de reprise d'études de ces femmes migrantes regroupées, ainsi que sur leurs aspirations. En effet, et les précédentes sections l'ont montré, si la reprise d'études représente un facteur important d'inclusion et de mobilité sociale pour les personnes migrantes, et les femmes migrantes en particulier, elle suit toutefois une logique de hiérarchisation sociale qui ne cesse de renforcer les inégalités. En effet, l'éducation, et l'enseignement supérieur comme lieu d'éducation, sont des institutions sociales importantes dans les sociétés modernes et jouent un rôle important de structure pour ces personnes qui décident de reprendre des études dans le pays de destination.

En redevenant étudiantes, les femmes de ma population d'étude doivent tout d'abord renoncer à leur prétention d'avoir acquis, au cours de leur parcours, des compétences et des qualifications élevées. D'après Alin Croitoru (2018), cela semble particulièrement difficile pour les femmes d'un certain âge, ayant des années d'expérience professionnelle dans leur pays d'origine, comme Madeleine.

[Le service des inscriptions m'a dit] : « Non, Madame, vous ne pouvez pas faire la médecine hein ! » Donc, ils ont mis que je devais faire soit la pharmacie, soit la biologie médicale, ou bien l'institut supérieur mais pas la médecine.

Interviewer : Et ils vous ont donné des raisons ?

Ils ne l'ont pas écrit mais ils m'ont dit : « Madame, avec l'âge, vous avez terminé [vos précédentes études] il y a très longtemps, reprendre encore des longues études comme la médecine, c'est pas bon, avec le risque d'échouer... (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

Bien que l'enseignement soit une voie de mobilité sociale ascendante, il impose de passer par une période de déclassement afin se conformer aux attentes de la société de destination. Dans ce contexte, nombreuses sont celles qui revoient leur projet à la baisse et qui reprennent des études dans des domaines moins qualifiés que les domaines dans lesquels elles sont déjà diplômées dans leur pays d'origine. Ce choix découle également d'une volonté de répondre aux besoins du marché de l'emploi belge, caractérisé par une fragmentation de l'emploi et l'existence de « niches ethniques » (cfr. Section 1.3.2.), et d'accéder plus rapidement à un emploi.

Par rapport aux horaires, qu'est-ce que je fais ? S'il faut être dans les magasins, il faut travailler les weekends ! Les weekends, c'est difficile encore pour les enfants, comment je fais ? Alors, il y a une copine qui m'avait dit 'Mais tu fais aide familiale'. Comme j'avais suivi la formation d'aide-soignante bon, on avait un tronc commun : aide familiale et aide-soignante. Bon, moi je me suis orientée plus comme aide-soignante mais je pouvais aussi travailler comme aide familiale. Du coup, j'ai changé encore par rapport aux horaires parce que là j'allais commencé vers 8h30, j'ai le temps de déposer les enfants à la garderie le matin et d'aller, et à 13h je pouvais terminer déjà, 14h aller récupérer les enfants. Ça m'arrangeait un peu. J'ai fait ça aussi pendant 4 ans. Oui, pendant 4 ans comme ça. J'ai dit 'Bon, je fais quelque chose aussi que je n'aime pas'. [Rires]. Je ne me sens pas vraiment à l'aise dans ça quoi. Parce que j'avais mes projets à moi : faire la communication. Quand je vais retourner au Congo, j'avais d'autres projets à faire. Bon... ça, j'ai loupé ! Maintenant ça, je ne me vois pas vraiment continué dans ça. Je ne vois comment est-ce que je vais faire un projet dans ça. Je me suis encore réorientée. J'ai dit 'Je vais faire une formation en bureautique' (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Les femmes de ma population originaires du continent africain sont particulièrement concernées par cette situation et sont particulièrement nombreuses à reprendre des études d'aide-soignante ou d'aide familiale. Une conséquence de cette déqualification au niveau du choix de la formation

ou des études est l'insertion dans des emplois eux-mêmes déqualifiés pour lesquels les conditions de travail sont bien souvent pénibles et les horaires difficilement combinables avec une vie de famille.

Le manque généralisé de soutien institutionnel à l'égard de cette population d'étudiantes adultes décourage un certain nombre d'entre elles. En effet, comme l'explique Alice Home (1998), la suffisance en terme de support disponible fait la différence entre persistance et abandon des études. Leurs récits, et le vocabulaire qu'elles utilisent pour parler de leurs expériences de l'enseignement, mettent en évidence beaucoup de souffrance et de sacrifices. Le vocabulaire du combat est fréquemment utilisé aussi pour évoquer leur reprise d'études et les difficultés que ce projet représente en termes de conciliation des rôles, d'exigences de compétences, etc.

6.3. Se faire une place malgré tout

Afin de minimiser les effets de ces contraintes sur leurs projets d'éducation post-migratoires et de pallier à l'absence de soutien institutionnel spécifique, les femmes de ma population s'adaptent et développent des stratégies. En fonction des ressources dont elles disposent, comme leur capital humain ou social, mais aussi leur âge, leur statut ou encore leur position au sein de leur couple, ces femmes peuvent réagir de différentes manières afin de tenir les pressions subies à distance, que ce soit en terme d'accès à l'enseignement ou en terme de réussite de leurs études.

6.3.1. Stratégies et pratiques de subjectivation dans l'enseignement

Les récits des femmes que j'ai rencontrées mettent effectivement en évidence une panoplie de stratégies différentes pour faire face aux pressions et aux obstacles rencontrés au cours de leur projet de reprise d'une éducation dans le pays de destination. Les sections qui suivent les mettent au jour.

6.3.1.1. Apprendre les langues nationales

Pour une majorité des femmes que j'ai rencontrées, apprendre les langues nationales représente la principale stratégie pour mener à bien leur projet de reprendre des études dans le pays de destination. Le choix de la langue d'apprentissage varie selon la région dans laquelle elles se sont installées en Belgique. Ainsi, Akiko, par exemple, débute des cours de français dès son arrivée en Belgique.

So as I said, I arrived here the first of July, and the next day I started studying at [in] a French school, and I found it really difficult. [...] But so I studied French [for] half a year, something like that, and also I started preparing for the Master's degree here (Akiko, Japon, 31 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Bachelier en Littérature).

La question de l'apprentissage des langues nationales concerne toutefois beaucoup moins les femmes originaires de certains pays d'Afrique, nombreuses à déjà parler le français et à rejoindre leur mari dans une commune francophone. Pour les autres, la question de la langue et de son apprentissage est centrale. Comme le suggèrent d'ailleurs Rupa Banerjee et Anil Verma (2011), les personnes migrantes qui ne parlent pas couramment les langues du pays de destination ont davantage de difficultés à obtenir des informations sur les possibilités d'étudier mais aussi à accéder à l'enseignement. En améliorant leur maîtrise de la langue (ou des langues), soit au moyen d'une formation linguistique, soit par la pratique, elles développent leurs chances d'intégrer un établissement d'enseignement et de réussir leurs études. Ainsi, les ressortissantes indiennes et américaines sont nombreuses à investir dans l'apprentissage d'une des langues nationales afin d'améliorer leurs chances d'intégrer des études. C'est le cas d'Adeena, par exemple, ou de Tvisha ci-après qui décident d'étudier le néerlandais.

And then [...] I thought : 'Ok, let's start with the language'. At least I'll have something to do because my husband used to have lunch at his office so I have nothing to do all day. I just have to cook for myself. So I went to A., it's like an organization [...] where they direct you, guide you towards what to do when you come from another country, how to study languages or what to do. So I went there and they actually guided me to start with the level 1 (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

6.3.1.2. Investir les positions « influentes »

Une seconde stratégie, mise plus particulièrement en évidence dans le récit de Madeleine par exemple, est d'investir des positions stratégiques au sein de l'enseignement. Après avoir échoué à certains de ses examens, Madeleine décide de devenir déléguée pour les étudiants de son auditoire. Malgré ses autres responsabilités, d'épouse et de mère, elle décide d'endosser ce nouveau rôle afin d'avoir un contact privilégié avec ses professeurs et de pouvoir négocier certains aspects de ses études.

On avait besoin de quelqu'un pour représenter l'auditoire donc je me suis portée volontaire pour être déléguée. Donc je suis déléguée de Bac 3 en pharmacie. Et ça me permet d'être en contact avec les recteurs, d'être en contact avec les professeurs, de connaître comment les horaires évoluent, comment ils préparent les horaires des examens... Parce que l'année passée, il fallait s'inscrire aux examens et je ne me suis même pas inscrite. Ce n'est qu'après que je me suis dit 'Mais je ne vois pas mon nom sur l'horaire ?'. Et on me disait 'Mais Madame, il fallait s'inscrire !'. 'Ah bon, je ne savais pas !'. Personne ne m'avait dit qu'il fallait s'inscrire (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

Madeleine choisit également de représenter son auditoire afin d'avoir un meilleur contrôle non seulement sur les informations qui circulent mais aussi sur la manière dont se déroulent les études et les examens.

Donc après, je me suis dit qu'il fallait bien que je sache ce qu'il se passe cette année, que je sois au courant de tout, que je ne sois pas prise au dépourvu. En étant déléguée, je sais tout ce qu'il se passe, pourquoi la bibliothèque les gens n'y vont plus, pourquoi il y a des constructions,... En tant que déléguée, je suis au courant pour informer aux autres. Donc là je suis contente. Et dans tel cours, on arrête à la 15^e semaine comme ça vous allez préparer déjà aux examens. Dans un autre cours, cette année, on a changé un peu la méthode. On devait faire des travaux pratiques, des labos... Je suis déjà au courant et je ne suis pas là comme une spectatrice. Et s'il y a un problème, c'est moi... Là, par exemple, on doit avoir le cours à l'avance mais le cours n'est pas sur Moodle donc je dois écrire au prof pour que le cours soit sur Moodle déjà pour que demain tout le monde puisse avoir le cours. Donc maintenant, je sais que je suis impliquée et le prof il dit 'Ah oui, j'ai oublié' et directement je suis contente, je suis dedans ! (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

Cet extrait de son récit traduit également une volonté d'occuper une position influente au sein de son auditoire, de retrouver une place de référence auprès de ses camarades et de reconstruire une certaine position sociale.

6.3.1.2. Contrôler les temporalités

Contrôler les temporalités spécifiques aux études est une stratégie également fréquemment mise en évidence dans les récits des femmes qui composent ma population d'étude. Madeleine, tout d'abord, exprime l'idée que devenir déléguée pour son auditoire était aussi une manière de

reprendre le contrôle sur les horaires de cours, les temporalités des examens et d'éviter les imprévus.

Une autre façon pour elles de contrôler ces temporalités concerne l'organisation temporelle et concrète de leurs journées durant lesquelles elles doivent jongler entre leurs différents rôles. Rosine, entre autres, explique qu'elle agence ses journées en fonction des différentes tâches qu'elle a à accomplir en relation avec ses enfants et avec ses études. Elle explique que pour avoir le temps de s'occuper de ses enfants, et de passer du temps avec eux, elle étudie généralement la nuit. L'extrait de son récit ci-après met également en évidence le fait que l'organisation des journées est une composante particulièrement prégnante de leur quotidien.

Pour les études en question. Il fallait me réveiller à 3h du matin. Aller d'abord dormir vers 10h et à 3h du matin, je suis debout. Il faut étudier, il faut lire encore, faut préparer les cours, après vers 5h, il faut préparer les enfants, il faut que je me prépare... Je n'ai pas vraiment de temps à perdre. Donc, pour moi, une minute comptait (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Dans une autre mesure, Tvisha et son mari, par exemple, ont choisi de contrôler les temporalités pour faire un enfant. Ils ne voulaient pas céder à la pression de leur entourage en tant que jeune couple marié et Tvisha voulait aller au bout de son cursus de reprise d'études avant de se lancer dans la conception, afin d'éviter d'avoir à concilier plusieurs rôles en même temps :

I passed in July 2016. From 2016, I started working here 3 days in a week [...] and 2 days in another clinic [...] I was in internship and I have to be like on time and everything, so that year also we didn't plan a child but then in 2017, we started planning because now I thought : 'Ok, it's been 5 years, we should go for it', so on the 20th January 2018 my daughter was born (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Enfin, une dernière stratégie temporelle adoptée par ces femmes est d'étaler leurs études. Plusieurs d'entre elles ont réalisé des études de Master en 3 ou 4 ans plutôt qu'en 2 ans, d'autres ont reporté certains examens ou la rédaction de leur travail de fin d'études à plus tard. Nafissatou, qui a accouché au moment des examens, a préféré étaler ces examens.

Les examens étaient prévus, je pense, en juin, quelque chose comme ça, et je devais accoucher en juin aussi. Donc j'ai accouché une semaine après. Je suis allé faire les examens une partie et j'ai laissé l'autre partie, je pense en septembre, j'avais demandé et voilà. Je me suis dit : 'Je

vais étaler en deux'. Je pense qu'à l'époque j'avais fait deux examens ou trois en juin et le reste, je les ai fait après (Nafissatou, Guinée, 35 ans, 2 enfants, regroupée en 2012, Master en Droit maritime).

En réalité, ces arrangements temporels sont envisagés comme une nouvelle opportunité de concilier leurs différents rôles.

6.3.1.3. Utiliser le cadre légal

Une quatrième façon de gérer les obstacles rencontrés quant à leur projet de reprendre des études est d'utiliser le cadre légal belge à leurs avantages. Utiliser le cadre légal peut prendre diverses formes. Madeleine, par exemple, bien qu'elle refusait de faire les démarches depuis plusieurs années, a demandé la nationalité belge, notamment, afin de faciliter son accès aux études.

Je suis belge depuis 2016. [...] la nationalité, je n'avais pas envie de la demander, parce que je me disais que j'aimerais bien un jour faire la politique ou quoi dans mon pays, aider mon pays. [...] Et après, [...] on reste ici, on se dit : 'Non, il y a encore des guerres à Bukavu' et on reste encore là. Mon mari, lui, a pris la nationalité depuis longtemps. Après, avec les histoires là de médecine, on m'a dit 'Non, madame, si vous êtes belge, ce sera beaucoup plus facile pour vous'. C'était beaucoup plus des raisons pour les études, parce que moi je me dis 'Personne ne doit m'arrêter, c'est ce que je veux'. J'ai demandé l'année passée donc. [...] j'étais dans les conditions. Il fallait connaître le français, je connais le français ; il fallait avoir travaillé, j'ai déjà travaillé ; fallait avoir fait une formation, j'ai fait l'administration pendant que j'attendais que mes enfants grandissent encore un peu [...]. Donc j'étais dans les conditions. Il fallait avoir soit un enfant belge, soit... Mon mari est belge, mes enfants sont belges, j'étais la seule rebelle ! [Madeleine rit]. [...] Et après, à cause de ces études, pour des raisons d'études, j'ai fait le pas et voilà, j'ai demandé (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2007, Master en Médecine générale).

D'une manière différente, Lyly a pris un congé parental afin d'avoir le temps de réaliser une formation en bureautique.

Et entre-temps, j'ai fait aussi cette formation et si ça me permet de trouver du travail, tant mieux. Si je ne trouve, je vais continuer d'abord comme aide familiale, oui. J'avais pris congé parental pour me permettre de faire cette formation. Je n'ai pas arrêté hein, j'ai pris congé parental entre-temps. Je fais cette formation-là (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Plutôt que de quitter son emploi et de prendre le risque de ne pas en retrouver un plus tard, elle a choisi de demander un congé parental, ce qui lui a permis de concrétiser son projet de reprendre des études en Belgique.

6.3.1.4. Mobiliser son réseau en Belgique

Les femmes que j'ai rencontrées sont également nombreuses à mobiliser leur réseau personnel pour essayer de limiter les effets des contraintes et obstacles qu'elles peuvent rencontrer tout au long de leur parcours éducationnel en Belgique.

Les maris de Toti et d'Elodie, par exemple, ont été d'importants soutiens lors de leur reprise d'études sur le territoire belge. En effet, malgré l'existence de négociations et une prégnance des rôles traditionnels de genre dans la répartition des tâches entre les conjoints, le mari peut être une source importante de soutien pour ces femmes.

Oh oui [mon mari m'a soutenue]. Je me rappelle même pour un cours, c'était Développement durable je pense... Management et tout. C'était un cours de mémoire. Il fallait lire et lui jouait le professeur qui avait le syllabus, il cherchait des questions et me posait des questions, parce que c'était un examen oral. 'Toi tu es presque professeur, tu vas aller. Et moi je passe devant comme si tu étais mon professeur'. J'ai passé l'examen avec lui, il me posait des questions, il parcourait le syllabus, il regardait pour poser et quand je suis arrivée à l'examen aussi, ça s'est trop bien passé. [...] Oui, il m'a vraiment soutenu. Il m'a aidé aussi (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylistique).

Dans le cas de Toti, son mari lui est venu en aide pour l'étude et la compréhension de ses cours. Généralement munis eux aussi d'un important capital humain, acquis tant dans leur pays d'origine qu'en Belgique, à la suite de leur propre migration, les conjoints disposent de connaissances qu'ils peuvent mettre à disposition de leur épouse. C'est également le cas d'Elodie, dans l'extrait ci-après qui affirme que son mari a été un important soutien tout au long de ses études.

Je ne sais pas si j'avais précisé avec tout ça, mon mari reste quand même une personne qui m'a beaucoup aidé aussi dans certains travaux, dans certains cours malgré que ça n'allait pas. Voilà, il m'avait toujours dit : 'Si tu as besoin de moi pour des corrections, des cours, je suis là'. Et il l'a fait ! (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Au-delà des expériences de discriminations fréquentes au sein de l'enseignement, les femmes de ma population d'étude ont également pu compter sur certains de leurs pairs pour leur venir en aide dans le cadre de leurs études, en cas d'absence par exemple.

Il y a ceux qui ont été vraiment cools, gentils, on partage les choses, on rit ensemble, ils ont été gentils. Ils étaient neutres. Ils ne prennent pas le parti de dire 'Non, moi je suis européen, je suis comme ça et ceux-là sont Africains'. Non, on était cool entre nous. Si ça n'allait pas, je prenais le téléphone 'Dis au professeur, par exemple, que je suis empêchée'. Elle aussi parfois elle me téléphone 'Rosine, tu vas dire au professeur que je suis empêchée' (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Pour d'autres, mobiliser les pairs est une façon d'accéder à une certaine connaissance locale, ancrée dans le contexte de destination, que ce soit en termes de matière à étudier ou de codes sociaux au sein de l'enseignement.

C'était nouveau pour moi et je devais m'habituer ou bien m'attacher à ceux qui savaient bien le faire pour m'aider à bien comprendre. [...] et parfois on formait des groupes pour faire des travaux, on remarquait qu'il y en avait parfois qui comprenaient mieux les cours que les autres, qui étaient forts dans le groupe et on s'attache à lui pour nous expliquer à chaque fois qu'il y avait un petit soucis (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylistique).

Dans son récit, Toti explique qu'elle s'est également appuyée sur son réseau personnel pour obtenir des informations quant à l'accès aux études. Loin d'être la seule parmi les femmes que j'ai rencontrées, Toti a mobilisé certains membres de sa communauté d'origine en Belgique afin d'obtenir des informations spécifiques concernant son inscription dans l'enseignement.

Il y a une dame ici qui est arrivée, qui a pris son inscription à partir du Congo dans l'institut là. Et elle est arrivée, elle habitait L. mais elle allait étudier là-bas. Et par elle, j'ai essayé de demander et c'est elle qui m'a dit que elle s'était inscrite à partir du Congo mais avec son diplôme, sans équivalence et tout. Moi je lui ai demandé si c'était possible et c'est elle qui est allé demander et on lui a dit que oui, c'était possible de faire son inscription avec son diplôme sur place. Et c'est comme ça que je suis allée aussi demander et c'est comme ça que j'ai repris, j'ai fait mon inscription et j'ai repris l'année qui a suivi (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylistique).

Rosine a également mobilisé son réseau pour arriver à concilier son rôle de mère et son rôle d'étudiante. Dans l'extrait ci-après, elle explique qu'elle a fait appel à une dame afin de s'occuper de ses enfants lorsque ce n'était pas possible pour elle.

Mais quand même, j'ai essayé d'être avec les gens, de côtoyer ceux qui m'invitaient et j'ai trouvé une dame qui m'a aidée à aller les chercher le soir. Je la paye donc à la fin du mois. Mais pas le matin. Le matin, elle aussi est occupée donc c'est seulement le soir. Je me suis engagée dans cette option-là. Et c'est comme ça que je m'en suis sortie, même pendant le stage. Il fallait quelqu'un qui allait les chercher parce que le papa part le matin... [...] Des fois, il travaille même le samedi, il a trop de travail (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Cet extrait montre par ailleurs que bien que les maris puissent représenter un soutien important dans certaines situations, l'organisation des soins à apporter aux enfants et la gestion de leur emploi du temps est une tâche qui revient presque exclusivement aux femmes au sein des couples. L'extrait du récit de Rosine ci-avant laisse effectivement penser qu'elle est seule à gérer cet aspect de leur vie et que le mari n'est pas pris en compte dans cette organisation quotidienne. Cet extrait traduit également la priorité qui est donnée à la carrière professionnelle des maris, au détriment des projets éducationnels des épouses qui les ont rejoints.

6.3.1.5. Trouver un équilibre conjugal et familial

La conscience que ces femmes ont ou développent quant aux divisions sexuelles du travail entre homme et femme au cours de leur parcours de vie leur fournit un levier de négociations de ces normes sociales de genre. Comme le suggèrent Anu Kõu et Ajay Bailey (2017), bien que les normes traditionnelles de genre semblent prévaloir au sein des couples en contexte migratoire, ces femmes aux hauts capitaux humains mobilisent diverses façons de naviguer ces normes de genre et parviennent à négocier ce qui est attendu d'elles au niveau social afin de mener à bien leurs aspirations personnelles. Ainsi, Toti et son mari, par exemple, ont réparti les tâches de *care* et les responsabilités ménagères entre eux afin de permettre à Toti de poursuivre ses études en Belgique.

Ce n'était pas facile [à organiser la reprise d'études et la gestion des enfants]. Pour les enfants, lui il avait pris la responsabilité pour l'école et accompagner, prendre. L'école et la crèche, c'était lui. Moi c'était à manger et tout. Et puis, le soir, les enfants, leur habillement et tout, c'était moi qui prenait quoi. Mais lui, il venait, il pouvait faire des petites trucs : pâtes et

autres. Il le fait bien, il le faisait. Parce que moi parfois... Il y a des jours j'arrivais avant mais la plupart du temps, j'arrivais après lui (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Styliste).

Pour Cristal, dont le mari a un handicap physique, l'équilibre semble s'être trouvé plus naturellement, d'abord, parce que le couple n'a pas d'enfants et ne doit dès lors pas gérer la répartition des responsabilités liées à la parentalité et, ensuite, parce que chacun des deux conjoints apporte d'importantes ressources à l'autre, rééquilibrant les rapports de pouvoir au sein du couple.

I mean, my relationship with my husband is a little bit different maybe because he is disabled, he is blind. So there are lot of things that he just can not do for himself and I end up doing. And, I... That also affects our relationship and our dynamic so... In some ways, I provide a lot more practical support for him but he also is the main breadwinner so he provides a lot of financial support for me, so, yes... (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

C'est également ce qu'observe Nadia Mouchit (2018). Dans son article, elle insiste sur le fait que « les rapports de pouvoir au sein du couple ne sont pas donnés une fois pour toutes [mais] font l'objet d'une mise en jeu continuelle, en lien avec les autres sphères, sociale et économique notamment, et en présence des possibles ressources dont disposent chacun des conjoints, migration incluse » (p. 172). Rosine, par exemple, explique qu'elle a dû renégocier sa participation à l'enseignement en cours d'études parce que son mari, qui était confronté à la prise en charge des responsabilités de soins du ménage, ne soutenait plus son projet. Les ressources acquises au cours de son parcours de vie, en d'autres termes les sacrifices passés, les dépendances subies dans les premiers de l'installation en Belgique et les décisions prises, lui ont toutefois permis de maintenir sa décision.

Parce qu'avant de commencer, on s'est entendu, on a parlé et c'était tout, on a pris des compromis [...]. Après, bon, ça a un peu chauffé aussi. Il ne voulait plus, il ne voulait plus : 'Oh tu laisses les enfants, oh il faut garder l'enfant !'. Mais je ne garde pas l'enfant. Il y a même une fois qu'il est parti enlever l'enfant de force chez l'accueillante, puisqu'il voulait faire tout pour que je puisse arrêter ma formation. Et là je lui ai fait voir que 'Si tu as enlevé l'enfant à l'école, moi je ne vais pas arrêter ma formation'. Il avait fait trois jours seul à la maison avec l'enfant. [...] Il avait raté le boulot comme ça plus de deux à trois jours et il est parti lui-même chercher encore un autre endroit d'urgence pour aller mettre l'enfant ! Et à partir de là, il a compris que je ne pouvais pas lâcher ma formation [...]. Comme ça qu'il sache au moins que [...] je ne vais pas lâcher comme ça pour toujours dépendre de lui, non.

[...] C'est pour te dire que c'était pas aussi facile pour moi (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Forte de son expérience passée, Rosine ne s'est pas laissée imposer la décision unilatérale de son mari et a maintenu sa décision de confier son enfant afin de pouvoir reprendre des études en Belgique et améliorer ses conditions de vie. Nassima Moujoud (2008) ajoute que « les rapports de genre se reconstruisent différemment en contexte migratoire grâce aux initiatives des migrantes » (p. 60). En effet, les profils des conjoints évoluent en contexte migratoire et les projets se différencient. Le niveau d'instruction des femmes que j'ai rencontrées, ainsi que leur socialisation leur permettent de négocier ces rapports afin de mener leur projet d'études à bien et de se créer des espaces d'autonomie propres.

6.3.1.6. Se rendre invisible

Pour d'autres femmes de ma population d'étude, enfin, une des stratégies adoptées est de se rendre en quelque sorte invisibles au sein de la population étudiante. Cette invisibilité se traduit alors de différentes façons. Certaines femmes, comme Toti, décident de dissimuler certaines informations qui les concernent afin de ne pas creuser les différences entre les autres étudiants et elles.

Dans la classe, il y avait des plus jeunes que moi. J'étais la seule à être mariée je pense. Des femmes oui. Mais des hommes, il y avait des hommes mariés aussi. Mais j'étais la seule femme à être mariée. Il y avait des jeunes filles moins âgées. [...] Mais avec les professeurs, je ne me suis pas présentée comme femme mariée. Il y a ceux qui ont su, il y a d'autres non. Donc j'étais là comme une étudiante normale (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Styliste).

D'autres, comme Rosine ou Lyly ci-après, choisissent plutôt de faire « profil bas », en subissant les contraintes et les éventuelles discriminations dont elles sont victimes sans rien dire.

Pourquoi elle a des privilèges. Et on se dit 'Bon voilà !'. C'est la peau peut-être qui fait défaut. Mais tu acceptes et tu continues et tu ne t'arrêtes. C'est des choses pareilles aussi... Au moins, on en sait rien faire, on ne sait rien changer (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Mais quand je suis arrivée, même un bonjour, c'est... C'était dur [Rires]. C'était dur... Dans l'auditoire, tu rentres comme ça, tu regardes et pionf... Oula ! Je me suis dit 'Oula !'. [...] Bon, d'autres personnes qui étaient déjà ici avant nous, elles nous ont dit 'C'est comme

ça, il faut tenir, c'est comme ça !. [...] Il faut faire avec. Il faut faire avec (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Pour ne pas sortir du lot et se fondre dans la masse des étudiants, elles se conforment finalement aux mêmes attentes que leurs pairs. Elles choisissent de ne pas aller à l'encontre du système et de réaliser leurs études dans le même cadre et selon les mêmes conditions que les autres étudiants, et ce malgré les autres responsabilités dont elles ont la charge.

I didn't get any favour [even if] I have other responsibilities. It's the same. And I think it's a positive thing for me. [...] I don't want to challenge anyone against the system. And I feel so good that the students here, they are only students, [...] they don't have any other responsibilities like I have. Even then, I am competing with them. So I feel so good. And when it comes to the exams or when it comes to the projects, I am fulfilling all the same requirements [...] But they are only doing [their study] but I'm doing a lot of things in one day. [...] I feel proud of myself sometimes (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Cet extrait du récit d'Adeena montre que le fait de répondre aux mêmes attentes et d'être confrontées aux mêmes conditions que les autres étudiants dits « classiques » tout en aillant d'autres responsabilités familiales ou professionnelles donne une valeur supplémentaire à leur projet de reprise d'études.

6.3.2. La reprise d'études : entre désavantages cumulatifs et redéfinitions

Comme l'exprime Maria Adamuti-Trache (2010), les femmes qui prennent la décision de migrer dans le cadre du regroupement familial font l'expérience d'une importante transition dans leur parcours de vie. Pour certaines d'entre elles, cette période implique un risque de perte de contrôle sur leur situation et de nombreux chamboulements sociaux. Afin de récupérer ce contrôle, les personnes migrantes doivent apprendre à comprendre le contexte social du pays dans lequel elles s'installent. Après la migration et l'installation dans le pays de destination, les projets de reprise d'études apparaissent alors comme une manière d'en apprendre davantage sur le contexte du pays de destination et d'adopter les stratégies qui seront les plus adaptées.

Toutefois, dans l'enseignement aussi, ces femmes vivent un certain nombre d'inégalités et de catégorisations liées au fait qu'elles soient des femmes migrantes adultes. En effet, même si elles partagent certaines caractéristiques communes avec d'autres groupes d'étudiants considérés comme non traditionnels ou non issus de la majorité (comme la détention de diplômes étrangers,

leur statut d'adulte, leurs éventuelles responsabilités familiales ou encore le fait de devoir jongler entre études et travail rémunéré), elles peuvent faire l'objet de discriminations tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'enseignement du fait de leur statut particulier de migrantes. Comme le souligne Linda Morrice (2013), l'expérience de la migration impacte les expériences d'apprentissage. Cet impact se traduit tout d'abord par l'existence de décalages entre les expériences antérieures, notamment dans le pays d'origine, et les réalités culturelles dans le pays de destination. Il se traduit ensuite par le fait que les discours publics et politiques à l'égard des questions migratoires dans le pays de destination ont tendance à donner un portrait relativement négatif des personnes qui migrent. Leur identité en est souvent dépréciée. Ainsi, même lorsqu'elles ont accès à l'enseignement, les expériences de ces femmes, leurs identités d'étudiantes et leur sentiment d'appartenance sont inévitablement modulés par l'expérience de la migration. Cette situation renvoie alors à la notion de désavantages cumulatifs, soit l'idée que les risques et désavantages vécus dans le passé ont des effets cumulatifs au cours du parcours de vie et s'expérimentent en cascade (Purkayastha, 2005). Selon la perspective intersectionnelle, l'origine ethnique, la classe, le genre, l'âge mais aussi le statut migratoire génèrent ainsi cumulativement des désavantages.

Les projets de reprise d'études dans le pays de destination représentent ainsi autant d'opportunités que de coûts, et amènent les femmes migrantes que j'ai rencontrées à multiplier les stratégies pour parvenir à mener leur projet à bien. La notion de stratégie est essentielle à toute transition de parcours de vie lorsque les individus doivent faire face à un changement social (Adamuti-Trache, 2010). Leur persévérance à poursuivre des études, en dépit des nombreuses difficultés rencontrées, et leur capacité à adopter des stratégies, comme autant de réponses à ces difficultés, est attribuée à leur agentivité personnelle. En effet, si les personnes migrantes ont toutes leurs propres aspirations et projets, elles possèdent toutes aussi différentes formes d'agentivité et développent différentes stratégies, en fonction des ressources dont elles disposent ainsi que de leur identité, de leur âge, de leur origine ethnique, de leur sexe, de leur position sociale, des réseaux de connaissances qu'elles peuvent ou non mobiliser tant dans le pays d'accueil que dans leur pays d'origine, de leur expérience passée ou encore de leur histoire. Il est d'ailleurs important de noter que certaines personnes, qui ne disposent pas des mêmes ressources que les femmes que j'ai rencontrées, peuvent ne pas avoir la possibilité d'accéder à des programmes de requalifications. N'ayant pas pu reprendre des études dans le pays de destination, ces personnes ne font pas partie de ma population cible, occultant ainsi toute une partie de la problématique concernant l'accès à l'enseignement dans le pays de destination.

En définitive, en devant agir concrètement pour trouver leur place, se rendre visibles et légitimes au sein de l'enseignement, cette période de reprise d'études est une période de transition propice aux négociations, aux redéfinitions et aux pratiques de subjectivation pour les femmes migrantes adultes dans le pays de destination.

6.4. Conclusions du chapitre

En examinant les parcours et les expériences de ces femmes migrantes au haut capital humain dans le contexte de l'enseignement belge, ce chapitre répond à l'appel formulé par Söhn (2016) d'étudier les possibilités et les contraintes formelles et informelles liées au fait de retourner aux études dans le pays de destination par des personnes migrantes adultes. Ainsi, il montre que les projets de reprise d'études développés par les femmes de ma population d'études sont avant tout élaborés comme des projets de reconstruction et de reclassement professionnel et social (Smit, 2021). En effet, au-delà de la volonté de s'intégrer plus rapidement sur le marché de l'emploi belge, ces projets répondent à une volonté de retrouver une place dans la société de destination, de trouver un sens à leur migration et de contribuer à la société de manière générale. Alors qu'elles subissent un certain nombre de difficultés socio-économiques lors de leur installation en Belgique, ces projets sont une manière pour elle de créer de nouveaux espaces d'autonomie.

Marginalisées dans leur vie de tous les jours, écartées des prises en charge politiques et institutionnelles, et invisibilisées dans les recherches existantes dans le champ des études migratoires, ces femmes font l'objet de certain nombre de différenciations et de catégorisations sociales au cours de leur vie mais également lors de leur reprise d'études en Belgique. Qu'elles soient vécues comme des obstacles, des contraintes ou – au contraire – des opportunités, ces diverses catégorisations ont toujours pour effet de réduire, voire de nier, la singularité des histoires et des parcours de vie mais aussi la complexité des situations individuelles. Leurs récits mettent en évidence les tensions existantes entre la poursuite de leurs aspirations éducatives et professionnelles, d'une part, et les rôles et les obligations qui leur sont socialement attribués, d'autre part. Des discriminations institutionnalisées aux résistances familiales, en passant par les décalages culturels et les barrières liés aux langues, les expériences des femmes migrantes dans l'enseignement supérieur sont non seulement marquées par l'adversité et l'exclusion mais aussi par beaucoup d'engagement et de résilience (Sadeghi, 2008). Leurs récits montrent qu'elles oscillent, là aussi, entre normes sociales contraignantes et nouvelles formes d'émancipation.

Ce qui est mis en lumière dans ce chapitre, c'est que l'apprentissage en soi n'est pas forcément émancipateur. La reprise d'études permet surtout à ces femmes d'acquérir de nouvelles ressources, de développer une meilleure connaissance des codes et des normes du pays dans lequel elles naviguent désormais et une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel elles s'inscrivent. Elle permet à ces femmes de développer un regard critique sur leur position ainsi que sur les opportunités et les contraintes qui s'offrent à elles au terme de leur projet d'éducation et de récupérer suffisamment d'autonomie que négocier leurs diverses inscriptions et se reconstruire selon leurs propres aspirations.

Finalement, comme le rappelle très bien Nadia Mouchit (2018), l'étude de leur projets de reprise d'études donne à voir des individualités et une agentivité, généralement invisibilisés par un imaginaire réducteur autour du regroupement familial. Elle montre également que les nouveaux espaces d'autonomie qu'elles parviennent, malgré tout, à créer sont le fruit de leurs nombreuses luttes individuelles, et parfois collectives, et non pas de facilités existantes et offertes d'emblée à ces femmes dans le pays de destination.

CHAPITRE 7 – LES RESEAUX PERSONNELS COMME RESSOURCES : AMBIVALENCE TOUT AU LONG DE LA CARRIERE MIGRATOIRE

Les recherches soulignent depuis longtemps l'importance des relations personnelles quant à l'installation dans le pays de destination, aux projets migratoires et au bien-être des personnes migrantes (Lubbers, Molina et McCarty, 2021). En effet, les réseaux personnels occupent une place de taille dans les parcours de vie et les carrières migratoires de toute personne mobile et, notamment, de ces femmes migrantes qualifiées et regroupées qui composent ma population d'étude. Les deux précédents chapitres ont montré que leurs parcours, leurs expériences, leurs décisions et leurs projets sont largement influencés par les personnes qui composent leur réseau personnel et gravitent autour d'elles. Pourtant, les connaissances sur les réseaux personnels des personnes qui migrent dans le cadre d'un regroupement familial et sur la manière dont ces dernières accèdent à de nouvelles formes de ressources sociales restent faibles. Dans ce contexte, Louise Ryan et Jon Mulholland (2014) appellent à davantage de recherches sur l'éventail des trajectoires des femmes migrantes regroupées ainsi que sur l'évolution des formes et des fonctions de leur réseau personnel tout au long de leur parcours de vie. Certains auteurs suggèrent que les ressources sociales ont tendance à s'accumuler avec le temps alors que d'autres suggèrent qu'elles ont tendance à diminuer avec le temps. Peu de recherches explorent le dynamisme des réseaux personnels tout au long du parcours de vie et, en particulier, lors de moments décisifs de transition. Aussi, d'après Steve McDonald et Christine Mair (2010), ces analyses ne sont pas toujours intégrées dans le contexte des expériences biographiques des individus.

L'objectif de ce chapitre est alors d'approfondir la compréhension de ces réseaux personnels et d'interroger leurs évolutions et leur dynamique, afin de répondre à la troisième question de recherche présentée dans le chapitre méthodologique de cette thèse (cfr. Section 2.3.3.). Il vise à appréhender ce que ces réseaux personnels représentent en termes de capital social, de bagage et de ressources échangées mais aussi le sens que ces femmes leur donnent tout au long de leur parcours de vie. Il interroge également leur ambivalence, c'est-à-dire les diverses influences encourageantes et/ou décourageantes qui les sous-tendent aux moments-clés identifiés dans les parcours de vie des femmes de ma population cible et, en particulier, lorsqu'elles reprennent des études. Comme évoqué en amont, les réseaux familiaux, amicaux ou encore co-ethniques, tant

dans le pays d'origine que dans le pays de destination, remplissent effectivement des fonctions diverses et influent sur la prise de décision, la formulation et la poursuite d'un projet mais aussi sur l'autonomie, l'agentivité et la carrière au sens large d'un individu (Geddie, 2013 ; Guilbert, 2010 ; Guilbert & Prévost, 2009).

Pour y arriver, ce chapitre s'intéresse en particulier aux travaux sociologiques qui ont croisé l'analyse des réseaux personnels aux études migratoires selon une démarche qualitative. À ce titre, les nombreux écrits de Louise Ryan (2011; 2015b; 2017; 2018) sont particulièrement intéressants car l'auteure se penche, de façon toujours plus approfondie, sur les nombreux aspects qui modèlent les stratégies de networking de personnes migrantes qualifiées dans le pays de destination. Les travaux de Başak Bilecen (2021) sont également pertinents pour aborder la question des réseaux personnels dans une démarche intersectionnelle qui les comprend au-delà des seules relations co-ethniques. Enfin, les travaux récents de Miranda J. Lubbers, José Luis Molina et Christopher McCarty (2021), notamment concernant le concept d'*embedding* viennent également alimenter les analyses au cœur de ce huitième chapitre.

En analysant la manière dont les réseaux personnels se reconfigurent au cours de la carrière migratoire, ce chapitre se penche tout d'abord sur le rôle prédominant des parents dans le réseau personnel d'origine des femmes de ma population d'étude ainsi que sur l'influence qu'ils exercent tout au long de leur carrière migratoire et de leur parcours de vie. Dans la section suivante, ce chapitre s'intéresse à la manière dont leur réseau personnel se transforme suite à leur migration en Belgique. En effet, les données montrent que leur réseau se recentre sur leur mari et leurs enfants alors qu'il s'accommode progressivement de l'éloignement du réseau amical et familial d'origine. Une troisième section s'intéresse aux stratégies de networking que ces femmes mettent en place en réponse au dynamisme de leurs relations familiales et amicales. Ce chapitre se conclut par une mise en perspective des observations et analyses proposées.

7.1. Un réseau d'origine essentiellement tourné vers les parents

La mobilisation de l'approche relationnelle lors du travail de terrain montre que les parents occupent une place particulièrement saillante dans les réseaux personnels des femmes de ma population. Leurs récits et les données récoltées sur leurs relations personnelles montrent que jusqu'à ce qu'elles se marient et migrent, jusqu'à ce qu'elles quittent le domicile familial dans lequel

elles ont grandi, leur réseau personnel est essentiellement tourné vers la famille, et en particulier leurs parents.

Pour rendre compte de cette importance accordée aux parents au sein des réseaux personnels, cette section analyse tout d'abord la manière dont le père, en particulier, occupe une place privilégiée au sein des récits des femmes de ma population cible. Elle se penche ensuite sur la manière dont les parents jouent un rôle de modèles pour leur fille, notamment en terme de relations conjugales et de division sexuelle du travail au sein de la famille. Elle se poursuit par la présentation de diverses formes de pressions et de normes sociales vécues aussi de la part des femmes que j'ai rencontrées, que ce soit au regard des attentes en terme de mariage ou des attentes en terme de *care*, même à distance.

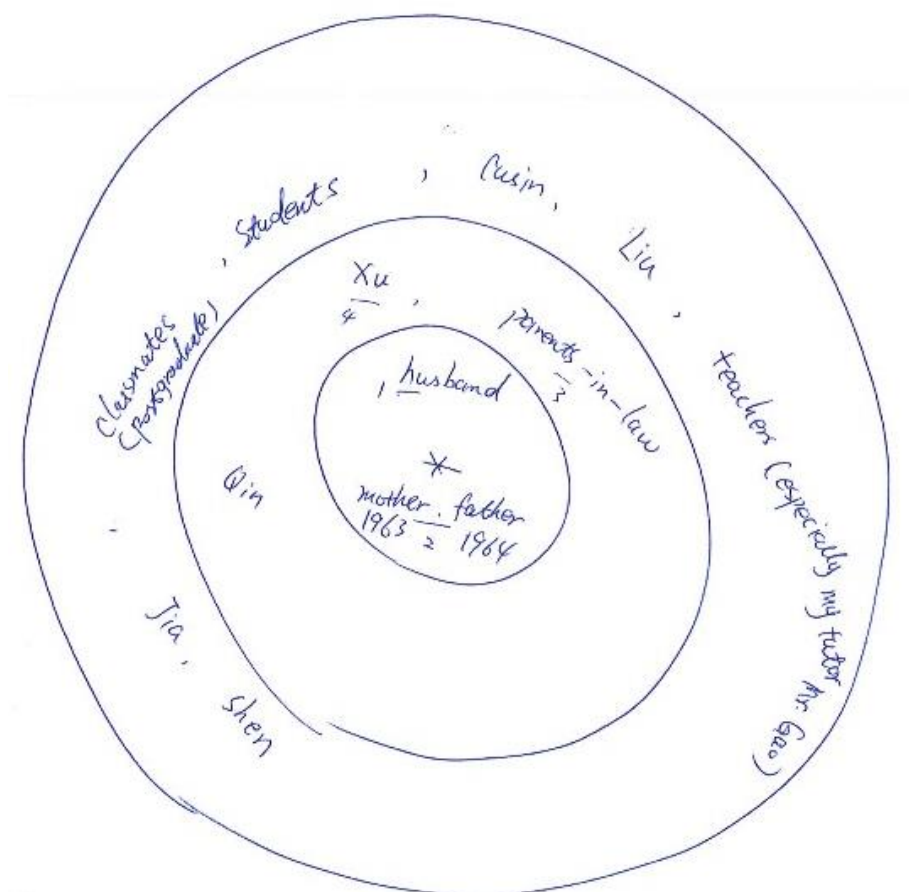
7.1.1. Les parents comme modèles

Les parents occupent une place centrale dans les récits des femmes que j'ai rencontrées.

The most important people in my life are my parents, my mother, my father. They both are just like the big and everything for me. [...] my parents always supported me, and they were always very helpful and very nice like every other parents (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Qu'ils soient vivants ou décédés, qu'ils aient été présents ou absents tout au long de leur parcours de vie, qu'ils aient eu un impact majoritairement positif ou négatif sur leurs décisions et leurs projets, qu'ils soient à l'origine de formes de pression ou de soutien, les parents sont des personnes particulièrement importantes aux yeux de ces femmes et généralement les premières personnes qu'elles évoquent lors de nos échanges.

Figure 9. Réseau personnel et cercles concentriques de Mei.



Source : Entretien semi-directif avec Mei (2019).

En effet, à l'instar de Mei (cfr. Figure 9), les participantes sont nombreuses à avoir placé leurs parents dans le premier cercle lors de l'utilisation des cercles concentriques, celui qui rassemble les personnes qu'elles considèrent comme étant les plus proches d'elle⁶¹.

I think the most important are... Let's say they're very important for me because we have a very close emotional bond to each other. I mean, my parents. Yeah, they are absolutely important for me (Mei, Chine, 28 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Traduction-Interprétation).

⁶¹ Ces représentations des réseaux personnels sont le résultat de l'entretien semi-directif mené avec chacune des participantes au moyen de la technique des cercles concentriques (cfr. Section 2.5.4.).

7.1.1.1. Figure paternelle centrale et forte

Le père occupe une place privilégiée dans leur réseau personnel et dans leur récit. En effet, l'importance qu'elles accordent à leur père, plus précisément, est particulièrement frappante. Les femmes que j'ai rencontrées sont effectivement très nombreuses à entretenir, ou à avoir entretenu, une relation très forte et spéciale avec leur père. Tant dans les récits des ressortissantes d'Inde que dans ceux des ressortissantes de RDC ou des autres pays, la figure paternelle est centrale et forte.

I'm specifically very much attached to my father, I mean it's... I can share anything with him (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

For me, following my father's steps is the biggest thing. So he was my raw model (Nayani, Sri Lanka, 34 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Management du développement).

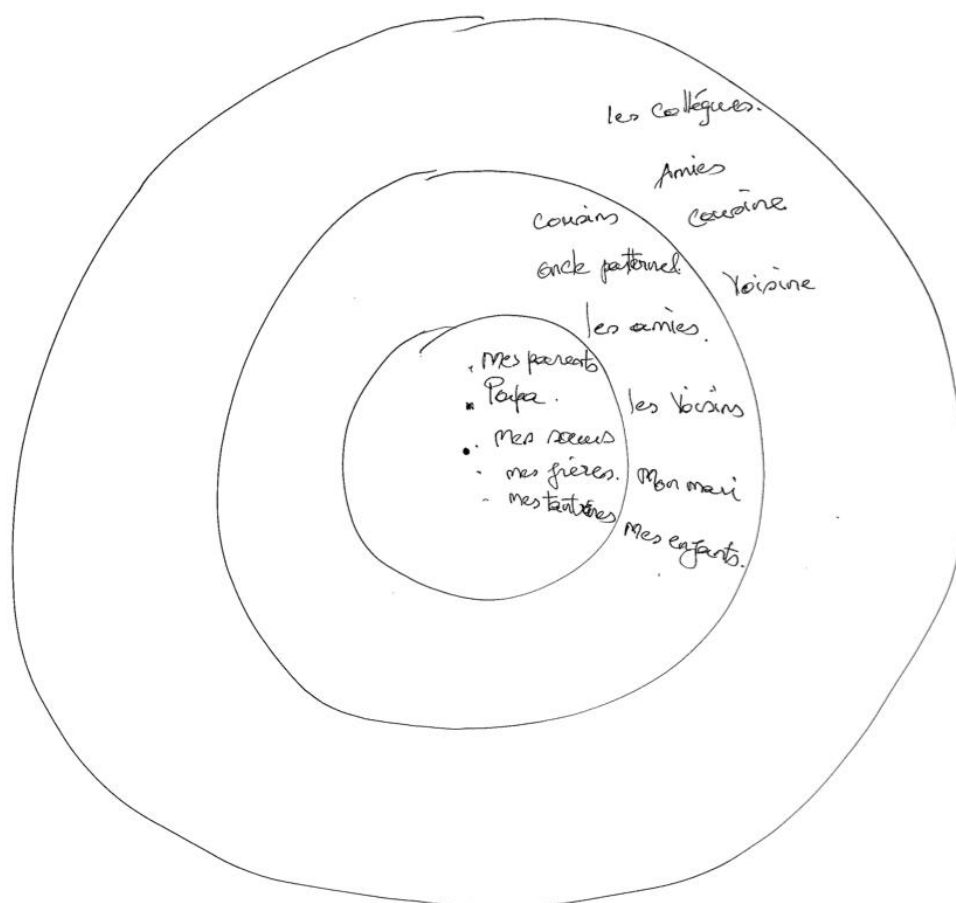
Ces confidences tirées des récits de Nayani ou de Tvisha ne sont pas des cas isolés. Elles sont particulièrement nombreuses à évoquer la relation privilégiée qu'elles entretiennent avec leur père. Que ce soit Tvisha ou Nayani ci-avant, ou encore Lyly ou Bharati ci-après, elles expliquent toutes le fait que leur père représente un modèle et un confident sur lequel elles ont toujours pu compter.

My mother is a bit strict. [...] But I shared a very good bond with my father (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

On a partagé beaucoup de choses avec, et surtout mon papa qui a beaucoup compté dans ma vie. Il était papa, il était ami, il était conseiller, il était confident. Il me soutenait beaucoup. Pour moi, c'était un modèle, c'était un modèle de papa (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Le réseau personnel de Lyly (cfr. Figure 10 ci-après) illustre bien cette place spéciale qu'occupe le père dans leur vie. Bien que Lyly ait placé ses parents, comme une entité, dans son réseau personnel, elle replace son père une seconde fois et appuie ainsi l'importance qu'elle lui accorde au sein de son réseau personnel proche. Lors de l'exercice, Lyly demande d'ailleurs si elle peut mettre une préférence entre les parents avant d'inscrire son père dans les cercles.

Figure 10. Réseau personnel et cercles concentriques de Lyly.



Source : Entretien semi-directif avec Lyly (2019).

Le récit d'Elodie ci-après montre que la figure paternelle est certes centrale dans sa vie et dans son récit mais qu'elle suppose aussi des implications négatives. En effet, les rapports de ces femmes à leur père peuvent varier et la figure paternelle peut également être centrale en des termes plus péjoratifs. Dans le cas d'Elodie, son père n'a pas souhaité qu'elle étudie et cette décision a été très difficile à accepter pour elle.

C'est vraiment un rêve d'enfance. Avant que ça devienne un rêve, c'était pour moi un parcours qui devait se faire tout simplement, c'était dans la logique des choses quoi [...] mais mon père ne nous a pas encouragé à faire des études supérieures puisque même si on n'était pas dans un environnement traditionnel pur mais il avait toujours ce discours-là de une femme qui fait beaucoup d'études a moins de chances de trouver un mari... Voilà, une femme qui fait beaucoup d'études ça veut dire que c'est une femme qui devient grande gueule, l'homme ne voudra pas de toute façon qu'elle travaille... Donc je ne vais pas perdre mon argent si c'est pour faire des études et rester à la maison. [...] Il était vraiment sympa mon père, c'était

quelqu'un qui nous gâtait dans tout mais dans les études, non ! [...] Mais c'était dur. C'était dur parce que c'était quelqu'un que j'aime beaucoup et il y a eu des moments où je lui en voulais absolument (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

En réalité, cette place centrale du père dans leur réseau est souvent associée aussi aux questions liées à l'importance d'une éducation formelle (cfr. Section 7.1.2.1. ci-après). Généralement présentés comme des hommes cultivés, intellectuels et bien placés socialement au sein de la société d'origine, ils occupent – ou occupaient – pour la plupart des métiers gouvernementaux ou des métiers au sein de l'université, en tant que professeur notamment. Ils accordent ainsi une importance particulière à la nécessité d'être éduqué pour réussir professionnellement.

My father, he works [in] a government company. They have their own life quarters, colonies, so all the people living in that particular area are electrical engineer. [...] my parents, they know what is the importance of education in life. None of them have family businesses or something so it was like either you study and get a good rank in all these entrance exams and get a good college, or either you don't study and you don't have good jobs. [...] you have to make your future by yourself and luckily, my father never made any difference between a boy and a girl. [...] because in India, there are people who always have this thing where they don't give much time to girls. [...] my father always gave me this... I should say support to dare, to do whatever I want. And he used to help me with my homework, he used to help me in my projects, my studies (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Cette observation rejoint celle d'Isabelle Lasvergnas (1988) qui s'intéresse au contexte de socialisation primaire de femmes engagées dans une carrière scientifique. Pour l'auteure, le père demeure effectivement une référence extrêmement fréquente et spontanément évoquée lorsqu'il s'agit de situer l'origine d'un intérêt pour les études. Elle affirme par ailleurs que :

[...] ce n'est pas seulement de l'idéologie ou des pratiques et connaissances formelles qui sont transmises par les parents et reçues par l'enfant, mais autre chose aussi, qui déborde largement tous les projets et actes conscients des locuteurs. Et lorsque dans l'après coup, le discours se construit sous forme d'idéologie et de culture — ce qui ne peut pas ne pas se produire — il s'agit d'une reconstruction a posteriori qui recouvre et permet d'enclorre tout ce qui échappe au sens manifeste et à la mémoire consciente. Même sans l'atteindre ou vraiment le toucher, nous entrapercevons un noyau spécifique et complexe où en tant que personne individualisée et sexuée on s'est trouvé de plein chef inscrit : concerné que l'on était dans la projection d'une image de soi construite à partir de ce qu'on croyait être le désir parental à son endroit. Et c'est

dans un nœud complexe, où différentes postures sont possibles, que dériveront beaucoup de projets de vie [...]. Ainsi par exemple, soit on tentera de s'identifier à un modèle parental idéalisé en le mimant, soit on s'alignera sur ce que l'on aura entendu comme une injonction parentale ou un interdit, soit on tentera de rejoindre dans une forme de séduction sublimée le parent par ailleurs inatteignable (en général pour les femmes, le père), soit encore, dans une opposition qui renvoie symétriquement à ces premiers modèles, on tentera de résister ou de s'opposer par des attitudes et des choix réactifs (Lasvergnas, 1988 : 36).

En d'autres termes, au contact de leurs parents et, en particulier de leurs pères, ces femmes ont progressivement et probablement inconsciemment intégré et reconstruit un modèle qui répond à ce qu'elles ont identifié comme le désir parental. Cette relation privilégiée qu'entretiennent – ou ont entretenu – les femmes de ma population cible avec leur père semble ainsi avoir défini et modelé leurs divers projets et leur parcours jusqu'à aujourd'hui.

7.1.1.2. Modèle traditionnel des relations conjugales

Les propos récoltés auprès des femmes de ma population montrent que les parents véhiculent également un modèle des relations conjugales basé sur les traditions, la sexuation des comportements conjugaux et une division traditionnelle des rôles entre conjoints.

She had her Masters so she was educated till her Masters. Then, she met my dad and I think it was a very fairly common at that point for women to stay at home after you get married. So she became a stay-at-home mom. She was the one who was basically, even though my father was a teacher, for us it was always my mum who was the one who was of any help for homework... Anyway, it was my mum who was doing all the housework. It was a fairly traditional set up (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Au travers de leurs récits et des valeurs qu'elles y véhiculent, il est effectivement possible de reconstruire – en tout cas en partie – les dispositions et l'environnement normatif dans lequel elles ont grandi et ont été élevées. Comme l'explique Seeta, elles sont nombreuses à avoir grandi et à avoir observé un modèle relativement traditionnel des relations conjugales et des rôles attribués à chacun des conjoints au sein du couple. Son récit montre que bien que sa mère ait étudié, elle est restée à la maison pour s'occuper de ses enfants et du ménage. Il montre que cette répartition des rôles entre les conjoints est normale et plutôt commune.

Quand il fallait se déplacer, c'est le papa qui allait avant. Il s'installe et il organise et... Après, on suivait, peut-être deux ou trois mois plus tard, on suivait. On allait pas tout le temps ensemble. Lui il allait déjà. Même après 6 mois, il s'organise et après on va le suivre. Parce que maman aussi travaillait et à chaque fois elle devait arrêter, chaque fois... Il y a des lieux où on arrivait où elle n'a pas travaillé parce que le temps de chercher, ça n'a pas fini, on devait quitter. Et donc là aussi, ça avait un peu chez elle, un peu... casser son rythme de travail quoi (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Styliste).

Ce modèle traditionnel des relations de couple concerne également la mobilité. Beaucoup des récits récoltés lors de l'enquête de terrain mettent en évidence le fait que les parents véhiculent et encouragent un modèle de mobilité en faveur du conjoint masculin et de sa carrière professionnelle. En effet, les femmes que j'ai rencontrées sont nombreuses à avoir été mobiles durant leur enfance afin de suivre leur père qui se déplaçait pour des raisons professionnelles. Dans une logique de mimétisme, certaines des femmes de ma population d'étude reproduisent ce schéma de mobilité dans leur propre parcours de vie.

I should say that my mother, she is, as I told you, that she's a housewife, so she was with us all the time. When, when and when you start over day, we like every normal child. We went to the school and when we come back from school, my mother was always there, but my father was not because he was a businessman, he was working (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Le récit d'Adeena confirme la prédominance d'un modèle traditionnel de division des rôles entre les conjoints de sexe opposé tout au long de son enfance et de son éducation. Ce modèle se concrétise par la position de l'homme en tant que principal pourvoyeur pour la famille, professionnellement engagé et de la femme, mère au foyer, attelée aux tâches de reproduction et de soins. Les travaux réalisés en sociologie de l'éducation définissent cette « socialisation de genre » comme étant « l'ensemble des processus par lesquels l'individu est construit – on dira aussi « formé », « modelé », « façonné », « fabriqué », « conditionné » – par la société globale et locale dans laquelle il vit, processus au cours desquels l'individu acquiert – « apprend », « intériorise », « incorpore », « intègre » – des façons de faire, de penser et d'être qui sont situées socialement » (Darmon, 2006, cité par Rouyer, Mieyaa et le Blanc, 2014 : 107). Sans oublier le rôle de la socialisation secondaire dans l'incorporation de modèles socialement situés, Véronique Rouyer *et al.* (2014) expliquent que cette construction, voire transmission, des modèles de rôles de genre est d'abord le fait de l'entourage proche de l'enfant et, en particulier ses parents, et s'opère, comme

les extraits l'ont montré, dans de nombreuses situations de la vie quotidienne. « Les parents constituent des modèles de la masculinité et de la féminité, tant au plan de leurs représentations que de leurs conduites » (Rouyer *et al.*, 2014 : 112-113).

7.1.2. Attentes et normativité

Comme le souligne déjà Isabelle Lasvergnas (1988), en étant des modèles pour leurs filles, les parents projettent un certain nombre de désirs et de normes sociales, et véhiculent un certain nombre d'attentes et de valeurs à leur égard.

Parmi ces attentes particulières, mise au jour dans les récits des femmes que j'ai rencontrées, les études et l'importance d'avoir une éducation formelle est centrale, sans distinction apparente entre hommes et femmes au sein de la famille. La seconde de ces attentes concerne les tâches de *care*, qui relèvent de la responsabilité des filles, lorsque les parents, restés dans le pays d'origine, vieillissent.

7.1.2.1. « Tout le monde doit étudier »

La section 6.1.2. l'a déjà évoqué, les études occupent une place de taille dans l'éducation que reçoivent les femmes de ma population cible et ce, depuis leur plus jeune âge. Cette place importante des études et de leurs valeurs est véhiculée en particulier par les parents. Tant Adeena que Nafissatou, dans les extraits qui suivent, évoquent l'importance des études et de l'école pour leurs parents.

And my education was the most important thing because my parents always wanted all four of us to get very good education (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Je suis née en Guinée dans une famille modeste [...] Pour mes parents l'école était très importante. On pouvait tout faire mais l'école, c'était la priorité. [...] la seule chose que nos parents nous demandaient, c'était la réussite. [...] on avait l'obligation de réussir à l'école parce que tout le monde connaissait [mon papa] vu quand il était maire de la commune, il a eu trois mandats dans cette commune et donc tout le monde le connaissait. Donc, en fait, on ne pouvait rien faire incognito. On avait l'obligation de réussir à l'école parce que quelque part, on avait un nom à garder, une image à garder (Nafissatou, Guinée, 35 ans, 2 enfants, regroupée en 2012, Master en Droit maritime).

La communauté, de manière plus générale, joue un rôle sur l'importance qui est accordée à l'éducation formelle dans l'éducation des enfants. Comme l'explique également Leah dans l'extrait de son récit ci-après, la communauté dans laquelle elles s'inscrivent et dans laquelle elles grandissent véhiculent aussi souvent ces valeurs. Il s'agit d'une valeur très présente dans leur réseau personnel de manière générale. Leurs frères et sœurs sont éduqués, leurs parents le sont généralement, les voisins et les amis qu'ils fréquentent également.

I would say that one value that is important is education. And that was something that was sort of installed in me from a young age by my mother, probably because she never got one herself so she wanted me to have a good education. But also, that was something that was encouraged by my grand-parents, so my father's parents. And then yes, having gone through sort of elite schools obviously that is a value that gets transmitted from that setting. Yes, most of my friends are pretty well-educated but I would not necessarily say that from everyone (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Go to university in this town is like go to kindergarten, you have to go. It's like, you have to go (Leah, USA, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Bachelier en Management international).

Traditionnellement, les femmes et les jeunes filles ont longtemps été confinées à un rôle de femmes au foyer, notamment en Inde (Kōu et Bailey, 2017). L'investissement dans leur éducation formelle était alors considérée comme non nécessaire. Toutefois, un peu partout dans le monde, les dernières décennies ont vu une croissance de la participation des femmes à l'éducation.

D'abord mes parents [ont joué un rôle important dans ma vie]. Parce qu'ils étaient toujours là, ils nous poussaient aux études, ils nous stimulaient. [...]. Mon papa, il travaille à l'université, il est anthropologue. Ma maman, elle était enseignante et après elle a travaillé dans les caisses de crédit... [...] ma maman, comme elle travaillait à la caisse des crédits, elle avait de l'argent donc ils se complétaient. Alors, avec ça, on s'est dit que dans un foyer, il n'y a pas d'hommes, il n'y a pas de femmes. Tout le monde doit travailler, tout le monde doit étudier (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2006, Master en Médecine générale).

Comme l'explique Madeleine, cette distinction entre hommes et femmes quant à leur accès à une éducation formelle perd peu à peu de sa force. L'émergence d'une classe moyenne tournée vers la connaissance dans laquelle les parents, souvent impliqués dans des professions intellectuelles

accordent une même importance à l'éducation des jeunes filles et garçons a entraîné de plus en plus de femmes au sein de l'éducation formelle.

Je peux dire, on était pas riche mais on était de classe moyenne quand même, on a bien vécu, tout le monde dans la famille nous avons étudié, chacun a eu son diplôme et chacun a fait ce qu'il pouvait faire, voilà (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

So I am from like a middle class family. My father is an engineer and the main emphasis in the family was always on studies. Because, without studies, [nothing] was possible, I mean, we didn't have any family business or something (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Cet accent placé par les parents sur les études formelles relève d'une volonté de permettre à leurs enfants d'acquérir une certaine indépendance, de ne pas dépendre des autres, de multiplier les opportunités. Les pères, en particulier, ont beaucoup encouragé les femmes que j'ai rencontrées à persévérer dans les études et à obtenir un diplôme afin d'ouvrir le champ des possibles. Ces femmes ont ainsi peu à peu développé une plus grande volonté d'autonomie et un plus grande sentiment de confiance quant à leur capacité à faire des choix qui leur sont propres.

Notre papa nous a donné cette chance d'étudier au moins. Il nous a dit à tous : 'Il faut étudier. Je vous donne tous la chance d'être égaux, il ne faut pas être jaloux du fait que tel a réussi dans la vie, tel n'a pas réussi, non'. En tout cas, il nous a vraiment poussé à étudier [...] En fait, donc vraiment, mon papa nous encourageait à étudier et à apprendre la vie, à prendre nos vies dans nos propres mains [...]. Que tu sois garçon ou fille, tu dois bosser, tu dois travailler, tu dois étudier. [...] C'était vraiment important. Parce que oui, la plupart du temps, les familles africaines là-bas, on compte sur les frères ou les sœurs, ceux-là qui ont réussi et du coup, ça devient comme une charge pour celui-là. [...] Ca devient un poids. Lui ne voulait pas de ça. Il voulait que chacun vraiment puisse réussir et qu'on ne puisse pas compter sur... (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Cette importance accordée à l'éducation formelle justifie parfois le fait d'être mobile au sein du pays d'origine au cours de l'enfance mais aussi, par ailleurs, le fait de se stabiliser à un certain endroit. La famille de Bharati, par exemple, a choisi de déménager en ville afin de garantir un accès facilité à l'éducation pour les enfants.

But for his children education, my father decided to move to the city. So we moved to the city for education purposes along with other cousins brothers. [...]. When I came to Nashik for education purpose, my family never differentiate between girls and boys. Because that used to happen back then. They raised me equally. They always supported me in each and everything. And... Yes, they always wanted me to do the higher education. So, we do not have... I come from a middle-class family, so my father took a loan for my education, so I can do that (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Dans cette même logique, la famille de Toti a décidé de rentrer et de s'installer dans la capitale de son pays d'origine afin d'avoir un accès plus facile aux universités.

Il vaut mieux rentrer à la capitale. C'est comme ça qu'on est rentré. A la capitale aussi, il y avait les universités. Quand on était encore à la province, la grande sœur aînée qui avait fini avant, qui devait venir à l'université, déjà elle était à la capitale pour faire ses études. Et là, bon, comme tous les trois autres ont fini, ils devaient aller à l'université, on ne peut pas rester là quoi. On doit y aller (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Styliste).

Même lorsqu'ils sont décédés, les parents continuent de jouer un rôle important et de guider les projets et les décisions des femmes que j'ai rencontrées. Pour beaucoup d'entre elles, leurs parents et, en particulier leur père, sont à l'origine de leur décision de reprendre les études.

7.1.2.2. Pression familiale autour du mariage et de la conjugalité

Le travail de terrain a également permis de mettre en évidence l'existence de pressions relatives au mariage et aux relations conjugales, en particulier pour les femmes ressortissantes d'Inde. En effet, dans la société indienne, le mariage constitue l'une des attentes collectives les plus puissantes adressées aux femmes et il est circonscrit par de multiples règles sociales (Çingi Kocadost, 2018). Ces règles sociales sont véhiculées, notamment, par les parents des femmes que j'ai rencontrées.

So after finishing my education, I was at... I think I was 24 years old. And my father decided to get me married. I had an arranged marriage, so I got to know about him. His parents and my parents met and they liked it. [...] We set up a meeting, then we saw each other and met once again. Then, within a week, we decided to marry (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Cet extrait du récit de Bharati montre que, malgré l'importance accordée à l'obtention d'une éducation, le mariage reste la voie à suivre pour les femmes d'un certain âge. Les attentes en termes de genre et d'âge aux différentes étapes du parcours de vie et, en particulier au moment du mariage, sont centrales dans le récit de nombreuses participantes. Les normes associées à l'étape du mariage impose une fourchette informelle mais relativement étroite de l'âge auquel il est acceptable de se marier pour les femmes (Kōu et Bailey, 2017). C'est également ce qui est observé dans le récit de Tvisha.

So in 2010 when I graduated, I had two options. Either I applied for Masters again and stayed there, but my parents were like I was already five years away from the family. And in India it's always a culture that when the girl is around 23, 24, they start to look for a suitable boy. So they thought, OK, we have two more years. Stay with us. After two to three years, you'll all get married anyhow. So without any thinking, I said yes, okay, I moved there. [...] [And in] 2012, January something, [...] we met, we liked each other and in January 2012 we got engaged. But I think next month only he got a proposal from his company that he has to go to Belgium. Okay. So and then this came to my father. My father was in the beginning, not very happy because, Oh, when your husband goes abroad, then he goes first and then on the dependent visa you have to call your wife (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Cet extrait montre que « si d'un côté du médaillon se dessinent des contraintes, l'autre côté renvoie au désir de normalité qui s'exprime chez les femmes lorsqu'elles se trouvent en position de ne pas (pouvoir) correspondre aux attentes sociales » (Çingi Kocadost, 2018 : 97). Ce processus de « normalisation matrimoniale » implique une intériorisation des jugements dominants et a des effets émotionnels sur les femmes, surtout au cours des interactions avec celles qui représentent la normalité en question, comme leur mère (Çingi Kocadost, 2018).

L'extrait issu de l'entretien de Tvisha montre également que la mobilité liée au fait de se marier, comme c'est le cas de beaucoup des femmes que j'ai rencontrées, est mal perçue dans leur pays d'origine qu'est l'Inde. Beaucoup d'histoires, tout un imaginaire circule sur ces hommes qui migrent et qui disent vouloir faire venir leur épouse ensuite. Bharati avait raconté une histoire similaire lors de son entretien. C'est également dans ce contexte que les procédures de mariage sont accélérées, afin de garantir à la jeune femme qui se marie ainsi qu'à sa famille que ce n'est pas un 'faux' mariage.

My parents were not very sure of getting married to people who are working in other countries because visa is always a problem, until now. You don't get a visa so easily. [...] even now I see that some colleagues of my husband were getting married and after six months or after eight months, their wife gets their visa. So for eight months, one year, the wife stays alone at home. And it's not a good thing. And then the parents of the female, they're always stressed (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Dans son récit, Tvisha exprime les inquiétudes parentales concernant la séparation du couple nouvellement marié. Comme elle le dit, cette séparation est négativement perçue par l'entourage et, en particulier par les parents. Ces inquiétudes sont liées, en tout cas en partie, aux injonctions sociales. Comme expliqué en amont dans la section 5.1.2.3., il est attendu des conjoints qu'ils vivent ensemble afin de répondre aux attentes et aux normes sociales liées à la procréation. Pour y répondre, les femmes que j'ai rencontrées, qu'elles soient originaires d'Inde ou d'ailleurs, n'ont que peu d'autres options que de migrer pour rejoindre leur mari dans le pays de destination.

7.2. Migration et reconfigurations familiales

Si les parents continuent d'occuper une place singulière au cœur des réseaux personnels des femmes de ma population cible, la migration de ces dernières entraîne toutefois de nombreux changements et de nombreuses adaptations au niveau de leurs relations familiales.

Le lien qui existe entre moments-clés décisifs au cours du parcours de vie et changements relationnels est d'ailleurs au cœur de l'analyse des réseaux personnels. Migrer pour la première fois représente un tel événement (Kindler, 2021). Ainsi, comme évoqué précédemment, le projet migratoire des femmes de ma population cible se formalise généralement à la suite d'un changement important au niveau de leurs relations personnelles et, en particulier, au niveau de leur statut amoureux ou conjugal. Le contraire est cependant également vrai. En effet, le projet migratoire, et la mobilité à proprement parlé, entraîne également des changements et des reconfigurations au niveau relationnel. La migration oblige en quelque sorte les individus à restructurer leur réseau en rompant certaines relations, en en formant de nouvelles ou en transformant certains liens locaux en liens transnationaux. Ces reconfigurations concernent avant tout le cercle familial. En effet, l'expérience de la migration, ainsi que les ruptures culturelles et émotionnelles qui l'accompagnent, redéfinit et réorganise les réseaux et les dynamiques relationnelles, en particulier au sein de la famille, entre hommes et femmes, avec les parents et les

enfants (Crespi, Giada Meda et Merla, 2018). Si une grande partie des relations disparaissent, celles qui sont maintenues se réinventent dans leur forme et leur contenu (Thomas-Vanrell, 2018).

Ces reconfigurations sont également empruntées d'agentivité. Les individus construisent leur parcours de vie au travers des choix et des actions qu'ils entreprennent. La formation et le maintien de relations sociales dans le temps constituent un élément essentiel de ce processus. Comme l'expliquent Steve McDonald et Christine Mair (2010), le réseautage, soit le fait de former et d'entretenir des relations sociales, a souvent été considéré comme un processus d'investissement auquel les individus consacrent beaucoup de temps et d'efforts en interagissant avec les autres. Ainsi, les personnes migrantes développent généralement de multiples relations interpersonnelles sur lesquelles elles peuvent compter, situées tant dans les pays d'origine que dans le pays de destination. Les relations transnationales, c'est-à-dire les liens personnels réguliers et denses qui dépassent les frontières de l'État-nation, sont considérées comme importantes dans la vie des personnes migrantes en termes de soutien social, d'appartenance et d'identité (Bilecen, 2021).

7.2.1. Resserrement autour de la famille nucléaire

Lorsqu'elles migrent dans le cadre d'un regroupement familial et qu'elles s'installent dans le pays de destination, ces femmes sont tout d'abord confrontées à un certain isolement social et à un renfermement dans la sphère domestique. En effet, comme observé dans le chapitre 5 de cette thèse, leur réseau personnel se recentre fortement sur leur mari ainsi que sur leurs enfants, quand elles en ont, lors des premiers moments de leur installation dans le pays de destination.

7.2.1.1. Le mari comme figure centrale du réseau

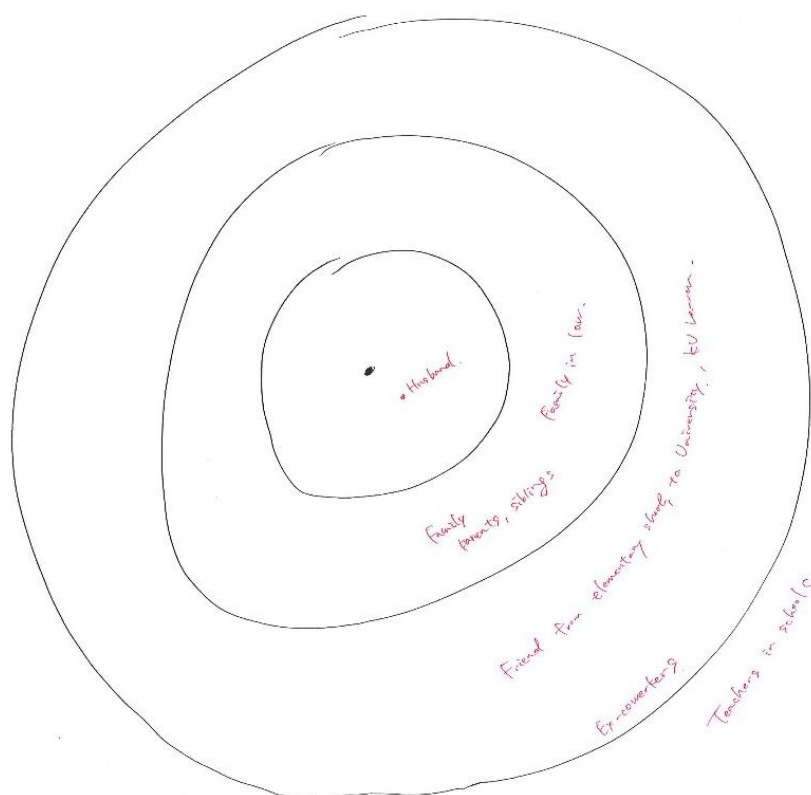
Les entretiens menés avec les femmes de ma population montrent qu'à leur arrivée dans le pays de destination, leur réseau personnel se recentre avant toute chose fortement sur leur mari qu'elles ont rejoint. Ce resserrement autour du mari découle non seulement de l'éloignement géographique et physique du cercle familial resté dans le pays d'origine mais aussi des multiples dépendances décrites dans le chapitre 5 dont ces femmes font l'objet lors des premiers moments de leur installation en Belgique. Leur mari joue alors un rôle de « vecteur social », au moyen duquel les femmes, comme Toti, peuvent tisser de nouvelles relations et développer des stratégies de networking.

Quand lui est arrivé, il y a eu des compatriotes congolais ici qui habitait à L. avec qui il était déjà proche. [...] Mon mari était déjà bien installé, bien entré dans le milieu et c'est là que j'ai connu des frères et sœurs. Et ça a pris du temps peut-être pour se connaître et créer des relations (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Styliste).

Comme dans le cas de Mei (cfr. Figure 9 en amont), la représentation du réseau personnel d'Akiko met également cela en évidence (cfr. Figure 11 ci-après). En effet, d'après cette figure, le réseau personnel d'Akiko est composé de peu de personnes alors qu'elle place son mari comme unique personne proche d'elle, dans le premier cercle.

Into the smallest circle, there is only my husband, and me, because actually now we're on the same side, so we share the destination. So that's why my husband is here and there is nobody [else] in this circle (Akiko, Japon, 31 ans, pas d'enfants, regroupée en 2018, Bachelier en littérature).

Figure 11. Réseau personnel et cercles concentriques d'Akiko.



Source : Entretien semi-directif avec Akiko (2019).

Comme l'explique Marta Kindler (2021), la formation de liens n'est pas simplement une question de préférence individuelle mais aussi le résultat de l'évolution des contextes d'opportunités et de contraintes dans lesquels s'inscrivent les individus tout au long de leur parcours de vie. Cette évolution des contextes affecte non seulement la volonté d'interagir avec certains types de personnes, mais aussi l'opportunité de le faire. Les stratégies de networking peuvent être délibérées, les individus tissant consciemment des liens ou refusant de le faire, mais elles peuvent aussi être le résultat involontaire de paramètres contextuels ou structurels. Ce constat renvoie aux enseignements développés en amont dans le chapitre 5. Lorsqu'elles s'installent en Belgique, les femmes migrantes arrivées dans le cadre d'un regroupement familial connaissent des contraintes légales liées à leur dépendance juridique au titre de séjour du conjoint qu'elles ont rejoint. Elles connaissent également un certain isolement et des contraintes financières qui entraînent généralement leur repli dans la sphère domestique. La formation de nouvelles relations, dans un contexte nouveau, est une entreprise qui peut demander du temps et en attendant de se trouver dans les dispositions leur permettant de tisser de nouvelles relations, le mari semble être la seule personne disponible et le seul repère aussi dans ce contexte nouveau.

La relation que ces femmes entretiennent avec leur mari est en réalité ambivalente, modelée par des formes de soutien mais aussi des formes de pressions, exacerbées en situation migratoire.

Quand j'ai grandi, j'ai rencontré mon mari, lui aussi... Il m'a soutenue, il m'a soutenue déjà à l'université. Mon père, il commençait à devenir un peu malade et il n'avait pas... Comme je vous l'avais dit l'autre fois, nous sommes à 11 dans la famille, je suis l'ainée, donc les moyens pour me payer l'université, ça devenait un peu compliqué. Donc c'est mon mari qui m'a vraiment soutenue du deuxième graduat jusqu'à ce que j'ai vraiment terminé. Il m'a vraiment supporté. Il m'a beaucoup encouragée... Ce qui fait que jusque-là on est encore ensemble [Rires]. Parce qu'il me soutient vraiment, il est l'épaule en tout cas où je peux me reposer (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Dans cet extrait, Lyly explique que son mari, qu'elle connaît depuis de nombreuses années, représente une forme importante de soutien. Ce dernier l'a soutenue lorsque son père n'en était plus capable financièrement et Lyly semble exprimer un sentiment de redevabilité à son égard. Toutefois, lorsque je demande à Lyly vers quelles personnes au sein de son réseau personnel elle peut se tourner lorsqu'elle recherche un soutien émotionnel, elle me répond :

Pourquoi je n'ai pas dit mon mari ? [Rires]. Pourquoi je n'ai pas dit mon mari... Parce que... S'il me donne un conseil, moi j'ai tendance à croire que c'est par rapport à lui d'abord, à son intérêt d'abord. Il va voir d'abord lui, la famille et il ne peut pas voir moi aussi, mes émotions, mes sentiments à moi. Du coup, je me dis... Bon... Je peux demander mais peut-être pas en tenir compte (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Cet extrait du récit de Lyly montrent toute l'ambivalence qui caractérise sa relation à son mari. La place qu'elle accorde à sa relation avec son mari et la description qu'elle en donne renvoient à une division traditionnelle des rôles entre époux.

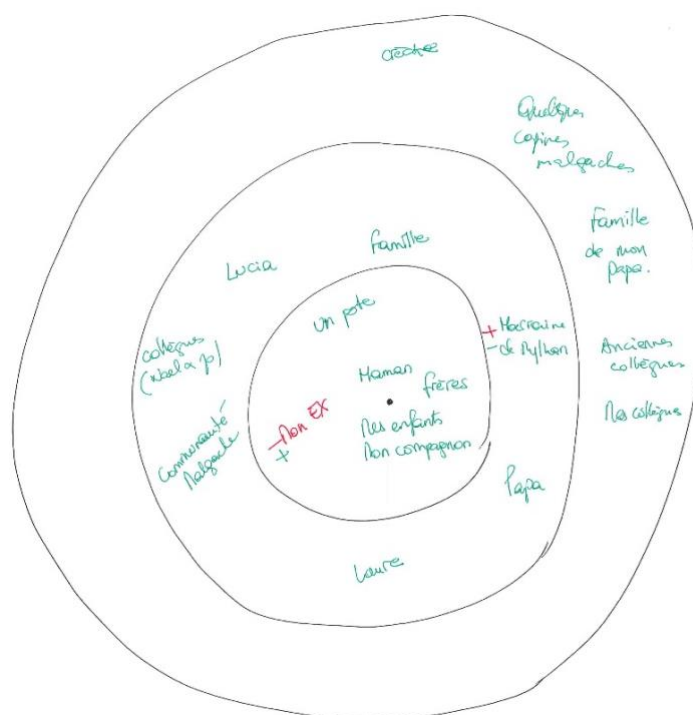
7.2.1.2. Socialisation au travers des enfants

Parmi les participantes, plusieurs ont des enfants et sont mères. Lorsqu'elles migrent en Belgique, le réseau personnel se recentre non seulement sur leur mari, du fait d'un certain nombre de dimensions présentées dans la section précédente, mais aussi sur leurs enfants lorsqu'elles en ont.

Now I have 3 groups of people [laugh], one is people from my daughter's school (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Les entretiens menés avec les femmes de ma population cible, comme Seeta, mettent également en évidence des stratégies particulières de socialisation ou de networking liées spécifiquement à leur statut de mère. En effet, comme l'observe aussi Louise Ryan (2011) dans ses travaux, leurs réseaux personnels impliquent souvent des contacts locaux généralement établis par l'intermédiaire de leurs enfants. Au travers des tâches de soins et du fait de leur implication dans la garde de leurs enfants, les mères migrantes peuvent davantage accéder à des réseaux de personnes locales, souvent liés à l'école ou à la crèche de leurs enfants, que leur mari. Mahony, par exemple, place la « crèche » dans le dernier cercle de son réseau personnel en Belgique (cfr. Figure 12 ci-après).

Figure 12. Réseau personnel et cercles concentriques de Mahony



Source : Entretien semi-directif avec Mahony (2019).

C'est également le cas de Leah. Elle a deux enfants et lors de notre rencontre, elle m'explique qu'elle est impliquée dans de nombreuses activités et, en particulier, le mouvement de jeunesse dans lequel ses enfants sont investis. Elle explique qu'elle a même été employée par la fédération de ce mouvement de jeunesse pendant plusieurs années. Mais, à cause d'une situation problématique avec une autre famille, Leah décide de retirer ses enfants dudit mouvement de jeunesse et perd ainsi tout un pan de sa vie sociale.

You would think that I use my kids terribly but I have met a lot of friends, very close friends, from the kids schools (Leah, USA, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Bachelier en Management international).

Dans l'extrait de récit suivant, Seeta, qui multiplie les stratégies de networking, explique que les enfants lui ont permis de rencontrer de nouvelles personnes et de lier, au fil du temps, des amitiés fortes avec les parents des amis de sa fille. Elle forme ainsi des relations spéciales dans lesquelles toute la famille est amie avec une autre famille – « *friends as families* » – et ce, grâce à la présence de leurs enfants.

Socializing here has been much easier, like I said I had already made some connections before moving here through the Facebook group and then... so now I have that group of people, and then we have some... Because now a lot of people that my husband works with are around the same age as us, so they also have kids around the same age as us, so we have a good group of friends where we are friends as families, not just me being friends with other people, but as families where the kids hang out and... that sort of groups. And also in the school, there are some... there's a lot of families who are expats, who speak English, and I think there's my daughter that's getting older, she gets invited to birthday parties and stuff like that, so... more contact with the parents. It's been much easier, I think because most people speak English, so it's... just much easier [laugh] to make friends (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Au contraire, Cristal, qui n'a pas d'enfants, rencontre quant à elle peu de nouvelles personnes et éprouve des difficultés à tisser des relations avec des contacts davantage locaux. Son réseau est plus diffus et moins ancré dans le contexte belge.

The friends I have made in Belgium are just very... Some of them are expats, some of them are Belgian and we have met through different channels. So I have kind of this very like diverse and diffuse social network here. It is not like I have a circle of friends like Jan does and that circle tends to socialize together all the time. Like either the whole group or smaller grouper within that group but that is kind of one, everybody knows each other. Whereas my friends, no one know each other (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Les réseaux changent et se modifient au cours du parcours de vie d'une personne et les enfants, en particulier, modifient profondément la composition des réseaux, surtout pour les mères (Ryan, 2021).

7.2.2. Éloignement du réseau familial et amical d'origine

Au-delà d'un recentrement de leur réseau personnel autour de leur mari et de leurs (éventuels) enfants, la migration des femmes de ma population cible entraîne également un éloignement de leurs liens familiaux et amicaux tissés depuis leur naissance dans leur pays d'origine. Cet éloignement traduit de nombreuses reconfigurations dans la manière de gérer ces relations et dans la manière dont les ressources, sociales et autres, sont désormais échangées au sein de leur réseau personnel.

Cet éloignement s'exprime tout d'abord par une perte importante du support dont elles bénéficiaient dans leur pays d'origine, difficulté fréquemment évoquée par les participantes lors de nos rencontres. Il s'exprime ensuite par une reconfiguration de ces relations sociales et au développement de nouvelles formes de *care* et d'échange de soins. La troisième sous-section montre également que cet éloignement et la distance n'empêchent pas l'existence de certaines formes de pression sociale. Enfin, cette section montre que l'éloignement du réseau personnel initial et l'installation dans un nouveau contexte dont les femmes doivent apprendre les contours impliquent une difficulté à maintenir les contacts et une mise à mal de ce qui peut être appelé le « *kin keeping* ».

7.2.2.1. Perte de support

Une des principales conséquences de cet éloignement du réseau familial et amical d'origine est la perte de support et de soutien. Pour les femmes de ma population d'étude, cette perte de support est ressentie en particulier lorsqu'elles deviennent mères. En effet, leur famille, leurs parents et leur mère, en particulier, étant loin, ces femmes ne peuvent plus compter sur ces personnes de la même manière qu'avant. Elles perdent cette forme de soutien qui leur permettait, souvent, de concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle. Tvisha, qui après avoir repris des études en médecine dentaire en Belgique, trouve un emploi dans un cabinet de dentistes, exprime cette difficulté.

I think after having a baby you realize much more the value of family [...]. I mean you miss more so because here you can do everything but to combine work and baby without the help of family it makes it a little difficult. There are times when you feel guilty about it, that you are not giving enough time and attention (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

La distance qui les sépare de leur famille leur pèse, et la naissance de leurs enfants renforce ce sentiment d'isolement. Comme l'explique Tvisha, cet éloignement est renforcé aussi par les difficultés inhérentes à l'obtention d'un titre de séjour touristique pour les parents, restés dans le pays d'origine, qui souhaitent rendre visite à leur fille en Belgique.

So I think that also affects my parents that they cannot come anytime. For example, if they want to go to my brother right now, tomorrow, they just have to book their tickets and they can fly. But if they want to come here, we first have to assemble all the papers, we have to go to, so it will take around two and a half month just for the visa application. So that is not

very easy because after my delivery, my parents got visa only for 28 days. We asked for three months, but they only for 28 days. So they are not very happy that they cannot come to us whenever they want (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

En réalité, les contextes institutionnels et les politiques migratoires contribuent largement à façonner « la circulation du *care* » (Baldassar et Merla, 2014) au sein des familles dispersées géographiquement. Pour Laura Merla, Majella Kilkey et Loretta Baldassar (2020), les politiques migratoires concernant l'entrée et l'installation des personnes migrantes ainsi que les constructions hégémoniques qui encadrent la migration, pouvant être rassemblées dans la notion de « régimes d'immobilisation » (*immobilizing regimes of migration*), bloquent la mobilité de certains – en particulier les visites à court terme – et affectent la circulation du *care* dans le temps. Başak Bilecen et Miranda J. Lubbers (2021) notent toutefois que si la plupart des liens familiaux sont géographiquement éloignés, ces liens restent pour beaucoup de personnes les principaux pourvoyeurs de soutien émotionnel.

7.2.2.2. Nouvelles formes de *care*

L'éloignement de la famille, et la distance géographique qu'il suppose, entraînent effectivement la mise en place et l'échange de nouvelles formes de *care*, à distance. Pour en parler, Loretta Baldassar et Laura Merla (2014) proposent le concept de « circulation du *care* » qu'elles définissent comme l'échange réciproque, multidirectionnel et asymétrique de soutien au sein des réseaux familiaux transnationaux, qui fluctue tout au long de la vie et sont soumis aux contextes politiques, économiques, culturels et sociaux tant des sociétés d'origine que des sociétés de destination (p. 22). Dans cette nouvelle configuration, les moyens de communication tels que les téléphones portables, Internet ou toute autre technologie de l'information et de la communication sont tout d'abord centraux et jouent un rôle clé dans le maintien des relations familiales au-delà des frontières nationales. Ces différents moyens permettent aux personnes qui ne partagent pas une coprésence physique d'être en contact régulier et de partager différentes formes de soutien. Comme le présente l'extrait du récit de Bharati ci-après, les femmes que j'ai rencontrées s'inquiètent fréquemment pour leurs parents et leurs beaux-parents, d'un âge avancé, restés dans leur pays d'origine. Les moyens de communication permettent aux femmes de ma population cible de rester en contact avec ces personnes et, dans un sens, de réduire la distance géographique qui les sépare.

I am still close to my family. Every day, I have to talk to my mom. If I do not, I am just worried about what they are doing [...]. Because we are here and we do not have the relation to take care of them. So yes, they just ask if we are doing ok, if everything is going well. I also want to know if they are ok or not. [...] But I do not talk half an hour or twenty minutes, I just ask : 'Everything is ok? How is your health? Have you eaten on time?'. Yes. And same with my in-laws. Because they are living alone, my in-laws, in the farm, in the village, and my husband's brother is living in the city for jobs. And his sister got married so she is living in another house (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Tvisha aussi se sent particulièrement redevable vis-à-vis de ses parents qui se sont occupés d'elle et de ses frères jusqu'à ce qu'ils atteignent une certaine autonomie. Afin de pouvoir s'occuper de ses parents à son tour, Tvisha envisage des séjours de plusieurs mois auprès d'eux chaque année.

Yeah it's like It's like your parents take care of you whole life and when it's your time, we are not there with them. So I think that's something because my brother, for example, is in California, but he's also planning within like two or three years to move to India because my parents are alone. I mean, if they have any health issues, we have an extended family, but your own children, they're always something different. So yes. But my husband doesn't want to shift, and he doesn't want to move to India. He loves here. But I mean, I'm now planning that at least two, two and a half months in every year I can spend some time in India and the family. So let's see (Tvisha, Inde, 31 ans, 1 enfant, regroupée en 2013, Bachelier en Médecine dentaire).

Seeta, quant à elle, en migrant des USA vers la Belgique avec son mari, s'est sentie plus proche de son pays d'origine, et prévoit de réaliser des voyages fréquents afin de pouvoir s'occuper de ses parents mais aussi de pouvoir apporter son soutien à sœur, qui prend en charge le soin de leurs parents au quotidien.

I don't know about support. I now try – and that was one of the other reasons for moving here, it was that my parents were getting older. Now I can... go to India much more often, and... sort of I can make a spontaneous decision to go to India. Recently, it was April, my sister finally brought my parents to the city she lives in, so they live in the same building that she lives, because they were on 2 different sides of the country, and... At first she wasn't sure if anybody would be able to go with her, like if her husband or her son would be able to go with her, and... And I was like "If you need help I can come for a weekend", it's close enough [...]. So I think, in that sense, it's less support for my parents, it's more that I think

I can give more support to my sister (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Dans une autre mesure, Bharati explique que, malgré la distance, elle est présente pour sa famille lors des célébrations mensuelles propres à la culture indienne. Pour Bharati, c'est une manière de participer à la célébration et de continuer de faire partie des traditions familiales.

But my family members, yes. I am in contact with them. My mother, my father, my uncle, my brother, my in-laws, my sister-in-law. Because in India, we have celebrations in each and every months. So they celebrate, they wish for us to call also and they send pictures, and photos. And especially on celebrations and festivals, during the festive season, I do miss home (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Ces quelques extraits de récit montrent par ailleurs que le genre est une dimension prédominante dans les processus de prise en charge du *care*. Comme l'observe également Başak Bilecen (2021), les femmes sont effectivement particulièrement concernées par le bien-être des membres de leur famille restés dans leur pays d'origine, et impliquées dans ces processus. La migration a d'ailleurs tendance à exacerber ces dynamiques. En effet, lorsqu'elles migrent, les personnes deviennent d'autant plus conscientes de la nature genrée de leurs relations sociales et de leurs responsabilités. Les femmes sont ainsi nombreuses à développer un sentiment de devoir envers leur famille et continuent de répondre aux exigences sociales genrées qui leur sont imposées en termes d'identité et de comportements et ce, malgré la distance géographique qui les sépare de leur pays et de leur culture d'origine.

7.2.2.3. Pression sociale à distance

Ces responsabilités liées au *care* ne concernent pas seulement les parents ou les beaux-parents vieillissants, mais aussi la famille élargie restée dans le pays d'origine. Elodie, par exemple, explique qu'elle se sent responsable pour ses sœurs et réalise finalement les démarches afin de les faire venir en Belgique.

J'avais encore de la famille, mes sœurs, frères qui étaient là-bas [en Afrique du Sud] [...]. Et les parents étaient [en RDC], ils avaient laissé les enfants. [...] Et du coup, j'ai parlé avec mon mari, on a décidé de prendre en charge – c'est une façon de parler puisqu'on les aidait déjà financièrement – mais quand même de les faire venir ici, celle qui avait 18 ans et mon autre sœur qui [...] avait 13 ans. On a décidé de les prendre en charge et de les faire

venir. Donc on a fait les démarches qu'il fallait, elles sont venues. Entre-temps, mon mari était le seul à travailler donc j'ai dû arrêter mes études pour évidemment être une deuxième main à la maison [...], d'autant plus que c'étaient mes sœurs. Donc malheureusement j'ai dû arrêter ces études-là que j'aimais vraiment ! Pour des raisons familiales. Je ne pouvais pas reprendre tout de suite... C'était tout simplement pas possible de reprendre les études à ce moment-là (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Lyly aussi explique qu'elle a déjà ressenti de la pression de la part de sa famille restée dans son pays d'origine, notamment une pression financière lorsque son père est décédé et qu'il a fallu prendre en charge les dépenses liées à ses funérailles.

Oui oui oui oui [j'ai déjà ressenti une pression financière]. Oui ! Surtout que je suis l'ainée donc s'il y a un petit souci là-bas, c'est moi ! C'est moi ! A une certaine période, je me disais : 'Mais non, il ne faut pas que je montre que je dois tout le temps trouver la solution, que je dois tout le temps venir en aide, il faut qu'ils apprennent aussi à... à se débrouiller tous seuls, à ne pas compter sur moi'. Et c'est ce que notre père nous disait. Il faut jamais compter sur les gens, même tes sœurs ici. Il faut d'abord compter sur soi-même. Quand il est mort, j'avais eu cette impression-là. Parce qu'ils sont tous là-bas mais ils ont compté sur moi pour l'enterrement, les funérailles, tout ça. Il fallait que je puisse supporter une grande partie de tout ça, c'était vraiment l'impression. Et au niveau économique, ce que j'ai fait... J'ai du envoyer tout ! Oui ! Là je me suis dit : 'Mais bon, ici j'ai aussi des enfants quand même, ce n'est pas juste, je dois les priver ici pour envoyer là-bas, donc ce n'est pas juste'. Donc oui, j'ai senti que j'avais ces pressions-là. Que je devais, je devais. Mais pourtant pas ! Mais ils m'ont fait voir que je devais, j'ai ressenti ça (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Ces deux extraits des récits d'Elodie et de Lyly montrent que ce sentiment d'être responsable pour les membres de la famille restés dans le pays d'origine et les attentes normatives en ce sens mettent une importante pression aussi sur les relations familiales qu'elles entretiennent avec leur mari et leurs enfants dans le pays de destination, ainsi que sur leurs projets personnels. Elodie décide d'interrompre ses études pour prendre soin de ses sœurs qui arrivent en Belgique. Lyly, bien que sa famille ne l'ait pas explicitement demandé, s'est sentie dans l'obligation de leur envoyer et a dû priver ses enfants d'une partie de ses revenus. Rosine, dans l'extrait ci-après, revoit elle aussi ses projets afin de pouvoir prendre soin de sa famille en RDC. Elle abandonne son projet de rentrer au pays afin de pouvoir financer les funérailles de son père et subvenir aux besoins de sa sœur cadette, de ses neveux et de ses nièces.

Il n'y a pas quelque chose qui m'a empêché de partir mais c'est moi qui ne voulais pas. L'idée pour moi c'était que c'était l'argent-là pour voyager, je pourrai même leur envoyer et il se sert de ça plutôt que de faire des voyages et aller là-bas sans rien donner. Donc pour moi c'était l'option que je pouvais les aider. C'est comme ça que j'ai fait cette option-là, je leur ai même dit : 'Je ne trouve pas l'importance de venir : soit je vous envoie l'argent que je devrai utiliser pour prendre l'avion, soit vous voulez ma présence'. Et donc, c'est ça que je me suis décidé et cet argent-là, chaque fois je leur ai envoyé pour que ça puisse les aider aussi. Surtout la cadette [...] il fallait aider maintenant, surtout la petite sœur, l'aider à être une personne, à s'organiser seule par après. C'est sur elle vraiment que je tenais, l'aider, les enfants aussi, mes nièces et mes neveux (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Les études de Başak Bilecen et Miranda J. Lubbers (2021), notamment, montrent que le soutien disponible dépend souvent de la situation économique des personnes faisant partie du réseau personnel. Dans les situations de difficultés économiques, comme dans les extraits ci-avant, le manque de ressources suffisantes entraîne des conflits.

Cette pression est vécue d'autant plus vivement que les autres membres de la famille restés dans le pays d'origine nourrissent parfois une certaine rancœur à leur égard parce qu'elles ont migré et qu'elles ne sont plus présentes physiquement pour prendre en charge ces tâches de *care*.

Well, my sister was very angry with me. [...] She has come to an acceptance at this point but I think there is still a part of her that is mad at me for not being around. Especially these last few years, my mother has developed dementia. And it has just been a very difficult and stressful situation, and I know that you know, my sister feels like a sort of abandoned her and them. And you know she wishes I was around more to help (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

L'éloignement de la famille dans le pays d'origine, et la difficulté de prendre en charge certains tâches de *care* à distance, créent dans certains cas d'importantes tensions au niveau des relations familiales, comme l'explique Cristal dans l'extrait de son récit ci-avant. La distance géographique a des conséquences sur les relations familiales et amicales créées dans le pays d'origine. Elle ne permet pas la circulation de tous les types de soutien, pour lesquels une coprésence physique est nécessaire (Merla, 2015).

Au-delà des pressions vécues au sein de la famille, le cercle amical resté dans le pays d'origine exerce lui aussi une certaine pression, bien que différente, sur les projets des femmes que j'ai rencontrées.

Et les autres quand ils vont venir, les amis, ils vont venir... Parce que beaucoup d'amis sont là pour les études hein, le troisième cycle, ici à l'[université]. Donc je vais dire 'Je suis aide-soignante' ? Après avoir fini à l'UCB, Université Catholique de Bukavu. Alors que les profs de l'[université belge] venaient nous donner cours (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2006, Master en Médecine générale).

Comme le montre l'extrait du récit de Madeleine ci-avant, la pression vécue de la part du réseau amical rejoint davantage la question de la position sociale au sein de la société que d'éventuelles attentes en terme de *care*. Les participantes que j'ai rencontrées sont nombreuses à avoir mis en évidence la difficulté de faire face aux attentes et aux jugements de leurs amis quant à leur déqualification professionnelle et à leur difficile mobilité sociale dans le pays de destination. C'est aussi ce qu'observe Elodie dans l'extrait ci-après .

J'avais quand même développé des complexes parce que voilà... J'avais ce job-là qui était saisonnier si je puis dire et je ne faisais rien. J'étais gênée de dire que j'étais ici et que je n'avais fait aucunes études, que je n'avais aucun diplôme et que je ne faisais rien. Ce n'était pas... Oui, à l'église c'était différent parce que tu parles toujours de la foi avec des gens, ça tourne toujours autrement, tes échecs tournent autrement. Mais avec la génération qui n'était pas dans les églises, avec qui j'avais grandi, j'étais fort complexée, je n'étais pas... Je n'étais pas bien du tout. J'avais beaucoup de complexes oui. Je me trouvais en échec (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Cette pression vécue renvoie ces femmes à leurs propres déceptions et exacerbe le sentiment d'échec qu'elles peuvent parfois ressentir. Christelle, par exemple, dit avoir déjà eu honte de son parcours lorsqu'elle voit celui de certaines des personnes avec qui elle a étudié étant plus jeune. Elle utilise l'expression « comme si j'étais née à l'âge adulte » pour exprimer le sentiment de n'avoir rien accompli de notable dans sa vie.

J'ai des amis, on a étudié ensemble et moi, je me retrouve comme si je suis née à l'âge adulte. [...] mais je dois faire quelque chose pour mon pays. La plupart des collègues que j'ai fréquenté, ils ont tous été valorisés. Une fois, j'ai rencontré une amie. Elle m'a demandé ce que j'étais devenue... Elle m'a dit : 'Christelle, moi, j'ai su devenir avocate'. Ça m'a fait un peu honte. Et la prochaine fois? Qu'est-ce que je dirai ? Que j'ai fait cinq enfants et que je

suis sans aucune profession ? (Christelle, RDC, 41 ans, 5 enfants, regroupée en 1995 avec son père, Diplôme d'État).

Cette pression du réseau amical peut également être à l'origine d'une mise à distance de certaines relations, lorsque la pression vécue devient trop dure à supporter. En réalité, comme l'explique Michael Eve (2010), les relations à distance ont plus de chances d'être maintenues dans le temps si elles font partie de groupes fortement connectés, comme les familles élargies. En revanche, les liens avec des amis peuvent demander plus d'efforts pour être maintenus et donc s'estomper progressivement. Alors que la plupart des femmes de ma population cible ont maintenu des liens forts et durables avec leur famille dans leur pays d'origine respectif, leurs liens avec leurs amis semblent être moins stables et moins certains. Bien que ces relations amicales aient généralement un attachement émotionnel profond, elles relèvent davantage des liens partagés du passé plutôt que du présent. Les réseaux des personnes migrantes, loin d'être statiques, continuent d'évoluer au fil du temps d'une manière qui exige un effort continu au sein de structures d'opportunités spécifiques basées sur la mutualité et la réciprocité. Comme les liens locaux, les relations transnationales ne peuvent être considérées comme acquises et évoluent continuellement (Ryan, 2021).

7.2.2.4. Mise à mal du *kin keeping* ?

L'analyse des récits et des réseaux personnels des participantes a également permis de mettre en évidence des pratiques de « *kin keeping* » et de « *back-linking* ». Comme l'a déjà montré la section 8.2.2.2. précédente, en contexte migratoire, les femmes jouent un rôle particulièrement important dans le maintien des relations sociales avec le pays d'origine.

And I have a very close friend from Greece [and] another friend, he was in the Master program, he lives in New York, he was American, a Russian refugee to the US. [...] we're also still in touch, [...] not as frequently as we used to be [laugh] but... still in touch. Interestingly enough, I guess that says something about how women and men treat friendships – 2 guys that I was really close friends with, I'm still very close friends with them, but a lot of the planning and logistics is through their wives [laugh] so I would text their wives and they would be like : 'Oh, we should talk on Skype this weekend' and I'm like : 'Yeah, yeah, we'll plan something' and so it's the wives who do that, I don't know, like maintaining family relationships (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Cette observation rejoint celles de Kathinka Sinha-Kerkhoff (2014). Bien que l'éloignement des relations familiales donne à ces femmes une occasion de gagner en autonomie, la grande majorité d'entre elles maintiennent tout de même des contacts réguliers, voire quotidiens, avec leurs proches restés dans leur pays d'origine. Au-delà d'être une forme de soutien, notamment à l'égard des parents ou beaux-parents vieillissants, ce maintien des relations transnationales répond également à une volonté d'investir dans l'avenir et de préparer leur migration de retour dans leur pays d'origine. Pour l'auteure, ces pratiques de *back-linking* sont également une manière de maintenir une citoyenneté émotionnelle avec la société d'origine. Comme expliqué précédemment, les personnes qui migrent dans le cadre d'un regroupement familial dépendent juridiquement et légalement de la personne qu'elles ont rejoint. Lorsqu'elles n'ont pas d'emploi et de revenus, comme c'est le cas pour la plupart des participantes que j'ai rencontrées, ces personnes ne disposent d'aucune aide sociale. Si elles perdent leur séjour en Belgique, elles ne disposent plus d'aucun droit. Ainsi, plus qu'un investissement en cas de retour, il s'agit d'une stratégie pour minimiser les effets des dépendances multiples dont elles font l'objet (Sinha-Kerkhoff, 2014).

L'analyse des récits et des réseaux personnels des participantes montre que, dans de nombreux cas, l'éloignement et la distance géographique tendent également à renforcer certains liens familiaux, voire amicaux, qui s'étaient peu à peu estompés ou brisés.

And with my sister, I think in some ways I actually, even then, became closer to my sister, because when I was in India, I would- she was married and she was living in a different city than my parents, but I would rarely call her. I would call my parents, but I rarely called my sisters. But I think once I moved to the US, we kind of got into this pattern of talking at least once a week, so... [...] I think when you move to a new place, you kind of just want to stay in touch with people... from your past, and then it just became a habit – either I would call her or she would call, and we just got into this pattern of talking once a week (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

C'est également ce qu'explique Cristal lorsqu'elle affirme que « *living abroad made me value these relationships more* » ou encore Rosine, qui explique qu'elle a repris contact avec une de ses cousines avant de venir en Belgique. Le rétablissement de certaines relations, en contexte migratoire, répondent aussi à une volonté de maintenir un sentiment d'appartenance.

Ces pratiques peuvent toutefois être mises à mal lorsque les femmes, dont cela semble être le rôle, ont peu de temps pour s'en occuper. Comme expliqué dans le chapitre 6, les projets de reprise

d'études des femmes de ma population cible, et l'accumulation de rôles divers, peuvent rendre compliquées les pratiques de *back-linking* ou de *kin keeping*.

There is no difference. But in a relationship with my family back home was very much like compromised, because of that masters, because I didn't had the time to call them, because in the morning I was taking classes, in the evening I was with the children, taking care of them, cooking, cleaning, and then my husband is coming back home and then spending time with him. So it's with my family during the Masters. I didn't go back in Pakistan for three years. [...] So it was compromised with them in terms of family back home (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Cet extrait confirme l'idée selon laquelle les pratiques de networking dépendent aussi grandement du contexte d'opportunités et de l'agentivité des individus, tant elles relèvent d'un effort continu pour produire et maintenir des relations sociales non seulement durables mais aussi utiles (Kindler, 2021).

7.3. Pratiques genrées de networking : vers une socialisation positionnelle

Les premiers moments de l'installation de ces femmes dans le pays de destination sont caractérisées avant tout par un isolement social, résultat de l'éloignement du réseau familial et amical d'origine et du recentrement sur la sphère domestique propre à la famille nucléaire dont il est question dans la section 7.2. précédente. Les précédents chapitres l'ont mis en évidence, reprendre des études dans le pays de destination représente alors une opportunité, parmi d'autres, de reconstruire des relations sociales en dehors de la sphère familiale et d'accéder à de nouvelles formes de ressources.

Loin d'envisager ces pratiques de socialisation comme étant purement stratégiques, elles sont avant tout une façon de retrouver une place sociale au sein de la société. En effet, à l'instar des projets éducationnels qu'elles développent dans le contexte du pays de destination, les stratégies et les pratiques que ces femmes mettent en place pour tisser de nouvelles relations répondent à une volonté de se reconstruire socialement et de retrouver une position sociale qui réponde à leurs aspirations individuelles. En effet, les réseaux personnels sont une source majeure de soutien pour faire face aux défis de la vie quotidienne et, dans le cas des personnes qui migrent, pour s'adapter dans un nouveau pays. Les réseaux personnels sont conçus comme un filet de sécurité à la fois en

termes de ressources émotionnelles qui facilitent le sentiment d'appartenance et en termes d'accès aux ressources matérielles et symboliques (Bilecen et Lubbers, 2021).

Les chercheurs s'intéressent depuis longtemps à la manière dont les personnes migrantes tissent de nouveaux liens dans de nouveaux lieux (Ryan, 2021). Ils montrent ainsi que les hommes et les femmes ne socialisent pas de la même façon, ce qui explique que les conditions structurelles et les parcours de vie ont des effets sexués (Lubbers *et al.*, 2021). Comme le suggère Umut Erel (2015), la recherche s'est toutefois peu intéressée à la manière dont les pratiques de socialisation et de mobilisation diffèrent selon le genre en contexte migratoire. Elle s'est également peu intéressée à la manière dont les femmes migrantes, en particulier, mobilisent le capital pour leurs propres projets. En effet, d'après l'auteur, les théories existantes considèrent que les femmes jouent un rôle central dans la constitution d'un capital social pour leur famille et leur communauté au sens large, plutôt que pour elles-mêmes. L'agentivité des femmes, en tant qu'actrices aux stratégies individuelles, pouvant parfois entrer en conflit avec celle des autres membres de la famille, est encore peu explorée.

Afin de répondre à ces questions laissées en suspens, cette section s'intéresse tout d'abord au concept d'*embedding*, conçu pour dépasser la vision dichotomique qui oppose liens *bonding* et liens *bridging*, ainsi qu'à la manière dont il a été théorisé et développé, notamment dans les écrits de Louise Ryan. Ensuite, cette section se penche sur la composante ethnique des réseaux personnels des femmes de ma population cible, en interrogeant les relations co-ethniques qui les composent ainsi que leur caractère ambigu. À partir des données récoltées sur le terrain, elle se penche enfin sur la manière dont les femmes migrantes construisent une communauté d'expérience, dans un contexte où les relations peuvent s'avérer fragiles et volatiles.

7.3.1. *Bonding, bridging ou embedding?*

Dans les théories assimilationnistes classiques, les liens que tissent les personnes migrantes avec les personnes ressortissantes du pays de destination, soit les liens *bridging*, sont considérés comme un indicateur d'une assimilation structurelle. Ces théories ont toutefois été largement critiquées, non seulement pour leur nationalisme méthodologique mais aussi parce qu'elles naturalisent les catégories ethniques et migrantes, et ignorent l'hétérogénéité des communautés formées par les personnes qui migrent. En réponse à ces critiques, d'autres manières de conceptualiser les expériences des personnes migrantes apparaissent, comme le concept d'*embeddedness*. Dans le

champ des études migratoires, l'*embeddedness* est définie comme « l'ensemble des relations sociales qui favorisent un sentiment d'appartenance et d'intégration » (Korinek et al., 2005, 780, cité par Lubbers *et al.*, 2021), sans qu'elle ne soit spécifique au contexte migratoire, à un type d'individus ou à un espace géographique précis (Lubbers *et al.*, 2021). Bien qu'une vision normative de l'intégration, généralement conçue comme linéaire, unidirectionnelle et homogène, domine les discours et les pratiques politiques, Louise Ryan (2017) suggère qu'une approche par les réseaux de l'intégration permet de surmonter à la fois le prisme ethnique et le nationalisme méthodologique. Cette approche offre alors une manière moins linéaire et moins normative de comprendre les relations interpersonnelles, comprises comme multidimensionnelles et multi-spatiales dans le temps.

Louise Ryan et Jon Mulholland (2015, cités par Ryan et al., 2015) suggèrent alors de retenir le concept d'*embedding* – évoqué brièvement dans le chapitre théorique (cfr. Section 3.2.3.) – afin d'examiner le processus dynamique selon lequel les individus forment des connections, établissent des relations et accèdent à des ressources avec des personnes particulières dans différents contextes sociaux. En effet, s'il est effectivement intéressant de se pencher sur l'*embeddedness* des personnes migrantes dans les systèmes sociaux locaux et transnationaux, il est avant tout essentiel de comprendre les processus d'*embeddedness* dans ces systèmes au travers des pratiques d'*embedding*. Pour ce faire, Louise Ryan et Jon Mulholland (2015, cités par Ryan et al., 2015) mobilisent tout d'abord une lentille spatiale pour considérer l'*embedding* comme multi-scalaire, reliant simultanément des personnes dans différents endroits, et non seulement dans un seul espace géographique. Ils utilisent ensuite une lentille temporelle pour souligner l'aspect dynamique des relations et des attachements au fil du temps. La socialisation n'est pas un état statique, donné une fois pour toutes, mais nécessite au contraire des efforts continus pour construire et maintenir des relations, certaines pouvant s'affaiblir avec le temps. Nina Glick Schiller et Ayse Çağlar (2016) font le même constat et proposent un concept similaire à celui d'*embedding*, l'*emplacement*, pour parler des « processus sociaux à travers lesquels un individu disposé construit ou reconstruit des réseaux de connexion dans les contraintes et les opportunités d'une ville spécifique » (p. 21). Le concept d'*embedding* permet finalement d'appréhender et de comprendre les différents niveaux d'implication que les personnes migrantes investissent dans les relations qu'elles entretiennent avec différentes personnes, dans différents lieux. Il permet d'approfondir davantage l'étude des pratiques de socialisation (ou de réseautage) des personnes migrantes au-delà de la dichotomie simpliste qui oppose liens et capitaux *bonding* et *bridging*. Le concept d'*embedding* permet de mettre

en évidence la grande diversité des liens sociaux, aux fonctions multiples et au travers de sphères sociales diverses. L'*embedding* est contextuel et dynamique. Pour Louise Ryan (2017), il est également différencié et peut être négocié de manière différente selon les secteurs particuliers, et leurs opportunités spécifiques, qui composent une société. De cette façon, l'intégration peut être appréhendée de manière plus nuancée et dynamique, et porter moins de bagages normatifs dans un contexte où elle est devenue si largement mobilisée comme cadre de jugement évaluatif.

En effet, les données récoltées sur le terrain auprès des femmes qui composent ma population d'étude montrent que ces dernières socialisent de diverses manières. Leurs récits révèlent que leurs relations sont dynamiques, tant au niveau spatial que temporel. Bien qu'elles ne suivent pas une stratégie précisément construite, ces femmes n'en sont pas moins des agents sociaux actifs, qui négocient leur position sociale en investissant dans des réseaux sociaux particuliers (Erel, 2015). Les données relationnelles récoltées dans les récits des femmes de ma population cible montrent néanmoins que cette notion d'*embedding* peut encore être précisée et nuancée. Les auteurs proposent d'appréhender les pratiques de socialisation de manière contextuelle, dynamique et différenciée. Ils omettent de parler du dynamisme lié aux rôles et à la place des femmes migrantes au sein de la société. D'après moi, l'*embedding* dépend non seulement du contexte spatial, temporel et sectoriel mais aussi de la position sociale dans ce contexte, qui varie et évolue elle aussi au fil du temps et des parcours de vie. Ainsi, je propose le nouveau concept de « *positional embedding* » pour rendre compte de l'*embedding* comme étant également positionnel. Il n'existe donc pas une façon unique de créer et de maintenir des relations sociales mais une multitude de façons, selon le lieu, le contexte, les sphères de vie et la position au sein de celles-ci.

7.3.2. Des relations co-ethniques ambivalentes

Plusieurs auteurs, comme Başak Bilecen (2021), Janine Dahinden (2016) ou encore Louise Ryan (2021), déjà présentés précédemment, se sont alors placés en critique du prisme ethnique dans la recherche sur les migrations internationales. Pour ces auteurs, l'approche qualitative par les réseaux sociaux, est intéressante pour surmonter la manière dont l'ethnicité est utilisée comme une catégorie essentialisée. Bien qu'elle ne soit pas la seule, l'ethnicité reste toutefois une catégorie importante de l'analyse.

Ainsi, à l'instar de ce que propose Louise Ryan (2021) dans son article intitulé *Telling network stories: researching migrants' changing social relations in places over time*, lorsque j'ai rencontré les femmes

migrantes composant ma population cible pour échanger sur leur réseau personnel, je n'ai donné aucune instruction particulière relative à l'ethnicité des liens sociaux qu'elles plaçaient dans les cercles concentriques. La dimension ethnique a émergé spontanément.

7.3.2.1. Impacts lors de l'installation dans le pays de destination

Les données récoltées lors du travail de terrain montrent ainsi que les relations ethniques jouent un rôle important dans les premiers moments de l'installation dans le pays de destination.

Quand [mon mari] est arrivé, il y a eu des compatriotes congolais ici qui habitait à L. avec qui il était déjà proche. Ils sont venus même jusqu'à l'aéroport m'accueillir quand je suis arrivée et jusqu'à la maison. Et le soir, il y avait d'autres familles congolaises qui sont venues, d'autres qui ont amené la nourriture, les jus et hop... Et je m'étais déjà sentie bien entourée (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylistique).

Comme le suggère Toti, ces relations ethniques représentent un important soutien émotionnel et contribuent à créer un sentiment d'appartenance, alors que ces femmes migrantes arrivent dans un contexte qui leur est encore inconnu. Malgré une volonté d'apprendre à connaître d'autres personnes de diverses origines ethniques, notamment des Belges, le maintien de ces relations demande beaucoup d'efforts et ne permet pas toujours le développement d'un sentiment d'appartenance. Bharati, par exemple, se sent peu proche des Belges qu'elle a rencontrés depuis son arrivée sur le territoire.

All are Indians, from the same state or from a different state in India. How I met them? Oh, after coming here, after 15 days, one girl arranged a get together for all Indians girls. [...] She invited me for that program and there I got to know like 15 girls. She has introduced me to those girls and like that I met others. And here, in [Flanders], we have I., an Indian Students Association. So through that, I got to know so many girls and friends. [...] And in terms of relations : I am not very close to Belgians. Like, I have not any Belgian friends at such. But I am learning French. That time, I met a few Belgians and students from different countries. I have also joined an English course. [...] And that time, I met few Belgians. But they are not very... I have not that much close relationships with them (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Les relations ethniques prennent d'autant plus d'importance que la distance géographique qui sépare les femmes de leur pays d'origine est grande. Le fait d'avoir des enfants en Belgique, c'est-

à-dire en dehors de son pays natal et loin de sa famille, crée un besoin d'autant plus grand de se rapprocher de personnes d'origine semblable, comme l'explique Seeta.

My best friend during my PhD he was Greek, but... we have like so many things in common, and a lot of things that I would not have in common with a lot of Indians [...]. I never made friends... because they were Indians [...] it's only now that I have a child, [that] I would like her to stay in touch with her Indian heritage, [...] just because I want her to see other people who speak Indie, you know, who celebrate the same festivals and things like that, it's only now that I have a social circle like that, people that I would not naturally be friends with but... yeah (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Au-delà de créer un sentiment d'appartenance, les relations ethniques qui composent les réseaux personnels des femmes migrantes de ma population cible représentent une ressource importante en terme d'emploi. Cette observation concerne en particulier les femmes ressortissantes des USA. Ces dernières mobilisent fréquemment leur réseau co-ethnique et leur connaissance parfaite de la langue anglaise pour se frayer un chemin professionnel en Belgique.

And you know, there was also a job that was to be consultant for people coming over and all that but it was very fluffy. And so, I worked for an American company for about 6 years [...] which was really nice (Leah, USA, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Bachelier en Management international).

Leah a ainsi trouvé un emploi dans une entreprise américaine où sa langue et son ethnicité représentent tous deux un atout.

Les attentes qui sont placées dans les relations ethniques sont également révélatrices de l'importance que ces relations jouent dans un nouveau quotidien. Dans l'extrait du récit de Rosine ci-après, cette dernière explique qu'elle est déçue du manque de soutien des personnes originaires d'Afrique comme elle. Les attentes qu'elle a à leur rencontre sont différentes de celles qu'elle a à l'encontre des autres, et notamment des Belges.

Et en plus, j'ai fait des mois et des mois, je ne connais même pas mon voisin qui est là. Ce sont des choses qui sont un peu différentes de chez moi. Si j'étais chez moi, tout ce monde ici, tout le bâtiment, j'allais les connaître et ils allaient aussi me connaître. Même les gens du quartier ici, tout le monde allait me connaître. Chez nous, c'est comme ça. D'office au moins connaître la personne qui est à côté de lui et voilà. Mais bon, c'est là la différence quand je suis venue. Personne ne s'intéresse à personne, personne ne dit bonjour à personne ! [...] Les

autres bon, c'est comme ça mais les Africains au moins, on pouvait se dire bonjour ! Et comme ils ont eu aussi la mentalité bon, c'est comme ça. Aller vivre chez quelqu'un, il faut vivre comme lui, c'est comme ça (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Comme l'observent également Başak Bilecen et Miranda J. Lubbers (2021), les relations ethniques sont importantes pour l'adaptation dans le pays de destination.

7.3.2.2. Pression à la déqualification

Les relations ethniques, bien qu'elles ne soient pas les seules, représentent une composante importante des réseaux personnels des femmes lorsqu'elles migrent et s'installent dans le pays de destination. Si elles jouent un rôle important, notamment en terme de soutien émotionnel, les données récoltées lors du travail de terrain montrent qu'elles jouent également un rôle sur les dynamiques de déqualification auxquelles font face les femmes de ma population d'étude. Madeleine, par exemple, explique qu'elle a été encouragée à faire le ménage plutôt que de reprendre des études.

Je dois aussi aller faire le ménage chez les gens ou quoi ? Parce que tout le monde me disait 'Non, Madeleine, il faut savoir faire le repassage hein, il faut savoir faire...' [...].

Interviewer : Et qui vous avait conseillé d'apprendre à repasser et tout ça ?

[...] des amis qui avaient des diplômes mais pas de travail. Soit ils se sont reconvertis en aide-soignante, soit ils sont allés faire les titres-services. 'Mais tu dois prendre ce conseil, ici c'est comme ça hein'. Seigneur dieu, pitié que je ne fasse jamais ça. Je préfère mourir. Je ne sais pas... Je ne peux pas dire jamais donc... Mais je souhaite de ne jamais le faire... Moi j'ai trouvé ça un peu négatif, déprimant, dégradant, tout à la fois (Madeleine, RDC, 41 ans, 3 enfants, regroupée en 2006, Master en Médecine générale).

C'est également ce qu'a vécu Christelle. Dans l'extrait de son récit ci-après, elle explique que l'argument des personnes qui la décourageaient à poursuivre ses études était basé sur la couleur de sa peau. Pour elles, sa race ne lui permettrait jamais de trouver un emploi à la hauteur de ses qualifications.

Notre communauté disait [à mon mari] : 'Oh, ta femme, elle ne fait que les études, elle n'a pas d'autres choses à faire ? Il y en a beaucoup qui trouvent du travail même pour nettoyer. Si elle croit qu'avec cette peau-là, elle va aller loin ? Il faut lui faire enlever cette mentalité-là

(Christelle, RDC, 41 ans, 5 enfants, regroupée en 1995 avec son père, Diplôme d'État).

Cette observation concerne avant tout les femmes ressortissantes de RDC faisant partie de ma population d'étude. Elles sont effectivement nombreuses à avoir été encouragées par leur réseau personnel d'accepter des emplois qui ne correspondent pas à leurs qualifications et compétences, en raison de la couleur de leur peau et de leur origine ethnique. Comme l'explique Madeleine, ces conseils leur sont adressés en particulier par d'autres femmes ressortissantes de RDC qui ont elles-mêmes été confrontées à une déqualification professionnelle lors de leur installation en Belgique.

Quand je suis arrivée, j'avais deux demi-sœurs ici dont une qui est toujours là, et des gens que j'avais laissés qui étaient toujours là... Et voilà, je suis quelqu'un qui... Je m'entoure très vite des gens et en même temps je reste fort chez moi, dans mon petit cocon. Ce sont des gens qui jusqu'à aujourd'hui ne comprennent pas que je reprenne toujours des études même jusqu'à cet âge, donc... [Rires]. Voilà. Après je sors pas tant que ça. J'ai choisi qui fréquenter. Je ne suis pas tellement dans les milieux congolais (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Cet extrait du récit d'Elodie montre que ces pressions concernent aussi leur projet de reprendre une formation dans le pays de destination. Les femmes congolaises sont souvent découragées à reprendre des études, ou encouragées à reprendre des études moins qualifiées que ce qu'elles prévoyaient. Ces relations ethniques mettent dès lors l'accent sur leurs rôles de mère et d'épouse, ou mettent en évidence la question de l'âge pour essayer de les dissuader de réaliser leur projet.

Après, si tu veux parler de trucs négatifs. Des gens qui m'ont dit : 'Mais qu'est-ce que tu vas faire avec, tu parles tout le temps des études, tu as toujours aimé mais quand est-ce que tu vas arrêter d'étudier ? Toi et les études, tu n'arrêteras jamais'. Oui, j'ai rencontré beaucoup de gens qui m'ont dit ça dans les milieux congolais, des gens que j'ai connu à l'église et tout ça. Qui ne m'ont pas découragé mais voilà, ça aurait pu me décourager effectivement. Il y en a eu beaucoup hein, il y en a eu beaucoup. Qui vont mettre l'accent sur l'âge, qui vont mettre l'accent sur le fait que oui, ce n'est pas, qu'est-ce que tu cherches encore, tu as un bon travail, tu as un certain âge, tu es mariée, tu es bien avec tes filles, tu cherches quoi ? Ca il y en a eu beaucoup (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Avec la temps, la tendance est alors de s'éloigner de ces relations considérées comme négatives et de socialiser en dehors des communautés co-ethniques, malgré les formes de support et de soutien qui peuvent y être véhiculées.

7.3.2.3. Réseau co-ethnique « fragile » ici et là-bas

Les données récoltées sur les réseaux personnels indiquent que ces relations ethniques sont aussi particulièrement fragiles. En effet, au-delà du fait qu'elles soient potentiellement évitées lorsqu'elles sont considérées comme néfastes, elles sont également volatiles car les personnes qui le composent sont – probablement plus que d'autres – susceptibles de retourner, à un moment ou à un autre, dans leur pays d'origine.

Right now, since 3 years, I was doing a lot of activities : a was learning swimming, I was playing badminton, going jogging, learning French and English. But since a long time, I am not doing all of these things because the two of my friends who were accompanying me to all these activities, they shifted to India and suddenly, I am a bit alone right now. They went back to India. Because their husband finished their work here and then, they got new projects back in India. So, they shifted to India now (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Avec la distance géographique, les contacts sont de moins en moins fréquents, le sentiment d'appartenance se délie et ces liens tendent alors à se défaire. C'est ce que met en évidence le récit de Bharati, qui explique que lorsque ses amies d'origine indiennes sont rentrées en Inde, qu'elles se sont mariées et ont eu des enfants, les contacts ont été plus compliqués.

When [my friend] was here, we used to talk everyday : 'How are you? What are you doing?'. We used to go around, we used to go eat together, we used to read together. But after she went in India, once in a week we talk. But she is having a baby and she is busy with her. [...] After coming here, until one year, I was in contact with a few friends. But they also got married, got kids and jobs, so they were busy with their life at that point in time. So I am not really in contact with them (Bharati, Inde, 27 ans, pas d'enfants, regroupée en 2014, Master en Management et gestion d'entreprises).

Lorsque les femmes migrantes s'installent – ou sont « forcées » de s'installer – à l'écart du lieu de vie de leur communauté d'origine au sein du pays de destination, comme Rosine le raconte ci-après, les échanges au sein de leur réseau sont aussi rendus compliqués du fait de la distance.

Donc le parcours n'a pas été vraiment très facile pour moi. D'abord, le milieu où je me suis installée. Je ne connaissais personne, personne. Par exemple à Bruxelles, j'ai des amis, j'ai des cousines... des gens que je connais. Au moins si j'avais été là, peut-être – mais je ne sais pas ça à 100% - mais peut-être, ça allait se passer autrement. Mais ici, dans le milieu,

vraiment... c'est pas facile pour moi (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Ces quelques extraits montrent aussi que, à l'instar des femmes de ma population cible, les femmes qui composent leur réseau personnel se situent à un certain stade de leur parcours de vie qui suppose un éloignement des réseaux amicaux pour se recentrer sur le réseau familial. Comme Mei l'explique dans l'extrait ci-après, chacun à ses activités.

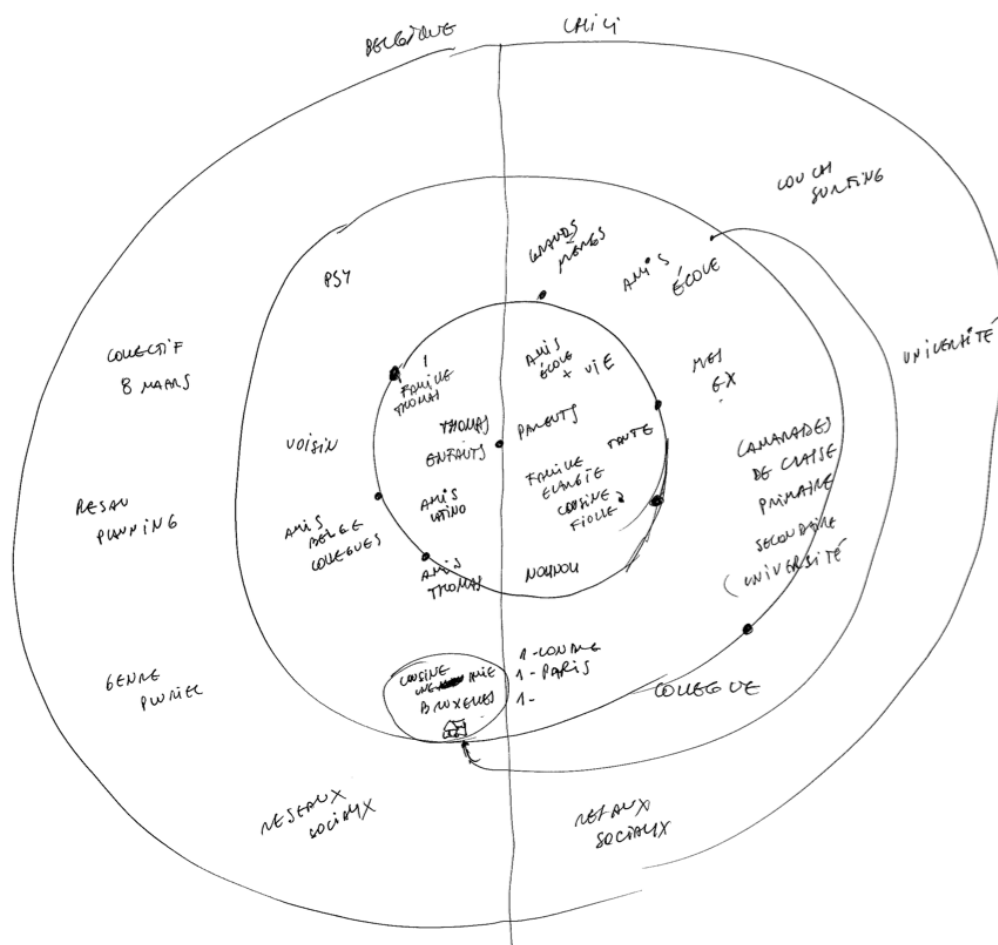
We met different people, because there are also many Chinese students here. And we had gettogether and all, but after that... I mean... Everybody had their own business to do (Mei, Chine, 28 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Traduction-Interprétation).

L'ensemble de ces observations amène alors à se poser la question de la mobilité des personnes composant le réseau personnel de ces femmes. Si la recherche sur les réseaux sociaux et leur dynamisme s'est longtemps intéressée à la question de la migration et de la mobilité de *ego*, elle aborde peu la question de la mobilité des *alters*, qui modifie structurellement mais aussi qualitativement les réseaux personnels des personnes mobiles.

7.3.3. Construction d'une communauté d'expérience

La migration amène ces femmes à s'éloigner de leur réseau familial resté dans leur pays d'origine. Si la fréquence des contacts avec ce dernier tend alors à diminuer, les données récoltées sur le terrain ne montre toutefois pas une réelle diminution de ces liens familiaux. Ce qui ressort des observations est un maintien de ces relations familiales et une augmentation des contacts au sein des réseaux. En réalité, les liens familiaux persistent et de nouvelles relations se créent. Ce constat rejoint celui de Caterina Thomas-Vanrell (2018). L'auteure observe effectivement une tendance à l'accroissement de la proportion des liens locaux avec l'ancienneté de la présence dans le pays de destination, mais aussi une stabilité des liens avec les personnes résidant dans le pays d'origine, liens forts qui résistent à l'éloignement. Le temps favorise la construction de réseaux plus grands, formés par le sentiment de partager une expérience, qu'elle soit passée ou actuelle.

Figure 13. Réseau personnel et cercles concentriques de Paola.



Source : Entretien semi-directif avec Paola (2019).

Le réseau personnel de Paola témoigne de cette tendance au maintien des relations dans le pays d'origine et à l'accroissement des relations dans le pays de destination, pour créer un réseau personnel complexe, dense et éparpillé dans différents lieux géographiques. En réalité, les formes de soutien et de ressources véhiculées au sein de ces nouvelles configurations relationnelles se modifient. Les ressources pouvant être trouvées auprès de la famille laissent peu à peu la place à de nouvelles formes de soutien, plus immédiates. Rosine, par exemple, parle de ses amies desquelles elle se sent particulièrement proche. Bien qu'elles ne soient pas immédiatement à proximité géographiquement, elles partagent leurs problèmes, leurs questionnements et leurs idées. Elles jouissent d'un autre type de proximité, bien qu'il n'y ait pas de réelles relations familiales qui les unissent. La famille peut alors être définie non pas comme une institution fixe, mais plutôt comme un ensemble de relations tissées avec des individus impliqués dans le « faire famille » au travers d'une variété de pratiques de soutien (Vivas-Romero, 2017b).

[Mes amies] sont là mais elles ne sont pas ici, à X. Elles sont un peu plus loin mais quand même on est proches dans le sens qu'on partage aussi bien les problèmes, s'il y a un problème elles m'appellent, si j'ai un problème je les appelle. Je leur dis 'Voilà, j'ai ce problème, ce problème, qu'est-ce que je dois faire ?'. Et là on se partage les idées. Pour moi, c'est ça même la famille parce que c'est pas la famille... Même la famille je vais parler avec eux mais ils sont éloignés et les gens qui sont près de moi, ils sont ma famille. Parce qu'un jour, s'il y a un problème qui m'arrive ici, ma famille elle va pas quitter le Congo pour venir m'aider hein ! C'est les gens avec qui je vis qui doivent me porter un peu le secours. Tu comprends ce que je veux dire ? (Rosine, RDC, 40 ans, 2 enfants, regroupée en 2015, Bachelier en Ressources humaines).

Cet extrait du récit de Rosine rejoint ce que dit Toti ci-après. La famille, souvent restée dans le pays d'origine, est géographiquement éloignée et peut plus difficilement intervenir en cas de besoin. La majorité des femmes de ma population cible se tournent alors vers leur entourage proche, qui leur donne un sentiment d'appartenance, de proximité émotionnelle, de protection, de sécurité et un important soutien social.

Ici, comme c'est en Belgique, de l'aide par rapport aux enfants, ça se passe ici quoi. Connaissances, frères de l'église. Quand on a besoin d'aide par rapport aux enfants, par rapport... Si mon mari n'est pas là par exemple, je suis pressée pour prendre le bus et il y a l'heure de l'école qui arrive, il est 17h et ça stresse. On va vite appeler le frère de l'église où parfois les enfants étudient ensemble, ou les connaissances qui sont à L. et qui peuvent nous aider à ce moment-là. C'est ici quoi (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Stylisme).

La littérature existante utilise différents termes pour nommer ces relations particulières qui prévalent en contexte migratoire : *fictive kin*, *voluntary kin* ou encore *family of choice*. Helen Rose Ebaugh et Mary Curry (2000) proposent celui de *fictive kin*, qu'elles définissent comme étant une relation, fondée non pas sur le sang ou le mariage, mais plutôt sur des rituels religieux ou des amitiés étroites, qui reproduit un grand nombre de droits et d'obligations habituellement associés aux relations familiales. Comme l'ont également montré mes analyses, ces relations de *fictive kin* sont particulièrement importantes dans les premiers moments de l'installation dans le pays de destination.

7.3.3.1. Expériences et proximité

Comme le montre la section précédente, ces nouveaux liens créés dans le pays de destination sont formés avec des personnes qui sont proches en terme d'expérience et de parcours de vie. La majorité des femmes migrantes de ma population cible tissent effectivement des liens avec des personnes vivant les mêmes difficultés, les mêmes obstacles et les mêmes questionnements. Nayani se lie ainsi d'amitiés avec deux femmes également migrantes.

Other than that, those people, I have 2 friends, one friend from Turkey and one friend from Vietnam, so we are like 3 together, always. So we talk about our life, because they're also in the same situation, so we talk about our life (Nayani, Sri Lanka, 34 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Management du développement).

Elles se rapprochent ainsi plus particulièrement d'autres femmes migrantes qui vivent une situation similaire et subissent également l'éloignement de leur propre réseau personnel.

And then, you know, a lot of other people who are in my age are in the same situation as me, who have moved because of their husbands and are now looking for jobs. So that's more of the support group where everybody have the same problems, so it's a different kind of support as compared to the people where they don't have that problem. [...] there are so many people who are from so far away that you end up forming a social circle of people who are not Belgians (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Comme l'observe également Louise Ryan (2021), ces extraits de récit mettent en évidence l'importance de la réciprocité. Les pratiques de réseautage ne se limitent pas aux opportunités de rencontrer de nouvelles personnes, mais nécessitent également des intérêts communs et de la réciprocité.

So there's a group of expats from this one, big group I am in, and there's like a few hundred people in that, and so when we were going to move, I posted there saying "We're moving to Waterloo near Brussels, does anybody live in Brussels, it would be nice to connect [...]. And so I got in touch with them and they gave me advice about schools and areas to live in and things like that, so it was very good and... yeah. And then, when we moved here, within the first week, actually, we met for lunch right in that café [...]. And that's the advantage of Facebook groups, it's a lot of times people in the same group who have similar ideas, otherwise you won't be in their group, so you already have like a streaming process. [...] and now, you know, we meet every Wednesday morning for tea (Seeta, Inde, 39 ans, 1 enfant, regroupée en 2018, Doctorat en Biologie).

Ainsi, les ressources échangées sont réciproques : les conseils lors de l'installation en Belgique, l'entraide dans les tâches de soins, la solidarité dans les moments difficiles ou encore les moments de partage et de convivialité permettent la création d'un sentiment d'appartenance particulièrement important.

C'est difficile de se retrouver seule avec les enfants et... Lui il est tout le temps là-bas et ce n'était pas prévu que moi je reste ici... Au début, c'était vraiment révoltant, c'était difficile. Parce que quand il est parti, ma deuxième était encore bébé, elle n'avait qu'une semaine hein, elle n'avait qu'une semaine. Et la grande, elle avait deux ans, donc c'était très dur. C'est là où les copines, les voisines ont encore beaucoup compté dans ma vie parce que... Elles m'ont beaucoup aidé. J'étais un peu perdue. [...] il y a eu quand même cette solidarité là avec les voisines, les connaissances, des amies qui m'ont soutenue (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Le rôle des relations familiales, désormais éloignées, est joué ici par des liens d'amitié avec ce que Maria Vivas-Romero (2017b) a appelé des « *Just like Familu Voluntary Kin* », qui interviennent lorsque les membres de la famille traditionnelle ne sont pas capables de jouer ce rôle. De plus, en tant que femmes migrantes qualifiées, parlant généralement couramment l'anglais, les femmes de ma population cible ont pu rencontrer un large éventail de personnes internationales (Ryan, 2021). C'est ce qu'explique Adeena dans l'extrait de son récit ci-après.

So it was no barrier, but with the, but if I'm talking about the university friends of my husband, because at that time I was not a student, so I didn't know anyone. So my husband had colleagues there, some were international in KU Leuven and some were from Belgium. So they invited me to spend some time in the in the university and then my husband got a new job in Belgium, so luckily it was the same in Belgium, otherwise we we may not together. So he got a new job and in that company, luckily, there was also some international people. So they also speak English (Adeena, Pakistan, 30 ans, 2 enfants, regroupée en 2010, Bachelier en Communication et presse écrite).

Ces observations expliquent également que certaines des femmes de ma population cible rencontrent des difficultés à créer de nouvelles relations dans le cadre de leur reprise d'études (cfr. Section 6.2.3.). Les relations professionnelles ou liées à la formation supérieure sont peu présentes dans les réseaux et les récits des participantes. En effet, si certaines ont pu tisser des liens forts, la majorité d'entre elles ont toutefois ressenti un décalage important avec les autres étudiants, dits « classiques » et situés à un autre stade de leur parcours de vie.

Je ne sais pas... Je trouve peut-être qu'ils étaient plus jeunes que moi et ils avaient encore l'idée d'aller en boîte et moi, ce n'était plus dans mon programme... Moi c'est les enfants, il faut y aller, il faut faire ça, il faut sortir avec les enfants aussi, il faut marcher avec les enfants, il faut... Ils n'ont pas les mêmes pensées que moi quoi. A l'époque, quand on était jeunes, on a eu des amis aussi parce qu'on pensait de la même façon. Mais là, on a remarqué que les pensées ne sont pas... Quand on pensait 'cours', alors les pensées étaient les mêmes mais la vie quotidienne... Parfois tu as trois enfants et voilà... Tu as fait des enfants plus vite, tu as trois enfants déjà et tu ne peux pas avoir d'écarts. Et la vie parfois pour eux c'était 'Il fallait attendre, avoir des enfants plus tard, faire ta vie'. On ne voit plus les choses ensemble de la même façon (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Styliste).

L'âge, le statut de mère et le statut d'étranger ont joué un rôle important dans la difficulté de construire un sentiment d'appartenance et de maintenir de nouvelles relations sociales. Les pratiques discriminatoires, fréquentes au sein de l'enseignement belge, sont également des obstacles qui limitent les opportunités sociales de mise en réseau. Cette difficulté de tisser des liens avec des personnes autochtones est souvent interprétée comme de la 'superficialité' ou de la 'réserve' de la part des Belges.

I think it was really hard being so far from my friends especially. I think I underestimated how difficult that would be. [...] And I also had a hard time making friends here [...] I think Americans are in general much more open, and much more open to making new friends. I think we have very fluid sort of social circles and people sort of come and go throughout your life. [...] I find that people here are very friendly but it stops at a certain level. [...] I found that I can be much more open, also at things that are very personal with an American on the first or second meeting, and with the Belgian, it takes much much longer, years before they will give you that kind of openness. Yes. I mean I... There are people that I have known here for almost 10 years and I still know very little about their emotional life. [...] I think the way I meet new people is the same. Because people are like : 'Oh, you should volunteer, or take that class', and I have done all those things and I have met people but yes, we have not become friends, you know. And the connection usually ends after that, whatever brought us together, once that ends, then the relationship ends (Cristal, USA, 50 ans, pas d'enfants, arrivée en 2010, Master en Histoire).

Cette difficulté s'explique en réalité par le fait que, si les personnes migrantes partagent effectivement un intérêt de créer de nouvelles relations, la population 'autochtone' a quant à elle déjà des liens amicaux et familiaux établis depuis longtemps. Elle est alors moins motivée, ou

moins disposée, à tisser de nouvelles relations amicales (Ryan, 2021). De plus, pour pouvoir établir des relations sociales avec des personnes « autochtones », les personnes migrantes doivent avoir des occasions de les rencontrer. Cependant, de telles rencontres dépendent fortement de l'insertion de ces dernières sur le marché du travail et du logement, des caractéristiques des réseaux locaux déjà formés ainsi que de leur intersection avec des facteurs tels que l'ethnicité, le sexe ou la classe sociale. Si certains migrants parviennent à établir des relations avec la population « autochtone », d'autres, en utilisant pourtant les mêmes mécanismes, ne font la connaissance que d'autres personnes migrantes. Pour Miranda J. Lubbers, José Luis Molina et Christopher McCarty (2021), les réseaux conduisent ainsi à un désavantage cumulatif, qui dépend de nombreux facteurs structurels. Ces quelques extraits de récits rejoignent également les analyses proposées par Louise Ryan, Umut Erel et Alessio D'Angelo (2015) dans leur ouvrage collectif intitulé *Migrant Capital : Networks, Identities and Strategies*. Les auteurs confirment que les personnes migrantes peuvent construire et maintenir des relations sociales basées sur un certain nombre de similitudes, comme le genre ou la parentalité partagée, et non seulement l'ethnicité. Dans l'extrait suivant, Nayani explique qu'elle a rencontré deux femmes, de nationalités et de culture différentes, mais se trouvant dans la même situation migratoire et à un même stade de leur vie. Elles sont devenues des amies proches car, au-delà de l'ethnicité, elles partagent beaucoup de similitudes.

The first friend I met was the girl from Turkey, she was in my school, the Netherlands class, and we went to integration course together so we did so many things together, and then we became best friends. And then in the next level I met Vietnamese girl [...]. Every day at 12 in the lunch time we meet and we just have one hour girl time, we talk everything. So the Turkish girl is pregnant, she married at the same time as I did to a Belgian [...]. The Vietnamese girl [...], she's married here to a Belgian and she has a son [...]. And every day we are at school, except on Wednesdays. So from 12 to 1 we eat together, we chat, we gossip a little bit [giggle] and then, yeah, we talk about babies and then coming babies, husbands [laugh]. We talk a lot about husbands (Nayani, Sri Lanka, 34 ans, pas enfants, regroupée en 2018, Master en Management du développement).

Ainsi, les processus de mise en réseau émergent de l'interaction des identités, des besoins partagés, des stratégies des individus et des structures d'opportunités au sein de la société d'accueil (Ryan *et al.*, 2015).

7.3.3.2. Contraintes de se rapprocher ? Ressources imposées et fragiles

Comme l'explique la section précédente, les femmes de ma population cible sont nombreuses à créer un réseau « alternatif » de *fictive kins*, où elles peuvent trouver le support et le soutien dont elles ont besoin dans le pays de destination. Pour ce faire, elles se tournent vers des amies, souvent des femmes, parfois de la même origine ethnique, qui partagent leurs expériences et deviennent leur famille.

Ici, la famille, c'est... Ce sont des connaissances seulement qu'on a fait ici, des compatriotes qu'on a rencontrés ici. Ce qui fait maintenant qu'ils deviennent comme ma famille (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

Lyly a également demandé à une de ses amies congolaises, rencontrée lors de son installation en Belgique, de devenir la marraine de sa première fille. Elle crée ainsi un nouveau réseau familial en Belgique, composé des personnes sur qui elle peut compter au quotidien, immédiatement, notamment pour les tâches de *care*. Toutefois, comme le souligne également Marta Kindler (2021), qui s'intéresse aux pratiques de networking en contexte migratoire, la distance existante avec les connaissances amicales et la famille élargie restés dans le pays d'origine ne laisse pas beaucoup d'autres choix. Les personnes qui migrent et quittent leur pays d'origine sont obligées de compter sur de nouvelles personnes dans le pays de destination.

Interviewer : Et vous avez pu malgré tout, ici, trouver des personnes de confiance justement sur qui vous pouvez compter, sur qui vous pouvez...

Bob, on est obligé ! On est obligé de compter sur eux parce que ce n'est que eux que j'ai ici... Donc on est obligé de faire confiance quoi ! Oui oui.

Interviewer : Un peu forcée ?

Oui, ben oui ! Oui, parce que ce sont eux maintenant avec qui je suis depuis un moment...

Bon. On se fait confiance et puis voilà (Lyly, RDC, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 2008, Bachelier en Relations internationales).

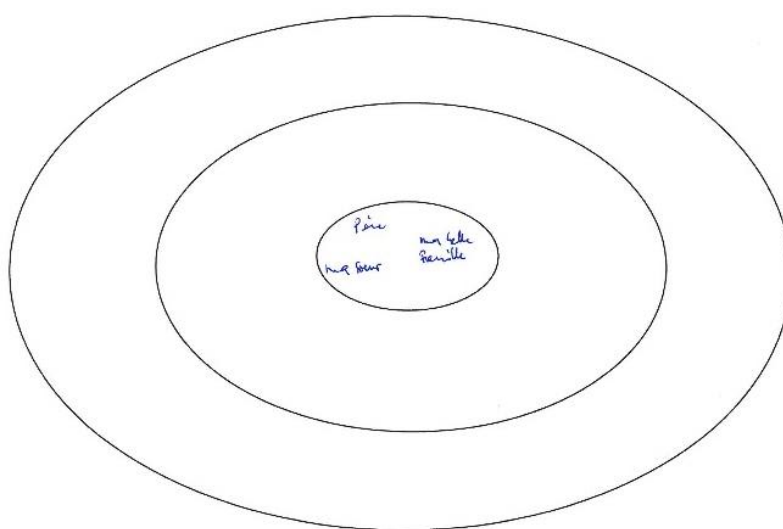
En plus d'être imposé par le contexte des opportunités, ce réseau suppose parfois aussi un certain nombre d'attentes particulières. Elodie, entre autres, a créé des liens d'amitié avec certaines personnes dont elle se sent proche dans le cadre de ses études. Ces relations, créées dans le

contexte où les attentes en terme de réussite sont importantes, ont placé une certaine pression sur Elodie, qui vivait une situation personnelle compliquée.

Et comme je disais beaucoup de mensonges puisque chaque fois tu dois garder la tête haute, partout où tu passes, au travail, aux cours, ne pas dire ce qui n'allait pas. Il m'est arrivé quand même de dire à mon sous-groupe de l'année avant que ça n'allait pas parce qu'il y avait beaucoup de gros travaux et que ce n'était pas possible de continuer à... Là, j'étais dans mon appart, je leur ai quand même dit ce qui n'allait pas mais en plus quand tu parles comme ça à ces gens... Ce sont tes collègues oui mais tu ne les connais pas plus que ça, tu n'as pas confiance, tu es mal d'exposer ta vie... Ils n'en ont peut-être rien à foutre... enfin, ils n'en ont rien à foutre dans le sens où oui, ils ont de l'empathie mais les travaux doivent être fait. Entre-temps, tu exposes quand même ta vie à des gens qui voilà... On t'a bien entendu, on sait ce que tu dis, c'est triste mais ta part de travail, tu dois la faire. C'est très dur (Elodie, RDC, 47 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Diplôme d'État).

Ces nouvelles relations sont également davantage fragiles et temporaires. Alors que les relations familiales, voire amicales, créées dans le pays d'origine restent stables, les relations amicales tissées dans le pays de destination demandent davantage d'efforts pour être maintenues dans le temps. Le réseau personnel de Lisette illustre précisément ce constat. Bien qu'elle ait tissé de nombreuses relations amicales depuis son arrivée en Belgique, les seules personnes qu'elle place dans les cercles concentriques de son réseau personnel et qu'elle considère comme significatives sont les membres de sa famille restés en RDC.

Figure 14. Réseau personnel et cercles concentriques de Lisette.



Source : Entretien semi-directif avec Lisette (2019).

Comme expliqué précédemment, les nouvelles relations amicales concernent généralement d'autres personnes migrantes « internationales » vivant une expérience similaire, et sont particulièrement fluides. En effet, le risque est alors élevé qu'elles soient remises en question par une nouvelle mobilité ou un retour dans leur pays d'origine.

People that have come and left, you know... My Finnish friend, she lived here and went back... My friend I. left last October, she was here for about 12 years... [...] some expats are not here for that long, so you don't... you don't know how long some people – even I, I mean she was here for 12 years, it looked like she was going to be here forever... but, you know... it's a kind of flux [...]. And also, you know, when you meet someone in the expat community, sometimes if you're in a diplomatic family, if they've been here for 3 years, they're leaving in a year, why bother... [...] you know they're going to leave, and sometimes you're close with someone and they leave and you really don't see them again (Leah, USA, 46 ans, 2 enfants, regroupée en 1998, Bachelier en Management international).

Comme le raconte Cristal dans un des extraits présentés dans la section précédente, ou Toti dans l'extrait de son récit ci-après, la possibilité de se faire des amis, mais surtout de les conserver change au fil du temps et des événements clés des parcours de vie (Ryan, 2021).

[J'ai fait] des connaissances, des amis oui. Enfin, pas vraiment des amis. C'était plutôt des connaissances je dirais. Parce que quand on s'est séparé, on ne s'est plus revus, plus écrit, plus... Plus rien quoi (Toti, RDC, 35 ans, 3 enfants, regroupée en 2012, Bachelier en Styliste).

Finalement, les pratiques de réseautage des femmes de ma population cible sont façonnées par une multitude de facteurs qui dépassent leur agentivité individuelle. Les structures d'opportunité pèsent elles aussi sur les possibilité de construire et de maintenir de nouvelles relations dans le pays de destination.

7.4. Conclusions du chapitre

Dans ce chapitre, l'accent est placé sur les relations personnelles que construisent et maintiennent les femmes de ma population cible lorsqu'elles migrent et s'installent en Belgique. L'objectif de ce chapitre était de saisir les changements qui surviennent à l'échelle microsociologique de leur réseau personnel, tant d'un point de vue spatial que temporel, tout en mettant en évidence le sens qu'elles y donnent au cours de leur récit. Les données qualitatives récoltées auprès des femmes de ma

population d'étude ont permis d'explorer plus particulièrement la manière dont elles parlent de leurs expériences de construction et de maintien de relations sociales avec différentes personnes dans différents lieux sociaux. À l'instar de ce que suggère Louise Ryan (2021), les données relationnelles recueillies ne sont pas tant un reflet exact de la « réalité » que le produit de la perception et des processus cognitifs des participantes. Il ne s'agit pas de traiter les réseaux comme des entités fixes à saisir et à mesurer, mais plutôt de mobiliser des méthodes qualitatives qui permettent de comprendre les réseaux comme étant fluides, dynamiques et quelque peu nébuleux.

En effet, la combinaison d'une approche qualitative des réseaux personnels et des méthodes biographiques permet de déplacer le regard des personnes migrantes et de leurs attributs vers les relations interpersonnelles qu'elles entretiennent avec d'autres, les formes qu'elles prennent et la manière dont elles modèlent leurs comportements. Elle permet de montrer que les réseaux personnels varient avec le temps et selon les lieux géographiques, sont sensibles aux transitions du parcours de vie, sont dépendantes des trajectoires professionnelles et familiales, et sont structurés par une multitude de dimensions comme le genre, l'âge, la position sociale ou encore l'origine ethnique. Elle montre également que les pratiques de réseautage sont dynamiques et fluides.

En particulier, ce chapitre montre que le dynamisme des réseaux personnels dépend également de la position sociale des femmes migrantes, ainsi que de leurs projets individuels. Au-delà d'une volonté de s'insérer pleinement dans la société de destination, les pratiques de réseautage des femmes de ma population répondent, une fois de plus, à une volonté de retrouver leur position sociale au sein de leur réseau, tant dans leurs pays et communauté d'origine que dans le pays de destination. Elles répondent à la volonté de se sentir à leur place, en créant des liens avec des personnes qui vivent les mêmes expériences, traversent les mêmes épreuves et se soutiennent afin de contrer les effets néfastes des nombreux obstacles auxquels elles font face lorsqu'elles migrent dans le cadre d'un regroupement familial.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES

Approche inductive de l'objet de recherche

Après un long cheminement inductif et réflexif, et plusieurs recentrages méthodologiques, empiriques et théoriques, ce travail de recherche s'est finalement fixé comme objectif d'analyser et de comprendre les expériences vécues de femmes qualifiées, originaires de pays tiers à l'Union européenne, ayant migré pour des raisons familiales puis décidé de reprendre une formation dans le pays de destination, en Belgique. Cet objet de recherche s'est construit progressivement, à partir des lectures réalisées et du contexte belge actuel à l'égard des personnes étrangères, mais aussi de la récolte des données sur le terrain et de ma rencontre avec une diversité de femmes dont les récits et les expériences ne cessaient pourtant de se recouper.

L'objet de cette recherche s'est ensuite découpé en trois questions de départ, qui s'articulent et s'enrichissent en tant que parties d'un tout complexe et dynamique. La première de ces questions vise à analyser la place et le sens des projets de reprise d'études dans les carrières migratoires de ces femmes migrantes qualifiées et arrivées dans le cadre d'une procédure de regroupement familial. Elle cherche à mettre en évidence et à comprendre les mécanismes et les facteurs à l'origine de ces projets. La seconde question de départ cherche à analyser les effets réciproques qui se jouent entre contraintes structurelles et formes d'autonomie au cours de cette période particulière de reprise d'études. Plus particulièrement, elle vise à connaître les contraintes rencontrées par ces femmes qualifiées, en recherche de sens, mais aussi les diverses stratégies que ces dernières mobilisent ou bricolent pour les surmonter. La troisième question de départ se propose d'interroger les influences diverses qu'exercent les réseaux personnels de ces femmes sur leur carrière migratoire et le rôle qu'ils jouent sur leurs projets et leurs expériences post-migratoires.

Pour répondre à ces questions, cette recherche souhaite donner une place centrale aux personnes concernées et mettre en avant leurs expériences, leurs projets et leurs aspirations en tant que femmes aux multiples facettes. Ainsi, les choix empiriques posés m'ont amenée à rencontrer 22 femmes qualifiées ayant migré dans le cadre du regroupement familial et ayant décidé de reprendre une formation en Belgique (cfr. Chapitre 2). Cette population d'étude présente des caractéristiques spécifiques qui engendrent, malgré elles, un certain nombre de points d'attention qu'il semble

important de soulever. Cette population d'étude compte tout d'abord exclusivement des femmes regroupées, c'est-à-dire arrivées en Belgique dans le cadre d'un regroupement familial, et la grande majorité d'entre elles sont originaires de pays extra-européens situés dans le Sud global. Bien que l'objectif annoncé était de dépasser la dichotomie entre pays du Sud global et pays du Nord global, les témoignages de femmes en provenance des USA ou tout autre pays considéré comme étant situé plutôt au Nord, dans lesquelles les différences culturelles avec la Belgique sont a priori moins marquées, sont relativement restreints. Aussi, il semble important de préciser qu'en privilégiant une approche inductive au départ des récits et des expériences vécues de ces femmes, les barrières et facteurs mis en évidence dans les différents chapitres analytiques sont issus de leur ressenti, parfois subjectif. Au contraire, certains facteurs peuvent ne pas leur être visibles mais opérer à leur insu. Malgré ces quelques biais, les récits de ces 22 femmes donnent à voir leurs individualités ainsi que les particularités et les singularités de leurs parcours, tout en évitant d'essentialiser et d'uniformiser leurs expériences vécues. Ces récits montrent qu'elles possèdent toutes des histoires différentes, des réseaux divers, une enfance singulière et des parcours migratoires, familiaux, résidentiels, éducationnels et professionnels uniques, mais aussi qu'elles vivent des événements similaires qui permettent à leurs histoires de se recouper. Ils montrent finalement que malgré leur inscription dans une catégorique juridique rigide, leurs parcours prennent des directions différentes selon les contextes dans lesquels elles s'inscrivent, les opportunités et les contraintes qu'elles rencontrent, les ressources qu'elles peuvent mobiliser et les personnes sur qui elles peuvent compter.

Le cheminement inductif adopté dans cette recherche en a également guidé les choix méthodologiques et théoriques. Les méthodes utilisées, et décrites dans le second chapitre de cette thèse (cfr. Chapitre 2), ont permis de tenir compte de la complexité et des nombreuses dimensions de la vie sociale et des expériences des femmes migrantes composant ma population cible. Les analyses réalisées tout au long de la collecte des données ont ensuite permis de tisser des liens théoriques entre ces diverses dimensions et de construire un cadre conceptuel et analytique original : l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire.

Apports de l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire

L'approche intersectionnelle de la carrière migratoire, qui s'est révélée particulièrement pertinente pour répondre aux questions de recherche posées, est une adaptation originale de l'approche

intersectionnelle des parcours de vie proposée par Ilyan Ferrer *et al.* (2017). Appliquée initialement dans le champ de la sociologie du vieillissement, l'originalité de l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire repose tout d'abord dans son élargissement au champ des études migratoires.

Cette originalité s'explique ensuite par son caractère ordonné, qui permet d'appréhender le matériau empirique de manière systématique et minutieuse. La première étape de cette approche, qui prévoit d'identifier les événements marquants dans les carrières migratoires des personnes qui font l'objet de l'analyse, permet de mettre en évidence les forces structurelles qui les encadrent. Tenir compte des événements et des dynamiques qui se succèdent tout au long du parcours de vie, bien avant le moment de la migration, permet de mieux comprendre les événements et les dynamiques en cours après la migration. Cette perspective permet aussi de dépasser une vision qui oppose systématiquement pays d'origine et pays de destination, et de comprendre les dynamiques de dépendances que connaissent les femmes de ma population cible dans un continuum. Les dépendances identifiées précédemment (cfr. Chapitre 5) ne s'arrêtent pas lorsque ces femmes migrent, et n'émergent pas non plus soudainement après leur migration, mais existent parce que ces femmes ont des parcours de vie spécifiques et s'inscrivent dans des structures d'opportunités particulières. Cette première étape permet aussi d'identifier et d'analyser les périodes de transition avec une plus grande attention. La deuxième étape élargit la notion de *linked lives* et invite à s'intéresser aux réseaux personnels transnationaux des personnes faisant l'objet de l'analyse. Elle permet ainsi de mettre au jour des dynamiques sociales complexes, au sein de multiples sphères sociales, aux divers moments charnières de la vie d'un individu. La troisième étape permet de montrer que les systèmes d'oppression et les processus de différenciation, quels qu'ils soient, évoluent tout au long de la carrière migratoire selon les lieux, les contextes et les personnes côtoyées. Elle invite à s'intéresser à la labilité des identités, des rôles et des positions sociales. La quatrième étape permet enfin de dépasser une vision victimisante et structuraliste des personnes migrantes en leur accordant une capacité pour l'agentivité et des pratiques de subjectivation aussi diverses que les expériences et les rencontres qu'elles font. Ce déroulement par étapes permet une analyse en profondeur et répond, par ailleurs, à l'appel formulé par Sumi Cho *et al.* (2013) de participer à l'élaboration d'outils efficaces pour l'opérationnalisation de l'analyse intersectionnelle.

L'originalité de cette approche intersectionnelle de la carrière migratoire s'explique enfin par son articulation à d'autres outils conceptuels, analytiques et théoriques parmi lesquels le concept de « carrière migratoire », l'approche par les réseaux personnels, les idées d'intersectionnalité élargie

et de pratiques de subjectivation sont les plus importants. En effet, les différents outils théoriques, conceptuels et analytiques que cette approche incorpore et la manière dont elle les combine permettent de prendre en compte la multitude des facteurs qui influencent les expériences migratoires particulières de ces femmes. Les femmes qui composent ma population d'étude – comme tout individu – disposent d'une multitude de caractéristiques individuelles, qui renvoient chacune à différents types de structures et de systèmes d'oppression, et influencent la manière dont elles vivent leur vie et font des projets, tant dans le pays d'origine que dans le pays de destination. L'approche intersectionnelle de la carrière migratoire permet alors une analyse en profondeur de ces biographies complexes et une analyse à la fois plus large et plus détaillée des dynamiques de pouvoir en jeu. Finalement, cette approche unique permet d'analyser et de comprendre les parcours et les expériences de personnes qui se trouvent à de multiples frontières sociales, légales ou encore institutionnelles. Elle permet de rendre compte de la diversité et de l'hétérogénéité des expériences individuelles tout en mettant en lumière celles qui leur sont communes et qui se trouvent à l'intersection des considérations liées aux migrations familiales et aux migrations qualifiées. Cette situation particulière les rend sujettes à un cadre juridique spécifique, qui remet en question l'idée selon laquelle la migration est forcément source d'autonomie et d'indépendance.

Une réponse en trois temps

Grâce à l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire, les trois chapitres analytiques de cette thèse proposent une réponse à chacune des trois questions posées au départ de ce travail de recherche. Alors que le chapitre 5 analyse la place et le sens des projets de reprise d'études dans les carrières migratoires des femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes', le chapitre 6 se penche sur les dynamiques spécifiques qui modulent ces projets post-migratoires. Le chapitre 7, quant à lui, s'intéresse aux réseaux personnels des participantes en analysant ce qu'ils représentent en terme de bagage social mais aussi la manière dont elles le mobilisent au cours de leur carrière migratoire et, en particulier, au moment charnière de leur reprise d'études. En accordant une attention particulière au niveau mésosociologique, le chapitre 7 se place donc en filigrane des deux précédents chapitres.

Dépendances

La dépendance est véritablement au cœur des analyses du cinquième chapitre. En effet, tout au long du chapitre, les analyses montrent le caractère prédominant et constitutif de la dépendance dans les carrières migratoires des femmes qui composent ma population cible. Cette dépendance se traduit tout d'abord dans la manière dont leur projet migratoire est construit. Leur mobilité est fortement dépendante de changements relationnels majeurs et en particulier, de changements relatifs à leur conjugalité. Selon les cultures dans lesquelles elles évoluent dans leur pays d'origine, la dépendance à leur mari et à ses projets est plus ou moins importante. Ensuite, au-delà de différences culturelles ou de rôles traditionnels, les analyses montrent que la participation au marché du travail des femmes qui migrent pour des raisons familiales n'est pas seulement liée à des présupposés concernant une éventuelle différence culturelle mais relève là aussi de barrières structurelles. Ce chapitre montre finalement que les pratiques de domination, et les formes de dépendance qui en découlent, n'émergent pas seulement dans l'intimité du couple ou dans la société d'origine mais apparaissent aussi au travers de multiples arrangements institutionnels – comme le marché de l'emploi ou les politiques migratoires, qui renvoient les personnes migrantes aux cadres normatifs conjugaux et familiaux, et les positionnent différemment au sein des structures d'opportunités d'une société (Killian et Manohar, 2016; Purkayastha, 2005). Dans ce contexte, le terme de « projet » doit aussi être remis en perspective. Les analyses présentes dans le cinquième chapitre montrent que les projets des femmes de ma population cible sont effectivement circonscrits et modulés par une série de facteurs structurels, dont le genre et la conjugalité semblent être les plus prégnants. Leurs projets sont davantage le résultat de l'intersection de divers systèmes d'oppression que véritablement le résultat d'un libre choix individuel. Cela rejoint ce qui a été développé précédemment dans le chapitre théorique (cfr. Chapitre 3) : l'opportunité pour l'agentivité implique que celle-ci soit socialement structurée et doit être rattachée à l'idée de « force situationnelle » (*situational strength*) qui suggère que chaque situation peut alors être classée selon un certain degré de force. Une situation faible se caractérise par des indices ambigus quant aux comportements appropriés à adopter et la place pour l'agentivité est alors importante. Une situation forte se caractérise par des indices forts et clairs, laissant moins de place pour l'agentivité individuelle. Les divers arrangements institutionnels dont il est question précédemment sont clairs et contraignants quant aux comportements que doivent adopter ces femmes lorsqu'elles migrent dans le cadre du regroupement familial et leur possibilité pour l'agentivité en est alors diminuée.

Comme le suggèrent également Damini Purkayastha et Tuba Bircan (2021), ce chapitre montre que les catégories légales liées aux migrations familiales, et au regroupement familial en particulier, ne parviennent pas à rendre compte de la manière dynamique dont ces femmes se perçoivent, elles et leur carrière migratoire. Les politiques liées au regroupement familial sont basées sur des présupposés traditionnels de la conjugalité, du mariage et des rôles de genre qui ne tiennent pas compte de la complexité des partenariats existants et dans lesquels les femmes sont véritablement insérées. Elles fixent les personnes migrantes dans certaines positions sociales et, en limitant leurs possibilités, ne permettent pas à celles qui sont légalement dépendantes d’être indépendantes. La procédure de regroupement familial s’inscrit d’ailleurs dans un système migratoire plus important qui, de manière générale, confine les personnes migrantes dans un rôle assigné, indépendamment de leurs projets, de leurs identités vécues et de leurs aspirations personnelles. Elle ne rend pas compte de la fluidité de leurs positions sociales, de leurs identités et de leurs rôles. En effet, lorsque ces personnes sont inscrites dans une catégorie juridique spécifique, il est très difficile pour elles d’en changer, et cette rigidité ne reflète pas la réalité de leurs trajectoires, plus complexes et en constante évolution. De manière générale, la migration façonne et fragilise les expériences, les trajectoires biographiques ainsi que les carrières professionnelles des personnes en situation de mobilité (Smit, 2021).

Finalement, ce cinquième chapitre bat en brèche l’idée que les femmes migrantes trouvent la libération et l’émancipation dans nos sociétés occidentales (soi-disant) égalitaires. Il y persiste un double standard qui entraîne leur enfermement dans des rôles parfois plus contraignants et aliénants que dans leurs pays d’origine. Ce constat rejoint celui de Sylvie Sarolea et Laura Merla (2021) que le droit migratoire, qui fonctionne selon deux univers normatifs distincts, ne reconnaît pas suffisamment les dynamiques individuelles et familiales mises au jour. D’après les auteures, malgré les exigences strictes qui leur sont imposées, les familles et les personnes migrantes continuent d’être perçues comme une menace, « sans que l’on voie en elle[s] un atout du point de vue de l’intégration, de la stabilisation ou simplement de l’épanouissement qui va souvent de pair avec les deux premiers et les encourage » (p. 290-291). Les femmes que j’ai rencontrées sont en effet nombreuses à s’être senties davantage enfermées dans des rôles traditionnels de genre après leur migration que dans leur pays d’origine, où elles travaillaient et vivaient relativement plus librement.

Agentivité

En réponse aux dépendances mises au jour dans le chapitre précédent, le sixième chapitre montre que les périodes de transition et de changements sont aussi des périodes propices pour l'agentivité.

Comme évoqué dans les analyses, les projets de reprise d'études de ces femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes' s'inscrivent au cœur d'un type de parcours de vie déstandardisé qui, dans un contexte d'institutionnalisation de la flexibilité, peut avoir des effets ambivalents (Söhn, 2016; Cavalli, 2007). Si elles profitent certes de plus amples possibilités dans la poursuite de leurs projets et d'une reprise d'un certain contrôle sur leur vie, elles peuvent aussi être confrontées à un important sentiment d'insécurité ainsi qu'à de fortes pressions pour réussir. En effet, la déstandardisation que connaissent leurs parcours de vie lorsqu'elles reprennent des études, et se distancient des rôles qu'on leur a attribués tout au long de leur carrière migratoire, entraîne un sentiment d'insécurité et une plus grande vulnérabilité face à l'inconnu. Aussi, si la reprise d'études représente un moment propice aux redéfinitions, elle suit également une logique de hiérarchisation sociale qui ne cesse de renforcer les inégalités. Ce sixième chapitre montre effectivement que, dans l'enseignement aussi, ces femmes vivent un certain nombre d'inégalités et de catégorisations. Ces expériences renvoient à la notion de désavantages cumulatifs, qui traduit l'idée que les risques et désavantages vécus dans le passé ont des effets cumulatifs au cours du parcours de vie et s'expérimentent en cascade (Purkayastha, 2005). Ainsi, les analyses montrent que l'origine ethnique, la classe, le genre, l'âge, le statut parental et marital mais aussi le statut migratoire continuent de générer cumulativement des désavantages.

Toutefois, bien qu'ils amènent leur lot de difficultés et de contraintes, ces projets de reprise d'études dans le pays de destination sont aussi des moments privilégiés de redéfinitions, propices à l'agentivité et à l'aménagement d'espaces de liberté. Pour ces femmes migrantes et 'dépendantes', ils sont une ouverture sur un horizon d'opportunités plus large. Comme expliqué dans le chapitre théorique (cfr. Chapitre 3), l'agentivité est rendue possible lorsque le couplage entre différentes logiques institutionnelles et/ou sociales se relâche. En reprenant des études, les femmes de ma population cible se distancient des logiques contraignantes mises en exergue dans le chapitre précédent. En quittant l'espace domestique et familial, et en intégrant ce nouvel espace social et normatif qu'est l'enseignement supérieur (ou tout contexte d'apprentissage), elles ont l'opportunité de se réinventer et d'activer de nouvelles facettes de leurs identités. Bien que de multiples rôles leur soient attribués tout au long de leur parcours de vie, elles ont la possibilité

d'en endosser de nouveaux dans l'espace-temps de l'enseignement supérieur et/ou de la formation. Ce couplage lâche entre des logiques institutionnelles et/ou sociales différentes, voire parfois contradictoires, dont les attentes en terme de comportements diffèrent fortement, permet une plus grande opportunité pour l'agentivité. Les catégories, qui les limitaient dans certaines sphères de vie, sont utilisées pour développer de nouvelles formes d'agentivité, adaptées au nouveau contexte social dans lequel elles se retrouvent lorsqu'elles reprennent des études.

Finalement, les analyses de ce sixième chapitre montrent que, lorsque les couplages entre logiques institutionnelles et attentes structurelles sont lâches, la frontière est fine entre opportunités pour l'agentivité et possibilités d'exclusion. Les femmes de ma population cible sont toutefois nombreuses à mobiliser leur réseau personnel pour trouver de nouvelles ressources et sécuriser leur place dans la société.

Bagage social

Les chercheurs reconnaissent depuis longtemps que les vies se vivent interdépendamment, au sein des générations et entre elles, mais ce n'est que récemment que les chercheurs en parcours de vie ont commencé à intégrer les concepts de la sociologie des réseaux sociaux dans l'étude de la dynamique des parcours de vie. En abordant la question des réseaux personnels et en analysant ce qu'ils représentent en terme de bagage social, notamment au cours de moments charnières, ce septième chapitre permet de progresser dans la compréhension de la manière dont les changements biographiques se traduisent et contribuent à l'évolution des réseaux personnels, et inversement.

La prise en compte des réseaux personnels au travers des générations et des frontières géographiques, comme suggérée par l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire, permet effectivement de mettre en évidence une multitude de ressources sociales. Les analyses ont ainsi montré que les femmes qui font partie de ma population cible sont impactées, tant positivement que négativement, par une multitude de personnes, vivantes ou décédées, avec lesquelles elles ont encore des contacts ou non, tant dans le pays d'origine que dans le pays de destination. Loin de considérer les réseaux personnels sous leur forme figée dans le temps et dans l'espace, les analyses rendent compte de leur fluidité et de leur dynamique, et envisagent aussi les relations personnelles des femmes de ma population cible au-delà de toute catégorisation. En effet, la dernière section de ce septième chapitre montre qu'au-delà de l'ethnicité, toutes les autres caractéristiques

individuelles ainsi que les expériences vécues de ces femmes jouent un rôle sur leurs pratiques de réseautage. Pour les comprendre, ce chapitre introduit le nouveau concept de *positional embedding*. L'*embedding* dépend non seulement du contexte spatial, temporel et sectoriel mais aussi de la position sociale dans ce contexte, qui varie et évolue elle aussi au fil du temps et des parcours de vie. L'*embedding* peut dès lors également être positionnel (*positional embedding*). Les analyses montrent qu'il n'existe donc pas une façon unique de créer et de maintenir des relations sociales mais qu'il en existe au contraire une multitude, selon le lieu, le contexte, les sphères de vie et la position qu'occupe un individu au sein de celles-ci.

Finalement, ce chapitre montre que les réseaux personnels sont façonnés par les transitions biographiques autant que les transitions biographiques sont influencées par l'entourage personnel (parents, mari, enfants, amis). Il montre que ces transitions biographiques influencent fortement les pratiques de réseautage en introduisant le concept de *positional embedding*.

Au travers de ces diverses analyses, cette thèse permet en définitive de dépasser l'idée que la migration est a priori émancipatrice ou opprimante en offrant une vision éclairante de la manière dont ces femmes migrantes qualifiées négocient leur parcours, mobilisent des ressources, créent des espaces d'autonomie et des opportunités pour l'agentivité, en parallèle des dynamiques de dépendances dans lesquelles elles se retrouvent, pour se reconstruire et se faire une place en faveur de leur subjectivation. Ce que l'ensemble de ces récits et de leur analyse donne à voir est une expérience simultanée de dépendance et d'autonomie, à la fois le résultat des régimes et des pratiques réglementaires ainsi que des limites et opportunités qu'ils imposent, et les formes d'autonomie et d'agentivité acquises au fil de la carrière migratoire.

Pour une « positionnalité fluide » ...

En conclusion, les trajectoires post-migratoires de ces femmes migrantes qualifiées et 'dépendantes' sont tortueuses et non linéaires. Tant leurs trajectoires migratoires que leurs trajectoires professionnelles, éducationnelles ou encore familiales sont fonction des politiques, des cadres légaux et des contextes institutionnels et sociaux. D'une part, en migrant dans une société libérale telle que la Belgique, ces femmes semblent être encouragées à développer des projets d'émancipation. D'autre part, comme le montrent leurs expériences multiples, leurs projets

sont bloqués à de nombreuses étapes de leur carrière migratoire en raison de facteurs liés au marché du travail, à la migration et aux catégorisations qui y sont liées, mais aussi au mariage et aux relations familiales, qui répondent toutes à des normes, des politiques et des règles distinctes, parfois strictes, voire contradictoires. Ce faisant, et malgré des profils différents que ce soit en termes de nationalité, de statut parental ou encore de qualifications, la société homogénéise les trajectoires en imposant un certain modèle du « bon citoyen » – et dans le cas qui nous intéresse de la « femme migrante modèle » – qui pousse beaucoup d’entre elles à reconceptualiser leurs attentes et leurs projets, et de ce fait aussi leur identité et leur position au sein de la société (Smit, 2021).

En effet, ces femmes sont loin d’être passives face à ce contexte contraignant et développent des formes d’agentivité dans l’objectif de se (re)construire et de trouver leur place malgré tout. Leurs expériences, et les stratégies qu’elles mettent en place, montrent combien il est important de questionner les catégories, qu’elles soient migratoires, éducationnelles ou sociales, établies de manière rigide par des politiques, des institutions et des sociétés actuellement peu enclines à prendre en compte le chevauchement mais aussi la diversité et la labilité des situations, des projets et des expériences individuelles.

Pour parler de ce phénomène, j’aimerais proposer un nouveau cadre théorique, celui de « surcatégorisation des parcours de vie ». Dans le contexte actuel, les parcours de vie des individus, quels qu’ils soient, sont de plus en plus sujets à des processus de catégorisations multiples, que ce soit au travers des politiques et des institutions qui les régissent que des relations sociales dans lesquelles ils s’insèrent. Comme le suggère Émile Durkheim, les catégories sont des « représentations collectives » qui émergent de la vie en société et imposent à tous ses membres une façon semblable d’ordonner leur raisonnement et d’appréhender le monde. Mutuellement exclusives et fondamentalement distinctes, ces catégories sont une modalité de l’obligation – et ni la pensée ni l’action d’un individu ne peuvent être conçues comme procédant d’une volonté libre de toute contrainte sociale. Les individus sont placés dans des cases, préconstruites et prédéfinies, qui leur imposent une manière d’être et de faire en société. Cette surcatégorisation des parcours de vie façonne non seulement les trajectoires individuelles mais complexifie aussi les expériences, les projets, les prises de décision, les formes d’agentivité individuelle ou collective, les pratiques de subjectivation et les réseaux personnels. Cette surcatégorisation, en imposant une voie à suivre, selon qu’une personne appartienne à une catégorie ou à une autre, homogénéise également les

expériences et invisibilise les individus. Les individualités sont finalement invisibilisées par un imaginaire réducteur.

Les analyses réalisées dans ce travail de recherche ont montré qu'en réponse à cette surcatégorisation des parcours de vie, les individus adoptent ce que j'ai appelé une « positionnalité fluide ». Ce concept se raccroche à ce qui a été développé en amont dans le chapitre réflexif (cfr. Chapitre 4), mais vise à dépasser le seul champ des relations entre le chercheur et son processus de recherche. Comme l'explique Floya Anthias (2008), le terme « positionnalité » décrit la position sociale ou l'identité d'une personne, la façon dont les autres la perçoivent et la façon dont elle se perçoit elle-même. Il prend en compte l'impact de caractéristiques personnelles telles que le genre, la sexualité ou encore la classe sociale sur nos relations avec les autres. La positionnalité ne se limite toutefois pas à cela. Mes analyses m'ont effectivement amenée à penser la positionnalité comme étant la manière dont une personne est située au sein d'une société, selon les politiques, les institutions et les cadres légaux qui la régissent, mais aussi les différentes sphères de vie dans lesquelles elle s'insère et côtoie d'autres personnes. C'est pourquoi je la qualifie de « fluide ». Le terme « fluide », utilisé pour qualifier un corps dont les molécules ont peu d'adhésion et peuvent glisser librement les unes sur les autres ou se déplacer indépendamment les unes des autres, de façon à ce que le corps épouse la forme de son contenant (Larousse, 2022), met en lumière le caractère adaptatif et changeant de la positionnalité. Ainsi, une positionnalité fluide se veut basée sur des relations fluides, temporelles et contingentes. Elle change au fil du temps, des contextes sociaux et des personnes avec lesquelles une individu s'engage. Elle change aussi au fil des évolutions dans la vie d'une personne, comme le fait de devenir parent, de migrer ou de reprendre des études. Il s'agit d'un bricolage en constante évolution et influencé par la multitude de catégories qui façonnent les parcours de vie. Tout en étant construite par ces innombrables catégories imposées, le concept de positionnalité fluide permet de les dépasser. Tout individu, selon les contextes et les périodes, mais aussi en fonction des interactions dans lesquelles il se retrouve, active différemment, voire peut-être de manière sélective, les différentes « facettes de sa personnalité », soit son appartenance à différentes catégories. Les individus adaptent leur position sociale. Ce concept permet ainsi de se distancer d'une approche purement structuraliste ou purement individualiste et rejoint l'idée d'un enchevêtrement des trois niveaux sociologiques tout au long du parcours de vie.

Pour les femmes de ma population cible, cette positionnalité fluide se traduit notamment au travers des stratégies qu'elles déploient pour se détacher des dépendances dont elles sont sujettes,

pour négocier les frontières qui leur sont imposées et reconfigurer leur relation à elles-mêmes, aux membres de leur famille et à la société. Lorsqu'elles reprennent des études dans le pays de destination, cette positionnalité fluide et intersectionnelle leur permet de se faire une place malgré les obstacles structurels, institutionnels et relationnels qu'elles rencontrent. Elles activent, pour ce faire, les unes puis les autres facettes pour appréhender ce nouvel espace-temps particulier qui fonctionne selon ses propres règles, et pour se créer de nouveaux espaces d'autonomie. Enfin, comme évoqué dans le dernier chapitre analytique (cfr. Chapitre 7), les analyses montrent que les pratiques de réseautage de ces femmes sont elles aussi dynamiques, fluides et positionnelles. Elles modulent leur rapport au monde et aux autres de manière dynamique et fluide selon les contextes dans lesquelles elles se trouvent, les espaces qu'elles côtoient et les personnes qu'elles rencontrent.

Les expériences des femmes de ma population sont toutefois loin d'être des faits isolés mais, au contraire, résonnent avec les expériences d'autres hommes et femmes qui font l'objet de différenciations et de catégorisations tout au long de leur parcours de vie. Les cadres légaux et politiques, les institutions et les règles, régissent les parcours de vie des hommes et des femmes, catégorisent, essentialisent, confinent les personnes dans des rôles prédéfinis et contraignants, qui limitent les opportunités pour l'agentivité et empêchent les individus de se faire leur place au sein de la société. Dans ce sens, il semble intéressant de repenser les catégories existantes, voire de réfléchir à une catégorisation plus pertinente qui tiendrait compte de la temporalité, du dynamisme, de la multiplicité et de la fluidité des positionnalités.

PORTRAITS DES PARTICIPANTES

Portrait de Lisette

Lisette est née en 1978, en RDC. Membre d'une famille polygame, elle a douze frères et sœurs, nés du même père et de quatre mamans différentes. Son père est commerçant. Sa mère, quant à elle, n'est jamais évoquée lors de nos rencontres. Lisette et l'ensemble de ses frères et sœurs ont étudié à l'université.

Après l'obtention de son diplôme d'État⁶², en 2000, Lisette entreprend effectivement des études de Bachelier en gestion commerciale dans une Haute École congolaise. En 2003, elle continue son parcours en bifurquant vers la démographie. Elle commence par une année préparatoire, puis poursuit par des études de Master en démographie au sein d'une université du pays. En janvier 2009, Lisette se marie avec un congolais. Un an plus tard, en octobre 2010, son mari décide de migrer en Belgique muni d'un visa pour études. Il débute par des études de Master en démographie, afin d'avoir le temps et les connaissances nécessaires pour l'obtention d'un financement, et poursuit par la réalisation de son doctorat. C'est au moment de la migration de son mari que Lisette commence à travailler en tant qu'expert-comptable. Il lui arrive également de superviser des enquêtes démographiques sur le terrain en échange d'une rémunération. Lisette pourvoit aux besoins de sa famille et de son mari. En juin 2011, Lisette perd son emploi et se décide à rejoindre ce dernier en Belgique. Elle doit recommencer les démarches de regroupement familial à trois reprises avant d'être capable de venir en Belgique. Elle arrive en Belgique en février 2013.

Lisette sait dès le départ qu'elle ne pourra pas travailler. Son mari détient un titre de séjour étudiant qu'il doit renouveler chaque année et les personnes regroupées dans ce cadre n'ont pas la possibilité d'obtenir un permis de travail. Le diplôme de démographie de Lisette n'est pas reconnu et elle décide alors de reprendre des études d'infirmière. Son inscription est toutefois refusée parce que son séjour est temporaire. En septembre 2013, elle décide de reprendre un Master en

⁶² En RDC, le diplôme d'État correspond au Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (CESS) en Belgique.

démographie à l'université. Elle étale sa première année d'études parce qu'elle donne naissance à son deuxième enfant et obtient son diplôme en 2016.

Lors de notre dernière rencontre, en 2018, Lisette a 40 ans. Le séjour de son mari arrivant à son terme, elle tente de trouver un emploi et réalise, en parallèle, des études de doctorat pour lequel elle est en pleine recherche d'un financement. Son mari et elle ont trois enfants, dont deux sont nés en Belgique. Tous ont conservé la nationalité congolaise.

Portrait de Katherine

Katherine est née en 1984, dans le Nord de l'Inde. Elle est élevée par ses parents, dans la tradition chrétienne. Elle réalise la majorité de sa scolarité en anglais.

En 2002, elle entame des études de Bachelier en Physique. C'est lors de ces études qu'elle rencontre son futur mari, de confession hindoue. Après l'obtention de son diplôme en 2005, elle se lance dans des études de deux années en Création de Mode. Elle travaille ensuite dans de nombreux domaines différents, tels que l'exportation ou la joaillerie, jusqu'en 2010. En septembre 2010, elle décide de faire une pause dans sa carrière professionnelle et reprend des études de Master en Sciences de l'éducation. Elle trouve ensuite en emploi en tant qu'assistante enseignante. En mai 2014, Katherine se marie. Peu de temps après, son mari migre en Belgique afin de réaliser des études doctorales dans le domaine de la physique. En avril 2015, après de longs mois pour obtenir un visa, Katherine rejoint son mari en Belgique au moyen d'une procédure de regroupement familial.

Bien que ça ne soit initialement pas dans les projet de Katherine, elle propose sa candidature dans deux universités belge afin de réaliser des études de Master en Sciences de l'éducation. Sa première candidature est refusée alors que la seconde est acceptée, et Katherine reprend les bancs de l'université dès septembre 2015. Elle suit un cursus en anglais, organisé spécialement pour les étudiants internationaux. En ce qui concerne le titre de séjour de Katherine, celui-ci est renouvelé automatiquement chaque année, à la suite du renouvellement du titre de séjour de son mari dont elle est dépendante.

Katherine a 32 ans lorsque nous nous rencontrons pour la première fois. Elle a clôturé son stage et fini ses études de Master. Elle est à la recherche d'un emploi dans le domaine de l'éducation et

postule tant en Belgique, qu'ailleurs en Europe et en Asie. Elle suit également des cours de français. Le couple n'a pas d'enfants, mais c'est un projet.

Portrait de Madeleine

Madeleine est née en RDC, en 1977. Son père est anthropologue et travaille à l'université, tout en étant impliqué dans la politique locale. Il reprend des études littéraires à l'âge de 59 ans. Sa mère est d'abord enseignante, puis poursuit sa carrière dans une caisse d'épargne congolaise. Madeleine passe une partie de son enfance dans un internat catholique où elle fera toute sa scolarité.

Lorsqu'elle obtient son diplôme d'État, en 1999, Madeleine se lance dans des études de médecine. Elle rencontre son mari lors de ses études. Il est également congolais et étudie l'économie. En 2005, elle obtient son diplôme de médecine et est engagée dans un service pédiatrique. Son stage prend fin en 2007, Madeleine est proclamée au mois de février et en mai de la même année, elle se marie. Dans la foulée, son mari décide de réaliser des études doctorales en Europe et migre en Belgique avec un visa pour études. Madeleine continue de travailler en RDC pendant que son mari réalise les démarches pour son regroupement familial. En septembre 2007, Madeleine rejoint son mari et s'installe en Belgique.

En Belgique, Madeleine s'implique d'abord bénévolement dans une association qui vient en aide aux femmes. Elle y réalise également des formations gratuites en informatique et en bureautique. Après quelques années, Madeleine se voit proposer un poste administratif rémunéré au sein de l'association. Son mari ayant obtenu la nationalité belge depuis leur arrivée sur le territoire, elle ne doit pas faire de demande de permis de travail. Elle enchaîne ensuite les contrats à durée déterminée. Puis, en 2015, Madeleine décide de reprendre des études de médecine, mais apprend qu'elle doit réussir un examen de niveau pour pouvoir reprendre directement au niveau de Master. Elle postpose ce projet et demande la nationalité belge en 2016. En 2017, elle se lance pleinement dans ce projet mais les conditions d'accès aux études de médecine ont changé. Madeleine doit maintenant obtenir une équivalence de son diplôme d'État et passer un examen d'entrée pour recommencer au niveau de la première année de bachelier. Elle réalise les démarches et obtient une équivalence de son diplôme mais celui-ci ne lui permet pas d'accéder aux études de médecine. Elle s'inscrit alors en pharmacologie et reprend au niveau de la troisième année de bachelier. Elle échoue aux examens et reprend l'année suivante.

Au moment de notre rencontre, en 2018, Madeleine a 41 ans et étudie à nouveau pour les examens de sa troisième année de bachelier en pharmacologie. Son mari et elle ont trois enfants, tous de nationalité belge.

Portrait de Bharati

Bharati est née en Inde, en 1991. Son père travaille en tant qu'employé du gouvernement indien. Il prend ensuite sa retraite et reprend son activité dans la ferme familiale. Sa mère aussi travaille dans la ferme familiale. Bharati, qui vit dans un modèle de famille élargie traditionnel (*joint family*), est également très proche de ses grands-parents qui l'ont en partie élevée.

Grâce à un prêt demandé par ses parents, Bharati fait des études de Bachelier en commerce, puis réalise un Master en management et gestion d'entreprises. Elle obtient son diplôme en 2014, à l'âge de 24 ans. Elle rencontre son mari la même année, en mars, via une procédure de mariage arrangé. Son mari vit déjà en Belgique, où il réalise des études doctorales. Très rapidement, le couple décide de se marier et célèbre le mariage civilement, permettant ainsi l'introduction d'une demande de regroupement familial. Leur demande est acceptée dès le premier essai. 7 mois plus tard, en décembre 2014, Bharati rejoint son mari en Belgique.

Cette migration est la toute première expérience à l'étranger de Bharati. Une fois installée, et sur les encouragements de son mari, elle postule pour des études de Master, mais elle n'est pas acceptée au sein du programme. Elle décide de ne pas demander d'équivalences pour ses diplômes obtenus dans son pays d'origine, mais suit des cours de français plusieurs fois par semaine.

Bharati a 27 ans lorsque nous nous rencontrons, en 2018. À ce moment-là, elle apprend le néerlandais dans l'espoir de trouver un emploi. Son mari et elle n'ont pas d'enfants.

Portrait d'Armandine

Armandine est originaire de RDC. Née en 1996, elle grandit avec ses parents et ses 5 sœurs dont elle est l'aînée. Son père est commerçant et impliqué dans la politique locale. Sa mère est également commerçante. Elle réalise ses études primaires et secondaires dans un internat en RDC.

En 2010, son père migre en Belgique et obtient le statut de réfugié politique. Armandine reste en RDC avec sa mère et ses sœurs. Quelques années plus tard, la famille introduit une demande de

regroupement familial. Armandine interrompt ses études afin de préparer le voyage vers la Belgique. Armandine, sa mère et ses sœurs arrivent en Belgique en 2015.

L'installation et l'intégration en Belgique sont compliquées. Comme ses sœurs, elle doit reprendre ses études secondaires à un niveau inférieur à celui qu'elle a atteint en RDC. Elle reprend alors ses études au niveau de la 5^{ème} secondaire. Pour Armandine, le niveau et le rythme sont difficiles à suivre, elle rate une année mais reprend l'année suivant. Elle obtient finalement son CESS en 2018. Cette même année, elle décide de débiter des études de Bachelier en Sciences humaines et sociales.

Lorsque nous nous rencontrons, Armandine a 22 ans et étudie toujours. Elle n'est pas en couple et vit avec ses parents dans la maison familiale.

Portrait de Toti

Toti est née en 1984, en RDC. Cadette de sa famille, elle est née dans l'Est du pays, dans une province relativement éloignée de la capitale. Sa mère est infirmière. Son père est douanier et est régulièrement muté dans le cadre de sa profession. Les déménagements rythment la jeunesse de Toti, qui poursuit l'ensemble de sa scolarité à l'écart de Kinshasa. Lorsque son père décède, alors qu'elle n'a que 15 ans, la famille s'installe définitivement dans la capitale.

Contre l'avis de ses parents, Toti se lance dans des études de Bachelier en stylisme. En 2006, elle est diplômée et lance une petite entreprise de couture et création de patrons avec une de ses amies. Elle se marie quelques années plus tard, en 2008, avec un homme qu'elle a rencontré lors de ses nombreux déménagements. Son mari est assistant à l'université, dans le domaine de la démographie, et le couple sait qu'il devra réaliser des études de Master et de Doctorat à l'étranger pour pouvoir devenir professeur. Il migre en Belgique en septembre 2009, et Toti est contrainte d'abandonner son projet d'entreprise. Elle entame les démarches pour un regroupement familial et, après une décision négative et un recours, obtient un visa. Toti et son premier enfant arrivent en Belgique en septembre 2012.

Toti donne naissance à son deuxième enfant en 2013. Elle se lance ensuite à la recherche d'un emploi mais, en tant qu'épouse dépendante d'un étudiant, elle ne peut obtenir de permis de travail. Elle décide alors de s'inscrire à l'université afin de reprendre des études de Master en Sciences de la population et du développement mais ses diplômes congolais ne sont pas reconnus et son

inscription refusée. En septembre 2016, elle trouve un établissement qui ne requiert pas d'équivalences pour ses diplômes et entame des études en maîtrise de projets. Elle obtient son diplôme en 2017, alors que son mari fini sa thèse. Il change son titre de séjour en se lançant en tant qu'indépendant et permet ainsi à Toti de travailler. Les employeurs sont toutefois peu nombreux à accepter de se lancer dans des démarches de demande de permis de travail et Toti éprouve des difficultés à trouver un emploi.

Toti a 35 ans lors de notre rencontre. Elle travaille comme aide-ménagère afin de subvenir aux besoins de sa famille. Son mari et elle ont trois enfants, dont deux sont nés en Belgique.

Portrait de Rosine

Rosine – dont le récit est raconté dans l'introduction de cette thèse – est née en RDC, en 1978. Sa mère est femme au foyer et s'occupe de la fratrie de 9 enfants. Son père est agent de l'État. Ses parents se séparent alors qu'elle n'est encore qu'une enfant. Elle réalise ses études humanitaires dans un internat et obtient son diplôme d'État en 1997.

Elle rejoint ensuite un couvent durant deux années. Puis, en 2005, elle change de voie et décide de réaliser des études supérieures dans le domaine des ressources humaines. Elle rencontre son mari lors de sa deuxième année de graduat. En 2008, Rosine finit ses études universitaires et est engagée en tant que gestionnaire des ressources humaines dans un hôpital situé dans une autre région de RDC. Alors que son fiancé poursuit sa carrière dans la ville où ils se sont rencontrés, Rosine poursuit la sienne dans une nouvelle ville. En 2010, Rosine revient dans sa région natale et le couple se marie. Quelques jours plus tard, son mari migre en Belgique afin de réaliser des études de Master. En 2012, Rosine, qui poursuit sa carrière professionnelle en RDC, donne naissance à leur premier enfant. Lorsque son mari obtient une bourse de doctorat en Belgique et décide de poursuivre son séjour, Rosine débute les démarches pour un regroupement familial. Elle et son enfant arrivent en Belgique en 2015.

L'installation en Belgique est difficile pour Rosine. En plus des difficultés qu'elle rencontre au niveau de son couple, Rosine réalise rapidement que l'emploi qu'elle occupait dans son pays d'origine n'a pas vraiment d'équivalent dans le marché de l'emploi belge. Elle introduit tout de même une demande d'équivalence pour ses diplômes mais celle-ci n'aboutit pas. Elle décide alors

de reprendre des études d'aide-soignante. Rosine accouche de leur second enfant en 2016 puis, en 2018, elle finit sa formation d'aide-soignante.

Lors de notre rencontre, fin 2018, Rosine a 40 ans. Elle est toujours en recherche d'un emploi dans le domaine paramédical, en tant qu'aide-soignante. Ses enfants ont respectivement 6 et 2 ans.

Portrait d'Elodie

Elodie est née en 1972, en RDC, au sein d'une grande famille. Son père est un important homme d'affaires impliqué dans le commerce des diamants. Sa mère, qui n'a pas fait d'études, est mère au foyer. Ses parents se séparent quand elle n'est encore qu'une enfant. Elle est alors élevée par sa belle-mère. Elodie réalise ses études humanitaires en sein d'une très bonne école privée. Sa famille jouit d'une situation très confortable. Elle obtient son diplôme d'État à 19 ans. Les études n'étant pas dans les projets de son père pour ses filles, elle ne poursuit pas ses études en RDC.

En 1992, Elodie rejoint son frère, qui réside déjà en Belgique, afin d'étudier. Son père refuse toutefois de financer ses études et son visa expire après une année. Sans titre de séjour régulier, elle ne peut plus étudier et est prise en charge par le CPAS. Elle rencontre son mari, de nationalité belge et professeur universitaire, lors de son séjour en Belgique. Puis, alors que toute sa famille restée en RDC décide de migrer en Afrique du Sud à cause des crises récurrentes dans le pays, elle décide de rentrer dans son pays. Alors qu'elle tente de quitter la Belgique, elle est détenue administrativement et réalise un séjour en centre fermé. Elle parvient finalement à rentrer en RDC. 11 mois plus tard, elle rejoint sa famille en Afrique du Sud. Son père n'était plus capable de payer ses études malgré sa volonté d'étudier, elle trouve un emploi en tant que commerciale. Durant 2 ans et demi, elle entretient une relation à distance avec son mari resté en Belgique. En 1998, le couple se marie en Afrique du Sud et 3 mois plus tard, Elodie obtient un visa dans le cadre d'un regroupement familial pour rejoindre son mari en Belgique.

A son arrivée, Elodie rêve de reprendre des études mais elle tombe enceinte de son premier enfant. Elle suit des cours d'anglais le temps que sa fille soit en âge d'aller à l'école. Elle débute ensuite des études de Bachelier en commerce extérieur et transports internationaux en cours du soir. Après l'obtention de son diplôme, elle donne naissance au second enfant du couple et reprend des études en finance en horaires décalés. Des problèmes avec un des professeurs la pousse à abandonner ces études. Elle entame alors des études de Master en langues et littératures

germaniques, qu'elle interrompt quelques mois plus tard. En effet, les conflits en RDC s'étant intensifiés, elle fait venir deux de ses sœurs en Belgique et doit alors trouver un emploi afin de pouvoir subvenir à leurs besoins. Elle est engagée comme assistante sociale dans un centre pour demandeurs d'asile. En 2015, elle décide de reprendre des études de Master en ingénierie et action sociale dans une Haute École belge. Elle subit toutefois beaucoup de pressions de la part de son entourage et abandonne une nouvelle fois ses études. En 2016, elle reprend ce même Master.

Elodie a 47 ans au moment de notre rencontre. Elle est séparée de son mari, a obtenu la nationalité belge et est en passe d'obtenir son diplôme de Master pour lequel elle doit encore réaliser un travail de fin d'études.

Portrait de Leah

Leah est née 1972, en Équateur. Ses parents, d'origine équatorienne, vivent aux USA depuis les années 60. Toute la famille retourne aux USA lorsque Leah a 6 mois environ. Leah affirme avoir vécu une belle enfance. Elle a une sœur beaucoup plus âgée avec qui elle a peu de contacts. Son père a une formation de comptable mais gère un magasin de joaillerie. Sa mère est enseignante de formation. Leah réalise sa scolarité dans une école de filles dans sa ville natale.

Leah se lance ensuite dans des études universitaires dans une université de sa ville natale. Elle réalise un Bachelier en Management international avec une spécialisation en psychologie industrielle. C'est lors de ses études qu'elle rencontre son mari belge. Après ses études, Leah réalise plusieurs stages avant de décrocher un emploi dans le secteur de la construction, dans une compagnie d'import flamande. Son futur mari travaille également aux USA pendant une certaine période mais ne se plaît pas. Il rentre en Belgique en 1996 et le couple se sépare. Il revient aux USA peu après afin de se remettre en couple avec Leah et le couple se marie en 1998. Le couple rentre en Belgique dans la foulée. Grâce aux accords bilatéraux existants à l'époque entre les USA et la Belgique, Leah n'a pas besoin de visa pour migrer.

Leah s'installe en Belgique tout en gardant en tête la promesse de son mari : un déménagement à Londres afin que ce soit professionnellement équitable pour chacun des deux conjoints. Le couple ne déménage toutefois jamais. Leah reprend des études de Master en management et gestion d'entreprises, mais le programme est interrompu. Elle trouve un emploi dans les ressources humaines, tout en continuant de chercher dans son domaine et est finalement engagée dans une

entreprise américaine basée en Belgique. Elle y travaille durant 6 ans, se forme également dans le domaine de l'informatique, avant d'être engagée dans diverses autres entreprises internationales. Lorsqu'elle accouche de son premier enfant, Leah commence à travailler à temps partiel en tant que professeur d'anglais. Des problèmes de santé l'empêcheront de reprendre une activité à temps plein jusqu'à aujourd'hui. En 2013, elle obtient la nationalité belge.

Lors de notre rencontre, Leah a 46 ans et deux enfants. Elle ne travaille plus et est engagée dans plusieurs associations d'expatriés américains en Belgique.

Portrait de Cristal

Cristal est née en 1969, en Grande-Bretagne, le pays natal de son père. Sa mère est d'origine thaïlandaise. Les parents de Cristal s'envoient vivre aux USA lorsqu'elle n'a que 9 mois. Elle possède dès lors la double nationalité américaine et anglaise. Ses parents divorcent et se remarient alors qu'elle est encore jeune. Elle vit une enfance qu'elle décrit de compliquée. Sa mère n'a pas de diplômes et son beau-père a une formation militaire. Son père a un diplôme en histoire et est écrivain, tandis que sa belle-mère est professeure d'économie.

Cristal obtient son diplôme en Histoire en 1991. Elle n'a pas de plan de carrière précis à l'époque et déménage dans un autre État. Là, elle s'inscrit dans une *Graduate School*, dans l'objectif de réaliser des études de Master et un doctorat. Elle y reste de 1993 à 1995 et interrompt ses études avant de commencer ses études doctorales. Elle commence alors à travailler dans l'industrie du film et continuera de travailler dans ce secteur une dizaine d'années. Un jour, alors qu'elle a 40 ans et après une déception amoureuse, elle décide d'abandonner son emploi et dénêche un stage dans un magasin d'articles de plongée en Belgique. Elle quitte les USA et arrive en Belgique, munie de son passeport anglais, en janvier 2010.

Lorsqu'elle arrive en Belgique, Cristal n'est pas encore certaine de s'y installer. Elle cherche avant tout une nouvelle expérience. Après quelques mois seulement, elle démissionne du stage dans lequel elle est engagée et prévoit de quitter le territoire belge. C'est à ce moment qu'elle rencontre son futur mari. Il est belge et travaille dans l'informatique, en tant qu'architecte d'entreprise. Elle décide alors de rester en Belgique et le couple se marie en 2012.

Cristal éprouve des difficultés à trouver un emploi qui correspond à ses qualifications en Belgique. Elle se lance alors comme guide touristique freelance. Elle décide également de donner des cours

d'anglais en parallèle mais abandonne rapidement. Elle trouve alors du travail comme écrivain freelance pour un journal local. En 2019, du jour au lendemain, elle perd ses deux principales sources de revenus et entreprend alors de réaliser des études doctorales en art médiéval dans une université flamande. Comme elle n'obtient pas de bourse pour financer ses recherches, elle continue de travailler comme traductrice freelance à côté.

Cristal a 50 ans lorsque nous nous rencontrons pour la première fois. Elle et son mari n'ont pas d'enfants. Elle est toujours impliquée dans ses recherches doctorales et espère qu'elles lui permettront de trouver un emploi stable en Belgique.

Portrait de Seeta

Seeta est née en Inde en 1980. Sa mère est femme au foyer. Son père est professeur à l'université. Elle et sa famille vivent dans un logement octroyé par l'université, sur le campus. Elle réalise l'ensemble de sa scolarité primaire et secondaire en anglais, dans sa ville natale.

Seeta débute ensuite des études de Bachelier en Zoologie, puis poursuit ses études avec un Master en Biologie. Elle obtient son diplôme puis décide, comme son frère aîné, de réaliser un doctorat de 6 ans aux USA. Après sa thèse, elle poursuit son séjour aux USA durant 5 années pendant lesquelles elle réalise un post-doctorat. Seeta rencontre son futur mari aux USA en 2008. Il est français et réalise également un post-doctorat aux USA. Ils se mettent en couple en 2009 et, dispersés dans différents états américains, entretiennent une relation de longue distance durant une année. Son compagnon projette de rentrer en France et le couple décide alors de se marier, pour des raisons légales, afin de faciliter les démarches pour l'obtention d'un titre de séjour. Ils se marient en 2012, accueillent une petite fille en 2013 et migrent en France en 2015. Seeta est rapidement engagée comme post-doctorante dans le cadre d'un contrat d'une durée de 2 ans. Elle dit qu'il s'agit d'un emploi par défaut, parce qu'à l'époque, les opportunités sont peu nombreuses. Après 3 ans en France, à occuper des emplois peu stables, Seeta et son mari, qui a obtenu un contrat permanent, décident de migrer en Belgique. Seeta introduit alors une demande de regroupement familial en tant qu'épouse d'un européen. Seeta et sa famille arrivent en Belgique en 2018.

Dès leur arrivée, Seeta se met à la recherche d'un emploi. Elle affirme ne pas avoir besoin de passer par une reconnaissance de son diplôme puisqu'il est américain. La recherche d'emploi reste toutefois compliquée et Seeta projette de reprendre une formation organisée par le Forem.

Lorsque nous nous rencontrons, en 2019, Seeta a 39 ans et est à la recherche d'un emploi dans son domaine. Elle et son mari ont une petite fille.

Portrait de Mariam

Mariam est née au Soudan, en 1974. Son père est ingénieur et sa mère, qui a également étudié, est femme au foyer. Mariam réalise l'ensemble de sa scolarité primaire et secondaire au Soudan, dans une école catholique.

Lorsqu'elle obtient son diplôme de l'enseignement secondaire, Mariam se lance dans des études de Bachelier en Économie. Entre 1995 et 1996 environ, alors qu'un nouveau régime se met en place dans le pays, ses études sont temporairement interrompues. Ces deux années sont des années en suspens pour l'ensemble de la population. Elle obtient finalement son diplôme en 1999. Elle enchaîne ensuite les emplois, notamment dans l'administration, afin d'économiser de l'argent pour poursuivre ses études. Elle travaille notamment dans des entreprises internationales et voyage beaucoup. En 2007, elle se rend en Malaisie, dans une université britannique, afin de réaliser un Master en Management et gestion d'entreprises. Après l'obtention de son diplôme en 2009, Mariam rentre au Soudan et travaille. Elle n'est toutefois pas satisfaite de sa situation et cherche de nouvelles opportunités. Elle tente d'obtenir un titre de séjour aux USA mais sa demande est rejetée à trois reprises. Après quelques années, elle obtient une bourse ainsi qu'un visa pour réaliser des études de Master en Économie et leadership en Suède. Elle y séjourne 2 années avant de retourner au Soudan. Elle trouve un emploi pour une période de 6 mois, puis voyage en Belgique, en 2017, au moyen d'un visa court séjour afin d'assister à une conférence.

Son visa prend fin, Mariam se retrouve en séjour irrégulier mais décide de s'installer en Belgique et introduit une demande d'asile auprès des instances compétentes. En 2018, après 8 mois d'attente, elle obtient une réponse positive et le statut de réfugié. Elle quitte le centre d'accueil qui lui avait été assigné et trouve un appartement. Elle se lance dans une formation en néerlandais, rencontre son mari, d'origine marocaine, et le couple se marie en février 2019.

Lors de notre rencontre, Mariam a 45 ans. Elle n'a pas d'enfants, bien que ça soit un souhait, et rêve de commencer des études de doctorat.

Portrait de Christelle

Christelle est née en 1978, au Zaïre, l'actuelle RDC. Elle est élevée par ses grands-parents et grandit entourée de nombreux frères et sœurs. Son grand-père est contrôleur des impôts et sa grand-mère est professeure dans l'enseignement primaire. Christelle réalise l'ensemble de ses études primaires et secondaires en RDC. A 17 ans, elle apprend que son père est en vie et qu'il vit en Belgique, où il a obtenu, il y a de nombreuses années déjà, le statut de réfugié politique, et travaille pour les chemins de fer. Il souhaite faire venir Christelle en Belgique.

Les démarches pour le regroupement familial s'avèrent toutefois compliquées car Christelle n'a pas été reconnue à la naissance par son père biologique et ils doivent alors prouver qu'il existe bien un lien de parenté. Les démarches finissent par aboutir et Christelle rejoint son père et son épouse en Belgique en 1995. A son arrivée sur le territoire, bien qu'elle ait réussi ses examens d'État, Christelle ne parvient pas à obtenir une équivalence pour son diplôme d'État. Elle n'a pas l'original et son attestation ne suffit pas à prouver qu'elle a effectivement réalisé et réussi ses études de secondaires. Elle reprend alors ses études au niveau de la 5^{ème} secondaire. Une fois diplômée, en 1998, elle débute des études préparatoires dans une école polytechnique. Lors de ces études, Christelle est mise à la porte de chez elle par son père et sa belle-mère. Elle est finalement prise en charge par les services sociaux.

Elle rencontre son mari au début des années 2000. Il est congolais et n'a pas de titre de séjour en Belgique. Ils trouvent toutefois un logement, s'installent ensemble et commencent à fonder leur famille. Christelle commence alors des études d'infirmière. Elle réussit sa première année mais abandonne car les études ne lui plaisent pas. En 2004, elle décide de commencer des études d'assistante sociale mais cela ne fonctionne pas et elle abandonne afin de privilégier ses enfants. Entre-temps, le couple a effectivement 3 enfants. Christelle commence alors à travailler dans le cadre de contrats Article 60. Elle trouve ensuite du travail comme femme de ménage. Lorsque leurs enfants atteignent l'âge d'entrer dans l'enseignement secondaire, le couple achète une maison et lance son entreprise de déménagement. Son mari, qui a étudié les sciences en RDC, a pu obtenir le statut de réfugié et s'est formé en tant que chauffeur poids-lourds. Pour différentes raisons,

l'entreprise a du mal à être rentable et le couple abandonne. En 2012, Christelle décide finalement de reprendre des études en comptabilité, avec une spécialisation en fiscalité.

Lorsque je rencontre Christelle, elle a 41 ans et 5 enfants. Elle a fini ses études et cherche un emploi dans le domaine de la comptabilité.

Portrait de Lyly

Lyly est originaire de RDC. Née en 1973, elle grandit dans une grande ville congolaise. Son père est ingénieur et sa mère est commerçante. Lyly réalise l'ensemble de ses études primaires et secondaires dans sa ville natale.

Lorsqu'elle obtient son diplôme d'État, elle se lance dans des études universitaires en relations internationales. Elle rencontre son mari, qui étudie les sciences politiques, durant ses études. Alors que son père perd son emploi, c'est son mari qui aide financièrement Lyly à finir ses études. Elle obtient son diplôme mais, malgré ses recherches, ne trouve pas d'emploi dans son domaine. Elle est finalement engagée par une organisation non-gouvernementale qui vient en aide aux femmes dans son pays. Lyly et son mari se fiancent, puis se marient. Ils éprouvent toutefois des difficultés à concevoir. Son mari, assistant à l'université locale, obtient une bourse pour aller étudier en Belgique. Il migre en 2003, réalise des études de Master puis un doctorat en anthropologie. Malgré un premier refus d'octroi du visa, Lyly le rejoint dans le cadre d'un regroupement familial en septembre 2008.

Lyly profite de son installation en Belgique pour optimiser ses chances de concevoir. Elle décide également de reprendre des études en communication. Elle doit toutefois se faire opérer et interrompt ses études. Elle les reprend l'année d'après mais, cette fois, tombe enceinte et interrompt une nouvelle fois ses études. Elle accouche du premier enfant du couple alors que son mari perd sa bourse d'études. Sans moyens, Lyly s'inscrit comme demandeuse d'emploi mais ne trouve rien. En 2011, forcée par la nécessité d'avoir un revenu, elle reprend une formation d'aide-soignante et trouve un emploi dans ce domaine. En 2013, son mari finit son doctorat et rentre en RDC, alors que Lyly et leurs deux filles restent en Belgique. Seule pour s'occuper de ses enfants, Lyly est dans l'impossibilité de garder son emploi à cause des horaires compliqués et trouve un emploi en tant qu'aide familiale. Cet emploi ne lui plaît cependant pas. En 2018, elle décide de prendre un congé parental et reprend une formation de bureautique.

Lorsque je rencontre Lyly, elle a 46 ans et deux filles. Son mari est toujours en RDC alors qu'elle termine sa formation en bureautique. Elle réalise un stage dans une école.

Portrait de Tvisha

Tvisha est née en Inde, en 1988. Son père est ingénieur électricien et travaille pour l'État. Sa mère est femme au foyer. Elle a un frère aîné qui vit et travaille aux USA. Elle réalise l'ensemble de sa scolarité primaire et secondaire en Inde.

En 2005, Tvisha commence des études de Bachelier en médecine dentaire à plusieurs centaines de kilomètres de sa ville natale. Elle obtient son diplôme en 2010 et a alors deux choix : soit poursuivre ses études, à l'écart de sa famille ; soit rentrer auprès de ses parents et commencer à travailler. Sous la pression familiale, elle rentre dans sa ville natale et trouve un emploi en tant que dentiste. En décembre 2012, elle rencontre un homme indien et ils se marient. Quelques semaines plus tard, son mari, comptable dans le secteur des diamants, se voit proposer un emploi en Belgique, dans le cadre d'une mobilité intra-organisationnelle. Il migre en Belgique et Tvisha le rejoint quelques semaines plus tard, en janvier 2013.

Dès son installation en Belgique, Tvisha décide d'apprendre le néerlandais. La formation qu'elle convoite est très chère mais sa réussite à l'examen d'entrée lui permet de suivre les deux premiers niveaux de cours gratuitement. Elle introduit également une demande de reconnaissance de son diplôme indien. Celui-ci n'est reconnu qu'au niveau de Bachelier. On l'informe que pour pouvoir exercer la profession de dentiste en Belgique, elle doit reprendre des études de Master et réussir un examen d'entrée, sans quoi elle doit reprendre ses études depuis le début. Elle réussit cet examen d'entrée mais pour pouvoir s'inscrire à l'université, celle-ci lui demande de réussir un certain niveau de langue. Elle réussit à atteindre le bon niveau de langue et s'inscrit, en 2014, au sein d'un Master de médecine dentaire. Elle obtient son diplôme en 2016 et enchaîne les emplois à temps partiels dans différentes cliniques dentaires. En 2018, elle donne naissance à une petite fille.

Lors de notre rencontre, en 2019, Tvisha a 31 ans. Elle a obtenu la nationalité belge.

Portrait d'Adeena

Adeena est née en 1988, dans une des grandes villes du Pakistan. Aînée d'une famille de 4, elle est élevée par ses parents dans la tradition islamiste. Son père est un homme d'affaire, très attentif à l'éducation de ses 4 enfants. Sa mère est mère au foyer et lui enseigne les principes religieux.

En 2004, Adeena rentre au collège. En 2006, elle entame des études de Bachelier en communication, avec une spécialisation en presse écrite. Elle rencontre son mari alors qu'elle est encore étudiante et se marie en 2007. Son mari vit en Belgique depuis 2004 et réalise des études de Master en Pharmacologie. Comme le veut la tradition, Adeena emménage malgré tout avec sa belle-famille. Grâce au soutien de son père, de son mari et de ses beaux-parents, elle a la possibilité de poursuivre ses études après son mariage et obtient son diplôme en 2010. Elle réalise ensuite des stages au sein de journaux locaux. La procédure pour l'obtention de son visa dans le cadre du regroupement familial prend du retard. Au Pakistan, lorsqu'un mariage est célébré, le mari a la possibilité d'interdire le divorce. Cette option n'est toutefois pas reconnue en Belgique et pose problème pour l'obtention du visa. Après avoir convaincu son mari, Adeena fait changer son certificat de mariage pakistanais auprès d'un tribunal et obtient finalement un visa pour la Belgique. Adeena rejoint son mari en septembre 2010.

L'installation en Belgique est compliquée pour Adeena. Son mari, qui a commencé un doctorat, est peu présent. Elle fait une dépression de 6 mois avant de se lancer dans la recherche d'un emploi. La langue est une importante barrière et elle abandonne ce projet. En 2011, elle entame des cours de néerlandais. Puis, elle tente de s'inscrire dans un Master en Relations internationales mais ses compétences en langue, peu suffisantes, l'en empêchent. Elle reprend alors un Master en Études européennes en anglais.

Au moment de notre rencontre, Adeena a 30 ans. Elle finit ses études de Master. Son mari a trouvé un emploi en santé publique. Ils ont tous les deux obtenus la nationalité belge et ont deux enfants, de 3 et 5 ans.

Portrait de Nayani

Nayani est née en 1985, dans une région rurale du Sri Lanka. Son père est diplômé de l'université et directeur des écoles. Sa mère est enseignante. Elle grandit en compagnie de ses parents, de ses

3 frères, tous diplômés de l'université, et de son grand-père. Elle réalise l'ensemble de sa scolarité au Sri Lanka.

En 2006, elle début des études de Bachelier en Sciences politiques et sociales au Sri Lanka. Malgré quelques difficultés au cours de son cursus (grève des professeurs, par exemple), elle obtient son diplôme en 2011. Elle est également très investie dans la vie sportive et étudiante. En 2012, elle obtient une bourse afin de réaliser un Master en Sciences du développement en Norvège. Lors de son séjour, elle voyage beaucoup en Europe et rencontre son futur mari en Belgique. Ils ne se mettent pas en couple tout de suite. En 2014, elle s'engage dans un Master en Management du développement au Népal. Les tremblements de terre de 2015 lui font perdre son audition et elle doit subir plusieurs chirurgies. C'est lors de son séjour au Népal, en 2015, qu'elle se met en couple avec son mari. Après ses études, elle rentre au Sri Lanka. Elle travaille d'abord comme volontaire dans plusieurs organisations puis, en 2017, Nayani est engagée auprès d'une organisation internationale qui intervient dans plusieurs pays d'Asie et d'Afrique comme responsable de projets. Elle y travaillera jusqu'à son départ pour la Belgique. Pendant ce temps, le couple lance la procédure de regroupement familial. Bien que le projet initial était que son mari la rejoigne au Sri Lanka afin de célébrer leur mariage, c'est finalement en Belgique que le couple prévoit de se marier. Les démarches sont toutefois compliquées et coûteuses. Son futur mari perd également son emploi et ne rentre dès lors plus dans les conditions pour le regroupement familial. Il retrouve toutefois un emploi et la procédure est relancée. L'obtention du visa prend encore du retard et le mariage, qui était prévu en octobre 2018, doit être repoussé à deux reprises. Finalement, Nayani peut rejoindre son mari en Belgique en décembre 2018 et le couple se marie dans la foulée.

Nayani prend des cours de néerlandais dès son arrivée en Belgique et commence les démarches afin de trouver un emploi à mi-temps. La barrière de la langue la freine toutefois dans ce projet.

Nayani a 34 ans lorsque nous nous rencontrons. Elle prévoit de reprendre des études après ses cours de néerlandais. Son mari travaille dans le domaine social. Le couple n'a pas d'enfants.

Portrait de Mei

Mei est née dans une province au Sud-Ouest de la Chine, en 1990. La politique de l'enfant unique étant la règle en Chine, elle grandit seule avec ses parents. Son père est officier de l'état dans la

police locale. Sa père est également officier de police. Mei réalise toute scolarité dans sa région natale.

En 2008, elle quitte sa ville natale afin de réaliser des études universitaires. Elle réalise des études de Bachelier en Anglais. Après l'obtention de son diplôme en 2012, elle travaille environ 3 ans en tant que traductrice-interprète au sein de l'université, mais Mei ne se plaît pas dans son métier. Elle tente alors de reprendre des études de Master mais, en Chine, la compétition pour intégrer l'université est ardue. Mei rencontre son futur mari alors qu'elle cherche de l'aide pour étudier. Ils emménagent ensemble. En 2015, après avoir réussi l'examen d'entrée, elle reprend des études de Master en Traduction-Interprétation. Elle obtient son diplôme en 2017 et devient professeure d'anglais en ligne. Au début de l'année 2018, son mari obtient une bourse afin de réaliser un doctorat en Architecture. Il obtient un visa pour études et part s'installer en Belgique. Mei quitte alors son emploi afin de se consacrer à la préparation de son mariage et aux démarches liées à la procédure de regroupement familial. Après des retards dûs à la difficulté d'obtenir un extrait de casier judiciaire, Mei arrive finalement en Belgique en novembre 2018.

Dès son installation, Mei s'inscrit à des cours de langue. Dès le départ, elle sait qu'elle ne pourra pas travailler et se projette alors dans un projet de reprise d'études. Elle postule pour des études de Master en Économies. Son dossier est accepté à condition qu'elle réussisse un examen d'entrée en mathématiques.

Lors de notre rencontre, Mei a 28 ans. Elle est en pleine révision pour préparer son examen d'entrée. Le couple n'a pas d'enfants.

Portrait de Paola

Paola est née au Chili en 1975, au beau milieu de la dictature d'Augusto Pinochet. Sa mère est professeure dans une école primaire locale et son père est commerçant. Ses parents se séparent alors qu'elle est encore jeune et Paola est alors élevée par les femmes de sa famille, tout en gardant des contacts ponctuels avec son père. Elle réalise l'ensemble de son cycle d'études primaires et secondaires dans sa ville natale.

En 1993, après quelques hésitations, elle entame des études de Bachelier en Psychologie dans une université de sa ville natale. Après l'obtention de son diplôme, en 2000, Paola commence rapidement à travailler. Elle enchaîne les emplois à mi-temps avant de trouver une certaine stabilité

dans le milieu. Paola vit toujours chez sa mère, avec sa fille et son compagnon de l'époque. Dès que le couple en a les moyens, il déménage, trouve un appartement et se marie. Après la naissance de leur deuxième fille, le couple se sépare. Paola commence alors à développer de nouveaux projets. Elle voyage beaucoup en Amérique latine et en Europe, notamment en Belgique où elle va rencontrer son actuel compagnon. Après une année de relation à distance, Paola perd son emploi et décide de rejoindre son compagnon en Belgique. Elle souhaite migrer seule d'abord et confie ses filles à sa mère le temps qu'elle régularise sa situation sur le territoire belge. Munie d'un visa touristique, Paola arrive en Belgique en novembre 2010.

Son installation en Belgique est rythmée par les procédures administratives. En effet, son visa touristique arrive à échéance et le couple décide alors d'introduire une demande de cohabitation légale. Paola ne veut pas se marier pour les papiers. Lorsque sa situation juridique est stable, elle entame les démarches de regroupement familial afin de faire venir ses filles, qui la rejoignent en décembre 2011. Paola enchaîne les petits boulots en noir : cours d'espagnol, babysittings, stages de vacances. Elle entame finalement des démarches pour faire reconnaître son diplôme de psychologue, qu'elle obtient après de longs mois. Munie de cette équivalence, elle met toutefois encore une année avant de décrocher un CDI en tant que psychologue dans un planning familial. Entre-temps, Paola reprend diverses formations en psychologie et se lance, en 2013, dans un Master de spécialisation en sexologie. Elle tombe enceinte durant cette période et obtient son diplôme deux ans plus tard.

Paola a 44 ans lorsque nous nous rencontrons pour la première fois. Elle a deux filles d'une précédente union et un petit garçon avec son compagnon actuel. Elle réfléchit à la possibilité de reprendre des études en psychothérapie.

Portrait de Nafissatou

Nafissatou est née en 1984, en Guinée, en Afrique de l'Ouest. Issue d'une famille nombreuse polygame, elle grandit entourée de ses frères et sœurs. Son père est maire de la ville où elle grandit, sa mère est secrétaire à la préfecture. Nafissatou réalise l'ensemble de son éducation en Guinée, jusqu'à l'obtention de son diplôme d'État en 2002.

En 2003, elle migre au Sénégal afin de poursuivre des études universitaires, comme sa sœur, son père, ses oncles et d'autres membres de sa famille avant elle. Elle se lance dans des études de

Bachelier en Droit, puis dans un Master en Droit des affaires. En 2003, elle rencontre également son futur conjoint. Il est belge et voyage régulièrement en Afrique. Ils se lient d'amitié mais ne se mettent pas encore en couple. En 2008, au moyen d'un visa pour études, Nafissatou décide de poursuivre son cursus universitaire en France, où une de ses sœurs réside depuis plusieurs années. Elle entame des études de Master en Droit public, puis enchaine avec un Master en Droit maritime. Elle garde contact avec son ami belge toute la durée de son installation en France. Après quelques courts séjours en Belgique, Nafissatou et son futur mari décident de se marier.

Peu après le mariage, Nafissatou est convoquée afin de réaliser le parcours d'intégration et rejoint son mari en Belgique en 2012. Elle n'envisage toutefois pas de s'y installer durablement. Lorsqu'elle tombe enceinte, elle change ses projets et décide de rester en Belgique. Ses recherches d'un emploi sont compliquées. Elle dépose un dossier de reconnaissance de ses diplômes mais n'obtient pas de reconnaissance de sa spécialisation en droit maritime, bien qu'il s'agisse d'un diplôme français. Elle est également dans l'impossibilité d'intégrer le barreau belge car elle ne remplit pas les conditions à l'époque. Elle est finalement engagée dans l'entreprise familiale de son mari comme secrétaire. En 2014, elle décide de reprendre des études et s'inscrit dans un certificat en Droit des assurances. Il s'agit d'une formation de 6 mois. Elle est alors enceinte de son deuxième enfant. Une fois diplômée, elle obtient un contrat de stage, puis de remplacement de quelques mois dans une banque. Elle s'engage ensuite dans un programme spécial dédié à l'insertion professionnelle des personnes issues des minorités auprès d'une municipalité belge. Elle obtient une place dans le programme, suit une formation en langues puis obtient un emploi auprès de l'administration communale.

Lorsque nous nous rencontrons, en 2019, Nafissatou a 35 ans. Elle a deux enfants et la nationalité belge. Elle est toujours engagée auprès de l'administration communale mais aspire à trouver un emploi dans le domaine du droit.

Portrait d'Akiko

Akiko est née en 1988, dans une zone rurale du Japon. Elle a deux sœurs. Son père, diplômé de l'université, est enseignant dans l'enseignement secondaire. Sa mère, également diplômée de l'université, s'occupe du foyer. Akiko réalise l'ensemble de sa scolarité dans sa ville natale. Lorsque son père décède, ils déménagent en ville.

Après la réalisation d'une année passerelle, elle entre à l'université et réalise des études de Bachelier en littérature. Elle y rencontre son mari, qui étudie la linguistique. Diplômée en 2012, elle est directement engagée dans une importante banque japonaise. Elle monte les échelons et est finalement transférée dans le département des investissements internationaux. Akiko se marie en 2014 et une année plus tard, son mari, qui travaille dans l'industrie chimique, est transféré durant une année aux USA. Après 5 années dans la même entreprise, Akiko démissionne et commence à travailler pour une institution financière internationale. Son mari est ensuite transféré en Belgique en 2018. Akiko quitte alors son emploi et rejoint son mari quelques mois plus tard, en juin 2018, au moyen d'un regroupement familial.

En Belgique, Akiko tente de travailler mais elle ne trouve pas d'entreprise prête à faire une demande de permis de travail. Elle entreprend d'apprendre le français et prépare un dossier pour reprendre des études de Master. En septembre 2019, elle s'inscrit à l'université afin de réaliser des études de Master en business et management international. Son titre de séjour est renouvelé chaque année.

Au moment de notre rencontre, en octobre 2019, Akiko a 31 ans. Elle n'a pas d'enfants. Elle est toujours impliquée dans ses études et espère pouvoir retrouver un emploi dans le domaine des finances lorsqu'elle sera diplômée.

Portrait de Mahony

Mahony est née à Madagascar, en 1989. Elle passe son enfance auprès de sa mère, qui travaille dans un hôtel-restaurant, mais ne rencontre son père qu'à l'âge de 14 ans. Mahony vit dans une grande maisonnée, avec son frère biologique et une bonne partie de sa famille maternelle. Elle a peu de liens avec sa famille paternelle. Elle fait l'ensemble de sa scolarité dans sa ville natale.

Après l'obtention de son Bac⁶³, Mahony commence des études dans une université privée mais les interrompt pour travailler. Elle est rapidement embauchée dans l'HORECA comme secrétaire. A l'âge de 19 ans, elle rencontre son futur mari. Il est belge et est un ami de la famille. Sous la pression de sa famille, ils se marient et son mari rentre en Belgique. Un an plus tard, en 2011, elle

⁶³ Le Bac, tel que l'évoque Mahony, est l'équivalence du CESS belge au Madagascar.

se décide à entamer les démarches de regroupement familial et rejoint son mari en France. Ils rentrent ensemble en Belgique quelques jours plus tard et s'installent chez la maman de son mari.

Mahony vit difficilement son installation en Belgique et le fait de devoir cohabiter avec sa belle-mère. Elle décide de prendre des cours de français approfondi, puis donne naissance à son premier enfant en 2012. Elle obtient une équivalence pour son diplôme obtenu à Madagascar et en septembre 2012, elle s'inscrit en promotion sociale afin de réaliser des études en gestion des ressources humaines. En 2013, alors qu'elle réalise son stage, des tensions apparaissent au sein de son couple et Mahony commence à fréquenter un autre homme. En octobre 2014, elle finit ses études et obtient son diplôme. Elle est engagée dans le domaine des ressources humaines en janvier 2017. Les années passent et les difficultés sont toujours plus importantes avec son mari. En mars 2018, Mahony quitte son mari et demande le divorce. Elle accouche de son deuxième enfant en 2018 et en 2019, après une longue bataille juridique, le divorce est prononcé. Elle se met officiellement en couple avec son compagnon, également d'origine malgache, qui est arrivé en Belgique en 2010 au moyen d'un visa étudiant. En septembre 2019, Mahony reprend des études de Master en gestion des ressources humaines en horaire décalé afin de pouvoir évoluer dans son emploi.

Lorsque nous nous rencontrons, Mahony a 30 ans. Elle suit toujours ses cours de Master en horaire décalé. Elle a fait une demande pour l'obtention de la nationalité belge. Elle a deux petits garçons.

ANNEXES

Annexe n°1 : Affiche/flyer – Appel à contribution en français

Genre, mobilité et études supérieures
Projet de recherche

Appel à contribution

Vous répondez aux quelques critères suivants (ou connaissez des personnes qui y répondent) ?

- Vous êtes une **femme** originaire d'un **pays tiers à l'Union Européenne**
- Vous êtes arrivée en Belgique après 2008 dans le cadre d'un **regroupement familial** afin de rejoindre votre mari/partenaire
- Vous avez ensuite décidé de **vous inscrire aux études supérieures** (à l'université ou en haute école)
- Vous avez envie de **partager votre expérience** de la mobilité et de la reprise d'études afin d'améliorer les connaissances et mieux comprendre la situation de ces femmes mobiles en Belgique

Vous pouvez contribuer à ce projet de recherche en acceptant de me rencontrer dans le cadre d'entretiens (anonymes et confidentiels). Votre témoignage est très précieux !

Merci beaucoup d'avance pour votre intérêt !

N'hésitez pas à me contacter !

Sarah Smit
Doctorante en Sociologie
CIRFaSe, UCLouvain
+32 (0)492 02 61 78
sarah.smit@uclouvain.be

  **UCLouvain**  **fnrs**
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

Women, mobility and higher education Research project

Call for contribution

You meet the following criteria (or know someone who does) ?

- You are an adult woman from a **country outside the European Union**
- You arrived in Belgium after 2008 through **family reunification** to join your partner/husband (Belgian or other nationality)
- You then decided to (re)enter **higher education** in a higher education institution in Belgium (university or graduate school)
- You want to **share your experience** of mobility and higher education in order to improve the knowledge and to better understand the situation of mobile women in Belgium

You can contribute to this research project by meeting me during interviews (anonymous and confidential). Your testimony is truly precious !

Thank you very much in advance for your interest !

Do not hesitate
to contact me !

Sarah Smit

PhD Student in Sociology
CIRFaSe, UCLouvain

+32 (0)492 02 61 78

sarah.smit@uclouvain.be



UCLouvain

fnr
LA LIBERTÉ DE CHERCHER

Vrouwen, mobiliteit en hoger onderwijs Onderzoeksproject

Oproep voor getuigenissen

U voldoet aan de volgende criteria (of kent iemand die ze invult) ?

- U bent een volwassen **vrouw** uit een **land buiten de Europese Unie**
- U bent in België aangekomen na 2008 via **gezinshereniging** om uw partner (Belgische of andere nationaliteit) te vergezellen of te vervoegen
- U hebt toen besloten om **hoger onderwijs te volgen** in een Belgische instelling (universiteit of hoge school)
- U wilt uw ervaring met mobiliteit en hoger onderwijs met ons delen om onze kennis te verbeteren en de situatie van mobiele vrouwen/echtgenote in België beter te begrijpen

U kunt bijdragen aan dit onderzoeksproject door mij te ontmoeten en via interviews (anoniem en vertrouwelijk) uw ervaring te delen. Uw getuigenis is echt kostbaar!

Neem alstublieft
contact op met mij !

Sarah Smit

PhD Student in Sociologie
CIRFaSe, UCLouvain

+32 (0)492 02 61 78

sarah.smit@uclouvain.be



UCLouvain

fnrs
LA LIBERTÉ DE CHERCHER



[SEE FRENCH VERSION BELOW]

Gender, mobility and higher education in Belgium

Hello everyone !

Are you a woman originate from Democratic Republic of Congo, India or the United States of America ?
Did you arrive in Belgium through a family reunification procedure in order to join your partner ?
Did you decide to (re)enter higher education in a higher education institution in Belgium ?

Then please, do not hesitate to contact me to share your story!

My name is Sarah Smit and I am a PhD student in Sociology at the CIRFaSe, at the Catholic University of Louvain-la-Neuve (UCLouvain). I am currently undertaking a doctoral project that focuses on the life trajectories and the projects of going back to higher education of adult women originate from countries outside the European Union, and more specifically from Democratic Republic of Congo, India and the United States of America, who arrived in Belgium without a student visa but in order to join their partner through a family reunification procedure and then decided to undertake higher studies.

The purpose of this research project is to have a better understanding of this phenomenon of going back to higher studies in the life trajectories of mobile women in order to highlight the potential difficulties or constraints they encounter in doing so (difficult recognition of previous diplomas, difficulties to deal with study responsibilities and family life, difficult access to the labour market, etc.).

To carry out this project, I am looking to **get in touch with women meeting the few criteria listed above**, who would agree to meet me and to share their experience of mobility and higher education in Belgium during interviews (anonymous and confidential).

If you meet these few criteria and if you are interested in contributing to this project, or if you wish more information on my research project, you can contact me by e-mail (sarah.smit@uclouvain.be) or by phone at 0492/02.61.78. Your testimony is truly precious !

If you know persons in your contacts who meet the criteria and who might be interested in sharing their experience, you can also contact me or transfer them this call !

Every testimony is precious !

I thank you very much in advance for your interest and time.

Best regards,

Sarah Smit



[FRENCH VERSION]

Genre, mobilité et enseignement supérieur en Belgique

Bonjour à tous !

Êtes-vous une femme originaire de République Démocratique du Congo, d'Inde ou des États-Unis d'Amérique ?

Êtes-vous arrivée en Belgique au moyen d'un regroupement familial dans le but de rejoindre votre partenaire ?

Avez-vous ensuite décidé de reprendre des études supérieures dans un établissement belge (université ou haute école) ?

Alors n'hésitez pas à me contacter pour partager votre histoire !

Je m'appelle Sarah Smit et je suis doctorante en Sociologie au sein du CIRFaSe, à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (UCLouvain). Je mène actuellement une recherche doctorale qui s'intéresse aux trajectoires de vie et aux projets de reprise d'études supérieures de femmes adultes originaires de République Démocratique du Congo, d'Inde ou des États-Unis d'Amérique, qui sont arrivées en Belgique sans visa étudiant mais dans le cadre d'un regroupement familial afin de rejoindre leur partenaire et ont ensuite décidé de (re)prendre des études supérieures.

L'objectif de projet de recherche est d'avoir une meilleure compréhension de ce phénomène de reprise d'études dans les trajectoires de vie de femmes mobiles afin de mettre en lumière les éventuelles difficultés et contraintes que ces dernières rencontrent (reconnaissance difficile des diplômes précédemment obtenus, difficulté à gérer les responsabilités liés aux études et celles liés à la famille, accès compliqué au marché de l'emploi, etc.).

Pour mener à bien ce projet, je cherche à **entrer en contact avec des femmes répondant aux quelques critères énumérés ci-dessus**, qui accepteraient de me rencontrer et de partager leur expérience de la mobilité et de l'enseignement supérieur belge dans le cadre d'entretiens (anonymes et confidentiels).

Si vous répondez à ces quelques critères et que vous êtes intéressée à contribuer à cette recherche, ou si vous souhaitez davantage d'informations quant à mon projet de recherche, vous pouvez me contacter par mail (sarah.smit@uclouvain.be) ou par téléphone au **0492/02.61.78**. Votre témoignage est très précieux !

Si vous connaissez des personnes qui répondent à ces critères dans votre entourage et qui pourraient être intéressées de partager leur expérience, vous pouvez également me contacter ou leur transmettre cette annonce !

Tout témoignage est précieux !

Je vous remercie beaucoup d'avance pour votre intérêt et votre temps.

Bien à vous,

Sarah Smit



Institut d'analyse du changement dans l'histoire et les sociétés contemporaines (IACCHOS)



« PLACE AND MEANING OF RETURNING TO HIGHER EDUCATION IN THE MIGRATORY CAREER OF MIGRANT WIVES : NETWORKS, CAPITAL AND ROLES IN THE HOST SOCIETY »

Information document

I'm a PhD Student in sociology at the Catholic University of Louvain-la-Neuve (UCLouvain) and I am currently conducting a doctoral project on the place and the meaning of returning to higher education in the migratory career of adults women coming from countries outside the European Union and who arrived in Belgium to join their partner. This study focuses in particular on the networks in which these migrant women are inserted, what they mean in terms of socialization, social capital and resources et their articulation with the projects of returning to higher education in the host country.

You can contribute to this study by agreeing to be interviewed during interviews.

During a first interview, you will be invited to relate your life course from your birth until today, your experience of immigration in Belgium and of returning to higher education as well as the difficulties or facilities you encountered. The interview should not last more than 2 hours, and will be conducted in French or English, depending on your preferences.

This first interview will be followed by a second interview which will focus on your relations. You will be invited to think about your family, amical and other relations. The interview should not last more than 2 hours, and will be conducted in French or English, depending on your preferences.

I also wish to contact you at the end of your studies, as a way of following the evolution of your journey and projects through time.

Your thoughts and experiences will be extremely useful to this research, and the questions that I will ask you should not be difficult or make you feel uncomfortable. However, if you judge the addressed topics too private or personal, you can refuse to answer some of my questions without prejudice.

The information that you will give to me during the interviews is confidential, and any information that may be used to identify you, such as names of persons or places, will be modified to respect your anonymity.

Finally, no identifying information will be used in the publications that will emerge from this doctoral project. For practical reasons, the interviews will be recorded but the audio files will be destroyed after being retranscribed and anonymised.

If you agree to participate in this study, please complete the attached consent form.

For any questions related to this research, you can contact me by phone at 0492/02.61.78 or by email at the following address: sarah.smit@uclouvain.be. I will be pleased to discuss with you any doubt or concern you may have about the conduct of this investigation.

Sincerely,

Sarah Smit



LOUVAIN-LA-NEUVE | BRUXELLES | MONS | TOURNAI | CHARLEROI | NAMUR
Place Montesquieu, 1 bte L2.08.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. +32 (0)10 47 42 60 – Gsm +32 (0)492 02 61 78 – sarah.smit@uclouvain.be

Consent form

Participant

Project title : Place and meaning of returning to higher education in the migratory career

I,, have read the Information Document. I agree to be interviewed, and I know that I can refuse to answer some of the questions asked to me.

I understand that all information which I will provide during the different planned interviews will be treated confidentially and that the raw data collected through this research will only be accessible to research team members who are collaborating on this project.

I agree that the data from my testimony in this investigation will be published on condition that my name or any other identifying information is not included.

I accept that you take contact with me at the end of my studies in order to follow the evolution of my projects and journey through time.

Date : Signature of the participant :

In the case of oral consent:

I have carefully read the information document for the potential participant and he had the opportunity to ask questions. I confirm that consent has been given freely.

Date : Signature of the interviewer :



LOUVAIN-LA-NEUVE | BRUXELLES | MONS | TOURNAI | CHARLEROI | NAMUR
Place Montesquieu, 1 bte L2.08.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. +32 (0)10 47 42 60 – Gsm +32 (0)492 02 61 78 – sarah.smit@uclouvain.be



Institut d'analyse du changement dans l'histoire et les sociétés contemporaines (IACCHOS)



**« PLACE ET SENS DE LA REPRISE D'ETUDES SUPERIEURES DANS LA CARRIERE
MIGRATOIRE D'EPOUSES MIGRANTES : RESEAUX, CAPITAL ET ROLES DANS LA SOCIETE
D'ACCUEIL »**

Document d'information

Je suis doctorante en sociologie à l'Université catholique de Louvain-la-Neuve (UCLouvain) et je mène actuellement un projet de thèse sur la place et le sens des projets de reprise d'études supérieures dans la carrière migratoire de femmes adultes provenant de pays situés en dehors de l'Union européenne et arrivées en Belgique dans le but de rejoindre leur conjoint. L'étude se centre en particulier sur les réseaux dans lesquels ces femmes migrantes s'insèrent, ce qu'ils représentent en termes de socialisation, de capital social et de ressources et leur articulation avec les projets de reprise d'études supérieures dans le pays d'accueil.

Vous pouvez contribuer à cette recherche en acceptant d'être interviewée dans le cadre d'entretiens.

Lors d'un premier entretien, vous serez invitée à raconter votre parcours de vie de votre naissance à aujourd'hui, votre expérience de l'immigration en Belgique et de la reprise d'études supérieures ainsi que des difficultés ou facilités que vous avez rencontrées. Cet entretien ne devrait pas durer plus de 2 heures et se déroulera en français ou en anglais, selon vos préférences.

Ce premier entretien sera suivi d'un second entretien qui mettra l'accent sur vos relations. Vous serez alors invitée à réfléchir à vos relations familiales, amicales et autres. Cet entretien ne devrait pas durer plus de 2 heures et se déroulera en français ou en anglais, selon vos préférences.

Je souhaite également reprendre contact avec vous à la fin de votre cursus d'études, afin de pouvoir suivre l'évolution de votre parcours et de votre expérience dans le temps.

Vos réflexions et expériences seront extrêmement utiles à cette recherche, et les questions que je vous poserai ne devraient pas vous sembler difficiles ou vous mettre mal à l'aise. Cependant, si vous jugez les sujets que nous abordons trop privés ou personnels, vous pouvez refuser de répondre à certaines de mes questions, sans préjudice.

Les informations que vous me confierez au cours des entretiens sont confidentielles, et toutes les informations qui pourraient servir à vous identifier, comme les noms de personnes ou de lieux, seront modifiées afin de respecter votre anonymat.

Enfin, aucun élément permettant de vous identifier ne sera utilisé dans les publications qui émaneront de ce projet de thèse. Pour des raisons d'ordre pratique, les entretiens seront enregistrés mais les fichiers audio seront détruits après avoir été retranscrits et anonymisés.

Si vous êtes d'accord de participer à cette étude, veuillez remplir le formulaire de consentement ci-joint.

Pour toutes questions relatives à cette recherche, vous pouvez me contacter par téléphone au 0492/02.61.78 ou par email à l'adresse suivante : sarah.smit@uclouvain.be. Je me ferai un plaisir de discuter avec vous de tout doute ou préoccupation que vous pourriez avoir concernant la manière dont est menée cette enquête.

Cordialement,

Sarah Smit



LOUVAIN-LA-NEUVE | BRUXELLES | MONS | TOURNAI | CHARLEROI | NAMUR
Place Montesquieu, 1 bte L2.08.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. +32 (0)10 47 42 60 – Gsm +32 (0)492 02 61 78 – sarah.smit@uclouvain.be

Formulaire de consentement

Participante

Intitulé du projet : Place et sens de la reprise d'études supérieures dans la carrière migratoire

Je, soussignée, ai lu le Document d'information. J'accepte d'être interviewée, et je sais que je peux refuser de répondre à certaines questions qui me seront posées.

Je comprends que toutes les informations que je fournirai au cours des différents entretiens prévus seront traitées de manière confidentielle et que les données brutes recueillies dans le cadre de cette recherche ne seront accessibles qu'aux membres des équipes de recherche qui collaborent sur ce projet.

J'accepte que les données issues de mon témoignage dans le cadre de cette enquête soient publiées à condition que mon nom ou toute information permettant de m'identifier n'y figurent pas.

J'accepte que vous repreniez contact avec moi à la fin de mon cursus d'études afin de suivre l'évolution de mon parcours dans le temps.

Date : Signature de la participante :

En cas de consentement oral :

J'ai attentivement lu le formulaire de consentement au participant potentiel et celui-ci a eu l'occasion de poser des questions. Je confirme que le consentement a été donné librement.

Date : Signature de la chercheuse :



LOUVAIN-LA-NEUVE | BRUXELLES | MONS | TOURNAI | CHARLEROI | NAMUR
Place Montesquieu, 1 bte L2.08.01, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique
Tél. +32 (0)10 47 42 60 – Gsm +32 (0)492 02 61 78 – sarah.smit@uclouvain.be

Annexe n°8 : Guide d'entretien de la seconde rencontre (entretien semi-directif) en anglais

PARTICIPANTE N°...

Entretien n°2 – Personal network

Date de l'entretien	
Lieu de l'entretien	
Durée de l'entretien	
Observations	

Name generator	<i>« Certain persons are more significant than others and play an important role in our daily lives. Who are the persons you consider significant/important to you in your life, who play an important role in your life? »</i> The term « significant » refers to persons who play a role in your everyday life. This role can be positive but also negative. Create your personal network by placing these persons around you (ego) and draw, with an arrow, the type of relationship you have with each of these persons in colour (positive, negative).
Network composition	What can you tell me about each of these persons ? ○ Age ○ Gender ○ Nationality ○ Type of relation ○ Circumstances of the encounter ○ Length of the relationship ○ Place of life ○ Level of education ○ Face-to-face contacts ○ Contacts by other means
Structure of the network	Which of the above persons knows which person?
Additional questions	○ How would you describe each of these relationships ? ○ Why are these persons important/significant to you ? ○ What have each of these persons already given you in terms of resources or values? Explain. ○ Have you ever felt pressure from any of these persons ? Explain. ○ What roles have they played ? : ○ Migratory/residential trajectory ○ Family trajectory ○ Professional/educational trajectory
Notes	Types of support : ○ Emotional support (counselling, listening) ○ Financial support (lending money, housing) ○ Material support (food, clothes, car) ○ Care support (help in the household, in case of illness) Types of pressure : ○ Emotional pressure (negative advice, blackmail) ○ Financial pressure (demand for money) ○ Material pressure ○ Care pressure (helping a sick relative)

Annexe n°9 : Guide d'entretien de la seconde rencontre (entretien semi-directif) en français

PARTICIPANTE N°...

Entretien n°2 – Réseau personnel

Date de l'entretien	
Lieu de l'entretien	
Durée de l'entretien	
Observations	

Générateur de noms	« Certaines personnes sont plus significatives que d'autres et jouent un rôle important dans nos vies de tous les jours. Quelles sont les personnes que vous considérez comme significatives/importantes pour vous dans votre vie, qui ont joué un rôle important dans votre vie ? » Le terme « significatif » se réfère aux personnes qui jouent un rôle dans votre vie de tous les jours. Ce rôle peut-être positif mais également négatif. Créer votre réseau personnel en plaçant ces personnes autour de vous (ego) et tracer, au moyen d'une flèche, le type de relations que vous entretenez avec cette personnes en couleur (positif, négatif).
Composition du réseau	Que pouvez-vous me dire sur chacune de ces personnes ? ○ Âge ○ Sexe ○ Nationalité ○ Type de relation ○ Circonstances de la rencontre ○ Durée de la relation ○ Lieu de vie ○ Niveau d'éducation ○ Contact en face-à-face ○ Contact via d'autres moyens
Structure du réseau	Parmi les personnes que venez de citer, quelle personne connaît quelle personne ?
Questions supplémentaires	○ Comment décririez-vous chacune de ces relations ? ○ Pourquoi ces personnes sont-elles importantes/significatives pour vous ? ○ Qu'est-ce que chacune de ces personnes vous ont déjà apporté en termes de ressources, de valeurs ? Expliquez. ○ Avez-vous parfois ressenti une certaine pression de certaines de ces personnes ? Expliquez. ○ Quels rôles ont-elles joués ? : ○ Trajectoire migratoire/résidentielle ○ Trajectoire familiale ○ Trajectoire professionnelle/éducative

PARTICIPANTE N°...

Notes	Types de support : ○ Support émotionnel (conseil, écoute) ○ Support financier (prêt d'argent, logement) ○ Support matériel (nourriture, vêtements, voiture) ○ Support en terme de soins (aide dans le ménage, en cas de maladie) Types de pression : ○ Pression émotionnelle (avis négatif, chantage) ○ Pression financière (demande d'argent) ○ Pression matérielle ○ Pression en terme de soins (aide d'un parent malade)
-------	---

FIGURES ET TABLEAUX

Tableau 1. Régimes pour le regroupement familial en fonction de la nationalité et du type de séjour du regroupant (au 1er janvier 2021).....	42
Figure 1. Organisation et structure de l'enseignement supérieur en Belgique.	55
Figure 2. Procédures pour l'obtention d'une équivalence de diplôme pour les diplômes supérieurs étrangers en Belgique.....	57
Figure 3. Distinctions entre les trois approches de la théorisation ancrée proposées par Marie-Claude Jacques <i>et al.</i> (2020).	61
Tableau 2. Récapitulatif des entretiens menés avec des acteurs de terrain sur l'ensemble du territoire belge.....	72
Figure 4. Schéma récapitulatif des méthodes mobilisées lors de la première vague de récolte de données (septembre 2018 – janvier 2020).	75
Figure 5. Représentation de la technique participative et visuelle des cercles concentriques (<i>hierarchical mapping technique</i>) telle que présentée par Toni C. Antonucci (1986).....	87
Tableau 3. Profils des 22 femmes ayant participé à l'enquête de terrain.....	92
Tableau 4. Récapitulatif des rencontres réalisées avec les participantes à la recherche.	93
Figure 6. Composantes de l'approche intersectionnelle du parcours de vie développée par Ilyan Ferrer <i>et al.</i> (2017).....	126
Figure 7. Représentation du cadre conceptuel et analytique de l'approche intersectionnelle de la carrière migratoire.....	135
Figure 8. Récapitulatif des marqueurs de positionnalité développés par Jørgen Carling <i>et al.</i> (2014).....	152
Figure 9. Réseau personnel et cercles concentriques de Mei.	278

Figure 10. Réseau personnel et cercles concentriques de Lyly.	280
Figure 11. Réseau personnel et cercles concentriques d'Akiko.....	291
Figure 12. Réseau personnel et cercles concentriques de Mahony	294
Figure 13. Réseau personnel et cercles concentriques de Paola.	315
Figure 14. Réseau personnel et cercles concentriques de Lisette.	322

BIBLIOGRAPHIE

- Adamuti-Trache, M. (2010). First 4 Years in Canada: Post-secondary Education Pathways of Highly Educated Immigrants. *Journal of International Migration and Integration / Revue de l'integration et de la migration internationale*, 12(1), 61-83.
- Adriansen, H. K. (2012). Timeline interviews: A tool for conducting life history research. *Qualitative Studies*, 3(1), 40-55.
- Alfred, M. V. (2016). Sociocultural Contexts and Learning: Anglophone Caribbean Immigrant Women in U.S. Postsecondary Education. *Adult Education Quarterly*, 53(4), 242-260.
- Alwin, D. F., Felmlee, D. H., & Kreager, D. A. (2018). *Social Networks and the Life Course. Integrating the Development of Human Lives and Social Relational Networks* (D. F. Alwin, D. H. Felmlee, & D. A. Kreager Eds.). New York: Springer Publishing.
- Amelina, A. (2021). After the reflexive turn in migration studies: Towards the doing migratin approach. *Population, Space and Place*, 27, 1-11.
- Anthias, F. (2008). Thinking through the lens of translocational positionality: an intersectionality frame for understanding identity and belonging. *Translocations: Migration and Social Change*, 4(1), 5-20.
- Antonucci, T. C. (1986). Measuring Social Support Networks: Hierarchical Mapping Technique. *Generations: Journal of the American Society on Aging*, 10(4), 10-12.
- Asis, M. M. B. (2002). From the Life Stories of Filipino Women: Personal and Family Agendas in Migration. *Asian and Pacific Migration Journal*, 11(1), 67-93.
- Aure, M. (2013). Highly skilled dependent migrants entering the labour market : Gender and place in skill transfer. *Geoforum*, 45, 275-284.
- Baas, M. (2006). Students of migration : Indian overseas students and the question of permanent residency. *People and Place*, 14(1), 9-24.
- Bachand, R. (2014). L'intersectionnalité : dominations, exploitations, résistances et émancipation. *Politique et Sociétés*, 33(1), 3-14.
- Bachmann, L. (2011). Les pratiques de subjectivation des femmes. *Sociologie et sociétés*, 43(1), 287-304.
- Baldassar, L., & Merla, L. (2014). *Transnational Families, Migration and the Circulation of Care. Understanding Mobility and Absence in Family Life* (L. Baldassar & L. Merla Eds.). Oxford: Routledge.
- Banerjee, R., & Verma, A. (2011). Post-migration Education Among Recent Adult Immigrants to Canada. *Journal of International Migration and Integration*, 13, 59-82.

- Becker, H. S. (1963). *Outsiders: Studies in the Sociology of Deviance*. New York: The Free Press of Glencoe.
- Belgium, E. M. N. (2020). *Annual Report on Migration and Asylum in Belgium*. Bruxelles: European Migration Network Belgium (EMN). Téléchargé.
- Benelli, N. (2011). Rendre compte de la méthodologie dans une approche inductive: les défis d'une construction a posteriori. *Recherches qualitatives, Hors Série*(11), 40-50.
- Bensaid, N. (2013). La politique migratoire belge et ses conséquences sur les couples transnationaux : un regard des acteurs sociaux bruxellois. *Migrations Société*, 150(6), 109-122.
- Bertaux, D. (2016). *Le récit de vie* (4e édition ed.). Paris: Armand Colin.
- Beyers, T., & Gilbert, V. (2016). Intégration des personnes d'origine étrangère sur le marché du travail belge. *Reflets et perspectives de la vie économique*, 4, 41-55.
- Bidart, C. (2008). Etudier les réseaux. Apports et perspectives pour les sciences sociales. *Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF)*, 3(147), 34-45.
- Bilecen, B. (2016). A Personal Network Approach in Mixed-Methods Design to Investigate Transnational Social Protection. *International Review of Social Research*, 6(4), 233-244.
- Bilecen, B. (2021). Personal network analysis from an intersectional perspective: How to overcome ethnicity bias in migration research. *Global Networks [online]*, 1-17.
- Bilecen, B., & Lubbers, M. J. (2021). The networked character of migration and transnationalism. *Global Networks [online]*, 1-16.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogenes*, 1(225), 70-88.
- Bilge, S. (2010). Beyond Subordination vs. Resistance: An Intersectional Approach to the Agency of Veiled Muslim Women. *Journal of Intercultural Studies*, 31(1), 9-28.
- Bolzmann, C. (2016). Analyser les migrations pour comprendre les processus contemporains de précarisation. *Migrations Société*, 164, 99-114.
- Boucher, M., Pleyers, G., & Rebughini, P. (2017). Introduction générale. In M. Boucher, G. Pleyers, & P. Rebughini (Eds.), *Subjectivation et désobjectivation. Penser le sujet dans la globalisation*. Paris: Éditions de la Maison des sciences de l'homme.
- Bourdieu, P. (1980). Le capital social. Notes provisoires. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 31, 2-3.
- Bourdieu, P. (1993). À propos de la famille comme catégorie réalisée. *Actes de la recherche en sciences sociales*, 100(1), 32-36.
- Bourdieu, P., & Lamaison, P. (1985). Nouvelles de... De la règle aux stratégies : entretien avec Pierre Bourdieu. *Terrain : Anthropologie et sciences humaines*, 4, 93-100.

- Bourgeois, É. (2018). *Le désir d'apprendre*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Bousetta, H., Lafleur, J.-M., & Martiniello, M. (2016). Paradoxes migratoires : Permanence de l'utilitarisme. *Politique*, pp. 28-31.
- Boyer, F. (2005). Le projet migratoire des migrants touaregs de la zone de Bankilaré : la pauvreté désavouée. *Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, 8, 47-67.
- Brotman, S., Ferrer, I., & Koehn, S. (2020). Situating the life story narratives of aging immigrants within a structural context: the intersectional life course perspective as research praxis. *Qualitative Research*, 20(4), 465-484.
- Caestercker, F., Rea, A., de Bock, J., Godin, M., & Sacco, M. (2007). *La gestion de l'immigration étudiante : historique, état des lieux et perspectives*. Gent & Bruxelles: Université de Gent & Université Libre de Bruxelles. Téléchargé.
- Calas, M. B., Ou, H., & Smircich, L. (2013). « Woman » on the move: mobile subjectivities after intersectionality. *Equality, Diversity and Inclusion: An International Journal*, 32(8), 708-731.
- Carayon, L. (2013). Genre et séjour : des discriminations invisibles. *Plein droit*, 99, 32-35.
- Carles-Berkowitz, I. (2015). Ce que le droit fait au genre : les femmes migrantes dans la législation européenne. *Droit et cultures*, 1(69), 113-125.
- Carlier, J.-Y., & Sarolea, S. (2016). *Droit des étrangers*. Bruxelles: Editions Bruylant - Groupe Larcier.
- Carling, J., Erdal, M. B., & Ezzati, R. (2014). Beyond the insider–outsider divide in migration research. *Migration Studies*, 2(1), 36-54.
- Carpentier, S. (2016). *Lost in transition? Essays on the socio-economic trajectories of social assistance beneficiaries in Belgium*. (PhD Doctoral Dissertation), University of Antwerpen, Antwerpen.
- Carpentier, S., Farcy, J.-B., Smit, S., & Orsini, G. (2021). Quelle autonomie pour les familles migrantes ? Pour une conceptualisation croisée de l'agentivité des personnes migrantes en Belgique. In L. Merla, S. Sarolea, & B. Schoumaker (Eds.), *Composer avec les normes: trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal* (pp. 295-310). Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.
- Castles, S., de Haas, H., & Miller, M. J. (2014). *The age of migration. International Population Movements in the Modern World (Fifth Edition)*. London: Palgrave Macmillan.
- Cavalli, S. (2007). Modèle de parcours de vie et individualisation. *Gérontologie et société*, 30(123), 55-69.
- Cederberg, M. (2012). Migrant networks and beyond : Exploring the value of the notion of social capital for making sense of ethnic inequalities. *Acta Sociologica*, 55(1), 59-72.
- Cederberg, M. (2017). Social Class and International Migration : Female Migrants' Narratives of Social Mobility and Social Status. *Migration Studies [online]*, 1-19.

- Chamahian, A. (2011). Reprendre des études à l'âge adulte : les effets sur les liens intergénérationnels à l'université et dans la famille. *Recherches familiales*, 8, 91-100.
- Chavez, C. (2015). Conceptualizing from the Inside: Advantages, Complications, and Demands on Insider Positionality. *The Qualitative Report*, 13(3), 474-494.
- Cho, S., Crenshaw, K. W., & McCall, L. (2013). Toward a Field of Intersectionality Studies: Theory, Applications, and Praxis. *Signs*, 38(4), 785-810.
- Çingi Kocadost, F. (2017). Le positionnement intersectionnel comme pratique de recherche : faire avec les dynamiques de pouvoir entre femmes. *Les Cahiers du CEDREF*, 21, 17-50.
- Çingi Kocadost, F. (2018). *Ethnographie d'un réseau amical de femmes maghrébines des classes populaires en France*. (Sociologie), Université Paris Sciences et Lettres, Paris.
- Cohen, A. (2010). From Status to Agency: Defining *Migrants*. *Georgetown Immigration Law Journal*, 24, 617-638.
- Colak, Z. F., Van Praag, L., & Nicaies, I. (2020). 'Oh, this is really great work—especially for a Turk': a critical race theory analysis of 'Turkish Belgian students' discrimination experiences. *Race Ethnicity and Education [online]*, 1-19.
- Colakoglu, S., Yunlu, D. G., & Arman, G. (2018). High-skilled female immigrants : career strategies and experiences. *Journal of Global Mobility*, 6(3-4), 258-284.
- Collet, B., & Veith, B. (2013). Les faits migratoires au prisme de l'approche biographique. *Migrations Société*, 145, 37-48.
- Collins, P. H. (1990). *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*. United Kingdom: Hyman.
- Cooke, F. L. (2016). 'Husband's career first'. *Work, Employment and Society*, 21(1), 47-65.
- Cooper, B. (2016). Intersectionality. In L. Disch & M. Hawkesworth (Eds.), *The Oxford Handbook of Feminist Theory*. Oxford: Oxford Handbooks Online.
- Corbin, J., & Strauss, A. (2015). *Basics of Qualitative Research: Techniques and Procedures for Developing Grounded Theory (4e éd.)*. Thousand Oaks: Sage Publications.
- Crenshaw, K. W. (1991). Mapping the Margins: Intersectionality, Identity Politics, and Violence against Women of Color. *Stanford Law Review*, 43(6), 1241-1299.
- Crespi, I., Giada Meda, S., & Merla, L. (2018). *Making Multicultural Families in Europe. Gender and Intergenerational Relations*. Cham, Switzerland: Palgrave Macmillan.
- Croitoru, A. (2018). Gendered Migratory Pathways: Exploring the Work Trajectories of Long-Term Romanian Migrants. In I. Vlase & B. Voicu (Eds.), *Gender, Family, and Adaptation of Migrants in Europe. A Life Course Perspective*. London: Palgrave Macmillan.
- d'Arripe, A., Oboeuf, A., & Routier, C. (2014). L'approche inductive : cinq facteurs propices à son émergence. *Approches inductives*, 1(1), 96-124.

- Dahinden, J. (2016). A plea for the 'de-migranticization' of research on migration and integration. *Ethnic and Racial Studies* [online], 1-19.
- Davis, K. (2015). L'intersectionnalité, un mot à la mode. Ce qui fait le succès d'une théorie féministe. *Les Cahiers du CEDREF* [online], 20.
- de Gourcy, C. (2013). Circulation estudiantine en France et projets migratoires sous contraintes : figures de l'étudiant algérien dans la mondialisation. *Cahiers Québécois de Démographie*, 42(2), 371-388.
- Debonneville, J. (2015). Regards croisés sur les récits de vie des femmes philippines dans l'économie mondialisée du travail domestique. Pour une analyse processuelle des carrières migratoire. *Moussons*, 26, 93-111.
- Desille, A., Buhr, F., & Nikielska-Sekula. (2019). *Visual Methods in Migration Studies: new possibilities, theoretical implications, and ethical questions*. Online: IMISCOE. Téléchargé.
- Dhamoon, R. K. (2011). Considerations on Mainstreaming Intersectionality. *Political Research Quarterly*, 64(1), 230-243.
- Dia, H. (2014). Comment les migrations internationales reconfigurent les relations entre conjoints et les identités conjugales au sein de couples sénégalais. *Cahiers Québécois de Démographie*, 43(2), 375.
- Dill, B. T., & Zambrana, R. E. (2009). Critical Thinking about Inequality: An Emerging Lens. In B. Thornton Dill & R. E. Zambrana (Eds.), *Emerging Intersections: Race, Class and Gender in Theory, Policy and Practice* (pp. 1-21). New Brunswick, NJ: Rutgers University Press.
- Ebaugh, H. R., & Curry, M. (2000). Fictive Kin as Social capital in new Immigrant communities. *Sociological Perspectives*, 43(2), 189-209.
- Edwards, G. (2010). *Mixed-Methods Approaches to Social Network Analysis*. University of Manchester: National Centre for Research Methods. Téléchargé.
- Emirbayer, M., & Mische, A. (1998). What Is Agency? *American Journal of Sociology*, 103(4), 962-1023.
- Erel, U. (2015). Thinking Migrant Capitals Intersectionally: Using a Biographical Approach. In L. Ryan, U. Erel, & A. D'Angelo (Eds.), *Migrant Capital : Networks, Identities and Strategies* (pp. 14-25). London: Palgrave Macmillan.
- Eve, M. (2010). Integrating via networks: foreigners and others. *Ethnic and Racial Studies*, 33(7), 1231-1248.
- Farcy, J.-B. (2018). L'immigration économique à l'heure du permis unique. In S. Sarolea (Ed.), *Immigrations et droits. Questions d'actualité* (pp. 9-44). Bruxelles: Larcier.
- Farcy, J.-B. (2021). Le travailleur migrant et la loi. Des travailleurs dépendants et immobiles, conséquence des politiques d'immigration choisie ? In L. Merla, S. Sarolea, & B. Schoumaker (Eds.), *Composer avec les normes: trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal* (pp. 77-90). Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.

- Farcy, J.-B., & Smit, S. (2020). Status (Im)Mobility and the Legal Production of Irregularity: A Sociolegal Analysis of 'Temporary Migrants' Lived Experiences. *Social & Legal Studies*, 29(5), 629-649.
- Ferrer, I., Grenier, A., Brotman, S., & Koehn, S. (2017). Understanding the experiences of racialized older people through an intersectional life course perspective. *Journal of Aging Studies*, 41, 10-17.
- Field, J. (2005). *Social capital and lifelong learning*. Bristol: Policy Press (Bristol University Press).
- Fillieule, O. (2009). Carrière militante. In O. Fillieule, L. Mathieu, & C. c. Péchu (Eds.), *Dictionnaire des mouvements sociaux* (pp. 85-94). Paris: Presses de Sciences Po.
- Flamand, C. (2021). La famille migrante et la loi : reconnaissance sous contrainte. In L. Merla, S. Sarolea, & B. Schoumaker (Eds.), *Composer avec les normes: trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal* (pp. 51-76). Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.
- Freitas, A., & Godin, M. (2013). Carrières migratoires des femmes latino-américaines dans le secteur de la domesticité à Bruxelles. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(2), 37-55.
- Ganga, D., & Scott, S. (2006). Cultural « Insiders » and the Issue of Positionality in Qualitative Migration Research: Moving « Across » and Moving « Along » Researcher-Participant Divides. *Forum: Qualitative Social Research [online]*, 7(3).
- Garneau, S., & Mazzella, S. (2013). Présentation du numéro. *Cahiers Québécois de Démographie*, 42(2), 183-200.
- Geddie, K. (2013). The Transnational Ties that Bind: Relationship Considerations for Graduating International Science and Engineering Research Students. *Population, Space and Place*, 19(2), 196-208.
- Genard, J.-L., & Roca i Escoda, M. (2019). *Ethique de la recherche en sociologie*. Louvain-la-Neuve: De Boeck Supérieur.
- Glick Schiller, N., & Çağlar, A. (2016). Displacement, emplacement and migrant newcomers: rethinking urban sociabilities within multiscalar power. *Identities*, 23(1), 17-34.
- Goffman, E. (1968). *Asiles. Etudes sur la condition sociale des malades mentaux (traduction française)*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Gribaudo, M. (1998). *Espaces, temporalités, stratifications. Exercices sur les réseaux sociaux* (M. Gribaudo Ed.). Paris: EHESS.
- Guilbert, L. (2008, 2008/12). *Etudes et migrations. Le rapport aux études des familles immigrants et réfugiées provenant du Sud : facteurs d'attraction, d'adaptation et d'insertion sociale*. Paper presented at the Chaire Quetelet "Etudes et migrations", Louvain-la-Neuve.
- Guilbert, L. (2010). Projets d'études au coeur des réseaux familiaux transnationaux : une réflexion sur les postures éthiques des migrants. *Lien social et Politiques*, 64, 151-162.

- Guilbert, L., & Prévost, C. (2009). *Immigration et études dans des villes moyennes universitaires. Une recherche exploratoire à Québec et à Sherbrooke* (37). Québec, Canada: Centre Métropolis du Québec. Téléchargé.
- Hercog, M., & Sandoz, L. (2018). Highly Skilled or Highly Wanted Migrants? Conceptualizations, Policy Designs and Implementations of High-skilled Migration Policies. *Migration Letters*, 15(4), 453-460.
- Hervouet, R., & Schiff, C. (2017). Des épouses dominées ? Mariages transnationaux, inégalités dans le couple et parcours de vie en France de femmes russes, biélorusses et ukrainiennes. *Recherches familiales*, 14(1), 95-106.
- Hiller, H. H., & McCaig, K. S. (2016). Reassessing the role of partnered women in migration decision-making and migration outcomes. *Journal of Social and Personal Relationships*, 24(3), 457-472.
- Home, A. M. (1998). Predicting role conflict, overload and contagion in adult women university students with families and jobs. *Adult Education Quarterly*, 48(2), 85-97.
- Hsu, C. (2020). *Family Migration and the Path to an Occupation. The (Early) Experiences of Skilled Taiwanese and Chinese 'Wives'*. New-York: Routledge.
- Iredale, R. (2005). Gender, immigration policies and accreditation : Valuing the skills of professional women migrants. *Geoforum*, 36(2), 155-166.
- Iredale, R. (2010). The Migration of Professionals: Theories and Typologies. *International Migration*, 39(5), 7-26.
- Irgil, E. (2020). Broadening the positionality in migration studies: Assigned insider category. *Migration Studies [online]*, 1-15.
- Jacques, M.-C., Hébert, M., Gallagher, F., & St-Cyr Tribble, D. (2020). La théorisation ancrée: une théorisation ancrée pour l'étude de la transition des perceptions de l'état de santé. In M. Corbière & N. Larivière (Eds.), *Méthodes qualitatives, quantitatives et mixtes. Dans la recherche en sciences humaines, sociales et de la santé (deuxième édition)* (pp. 151-178). Québec, Canada: Presses de l'Université du Québec.
- Kaufmann, J.-C. (2001). *Ego : pour une sociologie de l'individu*. Paris: Nathan.
- Killian, C., & Manohar, N. N. (2016). Highly Skilled Immigrant Women's Labor Market Access : A Comparison of Indians in the United States and North Africans in France. *Social Currents*, 3(2), 138-159.
- Kindler, M. (2021). Networking in contexts: qualitative social network analysis' insights into migration processes. *Global Networks*, 21(3), 1-16.
- King, R., & Raghuram, P. (2013). International Student Migration: Mapping the Field and New Research Agendas. *Population, Space and Place*, 19(2), 127-137.
- Kofman, E. (2000). The invisibility of skilled female migrants and gender relations in studies of skilled migration in Europe. *International Journal of Population Geography*, 6(1), 45-59.

- Kofman, E. (2002). Contemporary European migrations, civic stratification and citizenship. *Political Geography*, 21(8), 1035-1054.
- Kofman, E. (2004). Family-related migration : a critical review of European Studies. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 30(2), 243-262.
- Kofman, E., & Raghuram, P. (2005). Editorial. Gender and skilled migrants: into and beyond the work place. *Geoforum*, 36, 149-154.
- Kõu, A., & Bailey, A. (2017). 'Some people expect women should always be dependent': Indian women's experiences as highly skilled migrants. *Geoforum*, 85, 178-186.
- Kraler, A. (2010). *Civic Stratification, Gender and Family Migration Policies in Europe* : International Centre for Migration Policy Development (ICMPD). Téléchargé.
- Kraler, A., Kofman, E., Kohli, M., & Schmoll, C. (2011). *Gender, Generations and the Family in International Migration*. Amsterdam: Amsterdam University Press.
- Kristiansen, M. H. (2014). *Agency as an Empirical Concept. An Assessment of Theory and Operationalization*. The Hague: Netherlands Interdisciplinary Demographic Institute (NIDI). Téléchargé.
- Kubal, A. (2011). *Discussing Legal Adaptations: Perspectives on Studying Migrants' Relationship with Law in the Host Country* (38). Oxford: International Migration Institute, University of Oxford. Téléchargé.
- Lafleur, J.-M., Martiniello, M., & Rea, A. (2015). Une brève histoire migratoire de la Belgique. In S. Gildas (Ed.), *Dictionnaire des migrations internationales* (pp. 24-29). Paris: Armand Colin.
- Langhendries, B. (2013). Le projet de mariage sous l'angle des démarches administratives en Belgique : un parcours du combattant ? *Migrations Société*, 150(6), 123-137.
- Lasvergnas, I. (1988). Contexte de socialisation primaire et choix d'une carrière scientifique chez les femmes. *Recherches féministes*, 1(1), 31-45.
- Lejeune, C. (2014). *Manuel d'analyse qualitative. Analyser sans compter ni classer*. Louvain-la-Neuve: De Boeck.
- Lesselier, C. (2004). Femmes migrantes en France. Le genre et la loi. *Les Cahiers du CEDREF*, 12, 45-59.
- Liversage, A. (2009). Vital conjunctures, shifting horizons: high-skill female immigrants looking for work. *Work, Employment and Society*, 23(1), 120-141.
- Lodewyckx, I., Wets, J., & Timmerman, C. (2011). *Le regroupement familial en Belgique: les chiffres derrière le mythe*. Bruxelles: Fondation Roi Baudouin. Téléchargé.
- Lubbers, M. J., Molina, J. L., & McCarty, C. (2021). How do migrants' processes of social embedding unfold over time? *Global Networks*, 21(3), 1-22.

- Ma Mung, E. (2009). Le point de vue de l'autonomie dans l'étude des migrations internationales : "penser de l'intérieur" les phénomènes de mobilité. In F. Dureau & A. Hily (Eds.), *Les mondes de la mobilité, exploration d'un paradigme* (pp. 25-38). Rennes: Presses de l'Université de Rennes.
- Mahieu, R. (2010). *La dimension de genre dans la politique belge et européenne d'asile et de migration*. Bruxelles: Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Téléchargé.
- Martiniello, M., Mazzocchi, J., & Rea, A. (2013). Éditorial : Les nouveaux enjeux des migrations en Belgique. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(2), 7-14.
- Martiniello, M., & Rea, A. (2011). Des flux migratoires aux carrières migratoires. *SociologieS [En ligne]*, 1-11.
- Martiniello, M., & Rea, A. (2014). The concept of migratory careers: Elements for a new theoretical perspective of contemporary human mobility. *Current Sociology*, 62(7), 1079-1096.
- Martiniello, M., Rea, A., Timmerman, C., & Wets, J. (2010). *Nouvelles migrations et nouveaux migrants en Belgique*. Gent: Academia Press.
- Mascia, C. (2019). *Construire l'indésirable, justifier l'indésirabilité. La mise en oeuvre de la politique de regroupement familial*. (Doctorat), Université Libre de Bruxelles, Bruxelles.
- Maskens, M. (2013). L'amour et ses frontières : régulations étatiques et migrations de mariage (Belgique, France, Suisse et Italie). *Migrations Société*, 150(6), 41-60.
- McCarty, C., Molina, J. L., Aguilar, C., & Rota, L. (2007). A Comparison of Social Network Mapping and Personal Network Visualization. *Field Methods*, 19(2), 145-162.
- McDonald, S., & Mair, C. (2010). Social Capital Across the Life Course : Age and Gendered Patterns of Network Resources. *Sociological Forum*, 25(2), 335-359.
- Meares, C. (2010). A Fine Balance : Women, Work and Skilled Migration. *Women's Studies International Forum*, 33(5), 473-481.
- Meeus, B. (2012). How to 'catch' floating populations? Research and the fixing of migration in space and time. *Ethnic and Racial Studies*, 35(10), 1775-1793.
- Mercklé, P. (2011). *Sociologie des réseaux sociaux (nouvelle édition)*. Paris: La Découverte.
- Merla, L. (2015). Les solidarités familiales transnationales au travers du prisme de la circulation du care. In H. Bousetta, S. Gsir, M. Jacquemain, M. Martiniello, & M. Poncelet (Eds.), *Villes connectées. Pratiques transnationales, dynamiques identitaires et diversité culturelle*. Liège: Presses Universitaires de Liège.
- Merla, L., Kilkey, M., & Baldassar, L. (2020). Examining transnational care circulation trajectories within immobilizing regimes of migration: Implications for proximate care. *Journal of Family Research [online]*, 1-23.

- Merla, L., & Smit, S. (2020). Enforced temporariness and skilled migrants' family plans: examining the frictions between institutional, biographical and daily timescales. *Journal of Ethnic and Migration Studies [online]*, 1-18.
- Merla, L., & Smit, S. (2021). Projets familiaux et parcours migratoires en séjour temporaire : Quand temporalités familiales et migratoires entrent en friction. In L. Merla, S. Sarolea, & B. Schoumaker (Eds.), *Composer avec les normes: trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal* (pp. 95-112). Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.
- Merton, R. K. (1972). Insiders and Outsiders: A Chapter in the Sociology of Knowledge. *American Journal of Sociology*, 78(1), 9-47.
- Mick, C., Yuren, T., & De La Cruz, M. (2013). Subjectivation de migrantes en conditions vulnérables au Mexique et au Pérou. *Autrepart*, 3(66), 99-114.
- Moen, P. (2013). Constrained Choices: The Shifting Institutional Contexts of Aging and the Life Course. In L. J. Waite & T. J. Plewes (Eds.), *New Directions in the Sociology of Aging* (pp. 175-216). Washington, D.C.: The National Academies Press.
- Morrice, L. (2013). Refugees in higher education: boundaries of belonging and recognition, stigma and exclusion. *International Journal of Lifelong Education*, 32(5), 652-668.
- Morris, L. (2002). *Managing Migration: Civic Stratification and Migrants' Rights*. Londres: Taylor & Francis Group.
- Moujoud, N. (2008). Effets de la migration sur les femmes et sur les rapports sociaux de sexe. Au-delà des visions binaires. *Les Cahiers du CEDREF*, 16, 57-79.
- Mouchit, N. (2018). Rejoindre l'autre et s'y retrouver soi-même. Femmes d'Afrique subsaharienne 'regroupées' en France dans l'après-migration. *Cahiers du Genre*, 1(64), 155-174.
- Myria. (2016). *La migration en chiffres et en droits*. Bruxelles: Centre Fédéral Migration. Téléchargé sur: https://www.myria.be/files/MIGRA16_FR_AS.pdf.
- Myria. (2020). *La migration en chiffres et en droits. Les cahiers du rapport annuel*. Bruxelles: Centre Fédéral Migration. Téléchargé sur: <https://www.myria.be/fr/publications/un-rapport-migration-2020-sous-forme-de-cahiers>.
- Nadège Compaoré, W. R. (2017). « Voici la jeune femme qui veut poser des questions ». *Études internationales*, 48(1), 105-116.
- Nedelcu, M. (2005). Stratégies de migration et d'accès au marché du travail des professionnelles roumaines à Toronto. *Revue européenne des migrations internationales*, 21(1), 77-106.
- Nelson, I. A. (2010). From Quantitative to Qualitative: Adapting the Life History Calendar Method. *Field Methods*, 22(4), 413-428.
- Nowicka, M., & Ryan, L. (2015). Beyond Insiders and Outsiders in Migration Research: Rejecting A Priori Commonalities. Introduction to the FQS Thematic Section on "Researcher,

- Migrant, Woman: Methodological Implications of Multiple Positionalities in Migration Studies". *Forum: Qualitative Social Research*, 16(2), 1-15.
- Orsini, G. (2021). Au-delà de la culture : violence domestique dans le contexte de la sécurisation des migrations (familiale et amoureuse). Le cas de la Belgique. In L. Merla, S. Sarolea, & B. Schoumaker (Eds.), *Composer avec les normes: trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal* (pp. 221-236). Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.
- Ortner, S. B. (2001). Specifying Agency : The Comaroffs and Their Critics. *Interventions*, 3(1), 76-84.
- Ouali, N. (2012). Précarité et déclassement des migrantes diplômées non européennes: menace sur leur projet d'émancipation. *Canadian Journal of Women and the Law*, 24(1), 27-52.
- Piguet, É. (2013). Les théories des migrations. Synthèse de la prise de décision individuelle. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(3), 141-161.
- Portes, A. (1998). Social Capital: its origins and applications in modern sociology. *Annual Review of Sociology*, 24, 1-24.
- Pruvost, G. (2018). Récit de vie. In S. Paugam (Ed.), *Les 100 mots de la sociologie* (pp. 38-39). Paris: Presses universitaires de France.
- Purkayastha, B. (2005). Skilled migration and cumulative disadvantage: the case of highly qualified Asian Indian immigrant women in the US. *Geoforum*, 36(2), 181-196.
- Purkayastha, D., & Bircan, T. (2021). Present but not counted: highly skilled migrant women in Belgium. *Journal of Ethnic and Migration Studies* [online], 1-19.
- Rakotonarivo, A. (2013). Mobilité internationale étudiante et insertion professionnelle : parcours différenciés de migrants congolais en Belgique. *Cahiers Québécois de Démographie*, 42(2), 273-302.
- Rea, A. (2013). Les nouvelles figures du travailleur immigré : fragmentation des statuts d'emploi et européanisation des migrations. *Revue européenne des migrations internationales*, 29(2), 15-35.
- Rebughini, P. (2014). Subject, subjectivity, subjectivation. *Sociopedia.isa* [online], 1-11.
- Robertson, S. (2011). Student Switchers and the Regulation of Residency: the Interface of the Individual and Australia's Immigration Regime. *Population, Space and Place*, 17, 103-115.
- Robertson, S. (2015). The Production of the Indian Student: Regimes and Imaginaries of Migration, Education, Labour, Citizenship and Class. *Cosmopolitan Civil Societies: An Interdisciplinary Journal*, 7(3), 1-22.
- Rodriguez, J. K., & Scurry, T. (2019). Female and foreign: An intersectional exploration of the experiences of skilled migrant women in Qatar. *Gender Work Organ.*, 26, 480-500.
- Rouyer, V., Mieyaa, Y., & le Blanc, A. (2014). Socialisation de genre et construction des identités sexuées. *Revue française de pédagogie*, 187, 97-137.

- Ryan, L. (2011). Migrants' social networks and weak ties: accessing resources and constructing relationships post-migration. *The Sociological Review*, 59(4), 707-724.
- Ryan, L. (2015a). « Inside » and « Outside » of What or Where? Researching Migration Through Multi-Positionalities. *Forum: Qualitative Social Research*, 16(2), 1-17.
- Ryan, L. (2015b). Friendship making Exploring Network Formations through the Narratives of Irish Highly Qualified Migrants in Britain. *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 41(10), 1664-1683.
- Ryan, L. (2017). Differentiated embedding: Polish migrants in London negotiating belonging over time. *Journal of Ethnic and Migration Studies [online]*, 1-19.
- Ryan, L. (2018). Narratives of Settling in Contexts of Mobility: A Comparative Analysis of Irish and Polish Highly Qualified Women Migrants in London. *International Migration*, 57(3), 177-191.
- Ryan, L. (2021). Telling network stories: researching migrants' changing social relations in places over time. *Global Networks*, 21(3), 567-584.
- Ryan, L., Erel, U., & D'Angelo, A. (2015). Introduction. Understanding 'Migrant Capital'. In L. Ryan, U. Erel, & A. D'Angelo (Eds.), *Migrant Capital : Networks, Identities and Strategies* (pp. 288). London: Palgrave Macmillan.
- Ryan, L., & Mulholland, J. (2014). 'Wives are the Route to Social Life' : An Analysis of Famili Life and Networking amongst Highly Skilled Migrants in London. *Sociology*, 48(2), 251-267.
- Ryan, L., Sales, R., Tilki, M., & Siara, B. (2008). Social Networks, Social Support and Social Capital: The Experiences of Recent Polish Migrants in London. *Sociology*, 42(4), 672-690.
- Sadeghi, S. (2008). Gender, culture and learning: Iranian immigrant women in Canadian higher education. *International Journal of Lifelong Education*, 27(2), 217-234.
- Salt, J. (1997). *International Movements of the Highly Skilled*. (Occasional Papers N°3). Paris: Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD).
- Sarolea, S. (2021). Un droit belge de l'immigration en dialectique constante avec la souveraineté. In L. Merla, S. Sarolea, & B. Schoumaker (Eds.), *Composer avec les normes: trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal* (pp. 35-50). Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.
- Sarolea, S., & Merla, L. (2021). Migrantes et sédentaires : des familles ontologiquement différentes ? In L. Merla, S. Sarolea, & B. Schoumaker (Eds.), *Composer avec les normes: trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal* (pp. 259-291). Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.
- Schuck, P. H. (2007). Law and the study of migration. In C. B. Brettell & J. F. Hollifield (Eds.), *Migration Theory : Talking across Disciplines* (pp. 187-204). New-York: Routledge.
- Sen, A. (1999). *Development as Freedom*. Oxford: Oxford University Press.

- Sewell, W. H. J. (1992). A Theory of Structure: Duality, Agency, and Transformation. *American Journal of Sociology*, 98(1), 1-29.
- Sheller, M. (2019). Afterword: Time is of the essence. *Current Sociology*, 67(2), 334-344.
- Sinha-Kerkhoff, K. (2014). *Putting One's career on hold : an Investigation in the Non-Economic Activities of Spouses of Indian Knowledge Workers in the Netherlands*. Paper presented at the 23rd European Conference of South Asian Studies (ECSAS), University of Zürich (Switzerland).
- Slobodin, O. (2017). The Voice of Trailing Women in the Decision to Relocate: Is it Really a Choice? In I. Muenstermann (Ed.), *People's Movements in the 21st Century: Risks, Challenges and Benefits* (pp. 261-274). Zagreb, Croatia: IntechOpen.
- Smit, S. (2021). (Re)construire sa carrière professionnelle et trouver sa place dans le pays de destination : expériences de femmes migrantes 'dépendantes' et qualifiées en Belgique. In L. Merla, S. Sarolea, & B. Schoumaker (Eds.), *Composer avec les normes: trajectoires de vie et agentivité des migrants face au cadre légal* (pp. 201-220). Louvain-la-Neuve: Academia - L'Harmattan.
- Söhn, J. (2016). Back to School in a New Country? The Educational Participation of Adult Immigrants in a Life-Course Perspective. *Journal of International Migration and Integration*, 17(1), 193-214.
- Testenoire, A. (2001). Les carrières féminines : contingence ou projet ? *Travail, genre et sociétés*, 1(5), 117-133.
- Thomas-Vanrell, C. (2018). Temporalités de l'évolution des relations et des réseaux en contexte de mobilité internationale. *Temporalités [online]*, 27, 1-22.
- Timiri, H. (2018). On the Margins of Inclusion. Higher Education Challenges Faced by Immigrant Techworker Spouses in the United States. In M.-A. Détourbe (Ed.), *Inclusion through Access to Higher Education. Exploring the Dynamics between Access to Higher Education, Immigration and Languages* (pp. 123-139). Rotterdam: Sense Publishers.
- Toma, S., & Vause, S. (2013). On Their Own? A Study of Independent Versus Partner-Related Migration from the Democratic Republic of the Congo and Senegal. *Journal of Intercultural Studies*, 34(5), 533-552.
- Tsing, A. L. (2005). *Friction : an Ethnography of Global Connection*. New Jersey: Princeton University Press.
- Van Der Gaag, M., & Snijders, T. A. B. (2005). The Resource Generator: social capital quantification with concrete items. *Social Networks*, 27(1), 1-29.
- Van Mol, C., & de Valk, H. (2016). Migration and Immigrants in Europe: A Historical and Demographic Perspective. In B. Garcés-Mascareñas & R. Penninx (Eds.), *Integration Processes and Policies in Europe: Contexts, Levels and Actors* (pp. 31-55). Cham: Springer.

- Vause, S. (2011). Différences de genre en matière de mobilité professionnelle des migrants congolais (RDC) en Belgique. *Espace populations sociétés*, 2, 195-213.
- Vause, S. (2020). 1997-2017: An assessment of two decades of immigration in Belgium. *Revue Quetelet*, 8(2), 61-99.
- Venugopal, V., & Huq, A. (2021). Migrant trailing spouses: Career adaptability and occupational downshifting. *International Migration*, [en ligne], 1-17.
- Vertongen, G., Bourgeois, É., Nils, F., de Viron, F., & Traversa, J. (2009). Les motifs d'entrée en formation des adultes en reprise d'études universitaires. *L'orientation scolaire et professionnelle*, 38(1), 25-44.
- Vianello, F. A. (2018). Fragmented Careers, Gender, and Migration During the Great Recession. In I. Vlase & B. Voicu (Eds.), *Gender, Family, and Adaptation of Migrants in Europe. A Life Course Perspective* (pp. 117-138). London: Palgrave Macmillan.
- Vivas-Romero, M. (2017a). Co-construction d'une ethnographie émancipatrice et féministe. *Emulations*, 22, 35-50.
- Vivas-Romero, M. (2017b). More than just 'friends'? Locating migrant domestic workers' transnational Voluntary Kin relationships. *Journal of Family Studies*, 26(3), 389-404.
- Vouyioukas, A., & Liapi, M. (2013). Coping with Deskilling : Strategies of Migrant Women Across European Societies. In F. Anthias, M. Kontos, & M. Morokvasic-Müller (Eds.), *Paradoxes of Integration : Female Migrants in Europe* (pp. 79-96). Dordrecht: Springer.
- Wellman, B. (2007). Challenges in Collecting Personal Network Data : The Nature of Personal Network Analysis. *Field Methods*, 19(2), 111-115.
- Whitaker, E. A. (2005). Should I Stay or Should I Go Now: Wives' Participation in the Decision to Move for their Spouses' Jobs. *Michigan Family Review*, 10, 88-109.
- Widmer, E. D., & Farga, L.-A. L. (2000). Family Networks: A Sociometric Method to Study Relationships in Families. *Field Methods*, 12(2), 108-128.
- Wimmer, A., & Glick Schiller, N. (2003). Methodological Nationalism, the Social Sciences, and the Study of Migration: An Essay in Historical Epistemology. *The International Migration Review*, 37(3), 576-610.
- Windsong, E. A. (2016). Incorporating intersectionality into research design: an example using qualitative interviews. *International Journal of Social Research Methodology*, 21(2), 135-147.
- Wingens, M., Windzio, M., de Valk, H., & Aybek, C. (2011). *A Life-Course Perspective on Migration and Integration* (M. Wingens, M. Windzio, H. de Valk, & C. Aybek Eds.). Cham: Springer.
- Withol de Wenden, C. (2002). Motivations et attentes de migrants. *Revue Projet*, 272, 46-54.
- Yang, K. (2007). Individual Social Capital and Its Measurement in Social Surveys. *Survey Research Methods*, 1(1), 19-27.

- Yuval-Davis, N. (2006). Intersectionality and Feminist Politics. *European Journal of Women's Studies*, 13(3), 193-209.
- Zapata-Barrero, R., & Yalaz, E. (2020). Qualitative migration research ethics: a roadmap for migration scholars. *Qualitative Research Journal*, 20(3), 269-279.
- Zontini, E. (2010). Enabling and constraining aspects of social capital in migrant families : ethnicity, gender and generation. *Ethnic and Racial Studies*, 33(5), 816-831.